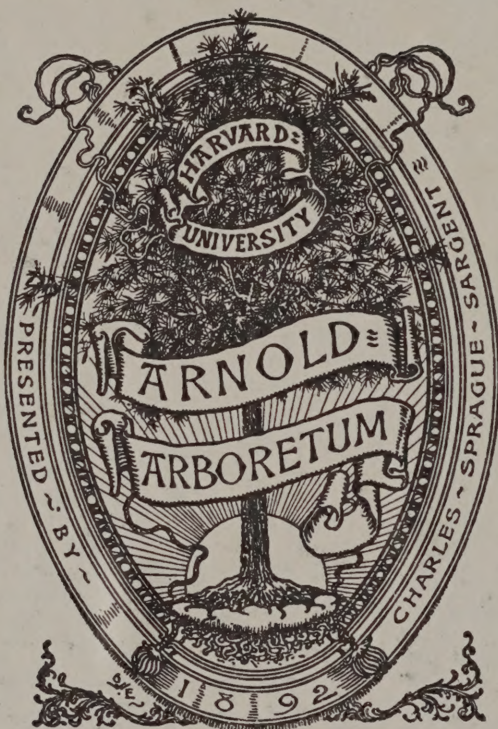

HARVARD
UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED ~ BY ~
CHARLES ~ SPRAGUE ~ SARGENT
1892



INDICATEUR

DE

MAINE ET LOIRE

—

TOME SECOND

ANGERS. — IMPRIMERIE COSNIER ET LACHÈSE.

INDICATEUR

DE MAINE ET LOIRE

OU

INDICATION PAR COMMUNES

DE CE QUE CHACUNE D'ELLES RENFERME

**Sous les rapports de la Géographie,
des Productions naturelles, des Monuments historiques,
de l'Industrie et du Commerce**

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

DANS LAQUELLE SONT ÉTABLIS DES FAITS ET RAPPELÉES DES CONSIDÉRATIONS DE PLUS D'UN GENRE, SE RAPPORTANT, SOIT A L'ENSEMBLE DE CE DÉPARTEMENT, SOIT A SA TOPOGRAPHIE, SON HYDROGRAPHIE, AINSI QU'A LA MÉTÉOROLOGIE, LA CLIMATOLOGIE, ET DANS CETTE DERNIÈRE CATÉGORIE SE PRÉSENTENT LES GÉOGRAPHIES BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE MAINE ET LOIRE.

Ouvrage accompagné de 86 planches, se rapportant à près de 500 objets dessinés en grande partie par l'auteur

PAR M. P.-A. MILLET DE LA TURTAUDIÈRE

Membre de l'Institut des provinces; des Sociétés : géologique et entomologique de France, impériale et centrale d'agriculture de France, française de statistique universelle, linnéenne de Paris, impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers; de la Commission royale de pomologie belge.
Président honoraire du Comice horticole de Maine et Loire et de la Société d'horticulture du même département.
Correspondant des Sociétés : philomatique de Paris, philomatique de Normandie, académique de Nantes, d'émulation, d'agriculture, lettres, sciences et arts de l'Ain; des Sociétés d'horticulture de la Gironde, du département de Seine-et-Oise, du Mans, d'Ille-et-Vilaine, etc.
Membre honoraire des Sociétés : linnéenne de Bordeaux, impériale et centrale d'horticulture, d'horticulture de l'Aube, etc.

TOME SECOND

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
Chaussée Saint-Pierre, 13

1865

INDICATEUR

DE

MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT DE CHOLET

GÉNÉRALITÉS.

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

ASPECT GÉNÉRAL.

L'arrondissement de Cholet, le troisième du département de Maine-et-Loire, est situé au sud-ouest de ce département. Il est borné au nord par la Loire, au sud par le département de la Vendée et celui des Deux-Sèvres, à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure, et à l'est par les arrondissements d'Angers et de Saumur.

Les rivières qui le baignent sont, après la Loire, plutôt des ruisseaux que de véritables rivières, si l'on en excepte toutefois la Sèvre-Nantaise, qui le borne au sud, et la Moine, qui traverse une partie du canton de Cholet.

Les ruisseaux sont nombreux dans cet arrondissement, et plu-

sieurs d'entre eux, qualifiés improprement de rivières, apparaissent sur un grand nombre de points. Nous les citerons en parlant des communes qu'ils parcourent.

Si les ruisseaux sont en grand nombre, les collines le sont également ; car celles-ci doivent aux ruisseaux, tout en creusant leur lit, de les avoir dégagées des terres qui les recouvraient primitivement. Ce qui, d'ailleurs, ne manque pas de fournir des sites variés et souvent pittoresques, surtout quand les vallons sont largement et fortement escarpés, comme il s'en trouve au bord de l'Erdre et de la Moine.

C'est au reste dans cet arrondissement, croyons-nous, que l'on voit le plus grand nombre de riantes collines entrecoupées de belles vallées et semées de délicieux bocages.

Les forêts qu'on y rencontre sont nombreuses, et toutes ont le chêne pour essence : rarement y voit-on quelques bouleaux et des tilleuls. Cet arrondissement est le plus boisé du département.

Parmi les petites villes de cette sous-préfecture, telles que Montjean, Saint-Florent, Beaupreau, Chemillé, Cholet, etc., il en est plusieurs, comme Chemillé et Cholet, que l'on cite plus particulièrement pour leurs filatures et les tissus qu'elles fabriquent avec tant d'avantages.

Cette dernière, en outre, est devenue, en 1857 (1), chef-lieu de l'arrondissement, remplaçant Beaupreau, qui jouissait précédemment de cet avantage.

CARACTÈRE DES HABITANTS.

Le caractère des habitants de cet arrondissement est en tout semblable à celui que l'on retrouve dans le département de la Vendée qui le touche au sud ; et le nom de Vendéen s'applique tout aussi bien à l'un qu'à l'autre.

Ici, comme en toute autre localité, une distinction doit s'établir entre l'habitant des villes et des bourgs et celui des champs. Dans la première catégorie, l'on rencontre plus particulièrement l'indépendance ; et c'est aux champs, dans les fermes, que l'on retrouve encore cette vie patriarcale qui faisait autrefois et fait encore aujourd'hui le bonheur de leurs habitants.

Autrefois, le même toit rassemblait plusieurs générations de la même famille ; aujourd'hui, l'on retrouve encore cet ancien usage dans les grandes fermes, où la vie se partage entre les travaux de l'agriculture et le temps que l'on doit consacrer à Dieu ; car le Vendéen est essentiellement religieux.

(1) Décret du 16 novembre 1857.

DIVISION, etc.

Cet arrondissement ou sous-préfecture, dont le chef-lieu maintenant est Cholet, se divise en soixante-dix-sept communes, réparties en sept cantons, qui en même temps sont autant de justices de paix, et dont les chefs-lieux sont : Beaupreau, Champtoceaux, Chemillé, Cholet, Saint-Florent-le-Vieil, Montfaucon et Montrevault.

Chaque canton nomme : 1° un ou plusieurs conseillers, pour former le conseil d'arrondissement qui, comme pour les autres cantons, est composé de neuf membres ; 2° un conseiller pour la formation du conseil général du département.

La gendarmerie de cet arrondissement se compose : 1° de brigades à cheval, qui ont pour siéges Cholet, Beaupreau et Chemillé; 2° de neuf brigades à pied, dont les résidences sont : Montrevault, Maulevrier, Montjean, Beaupreau, Champtoceaux, Cholet, Montfaucon, Vezins et Torfou.

La superficie de cet arrondissement est de 161,786 hectares.

Sa population générale était de 117,078 individus en 1846, de 121,375 en 1851, de 125,699 en 1856, et de 127,926 habitants en 1861.

Enfin, ses contributions foncières, en 1858, étaient de 918,069 fr.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Les productions naturelles de cet arrondissement sont en général moins variées en espèces que dans les autres arrondissements ; la géologie d'ailleurs en fait à elle seule la majeure partie : il fournit des roches et des minéraux, plus ou moins rares ou plus ou moins remarquables, surtout dans le terrain granitique, en quelque sorte cantonné dans cette partie du dépatement de Maine-et-Loire.

Cet arrondissement d'ailleurs, par rapport à la géologie, ne renferme, en général que trois espèces de terrains . le terrain granitique ou azoïque, le terrain silurien inférieur métamorphique et le terrain dévonien, pour quelques gisements de marbre seulement.

Les plantes et les animaux, en raison de la nature peu variée du sol, présentent aussi peu de diversité dans les espèces. Nous indiquerons, en parlant des communes, celles, plus rares que les autres, que l'on y rencontre.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

L'archéologie présente plusieurs monuments celtiques : des peulvans d'une grande élévation, et des pierres tournisses ou pierres fatidiques remarquables par leur grosseur, qui sont les seules de ce genre dans le département de Maine-et-Loire. Aucun dolmen ne s'est encore rencontré dans cet arrondissement.

Si les monuments historiques sont peu nombreux, ils n'en sont pour cela pas moins intéressants. Dans ce nombre, plusieurs se rattachent, par leurs ruines, à la guerre de la Vendée, qui a eu tant de retentissement dans l'histoire.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE ET COMMERCE.

L'industrie, que nous divisons toujours en *agriculture* et en *technologie*, se présente ici sous ces deux rapports et de la manière la plus satisfaisante.

L'agriculture de cet arrondissement, surtout vers le sud et le sud-ouest, ne ressemble qu'en partie à celle des autres arrondissements de ce département, bien qu'elle ait varié de son état primitif; car elle n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Les genêts, qui couvraient le sol pendant l'espace de cinq ou six années avant d'être réduits en cendres sur les lieux mêmes pour tenir lieu d'engrais, ont fait place à la culture des choux et des navets, à celle des trèfles et des céréales; de telle sorte qu'une métairie qui, par exemple, rapportait dans le principe huit à neuf cents francs de rente, est aujourd'hui plus que triplée dans son revenu.

C'est encore dans cet arrondissement qu'on rencontre les nourrisseurs de bestiaux, et particulièrement de bœufs, si remarquables par leur taille, leurs formes, et surtout par l'embonpoint qu'ils acquièrent avant d'être livrés au commerce de la boucherie.

Les succès que les nourrisseurs ont obtenus déjà depuis des siècles, et qu'ils ne cessent d'obtenir encore, sont dus, sans doute, non-seulement aux soins intelligents qu'ils savent donner aux animaux qu'ils engraissent, mais encore au genre d'agriculture qu'ils ont adopté. (Voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire.*)

Les animaux de boucherie de cette contrée ont figuré, et toujours avec avantage, à tous les concours de Poissy et autres lieux. Enfin,

Paris s'approvisionne en partie des bœufs gras, si remarquables d'ailleurs, qu'elle lui envoie à différentes époques de l'année.

Quant à la technologie, ou industrie proprement dite, elle se rapporte plus particulièrement à la filature de laine, de coton et de lin, et par suite aux tissus on ne peut plus variés qui en dérivent

Cholet et Chemillé, par leurs entreprises établies sur une grande échelle dans ce genre d'industrie, jouissent, à juste titre, d'une réputation des plus grandes et des mieux méritées.

Enfin, le commerce de cet arrondissement s'établit d'abord par l'exportation de ses produits, qui, pour l'agriculture, se compose plus particulièrement de la vente de quatre-vingts à cent mille bœufs gras environ, qu'il fournit chaque année à la capitale ; ensuite par l'exportation des produits confectionnés que lui fournissent ses usines, ses mécaniques, maintenant en si grand nombre.

CANTON DE BEAUPREAU

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Beaupreau est borné au nord par celui de Montrevault, au sud par le canton de Montfaucon, au sud-est par celui de Cholet, à l'est par le canton de Chemillé, et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure.

Il est baigné par l'Evre et un grand nombre de ruisseaux, ses affluents.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Andrezé, Beaupreau, la Chapelle-du-Genêt, Gesté, Jallais, la Jubaudière, le May, Saint-Léger, Saint-Philbert-en-Mauges, le Pin-en-Mauges, la Poitevinière et Villedieu.

Superficie : 28,615 hectares.

Population : en 1856, 20,699 habitants; en 1861, 21,108 habitants.

ANDREZÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Beaupreau, entre la Jubaudière, Jallais, Beaupreau, la Chapelle-du-Genêt et Bégrolles.

Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, se montrent sur différents points; et la route départementale de Cholet à Beaupreau, qui passe à l'ouest du bourg, se dirige du sud au nord.

Les fabriques d'Andrezé se rapportent à celles de Cholet.

Superficie : 2,120 hectares, dont 4 hectares 46 ares en vignes, et 170 hectares 69 ares en bois.

Population : en 1856, 1,450 habitants ; en 1861, 1,474 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de la Jubaudière, 5 kil. ; de Jallais, 7 kil. ; de Beaupreau, 5 kil.; de la Chapelle-du-Genêt, 5 kil. 1/2 ; de Bégrolles, 6 kil.; de Cholet, 15 kil.; d'Angers, 62 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur*, *métamorphique*, occupe toute l'étendue de cette commune.

BEAUPREAU

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Beaupreau, autrefois chef-lieu d'arrondissement, n'est plus maintenant que chef-lieu de canton, depuis que Cholet l'a remplacé dans cette première attribution.

Cette commune est située au sud de ce département, dans la direction de Saint-Florent-le-Vieil à Cholet, entre Jallais, la Poitevinière, la Chapelle-Aubry, le Fief-Sauvin et la Chapelle-du-Genêt.

L'Evre et quelques ruisseaux, ses affluents, serpentent dans différentes directions.

Un certain nombre de routes importantes arrivent ou passent à Beaupreau ; telles sont :

La route stratégique de Beaupreau à Clisson ; les routes dépar-

tementales de Saumur à Nantes, de Cholet à Beaupreau, et celle de Beaupreau à Saint-Florent; enfin, la route de grande communication de Beaupreau au Pin-en-Mauges.

La ville de Beaupreau, agréablement située sur l'Evre qui la borde au sud, est divisée en deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Martin-de-Beaupreau. L'église Notre-Dame, qui vient d'être reconstruite en 1862, sous l'habile direction de M. Tessier, architecte, fut consacrée le 24 juillet de la même année. Pour cette cérémonie, Mgr l'archevêque de Tours et Mgr Fruchaud, évêque de Limoges, s'étaient réunis à Mgr Angebault, évêque d'Angers.

Ayant été le siége du chef-lieu d'arrondissement, cette ville devait nécessairement présenter, et présentait en effet, tout ce qui peut se rattacher à une administration de sous-préfecture. Ainsi, Beaupreau possédait : une sous-préfecture, des casernes d'infanterie, un hospice civil et militaire, une prison, une justice de paix, deux notariats, un conservateur des hypothèques, un receveur de l'enregistrement, un receveur de garantie pour la marque d'or et d'argent.

Cette ville possède encore un comité de salubrité publique, une école communale, dirigée par les Frères de Saint-Gabriel, une école pour les garçons, dirigée par les Frères de Saint-Laurent, une école pour les filles, tenue par les dames Ursulines de Chavagnes.

A Saint-Martin-de-Beaupreau, sont une école de garçons, tenue par les Frères de Saint-Laurent, et une école de filles, dirigée par les religieuses, dites Sœurs Ursulines de Saint-Martin-de-Beaupreau.

Beaupreau est aussi la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval et d'une brigade à pied; d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Beaupreau, Andrezé et la Chapelle-du-Genêt; de deux médecins et d'un officier de santé, d'une sage-femme, d'un vétérinaire et d'un pharmacien.

Superficie : 3,569 hectares, dont 41 hectares 33 ares en vignes, et 137 hectares 45 ares en bois.

Population : en 1856, 3,790 habitants; en 1861, 3,821 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Foires : Le premier lundi de janvier, le premier lundi de Carême, le lundi d'après la mi-Carême, le lundi de la Quasimodo, le 3 mai, le lundi de la Pentecôte, le lundi d'après la Saint-Jean, le 24 août, le 29 septembre, le 11 novembre, le 21 décembre. (Voir l'*Annuaire*.) — Marchés : tous les lundis.

Distances : de Jallais, 10 kil.; de la Poitevinière, 9 kil.; de la Salle-Aubry, 5 kil.; de la Chapelle-du-Genêt, 4 kil.; du Fief-Sauvin, 6 kil.; de Cholet, 19 kil.; d'Angers, 60 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Terrain *silurien inférieur, métamorphique.* — Dans le parc du château de Beaupreau, il existe une fontaine dont l'eau est ferrugineuse.

** **Plantes.**

Lathræa clandestina, L.; dans le parc, etc. Mars, avril.
— squammaria, L.; coteaux, lieux couverts. Avril.
Doronicum plantagineum, L.; coteaux. Avril.
Isopyrum thalictroides, L.; coteaux, lieux ombragés. Mai.
Cardamine sylvatica, Link.; lieux frais et ombragés. Mai.
Chrysosplenium oppositifolium, L.; lieux frais et ombragés. Eté.
Primula variabilis, Goup.; les bois, etc. Avril, mai.
Narcissus pseudo-narcissus, L.; colline de Saint-Martin-de-Beaupreau. Mars.
Allium ursinum, L.; lieux frais, ombragés. Avril, mai.
Agrostis glaucina, Bast.; landes. Eté.
Circium eriophorum, Scop.; à quatre kilomètres de Beaupreau, sur la route de la Chapelle-du-Genêt, le long de la route. (B.) Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God.; à l'ouest d'un coteau boisé, situé sur la dépendance du Vigneau, entre Beaupreau et le Fief-Sauvin. Mai, juin.
Epilobium angustifolium, L.; à l'ouest d'un coteau boisé, situé sur la dépendance du Vigneau, entre Beaupreau et le Fief-Sauvin. Juin-juillet.
Tilia angustifolia, L.; à l'ouest d'un coteau boisé, situé sur la dépendance du Vigneau, entre Beaupreau et le Fief-Sauvin, ainsi que dans un grand nombre de bois du canton de Beaupreau. Mai, juin.

*** **Animaux.**

La locustelle (*Sylvia locustella*, Lath.). Cet oiseau remarquable se rencontre dans tout l'arrondissement.

L'Helix limbata, Drap., habite les coteaux ombragés; et l'Helix cellaria, Müll., se tient dans les lieux frais et obscurs.

Enfin, parmi les lépidoptères l'on remarque l'Apatura ilia.

CHAPITRE III. — MONUMENTS, ÉTABLISSEMENTS DIVERS.

1° Le château de Beaupreau, d'origine ancienne et faisant partie en quelque sorte de la ville même, est situé de la manière la plus heureuse au sommet d'une colline, au pied de laquelle coule la petite rivière de l'Evre. Un grand parc accompagne grandement cette magnifique habitation.

En 1793, il fut incendié, ainsi que la ville de Beaupreau. Il a été rebâti par Mme la maréchale d'Aubeterre, sa propriétaire, après la pacification de la Vendée.

2° Une ancienne maison d'éducation, connue sous le nom de Collége de Beaupreau, fondée et dirigée, en 1755, par l'abbé Darondeau (René), fut rebâtie et reconstruite à neuf, en 1779, par les soins du même directeur, sur les plans et la direction de l'architecte Jean Bodin (1).

Ce collége, dirigé ensuite par M. l'abbé Mongazon, fut, après un certain nombre d'années, transféré au Colombier, près Angers, sous le nom de *Collége Mongazon.*

3° Le 18 mai 1804, une école d'Arts et Métiers fut installée dans le collége de Beaupreau, alors inoccupé. En 1815, cette école quitta Beaupreau pour venir à Angers prendre possession des bâtiments du Ronceray. Dissoute en 1849, elle fut réorganisée la même année.

4° Le collége de Beaupreau, appartenant au gouvernement et restant sans emploi, fut, au mois de mai de l'année 1857, vendu aux enchères à une société qui le rendit à sa première destination.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Les marchés de grains et de bestiaux sont d'une grande importance. Beaupreau possède des teintureries ainsi que des fabriques de toiles, de siamoises et de flanelles dans le genre de celles de Cholet.

(1) Jean Bodin était père de J.-F. Bodin, auteur des *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments.* Saumur, 1823.

BÉGROLLES

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La paroisse de Bégrolles, qui dépendait autrefois de la commune du May, a été érigée en commune particulière en l'année 1851.

Elle est située au sud-est de Beaupreau, entre le May, Andrezé, Saint-Macaire et Saint-André-de-la-Marche, et présente des sites variés des plus agréables, surtout vers l'abbaye de Belle-Fontaine.

Un petit étang, ainsi que plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, en arrosent quelques parties.

La route départementale de Cholet à Beaupreau passe à l'ouest du bourg, lequel en outre est traversé par le chemin de grande communication, qui, du May, se rend à Saint-Macaire.

L'ancienne abbaye de Belle-Fontaine, placée au pied de collines qui l'entourent de toutes parts, remontrait à Charlemagne, si l'on en croit certaine tradition. Elle est, depuis 1816 ou 1817, devenue la propriété de religieux de l'ordre des Trappistes, qui sont venus s'y établir. L'église très-remarquable qui dépend de cette abbaye, recèle le tombeau du prince de la Roche-sur-Yon.

Enfin, Bégrolles fournit un assez grand nombre de tisserands pour les tissus de la fabrique de Cholet, tels que mouchoirs, toiles, etc.

Superficie : 1,459 hectares.

Population : en 1856, 1,161 habitants ; en 1861, 1,175 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Beaupreau, 10 kil. ; du May, 3 kil. 1/2 ; d'Andrezé, 6 kil. ; de Saint-Macaire, 5 kil. ; de Saint-André-de-la-Marche, 7 kil. ; de Cholet, 12 kil. ; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur, métamorphique*, occupe toute l'étendue de cette commune.

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-ouest de Beaupreau, entre Andrezé, Beaupreau, Gesté et Saint-Philbert-en-Mauges, est l'une des plus petites du canton.

La Vrême, ainsi qu'un ruisseau, affluent de l'Evre, qui passe à l'ouest du bourg, arrosent cette commune; et la route départementale de Saumur à Nantes se montre au sud.

Au Chêne-Courbe, est un four à briques, carreaux, etc.

Superficie : 910 hectares, dont 3 hectares 11 ares en vignes, et 7 ares en bois.

Population : en 1856, 983 habitants, en 1861, 984 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : d'Andrezé, 5 kil. 1/2; de Beaupreau, 4 kil.; de Gesté, 7 kil.; de Saint-Philbert-en-Mauges, 4 kil. 1/4; de Cholet, 19 kil.; d'Angers, 60 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur*, *métamorphique*, occupe toute l'étendue de cette commune.

Au Chêne-Courbe, des terres argileuses alimentent une tuilerie.

Obs. Cette commune, au reste, ne présente rien de remarquable, que d'avoir eu pour desservant M. l'abbé Gourdon, mort curé de la cathédrale d'Angers.

GESTÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Beaupreau, entre Villedieu-la-Blouère, la Chapelle-du-Genêt, la Chaussaire et Tilliers. Elle touche à l'ouest le département de la Loire-Inférieure.

La Sanguaise, petite rivière qui prend ses sources sur différents points de communes environnantes, touche le bourg à l'est, lequel, du reste, est traversé par la route départementale de Saumur à Nantes.

Gesté, qui est la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, possède le château de la Blouère, situé à l'est du bourg, et celui du Plessis, que l'on remarque au sud. C'est dans ce dernier qu'est né au XVIIe siècle, Guillaume du Plessis, évêque de Saintes.

Superficie : 3,555 hectares, dont 33 hectares 76 ares en vignes, et 294 hectares 31 ares en bois.

Population, en 1856, 2,065 habitants; en 1861, 2,624 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Foires : deuxième mardi de mars et deuxième mardi de septembre.

Distances : de Beaupreau, 11 kil.; de Villedieu, 5 kil.; de la Chapelle-du-Genêt, 7 kil.; de la Chaussaire, 7 kil.; de Tilliers, 5 kil. 1/2; de Cholet, 25 kil.; d'Angers, 68 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur*, *métamorphique,* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Narcissus pseudo-narcissus, L.; les prés de la Griveldière. Mars, avril.
Orchis montana, Schm.; les prés, les bois. Mai, juin.
Phyteuma spicatum, L.; lieux ombragés. Juin.

JALLAIS

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui présente des sites on ne peut plus remarquables, est située à l'est de Beaupreau, entre la Chapelle-Rousselin, la Poitevinière, Beaupreau et la Jubaudière.

Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, se réunissent en un seul qui passe au sud du bourg.

La route départementale de Cholet à Chalonnes, se joint, au bourg de Jallais, à l'ancienne route stratégique de Montjean à Jallais; et la route départementale de Saumur à Nantes traverse également ce dernier bourg.

Superficie : 5,278 hectares, dont 175 hectares 25 ares en bois.

Population : en 1856, 3,475 habitants; en 1861, 3,521 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Foires : les 25 août et 30 novembre.

Distances : de Beaupreau, 10 kil.; de la Chapelle-Rousselin, 5 kil. 1/2; de la Poitevinière, 4 kil.; de la Jubaudière, 3 kil.; de Cholet, 17 kil. 1/2 ; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur, métamorphique*, occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Jallais, qui généralement est regardé comme possédant les sites les plus beaux et les plus pittoresques de tout le département, recèle en outre un château, ainsi qu'une tour isolée, connue sous le nom de *Tour de la Bouëre*. Cet ancien monument, de 15 mètres de hauteur et 10 de diamètre, porte des machicoulis et est entouré de fossés.

Les forteresses de ce genre, ordinairement divisées en plusieurs étages, étaient munies d'un puits, d'un four et d'un moulin à bras, et pouvaient ainsi soutenir des siéges plus longs, ayant pu réunir des provisions en abondance.

Enfin, les historiens regardent le bourg de Jallais, qui est fort ancien, comme ayant été le chef-lieu des Mauges, tribu de Pictes, séparée des Andecaves par le Layon.

C'est encore le Layon qui, à l'époque de la guerre de la Vendée, servait de délimitation à la Vendée militaire ; aussi, dans ces temps de calamité, les habitants de la rive gauche de cette petite rivière étaient-ils réputés Vendéens.

LA JUBAUDIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Beaupreau, entre le May et Jallais, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde et Andrezé.

L'Evre et plusieurs ruisseaux, ses affluents, passent à l'est du bourg, ainsi que la route départementale de Cholet à Chalonnes.

Elle possède un four à briques et carreaux.

Superficie : 1,090 hectares, dont 12 hectares 18 ares en bois.

Population : en 1856, 737 habitants; en 1861, 767 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Beaupreau, 11 kil. ; du May, 4 kil. ; de Jallais, 3 kil. ; de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 10 kil. ; d'Andrezé 5 kil. ; de Cholet, 14 kil. ; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur, métamorphique*, occupe toute l'étendue de cette commune. Il présente des terres argileuses employées à la fabrication des tuiles, etc.

** Plantes.

Pulmonaria ovalis, Bast. : lieux couverts. Avril, mai.
Rosa alba ; les haies. Mai, juin.

LE MAY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, avant d'avoir perdu les paroisses de Bégrolles et de Belle-Fontaine — qui, depuis 1851, sont réunies en une commune particulière sous le nom de Bégrolles — était la plus étendue en territoire de tout le canton.

Au mois de janvier 1864, elle subit encore une réduction, en perdant la paroisse de Saint-Léger ; de sorte que la commune du May qui, avant cette dernière séparation possédait une superficie de 4,125 hectares, dont 58 hectares 56 ares en bois, se trouve maintenant réduite à 2,400 hectares ; et sa population, qui était de 2,686 habitants, n'en comporte plus que 2,000. Malgré tous ces

retranchements, la commune du May est encore l'une des plus étendues et des plus populeuses du canton.

Elle est située au sud-est de Beaupreau, entre Saint-Léger, Jallais et Cholet, la Tour-Landry et Saint-Philbert-en-Mauges.

L'Evre passe à l'est du bourg, lequel est traversé par la route départementale de Cholet à Chalonnes.

L'église vraiment remarquable du May recèle des peintures murales, représentant, comme en beaucoup d'autres églises, des diables plus ou moins effrayants. On y remarque encore la chaire à prêcher, ainsi qu'un groupe en terre cuite représentant saint Michel terrassant le diable.

Cette commune, comme beaucoup d'autres de ce canton, fournit un grand nombre de tisserands pour la fabrique de Cholet, mais se rapportant plus particulièrement à la confection des mouchoirs fil et coton.

Superficie : 2,400 hectares.

Population : 2,000 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Saint-Léger, 5 kil. ; de Beaupreau, 12 kil.; de la Jubaudière, 4 kil.; de Jallais, 7 kil.; de Trémentines, 8 kil. 1/2 ; de Bégrolles, 3 kil.; de Cholet, 9 kil. ; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Au nombre des plantes de cette commune nous citerons plus particulièrement les suivantes :

Pulmonaria ovalis, Bast.; lieux ombragés. Avril-mai.
Phyteuma spicatum, L.; lieux couverts, etc. Mai, juin.

SAINT-LÉGER

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Saint-Léger, avant le décret du mois de janvier 1864, qui l'a érigé en commune, était une paroisse faisant partie de celle du May. — Voy. *Le May*.

Cette commune est située au sud-ouest de celle du May, entre Bégrolles, Saint-André-de-la-Marche, la Séguinière et Cholet. — Comme celle du May, cette commune fournit un grand nombre de tisserands.

Superficie : 1,100 hectares.

Population : 630 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : du May, 5 kil.; de Bégrolles, 6 kil.; de la Séguinière, 7 kil.; de Cholet, 4 kil. 1/2 ; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune est située au sud de Beaupreau, entre le May, Andrezé, Villedieu, la Renaudière et Saint-Macaire.

Un ruisseau, dont les eaux prennent leur origine aux environs de Saint-Macaire, coule, en décrivant une courbe à l'est du bourg pour se rendre dans l'Evre, à Beaupreau, dont il est un des affluents.

Le chemin vicinal qui conduit de Beaupreau à Tiffauges passe par le bourg.

Enfin, la cour du Bois-Girault doit être visitée.

Superficie : 725 hectares, dont 84 ares en vignes, et 19 hectares 73 ares en bois.

Population : en 1856, 404 habitants ; en 1861, 389 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Beaupreau, 6 kil.; d'Andrezé, 5 kil. 1/2 ; de Villedieu, 4 kil.; de la Renaudière, 5 kil.; de Saint-Macaire, 3 kil. 1/2 ; de Cholet, 17 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

LE PIN-EN-MAUGES

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Beaupreau, entre la Poitevinière et Saint-Quentin-en-Mauges, Neuvy et la Chapelle-Aubry.

Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, prennent naissance dans cette commune.

La route stratégique de Montjean à Jallais passe par le bourg, ainsi que le chemin de grande communication de Beaupreau au Pin-en-Mauges.

Superficie : 1,688 hectares, dont 3 hectares 16 ares en vignes, et 25 hectares 53 ares en bois.

Population : en 1856, 928 habitants; en 1861, 938 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Beaupreau, 10 kil.; de la Poitevinière, 3 kil.; de Saint-Quentin-en-Mauges, 5 kil.; de Neuvy, 6 kil.; de la Chapelle-Aubry, 6 kil.; de Cholet, 24 kil.; d'Angers, 41 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES, HISTOIRE.

Le bourg, très-ancien, est regardé par les archéologues comme le chef-lieu des Mauges.

Le château de la Jousselinière, du XVe siècle, et qui servit de retraite au cardinal de Retz pendant les guerres de la Fronde, fut incendié en 1793.

Enfin, le 11 mars 1793, le premier détachement de l'armée vendéenne, sous la conduite du général Cathelineau, partit de cette commune; et ce fut pour perpétuer le souvenir de ce fait historique, et garder la mémoire de ce général que, le 4 juin 1826, Charles X posa la première pierre d'un monument élevé à la mémoire de Cathelineau; et le 2 août 1827, fut érigée la statue du général vendéen.

Cette statue, de $2^{m}33$ de hauteur, — d'un seul bloc de pierre de Saintes, dite *crassane*, due au ciseau de Dominique Molchnchl — repose sur un piédestal de 3^{m} de hauteur et $1^{m}66$ de largeur à sa base. Sur une des faces on lit :

CATHELINEAU
GÉNÉRAL EN CHEF
DES ARMEES CATHOLIQUES
ET ROYALES.
1793.

Nota. Ce monument ayant été mutilé, fut reproduit et déposé à côté de celui de Bonchamps, dans l'église de Saint-Florent-le-Vieil, par les soins de M. le comte de Quatrebarbes.

LA POITEVINIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Jallais, entre la Chapelle-Rousselin, le Pin-en-Mauges, la Chapelle-Aubry et Jallais.

Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, la traversent en différents sens.

La route stratégique de Montjean à Jallais passe par le bourg.

Le château du Gué-au-Sang, maintenant en ruines, fait partie de cette commune.

Superficie : 2,673 hectares, dont 2 hectares 34 ares en vignes, et 139 hectares 33 ares en bois.

Population : en 1856, 1,464 habitants ; en 1861, 1,474 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Jallais, 5 kil.; de la Chapelle-Rousselin, 7 kil. 1/2 ; du Pin-en-Mauges, 3 kil.; de la Salle-Aubry, 6 kil.; de Cholet, 20 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

VILLEDIEU ET LA BLOUÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE BEAUPREAU.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, divisée en deux paroisses, Villedieu et la Blouère, est située au sud-ouest de Beaupreau, entre Saint-Philbert-en-Mauges, la Chapelle-du-Genêt, Gesté, Tilliers et la Renaudière.

Plusieurs étangs, au sud-ouest de Villedieu, alimentent divers ruisseaux affluents de la Sanguaise.

La route de Beaupreau à Clisson passe par le bourg de Villedieu et celui de la Blouère.

Superficie : 1,424 hectares, dont 99 hectares 22 ares en bois.

Population : en 1856, 1,174 habitants ; en 1861, 1,265 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Beaupreau, 10 kil.; de Saint-Philbert-en-Mauges, 4 kil.; de la Chapelle-du-Genêt,, 6 kil.; de Gesté, 5 kil.; de Tilliers, 9 kil.; de la Renaudière, 5 kil.; de Cholet, 20 kil.; d'Angers, 67 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS, HISTOIRE.

1° *Peulvan* situé entre Villedieu et Monfaucon. Ce monument celtique, de forme cylindracée, ayant dévié de son aplomb, se trouve penché maintenant à 45 degrés environ. Il peut avoir quatre mètres d'élévation. — Voy. *pl*. 68.

2° *Vieux chêne*. Dans cette commune, l'on doit mentionner, comme un exemple de longévité extraordinaire, un vieux chêne d'une grosseur énorme, situé sur la métairie de la Grange.

Cet arbre, déjà cité dans la *Flore de Maine-et-Loire*, par le docteur Guépin, présente au niveau du sol 15 mètres de circonférence, et 12 mètres seulement à un mètre au-dessus du sol. Sa forme en général est celle d'un cône tronqué ; et ses rameaux, qui sont devenus rares — dont un seul peut avoir environ 60 centimètres de tour — rapportent encore des feuilles et des glands.

Cet arbre séculaire, phénoménal tout à la fois, et creusé par les ans, peut contenir plusieurs personnes dans son intérieur. Il a peut-être nourri de sa sève alimentaire le gui consacré aux cérémonies des druides. Peut-être encore que *Velléda,* cette prêtresse du dieu

Teutatès, l'en détacha de ses branches avec sa faucille d'or : alors, ô alors ! le doyen des arbres de cette contrée, devenu par ce fait même monument historique, mériterait d'être préservé de la hache inconsidérée du bûcheron, qui n'y *verrait que du feu*.

A peine avions-nous fait ces réflexions que nous apprîmes qu'en 1855, M. le curé de la paroisse de Villedieu eut la pensée de consacrer à saint Joseph ce doyen de la végétation du pays des Mauges, en plaçant une statue de ce grand saint sur un autel, au centre même de l'arbre.

Cette statue, connue sous le nom de *Saint-Joseph-du-Chêne*, est en grande vénération dans le pays, depuis surtout que Sa Sainteté Pie IX, par un *bref* des plus bienveillants, accorde de nombreuses indulgences à ceux qui y vont prier.

Le 24 août 1857, fut proclamé ce bref, et pour cette cérémonie, Mgr d'Angers délégua M. Bompois, l'un de ses vicaires généraux, pour l'y représenter.

Chaque année, la fête de Saint-Joseph-du-Chêne est célébrée avec une grande solennité : une procession se rend sur les lieux, un sermon s'y fait entendre.....

3° Enfin, l'ordre des Templiers, qui possédait en Anjou de nombreuses propriétés, comptait la commanderie de Villedieu au nombre de ses domaines.

L'église de Villedieu a été construite sur l'emplacement de la chapelle de cette commanderie.

CANTON DE CHAMPTOCEAUX

GÉNÉRALITÉS

Ce canton est borné au nord par la Loire, à l'est par le canton de Saint-Florent-le-Vieil, et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure.

Ce canton, baigné au nord par la Loire, et arrosé par quelques ruisseaux, est traversé par un grand nombre de routes importantes.

Superficie : 15,622 hectares.

Population : en 1856, 12,164 habitants ; en 1861, 12,318 habitants.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Bouzillé, Champtoceaux, Saint-Christophe-la-Couperie, Drain, Landemont, Saint-Laurent-des-Autels, Liré, Saint-Sauveur-de-Landemont et la Varenne. Total : 9 communes.

BOUZILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Saint-Florent-le-Vieil, entre la Chapelle-Saint-Florent, le Marillais, Liré et la Boissière.

Elle n'est arrosée que par quelques ruisseaux qui se réunissent, au nord, en un seul qui va se jeter dans la Loire.

La route départementale, qui de Champtoceaux se rend à Montjean, passe par le bourg de Bouzillé.

Deux châteaux dépendent de cette commune : le château de la Mauvoisinière, situé au sud-est, le seul de tout l'arrondissement qui n'ait pas été incendié pendant la guerre de la Vendée ; et celui de la Bourgonnière, placé au nord-est du bourg, dont la chapelle, de style ogival, possède un de ces grands Christs désignés sous le nom de *Christs de Lucques*.

Superficie : 1,839 hectares, dont 185 hectares 03 ares en vignes, et 175 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 1,711 habitants ; en 1861, 1,681 habitants.

Bureau de poste : Ancenis.

Distances : de Saint-Florent-le-Vieil, 9 kil.; de la Chapelle-Saint-Florent, 5 kil.; du Marillais, 7 kil.; de Liré, 4 kil. 1/2 ; de la Boissière, 5 kil.; de Champtoceaux, 13 kil. ; de Cholet, 38 kil. ; d'Angers, 47 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre.*

Le premier de ces terrains occupe la majeure partie de cette commune, tandis que le second présente seulement un dépôt de marbre, dont la superficie, assez bornée dans cette commune, s'étend jusqu'à Liré et Drain. Ce marbre, dont la formation s'arrête au village du Fossé-Neuf, est d'un gris noirâtre. Il est employé à faire de la chaux.

Son gisement, au milieu des schistes, le faisant participer, au point de contact, des deux formations, il en résulte sur ce point des calschistes plus ou moins caractérisés.

Ce dépôt, en outre, a montré des échantillons de calcaire *saccaroïde jaune*, ainsi que du calcaire *rhomboïdal blanc et rose*.

Jusqu'à ce jour, ce marbre n'a présenté aucuns fossiles.

** Plantes.

Mercurialis perennis, L.; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Chrysosplenium oppositifolium, L.; lieux frais et ombragés. Mai.
Thypha media, L.; fossés inondés. Eté.
Nepeta cataria, L.; lieux incultes. Eté.
Anthryscus sylvestris, Hoffm.; haies et talus de fossés ombragés. Eté.
Trifolium strictum, W. K.; lieux incultes. Mai.
— maritimum, Huds.; les prés élevés. Mai, juin.

DEPUIS LE VILLAGE DU FOSSÉ-NEUF, JUSQU'AU FOUR A CHAUX DE SAINTE-CATHERINE (TERRAIN DE MARBRE).

Alyssum calicinum, L. Avril, mai.
Orobanche cruenta, Bert.; sur les racines des légumineuses. Mai, juin.
Stachys recta, L. Juin, juillet.
Orchis hircina, L.; les pelouses.
Ophrys aranifera, Sm.; les pelouses. Avril, mai.
— apifera, Sm.; les pelouses. Juin.
Medicago orbicularis, Allioni.; les pelouses. Eté.
— minima, Lam.; les pelouses. Eté.
Sedum sexangulare, L. Eté.
Ornithogalum sulphureum, Rœm. et Sch. Mai, juin.
Vincethoxicum officinale, Mænch.; lieux incultes. Eté.
Althæa hirsuta, L.; lieux incultes. Eté.
Veronica chamædris, L.; lieux incultes. Eté.
Rosa fœtida, Bast. Mai, juin.
Asplenium ruta muraria, L. (fougère) ; rochers. Eté.
Tussilago farfara, L.; les vignes. Février-avril.
Veronica acinifolia, L.; les vignes. Avril, mai.
Thlaspi arvense, L.; les vignes. Mai, juin.
— perfoliatum, L.; les vignes. Mai.

*** Animaux.

Au nombre des animaux de cette commune, nous citerons les suivants :

Le lérot (*Myoxus nitela*, L.) habite les Renières, etc.
L'ortolan (*Emberiza hortulana*, L.); oiseau de passage périodique; habite les vignes.
La grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.) ; sous les pierres, non loin du four à chaux de Sainte-Catherine.

Enfin, les mollusques présentent l'*Helix carthusiana*, Müll., sur les plantes ; l'*Helix sericea*, Müll., parmi le gazon ; et l'*Achatina lubrica*, Lam., sous les pierres.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1805, Mme veuve Meslin a fait construire un four à chaux à feu continu.

En 1808 et 1809, Mme veuve de la Bourdonnaye a fait construire deux fours à chaux à feu continu.

Ces fours, chauffés au charbon de terre, étaient alimentés avec le marbre de cette localité.

CHAMPTOCEAUX

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, à l'ouest du département, entre Drain et la Varenne.

Plusieurs ruisseaux, qui lui viennent de différentes communes, se réunissent en un seul qui se jette dans la Loire à l'est du bourg.

Sur la Loire, à l'est du bourg, se présente l'Ile-Neuve, et à l'ouest une autre île, mais de beaucoup plus étendue. Entre cette dernière île et le bourg, à Oudon même, se trouve un bac servant à relier les deux rives de ce fleuve.

Plusieurs routes importantes passent par cette commune : la route de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay, la route départementale de Saumur à la Varenne, etc.

Plusieurs fours à chaux sont établis sur le bord de la Loire.

La grande forêt du Parc fait partie de cette commune, dont le bourg, situé au sommet d'un coteau élevé d'environ 50 mètres, près de l'ancienne ville du même nom de Champtoceaux, en ruines

depuis des siècles — mais dont on voit encore les murs d'enceinte ainsi que quatre tours servant à sa défense — se trouve ainsi placé dans une position des plus agréables, sur la rive gauche de la Loire, à l'extrémité ouest de ce département.

Dans cette commune, l'on remarque les châteaux de la Brelaudière, de la Hardelière, etc.

Enfin, la paroisse de Champtoceaux, qui comme un grand nombre d'autres paroisses de ce département, aspirait à la possession d'une nouvelle église, voit ses vœux exaucés par le nouvel édifice, commencé en 1858 et terminé en 1859.

Cette commune est en outre le siége d'une justice de paix, d'un notariat, d'un receveur des domaines; la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, de deux médecins et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent, savoir : Champtoceaux, la Varenne, Landemont, Saint-Sauveur-de-Landemont, Saint-Laurent-des-Autels et Saint-Christophe-la-Couperie.

Superficie : 1,544 hectares, dont 185 hectares 86 ares en vignes, et 46 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1856, 1,528 habitants; en 1861, 1,563 habitants.

Bureau de poste : Ancenis.

Foires : le 23 avril, le lundi de la Pentecôte, le 22 juillet et le 29 septembre.

Distances : de Drain, 5 kil.; de la Varenne, 5 kil. 1/4 ; de Saint-Sauveur-de-Landemont, 8 kil.; de Saint-Florent-le-Vieil, 21 kil.; de Cholet, 49 kil.; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Isopyrum thalictroides, L.; coteaux. Avril.
Corydalis solida, Smith. (*C. bulbosa*, Dc.) ; coteaux. Mars, avril.
Campanula patula, L.? haies et fossés. Mai-juillet.
Hypericum montanum, L.; lieux incultes. Eté.
Euphorbia palustris, L.? lieux frais, humides. Eté.

SAINT-CHRISTOPHE-DE-LA-COUPERIE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Montrevault, entre la Boissière-du-Doré, Montrevault, le Fuilet, Saint-Laurent-des-Autels, Landemont et la limite du département de la Loire-Inférieure.

Quelques ruisseaux se montrent sur quelques parties.

La forêt de la Foucaudière fait partie de cette commune.

Superficie : 829 hectares, dont 16 hectares 26 ares en vignes, et 216 hectares 05 ares en bois.

Population : en 1856, 566 habitants ; en 1861, 575 habitants.

Bureau de poste : Saint-Laurent.

Distances : de Montrevault, 15 kil.; du Doré, 3 kil. ; du Fuilet, 7 kil.; de Saint-Laurent-des-Autels, 4 kil. 1/2 ; de Landemont, 6 kil.; de Champtoceaux, 14 kil.; de Cholet, 36 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune. Il fournit des terres argileuses employées à la confection de briques, carreaux, etc.

DRAIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, à l'est de Champtoceaux, entre cette commune et celle de Liré.

A Drain, comme à Bouzillé et Liré, plusieurs ruisseaux se réunissent en un seul, qui coule dans la direction de la Loire avant de verser ses eaux dans ce fleuve, à l'est de Champtoceaux.

La Loire entoure plusieurs îles qui dépendent de cette commune.

La route départementale de Saumur à la Varenne passe par le bourg.

Superficie : 1,905 hectares, dont 253 hectares 14 ares en vignes, et 293 hectares 87 ares en bois.

Population : en 1856, 1,407 habitants ; en 1861, 1,402 habitants.

Bureau de poste : Ancenis.

Distances : de Liré, 3 kil.; de Champtoceaux, 5 kil.; de Cholet, 47 kil.; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur métamorphique. — 2° Terrain devonien : *Marbre*.

Le premier terrain occupe la majeure partie de cette commune. Le second présente un dépôt de marbre d'un gris noirâtre, qui n'est au reste que la continuation d'une roche de même nature que l'on rencontre à Liré ainsi qu'à Bouzillé. Ce marbre fournit à l'alimentation de plusieurs fours à chaux.

En 1838, M. Devillaire fit construire un four à chaux, qui est alimenté avec le marbre de cette localité et chauffé au charbon de terre.

LANDEMONT

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Montrevault, sur les limites des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, ainsi

qu'entre Saint-Christophe-de-la-Couperie, Saint-Laurent-des-Autels et Saint-Sauveur-de-Landemont.

Quelques ruisseaux, affluents de la Divatte, la parcourent sur certains points, et la route de Nantes à Ancenis la traverse dans la direction du nord-ouest, en passant par le bourg.

La forêt du Parc occupe une partie de cette commune, l'autre portion de cette forêt dépend de Saint-Laurent-des-Autels.

Superficie : 1,867 hectares, dont 70 hectares en vignes, et 23 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 1,188 habitants; en 1861, 1,248 habitants.

Bureau de poste : Saint-Laurent-des-Autels.

Distances : de Montrevault, 18 kil. ; de Saint-Christophe-de-la-Couperie, 6 kil.; de Saint-Laurent-des-Autels, 5 kil.; de Saint-Sauveur-de-Landemont, 2 kil. 1/2 ; de Champtoceaux, 8 kil.; de Cholet, 45 kil.; d'Angers, 66 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-LAURENT-DES-AUTELS

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montrevault, entre le Fuilet, Liré, Saint-Sauveur-de-Landemont et Landemont.

Elle donne naissance à plusieurs ruisseaux qui se réunissent en un seul avant de se jeter dans la Loire, à l'est de Champtoceaux.

Le bourg est un point central que traversent plusieurs routes importantes, savoir : les routes stratégiques 1° de Nantes à Ancenis, 2° de Montaigu à Ancenis, 3° de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay, 4° le chemin de grande communication de Beaupreau à Saint-Laurent-des-Autels, et autres chemins d'intérêt secondaire.

Une brigade de gendarmerie à pied a sa résidence dans cette commune, qui est très-boisée, et dont la forêt de la Foucaudière et portion de celle du Parc font partie; le restant de cette dernière forêt dépend de la commune de Landemont.

Une briqueterie est établie au Bois-Barbotin.

Superficie : 1,855 hectares, dont 2 hectares 30 ares en vignes, et 282 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1856, 1,416 habitants; en 1861, 1,431 habitants.

Bureau de poste : Saint-Laurent-des-Autels.

Distances : du Fuilet, 5 kil. 1/2 ; de Liré, 8 kil.; de Champtoceaux, 9 kil.; de Montrevault, 13 kil.; de Cholet, 40 kil.; d'Angers, 61 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune. — Les terres argileuses sont employées à confectionner des tuiles, carreaux, etc.

LIRÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, en face d'Ancenis et entre Bouzillé et Drain.

Plusieurs ruisseaux la traversent du sud au nord, avant de se réunir à un seul, qui se rend à la Loire à l'est de Champtoceaux.

La route départementale de Saumur à la Varenne passe au nord du bourg, et la route stratégique de Nantes à Ancenis le traverse du sud au nord.

Cette commune, qui mérite bien d'être visitée par les botanistes, est le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin et d'une sage-femme, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Liré, Bouzillé et Drain.

Superficie : 3,182 hectares, dont 349 hectares 28 ares en vignes, et 37 hectares 11 ares en bois.

Population : en 1856, 2,265 habitants; en 1861, 2,310 habitants.

Bureau de poste : Ancenis.

Distance : de Bouzillé, 4 kil. 1/2 ; de Drain, 3 kil.; de Champtoceaux, 8 kil.; de Cholet, 47 kil.; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur, métamorphique. — 2° Terrain devonien : *Marbre.*

Le premier de ces terrains occupe la majeure partie de cette commune. Le second se rattache au terrain de même nature, au marbre de Drain et de Bouzillé. Il est exploité pour faire de la chaux.

** Plantes.

Allium oleraceum, L.; lieux cultivés. Eté.
Chenopodium bonus Henricus, L.; lieux incultes. Eté.
Teucrium botrys, L.; les champs. Eté.
Ervum ervilia, L.; les champs cultivés. Eté.
Tordilium maximum, L. ; les champs cultivés. Eté.
Mentha sylvestris, L.; bord de la Loire. Eté.
Anthriscus sylvestris, Hoffm.; lieux couverts, incultes. Eté.

DEPUIS LA MÉTAIRIE DE LA GARENNE JUSQU'AUX FOURS A CHAUX DE LIRÉ (MARBRE GRIS NOIRATRE).

Alyssum calycinum, L.; lieux sablonneux. Mars, avril.
Ophrys aranifera,, Smith.; parmi le gazon.
— apifera, Smith.; parmi le gazon.

Orchis hircina, Crantz.; parmi le gazon.
Trifolium scabrum, L.; parmi le gazon. Mai.
— Bocconi, Savi.; parmi le gazon. Juin, juillet.
Medicago Gerardi, Wild. (*M. cinerascens*, Jord.); parmi le gazon. Mai-juillet.
— ambigua, Jord. (*M. orbicularis*, Auct. plur.) Mai-juillet.
Teucrium montanum, L.
Helianthemum pulverulentum, Dc. var. *planifolium*; butte de la Garenne. Eté.
Nepeta cataria, L.; près la métairie de la Garenne. Eté.
Melica Nebrodensis, Parlat. (*M. ciliata*, Auct. plur.); bord des chemins, etc. Eté.
Rosa fœtida, Bast.; haies, buissons, etc. Mai, juin.
Cerastium arvense, L.; champs, etc.
Dactylis hispanica, Roth.; lieux incultes. Mai-juillet.
Mentha sylvestris, L.; près le four à chaux de Liré.
Ceterach officinarum, Dc. (fougère); talus de fossés, etc.
Sphæria deusta, Offm.; sur un frêne.

PRAIRIES.

Trifolium maritimum, Huds. (*T. irregulare*, Pourr.) Mai, juin.
Cirsium tuberosum, Allioni; prairies humides. Mai, juin.
Scutellaria hastifolia, L.; haies et fossés des prairies. Juin, juillet.

*** Animaux.

Au nombre des mollusques, se présentent : l'Helix sericea, Mul., des buttes de la Garenne; ainsi que le Planorbis fragilis, Millet, que l'on rencontre dans les flaques d'eau et fossés des prairies qui bordent la Loire.

CHAPITRE III. — SOUVENIRS HISTORIQUES.

En 843, il se tint un concile à Liré, d'où sortirent quatre canons, dont les deux premiers lancèrent anathème contre les personnes qui veulent secouer le joug du roi.

Le poète Joachim du Bellay est né à Liré (xve siècle).

C'est encore dans cette commune, au port des Léards, situé vis-à-vis Ancenis, que le 19 octobre 1793, l'armée vendéenne, forte d'environ 60,000 hommes, effectua sans encombre son passage de la Loire.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Dès 1770, il existait déjà un four à chaux dans cette commune, et ce n'est que cinquante et quelques années plus tard que d'autres fours furent construits.

En 1829 et 1833, M. Duhoux (Victor) fit élever deux fours à chaux permanents : l'un situé au village du Fourneau, l'autre au bas du bourg de Liré.

En 1835, M. Lemarié (Achille) a fait construire un four à chaux permanent. Tous ces fours, alimentés par le marbre de la localité, sont chauffés au charbon de terre.

En 1834, un four à briques a été établi par M. Corroyer.

SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune qui, par la Divatte, touche à l'ouest le département de la Loire-Inférieure, est située au sud de Champtoceaux, entre Saint-Laurent-des-Autels, la Varenne et Landemont.

Elle est traversée par quelques ruisseaux ; et un chemin vicinal, de Landemont à Champtoceaux, passe par le bourg de Saint-Sauveur-de-Landemont.

Superficie : 4,471 hectares, dont 12 hectares 98 ares en vignes, et 204 hectares 75 ares en bois.

Population : en 1856, 896 habitants; en 1861, 895 habitants.

Bureau de poste : Saint-Laurent-des-Autels.

Distances : de Saint-Laurent-des-Autels, 5 kil.; de la Varenne, 10 kil.; de Landemont, 2 kil. 1/2; de Champtoceaux, 6 kil.; de Cholet, 43 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** **Plantes.**

Impatiens noli tangere, L.; bords de la Divatte (Lloyd.). Plante rare. Juin-août.
Primula variabilis, Goup.; lieux frais, ombragés. Mars-mai.

LA VARENNE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHAMPTOCEAUX.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée au nord par la Loire et à l'ouest par la Divatte — petite rivière, affluent de la Loire, qui sépare les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure — est située entre Saint-Sauveur-de-Landemont et Champtocé. Ainsi arrosées par ces deux cours d'eau, les vastes prairies que l'on rencontre entre la Loire et la Divatte fournissent de bons et nombreux produits.

Un ruisseau, affluent de la Divatte, la traverse de l'est à l'ouest, et la route départementale de Saumur à la Varenne la traverse également, mais en suivant le cours de la Loire.

Sur la rive gauche de la Divatte, dans un lieu des plus agréables, on remarque une grotte connue sous le nom de *Perthuis-Cherain.*

Superficie : 1,168 hectares, dont 240 hectares 96 ares en vignes, et 21 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 1,187 habitants; en 1861, 1,213 habitants.

Bureau de poste : Ancenis.

Distances : de Saint-Sauveur-de-Landemont, 10 kil.; de Champtoceaux, 6 kil.; de Cholet, 50 kil.; d'Angers, 66 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Ribes rubrum, L.; bords de la Divatte.
Impatiens noli tangere, L.; bords de la Divatte (Lloyd). Juin–août.
Plante très–rare dans le département de Maine-et–Loire.

CANTON DE CHEMILLÉ

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton est borné au nord par ceux de Saint-Florent et de Chalonnes, au sud par le canton de Cholet, à l'est par les cantons de Vihiers et de Thouarcé, et à l'ouest par celui de Beaupreau.

Il est baigné en partie par l'Hyrôme, qui y prend sa source, ainsi que par un grand nombre de ruisseaux.

Ce canton, comme nous allons avoir l'occasion de le faire remarquer, présente un grand intérêt par l'importance de son commerce, non-seulement de bestiaux, mais encore par ses produits manufacturés.

Plusieurs routes importantes le traversent dans différents sens.

Enfin, la majeure partie des communes de ce canton, comme celles de celui de Cholet, fournit un grand nombre de tisserands, occupés pour la plupart au tissage qui leur est commandé par les fabriques dites de Cholet, bien qu'elles appartiennent, pour un grand nombre, au canton de Chemillé.

DIVISION.

Le canton de Chemille comprend les communes dont les noms suivent : la Chapelle-Rousselin, Chemillé, Sainte-Christine, Cossé, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, la Jumellière, Saint-Lézin, Melay, Neuvy et la Tourlandry. Total : dix communes.

Superficie : 21,441 hectares.

Population : en 1856, 16,399 habitants; en 1861, 16,122 habitants.

LA CHAPELLE-ROUSSELIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur un terrain élevé, à l'ouest de Chemillé, entre Jallais, Chemillé et Saint-Lézin.

Plusieurs ruisseaux se montrent sur quelques points ; et la route stratégique de Poitiers à Nantes passe par le bourg.

Superficie : 1,254 hectares, dont 48 ares en vignes, et 11 hectares 74 ares en bois.

Population : en 1856, 840 habitants ; en 1861, 818 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de Jallais, 5 kil. 1/2 ; de Beaupreau, 16 kil.; de Saint-Lézin, 5 kil.; de Chemillé, 5 kil.; de Cholet, 24 kil.; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain primitif ou granitique. — 2° Terrain silurien inférieur métamorphique.

Le premier de ces terrains fournit un mamelon assez restreint (environ 3,000 mètres de diamètre), détaché de la formation granitique qui occupe au sud une étendue considérable. Ce mamelon est situé entre la Chapelle-Rousselin, Chemillé, Jallais et Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde. Le second terrain occupe toute l'étendue de cette commune.

CHEMILLÉ

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Chalonnes et de la Jumellière, entre Gonnord, Chanzeaux, la Jumellière, Saint-Lézin, la Chapelle-Rousselin, Jallais, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde et Melay.

Un grand nombre de ruisseaux, affluents de l'Hyrôme — qui au Pont-Barré se jette dans le Layon — la traversent en différents sens.

La route impériale d'Angers aux Sables-d'Olonnes, la route départementale de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois et celle de Saumur à Nantes, traversent la ville de Chemillé ainsi que plusieurs chemins d'intérêts divers.

Superficie : 4,922 hectares, dont 154 hectares 22 ares en bois.

Population : en 1856, 4,882 habitants ; en 1861, 4,703 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Foires : premier jeudi de janvier, premier jeudi de février, le jeudi de la Mi-Carême, premier jeudi après Pâques, premier jeudi de mai, premier jeudi de juin, premier jeudi de septembre, premier jeudi de novembre. — Marché tous les jeudis.

Distances : de Chalonnes, 17 kil.; de la Jumellière, 8 kil.; de Gonnord, 10 kil.; de Chanzeaux, 10 kil.; de Saint-Lézin, 5 kil. 1/2; de la Chapelle-Rousselin, 5 kil.; de Jallais, 11 kil.; de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 8 kil.; de Melay, 5 kil.; de Cholet, 19 kil.; d'Angers, 37 kil.

La commune de Chemillé est divisée en deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Pierre ; cette dernière, située vers le nord, est distante de la ville d'environ 1 kil. 1/2.

La ville, petite, mais agréablement située et florissante par son commerce de bestiaux et de tissus, présente en outre un passage des plus fréquentés. Ses environs offrent des sites des plus agréables dus à de petits vallons dont quelques-uns bordent l'Hyrôme.

Elle est le siége d'une justice de paix, de deux notariats, du comice agricole du canton de Chemillé, fondé en 1844 ; d'un dépôt d'étalons ; la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Chemillé, Saint-Lézin, la Chapelle-Rousselin et Melay ; d'un receveur de l'enregistrement, d'une station d'étalons pour la monte, d'une compagnie de pompiers ; de deux médecins, d'un officier de santé et d'une sage-femme.

Une congrégation des sœurs de Notre-Dame-de-Fontevrault est venue se fixer à Chemillé.

Enfin, cette ville, qui possède un hospice, a établi non-seulement un octroi, mais encore un droit de 10 centimes, perçu pour chaque bœuf qui est conduit aux marchés de Chemillé.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune, et fournit diverses variétés de schiste, de petrosilex, etc.

A la Verdonnière, l'on remarque une source minérale ferrugineuse.

** Plantes.

Orchis morio, L., var. laciniata ; bord des champs, les prés, etc. mai.
Allium ursinum, L.; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Chærophyllum sylvestre, L.; bord des chemins, etc., autour de la ville. (M.) Eté.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch.; prés et pâturages. Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God.; les prés, etc. Mai, juin.
Astrocarpus purpurascens, Neck.; lieux incultes. Eté.
Brassica cheiranthus, Vil.; lieux incultes. Eté.
Scleranthus perennis, L.; lieux incultes. Eté.
Galium saxatile, L.; coteaux. Eté.
Pimpinella magna, L.; lieux ombragés. Eté.
Eufragia viscosa, Bench. (*Bartsia viscosa*, L.) ; lieux incultes. Juin-août.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

La commune de Chemillé, comme nous l'avons déjà dit, se compose de deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Pierre. L'église Notre-Dame, remarquable par son architecture du style romano-byzantin et sa bonne conservation, l'est encore davantage par son clocher, que les archéologues citent comme un modèle parfait dans ce genre d'architecture.

Dans l'intérieur de l'église, M. le vicaire de cette paroisse découvrit à l'automne de l'année 1857, des peintures murales représentant des bêtes de l'Apocalypse (apparitions de saint Jean).

L'église Saint-Pierre, de même époque que la précédente, présente aussi une tour romane, qui souvent a servi de forteresse aux royalistes pendant la guerre de la Vendée.

De l'ancien château fort de Chemillé, qui sous la Ligue soutint, ainsi que la ville, plusieurs siéges (en 1586 et 1590), il ne reste plus que des ruines, et quelques parties des murs d'enceinte de la ville.

Pétronille de Chemillé, de noble famille, et première abbesse de Fontevrault, est née dans cette commune.

Un couvent de Fontevristes s'y constitua vers 1801 par la réunion de quelques religieuses de Fontevrault échapées à la révolution. Cette communauté se trouve dépositaire du cœur du bienheureux Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault. Elle possède en outre un bâton abbatial qui a appartenu au même fondateur (1).

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

A Chemillé comme à Cholet, deux genres principaux d'industrie se partagent les intérêts des habitants : 1° l'engraissement des animaux domestiques, particulièrement celui des bœufs ; 2° la filature et les tissus.

Engraissement des bœufs.

L'engraissement des bœufs est pour Chemillé, ce qu'il est pour Cholet, Montrevault et Monfaucon, un genre d'industrie d'un haut intérêt, et qui mérite à tous égards la considération qui lui est acquise (voy. *Cholet*).

Le marché pour la vente des animaux en question est fixé, pour Chemillé, au jeudi de chaque semaine, depuis décembre jusqu'à la fin de juin.

En ce qui concerne, au reste, cette partie si intéressante de l'agriculture, voy. *Cholet*.

Filature, tissage et blanchisserie.

Les filatures de lin et de laine, et les tissus qui en dérivent sont encore pour Chemillé, ainsi que le blanchissage des toiles, une source féconde de produits dont, à raison de son importance, nous devons donner un aperçu.

1° La filature de lin de MM. Gourdon frères, établie en 1847, est située aux Quatre-Moulins, et a pour moteur une machine de douze chevaux.

Le nombre des broches est de 1,000 à 1,200 ; et les fils du nº 12

(1) Ce bâton est figuré dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, juillet, 1860.

au n° 35, sont employés dans le pays pour toiles et chaînes de flanelles.

Ces Messieurs ont établi, dans l'ancienne filature de MM. Joûbert-Bonnaire et Cie, à Saint-Pierre-de-Chemillé, une filature de laine de 10 à 12 cardes, 12 à 1,300 broches, et produisant par jour 125 kilos de laine, dont la majeure partie est employée à faire des flanelles.

Le moteur de cette filature est une chute d'eau.

Dans cet établissement, l'on fait aussi usage d'une machine à défaire les chiffons de laine, dont le produit est mêlé et filé avec de longues laines.

2° La filature de laine de M. Piednoir, établie en 1844 dans une ancienne papeterie, a pour moteur une roue hydraulique ainsi qu'une machine de la force de six chevaux. Elle fait fonctionner six cardes, huit cents broches, et produit par jour 100 kilos de laine, employés dans le pays pour flanelles et grosses étoffes. — Quant aux tisseurs, ils appartiennent à Chemillé et aux communes environnantes.

3° Enfin, il existe dans cette commune une blanchisserie renommée pour le beau blanc qu'elle procure aux toiles : celle de M. André Guillot. Nous ignorons si cette localité en possède d'autres.

SAINTE-CHRISTINE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Chalonnes, entre Neuvy, la Jumellière, Saint-Laurent-de-la-Plaine et Saint-Quentin-en-Mauges. Plusieurs ruisseaux, affluents du Layon, en parcourent différents points; et l'ancienne route stratégique de Montjean à Jallais passe par le bourg.

Elle est la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied.

Superficie : 952 hectares, dont 65 hectares 92 ares en bois.

Population : en 1856, 1,006 habitants; en 1861, 943 habitants.

Bureau de poste : Sainte-Christine.

Foires : le 25 avril, le 11 juin, le 10 août et le 18 octobre.

Distances : de Chalonnes, 11 kil.; de Neuvy, 3 kil.; de la Jumellière, 11 kil.; de Saint-Laurent-de-la-Plaine, 6 kil.; de Saint-Quentin-en-Mauges, 5 kil. 1/4 ; de Chemillé, 10 kil.; de Cholet, 31 kil.; d'Angers, 35 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

COSSÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Chemillé, entre la Salle-de-Vihiers, Melay, Chemillé, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde et la Tourlandry. De nombreux ruisseaux, affluents du Layon, se montrent sur certains points; et la route départementale de Saumur à Nantes passe à l'est du bourg.

Le bourg de Cossé, occupé en grande partie par des tisserands, a cela de particulier d'avoir été placé au pied de deux coteaux situés entre les deux points les plus élevés des Gardes (la Salle-de-Vihiers et les Gardes), ce qui lui donne un aspect remarquable qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Superficie : 1,329 hectares, dont 173 hectares 34 ares en bois.

Population : en 1856, 532 habitants; en 1861, 537 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de la Salle-de-Vihiers, 4 kil.; de Meslay, 2 kil. 1/2 ; de Chemillé, 7 kil.; de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 5 kil.; de la Tourlandry, 3 kil.; de Cholet, 20 kil.; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain granitique : *Roches diverses.* — 2° Terrain silurien inférieur métamorphique.

Le terrain granitique de cette localité fournit — indépendamment des *Eurites* (roches feldspatiques compactes avec quelques minéraux disséminés dans la pâte), si répandues dans cette contrée — un gisement de *kaolin* (feldspath commun en décomposition) assez considérable pour mériter de fixer l'attention de l'industrie. Cette matière, propre à la fabrication de la porcelaine, forme, à la métairie de la Thomasserie, un dépôt de deux mètres de puissance sur une surface non déterminée. C'est au reste, pour le département de Maine-et-Loire, le seul de ce genre reconnu jusqu'à ce jour.

Quant au terrain silurien inférieur, on le rencontre plus au nord.

SAINT-GEORGES-DU-PUY-DE-LA-GARDE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, dont la paroisse des Gardes fait partie, est située au sud de Chemillé, entre la Tourlandry, Cossé, Chemillé, la Jubaudière et Trémentine. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Hyrôme, prennent leur origine pour la plupart au nord du bourg, lequel touche à l'ouest la route impériale d'Angers aux Sables.

Elle présente en outre le point le plus élevé, non-seulement de la chaîne granitique, connue sous la dénomination de *Coteaux des Gardes*, mais encore de tout le département, son altitude superocéanique étant de 195 mètres.

C'est du reste un pays pittoresque, giboyeux et qui nous a présenté, en chassant sur ses coteaux, des perdrix rouges dont la taille,

plus forte qu'en d'autres lieux, a fait donner à ces oiseaux le nom de *Bartavelles*, bien que ce nom spécifique ne leur convienne aucunement.

La paroisse des Gardes possède un couvent de religieuses trappistines, situé non loin de l'église Notre-Dame, qui est en grande vénération dans le pays.

Nous devons citer un recueil de fables, dû aux élucubrations poétiques d'un tisserand de cette paroisse, nommé Blanchard, et qui a été imprimé en 1836.

Enfin, la commune de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde fournit plus de 400 tisserands, occupés pour la plupart à la confection de mouchoirs fil et coton, dits *mouchoirs Cambray*. Ces tisserands, d'ailleurs, qui ont la réputation de faire dans ce genre les plus beaux mouchoirs de la fabrique (fabrique de Cholet), travaillent généralement pour le compte de fabricants, soit des environs, soit de Cholet même.

Superficie : 2,509 hectares, dont 46 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1856, 1,134 habitants ; en 1861, 1,075 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de la Tourlandry, 5 kil. 1/2 ; de Cossé, 5 kil.; de la Jubaudière, 12 kil.; de Trémentine, 4 kil.; de Chemillé, 8 kil.; de Beaupreau, 22 kil.; de Cholet, 11 kil. 1/4 ; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou terrain granitique. — 2° Terrain silurien inférieur métamorphique.

Le terrain primitif occupe toute la chaîne granitique de cette contrée et présente l'eurite, roche qui forme le plateau très-élevé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde. Ce même plateau recèle aussi la siénite ; et les schistes du terrain métamorphique se montrent non loin de là. — Au reste, voy. *Cholet*.

LA JUMELLIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située au sud de Chalonnes et au nord de Chemillé, entre Chanzeaux, Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Neuvy et Saint-Lézin, est baignée par plusieurs ruisseaux, affluents du Layon; et la route départementale de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois, qui passe au milieu du bourg, la traverse du sud au nord.

Le château de la Fautrière est situé au nord-ouest, sur une élévation d'où la vue s'étend au loin.

Enfin, la Jumellière est la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : la Jumellière, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Neuvy et Sainte-Christine.

Superficie : 2,909 hectares, dont 10 hectares 72 ares en vignes, et 82 hectares 68 ares en bois.

Population : en 1856, 1,673 habitants; en 1861, 1,735 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de Chalonnes, 9 kil.; de Chanzeaux, 7 kil. 1/4; de Saint-Lambert-du-Lattay, 12 kil.; de Saint-Laurent-de-la-Plaine, 8 kil.; de Neuvy, 8 kil.; de Saint-Lézin, 5 kil.; de Chemillé, 8 kil.; de Cholet, 30 kil.; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-LÉZIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Chemillé, entre cette ville et la Jumellière, Neuvy et Chanzeaux.

Elle donne naissance à l'Hyrôme, ainsi qu'à plusieurs ruisseaux, également affluents du Layon.

Plusieurs routes d'intérêts divers arrivent au bourg.

Dans cette commune, M. Mignonnette a créé, par des travaux appropriés, un établissement de sangsues.

Superficie 1,308 hectares, dont 130 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 958 habitants; en 1861, 919 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de la Jumellière, 5 kil.; de Neuvy, 5 kil.; de Chanzeaux, 16 kil.; de Chemillé, 6 kil.; de Cholet, 25 kil.; d'Angers, 38 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Ficaria ranunculoides, Mænch. var. fl. albo-lacteo; les prés de la métairie de la Chauvinière. Mars, avril.
Eufragia viscosa, Bench.; lieux incultes, etc. Eté.
Chærophyllum sylvestre, L.; bord des haies, des chemins. Eté.

MELAY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Chemillé, entre cette ville, les Gardes et Cossé. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Hyrôme, la traversent du sud au nord. La route départementale de Saumur à Nantes passe à l'est du bourg ; le chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier se montre à l'ouest. Dans cette direction l'on voit aussi le château de Bouzillé.

Superficie : 2,270 hectares, dont 32 hectares 95 ares en bois.

Population : en 1856, 1,500 habitants; en 1861, 1,430 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : des Gardes, 5 kil. ; de Cossé, 2 kil. 1/2 ; de Chemillé, 5 kil. ; de Cholet, 22 kil. ; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

NEUVY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Chemillé, entre Saint-Lézin, la Jumellière, Sainte-Christine et le Pin-en-Mauges. Elle

est baignée par le Jeu, affluent du Layon. Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Vers nord se présente le château du Lavoir, sur les dépendances duquel le propriétaire, M. de la Paumelière, a établi un réservoir destiné à élever des sangsues.

Superficie : 1,814 hectares, dont 2 hectares 39 ares en bois.

Population : en 1856, 1,160 habitants; en 1861, 1,183 habitants.

Bureau de poste : Sainte-Christine.

Distances : de Saint-Lézin, 5 kil. ; de la Jumellière, 8 kil.; de Sainte-Christine, 3 kil.; du Pin-en-Mauges, 6 kil. 1/4 ; de Chemillé, 11 kil.; de Cholet, 25 kil. 1/2 ; d'Angers, 39 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

LA TOURLANDRY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE CHEMILLÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui se trouve placée sur une colline élevée, est située au sud de Chemillé, entre Coron, la Salle, Cossé, les Gardes et Vezins.

Divers ruisseaux, affluents de l'Evre et de l'Hyrôme, occupent certains espaces; et plusieurs chemins d'intérêts divers, ainsi que celui de grande communication de Chemillé à Maulévrier, traversent le bourg.

La Tourlandry présente un monument celtique, un peulvan,

connu sous le nom de *Grosse-Pierre* ou *Pierre de la Rigaudière*, de 3m55 de hauteur, et 5m30 de circonférence. (Voy. *pl.* 72, d'après un dessin de M. Gaston, mais que nous avons réduit.)

De l'ancienne baronnie de la Tourlandry, il ne reste que des ruines.

Enfin, la Tourlandry, qui fournit soixante fabricants et cent tisserands, confectionne exclusivement des mouchoirs blancs, tout fil.

Superficie : 2,174 hectares, dont 12 hectares 2 ares en bois.

Population : en 1856, 1,762 habitants; en 1861, 1,799 habitants.

Bureau de poste : Chemillé.

Distances : de Coron, 4 kil. 1/3; de la Salle, 5 kil.; de Cossé, 3 kil.; des Gardes, 3 kil. 1/2; de Vezins, 2 kil. 1/2 ; de Chemillé, 9 kil.; de Cholet, 17 kil.; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *granitique*, qui occupe toute l'étendue de cette commune, se compose en grande partie de syénites, mais celles-ci enclavées dans les eurites.

CANTON DE CHOLET

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton, situé au sud de ce département, est borné de ce côté par le département de la Vendée et celui des Deux-Sèvres, au nord par les cantons de Chemillé et de Beaupreau, à l'ouest par celui de Montfaucon, et à l'est par le canton de Vihiers.

Il donne naissance à un grand nombre de ruisseaux, afflüents de l'Evre et de la Moine, qui arrosent parfaitement cette contrée, et dont l'industrie agricole ou manufacturière a su tirer parti. Un certain nombre d'étangs, et les forêts de Vezins, du Breil-Lambert, de Cholet et de Mazières, appartiennent encore à ce canton, qui est traversé, au reste, par un grand nombre de routes et de chemins d'une haute importance.

C'est encore dans ce canton, comme dans celui de Chemillé, que l'on rencontre ces filatures ou fabriques de tissus divers, si renommées pour les produits qu'elles fournissent au commerce, et qui emploient des milliers de bras, sans nuire en rien à cet autre genre d'industrie : l'engraissement des bœufs et des moutons, si remarquables d'ailleurs par le poids et la qualité auxquels ils parviennent. Au reste, voy. *Cholet*.

Quant aux productions naturelles, si elles ne sont pas très-variées dans l'arrondissement de Cholet, il faut reconnaître cependant que c'est le canton de Cholet qui en fournit le plus grand nombre.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : les Cerqueux-de-Maulévrier, Chanteloup, Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Maulévrier, Mazières, Nuaillé, la Séguinière, la Tessoualle, Trémentine, Vezins, Yzernay. Total, 12 communes.

Superficie : 34,315 hectares.

Population : en 1856, 27,195 habitants ; en 1861, 28,659 habitants.

LES CERQUEUX-DE-MAULÉVRIER

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Maulévrier, sur les confins du département des Deux-Sèvres, entre Somloire et Yzernay.

Divers ruisseaux, affluents de la petite rivière de Louère, y prennent naissance ; et plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Enfin, la fabrique de Cholet étend ses relations de tissage jusque dans cette commune, qui fournit un certain nombre de tisserands.

Superficie : 1,344 hectares, dont 29 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 649 habitants ; en 1861, 653 habitants.

Bureau de poste : Maulévrier.

Distances : de Maulévrier, 9 kil. ; de Somloire, 5 kil. ; d'Yzernay, 6 kil. ; de Cholet, 22 kil. ; d'Angers, 70 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *granitique* occupe toute l'étendue de cette commune.

Une roche de ce terrain a fourni un peulvan du nom de *Pierre levée*, situé sur la ferme de la Petite-Foucherie. Ce monument celtique se compose de deux pierres superposées, de forme cylindracée. Sa hauteur est de $3^{m},10$, et sa circonférence de $6^{m},50$. Un rouler, paraît-il, a été reconnu dans cette commune. Voy. *Rép. arch.*, année 1860, p. 37.

CHANTELOUP

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Vezins, entre la Plaine, Vezins, Nuaillé et Tout-le-Monde. Un grand nombre de ruisseaux

y prennent naissance. Les premières eaux de la Moine sont fournies par le grand étang situé dans les vastes landes de Chanteloup, qui bordent à l'ouest la forêt de Vezins.

Le chemin de grande communication de Chemillé passe à l'ouest du bourg, où arrivent au reste, plusieurs autres chemins d'intérêts divers.

Superficie : 2,683 hectares, dont 801 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1856, 1,102 habitants; en 1861, 1,132 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Vezins, 3 kil. 1/2; de la Plaine, 5 kil.; de Nuaillé, 10 kil.; de Tout-le-Monde, 9 kil.; de Cholet, 18 kil.; d'Angers, 52 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain granitique, dont les eurites occupent une grande partie de cette commune ; et des terres plus ou moins argileuses sont employées pour la confection de briques, carreaux, etc.

CHOLET

(CHEF-LIEU DE CANTON ET D'ARRONDISSEMENT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située au sud et presque à la limite du département de Maine-et-Loire, n'étant séparée de celui de la Vendée que par la Tessoualle, est ainsi placée entre Mazières, Nuaillé, Saint-Léger, la Séguinière et Saint-Christophe-du-Bois. Elle est la plus étendue en territoire de tout l'arrondissement.

La Moine (1), en suivant différentes directions, la traverse du

(1) La Moine se jette dans la Sèvre-Nantaise à Clisson (Loire-Inférieure).

sud au nord pour une partie, et de l'est à l'ouest pour une autre portion. Un grand nombre de ruisseaux, affluents de cette rivière ainsi que de l'Evre, la parcourent aussi en différents sens.

Plusieurs routes de premier ordre traversent la ville de Cholet, savoir : la route impériale de Saumur aux Sables ; les routes départementales 1° de Cholet à Beaupreau, 2° de Châtillon au Coudboureau, 3° de Cholet à Chalonnes, de même que le chemin de grande communication de Cholet à Pouzauges, et plusieurs autres chemins d'intérêts divers.

Enfin, la vaste forêt de Cholet et partie de celle de Breil-Lambert, ainsi qu'un certain nombre d'étangs que nous aurons occasion de citer, complètent la partie géohydrographique de cette commune.

Superficie : 7,040 hectares, dont 476 hectares 21 ares en bois.

Population : en 1856, 11,775 habitants; en 1861, 12,735 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Foires : le premier samedi de chaque mois. (Voyez au reste *au chapitre IV.*)

Distances : de Mazières, 6 kil.; de Nuaillé, 8 kil.; de Saint-Léger, 10 kil.; de la Séguinière, 4 kil. 1/2; de Saint-Christophe-du-Bois, 6 kil. 1/2 ; de la Tessoualle, 7 kil.; de Beaupreau, 19 kil.; d'Angers, 60 kil.

Cholet et ses environs furent souvent, pendant les guerres de la Vendée, le théâtre de sanglants combats ; mais celui du 17 octobre 1793, fut décisif : Bonchamp et d'Elbée y furent blessés mortellement. L'armée vendéenne, ne pouvant résister à l'armée de Mayence, commandée par Kléber, Marceau, etc., se vit forcée de passer la Loire. (*Histoire de la guerre de la Vendée.*)

Cholet, incendié deux fois pendant la guerre de la Vendée, mais rebâti en dernier lieu sur un plan régulier, est maintenant une ville saine, aérée, et que sa position sur la Moine rend on ne peut plus agréable.

Depuis 1857, elle est devenue le siége de la sous-préfecture, qui dans le principe était à Beaupreau.

Divisée en deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Pierre, la ville de Cholet est administrée par un maire et deux adjoints, et desservie 1° par le curé de Notre-Dame et ses deux vicaires, 2° par le curé de Saint-Pierre et son vicaire, ainsi que par l'aumônier de l'hôpital

Elle est encore le siége du tribunal civil, d'une justice de paix, de trois notariats, d'un tribunal de commerce, d'une chambre consultative des arts et manufactures, d'un conseil de prud'hommes,

d'une caisse d'épargne, d'un comité communal d'instruction publique, d'une commission administrative des hospices, d'un bureau de bienfaisance, de deux salles d'asile, d'une école d'enseignement mutuel, d'une école dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne, d'une école gratuite de filles, dirigée par deux sœurs de la Sagesse, de deux pensionnats, dirigés, l'un par Mlle Alliot, l'autre par Mlles de Sainte, enfin, d'un collége d'ancienne création, dirigé par des ecclésiastiques.

Elle est la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Cholet, la Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Mazières ; d'une brigade de gendarmerie à cheval et d'une brigade à pied, d'un commissaire de police, d'un garde-champêtre, d'un dépôt d'étalons, de quatre médecins, deux chirurgiens, deux sages-femmes et quatre pharmaciens.

En 1851, elle a institué une commission des courses, fondé en 1839 une Société d'agriculture et d'industrie ainsi qu'un comice agricole, une société d'horticulture. Enfin cette ville compte encore au nombre de ses institutions une société philharmonique établie en l'année 1852, et qui en janvier 1857 a donné son cinquième concert, dans lequel des chœurs de quarante amateurs ont eu de grands succès.

Cholet possède en outre une imprimerie et plusieurs journaux périodiques.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *granitique* de cette commune — ou pour mieux dire du canton de Cholet — en occupe toute l'étendue, soit par le granit, les eurites ou les syénites qui le constituent.

Obs. Par rapport aux productions naturelles de cette contrée, nous devons faire remarquer qu'après les roches et les minéraux qu'elle renferme, le terrain granitique du canton, ou pour mieux dire de tout l'arrondissement de Cholet, a fourni peu de choses intéressantes aux exigences habituelles de nos explorations sur d'autres points de ce département. Ainsi les plantes et les animaux de ce terrain nous donneront assez généralement peu d'espèces remarquables à citer. Cependant comme Cholet et ses environs font une exception à cette règle générale, nous avons cru devoir rassembler dans un seul et même article, mais facile à diviser, tout ce qui peut se rapporter tant aux roches et minéraux qu'aux

plantes et aux animaux que l'on rencontre dans cet arrondissement, en prenant toutefois Cholet pour point de départ. Ainsi nous dirons avec MM. Lechâtellier et Cacarrié et d'après nos observations particulières, en parlant du terrain granitique, que Tilliers, la Renaudière, Cholet et Yzernay sont situés sur une ligne qui sépare à peu près le granit des eurites. Ainsi toutes les communes dont les noms suivent se trouvent placées sur le granit, le granit commun. Telles sont :

Montfaucon, Saint-Germain, Saint-Crespin, Montigné, Torfou, le Longeron, Saint-Christophe-du-Bois, la Tessoualle, Maulévrier, Mazières, Yzernay, et les Cerqueux-de-Maulévrier.

Les communes suivantes, bien qu'appartenant au terrain granitique, se rapportent à l'eurite ; telles sont : Somloire, la Plaine, Saint-Paul-du-Bois, Saint-Hilaire-du-Bois, la Salle-de-Vihiers, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, Chanteloup, la Crilloire, Tout-le-Monde, Nuaillé, Cholet, la Séguinière, Saint-Léger-des-Bois, Saint-André-de-la-Marche et la Renaudière.

Enfin, et toujours dans le même terrain, la syénite, mais enclavée dans les eurites, se montre dans les communes ci-après : Trémentine, Vezins, la Tourlandry et Coron.

Les trois genres de rochers : le granit, l'eurite et la syénite, qui constituent principalement le terrain de cette contrée, ne sont pas tellement limités par la circonscription des communes que nous venons d'énumérer, que quelques-unes d'elles ne renferment les deux et même les trois genres de roches en question.

Ainsi, Cholet présente le granit, l'eurite et la syénite ; Yzernay, Mazières, la Séguinière et Saint-André-de-la-Marche recèlent le granit et l'eurite ; tandis que Saint-Hilaire-du-Bois, la Salle-de-Vihiers montrent l'eurite et en même temps les schistes du terrain métamorphique. St.-Georges-du-Puy-de-la-Garde présente l'eurite, la syénite et les schistes du terrain métamorphique ; enfin, Trémentine et la Tourlandry possèdent l'eurite et la syénite. Cet arrondissement montre encore le granit à la Chapelle-Rousselin, où il forme un îlot de peu d'étendue au milieu du terrain métamorphique.

Aux principales roches que nous venons d'indiquer comme roches constitutives du terrain granitique, nous allons en ajouter d'autres, ainsi que les principaux minéraux qui les accompagnent, tels que :

Granit commun : toute la première série des communes situées dans le terrain granitique, qui recèle quelquefois le granit à gros cristaux de feldspath, ainsi que le granit dioritique (granits modernes).

Granit à grains fins, porphyroïde : au sud de Cholet.

Eurite : toute la seconde série des communes situées dans le terrain granitique.

L'eurite se présente en une bande plus ou moins montueuse et forme un plateau très-élevé à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, ainsi qu'à la Salle-de-Vihiers. — L'eurite recèle des roches petro-siliceuses ou feldspathiques.

Syénite : toute la troisième série des communes situées dans le terrain granitique, mais enclavée dans les eurites, entre Trémentine et Coron (1).

Diorite : roche granitoïde, contenant du mica et du diallage. De Cholet au bas de la promenade, ainsi que de Maulévrier.

Roche amphibolique formée d'albite, d'amphibole et de mica bronzé ; près de Maulévrier.

Roche granitoïde (talschiste), composée de feldspath rose, de quartz et de quelques parties de talc. Près de la Séguinière.

Roche feldspatique compacte, cristallisée. A deux cents mètres au nord d'Yzernay, sur la route de Vihiers.

Roche petrosiliçeuse, grossièrement schisteuse. Au nord de la Beverie, commune d'Yzernay.

Feldspath rosâtre, marqué de taches verdâtres, un peu fibreux. Au nord de Cholet, ainsi qu'à Yzernay.

Feldspath blanc-jaunâtre, avec des taches vertes, un peu schisteux. A Saint-Léger-des-Bois, près de Cholet.

Petrosilex schistoïde, mêlé avec des argiles schisteuses vertes ou rouges. Yzernay.

Grauwacke ? près de Cholet.

Porphyre petrosiliceux, plus ou moins schistoïde, avec des cristaux de feldspath. Moulin de la Nace, commune de la Plaine.

Gneiss, au contact du granit. A Cholet ainsi qu'au nord de Maulévrier.

Quartz hialin. Dans la composition du granit, de la syénite, etc.

Quartz blanc, laiteux, en blocs plus ou moins gros, isolés ou réunis, comme cela se présente sur la route de Cholet à Bégrolle, ainsi que sur le plateau de Pierre-Blanche, commune de la Séguinière.

Mélaphyre (roche), entre Yzernay et Vihiers.

(1) La composition de cette roche granitoïde, formée de feldspath de diverses nuances (blanches, jaunâtres ou roses), de quartz et d'amphibole, lui donne quelquefois l'apparence du granite ; mais d'autres fois aussi, l'une des substances constituantes venant à prédominer, l'aspect en est tout à fait changé, comme cela se voit sur des syénites de Coron où l'amphibole est prédominant.

Quartz noir. A la Renaudière.

Feldspath orthose, en petits cristaux blancs ou rosés. Il entre dans la composition du granit où il est très-adhérent. Cholet, Torfou.

Mica blanc ou noir. Il entre dans la composition du granit.

Amphibole. Il entre dans la composition du granit.

Tourmaline. Accidentellement dans le granit, ayant souvent le quartz pour gangue, comme à Cholet, à Torfou (1).

Grenat, en cristaux dodécaèdres de dix à vingt millimètres de diamètre. Dans un granit décomposé, situé au sud de Cholet, dans la pièce du Chiron, de la métairie de la Grange. — Ces cristaux se décomposent à l'air.

Diallage métalloïde (*silicate magnésien*). Dans le terrain granitique, un peu au-delà du pont de la Renardière, sur la route de Cholet à Mortagne (2).

A ces différentes roches, nous ajouterons les variétés suivantes :

Granit compact, passant au gneiss compact. Route de Cholet à Saumur, près les moulins de Cholet.

Granit compact schisteux. Entre la métairie de la Brichotière et Trémentine.

Granit décomposé, arénacé. A Yzernay et à Maulévrier, où il est connu sous le nom de *chappe* (3).

Roche feldspatique compacte. En descendant la route d'Yzernay.

Roche euritique. Route de Cholet à Nuaillé, ainsi qu'à Coron et à la Salle-Vihiers.

Petrosilex avec points cristallisés. Près la Brisonnière, route de Cholet à Nuaillé.

Eurite porphyrique. Près la Brisonnière, route de Cholet à Nuaillé.

Syénite. Près Trémentine, en face la Ballerie ; entre les Gardes et Vezins.

Syénite avec granit rouge. Environs de Coron.

Feldspath grenu. A l'est de Trémentine.

Schiste petrosiliceux. Près d'Yzernay.

(1) Nous avons recueilli près de Cholet — étant en compagnie de MM. Guilloux et Desvaux — des échantillons, formant de très beaux prismes canelés, noirs, de différents diamètres (4 à 6 millimètres), engagés dans une gangue de quartz enfumé.

(2) Cette roche porphyroïde, que nous avions déjà rencontrée aux Sables-d'Olonnes, prend un tel développement, non loin du pont de la Renardière, situé à 8 kilomètres de Cholet, qu'elle est employée, comme le granite et les eurites, pour l'entretien des routes.

(3) Matière qui entre dans la confection des mortiers pour remplacer le sable qui manque dans ces localités.

Obs. Après les roches et les minéraux qu'il renferme, le terrain granitique de l'arrondissement de Cholet nous a fourni peu de choses importantes en histoire naturelle, aussi les plantes et les animaux de ce terrain que nous allons citer (si nous en exceptons toutefois Cholet et ses environs) n'occuperont qu'une place assez restreinte dans ce travail.

** Plantes des environs de Cholet, etc.

Ornithopus ebracteatus, Brot.; terrains sablonneux. Eté.
Briza minor, L.; les champs, etc. Mai, juin.
Potentilla tenuiloba, Jord.; lieux secs. Eté.

LANDES DE BEL-AIR, JUSQU'A LA FORÊT DE MAZIÈRES.

Eufragia viscosa, Bent. (*Bartzia viscosa*, L.) Juin-septembre.
Erica ciliaris, L.
— scoparia, L.
Microcala filiformis, Link.; lieux inondés l'hiver. Eté.
Viola lancifolia, Thore.
Lathræa clandestina, L. Avril.
Polygala depressa, Wendr. Avril-juin.
Nardus stricta, L. Mai, juin.
Epilobium lanceolatum, Seb. et Maur. Juin-septembre.
Ranunculus tripartitus, Dc.; fossés inondés. Mars-mai.
Potentilla splendens, Thore. Avril, mai.
— tenuiloba, Jord. (B.); lieux secs. Juin, juillet.

FORÊT DE MAZIÈRES.

Boletus perennis; sur l'emplacement des fourneaux à charbon de bois.
Agaricus coccineus; ib.
Sticta pulmonaria; ib.
Euphorbia hyberna, L.; lieux couverts. Juin.
Ranunculus nemorosus, Dc.; lieux couverts. Eté.
Convallaria maialis, L.; bauge du Gremillet. Mai.

FORÊT DE CHOLET.

Trematodon....
Euphorbia hyberna, L.; lieux couverts. Juin.
Luzula pilosa, Wild. Avril, mai.
Phyteuma spicatum, L. Mai, juin.
Tilia microphylla, Vent.; répandu dans cette forêt. Mai, juin.
Rubus vestitus, Weih.; bord de la forêt. Juin.
Rosa tomentosa, Smith.; bord de la forêt. Mai.

BORDS DE L'ÉTANG DE LA BOSSE-NOIRE (FORÊT DE CHOLET).

Salix repens, L. Avril.
Lathræa clandestina, L. Avril.
Luzula pilosa, Wild. Avril, mai.
Eriophorum angustifolium, Roth.
Aira uliginosa, Weihe. Mai, juin.
Carex pulicaris, L. Printemps.
— stellulata, Good. Printemps.
— lævigata, Sm. Printemps.
— canescens, L. Printemps.
— vesicaria, Good. Printemps.
Elodes palustris, Spach.; fossés inondés. Juin-août.
Orchis latifolia, L. Printemps.
— coriophora, L. Printemps.
Phyteuma spicatum, L.; lieux plus ou moins ombragés. Mai, juin.

ROUTE DE CHOLET A MORTAGNE; DEPUIS CHOLET JUSQU'AU PONT DE LA RENARDIÈRE, CONFINS DES DÉPARTEMENTS DE MAINE ET LOIRE ET DES DEUX-SÈVRES.

Trifolium resupinatum, L.; bord des haies et fossés, depuis la Haute-Turbodière jusqu'à Mortagne, ainsi que sur la route de Trémentine à Nuaillé (M. et D.). Rare. Mai, juin.
Trifolium maritimum, Huds.; les prés, etc. Eté.

PRÉS ET MARAIS DE L'AUDINIÈRE, A 2 KILOMÈTRES DE CHOLET.

Salix repens, L. Mars, avril.
Carex pulicaris, L. Mai-juin.
— panicæa, L. Mai, juin.
— stellulata, Good. Mai, juin.
— palescens, L. Mai, juin.
— lævigata, Sm. Mai, juin.
— distans, L. Mai, juin.
Scirpus cæspitosus, L. Mai, juin.
— sylvaticus, L. Mai, juin.
Typha latifolia, L. Eté.
Eriophorum angustifolium, Roth.; lieux tourbeux. Eté.

Obs. Sous le rapport de la botanique, visiter en outre le long étang de Perronne, situé au bas de la lande Gentil; le bois et l'étang de Cayenne, au delà de Chanteloup; et plus haut l'étang de Croix, touchant la lande du Breuil; puis les forêts de Mazière, du Breil-Lambert, etc.

*** Animaux.

Mammifères.

Musaraigne de Daubenton (*Sorex Daubentonii*, Erxleb.); bords de la Moine.

Obs. Une espèce ou variété de la précédente s'en distingue plus particulièrement par un petit bouquet de poils blancs placé au bord externe et inférieur de la conque de l'oreille. Comme espèce, elle se rapporterait au *Sorex ciliatus*, Sowerby ; bords de la Moine.

Musaraigne plaron (*Sorex constrictus*, Herm.) ; les prairies.

Marte commune (*Mustella martes*, L.) ; les forêts de Cholet, de Vezins, etc. Rare.

Fouine (*Mustela foina*, L.); les souches creuses, les greniers, etc. Commune.

Marte Minck (*Mustela lutreola*, Pall.) — Pl. 47 ; bords de la Moine, de la Sèvre-Nantaise, etc. Rare.

Loutre (*Lutra vulgaris*, Erxleb.) ; bords de la Moine. Très-rare.

Genette (*Vivera genetta*, L.) — Pl. 47 ; la forêt de Vezins. Très-rare.

Chat sauvage (*Felix catus*, L.) — Pl. 47 ; la forêt de Vezins. Très-rare.

Cerf (*Cervus elaphus*, L.); la forêt de Vezins. Rare.

Lérot (*Myoxus nitela*, Gmel.) ; les jardins, les champs.

Oiseaux.

Bondrée (*Buteo apivorus*, Viell.) ; les forêts.

Gobemouche à collier (*Muscicapa albicollis*, Tem.) — Pl. 49. De passage périodique au printemps (mi-mai) et à l'automne (septembre). Le *Muscicapa luctuosa*, Tem., appartient au *Musc. albicollis*, qui n'a pas encore acquis son plumage d'adulte. V. pl. 49.

Fauvette effarvate (Sylvia arundinacea, Lath.). — Pl. 50 ; niche sur plusieurs étangs.

Fauvette locustelle (Sylvia locustella, Lath.). — Pl. 50 ; les blés, les champs de genêts.

Fauvette pittechou (Sylvia provincialis, Gmel.).—Pl. 50 ; les brandes ou grandes bruyères (*Erica scoparia*, L.) ; depuis les landes de Belair jusqu'à la forêt de Mazières.

Pouillot siffleur (*Sylv. sibilatrix*, Bechst.). — Pl. 50 ; la forêt de Mazière, celle de Cholet. (G.)

— natterer (*Sylv. Nattereri*, Tem.); les forêts, les arbres champêtres.

Bergeronette flaveole (*Motacilla flaveola*, Gould, Tem.) (*Mot. flava*, var. B., Millet, *Faune de Maine-et-Loire*). Pl. 50 ; de passage aux environs de Cholet. (G.)

Corbeau (Corvus corax, L.); les forêts.

Casse-noix (Nucifraga caryocactes, Br.). — Pl. 49; oiseau de passage très-accidentel en Anjou : il n'a encore été remarqué que deux fois. (G.) — Le 10 mai, un individu fut tué dans les bois de la Perrinière; et l'autre fut rencontré aux Echaubroignes, près la Tessoualle. Le cri particulier à ces oiseaux les fait reconnaître de fort loin.

Le jaseur de Bohême (*Bombicilla garrula*, Briss.); en décembre une seule fois. (G.)

Obs. Ici, nous avons dû n'indiquer que les oiseaux rares, et il en est beaucoup d'autres, comme on doit le penser, qui habitent cette contrée. M. Guilloux, amateur distingué à Cholet, les a tous rassemblés dans son cabinet particulier, conjointement avec les autres oiseaux d'Europe qu'il s'est procurés. Ce cabinet, d'ailleurs remarquable par le nombre et la bonne conservation des oiseaux qu'il renferme, mérite bien d'être visité par les ornithologistes, ainsi que celui de M. Bauga, qui contient également un grand nombre d'oiseaux.

Oiseau récemment découvert.

Nous croyons devoir mentionner ici une perdrix nouvelle ; bien qu'elle n'appartienne pas au département de Maine-et-Loire, elle n'en est pas moins intéressante ; et pour la désigner, nous avons cru devoir lui donner un nom. Voici d'ailleurs la description que nous en fîmes en 1850, d'après plusieurs individus envoyés à Angers par M. Guilloux, amateur à Cholet.

Perdrix fuligineuse : Perdix fuliginosa, M.

Plaque abdominale et baguettes des remiges blanches; iris, tour des yeux, bec (qui est petit) et pieds d'un rouge-brun.

La teinte générale de cette perdrix, dont la taille égale à peine celle de la perdrix grise, est au premier aperçu d'un *roux fuligineux* uniforme ; mais en examinant cet oiseau avec attention, on voit que cette couleur, qui occupe le dessus de la tête, se modifie sur les côtés de celle-ci, ainsi qu'autour du bec, le dessous du col et la gorge, en prenant une teinte d'un gris violacé, qui se transforme, par son intensité, en traits et mouchetures perlées en descendant sur la poitrine.

Les plumes recouvrant les flancs, qui dans le type de la perdrix rouge sont si fortement et si agréablement rubanées de blanc, de noir et de roux marron, ne présentent ici qu'un dessin à peine indiqué par quatre ou cinq lignes transversales, étroites et plus foncées. Mais une large *plaque abdominale, plus ou moins échancrée*

en fer à cheval, et formée d'un certain nombre de plumes d'un blanc pur, contraste avec la teinte foncée qui l'environne.

Le bec est petit, de la couleur de l'iris du tour des yeux, et les pieds sont d'un *rouge brun*. Le tarse du mâle est muni d'une callosité irrégulière comme chez le mâle de la perdrix rouge.

Les remiges, de la couleur des plumes du corps, mais dont la *baguette est blanche*, présentent dans leurs proportions la disposition suivante, savoir : les trois premières, également échelonnées dans leur longueur, montrent la première plus courte que la deuxième, celle-ci moins longue que la troisième, qui est plus courte que les deux suivantes dont la longueur est uniforme.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, lui ressemble au reste, si ce n'est toutefois que ses tarses sont dépourvus de callosités et que la plaque abdominale présente moins d'étendue.

Cette perdrix, dont nous venons de donner la description, est-elle une variété de la perdrix rouge ou bien une race de celle-ci, ou même une espèce particulière? C'est ce que nous allons examiner.

Depuis l'année 1850, époque à laquelle cet oiseau fut remarqué pour la première fois par M. Guilloux, jusqu'à 1860, qu'il s'est montré de nouveau aux yeux de M. Bauga, il a toujours reparu avec le même plumage, les mêmes caractères distinctifs que ceux avec lesquels il se montre encore aujourd'hui.

Les choses étant ainsi, cette perdrix présenterait des caractères suffisants pour la faire considérer comme étant une race fixée de la perdrix rouge, si toutefois elle ne constituait une espèce distincte, dont les individus se recherchent sans s'allier au type de la perdrix rouge, de laquelle d'ailleurs le plumage est tellement différent qu'il ne peut servir à favoriser aucun rapprochement. Néanmoins, pour nous décider à fixer la place que cette perdrix doit occuper dans une classification, nous attendrons que les œufs et même le chant soient parfaitement connus.

Quant à la chair de cet oiseau, qui est rougeâtre, elle se rapproche pour le goût de celle de la pintade, mais les mœurs et les habitudes sont les mêmes que celles de la perdrix rouge, dit-on.

Enfin, c'est dans le département de la Vendée, sur la métairie du Puy-Pinson, que cette perdrix fut capturée pour la première fois par des braconniers ; mais ceux-ci, en lui faisant une chasse incessante, finiront par la faire disparaître, si toutefois elle ne se reproduit pas sur d'autres points.

Cette perdrix du reste fait partie des collections d'oiseaux montés de MM. Guilloux et Bauga, de Cholet, ainsi que du cabinet d'histoire naturelle d'Angers.

Poissons.

Ammocette lamproyon (*Ammocetus branchialis,* Dumer.). Ce poisson, que l'on rencontre dans la Moine, est regardé par les naturalistes modernes comme étant une jeune lamproie.

Insectes coléoptères.

Carabus cancellatus, F.; la forêt de Cholet.
Carabus undatus, F.; sur le tronc des vieux arbres, les forêts.
Necrophorus germanicus, L.; les bois, les forêts.
Silpha quadripunctata, L.; sur les arbres des forêts.
Hister quadrimaculatus, L.; les excréments des herbivores.
Saprinus speculifer, Latr.; les excréments des herbivores, etc.
Aphodius fossor, L.; les excréments des herbivores.
— hæmorrhoidalis, L.; les excréments des herbivores.
Cistela ceramboides, L.; sur les arbres. Mai.
Saperda scalaris, L.; sur les arbres. Eté.

Insectes lépidoptères.

Argynnis aglaia, L.; les forêts.
Apatura ilia, F.; sur les arbres, dans les prairies.
Satyrus Dejanira, L.; la forêt de Mazières, etc.
Steropes aracynthus, F.; les environs de l'étang de la Bosse-Noire, parmi les brondes.
Deilephila celerio, L.; les jardins, à Cholet, etc.
Chelonia purpurea, L.; les bois, les landes.
Ennomos angularia, WV.; les forêts, sur le chêne, le charme, etc.
Adela Reaumurella, L.; les forêts, sur le chêne.

Obs. Beaucoup d'autres animaux invertébrés habitent sans doute cette contrée, mais n'ayant pas eu l'occasion d'en constater la présence, nous resterons muet à leur égard ; mais nous citerons parmi les mollusques, et comme les ayant rencontrés nous-même, les *Arion virescens*, Millet, et *A. tenellus?* Müll., que l'on trouve dans les forêts de Mazières et de Cholet. Il en est de même par rapport au *Mermis pallida*, Millet ; mais cet entozoaire se tenant au printemps dans les ornières humides, recouvertes de feuilles mortes des mêmes forêts, et peut-être aussi dans d'autres bois.

CHAPITRE III. — MONUMENTS CELTIQUES.

1° La *Pierre plate,* ou peulvan de la Pochetière, situé dans le pré de la Pierre, dépendant de la métairie de la Pochetière. Hauteur, 2^{m},30 ; circonférence, 4^{m},50. — Pl. 65.

2° *Pierre de la Garde*, peulvan situé dans le champ du Puits, dépendant de la métairie de la Garde, située à 3 kil. de Cholet, sur la route impériale de Nantes à Poitiers.

Sa forme est allongée, triangulaire; sa hauteur de 3m,60 et sa circonférence de 6m,50 ; enfin, une petite Vierge, encastrée dans cette pierre, est préservée de toute atteinte par un grillage en fer. — V. Pl. 67.

3° *Peulvan du Grand-Champ*, situé sur la métairie de la Garde. Sa hauteur est de 2m,90, sa circonférence de 4m,50. Sa forme est celle d'un prisme triangulaire.

4° *Pierre levée du Guil-au-Boin*, située dans le champ dit de la Grosse-Pierre, dépendant de la métairie du Guil-au-Boin.

Sa forme est celle d'un prisme triangulaire, et sa hauteur de 3m,50. — Voy. pl. 66.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Plusieurs genres d'industrie, dont deux principaux, se partagent cette contrée, savoir :

1° L'agriculture, et par suite l'engraissement des bœufs et des moutons ; 2° l'industrie manufacturière, qui se rapporte d'abord à la filature, soit de laine, de coton ou bien de lin, et ensuite aux tissus variés, qui en sont en quelque sorte devenus la suite obligée. Nous allons les passer successivement en revue.

Nous devons mentionner aussi une brasserie établie à Cholet.

1. Industrie agricole (1).

Depuis un grand nombre d'années déjà, la culture des terres ayant fait de grands progrès dans l'arrondissement de Cholet, l'on peut dire aujourd'hui que l'agriculture de cette partie dite de la Vendée, est des mieux entendues, étant parfaitement appropriée aux besoins de la localité.

La grande quantité de fumier ainsi que le noir animalisé qu'elle emploie forment la base des engrais, à laquelle la chaux, pour quelques cantons, est venue fournir l'amendement nécessaire.

Les assolements adoptés sont tous dirigés pour obtenir plus particulièrement cette grande quantité de fourrages verts, indispen-

(1) Ce genre d'industrie se rapportant tout aussi bien aux cantons de Chemillé, Montrevault et Montfaucon, qu'à celui de Cholet, ce que nous allons dire ici devra se rapporter également à ces derniers.

sables à l'engraissement des animaux en question : genre d'industrie si remarquable d'ailleurs, et dont les marchands de bœufs savent apprécier la valeur.

Ainsi, les bœufs destinés aux marchés sont engraissés à l'étable avec des fourrages verts, pour la plupart, tels que choux de diverses espèces, navets, trèfles, betteraves, pommes de terre, auxquels l'on ajoute du foin, du son, etc.

Lorsque les bœufs ont acquis l'engraissement convenable pour ne pas nuire à la vigueur des mouvements musculaires qu'ils doivent conserver pour faire le voyage de Poissy (1), ils sont conduits préalablement sur les marchés du pays les plus rapprochés.

Les principaux marchés sont établis aux chefs-lieux de canton ci-après : Cholet, Chemillé, Montrevault et Montfaucon. C'est sur ces marchés que les marchands viennent s'approvisionner depuis le 25 décembre jusqu'à la fin de juin.

Les jours de marchés de bœufs gras sont fixés, pour chaque canton, de manière à ne pas se nuire réciproquement. Ces jours sont ainsi établis :

Cholet, le samedi. — Chemillé, le jeudi. — Montrevault, le mercredi. — Montfaucon, le mardi.

A Cholet, un marché de bœufs gras et de bœufs maigres a lieu tous les samedis ; mais pour les bœufs gras, ces marchés n'existent, comme nous l'avons déjà dit, que depuis le 25 décembre jusqu'à la fin de juin.

Ce marché, qui est fermé, est soumis à un règlement bien entendu : une cloche en annonce l'ouverture, et pour chaque bœuf, il est perçu un droit d'entrée de 10 centimes.

Le même jour de chaque semaine, un marché considérable de moutons se tient également à Cholet, mais il est établi sur la place Saint-Pierre.

Le nombre des bœufs conduits à chacun des marchés de Cholet varie de quatre à six cents, et le prix auquel ils sont vendus varie également. Cependant, pour ceux-ci, l'on peut dire que chaque paire de bœufs est en moyenne vendue au prix de sept à huit cents francs, bien que quelques-unes aient été payées dix-huit cents francs.

Les marchés de bœufs des autres cantons sont établis sur des bases semblables, mais le plus considérable de tous est celui de Cholet.

Les bœufs, destinés à l'engraissement dans l'arrondissement de

(1) Avant l'établissement des chemins de fer, tous ces animaux se rendaient à pied jusqu'à Poissy, lieu de leur destination ; aujourd'hui ils n'ont à parcourir que l'espace qui les sépare de leur étable à la gare du chemin de fer la plus rapprochée.

Cholet, proviennent : 1° de bœufs élevés dans la localité, et portant le nom de bœufs de Cholet; 2° de bœufs d'Auvergne. Ils sont d'une grande taille, et nombreux depuis un certain nombre d'années; 3° de bœufs de Saintonge, également d'excellente qualité.

En résumé, le commerce des bœufs, dits de Cholet, se compose de la vente d'environ cent mille bœufs gras qu'il fournit chaque année à la capitale.

Quant aux autres animaux domestiques, ils sont vendus aux cinq autres foires de l'année.

Enfin, Cholet est encore le centre d'un marché de marrons assez considérable dans la saison, ainsi que de légumes, dont Angers fournit les choux-fleurs et brocolis, les artichauts, les asperges, une grande quantité de melons, etc.

2. Industrie manufacturière.

L'industrie manufacturière des cantons de Cholet et de Chemillé est connue généralement sous la dénomination de FABRIQUE DE CHOLET, et a pour centres d'action deux villes, Cholet et Chemillé.

Nous avons déjà fait connaître, en parlant de Chemillé, la part qui en revient à cette ville : il nous reste à faire connaître celle qui apppartient à Cholet.

Ainsi nous dirons : la fabrique de Cholet, qui se divise en deux parties distinctes : la filature et le tissage, étend ses relations de travail sous ses deux rapports, non-seulement dans la majeure partie de cet arrondissement, mais encore jusque dans les départements de la Loire-Inférieure, de la Vendée et des Deux-Sèvres, soit par ses filatures de laine, de coton ou de lin, soit par la fabrication des divers et nombreux tissus, qui font le sujet principal du commerce si considérable de Cholet.

FILATURES.

Les filatures dites de Cholet se rapportent, si nous sommes bien renseigné, aux quatre suivantes, savoir (1) :

1° La filature de coton, connue sous le nom collectif de *Filature Deschamps et Journet*, et située à Cholet, remonte pour son établissement à l'année 1825. Elle a pour moteur une machine de la force de trente chevaux ; le nombre des métiers à filer qu'elle emploie est de 23, et chacun d'eux possède 400 broches. Total, 9,200. Elle file par jour 500 kilos de coton.

2° La filature de coton de MM. Richard frères fut établie à Cholet en 1840 pour remplacer une ancienne filature, dont l'origine remontait à une trentaine d'années au moins. Elle a pour moteur une

(1) Nous avons déjà parlé des filatures de Chemillé.

machine de la force de trente chevaux. Le nombre des métiers à filer est de 25, et celui des broches de 7 à 8,000. Elle file par jour la quantité de 500 kilos employés à la fabrication des étamines, des retors et des futaines dites coton de Nantes.

3° La filature de coton et de laine de M. Bonnet-Alliot, établie sur la Sèvre, au Longeron, remonte à l'année 1824. Elle a plusieurs genres de moteurs : d'abord, pour moteurs hydrauliques, une roue de la force de quinze chevaux et une turbine, système Kœchlin, de la force de trente-deux chevaux ; ensuite, lorsque l'eau vient à manquer, une machine à vapeur de la force de vingt-huit chevaux. Les métiers à filer le coton, au nombre de 32, font mouvoir 13,000 broches ; et les six métiers à filer la laine en font tourner 700. Enfin, la quantité de kilos de coton filés par jour est d'environ 550, et celle de laine de 150.

4° La filature de coton et de fil de MM. Hugon et Alliot aîné, à Cholet, établie en 1847, a pour moteur une machine à vapeur de la force de douze chevaux. Indépendamment des fils pour tissus, cette filature confectionne encore les fils retors à coudre, etc.

5° La filature de lin de MM. Caternault, Caillé et Cie, établie sur la Sèvre, à Mortagne, en 1840, devenue la proie des flammes en 1844, fut reconstruite en 1845. Les moteurs sont une turbine de la force de cinquante chevaux, et deux machines à vapeur, de la force de trente chevaux chacune.

Cette filature, dont une grande partie des produits sont employés pour les tissus de Cholet, peut fournir plus de 600 kilos de fil par jour.

TEINTURERIES.

Avant le confectionnement des tissus dits de Cholet, tous les fils, provenant des diverses filatures dont il vient d'être question, qui ne doivent pas rester dans leur blanc, sont soumis à la teinture : préparation qui donne à certains genres de tissus ces nuances si bien assorties qui distinguent particulièrement la fabrication de Cholet.

Neuf ou dix fabricants font eux-mêmes leur teinture, et cinq ou six teinturiers de profession font celle des autres fabricants (1). Ils occupent ensemble deux cents personnes environ.

TISSAGES.

Le tissage de Cholet, qui a peu varié dans les genres de produits qu'il confectionne, se rapporte maintenant aux objets suivants :

1° Mouchoirs blancs, tout fil (fil de lin) ;

(1) Ce nombre de teinturiers n'est pas, comme on doit le penser, tellement invariable qu'il ne puisse être augmenté ou diminué d'une année à l'autre.

2° Mouchoirs de couleurs mélangées (dits mouchoirs Cambray), savoir, tout fil, fil et coton, ou bien tout coton ;

3° Siamoises et cotonnades de différentes couleurs, pour parapluies ;

4° Toiles légères, en fil, pour chemises, etc. ;

5° Futaines, dites coton de Nantes ;

6° Batistes. En petite quantité depuis quelque temps, ne pouvant soutenir la concurrence avec celles du Nord ;

7° Calicot. Cet article est de beaucoup réduit : deux maisons seulement en fabriquent encore une certaine quantité ;

8° Enfin, les flanelles, dont les fabricants sont au nombre de quatre ou de cinq, sont confectionnées au Longeron et à Châtillon particulièrement.

Le nombre des tisserands, qui se livrent à la confection des tissus dits de Cholet, est considérable. Il s'élève, pour la ville de Cholet, au chiffre de onze à douze cents, et à celui de cinq mille environ pour les ouvriers de même état que fournissent les communes environnantes, ou prises dans un rayon éloigné, même hors le département.

Tous travaillent à la pièce, chez eux et non, comme en d'autres villes, dans les ateliers appartenant aux fabricants (1). Ceux-ci, répandus sur un certain nombre de points, après avoir reçu leurs produits ainsi confectionnés, les portent à leur tour aux négociants de Cholet, qui les expédient ensuite dans différentes parties de la France ainsi qu'à l'étranger.

C'est encore chez les négociants ou les filateurs que les fabricants achètent les fils de lin ou de coton qui leur sont nécessaires.

Voici au reste le nom des communes qui fournissent les tisserands dont il vient d'être question, savoir :

Saint-Macaire. Trois cents tisserands, pour mouchoirs fil et coton.

Gesté. Un grand nombre.

La Chapelle-du-Genêt. Quelques-uns.

Jallais. Id.

La Jubaudière. Id.

(1) Le tisserand de la fabrique de Cholet travaille chez lui, à la pièce, dans de petites maisons aérées, saines, ayant un petit jardin devant la porte.

Il ne voit le fabricant, son patron, que lorsqu'il va chercher ou rendre sa pièce. Il est sobre, moral et religieux, a son franc-parler, se lève, travaille, se repose, se couche aux heures que lui conviennent, partant : nul homme ne vit plus librement.

En somme la condition du tisserand est de beaucoup préférable à celle d'un grand nombre d'autres professions.

Andrezé. Trois ou quatre cents tisserands (mouchoirs fil tout blanc) (1).

Le May. Un grand nombre de tisserands (mouchoirs fil et coton).

Bégrolle. Id. (mouchoirs et toiles).

Saint-Léger. Id., id.

Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, les Gardes et Trémentines ensemble. Quatre à cinq cents tisserands. (Particulièrement les mouchoirs fil et coton, dits mouchoirs Cambray. Ce sont les seconds de la fabrique et en même temps les plus beaux.) (2).

La Tourlandry. Soixante fabricants et cent tisserands, qui ne font que des mouchoirs blancs tout fil.

Vezins. Un petit nombre de fabricants ; mais cent cinquante tisserands environ font divers tissus.

Coron. Un petit nombre de tisserands (siamoise).

Les Cerqueux. Un moins grand nombre de tisserands que dans les autres communes.

Yzernay. Id.

Maulévrier. Id.

La Tessoualle. Les tisserands sont nombreux (mouchoirs de coton en couleur, siamoises et autres articles).

La Séguinière. Un certain nombre de tisserands (tissus de Cholet).

La Romagne. Id.

Mortagne, Saint-Hilaire, la Verrie et Evrunes, hors le département. Un grand nombre de tisserands, qui tous travaillent pour les fabricants de Cholet et font les divers articles de la fabrique.

Le Puy-Saint-Bonnet, Saint-Laurent, Saint-Malo, les Epresses et Malièvre, hors le département. Un petit nombre, id.

Le Longeron et la Romagne. Un certain nombre de tisserands (les flanelles pour le compte de quatre ou cinq fabricants).

Le Roussay (hors le département). Les tisserands travaillent pour

(1) Les mouchoirs fil tout blanc sont réputés les plus beaux de la fabrique.
Les nombreux tisserands d'Andrezé ont une grande habitude dans ce genre de travail.
MM. Sourrisse sont les principaux fabricants.

(2) Les tisserands de ces trois communes ont la réputation de faire les plus beaux mouchoirs Cambray de la fabrique.
Le plus grand nombre travaille pour le compte de fabricants de ces divers endroits, qui viennent le mardi et le samedi vendre leurs produits — souvent de commande — aux négociants de Cholet (*) ; c'est aussi chez eux qu'ils achètent le fil et le coton, dont plusieurs tiennent dépôt.

(*) MM. Dehargues, père et fils ; Bremont ; Blanvillain ; Turpault et Pineau ; Caternault, Caillé et Cie, etc., etc.

Cholet; plusieurs fabricants, pour leur compte, font des mouchoirs blancs, fil.

Cholet. Onze à douze cents tisserands. La plupart des genres de la fabrique.

Obs. Les futaines de coton, nouvelle industrie pour Cholet. MM. Richard en font fabriquer une énorme quantité avec les produits de leur filature de coton.

BLANCHISSERIES.

La plupart des tissus dont il vient d'être question sont soumis au blanchissage. Les blanchisseries de Cholet et des environs sont au nombre de quinze. Telles sont :

A Cholet, celles de MM. Bremont, négociant, Piednoir, Gélusseau, Bénard-Guery, Fillaudeau, etc.;

A Chemillé, celle de M. André Guillot ;

A la Tessoualle, celle de MM. Turpault ;

A Mortagne, celle de M. Bonnet ; etc.

RÉSUMÉ.

De tout ce que nous venons de voir, il résulte qu'il se vend à Cholet, chaque année, pour :

	3,000,000 fr.	de mouchoirs blancs, tout fil ;
	1,000,000 fr.	de mouchoirs de couleur ;
	1,500,000 fr.	de siamoises ;
	500,000 fr.	de toiles ;
	200,000 fr.	de futaines de coton ·
	500,000 fr.	de flanelles.
Total.	6,700,000 fr.	

La fabrique entière fait pour environ sept millions d'affaires (1), qui s'expédient par vingt-cinq maisons principales, lesquelles, en moyenne, font de deux à trois cent mille francs d'affaires chacune.

Les matières premières importées à Cholet, pour le fil de Belgique et d'Angleterre (2), coton en poil, indigo, bois de campêche et laines de la Charente, peuvent être évaluées à quatre millions, il reste donc environ trois millions de bénéfices partagés entre les négociants.

Obs. Il y a plus de vingt années que les renseignements qui se rattachent à l'industrie manufacturière de Cholet nous ont été

(1) Il y a 60 ans et plus, Cholet ne faisait que pour 2,000,000 d'affaires environ.

(2) Le fil provenant d'Angleterre et de Belgique ainsi que celui fourni par la filature de Mortagne, peuvent être évalués à la somme de 2,500,000 fr.

fournis par des personnes fort bien renseignées ; mais il est à penser que depuis cette époque, assez reculée d'ailleurs, des changements plus ou moins notables ont dû s'opérer par rapport à quelques-unes de ces entreprises.

SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée au sud-est et au sud-ouest par le département de la Vendée, est située au sud-ouest de Cholet, entre cette ville et celle de Mortagne. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Moine, se montrent sur certains points; et plusieurs chemins d'intérêts divers passent par le bourg. — Deux peulvans se font remarquer sur la limite de cette commune et de celle de la Séguinière.

Superficie : 2,106 hectares, dont 17 hectares 2 ares en bois.

Population : en 1856, 933 habitants; en 1861, 971 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Mortagne, 5 kil.; de la Séguinière, 4 kil.; de Cholet, 7 kil.; d'Angers, 67 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

*** Composition géologique.**

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain *granitique*.

MAULÉVRIER

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Cholet, sur la limite du département des Deux-Sèvres, non loin des Echaubroignes, entre Yzernay, Mazières et la Tessoualle.

La Moine, qui passe au sud de la ville, et plusieurs ruisseaux, ses affluents, la parcourent sur différents points.

La route stratégique de Vihiers à Châtillon traverse la ville, ainsi que la route départementale de Châtillon au Couboureau. Il en est de même du chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier (1).

La petite ville de Maulévrier est située sur une colline peu élevée, au bas de laquelle se présente le magnifique château de Maulévrier.

Elle est le siége d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent · Maulévrier, Yzernay, Torfou et le Longeron; d'un médecin et d'une sage-femme.

Superficie : 4,056 hectares, dont 21 hectares 85 ares en bois.

Population : en 1856, 2,363 habitants; en 1861, 2,486 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de la Tessoualle, 9 kil.; d'Yzernay, 3 kil. 1/2; de Mazières, 7 kil. 1/2; de Cholet, 12 kil.; d'Angers, 61 kil.

Foires : le premier jeudi qui suit le 13 janvier, le premier jeudi qui suit le 6 mai, le jeudi qui précède le 21 septembre, le jeudi qui suit le 29 septembre, et le jeudi qui suit le 25 novembre. — Marchés tous les vendredis.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain *granitique*.

Dans ce terrain, l'on rencontre, sur différents points de cette commune, comme sur celle d'Yzernay, qui la touche,, une roche tendre, facilement débitable (espèce de granit décomposé, formé de feldspath, de quartz et de mica terreux brunâtre). La ville de Maulévrier repose sur cette roche, connue dans le pays sous le nom de *chappe*, et qu'on emploie comme sable dans la confection des mortiers hydrauliques ou autres (le sable ordinaire manquant dans cette localité).

Ce terrain fournit encore de la diorite, roche contenant du mica et du diallage, ainsi qu'une roche amphibolique, formée d'albite, d'amphibole et de mica bronzé.

(1) D'après le vœu émis en 1863 par le Conseil général, il est à penser que la paroisse de Tout-le-Monde, située au nord et qui fait maintenant partie de la commune de Maulévrier, sera érigée en commune particulière, en recevant des communes de Maulévrier et d'Yzernay les portions de territoire qui lui appartenaient autrefois.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

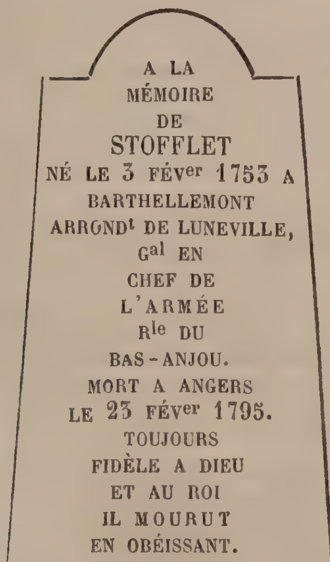
Le fief de Maulévrier, propriété des Colbert, fut érigé en comté par Foulques-Nerra.

Le superbe château du nom de Maulévrier, situé sur la Moine, au bas de la ville, et qui dépendait de cette seigneurie, fut construit au XVIe siècle. En 1793, il fut livré aux flammes, puis réparé, après les guerres de la Vendée, par le propriétaire, M. le marquis de Colbert qui, en 1857, en fit ainsi que Mme la marquise de Colbert, l'abandon à la *congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans*, pour y établir, avec le consentement de Mgr l'évêque d'Angers, un noviciat de frères destinés aux écoles primaires du diocèse (1).

Maulévrier rappelle encore que, pendant la guerre de la Vendée, le général Stofflet y tenait son quartier général.

Stofflet avait été garde particulier de M. de Maulévrier, et a joué un rôle actif dans l'armée vendéenne, comme général. On a élevé un monument à la mémoire de cet intrépide soldat.

Ce monument, de dix mètres environ d'élévation, qui est en pierre et dont la forme est celle d'une pyramide à quatre pans, a reçu l'inscription suivante (2) :


A LA
MÉMOIRE
DE
STOFFLET
NÉ LE 3 FÉV^{er} 1753 A
BARTHELLEMONT
ARROND^{t} DE LUNEVILLE,
G^{al} EN
CHEF DE
L'ARMÉE
R^{le} DU
BAS-ANJOU.
MORT A ANGERS
LE 23 FÉV^{er} 1795.
TOUJOURS
FIDÈLE A DIEU
ET AU ROI
IL MOURUT
EN OBÉISSANT.

(1) La superbe statue de saint Paul, en pierre de Tonnerre, que possède cet établissement, et qui fut érigée en 1859, est sortie des ateliers de M. Chapeau, statuaire, à Angers.

(2) Nous reproduisons cette inscription telle qu'elle est gravée sur la pierre, avec la forme de l'encadrement qui l'entoure.

Érigé en 1820, ce monument fut d'abord placé sur la petite place de Maulévrier, située vis-à-vis et près du château, puis transféré dans la cour de ce dernier et à la place où on le voit maintenant.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Cette commune, qui fournit un certain nombre de tisserands, dont les ouvrages se rapportent à la fabrique de Cholet, présente aussi plusieurs tuileries, dont une d'elles a été établie en 1824 par M. Mourat, ainsi qu'une autre, assez nouvellement construite, dans les bois de Saint-Louis, situés près de Maulévrier.

La nature du terrain de cette commune, bien que granitique, ne présentant pas de roches solides pour bâtir, celles-ci sont fournies par des exploitations de granit, situées sur la métairie de la Chèvre, commune des Echaubroignes, département des Deux-Sèvres.

MAZIÈRES

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune est située au sud-est de Cholet, entre Maulévrier, Cholet et la Tessoualle. Un des bras de la Moine la traverse au sud, et la route départementale de Châtillon au Couboureau passe à l'ouest du bourg.

Des landes et une certaine partie de la forêt du Breuil-Lambert, située vers nord, en sont une dépendance ; l'autre portion de cette forêt fait partie de la commune de Nuaillé.

Superficie : 890 hectares, dont 211 hectares 95 ares en bois.

Population : en 1856, 470 habitants ; en 1861, 494 habitants.

Bureau de poste : Maulévrier.

Distances : de Maulévrier, 7 kil. 1/2 ; de la Tessoualle, 6 kil.; de Cholet, 6 kil.; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

*** Composition géologique.**

Le terrain *granitique*, dont l'eurite est une dépendance, occupe toute l'étendue de cette commune.

NUAILLÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Cholet, entre Mazière, Chanteloup, Vezins, Trémentines et Cholet. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, la baignent sur différents points, et la route impériale de Saumur aux Sables traverse le bourg.

Une partie de la forêt du Breuil-Lambert appartient à cette commune, tandis que l'autre dépend de celle de Mazière (1).

Enfin, le terrain argileux, sur certains points de cette commune, a donné lieu d'y établir six fours à briques, dont les produits sont d'excellente qualité.

Superficie : 1,319 hectares, dont 722 hectares 42 ares en bois.

Population : en 1856, 462 habitants ; en 1861, 483 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Trémentines, 3 kil.; de Mazière, 6 kil. 1/2 ; de Vezins, 6 kil. 1/2 ; de Tout-le-Monde, 6 kil.; de Cholet, 8 kil.; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

*** Composition géologique.**

Le terrain *granitique*, avec ses eurites, occupe toute l'étendue de cette commune.

(1) C'est dans cette partie de la forêt du Breuil-Lambert, qu'un des chefs de l'armée vendéenne, le brave Larochejaquelein, fut tué, le 29 janvier 1794 ; il était alors âgé de 21 ans. Le lieu où il fut enterré est indiqué par un groupe de saules pleureurs et de peupliers. Mais en 1828, ses restes furent transportés et réunis à ceux de sa famille, dans le caveau qni les rassemble tous, situé commune de Saint-Aubin-de-Baubigné.

LA SÉGUINIÈRE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune est située à l'ouest de Cholet, entre Saint-Léger-des-Bois, Saint-André-de-la-Marche, la Romagne, Saint-Christophe-du-Bois et Cholet. La Moine, qui passe au sud du bourg, et plusieurs ruisseaux, ses affluents, la baignent sur certaines parties, et la route départementale de Châtillon au Coubourcau passe au sud du bourg. Celui-ci fournit un certain nombre de tisserands, dont les ouvrages se rapportent à la fabrique de Cholet.

Superficie : 3,036 hectares, dont 364 hectares 98 ares en bois.

Population : en 1856, 1,604 habitants; en 1861, 1,631 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Saint-Léger, 4 kil. 1/2; de Saint-André-de-la-Marche, 7 kil.; de la Romagne, 7 kil.; de Saint-Christophe-du-Bois, 5 kil.; de Cholet, 5 kil.; d'Angers, 65 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Le terrain granitique avec ses eurites occupe toute l'étendue de cette commune, qui présente en outre sur le plateau des coteaux de Pierre-Blanche, un dépôt considérable de quartz blanc, laiteux, formé de blocs de différentes formes et grosseurs, isolés ou réunis entre eux. Ce dépôt se dirige vers la Romagne et le Roussay.

Une roche granitoïde (espèce de talschiste), composée de feldspath rose, de quartz et de talc, se montre près de la Séguinière, etc.

** **Plantes.**

COTEAUX DE PIERRES-BLANCHES.

Phyteuma spicatum, L.
Aquilegia vulgaris, L.

Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.). Avril, mai.
Orthotricum crispum (mousse).
Dicranum heteromanum (mousse).

MÉTAIRIE DE LA RÉMOUSINIÈRE.

Anthemis arvensis, L.; les champs, les moissons. Eté.
— mixta, L.; id. Eté.
Malva nicæensis, Allioni ; bord des chemins. Eté.

CHAMPS ET BROUSSAILLES PRÈS LE MOULIN DE VÉMUR (MOULIN A EAU).

Asphodelus sphærocarpus, Gren. et Godr. (*A. albus*, Desv.). Mai, juin.
Campanula patula, L. Mai–août.
Rhinanthus hirsutus, Lam. Eté.
Carex pilulifera, L. Mai.
Cardamine impatiens, L.; près le moulin de Vémur (moulin à eau). Mai.

Obs. A ces plantes, il faut ajouter l'*Helleborus viridis*, L., qu'on nous a assuré avoir été rencontrée croissant spontanément dans cette commune.

Quant à la zoologie, nous devons mentionner la Fauvette babillarde (Sylvia curruca, Lath.), que M. Guilloux croit avoir rencontrée nichant dans les buissons des coteaux de Pierre-Blanche.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Un *Rouler*, connu dans le pays sous le nom de Pierre-Branlante, est situé sur la ferme des Châteliers. Sa forme est celle d'un parallélipipède, et sa longueur atteint $2^{m},75$.

Cette pierre est tellement bien équilibrée dans sa pose, que malgré son poids approximatif de 7,800 kilog., un enfant peut aisément la faire osciller. — Voy. *Rép. arch.*, année 1860, p. 37.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Un four, à la métairie de la Brunière, exploité par le sieur Dixneuf. Deux fours à l'Etablère, exploités par la veuve Rochet. Un autre four, même commune, exploité par le sieur Chapin.

Les produits de ces différents fours à briques et à carreaux, sont de très-bonne qualité.

Enfin, les tissus fabriqués dans cette commune se rattachent à la fabrication de Cholet.

LA TESSOUALLE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Cholet, sur la limite du département des Deux-Sèvres, entre Maulévrier, Mazière et Saint-Christophe-du-Bois. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Moine, l'arrosent sur un grand nombre de points et divers chemins arrivent au bourg.

La Tessoualle fournit un grand nombre de tisserands pour mouchoirs de coton en couleur, siamoises et autres articles de la fabrique de Cholet.

Superficie : 2,095 hectares, dont 45 hectares 5 ares en bois.

Population : en 1856, 1608 habitants ; en 1861, 1,712 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Maulévrier, 9 kil.; de Mazière, 6 kil.; de Saint-Christophe-du-Bois, 9 kil.; de Cholet, 7 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain *granitique*, *eurites*, etc.

TRÉMENTINES

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune est située au nord-est de Cholet, entre Vezins, la Tourlandry, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, le May et Nuaillé. L'Evre passe au sud du bourg, et la route impériale d'Angers aux Sables traverse celui-ci, où réside un médecin.

Trémentines fournit un grand nombre de tisserands pour la confection des mouchoirs en fil et coton en couleur, dits mouchoirs Cambray, de la fabrique de Cholet. —Voy. *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.*

Dans cette commune, nous devons indiquer la *Pierre-Fiche de Parchambaut*, peulvan situé dans le champ de la Haute-Vallée, dépendant de la métairie de Parchambault. Voy. *pl.* 63. Sa hauteur, prise du côté du nord-ouest, est de 4 mètres et sa circonférence de 7 mètres. — Près de ce peulvan, un galgal a été remarqué par M. Gautret de la Moricière.

Superficie : 3,430 hectares, dont 30 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1856, 2,287 habitants ; en 1861, 2,358 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Vezins, 6 kil.; de la Tourlandry, 8 kil. 1/2; de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 3 kil. 1/2; du May, 9 kil.; de Nuaillé, 3 kil.; de Cholet, 11 kil.; d'Angers, 49 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain *granitique*, *eurites*, *syénites*, etc.

Le terrain granitique se trouve enclavé dans les eurites, entre Trémentines et Coron.

VEZINS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Cholet, entre Coron, la Tourlandry, Trémentines, Nuaillé et Chanteloup.

L'Èvre, qui prend sa source dans cette commune, reçoit ses premières eaux d'un grand nombre de petits ruisseaux, ses affluents.

La route impériale de Saumur aux Sables passe par le bourg, ainsi que le chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier.

Le château, qui est fort ancien, remonte au XIIe siècle. Vezins est le siége d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied; celle d'un médecin et d'une sage-femme, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Vezins, Chanteloup, la Tourlandry et Cossé.

Superficie : 1,802 hectares, dont 45 hectares 5 ares en bois.

Population : en 1856, 1,964 habitants; en 1861, 2,011 habitants.

Bureau de poste : Cholet.

Distances : de Coron, 5 kil.; de la Tourlandry, 3 kil.; de Trémentines, 6 kil.; de Nuaillé, 6 kil. 1/2; de Chanteloup, 4 kil.; de Cholet, 15 kil.; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain granitique : *eurites* et *syénite*. Cette dernière est enclavée dans les eurites, à Vezins, ainsi qu'entre cette commune et les Gardes.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le village de la Poterie tire son nom de l'industrie de ses habitants, qui tous se livrent à l'art céramique en fabriquant des vases de terre et particulièrement ceux connus assez généralement sous le nom de *pânes à lessive*.

Ces dernières sont l'objet d'un commerce assez considérable, qui s'effectue en les transportant à dos de cheval dans une partie du département de la Vendée et de la Loire-Inférieure, etc. Il s'en vend un grand nombre aux foires de Montfaucon et de Saint-Symphorien, près Tiffauges.

Sept fours sont employés, non-seulement à la cuisson des vases en question, mais encore à celle des briques, carreaux et tuiles creuses ; ces dernières, en très-grand nombre, étant employées à la couverture des maisons.

Indépendamment de ce genre d'industrie, Vezins fournit encore environ cent cinquante tisserands, employés aux divers tissages de la fabrique de Cholet.

YZERNAY

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CHOLÉT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Maulévrier, sur la limite du département des Deux-Sèvres, entre les Cerqueux, Somloire, Mazière et Maulévrier. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Moine, se montrent sur différents points, et la route stratégique de Vihiers à Châtillon passe par le bourg, dont le clocher peu élevé est couvert en tuiles creuses. Au reste, ce genre de couverture, pour n'importe quelle construction, est encore en usage dans la plupart des communes de la Vendée.

Le château de Villefort, nouvellement restauré, se montre sous un aspect des plus agréables.

Yzernay fournit un certain nombre de tisserands, qui tous travaillent pour la fabrique de Cholet.

Superficie : 4,514 hectares, dont 472 hectares 66 ares en bois.

Population : en 1856, 1,981 habitants; en 1861, 1,993 habitants.

Bureau de poste : Maulévrier.

Foire : le 1er septembre.

Distances : des Cerqueux, 6 kil.; de Somloire, 8 kil.; de Mazière, 11 kil. 1/2 ; de Maulévrier, 3 kil. 1/2 ; de Cholet, 16 kil.; d'Angers, 62 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain granitique : *granit*, *eurites*.

Indépendamment de l'eurite, le terrain granitique d'Yzernay recèle diverses autres roches, telles que roche feldspathique compacte, en descendant la route d'Yzernay ; feldspath rosâtre maculé de verdâtre, un peu fibreux ; roche petrociliceuse fibreuse, grossièrement schisteuse, au nord de la Beverie ; mélaphyre ; petrosilex schistoïde, mêlé avec des argiles schisteuses vertes ou rouges ; enfin, Yzernay fournit, comme Maulévrier, cette roche en partie délitée, connue sous le nom de chappe. — Voy. *Maulévrier*.

** Plantes.

Salix repens, L.; terrain de landes humides. Avril.
Nardus stricta, L.; landes.
Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.); id. avril, mai.
Spiranthes æstivalis, Rich.; landes humides. Mai, juin.
Erica scoparia, L.; forme la masse des bois. Eté.
— tetralix, L.; id. Eté.
— ciliaris, L.; id. Eté.
— cinereus, L.; id. Eté.
— vagans, L.; rare. Eté.
Veronica buxbaumii, Tenor. (*V. filiformis*, Dc.) ; plante annuelle, nouvelle pour le département de Maine-et-Loire ; champs cultivés. G. 1864 (1).

(1) Cette plante en outre, est généralement répandue dans les champs cultivés, entre Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, la Tessoualle et Mortagne.

CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

GÉNÉRALITÉS

Le canton de Saint-Florent-le-Vieil est situé sur la rive gauche de la Loire, qui le borne de ce côté ; au nord, il est limité par le canton de Montrevault, à l'est, par celui de Chalonnes et à l'ouest, par le canton de Champtoceaux.

Un grand nombre de ruisseaux ainsi que plusieurs petites rivières, affluents de la Loire, le baignent convenablement. Il est percé en outre par une assez grande quantité de routes et de chemins qui en rendent l'accès facile.

Enfin, sous le rapport historique, comme nous aurons occasion de le faire remarquer, ce canton mérite une attention particulière.

DIVISION

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Beausse, Botz, la Chapelle-Saint-Florent, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Saint-Laurent-du Mottay, le Marillais, le Mesnil, Montjean et la Pommeraye, total dix communes.

Superficie : 18,881 hectares.

Population : en 1856, 17,555 habitants; en 1861, 17,650 habitants.

BEAUSSE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Saint-Florent-le-Vieil, entre Saint-Laurent-de-la-Plaine, Saint-Laurent-du-Mottay, Chaudron et Saint-Quentin-en-Mauges. Nombre de ruisseaux, af-

fluents de la Loire et de l'Evre, la baignent convenablement. Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Beausse, au reste, présente des sites agréables et variés.

Superficie : 535 hectares, dont 3 hectares 27 ares en vignes, et 34 hectares 70 ares en bois.

Population : en 1856, 522 habitants; en 1861, 528 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Distances : de Saint-Laurent-de-la-Plaine, 11 kil. 1/2 ; de Saint-Laurent-du-Mottay, 4 kil. 1/4 ; de Chaudron, 6 kil.; de Saint-Quentin, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Florent-le-Vieil, 10 kil.; de Cholet, 38 kil.; d'Angers, 39 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Terrain *silurien inférieur*, *métamorphique*.

BOTZ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Saint-Florent-le-Vieil, entre Beausse, la Boutouchère, la Boissière et Chaudron. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, la traversent de l'est à l'ouest plus particulièrement. La route départementale de Beaupreau à Sant-Florent passe à l'ouest du bourg.

Nous devons indiquer ici l'instrument agricole déjà bien connu pour son utilité, le trieur de semences, inventé par un habitant de cette commune.

Superficie : 1,574 hectares, dont 77 hectares 38 ares en vignes, et 34 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 1,026 habitants ; en 1861, 1,060 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Distances : de Beausse, 6 kil. ; de la Boissière, 12 kil. ; de la Boutouchère, 3 kil. ; de Chaudron, 3 kil. ; de Saint-Florent, 7 kil. ; de Cholet, 32 kil. 1/2 ; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain *silurien inférieur métamorphique.* Le mica ainsi que des filades et des traces de charbon de terre y ont été remarqués.

** Plantes.

Geranium robertianum, L., var. micrantum ; près le bourg. Eté.
Viola lancifolia, Thore. ; les landes. Mai, juin.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Au Moulin-Moreau, sur la commune de Botz, confinant à la paroisse de la Boutouchère, à deux cents mètres environ de l'habitation, sur la crête d'un coteau, se présentent treize pierres de quartz blanc. Ces pierres, distantes les unes des autres de deux à trois mètres, sont toutes les treize placées sur une seule et même ligne parfaitement droite. Elles sont de grosseur et d'élévation inégales. La plus volumineuse, qui se trouve au centre, peut avoir quatre mètres de longueur. La plus petite n'a pas plus de cinquante centimètres de hauteur sur quarante centimètres d'épaisseur à la base.

Ces pierres, qui appartiennent à une portion de témène ? sont en partie dissimulées par la haie qui les cache, et dans les champs voisins il ne paraît pas s'en trouver de semblables.

Les fermiers, désirant partager le champ qui recèle ces pierres et ne perdre que le moins possible de terrain, plantèrent, il faut le croire, la haie dont il est question, dans la ligne déjà indiquée par ces treize jalons, et un laurier, qu'on remarque au pied de la plus grosse de ces pierres, a été planté, il y a un grand nombre d'années, par une femme dont les descendants racontent ce fait indubitable. — (Note communiquée par M. Gelusseau Amaury, desservant de la paroisse de Beausse.)

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Saint-Florent-le-Vieil, entre la Boutouchère. le Marillais, Bouzillé, la Boissière et Botz. L'Evre, affluent de la Loire, passe à l'est du bourg, et plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Un *mein-beer*, ou pierre-courte, a été reconnu dans cette commune par M. Tristan Martin.

Sur la rive gauche de l'Evre, on trouve les restes de l'ancien château de la Guérinière, dont la construction remonte au XVe siècle. Il fut incendié pendant la guerre de la Vendée, et ne présente plus que des ruines.

Le château de la Baronnière fait aussi partie de cette commune.

Superficie : 1,584 hectares, dont 140 hectares 9 ares en vignes, et 40 hectares 9 ares en bois.

Population : en 1856, 1,372 habitants; en 1861, 1,296 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Distances : de la Boutouchère, 5 kil.; du Marillais, 3 kil. 1/2 ; de Bouzillé, 5 kil.; de la Boissière, 4 kil. 1/2 ; de Botz, 7 kil.; de Saint-Florent-le-Vieil, 5 kil.; de Cholet, 38 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain *silurien inférieur métamorphique*.

Au Pont-d'Alène, on voit le micachiste, ainsi qu'une phyllade micacée, du mica blanc argentin, etc.; et sur la route de la Chapelle-Saint-Florent à Saint-Pierre-Montlimard, près de la métairie de la Lande, l'on rencontre du feldspath lamellaire et ordinaire, la pegmatite graphique, du gneiss, ainsi que le grenat en petits cris taux dodécaëdres engagés dans le gneiss.

** Plantes.

Parmi les plantes, il faut citer le Sedum annuum, L.; talus de fossés, et le Tormentilla reptans, L., etc.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus grandes de ce canton, est située sur la rive gauche de la Loire qui lui sert de limite de ce côté, entre Saint-Laurent-du-Mottay, le Mesnil, le Marillais, la Chapelle-Saint-Florent. La paroisse de la Boutouchère fait partie de cette commune.

La Loire présente plusieurs îles, au nombre desquelles il faut citer l'île Batailleuse, l'île Mocard. Indépendamment de l'Evre, qui se jette dans la Loire au Marillais, un certain nombre de ruisseaux, affluents de ce fleuve, traversent Saint-Florent-le-Vieil du sud au nord. La route départementale de Beaupreau à Saint-Florent parcourt cette commune du sud au nord, tandis que celle de Saumur à la Varenne la coupe de l'est à l'ouest.

Le pont suspendu, destiné à relier les deux rives de la Loire entre Saint-Florent-le-Vieil et Varade, a été livré à la circulation dans le mois d'avril 1852, après toutefois avoir subi une dernière épreuve, consistant en une charge de sable calculée à raison de 200 kil. par mètre carré (1).

(1) Ce travail remarquable, dont le projet et l'initiative appartiennent à M. William Arnous-Rivière, alors membre du Conseil général du département de la Loire-Inférieure, pour en avoir fait faire l'étude à ses frais, se compose d'un premier pont suspendu jeté sur le bras de Loire de Saint-Florent et divisé en trois arches, présentant un débouché de 200 mètres; et d'un deuxième pont sur le bras principal de la Loire, qui vient s'appuyer à la partie supérieure du village de la Meilleraye, présentant quatre travées qui donnent un parcours de 300 mètres. Ces deux ponts sont reliés ensemble par une levée curviligne de 300 mètres de longueur, construite sur l'île Batailleuse.

Les colonnes octogones, qui soutiennent le tablier, sont de granite de Bécon. Enfin la construction de ce pont est due à MM. les ingénieurs Escaraguel et Desse.

L'inauguration de ce pont a eu lieu le 6 mai 1852. Les évêques d'Angers et de Nantes en ont fait la bénédiction.

La ville de Saint-Florent-le-Vieil est bâtie en amphithéâtre sur un coteau élevé, bordant la Loire, au sommet duquel on remarque la belle église paroissiale.. ..

Elle est le siége d'une justice de paix, d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un receveur des domaines, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Saint-Florent-le-Vieil, la Chapelle-Saint-Florent, le Marillais, Saint-Laurent-du-Mottay.

Superficie : 2,468 hectares, dont 83 hectares 49 ares en vignes, et 47 hectares 67 ares en bois.

Population : en 1856, 2,336 habitants; en 1861, 2,368 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent-le-Vieil.

Foires : le samedi de la Passion, le dernier samedi de juin, le dernier samedi d'août. — A ces foires, il se vend des bœufs engraissés. — Marchés tous les samedis.

Distances : de Saint-Laurent-du-Mottay, 6 kil.; du Mesnil, 7 k.; du Marillais, 2 kil.; de la Chapelle-Saint-Florent, 5 kil.; de Beaupreau, 17 kil.; de Cholet, 38 kil.; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur métamorphique.

Le terrain silurien inférieur de cette localité, touchant immédiatement le terrain granitique sur lequel il repose, il en est résulté un métamorphisme complet, que nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer dans l'arrondissement de Cholet. Parmi les roches et les minéraux qu'on y a rencontrés, nous citerons, entre autres, des micaschistes, des stéaschistes, diverses phyllades, le mésotype aciculaire, que l'on peut observer entre Saint-Florent-le-Vieil et le Marillais.

Quant au fer *oxydulé titanifère*, que la Loire charrie sous forme arénacée, et qu'elle dépose par traînées plus ou moins abondantes sur ses bords, on le rencontre parmi le sable fin, dont il est facile de le séparer au moyen d'un fer aimanté auquel il s'attache immédiatement.

** Plantes.

Doronicum plantagineum, L.; coteaux bordant la Loire. Avril.
Orobanche cœrulea, Vill.; sur la hauteur à l'ouest de la ville (M.). Mai.

*** Animaux.

Au nombre des mollusques, il faut citer les Helix marginata, Drap. et cornea, Drap. ainsi que la Clausilia dubia, Drap., qui, comme les helix, habite les coteaux ombragés.

CHAPITRE III. — HISTOIRE, MONUMENTS HISTORIQUES.

La petite ville de Saint-Florent-le-Vieil, assise sur une colline élevée bordant la Loire, et dont le versant nord reçoit les constructions de la principale rue, doit son origine à saint Florent qui, au IVe siècle, en venant s'établir au *Mont-Glonne* (1), donna ainsi l'occasion de changer ce dernier nom en lui substituant celui du saint en question, qui mourut en grande vénération dans ce lieu.

C'est à ce saint personnage, qui reçut la prêtrise des mains de saint Martin, de Tours, qu'est due la fondation de la célèbre abbaye de Saint-Florent, de l'ordre de Saint-Benoist, et dont l'église, qui remonte aux XIIIe et XVIIe siècles, est devenue église paroissiale (2).

Foulques-Nerra entoura la ville et le château de fortifications qui disparurent sous la Ligue.

La remarquable église de Saint-Florent, surmontée de son élégante et haute tour ou clocher, recèle le tombeau de Bonchamps. La statue, exécutée en marbre blanc, par David d'Angers (3), reposant sur un sarcophage en marbre noir, représente le général vendéen au moment où il fit entendre ces paroles mémorables et les

(1) Nom primitif de ce lieu.

(2) La juridiction de cette abbaye s'étendait sur dix-sept paroisses du pays des Mauges.

(3) La statue et les bas-reliefs sont de David ; le soubassement et le sarcophage appartiennent à Leclerc, architecte de Paris.

Obs. Ce monument étant regardé avec raison comme l'un des plus remarquables de ceux que l'on doit à David, il est bien à regretter qu'il ne figure pas, par un moulage, du moins, au Musée d'Angers, dans la collection, quasi-complète, des œuvres de cet artiste distingué.

Bodin, dans ses *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou* (1823), en donne une figure des plus exactes.

dernières qu'il prononça : GRACE AUX PRISONNIERS, BONCHAMPS L'ORDONNE, et 5,000 soldats de l'armée républicaine, pris à la bataille de Cholet, renfermés dans cette église et voués à la mort, furent aussitôt mis en liberté (1).

Nous terminerons cet article en rapportant ici textuellement l'observation de Bodin, au sujet de ce trait d'humanité de Bonchamps : « *Honneur à la mémoire de Bonchamps! Un pareil trait, dans une guerre civile, est plus glorieux qu'une victoire.* »

A quelque distance et à l'ouest de l'église, l'on remarque la tombelle de saint Moron, premier abbé du monastère de Saint-Florent, et sous laquelle se trouve la grotte de ce saint, dont le sommeil centenaire est expliqué de différentes manières par les archéologues (2).

Non loin de la tombelle, en face de l'église, s'élève une colonne de l'ordre dorique, construite en tuffeau blanc, mais dont le piédestal est en granit de Bécon. Deux tables en marbre noir, encastrées dans le piédestal, avaient reçu des inscriptions qui ont disparu à l'époque de la révolution de 1830. Ces inscriptions rappelaient le passage de la duchesse d'Angoulême, le 22 septembre 1823, époque à laquelle cette princesse passa en revue les Vendéens accourus sur son passage (3).

C'est à Saint-Florent-le-Vieil que l'insurrection vendéenne prit naissance, à l'occasion du tirage pour l'armée, qui eut lieu le 10 mars 1793, et auquel les jeunes gens de cette contrée refusèrent de prendre part.

Enfin, Claude Robin, l'ancien et spirituel curé de Saint-Pierre d'Angers, est né dans cette commune. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres de celui qui a pour titre : *le Camp de César au village d'Empiré.....*

(1) Le marquis de Bonchamps (Arthur), né en 1759, se mit à la tête des Vendéens en 1793, et fut blessé mortellement à la bataille de Cholet, le 17 octobre 1793.

(2) Cette grotte est aussi celle de saint Florent, qui en fit son ermitage en arrivant au mont Glonne.

(3) M. F. Villers, architecte à Angers, fut chargé de l'érection de ce monument, dont la hauteur totale est de 16 mètres 66 centimètres, y compris la couronne royale en fer doré et bronzé qui repose sur le stylobate. Une grille en fer entoure ce monument.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Chalonnes, entre Chaudefonds, Chalonnes, Beausse et Sainte-Christine. L'ancienne commanderie de Bourgneuf, qui forme aujourd'hui une paroisse, occupe à l'ouest une grande partie de son territoire. Plusieurs sources et ruisseaux, affluents de la Loire, arrosent cette contrée ; l'un d'eux est employé comme moteur pour l'usine métallurgique de M. Lenoir, qui fournit des pelles en fer battu, bien connues et justement appréciées (1).

La route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay, ainsi que la route départementale de Cholet à Chalonnes, passent par le bourg de Saint-Laurent-de-la-Plaine ; et la route stratégique de Montjean à Jallais traverse celui de Bourgneuf.

Enfin, la chapelle du Theil est en grande vénération dans le pays.

Superficie : 1,463 hectares, dont 42 hectares 69 ares en bois.

Population : en 1856, 1,777 habitants ; en 1861, 1,729 habitants.

Bureau de poste : Chalonnes.

Distances : de Chalonnes, 6 kil.; de Chaudefonds, 6 kil.; de Beausse, 7 kil. 1/4 ; de Sainte-Christine, 4 kil. 1/2 ; de Cholet, 35 k.; d'Angers, 31 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

(1) Cet établissement confectionne et fournit au commerce environ 1,200 pelles par semaine.

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Saint-Florent-le-Vieil, entre le Mesnil, Saint-Florent-le-Vieil, Botz et Beausse. Quelques sources et ruisseaux, affluents de la Loire l'arrosent suffisamment. Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg, et de belles et grandes prairies bordent la Loire.

Enfin, le comice agricole, pour le canton de Saint-Florent, tient ses séances à Saint-Laurent-du-Mottay. Sa fondation remonte à l'année 1843.

Superficie : 2,264 hectares, dont 77 hectares 75 ares en vignes, et 51 hectares 66 ares en bois.

Population : en 1856, 1,176 habitants; en 1861, 1,202 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Distances : du Mesnil, 2 kil.; de Botz, 7 kil.; de Beausse, 4 kil. 1/4; de Saint-Florent-le-Vieil, 6 kil.; de Cholet, 38 kil.; d'Angers, 35 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain *silurien inférieur* au nord, et limite du terrain *métamorphique* au sud.

LE MARILLAIS

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est bornée au nord par la Loire, touche à l'est Saint-Florent-le-Vieil, à l'ouest Liré, et au nord, la Chapelle-

Saint-Florent. La Loire présente au nord-ouest du bourg l'île aux Bergères, d'une assez grande étendue, et qui se joint à l'ouest à l'île de Poulas. L'Evre, grossie de ses affluents, se jette dans la Loire à l'est du bourg ; et la route départementale de Saumur à la Varenne traverse de l'est à l'ouest, la commune du Marillais.

Superficie : 639 hectares, dont 9 hectares 77 ares en vignes.

Population : en 1856, 724 habitants; en 1861, 745 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Foire : 8 septembre.

Distances : de Liré, 12 kil.; de la Chapelle-Saint-Florent, 3 k. 1/4; de Saint-Florent-le-Vieil, 2 kil.; de Cholet, 39 kil. 1/2 ; d'Angers, 41 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain *silurien inférieur*, *métamorphique;* 2° alluvions, au bord de la Loire. — Voy. *Saint-Florent-le-Vieil.*

** **Plantes.**

Thalictrum expansum, Jord. Juin, juillet.
Potentilla argentata, Jord. (*P. argentea*, L.) Eté.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

La fête de l'Angevine ou de Notre-Dame, qui se célèbre au Marillais le 8 de septembre, réunit depuis un temps immémorial, dans ce petit bourg, ou plutôt dans une prairie adjacente située au bord de l'Evre, de nombreux visiteurs qui viennent de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou.

Cette foire, qui ne dure qu'un jour, fournit tous les objets d'utilité ou d'agrément que peuvent désirer les habitants des campagnes. Mais elle n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois : il lui manque sa petite chapelle, fameuse par les pèlerinages dont elle était l'objet dès le VI[e] siècle.

L'église, grande et belle alors, était une des vingt-quatre que fit bâtir Charlemagne pour remplacer la chapelle du Marillais. Ce

roi lui fit présent d'une cloche d'or pesant cent livres, qui fut jetée dans l'Evre à l'époque des guerres et des dévastations de Nomenoé. Avis aux archéologues.

Cette église, qui menaçait ruine, vient assez récemment d'être remplacée par une autre église, construite dans un village situé plus au centre de la paroisse.

LE MESNIL

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Montjean et Saint-Florent-le-Vieil, non loin de la Pommeraye et de Saint-Laurent-du-Mottay. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Loire, la traversent du sud au nord, et la route départementale de Saumur à la Varenne passe par le bourg, dont l'église, très-ancienne, remonte au IXe siècle.

Le Mesnil, au reste, qui est le siége d'un notariat, possède de belles et vastes prairies sur le bord de la Loire. Il présente aussi l'ancien château de Vaugirault, nouvellement restauré.

Superficie 1,772 hectares, dont 68 hectares 62 ares en vignes, et 24 hectares 64 ares en bois.

Population : en 1856, 1,767 habitants ; en 1861, 1,719 habitants.

Bureau de poste : Saint-Florent.

Foires : le 25 avril et le 23 septembre.

Distances : de la Pommeraye, 6 kil. ; de Saint-Laurent-du-Mottay, 2 kil. ; de Montjean, 6 kil. ; de Saint-Florent-le-Vieil, 7 k. ; de Cholet, 38 kil. ; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartzites*, etc. — 2° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère*.

La majeure partie de cette commune appartient au terrain silurien inférieur, tandis qu'une autre portion présente des affleure-

rements ou quelques lambeaux, non exploitables, de charbon de terre, dont le gisement se montre entre Saint-Michel et le Chêne, de même qu'à la Gaudinière et aux moulins de Piou. — Voy. *la Carte minéralogique de Maine-et-Loire.*

Le marbre se montre aussi sur cette commune.

MONTJEAN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Chalonnes et Saint-Florent-le-Vieil, non loin du Mesnil et de la Pommeraye. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Loire, se montrent sur divers points. La route stratégique de Montjean à Jallais la parcourt du sud au nord, traverse la Loire à l'est du bourg de Montjean au moyen d'un pont suspendu, qui, tout en servant de moyen de communication d'une rive à l'autre, est également destiné à relier, sur la rive droite de la Loire, la route, également stratégique, de Craon à Montjean. Enfin la route départementale de Saumur à la Varenne, en suivant le cours de la Loire, coupe à angle droit la première de ces routes.

La levée syndicale de Montjean à Saint-Florent occupe une longueur de 12 kil. environ de terrain.

Montjean, qui, par sa position élevée, présente un site agréable dont le village de Châteaupanne fait partie, est le siége d'un notariat, et réunit plusieurs genres importants d'industrie.

Indépendamment des écoles commmunales, Montjean possède un pensionnat et un noviciat, dirigé par les pères de Saint-Joseph du Mans.

Superficie : 1,933 hectares, dont 147 hectares 16 ares en vignes, et 12 hectares 38 ares en bois.

Population : en 1856, 3,185 habitants; en 1861, 3,274 habitants.

Bureau de poste : Montjean.

Foires : le 20 mai, le 6 septembre et le 21 novembre.

Distances : du Mesnil, 6 kil.; de la Pommeraye, 4 kil. 1/2 ; de Chalonnes, 10 kil.; de Saint-Florent-le-Vieil, 13 kil.; de Cholet, 43 kil.; d'Angers, 26 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre et terrain anthraxifère.* — 3° Alluvions dans la vallée de la Loire.

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune, et présente une fontaine minérale ferrugineuse. 2° Depuis Montjean jusqu'à Chalonnes, le charbon de terre et le marbre se partagent le coteau qui borde la Loire.

Le terrain anthraxifère de cette localité forme une seule concession, celle de Montjean ; et les houillères de Montjean communiquent, sous le lit de la Loire, avec celles de Montrelais (1).

Les mines de Montjean donnent une houille maigre, à courte flamme, mais convenable pour les fours à chaux, etc.

Les roches que procure l'extraction du charbon de terre de Montjean sont nombreuses en espèces et méritent bien d'être colligées. Voici l'indication de celles qui ont été remarquées :

Eurite compacte.
— granitoïde.
Petrosilex compacte.
— bitumineux.
Schiste argileux (2).
— bitumineux.
— bitumineux avec empreintes végétales : diverses lycopodiées, selaginites erectus, à la Bourelière, etc.
Grauwacke schisteuse ; entre la Bourelière et Montjean, et entre Montjean et Chalonnes.
Brèche polygénique.
Pséphite.
Magnésite.
Calcaire compacte.
— perlé.
— spathique.
— concrétionné.
— madréporite ?
Houille : plusieurs variétés.

(1) Une mine de Montjean, du nom de Sainte-Anne, a été pendant un long espace de temps envahie par le feu.

(2) C'est dans les schistes argileux des mines de Montrelais, que le docteur Prosper Ollivier a rencontré le *caoutchite* ou *bitume élastique*.

FOSSILES DU TERRAIN ANTHRAXIFÈRE.

Calamites cistii, Ad. Br.
Sphenopteris Dubuissoni, Ad. Br.
— tridactylis, Ad. Br.
— tenuifolia, Al. Br.
Nevropteris tenuifolia, Al. Br.
Pecopteris aspera, Al. Br.
Sigillaria lævigata, Al. Br.
— espèce non déterminée.
Selaginites erectus, Al. Br.
Graines de pins, garnies de leurs ailes.

C'est à Châteaupanne qu'on extrait le marbre pour faire de la chaux. Cette roche montre assez communément dans l'extraction des portions de calcaire amorphe, hyalin, limpide ; et la dolomie, formant un banc de quatre mètres ou environ de puissance, est laissée dans l'exploitation, à raison de la chaux, très-maigre et nuisible à la végétation, qu'elle donnerait, si on l'employait pour l'agriculture.

Ce calcaire ne présente aucune trace de fossiles.

** Plantes.

Isopirum thalictroides, L.; coteaux ombragés. Avril, mai.
Doronicum plantagineum ; coteaux de Châteaupanne. Avril, mai.
Ophrys pseudospeculum, Dc.; id. Mai.
Dianthus carthusianorum, L.; id. Eté.
Crepis Nicæensis, Balbis ; les coteaux. Eté.
Hypochræris glabra, L. Var. pedicellata; id. Eté.
Hypericum montanum, L.; coteaux boisés. Eté.
Carex strigosa, Good.; ruisseau de Saint-Main. (Bast.) Mai, juin.

*** Animaux.

Au nombre des animaux, nous citerons, parmi les mollusques, l'Helix cornea, Drap., des coteaux de Châteaupanne ; et l'Helix marginata, Drap., des mêmes coteaux.

CHAPITRE III. — RUINES ET FAITS HISTORIQUES.

L'ancien château fort de Montjean, habité en 924 par Raynaud, chef des Normands, fut assiégé et pris dans cette même année par Charles-le-Chauve. Ce château ayant été démoli, René de Montjean fit élever sur ses ruines un autre château dont on ne voit plus maintenant que les murs laissés par les flammes qui le dévorèrent en 1793.

Ce château, qui dépendait de la baronnie de Montjean, appartenait au maréchal de Montjean, mort en 1538.

Non loin de là était un couvent de Cordeliers, bâti dans le XVIe siècle, que l'on voyait encore avant la Révolution, et qui servait de prison d'Etat. Les moines en étaient les gardiens.

Au village de Châteaupanne, situé à l'est de Montjean, l'on remarque les ruines de l'ancien prieuré-cure, du nom de ce village, et dépendant de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Indépendamment d'une distillerie sur une grande échelle et qui fonctionne avec beaucoup de succès, Montjean, depuis un laps de temps considérable, se livre et continue de se livrer à la fabrication de la chaux, ainsi qu'à l'extraction du charbon de terre que lui fournissent et son calcaire et son terrain anthraxifère.

Tous les fours à chaux que nous allons indiquer sont alimentés avec le marbre de Châteaupanne et chauffés au charbon de terre. Ils produisent une chaux grasse employée pour l'agriculture ou la bâtisse. Tels sont :

Un four, établi par M. Clémenceau (Dieudonné), remonte pour sa construction à plus de soixante-dix ans.

Un four, établi par MM. Lefèvre et Josset, est de la même époque.

Un four, établi par M. Breton (Daniel), est de la même époque.

Un four, établi par M. Adrien de Cheptaniville ; même époque.

Un four, établi par M. Pouplard (Charles), en 1832.

Un four, établi par M. Clémenceau-Pion, en 1834.

Un four, établi sur la butte de Cœndy, chemin vicinal de Saint-Florent à Chalonnes, en 1840.

Deux fours, établis en 1843, par MM. Godard et Lebreton, sur la route de Montjean à Jallais, l'un à droite, l'autre à gauche.

Deux fours, établis au village de Châteaupanne, par MM. Godard et Clémenceau, en 1846.

Le four de la Maison-Blanche est établi au même village et par les mêmes propriétaires, en 1846.

Obs. Parmi ces fours, pour la plupart fort anciens, il s'en trouve peut-être quelques-uns qui, depuis que nous avons fait ce recensement, ne sont plus d'aucun service tandis que d'autres ont pu être construits sans que nous en ayons eu connaissance.

LA POMMERAYE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus grandes du canton, est située à l'ouest de Chalonnes, entre Montjean, le Mesnil, Saint-Laurent-du-Mottay et Saint-Laurent-de-la-Plaine. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Loire, la traversent du sud au nord.

La route stratégique de Montjean à Jallais passe par le bourg; il en est de même pour d'autres routes ou chemins d'intérêts divers.

Elle est le siége d'un notariat, la résidence de deux officiers de santé et d'une sage-femme.

Superficie : 4,649 hectares, dont 89 hectares 18 ares en vignes et 163 hectares 68 ares en bois.

Population : en 1856, 3,670 habitants; en 1861, 3,729 habitants.

Bureau de poste : Montjean.

Foires : le dernier mardi de chaque mois et le 29 août.

Distances : de Chalonnes, 8 kil.; de Montjean, 4 kil. 1/2; du Mesnil, 6 kil.; de Saint-Laurent-du Mottay, 7 kil.; de Saint-Laurent-de-la-Plaine, 6 kil. 1/2; de Cholet, 39 kil.; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur* occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE, ETC.

Dans la commune de la Pommeraye, vers sud-ouest, il existe un chêne antique, connu dans le pays sous le nom de *Chêne-Rognon*.

Cet arbre séculaire, et qui fut consacré par les druides au culte des arbres — dit la tradition ; culte qui existait encore au IXe siècle — peut avoir dix mètres de circonférence. Cette grosseur extraordinaire, et l'état de vétusté dans lequel se trouve cet arbre, qui porte en lui l'empreinte des siècles écoulés, ne présentant plus que le tronc et quelques branches inférieures, ont fait évaluer son âge à deux mille ans environ.

Quoi qu'il en soit, ce vénérable vieillard de la végétation, et peut-être le seul aussi âgé des arbres de cette espèce qui existent maintenant en France, méritant à tous égards d'être préservé de la hache inconsidérée du bûcheron, qui dans un tel arbre ne voit que du bois à feu, doit engager à prendre telle mesure que l'on croirait nécessaire pour sa conservation.

Cet arbre, en outre, ayant recouvert de son ombre tulélaire le lieu où chaque année se payaient les rentes en grain dues au seigneur de la Pommeraye, mérite, comme chêne historique encore, d'être préservé de toute atteinte. — Voy. *Stat. nat. de M.-et-L.*, par M. Desvaux, 1834. Nous devons dire aussi que dans le bois de la Forêt, situé à l'ouest du bourg de la Pommeraye, et dans lequel on rencontre le *Quercus ilex*, L., il existe des ruines qu'il sera bon de visiter.

Enfin, mais comme fondations modernes, nous devons indiquer ici 1° l'institution des sœurs de Marie-Joseph, fondée en 1814 par Mlle Jeanne Moreau, maintenant à la tête de trente-six établissements de bienfaisance, divisés en écoles primaires, salles d'asile, dispensaires et ouvroirs ; 2° la congrégation enseignante de la Providence, dont la maison-mère est également à la Pommeraye.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Plusieurs fours à chaux existent dans cette commune, mais le marbre qui sert à les alimenter provient des carrières du Mesnil, et le charbon de terre employé à chauffer ces fours est fourni par les mines de la Haie-Longue. Nous citerons :

1° Le four à chaux des Sept, maintenant à un seul propriétaire, M. Lefebvre, qui l'exploite pour son compte ;

2° Le four établi par M. Blouin en 1833.

CANTON DE MONTFAUCON

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Montfaucon est borné au sud par le département de la Vendée, à l'ouest par celui de la Loire-Inférieure, au nord par le canton de Beaupreau et à l'est par celui de Cholet. Il est coupé par un grand nombre de ruisseaux, affluents de la Moine — rivière qui le traverse de l'est à l'ouest — ou de la Sèvre-Nantaise, qui sépare le département de Maine-et-Loire de celui de la Vendée; et la route stratégique de Beaupreau à Clisson, ainsi que les chemins de grande communication du Fuilet à Tiffauges, de Cholet à Montfaucon et de Montfaucon au Palet, le traversent en différents sens.

Quant à l'industrie de ce canton, elle se rapporte en grande partie à celle du canton de Cholet, soit par l'engraissement des bœufs, soit par la filature et le tissage relatifs à la fabrication des articles de Cholet.

DIVISION.

Enfin ce canton, qui présente des sites pittoresques nombreux et des plus variés, comprend les communes dont les noms suivent : Saint-André-de-la-Marche, Saint-Crespin, Saint-Germain, le Longeron, Saint-Macaire, Montfaucon, Montigné, la Renaudière, la Romagne, Roussay, Tilliers et Torfou.

Superficie : 22, 897 hectares.

Population : en 1856, 16,740 habitants; en 1861, 17,093 habitants.

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Montfaucon, entre la Seguinière, Saint-Macaire, la Renaudière et Roussay. Elle est arrosée

par plusieurs ruisseaux, affluents de la Moine, et traversée par le chemin de grande communication de la Romagne à Beaupreau.

Une grande partie de la population du bourg est occupée de la fabrication des articles dits de Cholet.

Superficie : 1,103 hectares.

Population : en 1856, 1,203 habitants; en 1861, 1,139 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : de la Séguinière, 7 kil.; de Saint-Macaire, 3 kil.; de la Renaudière, 6 kil. 1/2; de Roussay, 6 kil.; de Montfaucon, 11 k.; de Cholet, 10 kil.; d'Angers, 66 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain granitique, qui présente des eurites, etc., occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-CRESPIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située à l'ouest de Montfaucon, est bornée au sud par la Moine, au nord par la commune de Saint-Germain et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure.

Elle est traversée du nord au sud par un certain nombre de ruisseaux, affluents de la Moine ; et plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg, qui est bâti sur un plateau couronnant un coteau élevé, bordant la Loire.

Superficie : 2,010 hectares, dont 153 hectares 88 ares en vignes, et 45 hectares 70 ares en bois.

Population : en 1856, 1,274 habitants; en 1861, 1,293 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : de Saint-Germain, 6 kil.; de Montfaucon, 5 kil.; de Cholet, 25 kil.; d'Angers, 74 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-GERMAIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Montfaucon, entre la Renaudière, Tilliers, Saint-Crespin et Montfaucon.

La Sanguèse prend naissance dans cette commune et celle de Tilliers ; et plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Superficie : 2,679 hectares, dont 41 hectares 42 ares en vignes, et 140 hectares 71 ares en bois.

Population : en 1856, 1,689 habitants ; en 1861, 1,613 habitants.

Bureau de poste . Montfaucon.

Distances : de la Renaudière, 5 kil.; de Tilliers, 4 kil. 1/4 ; de Saint-Crespin, 6 kil.; de Montfaucon, 2 kil. 1/4 ; de Cholet, 23 kil.; d'Angers, 73 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAPITRE III. — ARCHEOLOGIE.

Nous citerons la *pierre branlante de la Davière*, magnifique rouler, situé dans le champ dit de la *Grosse-Pierre*, dépendant de la métairie de la Davière. Sa longueur est de 5 mètres, sa hauteur de 2 m. 60 et sa circonférence de 10 m. 45.

Le rouler de la Davière, décrit pour la première fois dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, par M. Béclard (1), et que nous figurons ici pl 69, est représenté du côté nord-est, d'après un dessin de M. Gaston, mais que nous avons réduit de beaucoup afin de le conformer à la dimension de notre atlas.

« Ce monument celtique, dit M. Béclard, repose sur un monticule » dont la base est entourée de pierres rondes et plates rangées en » cercle et servant, selon toute apparence, de limite à l'enceinte; » d'autres pierres beaucoup plus grosses sont groupées sur le som- » met. Parmi ces pierres, deux surtout attirent l'attention : l'une, » parce qu'elle remue; l'autre parce qu'elle porte à sa surface une » excavation en forme de cuvette qu'on ne saurait atttribuer à un » caprice de la nature. »

On cite encore dans cette commune un *lic-haven*, situé non loin du rouler de la Davière, mais il est tombé en ruines.

LE LONGERON

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située au sud-ouest de Cholet, entre Saint-Christophe-du-Bois, la Séguinière, la Romagne et Torfou,

(1) VIe vol., IIe part., p. 128.

se trouve bornée au sud par la Sèvre-Nantaise, petite rivière qui sépare de ce côté le département de Maine-et-Loire de celui de la Vendée. Elle est baignée au reste, sur différents points, par un certain nombre de ruisseaux qui se jettent, soit dans la Moine, soit dans la Sèvre-Nantaise, dont un, plus considérable, affluent de cette dernière rivière, lui est fourni par les eaux de trois étangs, que l'on remarque dans la vaste forêt du Longeron.

Cette commune du reste, où se trouve le château de la Fribaudière, est traversée du sud-est au nord-ouest par la route stratégique de Poitiers à Nantes.

Superficie : 2,208 hectares, dont 125 hectares 32 ares en bois.

Population : en 1856, 1,740 habitants; en 1861, 1,708 habitants.

Bureau de poste : Torfou.

Distances : de Saint-Christophe-du-Bois, 9 kil. 1/2; de la Séguinière, 13 kil.; de la Romagne, 6 kil.; de Torfou, 9 kil.; de Montfaucon, 15 kil.; de Cholet, 17 kil.; d'Angers, 80 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Dantonia procumbens, Dc.; landes, lieux secs. Eté.
Erica ciliaris, L.; landes. Eté.
Adenocarpus parviflorus, Dc.; landes, près de la Fraudière (1). Eté.

FORÊT DU LONGERON.

Euphorbia hyberna. L. Avril-juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et Go. (*A. albus*, Desv.) Mai, juin.
Carex binervis, Smith; parmi les bruyères. Mai.
Alisma ranunculoides, L.; les fossés inondés. Mai-juillet.
Elodes palustris, Spath.; id. Eté.

(1) Plante nouvelle pour la Flore de Maine et Loire, trouvée en 1857, par MM. Genevier et Baudry.

ROCHERS DE GRANITE, SUR LA SÈVRE-NANTAISE, PRÈS LE MOULIN GALLARD.

Hypericum linearifolium, Vahl. Eté.
Lychnis diurna, Sib. Mai-juin.
Campanula patula, L. Juin, juillet.
Corydalis claviculata, Dc. Eté.
Umbilicus pendulinus, Dc. Eté.
Cyperus longus, L.; bords de la Sèvre-Nantaise. Eté.

*** **Animaux.**

Au nombre des animaux de cette commune, il faut citer : 1° parmi les mammifères, le lérot (*Myoxus nitela*, L.), qui habite les environs du moulin Gallard ; puis la musaraigne plaron (*sorex constrictus*, Herm.), qui se tient dans les prairies du moulin précité ; 2° et entre autres insectes, se présentent deux lépidoptères assez rares : le *Steropes aracynthus*, F. et le *Nemeophila russula*, L., qui habitent l'un et l'autre les brondes qu'on rencontre dans les bois.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Au nombre des industries remarquables de l'arrondissement de Cholet, il faut nécessairement comprendre la filature de coton et de laine de MM. Bonnet-Allion, qui peut même être considérée comme une des plus importantes du département de Maine-et-Loire, si l'on fait attention que ses produits s'élèvent à environ 900,000 fr. par année.

Cette filature, qui est située sur la Sèvre-Nantaise, au lieu dit Moulin-Gallard, dont elle a pris le nom, a commencé à fonctionner en 1824.

Quant aux nombreux métiers à filer qu'elle possède, trente-trois sont employés à la filature du coton et font mouvoir environ treize mille broches ; tandis que six autres moulins, réservés pour la laine, font tourner près de sept cents broches.

Cet établissement fournit chaque jour environ 550 kilos en fil de coton, et 150 kilos en fil de laine.

Les moyens employés pour faire mouvoir toutes ces machines se composent : 1° de deux moteurs hydrauliques consistant en une roue de la force de vingt-cinq chevaux, et une turbine, système Kœchlin, de la force de trente-deux chevaux ; 2° d'une machine

à vapeur, de la force de vingt-huit chevaux, employée seulement pendant trois mois de l'été, lorsque l'eau vient à manquer.

Enfin, le Longeron fournit un certain nombre de tisserands employés pour la plupart au tissage des flanelles et futaines, et qui tous travaillent pour les fabricants de Cholet.

SAINT-MACAIRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Cholet, entre Bégrolles, Saint-Philbert-en-Mauges, la Renaudière et Saint-André-de-la-Marche. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre et de la Moine, l'arrosent en partie ; et le bourg est traversé par les chemins de grande communication de Cholet à Valet, et de la Romagne à Beaupreau.

Cette commune, qui possède une salle d'asile et une école dirigée par des Frères de l'instruction chrétienne de Saint-Gabriel, dont la maison-mère est à Saint-Laurent-sur-Sèvre, est le siége d'un notariat, la résidence d'un officier de santé et d'une sage-femme.

Elle fournit aussi un grand nombre de tisserands, environ trois cents, employés par la fabrique de Cholet, plus particulièrement à la confection des mouchoirs fil et coton.

Superficie : 2,733 hectares, dont 46 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 2,252 habitants; en 1861, 2,337 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Foire : le 6 septembre.

Distances : de Bégrolles, 5 kil.; de Saint-Philbert-en-Mauges, 3 kil. 1/2; de la Renaudière, 5 kil.; de Saint-André-de-la-Marche, 3 kil.; de Montfaucon, 12 kil.; de Cholet, 13 kil.; d'Angers, 63 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain granitique. — 2° Terrain silurien inférieur métamorphique.

On rencontre le terrain granitique vers la partie sud de Saint-Macaire ; et parmi les schistes du terrain silurien métamorphique, l'on peut observer l'ampélite entre Saint-Macaire et Bégrolles.

** Plantes.

Oxalis acetosella, L.; lieux frais et ombragés. Mars, avril.

BOIS DE LANDRIÈRE.

Tilia parviflora, Ehr. Mai.
Euphorbia hyberna, L. Mai, juin.
Microcala filiformis, Linck. Mai, juin.
Rosa alba, L. Juin.
Bartsia viscosa, L. (*Euphragia viscosa*, Benth.) Eté.
Pilularia globulifera, L. Avril, mai.

ÉTANG DE LA BERNARDIÈRE.

Ribes nigrum, L.; autour de l'étang, mais ayant le pied dans l'eau.
Cochlearia armoracia, L.; id. Mai.
Ranunculus lingua, L.; id. Mai, juin.

BORDS D'UN RUISSEAU PRÈS DE L'ÉTANG CI-DESSUS.

Carex palescens, L. Mai, juin.
Mercurialis perennis, L. Mai.
Cardamine impatiens, L. Mai, juin.
Scirpus sylvaticus, L. Avril, mai.
Mentha viridis, L. Juin, juillet.
Chrysosplenium oppositifolium, L. Eté.
Ornithogalum pyrenaicum, L. Mai, juin.

*** Animaux.

Parmi les animaux de cette contrée, nous devons faire mention d'un reptile rare dans la majeure partie du département de Maine-et-Loire : l'aspic (*Coluber aspis*, L.), regardé par les naturalistes comme une variété de la vipère ordinaire (*Vipera communis*, Lac.).

Cet animal dangereux est très-répandu à Saint-Macaire, où nous l'avons rencontré pour la première fois. Il s'est également multiplié dans les communes voisines, et se tient habituellement dans les prairies ou dans les blés.

Quoique d'une taille inférieure à celle du type de l'espèce, la vipère ordinaire, cet animal, par sa piqûre, est tout au moins aussi redoutable.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Pierre levée de la Brétellière. Peulvan de grande dimension, situé dans un des champs de la métairie de la Bréteillère.

Ce monolithe, qui a 7 mètres de circonférence et 7 m. 33 de hauteur, est le monument celtique le plus élevé du département de Maine-et-Loire. — Voy. *pl.* 64, d'après un dessin, mais réduit, de M. Gaston.

MONTFAUCON

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest et presque sur les confins de ce département, entre Roussay, la Renaudière, Saint-Germain, Saint-Crespin et Montigné.

Elle est traversée de l'est à l'ouest par la Moine qui passe au sud du bourg, et par un assez grand nombre de petits ruisseaux, qui la coupent du nord au sud.

La route stratégique de Beaupreau à Clisson traverse le bourg, de même que les routes de grande communication du Fuilet à Tiffauges, de Montfaucon au Pallet et de Cholet à Montfaucon.

Montfaucon possède des marchés de bœufs gras assez importants, moins considérables toutefois que ceux de Cholet et de Chemillé, mais dont l'ouverture fixée au mardi n'a lieu que tous les quinze

jours. Dans ces marchés, qui commencent à la mi-décembre et finissent à la fin de juin, l'on rencontre aussi une race de gros moutons, provenant non-seulement de cette commune, mais encore des communes environnantes.

Cette commune, qui possède un hôpital, est au reste le siége d'une justice de paix, d'un notariat, la résidence d'un receveur des domaines, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent: Montfaucon, Saint-Germain, Montigné, Saint-Crespin, la Renaudière et Tilliers ; d'une brigade de gendarmerie à pied, ainsi que celle de deux médecins, d'un officier de santé, d'une sage-femme et d'un artiste vétérinaire.

Superficie : 756 hectares.

Population : en 1856, 756 habitants ; en 1861, 723 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Foires : tous les quinze jours, à commencer le premier mardi de janvier, 29 juin, 22 septembre, 30 novembre.

Distances : du Roussay, 6 kil.; de la Renaudière, 6 kil.; de Saint-Germain, 2 kil.; de Saint-Crespin, 5 kil.; de Montigné, 2 kil.; de Cholet, 22 kil.; d'Angers, 68 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain granitique.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES, HISTOIRE.

Au centre même de Montfaucon, l'on voit une tombelle ou motte féodale, connue sous le nom de la Motte. Sa hauteur est de 12 m. et sa circonférence à sa base, de 220 m. Deux autres tombelles, qui se trouvaient près de celle-ci, n'existent plus.

Des tombeaux, que l'on croit être des tombeaux romains, ont été rencontrés dans le champ du Prieuré.

Enfin, si l'insurrection de la Vendée prit naissance à Saint-Florent-le-Vieil, par le refus des jeunes gens de cette contrée de prendre part au tirage de la milice ou conscription de 1793, et en

suivant Cathelineau du Pin-en-Mauges, qui se mit à leur tête, c'est à Montfaucon, en 1800, après des préliminaires auxquels l'abbé Bernier prit une grande part, que la paix fut décidément signée.

MONTIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Montfaucon, sur les confins du département de Maine-et-Loire, entre Roussay, Montfaucon, Saint-Crespin et Torfou. Plusieurs affluents de la Moine la traversent du sud au nord ; mais un ruisseau plus considérable que les autres, en recevant les eaux que lui versent deux étangs situés à l'est, la limite au sud en la séparant du département de la Vendée.

La route stratégique de Beaupreau à Clisson passe par le bourg, ainsi que plusieurs chemins d'intérêts divers.

Mgr Baudry, évêque de Périgueux, est né dans cette commune le 1er novembre 1817 : il est décédé en mars 1863.

Superficie : 1,649 hectares, dont 2 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1856, 1,182 habitants; en 1861, 1,194 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : du Roussay, 6 kil.; de Saint-Crespin, 5 kil.; de Torfou, 6 kil.; de Montfaucon, 2 kil.; de Cholet, 22 kil.; d'Angers, 70 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain granitique.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

« Un peulvan creux se montre sur un chemin peu fréquenté qui » mène à Torfou. Il peut avoir dix pieds de hauteur : il est sur- » monté d'un large granit, au milieu duquel existe un bassin d'une » forme allongée, terminé par un canal auquel un second s'ajoute, » pratiqué dans le pilier même, de manière qu'un liquide quel- » conque l'arrose dans toute son étendue. » — *Nouvelles archéologiques,* n° 15.

LA RENAUDIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Montfaucon, entre Saint-Macaire, Villedieu, Saint-Germain et Montfaucon. Plusieurs ruisseaux, affluents de la Moine, l'arrosent sur différents points.

Le chemin de grande communication de Cholet à Vallet la traverse au nord, et plusieurs autres chemins d'intérêts divers passent par le bourg.

Le château de la Machefollière, de la maison de Bonchamp, dépend de cette commune.

Superficie : 2,146 hectares, dont 10 hectares 9 ares en vignes, et 118 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1856, 842 habitants; en 1861, 881 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : de Saint-Macaire, 5 kil.; de Villedieu, 4 kil.; de Saint-Germain, 5 kil.; de Montfaucon, 6 kil.; de Cholet, 19 kil.; d'Angers, 70 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

*** Composition géologique.**

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune dans laquelle se montrent des eurites.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Pierre levée de la Brétaudière. Peulvan situé sur la métairie de ce nom. Hauteur, 4 mètres; circonférence, 5 m. 40.; d'après un dessin de M. Gaston, mais que nous avons réduit de beaucoup. — Voy. *pl.* 64.

Rouler du moulin de Normandeau (1). A cinq cents mètres du rouler de la Davière, indiqué sur la commune de Saint-Germain, se présente un autre rouler, celui du moulin de Normandeau, situé au pied du moulin de ce nom.. « Celui-ci, dit M. Béclard (2), est » isolé, mais il se rattache bien certainement à un groupe qui se » trouve au milieu d'un champ voisin..... La pierre, qui n'a pas » moins de six mètres de largeur et un mètre et demi de hauteur, » paraît être étendue sur le sol. Cependant l'équilibre est si parfait, » qu'il se révèle à la plus légère pression de la main..... Sur la » partie supérieure, on retrouve une excavation toute semblable à » celle du monument de la Davière. » — M. Béclard a reconnu en outre un second bassin, mais celui-ci creusé sur une pierre non loin de ce rouler.

LA ROMAGNE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Montfaucon, entre la Séguinière, Roussay, Torfou et le Longeron.

La route départementale de Châtillon au Coubourean passe au sud du bourg, lequel est traversé par le chemin de grande commu-

(1) Ce rouler est placé au pied du moulin de Normandeau (moulin à vent), situé non loin de la Moine, au sud-ouest du bourg de la Renaudière, à l'est de celui de Montfaucon et à 500 mètres environ du rouler de la Davière indiqué sur la commune de Saint-Germain.

(2) *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, VI[e] vol., p. 128.

nication de la Romagne à Beaupreau, de même que par d'autres chemins d'intérêts divers.

Cette commune, qui fournit un certain nombre de tisserands pour la fabrique de Cholet, est en outre la résidence d'un officier de santé, d'une sage-femme et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : la Romagne, Roussay, Torfou et le Longeron.

Enfin elle possède un rouler, placé sur la ferme de la Limousinière. (M. T. Martin.)

Superficie : 1,593 hectares, dont 19 hectares 69 ares en bois.

Population : en 1856, 1,161 habitants; en 1861, 1,268 habitants.

Bureau de poste : Torfou.

Distances : de la Séguinière, 7 kil.; du Roussay, 4 kil. 1/2; de Torfou, 9 kil.; du Longeron, 6 kil.; de Montfaucon, 12 kil.; de Cholet, 11 kil.; d'Angers, 71 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain granitique.

ROUSSAY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Montfaucon, entre Saint-André-de-la-Marche, Montfaucon, Montigné et la Romagne.

Elle est baignée par la Moine qui la traverse au nord, ainsi que par les affluents de cette rivière. Plusieurs chemins d'intérêts divers

arrivent au bourg, qui fournit un certain nombre de tisserands et plusieurs fabricants pour la confection des mouchoirs blancs, fil, dits mouchoirs de Cholet.

Superficie : 1,099 hectares.

Population : en 1856, 1,170 habitants ; en 1861, 1,213 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : de Saint-André-de la-Marche, 6 kil.; de Montigné, 4 kil.; de la Romagne, 4 kil. 1/2 ; de Montfaucon, 6 kil.; de Cholet, 15 kil.; d'Angers, 76 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune.

TILLIERS

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montfaucon, sur la limite du département de Maine-et-Loire, au bord de la Sanguèse qui la borne encore de ce côté, et plusieurs ruisseaux, affluents de cette petite rivière, la baignent sur quelques points.

Elle est en outre placée entre Villedieu, Gesté et Saint-Germain.

Le chemin de grande communication de Cholet à Vallet traverse le bourg, de même que d'autres chemins d'intérêts divers.

Des fours à briques, carreaux, etc., sont placés sur différents points de cette commune.

Superficie : 2,413 hectares, dont 119 hectares 74 ares en bois.

Population : en 1856, 1,644 habitants ; en 1861, 1,696 habitants.

Bureau de poste : Montfaucon.

Distances : de Villedieu, 9 kil. 1/4; de Gesté, 6 kil.; de Saint-Germain, 4 kil. 1/2; de Montfaucon, 6 kil.; de Cholet, 28 kil.; d'Angers, 72 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain granitique, qui occupe toute l'étendue de cette commune, fournit des terres argileuses qui alimentent un assez grand nombre de fours à briques, carreaux, etc.

TORFOU

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTFAUCON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest du département de Maine-et-Loire, sur la rive droite de la Sèvre-Nantaise, qui la borne de ce côté, entre Tiffauges (Vendée), le Longeron, la Romagne et Montigné. Un fort ruisseau, affluent de la Sèvre-Nantaise, passe au nord du bourg, lequel, situé sur une élévation, est traversé par la route stratégique de Poitiers à Nantes. La route stratégique de Cholet à Saint-Jean-de-Mont croise la première au sud-est de Torfou.

Torfou, qui possède une communauté de religieuses institutrices, dites sœurs de Sainte-Marie, et présente sur la Sèvre-Nantaise une blanchisserie importante, est la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, ainsi que d'un officier de santé, etc.

Superficie : 3,235 hectares, dont 49 hectares 30 ares en bois.

Population : en 1856, 1,807 habitants; en 1861, 2,027 habitants.

Bureau de poste : Torfou.

Distances ; de Tiffauges, 3 kil.; du Longeron, 5 kil.; de la Romagne, 8 kil. ; de Montigné, 6 kil. ; de Montfaucon, 8 kil. ; d'Angers, 79 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain granitique occupe toute l'étendue de cette commune. Sur quelques points, cette formation présente des filons de quartz, que l'on exploite pour l'entretien des routes.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

L'archéologie présente un monument celtique, la *Pierre tournisse de Torfou*, rouler des plus remarquables du département de Maine-et-Loire, et qui se trouve placé sur la métairie de la Pennetière, située au nord-est du bourg de Torfou.

Il présente un bloc énorme de pierre granitique tendre, irrégulièrement arrondi dans sa forme, et reposant sur une pointe de même nature.

« Sa plus grande épaisseur est de sept mètres, sa hauteur de » cinq ; ce qu'on peut appeler sa surface supérieure mesure trente » mètres carrés, présente trois bassins circulaires, et son poids » présumé est de 160,000 kil. » (M. Chesneau, grand-vicaire de la cathédrale d'Angers. — *Rép. arch.*, 1860, p. 42.)

Nous avons figuré ce monument celtique d'après un dessin de M. Gaston, mais en le réduisant de beaucoup. Voy. pl. 70.

L'histoire, pour Torfou, rappelle les souvenirs d'une bataille importante, où, le 19 décembre 1793, l'armée de Mayence, commandée par Kléber et le conventionnel Merlin, fut battue par l'armée vendéenne, sous les ordres de Bonchamp, Charette, d'Elbée et de Lescure.

Un monument commémoratif de cette victoire fut élevé sur le champ de bataille même, au centre d'une petite place où aboutissent quatre chemins.

Ce monument, qui se compose d'un cippe, a reçu l'inscription suivante, gravée en lettres de bronze : 19 *décembre* 1793, ainsi que les noms de *Bonchamp*, *Charette*, *d'Elbée*, et *de Lescure*.

CANTON DE MONTREVAULT

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton est borné au nord par celui de Saint-Florent-le-Vieil, au sud et à l'est par le canton de Beaupreau, et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure et le canton de Champtoceaux.

Il est baigné par l'Evre et la Divatte ainsi que par leurs affluents, par le Trésenne et la Sanguèse qui y prend naissance.

Plusieurs routes importantes la traversent en différents sens. Du reste, cette contrée appartient en partie à l'ancien pays des Mauges, et présente quelques monuments historiques intéressants.

DIVISION.

Le canton de Montrevault comprend les communes dont les noms suivent : la Boissière, Chaudron, la Chaussaire, le Fief-Sauvin, le Fuilet, Montrevault, Saint-Pierre-Montlimard, le Puiset-Doré, Saint-Quentin, Saint-Remy et la Salle-Aubry. Total, onze communes.

Superficie : 19,984 hectares.

Population : en 1856, 14,907 habitants; en 1861, 14,977 habitants.

LA BOISSIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Montrevault, entre Botz, la Chapelle-Saint-Florent, Bouzillé, le Fuilet et Saint-Pierre-Montlimard. Le Trésenne, petite rivière qui se jette dans l'Evre, et

quelques ruisseaux, ses affluents, la traversent en différents sens, et plusieurs routes d'intérêts divers arrivent au bourg.

La Boissière possède un mein-beer ou pierre courte.

Superficie : 601 hectares, dont 10 hectares 90 ares en vignes, et 81 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1856, 591 habitants ; en 1861, 598 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Botz, 12 kil.; de la Chapelle-Saint-Florent, 4 k. 1/2 ; de Bouzillé, 5 kil.; du Fuilet, 6 kil. 1/2 ; de Saint-Pierre-Montlimard, 7 kil.; de Montrevault, 6 kil.; de Cholet, 34 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

CHAUDRON

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus grandes du canton, est située au nord-est de Montrevault, entre Saint-Quentin-en-Mauges, Botz, Saint-Pierre-Montlimard et la Salle-Aubry. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, et traversée par la route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay, ainsi que par plusieurs chemins d'intérêts divers.

La commune de Chaudron, dont le sol est plus ou moins accidenté, se montre sur certains points sous des aspects variés et pittoresques.

Elle possède un mein-beer ou pierre courte, dont la hauteur est

de 1 m. 33.; et au nombre des industries qu'elle présente, il faut citer deux moulins à papier ainsi qu'une minoterie, qui ont l'eau pour moteur.

Superficie : 2,571 hectares, dont 49 hectares en vignes, et 84 hectares 73 ares en bois.

Population : en 1856, 1,834 habitants; en 1861, 1,809 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Saint-Quentin-en-Mauges, 6 kil.; de Botz, 3 kil.; de Saint-Pierre-Montlimard, 4 kil. 1/2; de la Salle-Aubry, 6 kil.; de Montrevault, 6 kil.; de Cholet, 31 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune. Des traces du terrain anthraxifère se sont montrées sur quelques points.

LA CHAUSSAIRE

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Beaupreau, sur la limite du département de Maine-et-Loire, entre Beaupreau, le Puiset-Doré et Gesté. La Sanguèse et plusieurs ruisseaux, ses affluents, la baignent sur différents points; et le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet passe par le bourg.

Superficie : 1,334 hectares, dont 30 hectares 79 ares en vignes, et 86 hectares 54 ares en bois.

Population : en 1856, 923 habitants; en 1861, 950 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Beaupreau, 15 kil.; du Puiset-Doré, 5 kil. 1/4; de Gesté, 5 kil. 1/4; de Montrevault, 15 kil.; de Cholet, 38 kil. 1/2; d'Angers, 65 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

LE FIEF-SAUVIN

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, dont la paroisse de Villeneuve fait partie, est située entre Montrevault et Beaupreau, la Chapelle-Aubry et le Puiset-Doré.

L'Evre, la rivière la plus sinueuse de ce département, et qui traverse en serpentant le Fief-Sauvin du sud au nord, dessine par ses contours gracieux des paysages, des sites nombreux et des plus agréables sur toute la ligne qu'elle parcourt.

Le chemin de grande communication de Beaupreau à Saint-Laurent-des-Autels passe par les deux bourgs de cette commune, et celui qui conduit de Montrevault à la Chapelle-du-Genet traverse le bourg principal.

Enfin, plusieurs tuileries sont établies, soit au Verger, soit au Chêne-Courbe.

Superficie : 3,029 hectares, dont 16 hectares 91 ares en vignes, et 303 hectares 60 ares en bois.

Population : en 1856, 1,831 habitants; en 1861, 1,877 habitants.

Bureau de poste : Beaupreau.

Distances : de Beaupreau, 4 kil. 1/2 ; de la Chapelle-Aubry, 12 kil.; du Puiset-Doré, 7 kil.; de Montrevault, 5 kil.; de Cholet, 23 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Asplenium lanceolatum, Sm.
Lathræa clandestina, L. Mars, avril.
Phyteuma spicatum, L. Mai.
Carex strigosa, Good.; bords de l'Evre. Mai.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

1° Monument celtique.

Pierre du Moulin-Neuf (peulvan). — Voy. *pl.* 62. Sa hauteur est de 2 m. 63.

2° Camp romain, Médailles, Pavé mosaïque et Statuette.

Dans la pièce du Château, dépendant de la métairie de Ségourie, commune du Fief-Sauvin, l'on voit une éminence de terre, que l'on peut rattacher à un retranchement romain, si toutefois l'on en juge par les médailles ou monnaies de ce peuple qu'on y a rencontrées (1).

Ce retranchement, qui présente la forme d'un quart de cercle, peut avoir soixante-dix mètres de longueur, six à sept d'élévation et quatorze à quinze de largeur ou épaisseur à sa base, laquelle di-

(1) M. Tristan-Martin possède un certain nombre de ces médailles, soit en or, soit en cuivre ou bien en potin.

minue insensiblement jusqu'au sommet, dont la surface peut être évaluée à quatre mètres environ.

Cette espèce de forteresse, qui a sa direction du sud au nord, est placée au sommet d'une colline demi-circulaire, baignée à son pied par l'Evre, ce qui lui donne encore un moyen de défense de ce côté.

Dans un champ voisin de ce retranchement, des métayers ont découvert une espèce de pavé mosaïque, un grand nombre de médailles romaines ainsi qu'une statuette, en terre cuite, blanche et représentant une Vénus anadyomène (1).

Cette statuette, bien que très-imparfaite dans ses proportions, ayant été trouvée près d'un retranchement romain, ainsi que d'une voie romaine, à la Ségourie (2), nous n'hésitons pas à la regarder comme la représentation d'une divinité romaine sous la forme d'une Vénus; bien que chez les Romains, ou les Grecs, leurs devanciers, la nature humaine, mais embellie, servît de type aux diverses personnifications de leurs divinités. Néanmoins ici, et avec toutes les imperfections qu'elle présente, cette statuette ne doit laisser aucune incertitude dans l'esprit sur l'origine que nous lui attribuons; car il devait sans aucun doute se rencontrer, au temps des anciens Romains, comme au temps d'à présent, des statuaires qui n'avaient de leur art que le nom.

Obs. Le nom de *Ségourie* paraît tellement identique avec celui de *Segora*, qui rappelle une station romaine indiquée dans la carte de Peutinger, qu'il y a tout lieu de croire que *Ségourie* et *Segora* sont bien synonymes et désignent une seule et même localité.

(1) Cette figurine, de 15 centimètres environ de hauteur, représente une Vénus anadyomène, tenant de la main droite sa chevelure rassemblée et pendante sur le cou; tandis que de la gauche elle s'appuie sur une espèce de support mal défini. Dans tous les cas nous en avons conservé le dessin que nous fîmes le 10 mai 1823, chez M. le curé du Fief-Sauvin, qui en était le possesseur; lorsqu'à cette époque, en compagnie de M. Desvaux, nous explorions l'arrondissement de Beaupreau pour en connaître les productions naturelles.

Plus tard, nous fîmes présent d'une copie du dessin de cette statuette à M. Godard-Faultrier pour son cabinet particulier.

Quant à la statuette elle-même, elle passa dans la collection de M. T. Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers, puis fut vendue, après son décès, avec les autres objets composant son cabinet de curiosités archéologiques.

(2) Nom qui rappelle assez celui de *Segora*, pour donner à penser que la station Segora des Romains devait être établie sur ce point.

LE FUILET

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montrevault, entre Saint-Remy-en-Mauges, la Boissière, Saint-Laurent-des-Autels, Landemont, et Saint-Christophe-la-Couperie.

Plusieurs ruisseaux, affluents du Trésenne (1) et de la Loire, la traversent sur différents points.

La route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay la traverse de l'est à l'ouest, et la route de grande communication du Fuilet à Ancenis la parcourt dans la direction du sud au nord.

Le Fuilet, qui possédait une petite tombelle nommée la Muette, mais qui n'existe plus, est renommé pour ses poteries de terre. — Voy. *chap. III*.

Superficie : 1,544 hectares, dont 17 hectares 21 ares en vignes, et 60 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 2,017 habitants; en 1861, 1,966 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Montrevault, 6 kil.; de Saint-Remy, 3 kil.; de la Boissière, 6 kil. 1/2 ; de Saint-Laurent-des-Autels, 5 kil. 1/2 ; de Landemont, 10 kil.; de Cholet, 35 kil.; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune. Il présente diverses variétés de schistes et fournit des argiles employées avec beaucoup d'avantages pour différents genres de poteries.

(1) Cette petite rivière se jette dans l'Evre au sud-est de la Boissière.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

La commune du Fuilet est renommée depuis un temps immémorial pour ses fabriques de poteries diverses, dont le nombre s'accroît successivement dans des proportions remarquables.

Leurs produits peuvent être ainsi divisés :

§ 1er. — Poteries vernies.

Ce genre de produits, qui comprend une grande variétés d'objets de ménage, tels que pots, plats, assiettes, etc. est débité pour le pays dans un rayon d'environ 40 kilom., ou bien vendu pour Nantes ou Angers.

Cette spécialité est répartie ou divisée entre trois fabricants : MM. Dupré, Brangeon et Boisiau.

§ 2. — Fabriques de pannes à lessive (1).

Les objets de toutes grandeurs qui concernent ce genre d'industrie sont vendus dans le pays ou bien transportés à Nantes ou à Angers.

NOMS DES FABRICANTS :

MM. Tessier (Pierre).	MM. Janeau.
Tessier (veuve).	Naux.
Lambert.	Poilane.
Bouyer (René).	Bourcier.
Bouyer (Jacques).	Branjeon.
Bouyer (Mathurin).	Rivereau.

§ 3. — Poteries diverses ou poteries en grosse terre.

C'est dans ce genre de fabrication que se trouvent placés les pots à fleurs, les terrines pour semis, les cloches de jardins, les tuyaux de divers diamètres pour la conduite des eaux ou bien de la chaleur dans les serres.

Les pots à fleurs forment la majeure partie des produits de cette section. Ils sont vendus, en raison de leur grandeur, et avec des dénominations particulières, mais dont l'unité, ou *pot de pièce*, qui est le plus grand, fixe le prix des autres grandeurs, qui prennent alors le nom de *pots de compte*. Ainsi, le n° 1er, ou

(1) Espèces de cuviers en terre pour la lessive.

pot de pièce, qui se vend quarante centimes, représente le n° 2, qui renferme deux pots de compte vendus pour le même prix, et ainsi de suite jusqu'au n° 12, qui fournit douze pots de compte, également pour le prix de quarante centimes.

D'autres pots à fleurs, mais de dimensions inférieures à celles des précédents, et dont la contenance varie depuis un décilitre jusqu'à celle d'un centilitre, sont employés pour les petites boutures ou petits rempotages et vendus au cent.

Les grands pots dits pots à oranger, variant pour la contenance depuis 1m,15 de diamètre jusqu'à 1m,60, sont vendus aux prix de 1 fr. à 3 fr. pièce.

Les produits de cette section sont, pour la plupart, livrés aux jardiniers d'Angers et de Nantes.

NOMS DES FABRICANTS OU POTIERS :

MM. Souries (Julien).
Denechaux.
Colas.
Boissiau.
Chevalier (Jean).
Chevalier (François).
Chevalier (Pierre) aîné.
Chevalier (Pierre) jeune.
Bidet (Jean) aîné.
Bidet (Jean) jeune.
Vallée.
Laurenceau.

MM. Charron.
Chevalier-Donatien.
Jamet.
Porcheret.
Toublanc.
Boissau, frères.
Boisiau (François).
Lecointre (Jean).
Lecointre (François).
Masson, frères.
Allaire (Pierre).
Allaire (René).

§ 4. — **Fabriques de tuiles, briques, carreaux, ou tuileries.**

Les produits de cette section sont employés pour le pays dans un rayon de 32 kilom. environ.

NOMS DES MAITRES TUILIERS :

MM. Hérissé.
Baboneau.
Tessier.
Bidet.
Cesbron (veuve).
Cesbron (Louis).
Tessier.
Blanc.
Toubleau (Pierre).
Toubleau (René).
Leblanc (François).

MM. Leblanc (Pierre).
Leblanc (Jean).
Ribolet (veuve).
Dubillot.
Bondu (veuve).
Coulommier.
Boisiau.
Oger.
Penot.
Hervé.
Botineau.

Enfin, sous le rapport de l'industrie de la commune du Fuilet, nous mentionnerons encore la minoterie de MM. Guet, frères, établie au moulin de Launay, et pour laquelle une machine à vapeur de la force de dix-huit chevaux a été montée en 1842.

Obs. Quant au nombre des fabricants, dont l'énumération que nous donnons ici remonte déjà à un certain nombre d'années, il est à penser que le temps qui s'est écoulé depuis la formation de cette liste a dû apporter avec lui quelques modifications. Il en est peut-être de même pour les prix des marchandises que nous venons d'indiquer.

MONTREVAULT

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE CHOLET.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui dans le pays est plutôt connue sous le nom de *Morveau* ou de *Morviau,* que par son nom véritable, est située au nord-ouest de Beaupreau, entre la Salle-Aubry, Saint-Pierre-Montlimard, Saint-Remy-en-Mauges, le Puiset-Doré et le Fief-Sauvin. Elle est traversée par l'Evre qui passe à l'ouest de la ville; et la forêt de Leppo, située au sud-ouest, en occupe une partie.

La route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay passe au nord de la ville; la route départementale de Beaupreau à Saint-Florent-le-Vieil, traverse cette commune à l'ouest, et le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet se présente à l'ouest.

Montrevault est le siége d'une justice de paix, de deux notariats et d'un bureau d'enregistrement, établi en 1862; la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Montrevault, Saint-Remy-en-Mauges, la Boissière et Saint-Pierre-Montlimard; enfin d'un médecin et d'un officier de santé.

Superficie : 266 hectares, dont 1 hectare 50 ares en vignes, et 13 hectares 7 ares en bois.

Population : en 1856, 956 habitants; en 1861, 967 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Beaupreau, 10 kil.; de la Salle-Aubry, 8 kil. 1/2; de Saint-Pierre-Montlimard, 2 kil. 1/2; de Saint-Remy-en-Mauges, 3 kil. 1/2; du Puiset-Doré, 7 kil.; du Fief-Sauvin, 5 kil.; de Cholet, 28 kil.; d'Angers, 50 kil.

Foires et marchés. Les foires et marchés de bœufs de Montrevault remontent à une époque fort reculée, si on en croit la tradition qui en attribue l'institution à un Lamoignon, ancien propriétaire du château et seigneur de Montrevault.

Les marchés de bœufs gras sont fixés au mercredi de chaque semaine, depuis le 25 décembre jusqu'à la fin de juin.

Indépendamment des bœufs gras, qui font la base de ces marchés, ceux-ci présentent non-seulement d'autres animaux, mais encore des produits de diverses natures. Et pour en donner une idée satisfaisante, nous allons reproduire ici l'état d'un de ces marchés tel qu'il nous a été communiqué :

Marché de Montrevault, du 29 juin 1853.

Bœufs gras, 66 amenés, 60 vendus 1 fr. le kilo (chair nette) (1).
Bœufs maigres, 298 amenés, 130 vendus, depuis 400 fr. à 840 fr. la paire.
Vaches grasses, 96 amenées, 92 vendues, 0 fr. 90 le kilo (chair nette).
Vaches maigres, 150 amenées, 92 vendues, depuis 70 à 260 fr. l'une.
Moutons gras, 340 amenés et vendus, 1 fr. 15 le kilo (chair nette).
Moutons maigres, 500 amenés, 350 vendus, de 10 à 28 fr. l'un.
Veaux, 20 amenés et vendus, 1 fr. le kilo (chair nette).
Porcs gras (en métairies), 0 fr. 80 le kilo (sur pied).
Porcs maigres, 135 amenés, 60 vendus, depuis 24 jusqu'à 84 fr. l'un.
Froment, 3 fr. 40 le double décalitre.
Avoine » » la fourniture.
Beurre, 0 fr. 70 le demi-kilo.
Œufs, 0 fr. 40 la douzaine.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur métamorphique.

(1) Il s'en vend en outre beaucoup en métairies.

** **Plantes.**

Carex pallescens, L.; les prés humides. Mai.
— paniculata, L.; bord des chemins. Mai.
Phyteuma spicatum, L.; haies et talus de fossés ombragés. Mai.
Geranium robertsianum, L. Var. micranthos; bord des fossés. Été.
Aconitum napellus ? L.; bord des ruisseaux. Été.
Peltigera venosa, Hoff. (lichen); à terre.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Au centre même de la ville, près d'un ancien château, maintenant en ruines, l'on rencontre une tombelle assez considérable, dont la circonférence à la base est d'environ deux cents mètres et de vingt-huit au sommet. Sa hauteur est de seize mètres. Ce monument est connu sous le nom de Butte de Saint-Antoine.

Une découverte assez récente se rapporte à un *carneilloux* qui aurait été rencontré en creusant un chemin. (*Répert. arch.* 1861, p. 46.)

Vers le XIIe siècle, les comtes de Montrevault prenaient le titre de princes de Champtoceaux et s'entouraient d'une cour composée de barons.

Sur la rive gauche de l'Evre, se trouve l'ancienne baronnie de Bohardy.

Enfin la ville de Montrevault, selon quelques archéologues, a été considérée comme le chef-lieu des Mauges.

SAINT-PIERRE-MONTLIMARD

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Montrevault, entre la Salle-Aubry, Chaudron, Saint-Remy-en-Mauges et Montrevault.

Le village du Petit-Montrevault, qui dépend de Saint-Pierre-Montlimard, est situé au sud du bourg.

Un fort ruisseau, affluent de l'Evre, et qui prend le nom de rivière de Givres, passe à l'est du bourg, lequel est traversé par la route départementale de Beaupreau à Saint-Florent-le-Vieil ; tandis que la route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay coupe transversalement la première au sud du bourg.

Superficie : 2,227 hectares, dont 45 hectares 45 ares en vignes, et 72 hectares 60 ares en bois.

Population : en 1856, 1,704 habitants; en 1861, 1,726 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de la Salle-Aubry, 4 kil.; de Chaudron, 4 kil. 1/2 ; de Saint-Remy-en-Mauges, 5 kil. 1/2 ; de Montrevault, 2 kil.; de Cholet, 27 kil.; d'Angers, 49 kil.

Enfin, cette commune, riche en souvenirs archéologiques, présente aussi des faits intéressants en histoire naturelle, ainsi que des sites agréables que fournit plus particulièrement la petite rivière de Givres, sur laquelle, au moulin de la Galicheraie, l'on trouve une petite papeterie.

Nous devons citer aussi le remarquable château moderne de la Bellière, construit dans les années 1852 à 1855.

Cette belle habitation, qui appartient à MM. Langlois, frères, a été faite dans le goût de la Renaissance, sur les plans et sous la direction de M. Dellêtre, architecte à Angers.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

Dans ce terrain, un dépôt considérable de fer arsenical (mispikel), ayant le quartz pour gangue, et son gisement parmi des fillades argilo-siliceuses et ocreuses, a été autrefois exploité sur une grande échelle, si l'on en juge toutefois par les carrières à ciel ouvert, au nombre de huit à dix, que l'on rencontre sur les terres du Verger (maison bourgeoise) et bois voisins.

Ces carrières, situées dans la direction du sud-ouest au nord-est, en présentent une très-profonde, remplie d'eau, de beaucoup plus

étendue que les autres, et qui touche les jardins de la maison du Verger.

L'analyse du fer arsenical de Saint-Pierre-Montlimard, faite par M. Lebreton, pharmacien à Angers, a donné, savoir :

Fer	35,84
Arsenic	41,77
Soufre	19,55
Oxyde de silicium. .	1,26
Perte	1,58
Total.	100,00

Parmi les déblais provenus de ces carrières, indépendamment de fragments de mispikel, l'on rencontre aussi des échantillons formés complétement de soufre et d'arsenic.

Près du rocher de Bralles, au bord de l'Evre, parmi des schistes grisâtres ou noirâtres, dans une gangue de quartz gras, l'on a remarqué le cuivre pyriteux de couleur jaune, disposé par petits filons, uni ou mélangé au fer sulfuré.

Le cuivre se présente encore, mais par traces légères, sous forme de cuivre carbonaté bleu ou vert.

Enfin, non loin du Petit-Montrevault, l'on extrait, pour en faire du macadam, une espèce de roche qui contient du plomb lamellaire mêlé à de l'arsenico-sulfure de fer (1).

** Plantes.

PETIT BOIS SITUÉ AU NORD DE LA MAISON DU VERGER.

Allium ursinum, L.; lieux frais. Avril, mai.
Galeobdolon luteum, Huds. Mai, juin.
Pulmonaria ovalis, Bast. (*P. mollis*, Guép.); fl. roses, puis bleues. (M.) Avril, mai.
Primula officinalis, Jacq. Mars-mai.
Lathyrus angulatus, L. Mai-juillet.
Androsæmum officinale, Allioni. Eté.

PRÈS LE MOULIN A PAPIER DE LA GALICHERAIE, SUR LA RIVIÈRE DE GIVRES.

Lathræa clandestina, L.; lieux frais et ombragés. Avril, mai.

(1) A quelque distance de Saint-Pierre-Montlimard, aux Cléons, commune de la Chapelle-Hulin, canton de Vallet (Loire-Inférieure), l'on trouve un dépôt de falun renfermant des coquilles fossiles; et au nord de cette commune se présente un marais, coupé en deux parties par la butte de la Roche qui les sépare, et dans lequel on croit avoir reconnu des traces d'un ancien volcan.

Scleranthus perennis, L.; lieux secs. Eté.
Sedum annuum, L.; id. Eté.
Lemanea corallina, Bori.

*** **Animaux.**

Oiseaux.

Fauvette locustelle (*Sylvia locustella,* Lath.), oiseau commun dans cette contrée, où il est connu sous le nom de *longue-haleine*, à raison de son chant prolongé. On l'y rencontre aujourd'hui en moins grand nombre qu'autrefois, depuis la suppression des genêts dans la culture qu'il fréquentait de préférence. Maintenant, ce sont les blés, les haies et les buissons qui lui servent d'asile.

Des bec-croisés ont été vus dans cette commune, mais ils n'y ont fait qu'un court séjour.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Sur la route de Saint-Pierre-Montlimard, on rencontre une tombelle connue dans le pays sous le nom de *Butte Saint-Antoine*, remarquable par son grand diamètre et son élévation d'environ treize mètres.

Au Petit-Montrevault, village situé au sud de Saint-Pierre-Montlimard, sont les restes assez considérables d'une tombelle d'environ soixante mètres d'élévation, sur laquelle était construit un ancien château fort, dont on voit encore la cave ainsi que le puits.

LE PUISET-DORÉ

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Montrevault, entre le Fief-Sauvin, Montrevault, la Boissière-du-Doré et la Chaussaire. Plusieurs ruisseaux, affluents plus ou moins directs de la Sanguèse,

la baignent sur différents points ; et le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet, passe par le bourg, ainsi que celui du Fuilet à Ancenis.

Les bois de Leppo, situés entre cette commune et celle de Montrevault, occupent une grande surface de terrain ; plusieurs poteries importantes s'y font aussi remarquer.

La paroisse du Doré, située sur la Divatte, fait partie de cette commune.

Superficie : 2,263 hectares, dont 9 hectares 96 ares en vignes, et 131 hectares 36 ares en bois.

Population : en 1856, 1,389 habitants ; en 1861, 1,355 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : du Fief-Sauvin, 7 kil. ; de Saint-Remy-en-Mauges, 6 kil. ; de la Chaussaire, 5 kil. 1/4 ; de Montrevault, 7 kil. ; de Cholet, 35 kil. ; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune. Il fournit des terres argileuses employées pour la confection de diverses poteries.

SAINT-QUENTIN-EN-MAUGES

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Montrevault, entre Sainte-Christine, Beausse, Chaudron et le Pin-en-Mauges. Plusieurs ruisseaux la baignent assez généralement. La route stratégique de

Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay traverse le bourg, ainsi que plusieurs autres routes d'intérêts divers.

Enfin, une fabrique de pelles est en pleine activité.

Superficie : 2,130 hectares, dont 7 hectares 1 are en vignes, et 77 hectares 7 ares en bois.

Population : en 1856, 1,322 habitants ; en 1861, 1,359 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Sainte-Christine, 5 kil. 1/2 ; de Beausse, 3 k. 1/2; de Chaudron, 5 kil.; du Pin-en-Mauges, 5 kil.; de Montrevault, 12 kil.; de Cholet, 29 kil.; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-REMY-EN-MAUGES

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montrevault, entre Saint-Pierre-Montlimard, le Fuilet et Montrevault. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Evre, se montrent sur quelques points.

La route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay passe au nord du bourg dont elle suit le contour, et plusieurs chemins d'intérêts divers la traversent en différents sens.

Superficie : 2,155 hectares, dont 73 hectares 34 ares en vignes, et 181 hectares 64 ares en bois.

Population : en 1856, 1,388 habitants; en 1861, 1,419 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de Saint-Pierre Montlimard, 5 kil.; du Fuilet, 4 k.; de Montrevault, 3 kil.; de Cholet, 30 kil.; d'Angers, 53 kil.

Enfin, Saint-Remy-en-Mauges, pays accidenté, qui montre, entre l'Evre et le Trézène, des collines avec leurs champs cultivés, et à leurs pieds de superbes prairies, présente des paysages on ne peut plus gracieux.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune ; et semblable à celui de Saint-Pierre-Montlimard, il recèle également du fer arsenical. Ce minerai se rencontre au bois des Minières, où il a été autrefois, dit-on, le sujet d'une exploitation.

LA SALLE-AUBRY

(ARRONDISSEMENT DE CHOLET, CANTON DE MONTREVAULT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui se compose de deux paroisses, Saint-Martin-de-la-Salle et la Chapelle-Aubry, est située à l'est de Montrevault, entre la Poitevinière, le Pin-en-Mauges, Chaudron, Saint-Pierre-Montlimard, Montrevault et le Fief-Sauvin. Quelques ruisseaux, affluents de l'Evre, la baignent en partie ; et plusieurs chemins d'intérêts divers passent par le bourg.

Des couteaux celtiques, c'est-à dire en silex, ainsi que des haches en pierres, ont été recueillis dans cette commune par M. Tristan-Martin (*Rép. arch.*, 1860).

Vers sud, l'on trouve les bois de la Bellière, et au sud-est, sur la

paroisse de la Chapelle-Aubry, l'on rencontre le grand et vaste château de la Jousselinière qui, incendié en 1793, ne présente plus que des ruines. Ce château du xve siècle rappelle que pendant les guerres de la Fronde, le cardinal de Retz vint y trouver un refuge.

Superficie : 1874 hectares, dont 22 hectares 1 are en vignes, et 17 hectares 20 ares en bois.

Population : en 1856, 952 habitants; en 1861, 951 habitants.

Bureau de poste : Montrevault.

Distances : de la Poitevinière, 8 kil.; du Pin-en-Mauges, 8 kil.; de Chaudron, 4 kil.; de Saint-Pierre-Montlimard, 4 kil.; de Montrevault, 5 kil; de Cholet, 25 kil. 1/2; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain *silurien inférieur métamorphique* occupe toute l'étendue de cette commune.

SUPPLÉMENT

Nous rappellerons ici que l'arrondissement de Cholet a fourni aux botanistes plusieurs plantes rares, savoir : 1° *Impatiens noli tangere*, L., trouvée aux bords de la Divatte, commune de Saint-Sauveur-de-Landemont, par M. Lloyd. 2° *Adenocarpus parvifolius*, D. C., rencontrée au Longeron, par MM. Baudry et Genevier. 3° *Serapias cordigera*, L.; orchidée rare, trouvée à la Séguinière, par M. Enon. 4° *Veronica buxbaumii*, Tenor., plante annuelle des lieux cultivés aux environs de Cholet, et depuis cette localité jusqu'à Mortagne (Vendée), par M. Genevier, plante nouvelle pour la flore de Maine et Loire.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT DE CHOLET.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

GÉNÉRALITÉS

APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

L'arrondissement de Saumur, le quatrième du département de Maine-et-Loire, est situé au sud et sud-est de ce département. Il est borné au nord par l'arrondissement de Baugé, au sud par le département des Deux-Sèvres, à l'est par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire, et à l'ouest par les arrondissements d'Angers et de Cholet.

La Loire, qui le traverse sur un de ses côtés dans la direction de l'est au nord-ouest, montre un grand nombre d'îles ou d'îlots. Sa hauteur au dessus du niveau de la mer, prise à Saumur, au pont Cessart, est de 24^{m},042.

La Dive, qui reçoit le Thouet à Saint-Just, vient — grossie des eaux de cette petite rivière — se réunir à la Loire, à Saint-Hilaire-Saint-Florent; et le Layon, qui se rend à Chalonnes, après avoir serpenté sur un grand nombre de communes, ainsi que l'Authion, qui s'y montre sur une ligne parallèle à la Loire, complètent l'hydrographie de cet arrondissement.

Le pays en général est plat et peu accidenté, ne présentant à bien prendre d'autres élévations importantes de terrain — après toutefois ce cône élevé sur lequel est assis le bourg du Puy-Notre-Dame — que celles que l'on remarque sur la rive gauche de la Loire, où elles forment des coteaux, dont la nature argilo-calcaire fournit ces tuffeaux si précieux pour la bâtisse, et dont l'exploitation par galeries remonte à une époque qui se perd dans la nuit des temps.

C'est dans les cavités de cette roche, formées par l'extraction du tuffeau, ainsi que dans celles de la molasse coquillière de Doué, etc., qu'un grand nombre de personnes, et particulièrement des vignerons, sont venues établir leur demeure.

Des bois et des forêts, des vignes et des terres arables, on ne peut

plus morcelées; des prairies naturelles et artificielles — ces dernières formées de luzerne et de sainfoin plus particulièrement — forment la base de l'agriculture de cet arrondissement, qui nourrit un petit nombre de bœufs, si ce n'est dans le canton de Vihiers, mais des vaches, des moutons, des chevaux, des ânes, des mulets et quelques cochons. C'est du reste — comme nous aurons l'occasion de le faire remarquer en parlant des communes — une contrée riche en produits de toutes sortes, et qui fournit, pour la majeure partie des habitants, aux divers besoins de la vie.

Son commerce s'établit plus particulièrement par la vente de ses produits, au nombre desquels se font remarquer ses vins blancs, dits des coteaux, si distingués d'ailleurs par leurs excellentes qualités, ainsi que ses vins rouges, qui rivalisent avec ceux de Bordeaux, tant ils ont avec eux de ressemblance. (Voy. au reste *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire*, p. 161 et suivantes.)

Cet arrondissement, dont Saumur est le chef-lieu, se divise en quatre-vingt-trois communes, réparties en sept cantons, qui en même temps sont autant de justices de paix, et dont les chefs-lieux sont : Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur nord-ouest, Saumur nord-est, Saumur sud et Vihiers.

Chaque canton nomme : 1° un ou plusieurs conseillers du conseil d'arrondissement, qui, comme les autres, est composé de neuf membres ; 2° un conseiller pour la formation du conseil général du département.

La gendarmerie de cet arrondissement se compose 1° de six brigades à cheval ainsi réparties : Saumur, Saint-Lambert-des-Levées, Montreuil-Bellay, Doué, Vihiers et Fontevrault ; 2° de deux brigades à pied, qui ont pour résidences Saumur et Gennes

Sa superficie est de 137,958 hectares. Sa population, en 1856, était de 97,637 individus ; et en 1861, de 96,057 habitants. Ses contributions foncières en 1858 sont de 918,069 fr.

Cet arrondissement, comme celui de Baugé, renferme des productions naturelles on ne peut plus variées ; et la forêt de Fontevrault présente à elle seule la majeure partie des plantes rares qu'il possède. Il en est de même pour certains animaux et particulièrement les insectes, dont quelques-uns appartiennent au midi de la France.

Des calcaires de différents étages, ainsi que les fossiles qui les accompagnent, s'y font également remarquer.

Enfin, par rapport à l'archéologie et à l'histoire, on peut dire que l'arrondissement de Saumur est celui qui fournit le plus grand nombre de monuments et de souvenirs historiques.

A cette occasion et au sujet des croix qu'on y rencontre, nous pourrions dire : dans cet arrondissement, comme dans les autres de ce département, l'on remarque plus ou moins fréquemment, et le plus ordinairement aux carrefours, à l'embranchement des routes, des croix qui se distinguent les unes de autres, soit par leur forme, soit par la matière dont elles sont formées. Mais l'on peut admettre comme règle générale, que c'est avec les matériaux du pays ou bien du voisinage le plus rapproché du lieu qui leur est destiné, que ces croix sont confectionnées.

Le canton de Doué et celui de Vihiers les fournissent en molasse coquillière que donnent les carrières de Martigné, d'Aubigné, de Tigné, etc. Elles sont d'un travail on ne peut plus simple. (Voy. *pl.* 81.)

Le canton de Montreuil-Bellay se procure ces monuments avec le remarquable calcaire jurassique de cette contrée ; d'autres cantons, en employant le tuffeau qu'ils recèlent ; de même que l'arrondissement de Cholet, les trouve en se servant de ses roches granitiques.

Nous verrons aussi, dans l'arrondissement de Segré, où les croix sont en grand nombre, qu'elles sont construites généralement en bois, si ce n'est dans le canton de Pouancé et quelques autres lieux, où elles sont le produit d'une roche serpentineuse schistoïde, et comme on les remarque dans les communes de Vergonnes, Saint-Michel-et-Chauveau, la Chapelle-Hullin, Angrie, Aviré, Marans, etc. (Voy. *Vergonnes*, et dans l'*atlas la pl.* 83.)

CANTON DE DOUÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Doué est borné au nord par le canton de Gennes et partie de celui de Brissac, au sud par le département des Deux-Sèvres, à l'est par le canton de Montreuil-Bellay, et à l'ouest par celui de Vihiers. Il est baigné par le Layon et quelques ruisseaux, affluents de cette petite rivière.

Les femmes du canton de Doué portent, en général, un bonnet rond piqué, et une grande mante noire qui descend jusqu'au bas des jambes; les hommes sont habituellement coiffés d'un long bonnet de coton, souvent de plusieurs couleurs, et dont la moitié retombe sur un des côtés de la tête.

Superficie : 23,340 hectares. — Population : 13,244 habitants.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Brigné, Concourson, Denezé, Doué, Douces, Forges, Saint-Georges-Châtelaison, Louresse-Rochemenier, Martigné-Briant, Meigné, Montfort, les Verchers et les Ulmes.

BRIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Martigné-Briant, entre cette petite ville, Louresse-Rochemenier, Ambillou et Chavagnes.

Un ruisseau, dont les eaux coulent du nord au sud, entre Brigné et la Grézille, se rend au Layon, dont il est un des affluents. Le chemin de grande communication de Martigné à Doué passe au sud, et les bois de Maurepart font partie de cette commune.

Superficie : 1.463 hectares, dont 175 hectares 54 ares en vignes, et 138 hectares 94 ares en bois.

Population : en 1856, 516 habitants; en 1861, 510 habitants.

Bureau de poste : Martigné-Briand.

Distances : de Martigné-Briand, 3 kil. 1/2 ; de Louresse-Rochemenier, 7 kil.; de Chavagnes, 6 kil. 1/2 ; de Doué, 10 kil.; d'Angers, 34 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes*, *argile*, etc. — 2° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère.* — 3° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 4° Terrain tertiaire : *Terrain falunien* ou *miocène supérieur.*

1° Le schiste se montre vers le village d'Hillay, et l'argile au bourg de Brigné et ses environs.

2° A l'Ermitage, un puits de recherches, ouvert en 1843, a fourni et fournit encore du charbon de terre.

3° et 4° Le terrain crétacé, qui repose ici sur le terrain silurien inférieur, occupe une grande partie de cette commune, et est parfois recouvert par la molasse coquillière ou le falun.

Cette dernière formation qui, sur la commune d'Ambillou, se montre au bourg ainsi qu'aux villages de la Galopinière et de la Grézille, où souvent le falun est employé pour l'amendement des terres, s'étend ensuite sur la commune de Brigné, savoir : aux moulins des Trois-Chopines ainsi qu'à Reneauleau (closerie) ; mais c'est au nord et à l'ouest du bourg de Brigné que ce calcaire présente son plus grand développement. Il se fait voir encore à la Rigaudière (maison), mais entouré par le terrain de transition. Enfin, un dépôt assez étendu de sable rouge se fait remarquer près du bourg.

FOSSILES DES FALUNS DE LA RIGAUDIÈRE.

Retepora frustulata, Lam.
Cancer... Des fragments indéterminables, ainsi qu'à la Grézille.
Balanus virgatus, Defr. ; grande espèce.
Pecten fasciculatus, Millet (222).
Ostræa......
Terebratula perforans, Dujard.
Dents de squales ; deux espèces.

FOSSILES DES FALUNS ET DE LA MOLLASSE COQUILLIÈRE DE RENEAULEAU (1).

Mastodon (dents), ainsi qu'aux moulins des Trois-Chopines.
Balanus virgatus, Defr.
— avellana, Millet (4).
Serpula dentifera? Lam.
— intorta? Lam.
Spirorbis tricostalis, Lam.
Auricula ovicula, Millet (7).
— oblonga, Desh.
— costulata, Millet (9).
Melania strigosa, Millet (10).
— anaglypta, Millet (11).
— costellinata, Millet (12).
Rissoa ovata, Millet (17).
— clathrata, Millet (18).
— suturalis, Millet (19).
Rissoina cochlearella, d'Orb. (Melania, Lam.)
— nitida, Millet. (Melania, Lam.)
— distorta, Millet. (Melania, Defr.)
Scalaria costolamellosa, Mil. (21).
Turitella varians, Millet (22).
— concinna, Mil.; t.-rare (23).
Vermetus Adamsoni, Defr.
Ringicula buccinea, Desh.
Natica epiglottina, Lam.
— callosa, Millet (28).
— operta, Millet; rare (27).
— acuta, Desh.
Trochus sagus, L., Defr.
— insignis, Millet (30).
— porrectus, Millet (37).
— gratiosus, Millet (39).
— proximus, Millet (40).
— baccatus, Millet (41).
— echinatus, Millet (46).
— umbella, Millet (47).
Monodonta baccata, Defr.
Pitonellus trochiformis, Mil. (51).
Solarium plicatum, Lam.
Delphinula plicatella, Mill. (54).
Phasianella turbinoides, Lam.
Siliquaria terebella, Lam.
Cipræa Andegavensis, Defr.
— avellana, Sow.
— pisolina, Lam.
Ovula striatula, Millet (2) (60).
Erato subcypræola, d'Orb.

(1) Les fossiles de Reneauleau composant notre collection et qui sont de la plus belle conservation, ont eu pour gangue le dépôt d'un calcaire blanc pulvérulent ou marneux qui les a conservés dans un état d'intégrité parfaite; mais ce dépôt ayant été employé pour l'amendement des terres, il en est résulté que les fossiles, si parfaits de conservation, qu'il recélait, ont disparu avec les marnes qui leur servaient de gangue. Néanmoins l'on retrouve encore les mêmes espèces non loin de ces premiers dépôts, mais celles-ci dans une roche dure formée de graviers et de débris de coquilles réunies et encroûtées par un ciment calcaire, qui a pris une contexture cristalline et qu'on exploite pour pierre à bâtir. Dans cet état, les fossiles sont le plus ordinairement adhérents à la roche qui les recèle et par cela même difficiles à isoler.

Obs. Quant aux espèces du terrain miocène supérieur signées de notre nom et que nous regardons comme nouvelles, nous en donnons la description à la fin du tome II, dans un travail spécial qui se rapporte non-seulement aux fossiles de cette localité, mais encore à ceux de Sceaux, Thorigné, Saint-Clément, Saint-Michel, Aubigné, etc., et même de Genneteil, décrits déjà dans le Ier volume. Les chiffres, ici comme ailleurs, placés entre deux parenthèses, aideront à faire retrouver les espèces.

(2) Petite espèce (12-15 millimètres), appartenant à la division des *Ultimes*.

Oliva venusta, Millet (61).
Voluta Lamberti, Sow.
Cancellaria acutangula, Faujas.
— subcancellata, d'Orb.
Conus diversiformis, Desh.
Pleurotoma similis, Millet (74).
— raphana, Millet (75).
— anaglypta, Millet (76).
— ornata, Defr.
— striata, Millet (78).
— strigosa, Millet (80).
— gradata, Defr.
— mirabilis Mill.; t.-r. (81).
— cytharella, Millet (85).
— hybrida, Millet (86).
— larva, Millet (87).
Defrancia hordeacea, Mill. (90).
— suturalis, Millet (91).
— fenestrata, Millet (93).
Fusus rostratus, Sism.
— vicinus, Millet (95).
— lepidus, Millet (96).
Pyrula subclathrata, d'Orb.
Murex subbrandaris, d'Orb.
— lineatus, Millet (117).
— varico crispus, Millet (118).
— asper, Millet (119).
Ranella alata, Millet (122).
Cerithiuminconditum, Mill. (123)
— bipartitum, Millet (124).
— jucundum, Millet (125).
— Petitianum, Millet (126).
— turgidulum, Millet (127).
— Courtillerianum, Mill. (128)
— terebra, Millet (130).
— torulosum, Millet (131).
Nassa variabilis, Bellardi.
Buccinum inflatum, Millet (137).
— pungens, Millet (138).
Terebra rugosula, Millet (151).
Columbella globosa, Millet (152).
— oblonga, Millet (154).
Capulus cucullatus, Millet (Hipponix) (155).
Caliptræa mamillaris, Mill. (159)
Caliptræa equestroides, Millet (160).
Fissurella exorata, Millet (162).
— labiatoides, Millet (163).
Emarginula ornata, Millet (164).
— rostrata, Millet (166).
— imbricata, Millet (167).
Dentalium brebifissum, Desh.
— Tarentinum, Lam.
Bulla globulus, Desh.
— uniplicata, Millet (169).
— cylindracea, Millet (170).
Solen subvagina? d'Orb.
Tellina debilis, Millet (178).
— subelegans, Millet (179).
— intermedia, Millet (180).
Leda venustula, Millet (185).
Venus pallasiana, Millet (186).
Cytherea splendida, Mill. (188).
— striatellata, Millet (189).
— sulcatella, Millet (190).
— lamellosa, Millet (191).
— sulcostriata, Millet (190), var. du C. sulcatella.
— intexta, Millet (192).
— circinata, Millet (193).
Corbula striata, Lam.
Astarte striatula, Desh.
— rustica, Millet (195).
— intermedia, Millet (197).
— distans, Millet (198).
Crassatella subrotunda, M. (199)
Cardita gibbosa, Millet (200).
— gallicana, Desh.
Cardium discordideum, M. (208)
— .... espèce non déterminée.
— elucubratum, Millet (211)
— lacrymiferum, Millet (212).
Nucula margaritacea, Lam.
Pectunculus orbiculoides, Millet (214).
Arca Turonica, Dujardin.
— biangulina, d'Orb.
— clathrata, Basterot.

Arca barbatuloides, Millet (216).
— lepida, Millet (217).
Lima affinis, Defr.
— cuvata, Millet (219).
Pecten costellinatus, Millet (221)
— fasciculatus, Millet (222).
— assimilatus, Millet (224).
— monotos, Millet (225).
— benedictus, Lam.
Hinnites Dubuissoni, Defr.
Spondylus Deshayesii, Michelotti.
— muricatus, Millet (232).
Plicatula Roissyoides, Mil. (233).
Chama gryphina, Lam.
— laminosa, Millet (235).
Ostræa variabilis, Millet (238).
— flabelloides, Millet (239).
Terebratula perforans, Dujardin.
Cupularia Cuvieri, d'Orb.
— doma, Millet (149).
Cupularia crenulata, Millet (250).
Vincularia lepidula, Mill. (250).
Eschara lamellosa, d'Orb.
Hornera ramosula, Millet (254).
Escharina biaperta, d'Orb.
Retepora scobinosa, Mich.
Spiropora elegans, Millet (558)
Crisisina Andegavensis, d'Orb.
Aspendesia fasciculipora, Millet (261).
Ceriopora spongiosa, Mill. (265).
— cornigera, Millet (266).
Arbacia monilis, Agass.
Sphenotrochus triqueter, Millet ; très-rare (271).
Cryptangia parasita, Edw. et H.
— astrelioides, Millet (273).
Dendrophyllia amica, Edw. et H.
Madrepora polymorpha, Millet (275).

** Plantes.

BUTTES DE RENEAULEAU, ETC.

Ononis natrix, L. Eté.
— repens, L. Eté.
Asperula cynanchica, L. Eté.
Reseda luteola, L. Eté.
Linum tenuifolium, L. Eté.
Leontodon hispidus, L. Eté.
Stachys recta, L. Eté.
Teucrium montanum, L. Eté.
— chamædrys, L. Eté.
Seseli glaucum, L. Eté.
Agrostis stolonifera, L., etc. Eté.

LES BLÉS, ETC.

Iberis amara, L. Juin, juillet.
Nigella arvensis, L.
Euphorbia exigua, L.
Linaria minor, Dc.
Melampyrum arvense, L.
Allium paniculatum, L.
Papaver hybridum, L.
— argemone, L.
Buplevrum rotundifolium, L.
Delphinium consolida, L.
Galeopsis grandiflora, Roth.

*** Animaux.

Quant aux animaux, nous citerons, parmi les mollusques :

Helix ericetorum, Müll.; plusieurs variétés. Helix striata, Drap.; plusieurs variétés; et Helix cericea, Müll.

Les lépidoptères nous ont présenté : le Satyrus briseis, L. (vulgairement l'*Ermite*) ; et le Fauna, Fab. (vulgairement le *Faune*).

Ces diverses espèces se rencontrent aux environs de Reneauleau, etc.

CONCOURSON

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Doué, entre Douces, Brossay, les Verchers, Saint-Georges-Châtelaison et Soulanger. Le Layon, qui la traverse dans la direction du sud-est au nord-ouest et qui passe au sud du bourg, reçoit près le bourg même un fort ruisseau qui lui vient de la commune des Cerqueux-sous-Passavant. Enfin, la route impériale de Saumur aux Sables-d'Olonnes passe par le bourg de Concourson.

Superficie : 1,265 hectares, dont 303 hectares 32 ares en vignes, et 25 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 735 habitants ; en 1861, 692 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Douces, 7 kil.; des Verchers, 4 kil.; de Saint-Georges-Chatelaison, 3 kil. 1/2 ; de Soulanger, 5 kil.; de Doué, 6 kil.; de Saumur, 23 kil.; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère.* — 3° Terrains crétacés : *Etages cénomanien et turonien.*

1° et 2° Les schistes du terrain silurien inférieur se montrent au sud, supportent et servent de base au terrain anthraxifère.

En parlant de Saint-Georges-Chatelaison, nous avons eu occasion de citer cette dernière formation, qui prend son origine au point de départ de Baugé-Ménuau. Ce dépôt de houille, exploité au puits du Héton et quatre autres puits, se rattache à la concession de Saint-Georges-Chatelaison, qui comprend tout le terrain anthraxifère, depuis son origine à Baugé-Ménuau, jusqu'au Pont-Barré, commune de Beaulieu.

3° Le terrain crétacé occupe, à l'ouest et au sud, une grande partie de cette commune ; mais la craie-tuffeau qui en fait partie étant crevassée n'est propre à aucune construction. Au village des Rochettes, situé à l'ouest de Concourson, la craie-tuffeau est jaunâtre ; la craie marneuse se montre au reste et recèle, comme la première, divers fossiles tels que : *Gryphœa columba*, *Ostrœa biauricularis*, *Exogira haliotidea*, etc.

** **Plantes.**

Holosteum umbellatum, L.; les vignes. Mars, avril.
Salvia pratensis, L.; bord des sentiers, etc. Mai, juin.
Spiræa filipendula, L.; les prés, etc. Mai, juin.

DENEZÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Doué, entre Milly et Forges, Rochemenier et Meigné. Plusieurs ruiseaux, affluents éloignés du Layon, se montrent à l'ouest et au sud. Le chemin de grande communication de Gennes à Argenton passe à l'ouest du bourg.

Des bois qui font suite à la forêt de Milly recèlent des plantes intéressantes, que l'on retrouve dans ladite forêt (Voy. *forêt de Milly*) ; et un dolmen connu sous le nom de *dolmen de Saugré*, appartient aussi à cette commune ; enfin l'église remonte au XI[e] siècle pour sa construction.

Superficie : 2,376 hectares, dont 59 hectares 88 ares en vignes, et 576 hectares 19 ares en bois.

Population : en 1851, 625 habitants ; en 1861, 660 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Milly-le-Meugon, 6 kil.; de Forges, 5 kil.; de Louresse-Rochemenier, 4 kil.; de Meigné, 5 kil.; de Doué, 6 kil.; de Saumur, 58 kil.; d'Angers, 61 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Te.rain tertiaire : *Terrain falunien inférieur : Calcaire d'eau douce. (Miocène inférieur.)*

Obs. Pour les autres productions naturelles, voy. *Milly-le-Meugon.*

DOUÉ ou DOUÉ-LA-FONTAINE

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE SAUMUR)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune, dont le village de la Chapelle-sous-Doué fait partie, est située entre Saumur et Vihiers, Martigné et Montreuil-Bellay. Le Louet, affluent du Layon, est un fort ruisseau qui prend sa source à la fontaine même de Doué, et qui, après avoir parcouru quelques communes, se réunit au Layon.

Plusieurs routes importantes passent par la ville de Doué : 1° la route impériale de Saumur aux Sables-d'Olonnes; 2° la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun ; 3° le chemin de grande communication de Gennes à Argenton ; 4° le chemin de grande communication de Martigné à Doué ; 5° enfin un certain nombre de chemins vicinaux.

La petite et très-ancienne ville de Doué, dont quelques-unes des habitations sont des cavités souterraines laissées par l'extraction de la pierre calcaire, est le siége d'une justice de paix, d'un receveur des domaines, d'un receveur des contributions indirectes. Elle est la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Doué, Douces, Soulanger, Montfort et les Verchers ; d'un garde-champêtre, d'une brigade de gendarmerie à cheval, de deux médecins, de deux pharmaciens et d'un vétérinaire.

Le collége de Doué, dirigé par des ecclésiastiques, a toujours justifié par ses bonnes études la réputation dont il jouit à juste titre.

Superficie : 1,387 hectares, dont 168 hectares 81 ares en vignes, et 64 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 3,149 habitants ; en 1861, 3,336 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Douces, 2 kil.; de Brossay, 6 kil.; de Montfort, 6 kil.; de Forges, 4 kil.; de Soulanger, 2 kil.; de Concourson, 6 k.; de Saumur, 17 kil.; d'Angers, 40 kil.

Foires : les 15 mars, 10 mai, 11 octobre et 11 décembre.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain tertiaire : *Falun et molasse coquillière.* (*Miocène supérieur.*)

Vers ouest, cette formation qui commence à la Croix de Soulanger, présente un calcaire formé de débris de coquilles marines et de petits fragments de quartz, qui se montrent en général sous forme de molasse coquillière compacte, souvent d'une grande puissance. Cette roche s'étend de ce côté jusqu'au bourg et aux environs de Soulanger, puis traverse la ville de Doué ainsi qu'une partie de la Chapelle-sous-Doué, et se dirige vers Douces, où elle se trouve en contact avec le calcaire jurassique.

Elle est extraite pour pierre à bâtir ou bien pour être convertie en chaux, au moyen d'excavations souterraines ou à ciel ouvert, dont plusieurs, à Doué, atteignent déjà une profondeur de vingt mètres.

Cette formation repose sur l'argile. Les fouilles ne sont pas allées plus profondément. (Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire*, etc.)

FOSSILES DU FALUN ET DE LA MOLASSE COQUILLIÈRE DE DOUÉ ET DE SOULANGER (1).

Halitherium Cuvieri, P. Gerv. (ossements.)
Mandibule d'un petit oiseau, observée par M. Olivier de Laleu.
Mustelus... (dents de poisson).
Rhinobatus... (dents de poiss.)
Carcharias productus, Agass. ib.
— vicinalis, Millet. ib.
Oxyrhina xiphodon, Agass. ib.
Cancer macrochelus ; des débris.
Balanus virgatus, Defr.
— accumulatus, Millet (2).
— sulcatus, Millet (3).
— avellana, Millet (4).
Helix dispersa, Trist.
Scalaria crenulata, Millet, (20).
Pitonellus trochiformis, Millet ; très-rare (51).
Conus... (moules intérieurs).
Pinna Dovæi, Millet (218).
Pecten Aldrovandi, Defr.
— multilamellatus, Mill. (223)
— solarium, Lam.
— benedictus, Lam.
— recurvatus, Millet (231).
Ostræa undata, Lam.
— variabilis, Millet (238).
— flabelloides, Millet (239).
Cupularia Cuvieri, d'Orb.
Eschara reteporiformis, d'Orb.
— lamellosa, d'Orb.
— Deshayesii, Edw.
— Sedgwickii, Edw.
— affinis, Edw.
— incisa, Edw.
Hornera striata, Edw.
Escharina labiosa, d'Orb.
— Andegavensis, d'Orb.
— pertusa, d'Orb.
Escharina biaperta, d'Orb.
— lata, d'Orb.
— nobilis, Millet (*Eschara*, Mich.).
Cellepora cucullina, Mich.
— foliacea, Mich.
Pyripora pyriformis, d'Orb.
Retepora frustulata, Defr.
— flabelliformis, Mich.
— fenestrata, Goldf.
— cellulosa, Lam.
Uniretepora granosa, d'Orb.
Crisisina Andegavensis, d'Orb.
Alecto parvula, Mich.
Idmonea alternata, d'Orb.
— cornigera, Mich.
Defranceia fungicula, d'Orb.
— armorica, d'Orb.
Radiopora cumulata, d'Orb.
— licheniformis ? d'Orb.
Meandropora cerebriformis, d'O.
Ceriopora intricata, d'Orb.
— palmata, d'Orb.
— microstoma, Millet (263).
— ramosissima, Millet (264).
Polytrema pomiformis, Millet.
— applicata, d'Orb.
Monticulipora tegularis, Millet (268).
Echinolampas elongatula, Millet (270).
— scutiformis? Millet.
Scutella producta, Agass.
Arbacia monilis, Agass.
Cryptangia parasita, Edw. et Haime.
Dendrophyllia irregularis, Blain.
Madrepora polymorpha, Millet (275).

(1) Nous réunissons les fossiles de Doué et ceux de Soulanger dans un seul et même article, afin d'éviter, en parlant de Soulanger, une répétition devenue ainsi sans nécessité.

Obs. Nous citerons encore les Ammonites qui ont été rencontrées dans les couches falunières de Doué et de Soulanger. Ces Ammonites, que nous croyons pouvoir rapporter à l'*A. toarcensis*, d'Orb., qui appartient au terrain jurassique, 9ᵉ étage, est une preuve évidente du remaniement des couches de plusieurs formations. (Voy. *Paléont. de Maine-et-Loire*, p. 141.)

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Alyssum calycinum, L.; les champs, etc. Mars, avril.
Veronica præcox, Allioni; les champs cultivés. Mars, avril.
Festuca myuros, L.; lieux incultes. Printemps.
Myagrum perfoliatum, Pers.; lieux cultivés. Eté.
Neslia paniculata; Desv.; ib. Eté.
Pulmonaria tuberosa, Sckr.; lieux incultes. Printemps.
Podospermum laciniatum, Dc.; bord des champs. Printemps.
Arabis turrita, L.; ib. Printemps.
Iberis amara, L.; les blés, etc. Mai.
Galium parisiense, L.; ib. Eté.
Lychnis viscaria, L.; lieux secs, sableux. Eté.
Silene otites, Smith.; ib. Eté.
Equinospermum lappula, Leh.; les vignes, etc. Eté.
Tolpis umbellata, Pers.; champs sablonneux. Eté.
Melilotus arvensis, Wallr.; les champs. Eté.
Fumaria Vaillantii, Loisel; les champs. Mai, juin.
— parviflora, Lam.; les champs, les vignes. Eté.
Ervum ervilia, L.; les champs cultivés. Printemps.
Valerianella hamata, Bast.; champs cultivés. Printemps.
— Morissonii, Dc.; id. Printemps.
Linaria supina, Desf.; id. Eté.
Buplevrum rotundifolium, L.; les champs cultivés. Printemps.
Crepis pulchra, L.; champs, vignes. Mai-juillet.
Lolium multiflorum, Lam.; champs cultivés. Mai, juin.
Wahlenbergia erinus, Linck.; champs en friche. Eté.
Cuscuta trifolii, Babingt.; sur le trifolium pratense, le medicago sativa, etc. Eté.
Helminthia echioides, Gœrt.; haies et fossés. Eté.
Salvia sclarea, L.; lieux incultes. Eté.
Nepeta cataria, L.; ib. Eté.
Sisymbrium sophia, L.; ib. Eté.
Ononis columnæ, All. (*O. parviflora*, Lam.); ib. Eté.
— campestris, Koch.; ib. Eté.
— natrix, L.; ib. Eté.
Arenaria setacea, Thuil.; ib. Eté.

Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés. Eté.
Ajuga pyramidalis, L.; les prés sablonneux. (G.) Mai, juin.
Brunella laciniata, L.; les pelouses. Mai, juin.
Linum angustifolium, Huds.; ib. Eté.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Eté.
Trifolium patens, Schreb. (*T. aureum*, Thuil.); les prés. Mai, juin.
Orobanche cruenta, Bert.; sur les racines du lotus corniculatus, etc. Mai, juin.
Anagallis cærulea, Allioni; les jardins, etc. Eté.
Sedum dasyphyllum, L.; sur les vieux murs, etc. Juin, juillet.
— acre, L.; id. Juin, juillet.
Urtica pilulifera, L.; autour de la ville. Eté.
Xeranthemum cylindricum, Smith.; les sentiers des vignes, etc. Eté.
Genista sagitalis, L.; lieux incultes. Eté.
Lonicera xilosteum, L.; haies et buissons. Printemps.
Viburnum lantana, L.; ib. Printemps.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. (*Lotus siliquosus*, L.); lieux frais. Mai.

Obs. Le *Jasminum fruticans*, L., que l'on rencontre autour de l'amphithéâtre, ainsi que l'Ecballium elaterium, Rich. (*Momordica elaterium*, L.), qu'on trouve près de la ville, plus particulièrement à l'ouest, sont des plantes échappées de jardins.

*** Animaux divers.

Mollusques.

Helix variabilis, Drap.; plusieurs variétés. Autour de la ville, etc.
Helix ericetorum, Müll.; plusieurs variétés. Les pelouses sèches.
Helix striata, Drap.; id., id.

Insectes.

Les animaux de cette classe ont été peu observés.

Oiseaux.

Le Scops ou Petit-Duc (*Strix otus*, L.) niche dans le creux des arbres, surtout des noyers.

Buzard Saint-Martin (*Circus cyaneus*, Mont.); de passage périodique, à l'automne.

Buzard Montagu (*C. Montagui*, Viell.); de passage périodique au printemps; habite les plaines de préférence.

Traquet tarier (*Saxicola rubetra*, Bechst.), vulgairement ortolan (1).

(1) Cet oiseau, dans le pays, porte le nom d'ortolan, tandis que le véritable ortolan y est désigné par celui de *binetû*.

Pipit Richard (*Anthus Richardi*, Viell.), rencontré une seule fois pendant l'hiver par M. Olivier de Laleu.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*, L.). Cette espèce qui, pendant l'hiver, se réunit en troupes nombreuses, devient alors, surtout dans les plaines, le sujet d'une chasse aux collets traînants des plus meurtrières.

Alouette calandrelle (*Alauda brachidactyla*, Tem.); de passage périodique dans les plaines où elle niche.

Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*, L.) vulgairement *binetu*; de passage périodique. Se tient dans les vignes où il niche.

Pinson d'Ardennes (*Fringilla montifringilla*, L.); de passage périodique pendant l'hiver; et comme l'alouette des champs, se fait prendre aux collets traînants.

Fringille soulcie (*Fringilla petronia*, L.); se tient sur les noyers de préférence.

Corneille mantelée (*Corvus cornix*, L.); de passage périodique. Arrive à l'automne, repart au printemps, et remplace le freux dans cette contrée.

Outarde barbue (*Otis tarda*, L.); de passage accidentel pendant l'hiver.

Outarde canepetière (*O. tetrax*, L.); de passage périodique. Habite les plaines, où elle niche quelquefois.

Œdicnème criard (*Œdicnemus crepitans*, Tem.), vulgairement pluvier de terre. Habite les guérets, où il niche.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS, HISTOIRE.

Doué possède deux tombelles, regardées comme celtiques par Bodin et autres archéologues, mais que M. Godard-Faultrier range au nombre des mottes de défense.

Au centre même de la ville de Doué sont, dit Juste-Lipse, les restes d'un amphithéâtre taillé dans le calcaire coquillier, avec son arène et ses gradins. Cette arène peut avoir quarante mètres de diamètre ou environ. Quelques antiquaires ont attribué cet ouvrage aux Romains, mais un examen attentif, selon d'autres, doit conduire à le faire regarder comme ayant eu pour origine le goût pour les spectacles des temps mérovingiens. Cette arène, de quarante mètres de diamètre environ, est accompagnée de grandes caves circulaires, formant galerie, également taillées dans le roc, pour y recevoir sans doute les animaux de combat.

Bodin (Haut-Anjou) cite, comme ayant été trouvées à Doué, dans

une fouille pratiquée en terre à plus de sept mètres de profondeur, *une tête du dieu Apis*, ainsi qu'une autre tête ; celle-ci, sous figure humaine, est couronnée d'un diadème. Ces deux têtes, la première de quinze centimètres de hauteur, la seconde de vingt, et qui sont en tuffeau blanc, ont été figurés *planche* 3 de l'ouvrage précité.

On cite encore à Doué une ancienne voie romaine, et cette ville présente un vieil édifice, que l'on croit avoir été un palais ou bien une des quatre maisons des rois d'Aquitaine, et à laquelle Dagobert Ier donna son nom. Cet édifice est connu sous le nom de Dagoberderie ou Goberderie.

Au commencement du VIIIe siècle, ce roi reçut à Doué les envoyés du duc d'Aquitaine ; et en 814, Louis-le-Débonnaire y convoqua l'assemblée générale des grands de la même province, et y apprit la mort de Charlemagne, son père, qui succomba à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier de ladite année 814. Au nombre des rois d'une dynastie plus récente, l'on cite Henri IV, qui séjourna à Doué en 1589.

Enfin, durant l'invasion des Normands, les habitants de Saumur se réfugièrent dans les caves de Doué jusqu'au moment où le moine Absalon, vers la fin du Xe siècle, vint les trouver pour les ramener vers leurs habitations.

A Doué, l'on remarquait naguères encore l'église en ruines ou collégiale de Saint-Denis, du XIe et XIIe siècle, fondée par Dagobert.

L'église Saint-Pierre est du XVe siècle, et celle de la Chapelle-sous-Doué du XIIe.

L'hôpital de Doué fut fondé par une noble dame du nom d'Eustache, en 1695 ou 1696, et l'ancien couvent des Récolets est devenu un asile pour les vieillards.

A l'ouest et à l'entrée de la ville de Doué, se présente une vaste fontaine, remarquable tant par l'abondance et la limpidité de ses eaux que par la simplicité de son architecture, mais en rapport avec sa destination. Elle est divisée en deux compartiments destinés, l'un à un lavoir, l'autre à servir d'abreuvoir.

Enfin, la ville de Doué possède un collége dirigé par des ecclésiastiques.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE AGRICOLE ET HORTICOLE.

L'industrie de la commune de Doué se rapporte plutôt à l'agriculture et à l'horticulture qu'à tout autre objet, car la chaux, par

exemple, que l'on expédie sous le nom de chaux de Doué, provient plutôt des communes environnantes que de Doué même. Ainsi, c'est l'agriculture et l'horticulture de cette commune qui vont faire le sujet de ce chapitre.

Agriculture proprement dite.

L'agriculture de Doué, comme celle de tout le canton en général, et même nous pourrions dire d'une grande partie de l'arrondissement de Saumur, se rapporte à la culture de la vigne, à celle des céréales, des pommes de terre, ainsi que des prairies artificielles.

Dans un travail que nous avons publié en 1856, sous le titre de *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire*, ayant fait connaître les cultures de Doué, nous croyons devoir nous borner ici à en reproduire seulement quelques passages, renvoyant au reste le lecteur à l'ouvrage précité. Ainsi, nous dirons : Si l'on jette un coup d'œil sur l'agriculture du canton de Doué et même d'une grande partie de l'arondissement de Saumur, on voit que le sainfoin et la luzerne entrent dans tous les assolements de ces contrées où le sol est calcaire. Cette manière de cultiver étant on ne peut plus en rapport avec la nature du sol, bientôt on éprouve un sentiment de plaisir en voyant les résultats obtenus par cette culture bien entendue. D'un autre côté, si par un souvenir rétrospectif l'on se reporte à ce que pouvait être ce pays avant l'introduction de ces deux plantes bienfaisantes — la presque totalité des fermes étant privées de prairies naturelles, et par cela même dans l'impossibilité de pouvoir élever des bestiaux — il est facile de comprendre qu'il faut rapporter à la culture de ces deux plantes les progrès agricoles qu'on y remarque actuellement.

Si maintenant de l'admiration l'on passe à la reconnaissance, et il en doit être ainsi, sous peine d'être taxé d'ingratitude, il faut reporter à M. de Foulon (1) le mérite de ce bienfait, car c'est à cet homme de bien qu'est due l'introduction dans le pays de la culture d'abord du sainfoin et ensuite de la luzerne (2).

Ces deux plantes, en donnant les moyens de former des prairies artificielles, sont devenues en même temps les moteurs de la culture alterne, culture qui consiste dans l'emploi, d'abord de ces deux

(1) Joseph-François de Foulon, contrôleur-général des finances, sous Louis XVI, en 1789, naquit à Saumur en 1715, et mourut à Paris, le 22 juillet 1789. — M. de Foulon fut du nombre des premières victimes de la fureur des révolutionnaires.

(2) Pour perpétuer ce bienfait et rappeler en même temps le sentiment de reconnaissance des habitants de Doué et de toute la contrée, nous avons eu déjà l'occasion de proposer que l'inscription suivante fût gravée sur la pierre en carac-

fourragères, puis dans celui du froment, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, etc.

Nous n'irons pas plus loin dans cet exposé, ayant, comme nous l'avons déjà dit, rappelé dans notre ouvrage sur l'agriculture du département de Maine-et-Loire tout ce qui se rattache à ce sujet.

Viticulture.

La vigne qui, en général, est plantée par planches séparées par des raises d'écoulement pour les eaux, appartient au *pineau blanc*. La taille, qui a lieu vers la fin de l'hiver, présente deux manières d'être : le cep, qui rarement n'a qu'un seul bras, donne des sarments que l'on taille à deux ou trois yeux (le poussier), ou bien à huit ou dix yeux (la vinée). Les sarments nouveaux sont ou non soutenus par des échalas; et l'on rabaisse la vinée en arc en enfonçant son extrémité dans la terre, ou bien elle est attachée au cep avec un osier.

Horticulture.

L'horticulture de Doué a pour objet principalement la culture des pépinières et plus particulièrement encore la propagation des arbres fruitiers.

Depuis son introduction dans ce pays, qui remonte aux premières années de la révolution, cette industrie, qui dans le principe n'était dévolue qu'à un seul jardinier du nom de Châtenais (1), a pris successivement une extension telle, que maintenant elle occupe une quantité assez considérable d'hectares de terre répartie entre un certain nombre d'établissements (15 à 18).

Le développement considérable qu'a pris ce genre de culture est dû sans aucun doute à la vigueur comme à la beauté des sujets qu'il fournit, surtout en ce qui concerne les arbres fruitiers à noyau; la terre calcaire, d'ailleurs, qui les nourrit, est celle qui leur

tères ineffaçables ou bien sur un poteau; inscription bien simple sans doute, mais suffisante, néanmoins. (Voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire.*)

CULTURE DU SAINFOIN ET DE LA LUZERNE
INTRODUITE A DOUÉ AU XVIIIe SIÈCLE,
PAR M. DE FOULON, CONTROLEUR-GÉNÉRAL DES FINANCES, SOUS LOUIS XVI,
LES HABITANTS DE CETTE CONTRÉE RECONNAISSANTS.

(1) L'origine des pépinières de Doué remonte au commencement de la révolution, vers 1790; époque à laquelle M. de Foulon fit venir de Paris un jardinier nommé Châtenais pour cultiver les jardins de son château de Soulanger. Après la mort de M. de Foulon, ce jardinier alla s'établir à Doué comme pépiniériste; il se maria, eut plusieurs enfants qui prirent l'état de leur père; et ainsi de père en fils, de même que par alliances, les pépiniéristes actuels de Doué se trouvent à ne former en quelque sorte qu'une seule et nombreuse famille.

convient de préférence à toute autre. C'est en outre dans les pépinières de Doué que l'on trouve, indépendamment des espèces de fruits greffés sur prunier, des pêchers greffés sur amandiers qui conviennent de la sorte et on ne peut mieux pour les terrains dont le sol est calcaire.

Deux très-belles et bonnes pêches, connues l'une sous le nom de Reine des Vergers, l'autre plus nouvelle (de 1857), portant celui de Châtelaine de Doué, sont l'une et l'autre originaires de cette contrée (1) et méritent bien d'être propagées.

Quant à une belle cerise tardive, malheureusement trop acide, qui est vendue sous plusieurs noms, entre autres sous celui de *Belle-de-Châtenais*, elle n'est point originaire de Doué, comme ce nom paraîtrait l'indiquer, mais bien de Spa, d'où elle fut apportée à la préfecture d'Angers par M. le comte de Tocqueville, nommé préfet de Maine-et-Loire en 1814. Ce magistrat eut l'obligeance de nous communiquer ce fruit, que nous regardions comme inédit et auquel nous donnâmes le nom de *Cerise de Spa*, lorsque nous en fîmes la description qui, d'abord consignée dans les Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, le fut ensuite dans le *Dictionnaire d'Agriculture pratique* du XIXe siècle.

Chasse aux alouettes.

Nous ne passerons pas sous silence un genre d'industrie qui, dans le pays, a beaucoup trop de partisans; nous voulons parler de la chasse aux alouettes qui se fait pendant l'hiver, même par un temps de neige, dans le canton de Doué et autres lieux de plaines.

Cette chasse des plus meurtrières et qui détruit un si grand nombre d'oiseaux si utiles à l'agriculture (2) consiste à placer à terre des collets de crin, préalablement attachés à de longues ficelles, dans les champs fréquentés par les alouettes qui, dès la fin de l'automne, se réunissent en bandes souvent innombrables, et avec lesquelles d'autres oiseaux de même taille viennent se grouper, comme par exemple la soulcie, le pinson des Ardennes, etc.

Obs. Quant à la chaux dite de Doué, étant confectionnée dans les communes environnantes, telles que celles de Soulanger, Douces, Brossay, etc., nous renvoyons le lecteur aux articles qui concernent ces communes.

(1) La première a été rencontrée dans les vignes de Louresse et la deuxième à Doué.

(2) Cette chasse est tellement destructive que c'est par centaines de milliers qu'on doit compter les victimes, et peut-être par millions, lorsque l'hiver se prolonge.

DOUCES ou DOULCES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre Doué, Brossay, Montfort et Concourson. Le bourg qui, à l'est, fait suite à la ville de Doué et paraît, par sa situation, n'en être qu'une dépendance, est traversé par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, qui reçoit au sud le chemin de grande communication de Doué à Thouarcé.

Les environs du bourg et le bourg même montrent des carrières à ciel ouvert très profondes, ainsi que des puits pratiqués dans la roche calcaire (*Molasse coquillière*), dans lesquels l'on extrait des pierres propres à la bâtisse, et que l'on peut aussi convertir en chaux.

Non loin de ces lieux et dans le bourg même, l'on remarque un certain nombre de demeures souterraines, d'origines semblables à celles dont nous venons de parler. Une porte placée dans une espèce de façade et une cheminée qui dépasse à peine le sol, sont ordinairement les seuls travaux nécessaires pour rendre ces lieux propres à être habités. Cette commune, au reste, présente un pays de plaines en tout semblable à celui de Doué qui la touche.

Superficie : 1,225 hectares, dont 81 hectares 86 ares en vignes.

Population : en 1856, 997 habitants; en 1861, 1,071 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distance : de Brossay, 4 kil. 1/2; de Concourson, 7 kil.; de Doué, 2 kil.; de Saumur, 17 kil.; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 3° Terrain tertiaire : *Falunien supérieur, molasse coquillière. (Miocène supérieur.)*

1° Le terrain silurien se montre sur quelques points. 2° Le terrain jurassique se fait remarquer non-seulement à Douces, mais encore

sur les communes de Brossay et des Verchers, Saint-Hilaire-le-Doyen, Vaudelnay. Cette formation se rattache au calcaire oolithique inférieur qui couvre une grande partie du plateau de Montreuil-Bellay, et gagne au sud jusqu'à la limite et au delà du département de Maine-et-Loire, à Brion, etc.

Elle se présente à Douces ainsi qu'à Brossay (aux Vigneaux), et même entre Baugé-Ménuau et les Verchers, avec les caractères du calcaire argileux du lias.

Ce calcaire est exploité dans un certain nombre de carrières pour la fabrication de la chaux hydraulique. Voy. *Brossay*.

FOSSILES DU CALCAIRE JURASSIQUE DE DOUCES.

Belemnites compressus, Blainv.
Nautilus toarcensis, d'Orb.
— inornatus, d'Orb.
Ammonites aalensis, Ziet.
— sauzei, d'Orb.
Pleurotomaria.....
Pholadomia elongata, Pot. et Mich.
Terebratula semiglobosa, Lam.

3° Le terrain tertiaire, sous forme de molasse coquillière et qui n'est que la continuation de celui de Doué, occupe un grande espace et se trouve vers sud, en contact avec le calcaire jurassique.

Les fossiles qu'on y rencontre appartienneut aux mêmes espèces que celles que fournit la molasse coquillière de Doué et de Soulanger.

** Plantes.

Les plantes de Douces étant d'espèces semblables à celles que l'on rencontre dans les communes de Doué, voy. *Doué*.

*** Animaux.

Comme pour les plantes, les animaux de la commune de Douces appartiennent aux mêmes espèces que celles que l'on observe dans celles de Doué (voy. *Doué*); et la chasse aux alouettes que nous avons fait connaître en parlant de Doué, est pratiquée de la même manière dans la plaine de Douces.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Indépendamment de l'industrie agricole, que l'on trouve être la même dans chaque commune de ce canton, Douces fournit en outre

une chaux hydraulique excellente que donne son calcaire jurassique (voy. *Brossay*), ainsi que des pierres de taille et autres propres à bâtir que lui fournit la molasse coquillière.

FORGES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Doué, entre cette ville et Douces, Montfort et Soulanger.

Plusieurs chemins vicinaux arrivent au bourg.

Superficie : 901 hectares dont 81 hectares 98 ares en vignes et 54 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 200 habitants; en 1861, 177 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Douces, 6 kil.; de Montfort, 4 kil.; de Soulanger, 7 kil.; de Doué, 4 kil.; de Saumur, 16 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur, grès.*

1° Le sol de cette commune appartient en général à l'étage cénomanien du terrain crétacé. Il est une continuation de celui de même nature que fournit la commune de Meigné. 2° Le grès tertiaire couronne cette formation sur quelques points.

** Plantes.

Au nombre des plantes de cette commune nous citerons plus particulièrement les plus rares.

Adonis flammea, Jacq. ; les champs, etc. Juin.
— autumnalis, L. ; ib. Mai-août.
Hypecoum pendulum, L. ; lieux cultivés. Mai, juin.

SAINT-GEORGES-CHATELAISON

OU SAINT-GEORGES-DES-MINES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Doué, entre Soulanger, Martigné, Tigné, Tancoigné et Concourson. Le Layon qui la traverse du sud-est au nord-ouest, reçoit au sud et à un kilomètre du bourg un ruisseau dont les eaux lui viennent des étangs de Nueil-sous-Passavant.

Le chemin de grande communication de Chemillé à Doué passe par le bourg, ainsi que plusieurs autres routes qui se dirigent sur un grand nombre de points. — Un dolmen, qui n'existe plus, est mentionné dans cette commune par M. Larevellière-Lépeaux, dans une notice publiée en 1806. L'église du style roman remonte aux XI[e] et XIII[e] siècles.

Cette commune, du reste, qui est la résidence d'un médecin, présente des mines de houille ainsi qu'un certain nombre de fours à chaux, etc.

Superficie : 2,250 hectares, dont 95 hectares 92 ares en vignes et 72 hectares 17 ares en bois.

Population : en 1856, 917 habitants; en 1861, 950 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distance : de Soulanger, 5 kil.; de Martigné, 8 kil. 1/2; de Tigné, 5 kil. 1/4; de Tancoigné, 7 kil.; de Concourson, 3 kil. 1/2; de Doué, 8 kil.; de Saumur, 25 kil.; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles.* — 2° Terrain devonien ou terrain anthraxifère : *Houille.* — 3° Terrain falunien : *Molasse coquillière et falun.* (*Miocène supérieur.*)

1° L'espace compris entre le village d'Hillay et le bourg de Saint-Georges-Châtelaison est sablonneux et repose sur le schiste, lequel, en outre, se montre sur d'autres points.

2° Vers sud se présente une colline assez élevée composée en partie d'argile rouge, colline qui dépend du terrain devonien ou terrain anthraxifère, dans lequel des puits ont été pratiqués pour en extraire de la houille.

Cette formation en parcourant du sud-est au nord-ouest une ligne presque droite sur les bords du Layon et de la Loire, s'étend depuis Baugé-Ménuau, commune des Verchers, où elle prend naissance, jusqu'à Ingrandes, limite des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure (voy. *Baugé-Ménuau*).

La concession des mines de Saint-Georges-Châtelaison comprend tout le terrain houiller depuis Concourson jusqu'au Pont-Barré.

« Le terrain anthraxifère aux environs de Saint-Georges-Châtelaison a été reconnu par un grand nombre de tranchées et de travaux souterrains; on y compte quinze couches, dont douze ont été explorées par des puits. » (*Description géologique de Maine-et-Loire*).

Les roches et les minéraux de ce terrain appartiennent aux espèces suivantes :

Schiste argileux.
Poudingue psammitique à petits noyaux. Plusieurs variétés.
Pétrosilex jaspoïde. Plusieurs variétés; vulgairement pierre carrée.
Talschiste stéatiteux, gris.
Pséphite grisâtre.
Psammite schistoïde, gris-brunâtre.
Agenite variée, à quartz dominant.
Anagenite jaune.
— houilleuse.
Diorite granitoïde.
Houille sèche.
— grasse.
Fer oxidé, hydraté, géodique (1).
— carbonaté, lithoïde.
— — lamellaire, en rognon.

(1) Il se présente au sud-ouest plus particulièrement; et au pied de la colline dont il vient d'être question, on le rencontre en gros rognons, et quelquefois sous forme de pierre d'Aigle.

PLANTES FOSSILES DES HOUILLÈRES DE SAINT-GEORGES-CHATELAISON.

Fougères.

Sphenopteris dissecta, Ad. Brong.
— virletii, Ad. Brong.

Marsilacées.

Sphenophyllum dissectum, Ad. Brong.

Lycopodiées.

Lycopodites imbricatus, Ad. Brong.
— tenuifolius, Ad. Brong.
Lepidodendron carinatum, Ad. Brong.
Stigmaria intermedia, Ad. Brong.
— ficoides, Ad. Brong.

Cannées.

Cannophyllites virletii, Ad. Brong.

3° A Saint-Georges, à l'ouest du bourg ainsi qu'au bourg même, se montre la molasse du terrain falunien, mais recélant conjointement avec les fossiles de cette formation, des coquilles du terrain crétacé de l'étage cénomanien, telles que ostrea-biauriculata, Lam. (1), O. columba, Desh, etc. Des cailloux roulés en grande quantité et des fragments de quartz s'y font également remarquer.

Les fossiles de ces deux formations ne sont plus placés dans leur état normal, n'occupant pas les terrains auxquels ils appartiennent exclusivement; c'est une espèce de chaos, dû sans doute, à un remaniement qui a tout confondu et terrains et fossiles, mais dont un examen attentif est suffisant pour faire reconnaître la formation dominante, celle qui se rapporte au terrain falunien proprement dit, et voici les espèces de fossiles que nous y avons observées :

Cancer macrochelus : Pattes antérieures.
Balanus virgatus, Defr.
— accumulatus, Millet (2).
— sulcatus, Millet (3).
— pustula ? Defr.
Pecten Aldrovandi, Defr.
— bistriatus, Defr.
— costellinatus, Millet (221).
— multilamellatus, Millet (223)
Pecten assimilatus, Millet (224).
— maximoides, Millet (229).
— benedictus, Lam.
— inflatus, Millet (230).
— recurvatus, Millet (231).
Anomya cymbiformis, Millet (243).
Terebratula perforans, Dujard.
Eschara monilifera, Edw.
Escharina biaperta, d'Orb.

(1) Les balanes, qui appartiennent à la molasse coquillière ou au falun, et que nous avons rencontrées fixées sur une valve de l'ostrea biauriculata, prouvent ainsi d'une manière évidente le remaniement des couches dont il vient d'être question.

Escharina lata, d'Orb.
— nobilis, Millet.
Defranceia fungicula, d'Orb.
Meandropora cerebriformis, d'Orb.
Ceriopora microstoma, Millet (256).
Polytrema pomiformis, Millet.
Nullipora florea-brassica, Millet (269).
Scutella producta, Agass.
Arbacia monilis, Agass.
Cryptangia parasita, Edw. et H.
— intermedia, d'Orb.
Madrepora polymorpha, Millet (275).

Obs. Au nombre des fossiles, mais d'une époque antérieure à celle qui se rattache à cette dernière formation, nous devons faire mention du *succin résinoïde*, qui a été rencontré en creusant un des puits de la maison des anciens Oratoriens.

** Plantes.

Pulmonaria longifolia, Bast. ; les bois. Avril.
Potentilla vaillantii, Nestl. ; ib. Avril.
Viola hirta, L. ; haies et buissons, bois, etc. Avril, mai.
Helianthemum vulgare. L. Mai-juillet.
Holosteum umbellatum, L. ; les vignes, etc. Mars-mai.
Alopecurus bulbosus, L. ; les prés humides.
Gaudinia fragilis, P. de B. ; les prés, les bois, etc. Mai, juin.
Podospermum laciniatum. Dc. ; bords des champs. Mai, juin.
Chrysanthemum inodorum, L. ; champs cultivés. Été.
Salvia pratensis, L. ; lieux incultes, etc. Mai, juin.
Trigonella ornithopodioides, Dc. ; les pelouses. Été.
Trifolium maritimum, Huds. ; les prés. Mai, juin.
Spiræa filipendula, L.; prés bordant le Layon. Mai, juin.
Orobus albus, L. ; ib. Mai, juin.
Silene otites, Sm. , lieux secs, sablonneux. Mai, juin.

*** Animaux.

Parmi les animaux, nous citerons l'Ortolan (*Emberisa hortulana*, L.), l'Helix variabilis, Drap., près le pont, ainsi qu'en montant vers les mines.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Cette commune présente plusieurs genres d'industrie : l'extraction du charbon de terre, dont les mines qui le recèlent appartiennent nécessairement à la concession de Saint-Georges-Châtelaison, occupe

un certain nombre d'ouvriers. Plusieurs puits sont en activité et fournissent des charbons de bonne qualité.

La concession des mines de Saint-Georges-Châtelaison s'étend au loin et comprend tout le terrain houiller depuis Concourson jusqu'au Pont-Barré.

2° La fabrication de la chaux est encore une industrie qu'il importe de mentionner ici. Cinq fours à chaux, dont deux sont en même temps des fours à briques, carreaux, etc., sont chauffés au charbon de terre et alimentés avec le calcaire jurassique des communes environnantes. Les uns et les autres donnent de bons produits.

Le 1er de ces fours a été établi par la veuve Bourgery, il y a plus de cent ans.

Le 2e dont la création appartient à M. Chauvreau (René) remonte à 1799.

Le 3e est dû à M. Bourgery (Urbain), qui le fit construire en 1818,

Le 4e, four à chaux et à briques, a été établi par M. Paviau (Pierre) en 1830.

Le 5e, four à chaux et à briques, dont la construction remonte à 1831, appartient à M. ***.

LOURESSE-ROCHEMENIER

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui se compose de deux paroisses, Louresse et Rochemenier, est située au nord-est de Doué, entre Ambillou et Forges, Dénezé, Brigné et Martigné-Briand.

Le Louet, ruisseau ou petite rivière, affluent du Layon qui prend sa source à la fontaine de Doué, passe sur les dépendances du château de Launay où l'on trouve aussi un étang qui recèle quelques plantes intéressantes ainsi que des insectes, surtout parmi les libellulidées.

On remarque encore dans cette commune le château de Rochemenier. La route départementale des Ponts-de-Cé au Lude passe par le bourg de Louresse.

De plus, c'est dans une vigne de Louresse que l'on a rencontré une très-belle pêche, provenue de noyau, que cultivent depuis un certain nombre d'années les pépiniéristes de Doué, et à laquelle ils ont imposé, si nous sommes bien informé, le nom de Reine-des-Vergers.

Superficie : 2,582 hectares, dont 60 hectares 56 ares en vignes, et 492 hectares 79 ares en bois.

Population : en 1856, 880 habitants; en 1861, 854 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : d'Ambillou, 3 kil. 1/2 ; de Forges, 6 kil.; de Dénezé, 4 kil.; de Brigné, 6 kil. 1/2 ; de Martigné-Briand, 10 kil.; de Doué, 6 kil.; de Saumur, 23 kil.; d'Angers, 35 kil.

Louresse est la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Louresse-Rochemenier, Saint-Georges-Châtelaison, Dénezé, Forges, Meigné, les Ulmes et Concourson.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien*. — 3° Terrain falunien : *Molasse coquillière et falun*.

1° Le schiste se montre au sud-ouest de Louresse et de Rochemenier.

2° et 3°. L'étage cénomanien du terrain crétacé occupe la majeure partie de Louresse et de Rochemenier.

Au moulin de Rochemenier, il joint le calcaire tertiaire marin, entoure le bourg de Rochemenier et se réunit au calcaire de même nature qui occupe Forges, Montfort, etc.

Obs. Le falun de Rochemenier, formé en grande partie de débris de polypiers, fournit en grand nombre, dans la famille des échinidées, l'*Arbacia monilis*, Agass.

** Plantes de Louresse et de Rochemenier.

Louresse.

Stachys germanica, L.; au sud du bourg. Eté.
Alopecurus bulbosus, L.; bord de l'étang de Launay. Eté.
Festuca arundinacea, Schr.; étang de Launay, 2 mètres ou environ de hauteur (G.); très-rare. Eté.

Ornithopus compressus, L.; non loin de l'étang de Launay. Eté.
Polychnemum arvense, L.; ib. Eté.
Lathyrus tuberosus, L.; champs situés entre Ambillou et Louresse. Mai, juin.

Rochemenier.

TERRAINS CALCAIRES.

Hyssopus officinalis, L.; les murs, les rocailles du bourg (1). Eté.
Nepeta cataria, L.; lieux incultes. Eté.
Sisymbryum sophia, L.; les vieux murs, etc. Eté.
Ononis natrix, L.; lieux incultes. Eté.
Plantago media, L.; ib. Mai, juin.
Malva alcea, L.; petit bois près de la grande route. Eté.
Micropus erectus, L.; lieux incultes, arides. Eté.
Saponaria officinalis, L.; lieux incultes. Mai, juin.
Linaria minor, Desf.; lieux cultivés. Juin-septembre.
Melilotus officinalis, Lam. (*M. arvensis* Walr.); les blés, etc. Juin-septembre.
Melampyrum arvense, L.; ib. Eté.
Vicia cracca, L.; ib. Eté.
— varia, Host.; ib. Eté.
Chlora perfoliata, L.; lieux incultes, talus de fossés, etc. Eté.
Epilobium hirsutum, L.; entre Rochemenier et Villeneuve. Eté.
Lonicera xilosteon, L.; ib. Printemps.
Verbascum thapsus, L. (var. *V. thapsoides*, Schranck.). Eté.

*** Animaux.

Au nombre des animaux, nous citerons plus particulièrement quelques insectes intéressants rencontrés par M. Courtiller aux environs de l'étang de Launay, situé près du château de ce nom, commune de Louresse.

Œdipoda thalassina (*Grillus*), fab. (Orthoptère).

Névroptères.

Libellula pectoralis, Charp.; de Sel. 20 juin.
— sanguinea, Müll. (*L. ræselii*, Curt.; de Sel.). Eté.
— flaveola, L.; fab. de Sel. Mai, juin.
Æschna pratensis (*Libellula*, Müll.; *Æ. vernalis*, de Sel.). Printemps.
— affinis, Vanderl.; de Sel. Juin, juillet.

(1) Cette plante est en si grande quantité et prospère tellement bien dans cette localité qu'on serait tenté de la regarder comme indigène, si l'on ne savait déjà qu'elle est originaire du midi de l'Europe.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Nous citons un *dolmen* indiqué dans la paroisse de Louresse d'après l'enquête archéologique de 1855 à 1856 ; et dont le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (mars 1860) donne ainsi la description : « Dolmen situé sur les hauteurs de la Bournée, à trois kilo- » mètres au nord de l'église de Louresse ; il se nomme *Pierre* » *couverte ;* il est en forme d'allée et se compose de quatre pierres » verticales et de trois horizontales. Longueur du monument 6 » mètres, largeur 3 mètres. La pierre horizontale, vers sud, repose » sur le sol par suite de l'affaissement de la pierre verticale qui la » portait. »

MARTIGNÉ-BRIAND

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune, est située au nord-ouest de Doué, entre Chavagnes et Aubigné, Brigné et Faveraye.

Le Layon, qui la traverse au sud, reçoit un certain nombre de ruisseaux ses affluents, qui, pour la plupart, lui viennent de la rive droite. Un pont en pierre, connu sous le nom de Pont d'Aubigné et placé au sud sur cette petite rivière, indique la séparation des communes de Martigné et d'Aubigné.

La route départementale de Brissac à Vihiers, passe par le bourg ainsi que plusieurs chemins d'intérêts divers, et plusieurs villages importants (Maligné, Villeneuve, Cornu, etc.) font partie de cette commune.

Martigné-Briand, dont le bourg est assez considérable et d'une agréable situation, est le siége d'un notariat, la résidence de deux médecins et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Martigné-Briand et Brigné.

Superficie 2,720 hectares, dont 548 hectares 44 ares en vignes et 49 hectares 85 ares en bois.

Population : en 1856, 1,965 habitants; en 1861, 1,963 habitants.

Bureau de poste : Martigné.

Distances : de Chavagnes, 4 kil. 1/2 ; d'Aubigné, 4 kil.; de Brigné, 3 kil. 1/2 ; de Faveraye, 7 kil.; de Vihiers, 13 kil. ; de Doué, 13 kil.; de Saumur, 30 kil.; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain anthraxifère. — 3° Terrain crétacé : *Etage cénomanien*. — 4° Terrain falunien : *Molasse coquillière et falun (Miocène supérieur)*.

1° Le terrain silurien inférieur, sous forme de schiste, qui se montre dans les ravins et les collines qui les avoisinent, supporte tous les autres terrains de cette commune.

Dans ce terrain le cuivre carbonaté bleu et carbonaté vert, ayant pour gangue le quartz gras, a été rencontré dans cette commune au lieu nommé la Guinaise, mais en très-petite quantité.

2° Le terrain anthraxifère ne donne que des indices de charbon de terre entre Martigné et le village de Maligné. A Maïigné on rencontre le grès houiller ainsi que d'autres roches de même formation. En 1851 ou 1852 des sondages opérés à l'est de Martigné ont atteint la houille à différentes profondeurs ; et un puits d'essai creusé au sud du bourg, a donné des indices de même nature. A l'est de Maligné, sur une longueur de deux cents mètres environ, l'on remarque l'*amphibolyte*.

3° Le terrain crétacé se montre aux environs du bourg et se dirige vers la fontaine de Joannette.

4° Le terrain falunien, dont on aperçoit un lambeau sous les fondations de l'ancien château de Martigné, reparaît, vers sud-ouest, au village de Cornu ainsi qu'à celui de Villeneuve ; dans ce dernier lieu il se présente sous forme de molasse coquillière, en grande masse solide et en usage, comme pierre de taille, pour les constructions du pays (1).

(1) Le pont d'Aubigné, sur le Layon, limitant les communes de Martigné et d'Aubigné, est construit avec cette espèce de pierre, qui avec un grain poreux et rude, mais d'excellente qualité, se façonne on ne peut mieux sous le ciseau et au gré de l'ouvrier. Il en est de même par rapport à la roche de nature semblable que fournissent Aubigné, Tigné, etc.

Cette formation se prolonge vers ouest pour former le plateau et le coteau des Noyers, autrement dit la *Guerouas de Martigné* où sont établis plusieurs fours à chaux.

Bientôt le terrain se creuse et laisse voir le schiste près le pont de Màchelles. La molasse coquillière reparaît sur la hauteur où elle forme le plateau sur lequel est assis le village de Màchelles, commune de Faveraye (voy. *Faveraye*).

Aux perrières de la Touche, commune de Martigné, la molasse coquillière agglomérée avec des fragments de quartz forme une espèce de brèche que l'on extrait pour la bâtisse, en creusant dans cette roche des espèces de caves qui deviennent ensuite des habitations.

La molasse coquillière se retrouve encore à l'est de Martigné, au village de Maligné où elle est extraite pour la bâtisse, etc.

Les fossiles que recèle le terrain falunien de Martigné, étant identiquement les mêmes que ceux d'Aubigné, nous renvoyons le lecteur à cette dernière commune.

FONTAINES REMARQUABLES.

Plusieurs fontaines remarquables sous divers rapports existent dans la commune de Martigné : la *fontaine de Saint-Martin* et les *fontaines de Joannette*.

La première située sur le penchant méridional du coteau des Noyers, jouissait autrefois d'une certaine célébrité, à raison de la propriété qu'elle possédait, disait-on, de guérir de la fièvre. Une chapelle fut élevée près de cette fontaine et dédiée à saint Martin dont elle prit le nom, afin de consacrer par là son admirable propriété.

Ses eaux sont extrêmement abondantes en toute saison, limpides, froides et excellentes à boire ; mais depuis l'emploi du quinquina il n'est plus guère question de leur propriété fébrifuge, qui leur avait valu une certaine célébrité ; si ce n'est cependant pour quelques personnes encore qui, pour se conformer à ce qu'enseigne la tradition du pays, donnent au malade atteint de la fièvre et même de la suette, dit-on, une chemise préalablement trempée dans les eaux de cette fontaine.

Les secondes fontaines de Martigné-Briand, que nous réunissons ici dans un seul et même article, sont les *fontaines ferrugineuses de Joannette*.

Ces fontaines, au nombre de deux et assez rapprochées l'une de l'autre, sont situées sur la limite ouest de Martigné-Briand, ainsi que sur les confins de celle de Chavagnes, dans un vallon ombragé

par de grands arbres disposés pour la promenade, et au nord desquels se trouve la salle des réunions ainsi que celle des bains. Les eaux surgissent, savoir :

1° De la fontaine située à l'ouest de la salle des réunions, dont les eaux provenant de trois bassins souterrains mais contigus, sortent ou s'épanchent par trois robinets d'une seule et même construction en forme de niche (1);

2° D'une autre fontaine, située entre l'établissement des bains et la salle des réunions; dont les eaux reçues dans un bassin en pierre d'un mètre environ d'ouverture, sont fournies par deux petites sources peu abondantes provenant du fond du bassin. Les parois intérieures ainsi que le fond du bassin sont garnis d'un dépôt ochreux qui indique assez la nature des eaux qui lui ont donné naissance.

La première des fontaines dont il vient d'être question est au contact d'un filon de quartz qui paraît traverser le terrain anthraxifère, et que l'on remarque au sommet de la colline qui domine cette fontaine. Ce sont les eaux de cette fontaine aux trois robinets qui, de préférence, sont prises en boisson. Leur température est de 15 degrés centigrades.

La deuxième fontaine, celle qui touche l'établissement des bains et dont les eaux leur sont réservées, a joui pendant un long espace de temps de la réputation d'être thermale et sulfureuse; mais l'analyse rigoureuse de ces eaux, faite par MM. Cadot et Godefroy, et dont nous allons donner ici les résultats, suffira pour faire connaître que si le soufre à l'état libre ne s'y trouve pas, il peut néanmoins s'y présenter, mais dans quelle combinaison?

L'eau de cette fontaine, dont la température est de 17 à 18 degrés centigrades, surgit d'un terrain analogue à celui qui donne naissance à la première fontaine, si ce n'est toutefois vers nord-est où le terrain crétacé (étage cénomanien) se fait remarquer.

Les eaux de Joannette jouissent depuis longtemps d'une réputation méritée, et chaque année elles sont fréquentées par un grand nombre de personnes qui viennent y puiser la santé.

La saison des eaux commence vers le 15 juin et finit vers le 15 septembre. Elles sont prises en boisson ou employées en bains et

(1) Cette fontaine dépendait autrefois de Chavagnes, à raison du chemin vicinal de cette commune à celle d'Aubigné, qui la séparait ainsi de Martigné-Briand; mais comme il était plus convenable, sous bien des rapports, que les eaux de Joannette appartinssent à une seule commune, celle de Martigné-Briand obtint de l'autorité compétente l'autorisation de donner une nouvelle direction au chemin vicinal en question en le faisant passer plus à l'ouest et au-delà de ladite fontaine, de telle sorte que l'ancien chemin qui les séparait, n'existant plus, les deux fontaines maintenant se trouvent ainsi placées sur le territoire seul de Martigné-Briand.

même en douches; dans tous les cas, par leur propriété tonique, le succès est assuré toutes les fois qu'il y a appauvrissement du sang, état de faiblesse, engorgement des viscères, etc., etc.

Prise en boisson, l'eau de Joannette est fournie par la première fontaine ou fontaine aux trois robinets. Les buveurs commencent par un verre pris à jeun, puis, successivement, vont jusqu'à sept par jour, si toutefois l'estomac ne s'y refuse pas.

Employée en bains chauds, l'eau qui est fournie par la seconde fontaine, dépose bientôt sur tout ce qui est mis en contact avec elle, même sur la peau du baigneur, un sédiment jaune composé de carbonate et d'oxide de fer; et c'est à ce sédiment qu'on attribue plus particulièrement les effets toniques que produisent les bains de cette fontaine.

Enfin, pour donner une appréciation convenable de la valeur médicale de ces eaux, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici l'analyse qui en a été faite en 1847 par MM. Cadot et Godefroy, chimistes et pharmaciens à Angers.

Première fontaine ou Fontaine aux trois robinets : chaque robinet séparément.

GAZ.	Eau : 1 litre.	Eau : 1 litre.	Eau : 1 litre.
Acide carbonique	32 cent. cub.	32 cent. cub.	32 cent. cub.
Azote	16 — —	16 — —	16 — —
MATIÈRES FIXES.	gram.	gram.	gram.
Carbonate de protoxide de fer	0,0397	0,0453	0,0351
— de chaux	0,0896	0,0940	0,0878
— de magnésie	0,0137	0,0140	0,0145
Sulfate de soude	0,2395	0,2260	0,2195
Chlorure de sodium	0,1390	0,0137	0,1378
— de calcium	0 0135	0,0166	0,0148
— de magnesium	0,0158	0,0120	0,0164
Silice	0,0100	0,0100	0,0100
Matière végétale (conferves)	0,0100	0,0100	0.0100
Manganèse	traces.	traces.	traces.
Bitume	traces.	traces.	traces.
	0,5708	0,5736	0,5459

Deuxième fontaine.

MATIÈRES FIXES.	Eau : 1 litre.
Carbonate de fer et sesquioxide en suspension	0,022
— de chaux	0,028
— de magnésie	0,028
Sulfate de soude	0,169
Chlorure de sodium	0,126
— de calcium	0,032
— de magnesium	0,032
Sulfhydrate de soude (quelquefois)	traces.
Matière végéto-animale	traces.
	0,377

Pour conclusion, il résulte de ces analyses, disent MM. Cadot et Godefroy :

1° Que les sources de Joannette doivent être rangées parmi les sources minérales ferrugineuses froides ;

2° Que le fer qu'elles contiennent est à l'état de proto-carbonate, dont la quantité moyenne est de 0g,041m par litre, mais s'élève souvent, dans la saison chaude et sèche, à 0g,071m.

3° Que pour la quantité de fer qu'elles contiennent, elles peuvent être comparées aux eaux ferrugineuses les plus en réputation et les plus fréquentées (1).

** Plantes.

Barbarea præcox, R. Br.; les champs, les vignes. Avril, mai.
Tussilago farfara, L.; ib. Février-avril.
Cyperus longus, L.; ruisseau provenant de la fontaine de Joannette. Juin, juillet.
Hypericum quadrangulum, L.; ib. Eté.
Spiræa filipendula, L.; les prés. Mai, juin.
Physalis alkekengi, L.; les vignes, à Maligné, etc. Mai, juin.
Malva nicæensis, Allioni; bord des champs, etc. Eté.
Ænante pimpinelloides, L.; les prés. Eté.
Lepidium latifolium, L.; bord des eaux. Eté.
Lactuca perennis, L.; les champs, etc. Eté.
Nymphæa Milletii, Bor. (*N. alba*, *var. rosea*, Millet); le Layon. Eté.
Helminthia echioides, Gœrt.; haies et buissons. Eté.
Podospermum laciniatum, Dc.; bord des champs calcaires, etc. Mai, juin.

LA GUEROUAS DE MARTIGNÉ, LES ENVIRONS DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN, LE PLATEAU ET LES COTEAUX DES NOYERS. (TERRAIN CALCAIRE.)

Alyssum calycinum, L.; lieux incultes. Avril-juin.
Campanula erinus, L.; lieux pierreux, les Noyers. Eté.
Euphorbia exigua, L.; lieux cultivés, etc. Eté.
Thlaspi perfoliatum, L. Eté.

(1) Si de l'abondance du dépôt ochracé que les eaux ferrugineuses laissent dans le trajet qu'elles parcourent, l'on infère que plus aussi la quantité de fer qu'elles recèlent est grande, nous donnerions pour exemple, à l'appui de cette conclusion, la source ferrugineuse que l'on peut observer en dehors du trop plein de l'étang des Rochettes (*), qui est bien, sans contredit, la seule que l'on puisse citer parmi les sources ferrugineuses du département de Maine et Loire pour être aussi grandement pourvue d'un pareil dépôt.

Il serait assez important que l'eau de la source ferrugineuse des Rochettes fût le sujet d'une analyse exacte.

(*) L'étang des Rochettes, qui appartient à M. le marquis d'Aligre, est situé au sud de Pouancé, non loin du remarquable château de M. le marquis de Preaulx.

Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.). Eté.
— serpyllum, L., var. *fœtidus* (M.); lieux incultes; facile à reconnaître à son odeur fétide (1). Eté.
Draba muralis, L. Printemps.
Linaria minor, L. Eté.
— supina, Desf. Eté.
Cerastium brachypetalum, Desp. Eté.
Festuca myuros, L. Juin.
Poa compressa, L. Eté.
Bromus madritensis, L. Eté.
Phleum Bœhmeri, Wibel. Eté.
Melica nebrodensis, Parl.; rocher, près et à l'ouest du moulin de Rochefort. Eté.
Adonis æstivalis, L.; les moissons. Mai, juin.
Orobanche galii, Duby; sur les racines du Gal. verum. Mai.
Polychnemum arvense, L. Eté.
Micropus erectus, L. Eté.
Filago gallica, L. Eté.
Anthyllis vulneraria, L. (Flore luteo.) Mai, juin.
Asperula cynanchica, L. Mai, juin.
Echium Wierzbickii, Habrl. Eté.
Hippocrepis comosa, L. Mai, juin.
Helianthemum pulverulentum, Dc. (*H. polifolium,* Koch.); pelouses. Eté.
— salicifolium, Pers.; pelouses. Eté.
Malva nicæensis, All.; lieux incultes. Eté.
Ononix natrix, L. Eté.
— columnæ, All. Eté.
Thesium humifusum, Dc. Mai, juin.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; lieux cultivés, etc. Eté.
Neslia paniculata, Desv.; les moissons. Eté
Medicago orbicularis, Auct. plur. (*M. ambigua*, Jord.). Eté.
— falcata, L. lieux incultes. Juin-octobre.
Linum angustifolium, Huds. Mai, juin.
Sedum anopetalum, Dc. Eté.
Buplevrum tenuissimum, L.; bord des chemins, etc. Juillet-septembre.
— rotundifolium, L.; les moissons. Juin, juillet.
— aristatum, Bartl.; lieux pierreux, etc. Juin, juillet.
— protractum, Linck; les moissons, etc. Juin, juillet.
Althæa hirsuta, L. Eté.
Chlora perfoliata, L.; les coteaux. Eté.

(1) Cette curieuse variété, que nous avons reconnue déjà depuis longtemps, est propre à cette localité.

Crucianella angustifolia, L.; les moissons. Mai, juin.
Trifolium rubens, L. Mai
— angustifolium, L.; au pied du coteau. Mai, juin.
— gracile, Thuil.; lieux secs, arides, etc. Juin, juillet.
Rosa rubiginosa, L.; les coteaux. Juin.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Parmi les oiseaux, nous citerons : 1° l'alouette calandrelle (*Alauda brachidactyla*, Tem.); la guerouas de Martigné, où elle niche; 2° l'ortolan (*Emberiza hortulana*, L.); les vignes, où il niche.

Reptiles.

La vipère ordinaire (*Vipera communis*, Lacép.); les bois, etc.; la grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.); sous les pierres; le crapaud accoucheur (*Bufo obstetricans*, Laur.); sous les pierres.

Mollusques.

Helix ericetorum, Müll.; plusieurs variétés; sur le gazon, la Guerouas.
— striata, Drap.; sept variétés, ib.
Succinea oblonga, Drap.; bords du ruisseau de la fontaine de Joannette.

Insectes coléoptères.

Cymindis axillaris, F.; sous les pierres, aux Noyers.
Licinus silphoides, F.; sous les pierres, ib.
Zabrus gibbus, F.; sous les pierres, ib.
Omaloplia ruricola, F.; sur les plantes.
Clythra tridentata, L.; sur les plantes.
— longimana, L.; ib.
Cryptocephalus Moræi, L.; ib.
— decempunctatus, L.; ib.
Lebia cyanocephala, L.; ib.
Aphodius scrutator, Herbst.; coteau des Noyers; rare.
Dorcadion fuliginator, L.; à terre. Avril, mai.
Brachycerus undatus, Fab.; à terre, sous les pierres, etc.; espèce méridionale; très-rare.
Sphenophorus piceus, Pall.; à terre, la Guerouas. Eté.
— meridionalis, Schh.; à terre, la Guerouas. Septembre. Espèce méridionale, R.

Insectes orthoptères.

Mantis religiosa, L.; les vignes, etc. Automne.
Bacillus Rossia, Gray ; les vignes, etc. Septembre, octobre.
Decticus griseus, Fab.; commun partout. Juillet-octobre.

Obs. Une variété bien remarquable de cette espèce, ayant le dessus de la tête et du prothorax d'un roux cannelle et les autres parties d'un beau vert, se trouve à la Guerouas, près les fours à chaux. Nous l'avons rencontrée sur l'Ononix natrix, L.

Calliptanus italicus, Aud. Serv.; à terre, sur les plantes. Eté.
Œdipoda germanica, Aud. Serv.; ib. Eté.

Insectes névroptères.

Libellula fulva, Müll.; bords du Layon. Mi-mai à mi-juillet.
Æschna pratensis, Müll. (*Æ. vernalis*, De Sel.) ; id. Au printemps.
Lestes sponsa, De Sel.; bords du Layon. De juillet à septembre.
— nympha, De Sel.; ib., ib.
— barbara, De Sel.; id., ib.
Platycnemys acutipennis, De Sel.; ib., ib.
— pennipes, Pall.; ib., ib.
— Latipes, Ramb.; ib., ib.
Agrion viridulum, Charp. De Sel.; ib. Mi-juillet.
— elegans, Vanderl., plusieurs var.; ib. Eté.

Insectes hyménoptères.

Atta capitata, S. F.; parmi le gazon (1).
Mutilla erytrocephala, L. ; à terre. Espèce méridionale.
Anthocopa papaveris, Serv.
Eumenes pomiformis, Fab.; à terre, où il se repose souvent. Eté.

Insectes lépidoptères.

Colias hyale, L.; sur les fleurs. Avril, mai, septembre.
Satyrus Fauna, L.; souvent à terre. Août, septembre.
Hesperia comma; B. du V.
Syricthus malvæ ; B. du V., sur les fleurs, etc. Juin, juillet.

Insectes hémiptères.

Graphosoma lineatum, L.; sur les ombellifères, etc.
Odontoscelis fuliginosa, L.; coteau des Noyers.
Cyrtomenus picipes, Fall.; à terre ; très-rare, id.

(1) L'ouverture de la fourmilière est ordinairement recouverte par un petit monticule formé de calices ou de valves capsulaires d'hélianthèmes.

Pentatoma anthemetha, Amy. ; sur le Marrubium vulgare ; ib. Juillet ; rare.
Mormidea nigricornis, Fab.; sur les plantes, ib. Eté.

Insectes diptères.

Laphria atra, Lat., vel Laphria violacea, Meig.; à terre, sur le coteau au sud, près les fours à chaux de la Guerouas, en juillet. Grand insecte, rare.
Milesia crabroniformis, Meig. ; sur les fleurs du fenouil.

Crustacés.

Hippolyte Desmarestii, Millet (*Caridina Desmarestii*, Joly (voy. *pl.* 51, f. 1) ; le Layon, au pied du coteau des Noyers, etc.

Animal remarquable, dont la couleur hyaline le fait échapper à la vue lorsqu'il se tient tranquille au sein des eaux.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS, ETC.

Monuments celtiques.

Au sud et sud-est du château des Noyers, l'on remarque un certain nombre de blocs en grès, disséminés sur un grand espace, les uns renversés, les autres encore debout, que l'on peut considérer comme étant des peulvans, et par la position qu'ils occupent, on serait tenté de croire qu'ils ont appartenu à la formation d'un cromlech d'une grande étendue (plusieurs kilomètres) (1).

Dans un petit pré, situé à un kil. environ de ce monument et près du Layon (40 à 50 pas), l'on voit un peulvan isolé, en pierre de grès, d'environ 2 mètres de hauteur.

Monuments historiques.

Nous citerons : 1° l'ancien château-fort de Martigné-Briand, du XIe siècle, dont il ne reste que les murs, ayant été incendié à l'époque de la révolution.

Ce château, situé au sud du bourg, est orné de sculptures remarquablement belles, dont quelques écussons présentent les armoiries des Cossé-Brissac. Il est adossé à l'église ; et celle-ci, comme le

(1) M. H. de Nerbonne a publié une notice sur ce monument, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*.

château, présente un grand nombre de créneaux, qui indiquent assez que ce lieu saint faisait partie de cette forteresse (1).

2° Nous mentionnerons ici que la chapelle d'Aubigné, sise au village de Villeneuve, recèle deux tombeaux du XIVe siècle, de chevaliers de l'ancienne maison d'Aubigné.

3° Enfin, et comme faits historiques, nous rappellerons que dans un combat qui eut lieu près du château de Flines, entre les républicains, commandés par la Barotière, et les Vendéens, sous la conduite de Bonchamps, ceux-ci furent défaits et leur chef grièvement blessé; mais le 11 septembre de la même année, les Vendéens, à leur tour, firent éprouver le même sort aux républicains que commandait le général Salomon.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Martigné-Briand cultive un grand nombre d'hectares de vignes (548 hectares 44 ares); et les vins blancs, pour la plupart, qu'on y récolte, sont d'excellente qualité. L'on cite surtout les vins rouges et les vins blancs du Clos de la Canonière, situé en Maligné, ainsi que les vins blancs de Bois-Ayrault, du même canton, etc.

Nous devons faire mention aussi de cet autre genre d'industrie qui consiste à faire de la chaux. Plusieurs fours, situés à la Guerouas de Martigné, sur le plateau des Noyers, et dont le premier remonte pour sa construction à l'année 1820, sont alimentés avec la molasse coquillière de cette localité et chauffés, soit avec des broussailles, soit avec du charbon de terre. La chaux qui en provient est grasse et est employée pour la bâtisse et l'agriculture.

Obs. Cette contrée manquant de sable convenable pour faire le mortier, elle y supplée en employant, et avec succès, le falun qui accompagne assez généralement la molasse coquillière. Ce mortier, d'excellente qualité, est employé pour toute espèce de maçonnerie.

MEIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Doué, entre les Ulmes et Dénezé, Forges et Rou-Marson. Plusieurs chemins d'intérêts divers traversent le bourg.

(1) Voy. au reste les ouvrages de Bodin, etc.

Superficie : 1,319 hectares, dont 49 hectares 70 ares en vignes, et 512 hectares 43 ares en bois.

Population : en 1856, 257 habitants ; en 1861, 251 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : des Ulmes, 3 kil.; de Denezé, 5 kil.; de Forges, 3 k.; de Rou-Marson, 4 kil.; de Doué, 7 kil.; de Saumur, 13 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrains crétacés : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrains tertiaires : *Etage falunien inférieur ou tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le bourg de Meigné repose sur le terrain crétacé turonien, sur lequel est placé, au nord et au sud, le grès tertiaire. Le calcaire d'eau douce paraît aussi au nord, où cette roche est accompagnée de gros blocs de silex meulier.

** Plantes.

Adonis flammea, Jacq.; champs cultivés calcaires. Juin–août.
Hypecoum pendulum, L..; id. Mai–juillet.

Meigné fournit un assez grand nombre d'autres plantes intéressantes, que l'on rencontre au reste dans les communes environnantes.

MONTFORT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Doué, entre Douces et Courchamps, Forges et Cisay. La route impériale de Saumur aux Sables passe au nord de Montfort.

Superficie : 441 hectares, dont 67 hectares 28 ares en vignes, et 5 hectares 79 ares en bois.

Population : en 1856, 147 habitants; en 1861, 150 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Douces, 6 kil.; de Courchamps, 5 kil.; de Forges, 4 kil.; de Cisay, 2 kil.; de Doué, 6 kil.; de Saumur, 13 kil.; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

L'ensemble du territoire de cette commune appartient au terrain crétacé.

SOULANGÉ ou SOULANGER

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest et tout près de Doué, dont elle semble faire partie, tant elle est rapprochée de cette petite ville. Plusieurs chemins vicinaux arrivent au bourg.

Soulanger, dont l'aspect est en tout semblable à celui de Doué, présente les ruines de l'ancien château de M. de Foulon, baron de Doué, contrôleur général des finances sous Louis XVI, et l'une des premières victimes de la fureur révolutionnaire en 1789.

Pour ce qui concerne au reste M. de Foulon, voy. *Doué*.

Superficie : 963 hectares, dont 127 hectares 58 ares en vignes, et 2 hectares 68 ares en bois.

Population : en 1856, 789 habitants; en 1861, 795 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distances : de Saint-Georges-Chatelaison, 5 kil.; de Douces, 3 kil. 1/2; de Doué, 2 kil.; de Saumur, 20 kil.; d'Angers, 39 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère*. — 3° Terrain falunien : *Molasse coquillière et falun. (Miocène supérieur.)*

1° Le schiste se présente sur plusieurs points, et des quartz gris schistoïdes se font remarquer à la porte de Soulanger.

2° Le porphyre blanc avec cristaux de quartz, forme à l'est de Soulanger un banc dans les schistes qui bordent le terrain anthraxifère; le phtanite rouge se montre à la fontaine d'Argent-Perdu; enfin le terrain anthraxifère, qui se rattache à la formation de même nature et que l'on voit à Saint-Georges-Châtelaison, se trouve en contact immédiat au sud de Soulanger.

C'est dans cette localité que le terrain anthraxifère de Maine-et-Loire prend son origine; puis il traverse de l'est à l'ouest toute la partie ouest de ce département.

3° Le terrain falunien, sous forme de molasse coquillière (miocène supérieur), et qui repose sur l'argile, se présente à la croix de Soulanger, où commence, de ce côté, cette formation. Ce calcaire s'étend jusqu'au bourg de Soulanger et ses environs, se réunit à celui de même nature qui traverse la ville de Doué, et se dirige vers Douces où il se trouve en contact avec le calcaire jurassique.

Quant aux fossiles que renferme ce terrain ayant été compris avec ceux de Doué, nous renvoyons le lecteur à l'article qui les concerne. (Voy. *Doué*).

La molasse coquillière de Soulanger est employée à faire de la chaux grasse. Cette roche alimente les quatre fours de Minière ainsi que ceux de la plaine ou champagne, d'un nombre égal, mais ces derniers sont rapprochés et disposés sur une seule et même ligne.

** Plantes.

TERRE CALCAIRE.

Veronica præcox, All.; lieux cultivés. Avril, mai.
Alysson calycinum, L.; lieux incultes. Avril, mai.
Orobus albus, L.; prairies au bord du Douet. Mai, juin.
Festuca ciliata. Dc.; lieux incultes. Eté.
Agrostis interrupta, L; lieux incultes. Eté.
Gaudinia fragilis, P. B.; les pelouses, etc. Eté.

Ononis natrix, L.; près le château, les Minières, etc. Eté.
Helianthemum salicifolium, Pers.; pelouses, etc. Eté.
— pulverulentum, Dc.; ib. Eté.
Galium tricorne, With.; lieux cultivés. Eté.
Lepidium latifolium, L.; entre Soulanger et Saint-Georges-Châtelaison. Juin.

*** **Animaux.**

Insectes coléoptères.

Callistus lunatus, F.; à terre.
Carabus intricatus, L.; près l'ancien château.
Phyllopertha horticola, L.; sur les plantes.
Rhizotrogus rufescens, Latr.; ib.
Chrysomela graminis, Fab.; sur les blés, etc. ib.

Insectes névroptères.

Libellula fulva, Müll.; bords du Douet. Printemps.
Libellula cærulescens, Fab; les chemins, les champs, etc. Eté.
Æschna pratensis, Müll.; bords du Douet. Printemps.
— rufescens, Vanderl., ib. Eté.

LES VERCHERS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune est située au sud de Doué, entre le Vaudelnay et Concourson, Brossay et Nueil-sous-Passavant. Elle est traversée par le Layon, dans la direction du sud-ouest, et ainsi jusqu'à la hauteur du bourg, où cette petite rivière prend celle du nord-ouest. Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

A l'est se présente le château des Fontaines, qui appartint au vaillant Guérin des Fontaines, lequel, à la fameuse bataille du Vieil-Baugé, en 1421, tua le duc de Clarence et s'empara de son étendard qu'il donna à l'église du Puy-Notre-Dame

Superficie : 3,624 hectares, dont 488 hectares 28 ares en vignes et 84 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1856, 1,452 habitants; en 1861, 1,401 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distance : de Vaudelnay, 8 kil. 1/2; de Concourson, 4 kil.; de Brossay, 11 kil.; de Nueil-sous-Passavant, 7 kil. 1/2; du Puy-Notre-Dame, 6 kil.; de Doué, 3 kil.; de Saumur, 23 kil.; d'Angers, 43 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère*. — 3° Terrain jurassique : *Etage toarcien*. — 4° Terrains crétacés : *Etages cénomanien, turonien et sénonien*.

1° et 2°. Le terrain silurien inférieur se montre sur différents points, et sert de support au terrain anthraxifère, dont la présence se manifeste par une première amande à Baugé-Menuau, où celle-ci se trouve en contact avec le terrain silurien inférieur. Cette formation qui se dirige ensuite au sud de Minière, près Soulanger, continue de se montrer — non pas sans interruption sur certains points — dans la direction de l'est à l'ouest, en traversant ainsi toute la partie ouest de ce département jusqu'à Ingrandes.

3° Le terrain jurassique se présente sur un espace assez restreint entre les Verchers et Baugé-Ménuau et fournit un calcaire jaunâtre employé comme aux Fontaines, près les Verchers, pour faire de la chaux hydraulique. Dix à douze fours sont employés à la confection de cette chaux.

Voyez au reste : *Description géologique du département de Maine-et-Loire* ainsi que la *Paléontologie* du même département; et pour les fossiles les chapitres concernant les communes de Douces, Brossay, etc.

4° Le terrain crétacé occupe la majeure partie de cette commune et se montre sous différents aspects. Entre les Verchers et Doué on le rencontre sous forme arenacée (sables verts sans fossiles ou bien contenant l'*Exogyra haliotidea*); entre les Verchers et les Fontaines mêmes sables verts avec les mêmes fossiles, mais en plus la craie-tuffeau, blanche, gélive et impropre aux constructions : ce qui indique assez le terrain sénonien.

** Plantes.

Veronica præcox, All.; champs calcaires cultivés. Avril, mai.
Hypecoum pendulum, L.; ib. Mai-juillet.
Podospermum laciniatum, Dc.; bord des champs calcaires. Eté.
Silene otites, Sm.; lieux secs et sablonneux. Eté.

LES ULMES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE DOUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Doué, entre Forges et Distré, Courchamps et Meigné. Un ruisseau, affluent éloigné de la Dive, passe au sud du bourg, de même que la route impériale de Saumur aux Sables.

Localité assez pittoresque, qui se compose de terres labourables, de landes, de bois, de vignes. C'est dans la dernière catégorie, près du clos du Mousseau, situé au nord-est du bourg, que se présente un dolmen connu dans le pays sous le nom de *Pierre Couverte*. Ce monument celtique se compose de sept pierres en grès, dont cinq placées verticalement supportent les deux autres pierres formant le toit.

Superficie : 809 hectares, dont 149 hectares 40 ares en vignes et 68 hectares 80 ares en bois.

Population : en 1856, 560 habitants; en 1861, 587 habitants.

Bureau de poste : Doué.

Distance : de Forges, 5 kil.; de Distré, 5 kil. 1/2; de Courchamps, 5 kil.; de Meigné, 3 kil.; de Doué, 9 kil.; de Saumur, 10 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrains crétacés : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien inférieur ou tongrien, grès et sables.*

1° et 2°. La craie-tuffeau se montre au bourg des Ulmes et dans ses environs ainsi qu'au village de la Mottelle; dans ces diverses

localités elle est extraite pour la bâtisse. Ce dépôt est ordinairement recouvert par des craies terreuses ou arénacées qui appartiennent à l'étage sénonien. Cette craie arénacée se montre encore, mais avec une grande quantité de fossiles, à la butte du Puy-Ridet, situé au carrefour du Vaumier, au bas des Provenchères. Voici la liste des espèces que nous y avons rencontrées :

Ostrea santonensis, d'Orb.
— columba, Desh. (1).
Rynchonella vespertilo, d'Orb.
Cydaris sarthatensis? d'Orb. (2).
Cassidulus... ; des fragments.
Ceriopora papularia, Mich.

2° Le grès et souvent des sables se font remarquer depuis le bourg jusques et au-delà de la butte de Bournan.

Enfin, parmi les sables, aux environs du ruisseau dit de la Rivière, qui est alimenté par deux fontaines, l'on rencontre des tronçons d'arbres dicotyledons passés à l'état siliceux.

** **Plantes.**

LES MURS DU BOURG.

Sisymbrium sophia, L. Eté.
Echinospermum lappula, Leh. ; ainsi que dans les vignes. Eté.
Rubia peregrina, L. Eté.

CHAMPS CULTIVÉS.

Veronica præcox, L. Printemps.
— triphyllos, L. Printemps.
— acinifolia, L. Printemps.
Myagrum perfoliatum, L. Mai-juillet.
Adonis flammea, Jacq. Mai, juin.
— autumnalis, L. Eté.
Trifolium rubens, L. Mai-juillet.
Lathyrus sphæricus, Retz. Eté.
Neslia paniculata, L. Eté
Hypecoum procumbens, L.; près le Doigt de la Rue. Printemps.
Fumaria parviflora, Lamk.
Crepis pulchra, L. Eté.
Caucalis latifolia, Hoffm. Eté.
Calendula arvensis, L. Eté.
Galium triocane, Withering. Juin-septembre.
Papaver rhæas, L. Eté.

Obs. Cette dernière plante abonde dans les champs, non-seule-

(1) Au pied des buttes du Puy-Ridet, au nord, on remarque des individus dont les valves se séparent facilement.

(2) Très-rarement rencontre-t-on le test entier ou même fractionné, tandis que les baguettes y sont nombreuses et dans un état parfait de conservation.

ment de cette commune, mais encore de tout le canton, qu'elle envahit complétement et elle forme alors des massifs d'un rouge éclatant, souvent fort étendus, qu'on aperçoit de fort loin et qui donnent au paysage un aspect tout particulier.

VIGNES.

Euphorbia falcata, L. Mai, juin.
Echinospermum lappula, Leh. Eté.
Helminthia echioides, Gært.; bord des fossés, etc. Eté.
Tragopogon major. Jacq.; bord des vignes. Mai-septembre.

BUTTES DES PROVENCHÈRES (TERRAIN ARÉNACÉ-CRAYEUX).

Erica scoparia, L. Eté.
— cinerea, L. Eté.
Potentilla vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.). Avril, mai.
Genista pilosa, L. Eté.
Helianthemum vulgare, Gært. Eté.
— guttatum, Mill.; très-abondant. Eté.
— umbellatum, Mill.; landes. Eté.
— procumbens, Dunal. Eté.
Arenaria montana, L. Mai, juin.
Teucrium montanum, L. Eté.
Linaria pellisseriana, Dc. Eté.
Anthyllis vulneraria, L. Mai, juin.
Anemone pulsatilla, L. vel montana, Hoppe.; les landes. Mai, juin.
Thesium humifusum, Dc. Mai, juin.
Silene conica, L. Eté.
Campanula glomerata, L. Eté.
Linum tenuifolium, L. Eté.
Dactylis hispanica, Roth. Eté.
Trifolium strictum, V. K. Eté.
Vincetoxicum officinale, Mœnch. Eté.
Epipactis ensifolia, Swartz; les bois. Mai, juin.
— mycrophylla, Sw.; ib. Mai, juin.
Polygala calcarea, Schultz; les pelouses calcaires. Mai, juin.
— austriaca, Crantz; les pelouses fraîches (Tr. et C.). Mai, juin.
Agaricus campestris (champignon).
Lecidea lentigera (lichen).
— vulgaris (lichen).

*** Animaux divers.

Reptiles.

La vipère rouge (*Vipera communis*, Lacép., *var.* B. *Faune de Maine-et-Loire*); les bruyères et les bois voisins des Provenchères, etc.
La grenouille ponctuée (*Rana punctata,* Daud.); les environs du bourg, etc.

Mollusques.

Helix ericetorum, Müll. ; plusieurs variétés.

Insectes orthoptères.

Mantis religiosa, L. et sa variété rousse; les vignes. Septembre, octobre.
Bacillus rossia, Fabr. ; ib. Septembre, octobre.

Insectes hémiptères.

Phyllomorpha laciniata, Vill. (*Coreus paradoxus*, Volff.); à terre, buttes du Puy-Ridet. Rare. Eté.
Lygæus saxatilis, L.; sur diverses plantes. Eté.
Cicada tomentosa, Oliv. (*C. pictus*, Fabr.), vulgairement *la tartarie*, insecte méridional.

Cette espèce qui se rapproche pour la taille de la cigale plébéienne, vit dans les vignes où on la rencontre à l'époque de la floraison de la vigne, c'est-à-dire vers la fin de juin. Aux Ulmes, où cet insecte est assez répandu, il est un dicton populaire qui consiste à dire : Quand la tartarie chante, la vigne est en fleur. On la rencontre encore dans les vignobles de Varrains, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé, etc.

Insectes lépidoptères.

Lycæna ægon, Bork. Mai-août.
— corydon, Fab. Juin-août.
Satyrus fauna, Fab. ; il se repose souvent à terre. Août-septembre.
— briseis, L. Juillet, août.

CANTON DE GENNES

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Gennes est borné au nord-ouest par la Loire, au sud par le canton de Doué, à l'est par le canton sud de Saumur et à l'ouest par celui de Thouarcé. Indépendamment de la Loire, plusieurs ruisseaux affluents de ce fleuve ou du Layon, le baignent sur différents points; et des routes nombreuses parmi lesquelles se trouve la route départementale de Saumur à la Varenne, le traversent en différents sens.

Par rapport à la Loire, qui le borne au nord-ouest, comme nous l'avons déjà dit, le canton de Gennes paraît avoir et a en effet une position géographique fort élevée, présentant de ce côté une colline boisée assez rapide et d'une grande étendue. C'est en outre le canton du département de Maine-et-Loire qui renferme le plus grand nombre de monuments celtiques ainsi que d'autres, mais ceux-ci se rattachant plus ou moins directement à des faits historiques moins anciens.

Superficie ; 16,170 hectares. — Population : 9,397 habitants.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Ambillou, Chemellier, Chenehutte-les-Tuffeaux, Coutures, Saint-Georges-le-Thoureil, Gennes, Grézillé, Louerre, Noyant, Trèves-Cunault.

AMBILLOU

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée au nord-est par une partie de la forêt de Milly, est située au nord-ouest de Doué, entre Noyant et Louresse,

Brigné et Denezé. Elle est coupée par plusieurs ruisseaux, affluents du Layon, et traversée du nord-est au sud-ouest par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun.

La Grézille, village et ancien prieuré érigé en collégiale au xv[e] siècle, et le château du même nom font partie de cette commune. L'église remonte aux xi[e] et xii[e] siècles.

Superficie : 1,999 hectares, dont 115 hectares 58 ares en vignes et 186 hectares 27 ares en bois.

Population : en 1856, 1,044 habitants; en 1861, 1,004 habitants.

Bureau de poste : Martigné-Briand.

Distances : de Noyant, 2 kil.; de Louresse, 4 kil.; de Brigné, 4 kil.; de Dénezé, 6 kil.; de Doué, 9 kil. 1/2 ; de Gennes, 14 kil.; de Saumur, 27 kil.; d'Angers, 31 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrains crétacés : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Falun et molasse coquillière.*

1° et 2° Les terrains crétacés occupent la presque totalité de cette commune ; mais au village de la Grézille, ainsi qu'aux environs du château de ce nom et à Ambillou même, sur la grande route, sont des dépôts de molasse coquillière et de falun d'une assez faible puissance ; néanmoins ces derniers, et plus particulièrement ceux de la Grézille, sont exploités pour l'amendement des terres. Au nord du bourg d'Ambillou, sur la route de Doué, le falun de deux mètres à peine de puissance repose sur le terrain crétacé.

Ces faluns ne présentent qu'un petit nombre de fossiles entiers; nous y avons reconnu les espèces suivantes : Balanus virgatus, Desfr.; Pectunculus maximus, Millet, à Linières; Cupularia Cuvieri, d'Orb.; Idmonea cornigera, Mich.; Radiopora licheniformis? d'Orb.; Arbacia monilis, Agass.; Madrepora polymorpha, Millet.

« Des carrières, entre Ambillou et la Rigaudière, ont coupé successivement des faluns blancs, sables verts, sables ferrugineux, » banc d'argile, appartenant au terrain crétacé, et enfin le schiste, » faisant la base ce ces formations. » (*Descript. géolog. du département de Maine-et-Loire.*)

** **Plantes.**

TERRAINS CALCAIRES.

Anemone montana, Hop.; bois de Grézillé. Mai.
Buplevrum prostractum, Linck.; lieux cultivés. Mai, juin.
Fumaria parviflora, Lamk.; la Grézille. Eté.
Neslia paniculata, Desv.; lieux cultivés. Eté.
Lathyrus tuberosus, L.; champs situés entre Ambillou et Louresse. Eté.

CHEMELLIER

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Brissac, entre Saint-Aubin-des-Alleux, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Saint-Ellier et Grézillé. L'Aubance et plusieurs ruisseaux, ses affluents, la baignent sur certains points; et le chemin de grande communication de Notre-Dame-d'Allençon à Saint-Mathurin passe par le bourg, ainsi que d'autres routes d'intérêts divers.

Superficie : 1,091 hectares, dont 103 hectares 74 ares en vignes, et 39 hectares 60 ares en bois.

Population : en 1856, 620 habitants; en 1861, 614 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Brissac, 7 kil. 1/2 ; de Saint-Aubin-des-Alleux, 5 kil.; de Saint-Georges-des-Sept-Voies, 6 kil.; de Saint-Ellier, 3 kil.; de Grézillé, 1 kil. 1/2 ; de Gennes, 13 kil.; de Saumur, 31 k.; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé, où l'étage turonien présente le tuffeau blanc.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

CHAPITRE III. — MONUMENTS CELTIQUES.

Deux dolmens, connus sous le nom de *Pierre Couverte*, existent sur cette commune. Le premier, de 4^{m},20 de longueur et de 2^{m},90 de hauteur, est situé à l'est du bourg, dans les bois de Pierre Couverte. Il se compose de cinq pierres en grès : trois verticales, mais celle du fond est renversée, et deux horizontales formant le toit. Son entrée est vers sud-est.

Le deuxième, également en grès, désigné aussi sous le nom de la *Pauverdière*, et situé au nord du bourg, est en grande partie démantelé.

CHENEHUTTE-LES-TUFFEAUX

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, à laquelle appartient le village des Tuffeaux et celui de la Mémerolle, est située à l'est de Gennes, sur un coteau, au bord de la Loire, qui la borne de ce côté ; elle se trouve placée entre Trèves-Cunault, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Milly-le-Meugon. Un ruisseau que lui fournissent les eaux de deux étangs situés dans la forêt de Milly, se rend à la Loire en passant à l'est du village des Tuffeaux.

Le bourg est traversé par la route départementale de Saumur à la Varenne ; et aux Tuffeaux, sur la Loire, est établi un passage d'eau.

A part l'aspect pittoresque que lui donne sa position géographique, cette commune présente ce fait remarquable de fournir à elle seule la plus grande quantité des tuffeaux gris livrés au commerce, que lui procurent de nombreuses galeries souterraines et souvent fort étendues, dont l'une d'elles, à la Mémerolle, est déjà parvenue à plus de deux mille pas de longueur : galeries du reste fort souvent ramifiées, et dans lesquelles il serait fort imprudent de s'engager sans être accompagné d'un guide expérimenté.

Superficie : 1,136 hectares, dont 73 hectares 75 ares en vignes, et 395 hectares 31 ares en bois.

Population : en 1856, 949 habitants; en 1861, 907 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Distances : de Trèves-Cunault, 4 kil.; de Saint-Hilaire-Saint-Florent, 5 kil.; de Milly-le-Meugon, 9 kil.; de Gennes, 7 kil.; de Saumur, 9 kil.; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien : craie-tuffeau.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage tongrien . Grès et calcaire d'eau douce.*

1° A partir de Gennes et en remontant la Loire jusqu'à la Mémerolle — village situé à l'est de celui des Tuffeaux — se trouve, en passant par Cunault, Trèves, Chenehutte et les Tuffeaux, le dépôt de tuffeau gris, variété bien remarquable du tuffeau blanc. Cette variété, qui n'a pas été observée dans d'autres lieux de ce département, forme un banc de cinq à six kilomètres de longueur dans une direction parallèle à la Loire; son étendue en largeur ainsi que sa puissance n'ont pas été constatées. Ce dépôt, qui est exploité par galeries souterraines, fournit des pierres de taille recherchées des entrepreneurs.

Le tuffeau gris présente les mêmes espèces de fossiles que le tuffeau blanc. Voici le nom de quelques-unes de ces espèces que nous a fournies cette roche, soit aux Tuffeaux, soit à la Mémerolle :

Tuberule cutané d'une raie ou poisson analogue ; Nautilus sublævigatus, d'Orb.; Ammonites Mantellii, d'Orb.; Pleurotomaria Galliennei, d'Orb.; Cyprina Noueliana, d'Orb. (à l'état de moule) ; Cardium bispinosum, Dujard.; Pinna ligeriensis, d'Orb.; Inoceramus problematicus, d'Orb. ; Ostræa columba, Desh. Puis un fruit ressemblant beaucoup à celui d'une espèce du genre Pinus (mon cabinet).

2° Le grès se montre sur différents points, au dessous du terrain précédent. Et le terrain auquel il appartient, qui se présente ici sous forme arénacée, et que l'on rencontre de la sorte à Chenehutte, sur la partie élevée, renferme une assez grande abondance de fer hydroxydé arénacé.

Enfin, le calcaire d'eau douce, comme le grès, occupe certains espaces au dessus du terrain turonien.

A Bouchette (lieu situé au sud de Chenehutte), cette roche se présente avec de très-petites dendrites superficielles dues à des infiltrations de manganèse oxydé. On y remarque encore une assez grande quantité de petites coquilles fossiles, mais dont le test a disparu. Au nord de Bouchette, l'on rencontre des meulières. (Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire*, etc.)

Dans cette contrée, le calcaire d'eau douce est employé à faire de la chaux. Plusieurs fours, depuis un certain temps, y sont en activité; leur construction ayant reçu, en 1860 — dans l'édification d'un nouveau four — certaines modifications importantes, nous croyons devoir rapeler ici les heureux résultats auxquels cette construction a donné lieu.

Ce nouveau four à chaux, qui est de l'invention de M. A. Simoneau, ingénieur civil à Nantes, et qui porte le nom de *four Simoneau*, a été construit au Petit-Puits, situé au village des Tuffeaux, sous la direction de M. E. Heulin, architecte à Angers.

Si l'on veut se pénétrer de l'immense supériorité de ce four — dit un rapport consigné dans l'*Union de l'Ouest*, de novembre 1859 — sur les fours ordinaires, il suffit d'établir les rapprochements suivants :

« 1° Au Petit-Puits, on cuit en moyenne quatre-vingts barriques par jour. Partout ailleurs, dans le rayon et avec le même calcaire (calcaire d'eau douce), le fourneau primitif peut difficilement dépasser trente barriques;

» 2° Le nouveau four rend six hectolitres de chaux par hectolitre de charbon. — Les fours anciens, au dire même de leurs propriétaires, en produisent seulement trois hectolitres et demi. »

** Plantes de Chenehutte et des Tuffeaux.

Allium ursinum, L.; lieux frais, ombragés. Avril, mai.
— oleraceum, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Ophrys muscifera, Huds.; coteaux calcaires. Mai, juin.
Pulmonaria ovalis, Bast.; les bois. Avril, juin.
Polygala calcarea, Schlutz ; pelouses calcaires. Mai, juin.
Polycarpon tetraphyllum, L. (les Tuffeaux). Eté.
Convolvulus sæpium, L. var. fl. roseo spectabilis, Duby.; bord de la Loire, parmi les saules, à la Mimerolle (B.).
Senecio erucæfolius, L.; les coteaux. Eté.
Diplotaxis muralis, Dc.; lieux pierreux, etc., id. Printemps.
Sisymbrium sophia, L.; ib. Eté.
Trifolium strictum, W. k.; id., lieux secs, sableux. Eté.

Orobanche hederæ, Vauch.; sur le lierre, ib. Eté.
Globularia vulgaris, L.; les pelouses calcaires. Mai-juillet.
Ornithopus compressus, L.; lieux sablonneux. Eté.
Orobus niger, L.; les bois. Eté.
Urtica pilulifera, L.; bord des murs. Eté.
Lithospermum purpureo-cæruleum, L.; les Tuffeaux. Avril, mai.

Obs. Quant aux animaux, ils sont d'espèces semblables à ceux que fournit Gennes (Voy. *Gennes*).

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Chenehutte possède une fontaine dont le nom imposant : *fontaine d'Enfer*, pourrait faire croire à quelque chose de terrible ou tout au moins d'extraordinaire. Cependant il n'en est rien, et il n'existe de remarquable près d'elle que le petit dolmen en grès que l'on aperçoit sur la rive gauche du ruisseau provenant de cette fontaine.

Un second dolmen, nous dit Bodin, existait dans cette commune. Il était situé entre Chenehutte et Trèves.

L'on cite encore à Chenehutte, un camp romain, situé au sommet d'un coteau, que des antiquaires croient devoir rapporter à la station *Robrica*, et même Bodin place non loin de ce camp les ruines de l'ancienne ville gauloise du nom d'Orvannes ou d'Orval.

COUTURES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Brissac, entre Saint-Georges-des-Sept-Voies et Blaison, Saint-Ellier et le Thoureil. Elle donne naisance à plusieurs ruisseaux, se réunissant bientôt en un seul, qui se rend à Gohier, où il se jette dans la Loire.

La route départementale de Saumur à la Varenne passe par le bourg de Coutures, et le chemin de grande communication de Notre-Dame-d'Allençon à Saint-Mathurin croise cette première à 2 kil. 1/2 environ du bourg.

Le sol est sablonneux ou crétacé. Ce dernier, dans certaines parties, est employé à la culture des pépinières, et les arbres à haute tige, fruitiers et autres qu'elles fournissent, sont d'une belle venue.

Superficie : 930 hectares, dont 184 hectares 49 ares en vignes, et 55 hectares 47 ares en bois.

Population : en 1856, 633 habitants ; en 1861, 614 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Brissac, 8 kil.; de Saint-Georges-des-Sept-Voies, 5 kil.; de Blaison 4 kil.; de Saint-Ellier, 3 kil.; du Toureil, 8 kil.; de Gennes, 12 kil.; de Saumur, 28 kil.; d'Angers, 26 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès et sables.*

1° et 2° Le terrain crétacé de cette commune est une suite de celui que nous avons déjà vu à Saint-Jean-des-Mauvrets, Blaison, etc. Il occupe une grande partie de cette commune, dont la superficie du sol se compose de sables ou de grès.

** Plantes, etc.

Turritis glabra, L.; haies et fossés. Eté.

Erica scoparia, L. Cette grande bruyère, connue dans le pays sous le nom de *brande*, occupe dans certaines parties sablonneuses des espaces plus ou moins considérables ; et c'est dans les massifs qu'elle présente que se tient un oiseau rare pour notre département, la Fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.).

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Le dolmen de Coutures, que les archéologues désignent encore sous le nom de *dolmen de Monsabert*, à raison sans doute de la place qu'il occupe dans le voisinage du château de ce nom, se compose

de cinq pierres de grès, placées verticalement, supportant une sixième de même nature, servant de toit, et recouvrant à elle seule les deux chambres ou compartiments dont ce monument celtique est formé. Cette dernière pierre, qui mesure environ cinq mètres dans sa plus grande étendue, indique en même temps la longueur que peut avoir ce domen.

Un deuxième dolmen, mais qui n'existe plus, est indiqué par Bodin, sous le numéro 24 de sa carte antique.

Des vases à anseps ont été trouvés à Coutures dans une fouille pratiquée pour ouvrir un nouveau chemin.

Nous citerons encore l'ancien château de Monsabert, situé sur une colline et flanqué de deux tours, placées au sud et en face du village de Coutures.

On attribue la construction de ce château à Duguesclin, grand connétable, et le héros français par excellence du XIVe siècle.

Non loin de ce château existe une fontaine, dont les eaux sont tellement froides, qu'elles présentent sous ce rapport beaucoup d'analogie avec celles d'Avort.

SAINT-GEORGES-LE-TOUREIL

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, à l'est et nord-est de Gennes, entre cette dernière et celles de Grezillé, Chemellier, Coutures et Saint-Remy-la-Varenne.

Elle se compose, depuis 1840, de cinq anciennes paroisses qui n'en forment plus maintenant que deux, savoir : 1° la paroisse de Saint-Georges-des-Sept-Voies, à laquelle est annexée celle de Saint-Pierre-en-Vaux ; 2° la paroisse du Toureil, à laquelle sont réunies celles de Bessé et de Saint-Maur.

Plusieurs ruisseaux affluents plus ou moins directs de la Loire se montrent sur différents points La route départementale de Saumur à la Varenne la traverse du sud-est au nord-ouest, et le chemin de

grande communication de Notre-Dame-d'Allençon à Saint-Mathurin se croise avec la première entre Saint-Georges-des-Sept-Voies et Saint-Ellier. Deux bacs ou passages d'eau sont établis sur la Loire, l'un au Thoureil et l'autre à Saint-Maur.

La position géographique de cette commune, sur une colline plus ou moins boisée dans le voisinage de la Loire, la nature variée du sol et de ses produits, les nombreux monuments celtiques et autres qu'elle présente sont autant de motifs qui militent en faveur de la curiosité, qui ne peut manquer, sous ces divers rapports, d'être vivement excitée.

Cette commune, au reste, fournit de très-bonne terre de bruyère pour l'horticulture ; et à Saint-Maur, le calcaire jurassique de cette localité est converti en chaux hydraulique. Mais comme cette espèce de chaux convient bien moins à l'agriculture que la chaux grasse, le calcaire jurassique qui la fournissait a été remplacé par le calcaire d'eau douce, qui donne une chaux grasse d'excellente qualité.

Superficie : 1,492 hectares, dont 19 hectares 23 ares en vignes, et 588 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1856, 1,837 habitants ; en 1861, 1,523 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Distances : de Grezillé, 5 kil.; de Chemellier, 6 kil. 1/2 ; de Coutures, 6 kil.; de Saint-Remy-la-Varenne, 7 kil.; de Gennes, 5 kil.; de Saumur, 21 kil.; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et sénonien.* — 3° Terrain tertiaire : *Etage tongrien, grès, sables,* etc.

1° Depuis Saint-Remy jusqu'au Toureil, au pied du coteau qui borde la Loire, se trouve le terrain jurassique sur lequel repose le terrain crétacé. Il se montre ainsi à Saint-Maur, dans un escarpement vertical de cinq à dix mètres de hauteur, et s'étend sur une longueur de quatre kilomètres environ.

Ce gisement, dit M. Cacarrié (*Description géologique de Maine-et Loire*), indiqué sur la carte par une bande étroite, est recouvert

par le terrain crétacé, sous lequel il doit s'étendre jusqu'au plateau de Montreuil.

Nous croyons devoir reproduire ici une coupe prise à l'escarpement de l'ancienne abbaye de Saint-Maur, et telle qu'elle a été indiquée par la Société géologique de France, dans son excursion du 7 septembre 1841.

TERRAIN TERTIAIRE.

1. Grès tertiaire.
2. Silex tertiaire.

TERRAIN CRÉTACÉ.

3. Craie marneuse, contenant en abondance les Ostræa columba et biauriculata.
4. Grès ferrugineux.
5. Sables verts et ferrugineux, avec plaquette d'argile feuilletée, sans fossiles.
6. Galets remaniés, appartenant au terrain jurassique, mais empâtés dans une gangue crayeuse, renfermant beaucoup de sable et imprégnée çà et là de fer ou hydrate de fer concrétionné. Cette couche atteint de un à deux mètres de puissance.

CALCAIRE JURASSIQUE DE 5 A 10 MÈTRES DE PUISSANCE.

7. Calcaire avec spongiaires.
8. Calcaire avec rognons de silex pyromaque.
9. Calcaire avec Pleurotomaria (deux espèces), Lima proboscidea et silex pyromaques.

2° et 3° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien occupe en général toute l'étendue de cette commune, et est recouvert, sur un grand nombre de points, par le grès et les sables de l'étage tongrien qui se montre jusqu'à Saint-Eusèbe, près Gennes.

A Bessé, des sables argileux, placés au dessous de la craie (craie terreuse), recèlent un grand nombre de petites Gryphées (*Gryphæa virgula*).

Entre Bessé et le Thoureil, au bord de la Loire, l'on trouve un banc de silex pyromaque (*pierre à fusil*), qui ne présente plus le même intérêt qu'autrefois, sous le raport industriel, depuis l'application de la poudre fulminante (*capsules*) aux fusils de chasse et de guerre.

** Plantes.

PLANTES DE SAINT-MAUR.

Helleborus fœtidus, L.; haies et fossés. Février, mars.
Cardamine sylvatica, Link. ; lieux frais, boisés. Printemps.
Lunaria biennis, Mœnch. ; plante échappée de jardin. Mai.

Lathræa squammaria, L. ; les coteaux. Avril, mai.
Scilla bifolia? L. ; ib. Mars, avril.
Lithospermum purpureocæruleum, L. ; ib. Mai, juin.
Doronicum plantagineum, L. ; ib. Avril, Mai.
Hieracium nemophilum, Jord. ; ib. Juin, juillet.
— rarinævum, Jord. ; ib. les champs. Eté.
Echinospermum lappula, Lehm. ; les vignes, etc. Eté.
Melampyrum cristatum, L. ; bois calcaires. Eté.

PLANTES DU TOUREIL.

Scabiosa arvensis, L. (*Knautia arvensis*, Jord.). Mai, juin.
Viola canina, L. ; les coteaux. Mai.
Neslia paniculata, Desv. ; moissons. Eté.

COTEAUX BOISÉS, CALCAIRES.

Arabis turrita, L. Printemps.
Lithospermum purpureocæruleum, L. Mai, juin.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai.
Physalis alkekengi, L. Mai.
Orchis purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jac.). Mai, juin.
Potentilla verna, L. ; les pelouses rases. Mars, avril.
— Vaillantii, Nestl (*P. splendens*, Rom.). Mars, avril.
Ophrys muscifera, Huds. (*O. myodes*, Jacq.). Mai, juin.
— antropophora? L. (*Aceras antropophora*, R. Br.). Juin.
Doronicum plantagineum, L. Mars, avril.
Lathyrus sylvestris, L. Juin, juillet.
Simethis bicolor, Kunth. (*Anthericum planifolium*, L.). Mai, juin.
Senecio erucifolius, L. ; les bois brûlés. Eté.

PLANTES DE SAINT-PIERRE-EN-VAUX.

Trifolium suffocatum, L. ; pelouses sèches (Bast.). Avril, mai.
Ruta graveolens, L. ; lieux arides, les bois. Mai, juin.

*** Animaux.

La fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.), se tient dans les brandes (*Erica scoparia*, L.), depuis Blaison jusqu'à la forêt de Milly et bien au delà.

Quant aux autres animaux, ils sont d'espèces semblables à celles que l'on rencontre à Gennes, Chenehutte, etc. (Voy. *à l'article de chacune de ces communes ce qui les concerne sous ce rapport*).

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES

* **Monuments celtiques** (1).

Le dolmen situé non loin du village de Cumeray et qui est indiqué sur la carte antique de Bodin, sous le numéro 20, se compose de onze pierres, dont huit sont placées verticalement et trois autres qui ont été renversées servaient de toit. Ce dolmen, à deux compartiments, peut avoir 5 mètres environ de longueur.

Un second dolmen, situé non loin du précédent, ne présente plus que trois pierres debout, les autres ayant été employées à divers ouvrages.

Le *Dolmen de la Forêt*, est situé près le village de Bouchet à environ 4 kilomètres de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Il se compose de huit pierres debout et de trois placées horizontalement servant de toit, et est divisé en trois compartiments. Sa longueur est de 6 m. 10 c., sa largeur de 3 m. et sa hauteur de 2 m. 50 c. (Voy. *pl.* 76).

Le peulvan, connu sous le nom de *Pierre-de-Nezan*, est situé non loin des Buttes-de-la-Roche, sur la route de Boissay à Saint-Georges-des-Sept-Voies. Sa hauteur est de 3 m. et sa largeur, à sa base, de 1 m. 70 c.

La *Pierre-Longue* ou peulvan de la Filousière est situé vers nord-ouest, dans une futaie et à un kil. du précédent peulvan. Sa hauteur est de 5 m. 30 c., sa largeur de 3 m. 66 c. et son épaisseur de 66 c.

Dans un atlas, par M. Desvaux, il est désigné sous le nom de Peulvan du Toureil. (Voy. *pl.* 72 de notre ouvrage.)

Un troisième peulvan, portant le numéro 24 de la carte antique de Bodin, est situé non loin de Cumeray, dans un carrefour planté de sapins et de peupliers. Sa hauteur est de 3 m. 30 c., sa largeur à sa base de 2 m. et son épaisseur de 60 c.

Le peulvan de *Nidevelle* ou de la *Maison-Neuve*, désigné encore sous les noms de *Pierre-Longue*, de *Pierre qui pousse*, est situé au nord de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Sa hauteur est de 6 m. 33 c., sa largeur à sa base de 2 m. et son épaisseur de 1 mètre. (Voy. *pl.* 71.)

Nous citerons encore, d'après M. Godard-Faultrier (*Répertoire archéologique*, mars 1860), un *carneioux* présumé, situé non loin

(1) Tous ces monuments sont en pierre de grès.

de Cumeray. Il est de forme circulaire, d'un diamètre de 6 mètres et de 70 c. de hauteur au centre.

Obs. Quant aux *temènes*, ou enceintes bordées de pierres des *Buttes-de-la-Roche*, décrites dans le principe par M. Godard-Faultrier, ce savant archéologue, par de nouvelles observations ayant manifesté quelques doutes par rapport à leur appréciation primitive, nous croyons devoir nous borner aujourd'hui, en imitant cette prudente réserve, à constater seulement ce fait et à renvoyer le lecteur au *Répertoire* précité.

** Monuments divers.

Dans cette catégorie, nous citerons : 1° l'antique *Tour de Galles*. maintenant en ruines, mais dont les restes attestent encore son ancienne importance. Elle est située près le Toureil. C'est au reste une tour carrée, à une seule ouverture, dont les murs restants peuvent avoir de 4 à 5 mètres d'élévation et 2 m. 50 c. d'épaisseur. Ce monument fort ancien appartient selon les uns à la période gallo-romaine, ou bien selon les autres, et M. Godard-Faultrier est de ce nombre, elle correspondrait aux premiers temps de la féodalité.

2° Des briques à rebord ont été rencontrées à la Croix-Rouge, paroisse de Saint-Georges-des-Sept-Voies.

3° L'église de cette dernière paroisse, du style roman, remonte au XIe siècle; et son clocher en pierres de taille, qui est de forme carrée et à deux étages, passe pour être un des plus remarquables de la contrée.

En dehors de cette église et près de la grande porte, l'on remarque un vieil ormeau, dont l'origine remonte sans doute à l'époque où Sully, ministre d'un grand roi, rendit obligatoire par une ordonnance la plantation de grands arbres à la porte des églises.

4° L'église de Saint-Pierre-en-Vaux, qui est fort ancienne, vient assez récemment d'être réparée par les soins de M. de Saint-Ouen.

5° L'on cite encore et comme une rareté, dit M. Godard, le clocher du Toureil, du XIIIe siècle, bien que son couronnement n'existe plus (1).

6° Abbaye de Saint-Maur. Vers l'année 560, Florus, grand seigneur sous le règne de Théodebert, fit don de sa terre de Glanfeuille pour y bâtir l'abbaye de Saint-Maur. Ce monastère fut placé à peu de distance de la Loire, au pied de trois collines dont la déclivité est

(1) En 1863 M. l'abbé Joubert, custode de Saint-Maurice, y a fait établir une cloche ainsi que quelques réparations.

en face de ce fleuve; et c'est vers 560 que saint Maur, le premier apôtre des bénédictins en Gaule, fut envoyé du Mont-Cassin par saint Benoist pour y fonder et construire, de concert avec Florus, le monastère en question, et dont ce seigneur, plus tard, embrassa la règle.

Cette abbaye, qui devint célèbre, fut aussi le séjour d'un grand nombre de bénédictins (en 557 l'on en comptait 140), qui s'instituèrent en congrégation sous le titre de *Congrégation de Saint-Maur*. Et parmi ceux qui la composèrent, certains d'entre eux tels que les Mabillon, les Martenne, les Brial, etc., devinrent des historiens du plus grand mérite.

Pendant la longue période d'années qu'elle traversa, cette abbaye après avoir prospéré sans encombre jusqu'à l'an 755, environ 195 ans, eut à subir bien des vicissitudes, dont la première remonte à Rainfroy, comte d'Anjou, qui la pilla, la démolit et se servit des matériaux pour construire son palais devenu l'évêché d'Angers.

Puis, après avoir été rebâtie par les soins du comte Borgon et de plusieurs abbés, vinrent les guerres des Normands et des Anglais ainsi que celles des huguenots, qui toutes lui firent subir la fureur des vainqueurs. Cette célèbre abbaye fut encore et successivement saccagée, ou brûlée, démolie ou rebâtie, et enfin vendue nationalement en 1790.

De cette construction il ne reste plus maintenant qu'un grand bâtiment du XVIIIe siècle et une chapelle du XIIe siècle.

Devant nous borner ici à ces quelques détails touchant cette abbaye, nous renvoyons le lecteur à la description détaillée qu'en a donnée M. Godard-Faultrier dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (mai 1860).

Il nous reste à rappeler que le village de Saint-Gandon possède une fontaine dans laquelle, lorsqu'on voulait obtenir de la pluie, on plongeait autrefois les pieds d'une statuette en bois représentant sainte Radegonde.

GENNES

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune dont le chef-lieu est une petite ville, est située sur la rive gauche de la Loire, entre Cunault, Grezillé, Saint-Pierre-en-Vaux et Saint-Georges-des-Sept-Voies.

La paroisse de Milly-le-Meugon, au sud de Gennes, dont le bourg ainsi que le château fort, maintenant en ruines, des Maillé-Brezé, sont situés au centre d'une forêt du même nom, font partie de la commune de Gennes, de même que l'église de Saint-Eusèbe et celle de Saint-Vétérin.

Plusieurs ruisseaux, affluents de la Loire, la parcourent dans la direction du sud-ouest au nord-est. Au nombre de ces ruisseaux se présente celui qui provient de la fontaine d'Avort, fontaine devenue célèbre par suite de tout ce qu'on a dit de merveilleux sur son compte, et dont plus loin nous dirons quelques mots.

La route départementale de Saumur à la Varenne traverse le bourg, de même que les chemins de grande communication de Gennes à Martigné-Briand et de Gennes à Argenton. Enfin de Gennes part un omnibus qui, en traversant la Loire sur un pont suspendu, se rend à la station du chemin de fer des Rosiers, où la route se divise en deux branches dont l'une conduit à Beaufort et l'autre à Longué.

Gennes est le siége d'un notariat, d'un bureau d'enregistrement et des domaines, d'un comice agricole fondé en 1834, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un officier de santé et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Gennes, Trèves-Cunault, Chenehutte-les-Tuffeaux, Coutures et Saint-Georges-le-Toureil.

Au reste, cette commune, formée en partie de coteaux boisés qui sont la continuation de ceux de Cunault, Denezé et Saint-Pierre-en-Vaux, d'un côté, et de Saint-Georges-Châtelaison de l'autre, présentant des sujets d'observations analogues et tout aussi puissants que ceux qui se rattachent à cette dernière, doit nécessairement engager les savants à venir la visiter.

Superficie : 3,225 hectares, dont 111 hectares 39 ares en vignes et 1,226 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 1,777 habitants; en 1861, 1,713 habitants.

Bureau de poste : Les Rosiers.

Distances : de Trèves-Cunault, 3 kil.; de Grezillé, 9 kil. 1/2; de Saint-Pierre-en-Vaux, 4 kil.; de Saint-Georges-le-Toureil, 6 kil.; de Saumur, 16 kil.; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrains crétacés : *Etages turonien et sénonien.* — Terrain tertiaire : *Etage tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

1° Le terrain crétacé occupe une grande partie de cette commune, et donne lieu, sur certains points de l'étage turonien, à l'extraction du tuffeau.

L'étage sénonien, qui occupe la partie supérieure du terrain crétacé ou turonien, se présente ainsi au sommet de cette longue colline boisée dont nous avons eu déjà occasion de parler. Là, sous forme de calcaire marneux, cette formation recèle un certain nombre d'espèces de fossiles au nombre desquels se trouve : *Mitylus*... (espèce non déterminée) ; *Micraster cor anguinum,* Agass. ; *Dentalina sulcata*, d'Orb., etc.

2° et 3° L'étage tongrien, qui se montre sous forme de grès compacte ou arénacé, ou bien sous celle de calcaire d'eau douce, occupe un certain nombre de points au-dessus du terrain crétacé. Dans le premier cas le grès se montre sur des espaces souvent considérables, et dans le second, le calcaire d'eau douce a donné lieu à sa conversion en chaux, et c'est pour atteindre ce but, que M. Rabouin, en 1855, fit construire un four.

A Milly-le-Meugon, le bourg comme nous l'avons déjà fait remarquer, qui est placé au milieu d'une forêt, repose sur le terrain qui se montre ici dans les étages turoniens et sénoniens. Ce terrain est en partie entouré ou recouvert par les grès ou sables tertiaires, sur lesquels repose, au sud et à l'ouest plus particulièrement, le calcaire d'eau douce. Près de Milly-le-Meugon cette dernière formation se présente sous forme de calcaire marneux.

** Plantes.

PLANTES DE GENNES.

Alyssum calycinum, L. ; lieux sablonneux, près Saint-Eusèbe, etc. Avril, mai.
Primula variabilis, Goup. ; les bois. Avril, mai.
Orchis simia, Lam. ; bois et pelouses calcaires. Mai, juin.
— purpura, Huds. ; (*O. fusca*, Jacq.), bois et coteaux calcaires Juin.
Ophrys muscifera, Huds. (*O. myodes*, Jacq.), ib. Mai, juin.
— aranifera, Sm. ; ib. Mai.

Epipactis microphylla, Sw.; bois et coteaux calcaires. Juin.
Neottia nidus avis, Rich.; bois couverts. Juin.
Sanicula europæa, L.; les bois. Mai, juin.
Galium tenuicaule, Jord. (*G. divaricatum*, plur. auct.).
Poterium guestphalicum, Bonng. (*P. hybridum*, Desv.), coteaux. Juin, juillet.
Sedum sexangulare, L.; coteaux secs. Eté.
— rupestre, L.; ib. Eté.
Aquilegia vulgaris, L.; les bois. Eté.
Erica scoparia, L.; les bois, les landes. Mai.
Valeriana dioica, L.; lieux marécageux. Eté.
Senecio erucifolius, L.; bois, etc., des terrains calcaires. Eté.
Tragopogon orientalis, L.; les prés. Avril, mai.
Lactuca perennis, L.; champs, vignes, etc. Eté.
Carex riparia, Curt.; ruisseau d'Avort. Mai.
Valeriana officinalis, L.; ib. Mai.
Ornithopus compressus, L.; bois de la Boussinière. Mai, juin.
Tillæa muscosa, L.; ib. Mai, juin.
Lamium maculatum, L.; bord des prés, des bois, etc. Mai-juillet.
— album, L. ib. Mai-juillet.
Dianthus cariophyllus, L.; murs de l'église Saint-Eusèbe. Mai, juin.
Diplotaxis muralis, Dc.; murs près Saint-Eusèbe.
Festuca duriuscula, L.; près Saint-Eusèbe. Eté.
Salvia verbenaca, L.; de Saint-Eusèbe au bourg de Gennes. Mai-juillet.
— pratensis, L.; les pelouses, etc. Juin-juillet.
Peucedanum oreoselinum, Mœnch.; les bois. Eté.
Physalis alkekengi? L.; lieux cultivés. Mai, juin.
Batracospermum moniliforme. A Gennes, fossé provenant du ruisseau d'Avort.

TERRAIN CALCAIRE ET MONTUEUX ENTRE MILLY ET LA FONTAINE D'AVORT.

Polygonatum vulgare, Desf.
Linum tenuifolium, L.
Astragalus glycyphyllos, L., haies et fossés. Mai, juin.
Helianthemum vulgare, Gært. Eté.
Avena pubescens, L. Mai, juin.
Coronilla minima, L.; odeur de la fleur d'oranger. Mai, juin.
Asperula cynanchica, L. Mai, juin.
Medicago denticulata, W.; les pelouses. Eté.
Silene conica, L.; lieux sablonneux. Eté.
Simethis bicolor, Kunth. (*Anthericum planifolium*, L.). Mai, juin.
Globularia vulgaris, L.; les pelouses, etc. Mai, juin.

PLANTES DE LA FORÊT DE MILLY.

La forêt de Milly, d'une grande étendue, sur un fond calcaire ou siliceux, parfois accidentée et coupée par des ravins, a pour essence plusieurs espèces de chênes (*Quercus pedunculata*, Ehrh., *Q. sessiliflora*, Sm.; *Q. pubescens*, W.) ainsi que des bruyères (*Erica scoparia*, *E. cinera* L., *Calluna vulgaris* Sab.). Elle nourrit en outre un grand nombre d'autres plantes qui intéressent les botanistes; et recèle certains animaux de diverses classes, au nombre desquels se trouve la vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.), dont il est prudent de se défier.

Polygala calcarea, Schultz. ; pelouses calcaires. Mai–juillet.
— oxyptera, Reich. ; ib. Mai, juin.
Coronilla minima, L. ; ib. Mai, juin.
Orobus niger, L. ; parmi les taillis. Mai.
Orchis purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq.), ib. Mai, juin.
Ophrys muscifera, Huds. ; terres calcaires, clairières de la forêt. Mai, juin.
— aranifera, Sm., ib. Avril, mai.
— antropophora? L. (*Aceras antr.*, R. Br.). Mai, juin.
Neottia nidus avis, Rich. (*Epipactis nidus avis*. L.). juin.

*** Animaux.

Oiseaux.

Un assez grand nombre d'oiseaux, sédentaires ou de passage périodique, se trouvent dans cette commune et celles des environs. Dans la dernière catégorie, nous devons mentionner plus particulièrement la fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.), plus rare que les autres et que l'on rencontre assez généralement sur les coteaux de la Loire, partout où se trouvent des brandes (*Erica scoparia*, L.) réunies en grands massifs dans lesquels elle se retire de préférence à tout autre fourré. Ainsi, l'on rencontre ce petit oiseau, en suivant les coteaux de la Loire, depuis Blaison jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil, la forêt de Fontevrault, etc.

Quant au cini (*Fringilla serinus*, L.), dont une personne croit avoir rencontré les œufs dans cette contrée, mais sans avoir vu l'oiseau auquel ils sont attribués, nous croyons que dans cette conjoncture il est prudent d'attendre que l'oiseau en question ait été remarqué et bien reconnu avant de le comprendre au nombre de ceux de Maine-et-Loire ; car rien ne ressemble mieux aux œufs de cini que ceux de la linotte, oiseau très-répandu dans ce pays.

Reptiles.

Le lézard vert et plusieurs variétés (*Lacerta viridis*, Daud.); l'orvet (*Anguis fragilis*, L.); la couleuvre à collier (*Coluber natrix*, L.); la C. lisse (*C. austriacus*, Gmel.); la vipère commune et plusieurs de ses variétés (*Vipera communis*, Lacép.).

Mollusques.

Arion rufus, Mich. et les variétés suivantes : Subrufus, Nigricans et Ater; Arion subfuscus, Fér. sur les plantes qui bordent le ruisseau d'Avort; Arion hortensis, Fér.
Limax maximus, L.; plusieurs variétés. Limax variegatus, Drap., son mucus est jaune.
Succinea putris, Blainv.; bords du ruisseau d'Avort.
Helix aspersa, Müll.; plusieurs variétés.
— nemoralis, L.; plusieurs variétés.
— carthusiana, Müll.; sur les plantes.
— limbata, Drap.; deux variétés, lieux ombragés au pied des coteaux boisés, etc.
— obvoluta, Müll.; ib.
— cornea, Drap.; ib.
— hispida, L.; ib.
— lucida, Drap.; sous les pierres.
— rotundata, Müll.; ib.
— lapicida, L.; les bois de la Boussinière, etc., sous les pierres de grès.
Clausilia laminata, Turt. Man.; lieux frais et ombragés au pied des coteaux.
— dubia, Drap.; ib.
— rugosa, Drap.; sous les pierres.
Pupa umbilicata, Drap.; ib.
— muscorum, L.; ib.

Insectes coléoptères.

Cicindela hybrida, Fab.; la forêt de Milly, etc. : Cic. sylvatica, Fab.; les vignes.
Carabus coriaceus, L.; ib.
— granulatus, L.; les bois.
— purpurascens, Fab.; les bois, les champs.
Calosoma sycophanta, Fab.; les bois.
Ludius cruciatus, Fab.; sur les taillis de chêne.
Omalisus suturalis, Fab.; sur l'herbe, dans les bois.
Sylpha lævigata, Fab.; à terre.
Cistela sulphurea, Fab.; forêt de Milly.

Clytus verbasci, Fab. ; sur les fleurs de la mille-feuilles, etc.
Mesosa curculionoides, Fab. ; sur le chêne.
Haltica lineata, Rossi. ; sur l'erica scoparia, L.
Chrysomela banksii, Fab. ; les bois de Gennes (Mme de B.).
Lebia cyanocephala, Fab. ; les bois, etc.

Insectes lépidoptères.

Satyrus hermiona, L. ; forêt de Milly.
— briseis, L. ; ib.
— phædra, L. ; ib.
— fauna, F. ; ib.
Argynnis adippe, Fab. ; ib.
— selene, Fab. ; ib.
Lycæna corydon, Fab. ; ib.
— quercus, L. ; ib.

Insectes myriapodes.

Glomeris limbatus, Latr. ; cet insecte pouvant se contracter en boule, cette faculté dans cette circonstance lui donne l'aspect d'un cloporte ; à terre et sous les pierres, dans tout le canton ainsi qu'aux environs de Saumur.
Julus terrestris, L. ; à terre et sous les pierres, dans tout l'arrondissement de Saumur où le sol est calcaire.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Monuments celtiques (1).

1° Le dolmen de la Madeleine, situé au sud de Gennes, se compose de dix pierres, dont sept placées verticalement supportent les trois autres servant de toit. Les pierres verticales sont ainsi disposées : trois au sud, trois au nord et une à l'ouest. L'ouverture est à l'est.

Ce monument de douze mètres de longueur, cinq mètres de largeur, 3 mètres de hauteur, ne présente plus qu'un seul compartiment, le vestibule ayant sans doute été détruit. (Voy. *pl.* 74, d'après un dessin de M. de Lorière.)

2° Le dolmen d'Avort, situé à cinq kilomètres environ au sud-ouest du bourg de Gennes vis-à-vis la cour d'Avort, se compose de

(1) Tous ces monuments sont en pierres de grès.

sept pierres : six placées verticalement et la septième horizontalement servant de toit. Sa longueur est de 4 m. 50 c., sa largeur de 2 m. et sa hauteur d'un mètre soixante-quinze centimètres. Son entrée est quasi à l'ouest. (Voy. *pl.* 74, d'après un dessin de M. de Lorière.)

3° Le dolmen de la Pagerie ou du Bois-Gilbert, situé au sud-ouest de Gennes et à 3 kil. environ du bourg, se compose de douze pierres, dont neuf placées verticalement supportent les trois autres servant de toit. Sa longueur est de 10 mètres, sa largeur de 5 m. 40 c. et sa hauteur de 2 mètres environ. (Voy. *pl.* 75, d'après un dessin de M. de Lorière.)

4° et 5°. Cette commune possède aussi deux peulvans : l'un placé sous le numéro 17 de la carte antique de Bodin, est situé sur la rive gauche du ruisseau d'Avort au sud-ouest de Gennes.

L'autre peulvan, placé sous le numéro 18 de la carte antique Bodin, est situé à quinze cents mètres, vers ouest, du bourg de Gennes.

Monuments divers.

Dans la commune de Gennes on remarque encore les restes d'un théâtre romain, situé près la grotte de l'Hermitage, dans un bois dépendant de l'habitation de M. Dachon. Ce lieu scénique, indiqué déjà par les archéologues, présente la forme d'un hémicycle entouré de gradins pour les spectateurs.

Non loin de là, les restes d'un aqueduc romain, qui conduisait les eaux de la fontaine Mazerole à Gennes ; et des bains dont on retrouve trois niches, de même qu'une voie romaine au sommet du coteau, se font aussi remarquer.

Sur un mamelon très-élevé, situé à peu de distance de la Loire au nord-est de Gennes, et d'où la vue, en s'étendant au loin procure la jouissance d'un des plus beaux panoramas de la contrée, se trouve placée l'*église Saint-Eusèbe.*

Cette église si remarquable d'ailleurs, dont les murs en partie, sont construits en petit appareil imbriqué, qui rappelle la manière de bâtir des Romains, tandis que le reste de l'édifice appartenant au moyen âge, donne assez à penser qu'avant d'avoir été consacrée au culte des chrétiens, cette construction devait avoir eu toute autre destination, celle peut-être d'un temple romain.

Il en est de même sans doute par rapport à l'église paroissiale de Gennes, du nom de *Saint-Vétérin*, qui présente les mêmes genres de bâtisse.

« Près l'église Saint-Eusèbe, dit Bodin (*Bas-Anjou*), on voit trois » pierres sépulcrales de 18 pieds de largeur sur 3 à 4 pieds de lon-

» gueur. Sur deux de ces pierres, l'une gravée en relief et l'autre » en creux, on trouve entre autres figures celle de l'*ascia* ou bêche » pour ouvrir la terre... (1). »

M. Godard-Faultrier qui a cherché vainement ces pierres sépulcrales, pense qu'elles auront été détruites.

Nous devons mentionner encore les ruines d'un ancien château fort situé dans la paroisse de Milly-le-Meugon, au centre de la forêt de ce nom. Mais de cette forteresse, qui appartenait aux Maillé-Brézé, il ne reste plus que quelques pans de murs insignifiants.

Fontaine d'Avort ou d'Avor.

Gennes possède une fontaine qui a joui longtemps, et jouit encore par des souvenirs traditionnels, d'une certaine célébrité, à raison des choses extraordinaires débitées sur son compte par les habitants mêmes du pays : c'est la fontaine d'Avort ou d'Avor.

Cette fontaine, située presqu'au sommet du coteau sud-ouest qui domine Gennes, au bord et au nord de la forêt de Milly, repose sur le terrain crétacé.

Ses eaux, claires, limpides, froides et très-abondantes, sont employées d'abord dans son large bassin à un lavoir très-fréquenté, dont le trop plein ensuite, forme un ruisseau torrentiel, qui ne tarit jamais et fait tourner sept moulins à farine et un moulin à tan.

La multiplicité des choses extraordinaires racontées sur les propriétés des eaux de cette fontaine engagea le docteur Tessié-Ducloseau de la commune des Rosiers à recueillir tous les faits, toutes les particularités attribués aux eaux de cette fontaine ; et devinrent le sujet d'un mémoire de quatorze pages d'impression inséré dans le *Journal de physique*, t. XXVII[e], juillet 1791, et ayant pour titre : *Analyse des eaux alcalino-terreuses, minérales et thermales de la fontaine d'Avor en Anjou.*

Pour ne pas dénaturer les faits racontés primitivement sur les propriétés si étonnantes attribuées aux eaux de la fontaine d'Avor, nous croyons, tout en citant quelques passages du curieux mémoire de M. Tessié-Ducloseau, rappeler également d'autres faits qui s'y rattachent ; car il est à croire que la tradition, en passant de bouche en bouche, pour les conserver dans le pays, leur aura fait subir quelques modifications, quelques variantes et surtout une énorme amplification. Ne sait-on pas d'ailleurs que plus un fait paraît empreint de merveilleux, plus aussi le récit qui le concerne l'augmente

(1) On sait que c'était sous la protection de ce signe sacré que les Gaulois plaçaient leurs tombeaux.

encore et en l'accroissant presque toujours dans des proportions colossales?

« La fontaine d'Avort, dit M. Tessié-Ducloseau, sort par une multitude de jets qui soulèvent en bouillonnant le lit sableux de son vaste bassin de forme irrégulièrement parallélogrammatique, dirigé du nord-est au sud-ouest, long de quatre-vingts pieds ($26^m,66$) sur dix-huit pieds de largeur (6^m) dans sa partie orientale, et de trente pieds (10^m) à son extrémité occidentale; d'où il s'écarte aussitôt pour suivre une direction vers le nord... Son eau est claire, limpide et transparente, cependant opaline; elle ne fait aucun dépôt, tant au fond qu'à la surface; elle ne gèle pas, même pendant les rigueurs excessives du plus grand froid connu, tel que celui de 1788 à 1789, où, après avoir parcouru un espace de trois milles elle fondait encore les glaces considérables de la Loire, dans laquelle elle se décharge.

» Une longue et funeste expérience a fait connaître que les oies et les canards qui se baignent continuellement dans ces eaux ne sont plus féconds ou donnent naissance à des êtres de formes monstrueuses : les uns éclosent le bec de travers, les autres les ailes renversées, le col contourné, les cuisses et les pattes retournées et placées sur le dos; d'autres naissent avec deux têtes, une naturelle, l'autre sur le croupion; les autres n'ont que des demi-pattes et une enfin en avait quatre, dont deux ordinaires et deux sur le dos; ces animaux périssent misérablement dans l'espace de trois à quatre jours sans pouvoir prendre de nourriture.

» Les terrains bas et marécageux arrosés par les eaux de cette fontaine ayant été défrichés, il fut reconnu que les hommes employés à ce travail devinrent chauves, les ongles tombèrent presqu'aussitôt; les mulets et les bœufs qui labourèrent ces terres perdirent leurs poils et leurs sabots; et le froment que l'on obtint de ce travail fit un pain qui altérait très sensiblement les facultés physiques... Les grenouilles qui vivent dans la fontaine et dans les eaux qu'elle fournit ne coassent jamais.

» Par un beau temps sec les eaux d'Avor blanchissent supérieurement le linge, ce qui en fait le lavoir public du canton. Les habitants en font leur boisson ordinaire, ils l'emploient à fabriquer leur pain, à cuire leur légumes et généralement à tous les usages de l'économie domestique.

» Le contact de l'air et l'agitation continuelle des moulins suffisent pour enlever à cette eau la majeure partie de ses propriétés nuisibles à la fécondité et à la reproduction des animaux et même des hommes, selon la tradition, laquelle est sans fondement à l'égard des derniers.»

En voilà assez, sans doute, pour rappeler tous les faits si extraordinaires et surprenants attribués aux eaux de cette fontaine; mais

il faut bien le dire, comment se fait-il que ces eaux, qui agissaient autrefois avec tant de pouvoir sur l'organisme animal, ne peuvent plus maintenant produire ces effets si étranges et si contraires au cours ordinaire de la nature sur les animaux, si l'on en excepte toutefois les grenouilles, dont le mutisme s'est conservé, dit-on, ce que nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier, mutisme d'ailleurs qui pourrait s'expliquer par l'absence du soleil, dont les rayons bienfaisants et vivifiants ne pénètrent pas plus aujourd'hui qu'autrefois dans le bassin de cette fontaine; car l'astre du jour, pour ces lieux, est toujours à son déclin.

En outre, si de nouveaux faits se fussent révélés, il est à penser que dans un pays déjà tant imprégné du merveilleux, de nouveaux observateurs aussi se fussent trouvés pour apprécier et proclamer ces curieuses réapparitions. Ces eaux auraient-elles changé de nature? oh ! alors ce serait une merveille de plus à ajouter à toutes les autres. Dans tous les cas, il est à désirer que les eaux de la fontaine d'Avort deviennent le sujet d'une analyse sévère faite avec toute la précision que donnent, dans ces sortes de travaux, les procédés de la chimie moderne.

Enfin, non loin d'Avort se présente encore une fontaine, la *fontaine du Veau-d'Or*. Avec un nom semblable, celle-ci devait avoir aussi quelqu'histoire sur son compte; néanmoins il ne nous est rien revenu qu'on puisse citer à cet égard.

GREZILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Gennes, entre Saint-Pierre-en-Vaux et Saint-Aubin-des-Alleux, Chemellier et Louresse. Plusieurs étangs et ruisseaux, affluents de l'Aubance, se montrent à l'ouest, et quelques chemins d'intérêts divers passent par le bourg.

Enfin, l'on remarque au sud le château de Pimpéan.

Superficie : 1,762 hectares, dont 83 hectares 85 ares en vignes, et 348 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1856, 748 habitants; en 1861, 707 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Saint-Pierre-en-Vaux, 5 kil.; de Saint-Aubin-des-Alleux, 5 kil.; de Chemellier, 2 kil.; de Louresse, 4 kil.; de Gennes, 10 kil.; de Saumur, 26 kil.; d'Angers, 27 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1o Terrain crétacé : *Etage turonien.* — 2o Terrain tongrien : *Grès.*

1° Au village de la Fosse, se montre le tuffeau; 2° le grès se fait remarquer à l'est; et près des moulins, cette roche renferme des coquilles marines de nature siliceuse.

Cette dernière espèce de grès, avec des coquilles marines siliceuses, se retrouve à la Garenne, commune de Louerre, même canton.

** Plantes.

Anemona montana, Hoppe; bois arides, près Grezillé. Fin de mai, juin.
Vicia varia, Host.; lieux cultivés. Eté.
Chlora perfoliata, L.; lieux incultes, herbeux. Eté.

LOUERRE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Gennes, entre Milly-le-Meugon et Saulgé-l'Hôpital, Noyant et Grezillé. Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Aubance, ainsi qu'un étang, se montrent à l'ouest du

bourg, lequel est traversé par le chemin de grande communication de Gennes à Martigné.

Deux dolmens se font remarquer sur les confins de Louerre et d'Ambillou.

Louerre est la résidence d'un officier de santé, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Louerre, Ambillou, Chemellier, Grezillé et Noyant.

Superficie : 1,444 hectares.

Population : en 1856, 742 habitants; en 1861, 720 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Milly-le-Meugon, 5 kil. 1/2 ; de Saulgé-l'Hôpital, 5 kil.; de Noyant, 4 kil.; de Grezillé, 4 kil.; de Gennes, 9 kil.; de Saumur, 25 kil.; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès.*

1° Le terrain crétacé de cette localité se présente le plus ordinairement sous forme de craie marneuse, ayant l'aspect de tuffeau délité; 2° le grès se montre sur différents points; mais à la Garenne, lieu situé au nord-est du bourg, le grès se présente avec des coquilles marines de nature siliceuse. A raison de cette particularité, il serait bon de revoir cette roche — que nous avons également rencontrée dans la commune de Grézillé — afin de pouvoir constater à quel étage elle doit réellement appartenir.

** Plantes et animaux.

Toutes les plantes ainsi que les animaux de la commune de Louerre se retrouvent dans celle de Gennes.

NOYANT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Gennes, entre Ambillou et Luigné, Louerre et Brigné. La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun traverse le bourg.

Superficie · 499 hectares, dont 25 hectares 62 ares en vignes, et 1 hectare 97 ares en bois.

Population : en 1856, 220 habitants ; en 1861, 224 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : d'Ambillou, 2 kil.; de Luigné, 3 kil.; de Louerre, 4 kil.; de Brigné, 5 kil.; de Gennes, 14 kil.; de Saumur, 27 kil.; d'Augers, 31 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etage cénomanien.*

1° Comme à Louerre, le terrain crétacé se présente sous forme de craie marneuse, ayant la forme du tuffeau délité, et se montre ainsi dans la majeure partie de cette commune. Près le bourg, nous avons rencontré, avec l'Ostrea columba, Desh., l'Ostrea carinata, Lam., d'une conservation parfaite, ainsi que la Terebratella Menardi, d'Orb.

** Plantes.

Stachys germanica, L.; lieux incultes. Eté.
Lathyrus tuberosus, L.; lieux cultivés. Eté.

TRÈVES-CUNAULT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE GENNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située sur la rive gauche de la Loire, entre Gennes et Chenehutte, se compose de deux paroisses : celle de Trèves et celle de Cunault.

La route départementale de Saumur à la Varenne, en suivant le

littoral de la Loire, passe par le bourg de Cunault et celui de Trèves; et à Cunault, un passage d'eau établi sur la Loire correspond à celui de Saint-Clément-des-Levées, sur la rive opposée.

Cette commune, qui par son aspect et par ses produits, a de certains rapports avec celle de Gennes, recèle, quant à l'archéologie, des monuments des plus remarquables.

Superficie : 1,578 hectares, dont 53 hectares 61 ares en vignes, et 843 hectares 37 ares en bois.

Population : en 1856, 827 habitants ; en 1861, 870 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Distances : de Chenehutte, 4 kil. 1/2 ; de Gennes, 4 kil.; de Saumur, 12 kil.; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien*, *tuffeau*. — 2° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le tuffeau de cette commune, qui appartient au même dépôt que celui de Chenehutte-les-Tuffeaux, donne lieu, près de la Loire, à des exploitations souterraines semblables en tout à celles de cette dernière commune.

A la Tour de Trèves, l'on remarque un banc de tuffeau gelif, recouvert par des sables verts (1), surmontés par le grès.

Le calcaire d'eau douce se présente au-dessus de ces différentes formations et paraît, depuis et au sud de Trèves, et s'étend au loin dans différentes directions.

A Clame, village situé au sud, dans le vallon qui conduit aux Tuffeaux, à deux kilomètres de la Tour de Trèves, se trouve un four à chaux alimenté avec le calcaire d'eau douce de cette contrée.

Depuis quelque temps, plusieurs autres fours ont été construits dans les environs, entre autres, celui de M. Dupuy, bâti en 1858.

** Plantes.

Ranunculus chærophyllos, L.; pelouses sèches. Mai.
Ophrys muscifera, Huds.; pelouses calcaires. Mai, juin.

(1) Ces sables verts pourraient bien se rapporter à l'étage sénonien du terrain crétacé.

Orchis simia, L.; ib. Mai, juin.
Rosa gallica, L.; les bois, entre Trèves et Cunault (Pr.). Mai, juin.
Ceterach officinarum, Bauh.; sur les vieux murs.

Au reste, la majeure partie des plantes ainsi que des animaux indiqués dans la commune de Gennes se retrouvent dans celle-ci. (Voy. *Gennes*.)

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

A Trèves, l'on remarque : 1° la grande et vaste tour crénelée, de forme polygonale, située sur la rive gauche de la Loire, non loin de l'ancienne église du même nom. Ce monument, dit Bodin, fut élevé dans le principe par Foulques-Nerra, vers le commencement du XIe siècle; ayant subi plusieurs échecs, il fut démoli et rebâti deux fois, de telle sorte que sa dernière construction, celle que l'on voit maintenant, édifiée par Robert le Maçon, remonte au XVe siècle.

Elle doit son nom, dit encore Bodin, à la trève conclue entre Foulques-Nerra et Gueldouin de Saumur, pendant laquelle Foulques-Nerra en fit faire la construction.

Cette forteresse faisait partie de la baronnie de Trèves, qui a appartenu à plusieurs anciennes familles de l'Anjou, entre autres à la maison d'Harcourt de Montgommery; puis à la famille d'Auverse, celle de Le Maçon, de laquelle est sorti Robert le Maçon, chancelier de France, baron de Trèves. Cette baronnie, qui a appartenu aussi aux comtes de Laval, fut vendue au maréchal de Brezé... puis, et en dernier lieu, à M. Stapleton, irlandais d'origine.

2° L'église de Trèves, presque en ruines, recèle le tombeau de Robert le Maçon, chancelier de France, baron de Trèves.

3° Enfin, Trèves possède les ruines d'un ancien prieuré, celui de Saint-Macé ou du Bon-Larron, consistant en une chapelle, plusieurs cellules ainsi que d'autres constructions du Ve au XIIe siècle.

A Cunault, il faut visiter l'ancienne église romane, connue sous le nom de Notre-Dame de Cunault, et nouvellement restaurée aux frais du gouvernement, sous l'intelligente direction de M. Joly, architecte à Saumur. (Voy. *Eglise du Puy-Notre-Dame*.)

Ce monument religieux, l'un des plus remarquables de l'Anjou, et dont la fondation primitive, par Dagobert Ier, remonte au VIIe siècle, fut à son origine un prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît. Il dépendait de l'abbaye de Tournus d'Auvergne.

Mais l'église actuelle de Notre-Dame de Cunault, des XIe et

XII[e] siècles, et qui est ornée de figures hiératiques, de figures grimaçantes et chimériques, est due à Foulques-Nerra. Elle présente une longueur de 73 mètres et une largeur de 23 mètres.

Sa riche architecture et la disposition des nefs et du chœur qui, pour aider à la perspective, va en diminuant de hauteur et de largeur, en conservant toutefois des lignes plus ou moins parallèles, est peut-être un fait unique dans son genre.

Les trois nefs, dont l'élévation des voûtes en entrant est de vingt mètres, sont formées par vingt-huit faisceaux de colonnes disposées sur deux rangs, qui supportent des voûtes en ogives construites en pierres de taille bien appareillées. Les trois premières travées sont plus larges que les autres, mais parallèles à un même axe. Cette disposition des colonnes, en doublant pour le regard les vraies proportions de la nef, donne une perspective des plus remarquables.

Enfin, sur les murs, à l'intérieur, l'on remarque un grand nombre de peintures ; et le sol, sur certains points, présente des carreaux rouges en terre cuite, incrustés et disposés en mosaïque.

A Cunault, l'on remarque encore les ruines de l'ancien prieuré de Saint-Macé, fondé au V[e] siècle par saint Maxencieul.

CANTON DE MONTREUIL-BELLAY

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Montreuil-Bellay, situé sur la limite sud du département de Maine-et-Loire, est borné de ce côté par le département des Deux-Sèvres et celui de la Vienne, au nord par le canton sud de Saumur, et à l'ouest par ceux de Doué et de Vihiers.

La Dive, et le Thouet qui s'y réunit à Saint-Hippolyte, le parcourent du sud au nord ; et un certain nombre de routes importantes, au nombre desquelles se présentent la route impériale de Limoges à Saumur par Poitiers, ainsi que la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, le traversent en différents sens.

Ce canton, très-varié dans ses productions, à raison des diverses espèces de terrains dont il se compose, ainsi que par sa position géographique quasi méridionale, présente tantôt de vastes plaines ou quelques positions élevées, tantôt des champs, des vignes ou bien des bois. C'est le seul d'ailleurs du département à posséder des tourbières en exploitation (1). Il fournit en outre des pierres à chaux hydraulique ainsi que des tuffeaux, etc.

Enfin, si le naturaliste trouve dans cette contrée bien des sujets capables de captiver son attention, l'histoire à son tour y puisera des souvenirs non moins intéressants.

Sa superficie est de 24,490 hectares, et sa population de 10,871 habitants.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Antoigné, Brezé, Brossay, Cizay-la-Madeleine, Courchamps, le Coudray, Saint-Cyr-en-Bourg, Epieds, Saint-Just-sur-Dive, Saint-Macaire, Méron, Montreuil-Bellay, le Puy-Notre-Dame et Vaudelnay-Rillé.

(1) Tourbières de la Dive.

ANTOIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'extrémité méridionale de ce département, entre Montreuil-Bellay et le département de la Vienne, et se trouve placée dans le triangle que forment la route impériale de Limoges à Saumur et la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun.

Le bourg est placé sur la rive gauche de la Dive — petite rivière dont les eaux coulent du sud au nord, — et le Thouet, dont les eaux suivent la même direction, est situé à l'ouest.

Antoigné, qui en partie est un pays de plaine, présente sous ce rapport plus particulièrement, un aspect ayant beaucoup d'analogie avec celui des environs de Montreuil-Bellay.

Il est aussi un pays vignoble, produisant des vins blancs excellents : celui de la Grande-Maison et beaucoup d'autres jouissent d'une grande réputation.

Enfin, un dolmen, dont les pierres sont renversées, est situé près le village de Coulon.

Superficie : 1,764 hectares, dont 255 hectares 4 ares en vignes, et 1 hectare 59 ares en bois.

Population : en 1856, 627 habitants; en 1861, 637 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : de Méron, 8 kil.; du Puy-Notre-Dame, 9 kil. 1/2 ; de Montreuil Bellay, 8 kil.; de Saumur, 24 kil.; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage bajocien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage turonien, tuffeau.* — 3° Terrain contemporain : *Tourbières.*

1° et 2° Le terrain jurassique, sous forme oolithique, de cette commune, n'est que la continuation de celui de même nature et

avec les mêmes fossiles qui occupe toute la plaine de Montreuil-Bellay et celle de Méron. — Voy. *Montreuil-Bellay*. — Mais à l'ouest du bourg d'Antoigné se présente la craie-tuffeau qui a donné lieu à quelques exploitations. Les fossiles qu'on y rencontre sont ceux que fournit habituellement cette formation, si l'on en excepte toutefois l'*Ammonites Lewesiensis*, Sow., plus rare que les autres, et dont la grande dimension à laquelle elle parvient (1 mètre) la fait reconnaître aussitôt. En 1811, lorsque pour la première fois nous visitâmes la commune d'Antoigné, nous remarquâmes une ammonite de cette espèce, qui avait été encastrée dans le mur d'un clos de vigne bordant la route. Cette ammonite, qui n'était pas parvenue à tout son développement, faisait parement conjointement avec les moellons, également en tuffeau, dont ce mur est construit.

3° Pour le terrain contemporain, nous citerons la tourbe que fournissent les bords de la Dive. Sur la rive gauche de cette rivière, la tourbe qui est exploitée depuis un certain nombre d'années (1), et dont la puissance varie de 2 à 5 mètres, s'étend à plusieurs kilomètres en amont du pont de la Motte de Bourbon. Elle recèle les restes de quelques animaux, tels que bois de cerf, têtes et cornes de bœuf, dents de sanglier, etc. — Voy. au reste *Paléontologie de Maine-et-Loire*.

** Plantes.

Muscari neglectum, Gass.; les champs, les vignes. Avril, mai.
Physalis alkekengi, L.; les vignes. Juin-septembre.
Calamintha nepeta, Clairv.; lieux incultes. Eté.
Linum tenuifolium, L.; ib. Eté.
Orobanche cruenta, Bert. (*O. elatior*, Sutt.); sur les légumineuses. Eté.
Gaudinia fragilis, Pal. B.; lieux herbeux, etc. Eté.
Euphorbia Gerardiana, Jacq.; lieux pierreux, etc. Eté.
Odontites Jaubertiana, Bor.; la plaine, vulgairement la Champaigne. Eté.
Kentrophyllum lanatum, Duby; ib. Eté.

(1) La tourbe de la Dive est devenue, entre les mains de M. Rocher jeune, fabricant d'engrais à Saumur, le sujet d'une exploitation assez considérable dont l'entreprise remonte à l'année 1842 ou 1843. — Voy. *Méron et Saumur*.

BREZÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Montreuil-Bellay, entre Epieds, Saint-Just et la forêt de Fontevrault.

Le chemin de grande communication de la Motte-de-Bourbon à Saumur passe par le bourg, qui est placé sur la rive droite de la Dive, à un kilomètre environ de cette petite rivière, qui vers ce point porte une écluse. Le village de Bizé fait partie de cette commune.

Brezé et Bizé, de même que Saint-Cyr, Varrains et Chacé, produisent des vins blancs qui ont une grande réputation et peuvent aller de pair avec les meilleurs vins de France.

Les bois de Brezé, contigus à la forêt de Fontevrault et qui fournissent aux naturalistes bon nombre de plantes rares, ainsi que des insectes non moins intéressants, présentent aux archéologues les ruines et les vastes souterrains du château de la Bouchardière.

Nous citerons encore le château actuel de Brezé, inachevé, mais dont la construction, qui remonte au XVIe siècle, fut établie sur les débris d'un ancien château. Les larges et profonds fossés qui l'entourent sont creusés dans le tuffeau, ainsi que les caves et logements souterrains qui y débouchent. Ces souterrains sont tellement spacieux, qu'ils peuvent contenir cinq ou six cents personnes environ.

Ce château, faisait partie de l'ancien marquisat de Brezé, dont les Brèzé, les Maillé, les Dreux, occupaient des places de haute distinction : grands-maréchaux, magistrats, etc.

Cette commune est le siége d'un notariat, d'un bureau de distribution de lettres et la résidence d'un huissier, d'un officier de santé et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Brezé, Epieds, Saint-Just-sur-Dive et Saint-Cyr-en-Bourg.

Superficie : 2,005 hectares, dont 339 hectares 87 ares en vignes, et 584 hectares 79 ares en bois.

Population : en 1856, 911 habitants; en 1861, 873 habitants.

Bureau de poste : Brezé.

Distances : d'Epieds, 4 kil.; de Saint-Just, 3 kil. 1/2; de Saint-Cyr-en-Bourg, 2 kil.; de Montreuil-Bellay, 10 kil.; de Saumur, 12 kil.; d'Angers, 60 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient à l'étage turonien du terrain crétacé, qui présente plusieurs carrières de tuffeau d'excellente qualité ; mais comme à Saint-Cyr, cet étage est recouvert sur certains points par l'étage sénonien.

** Plantes.

Agrostis setacea, Curt.; lieux frais. Eté.
Trifolium rubens, L.; les bois, etc. Eté.
Ophrys muscifera, Huds. (*O. myodes*, Jacq.). Mai.
— apifera, Sm.; juin.
Chlora perfoliata, L.; bord des champs, près de la Dive. Eté.
Asperula arvensis; lieux cultivés. Mai.
Papaver hybridum, L.; ib. Eté.
Sedum villosum, Bast.; ib. Mai, juin.
Galium anglicum, Huds. (*G. parisiense*, L.).
Polygala calcarea, Schultz.; les pelouses calcaires. Mai-juillet.
Juncus acutiflorus, Ehrh.; bords de la Dive. Eté.
— obtusiflorus, Ehrh.; ib. Eté.
Triglochim palustre, L.; ib.
Sium repens, Desv.; ib.
Ænanthe Lachenalii, Gmel.; ib. Eté.
Gentiana pneumonanthe, L.; ib. Automne.
Doronicum plantagineum, L.; bois des bords de la Dive (1). Avril.
Saponaria vaccaria, L.; à Bizé, près Brezé, lieux cultivés. Mai, juin.
Podospermum laciniatum, Dc.; lieux incultes. Eté.
Tragopogon major, Jacq.; champs, etc. Mai, juin.
Lathyrus sphæricus, Retz.; les champs. Eté.
Melilotus altissima, Thuil.; lieux cultivés. Eté.
Arabis sagittata, Bert.; lieux incultes. Mai, juin.
Fumaria micrantha, Lag.; les champs. Eté.
Quercus cerris, L.; les environs de Bizé. Mai.
Globularia vulgaris, L.; lieux incultes. Juin, juillet.

(1) Dans ce bois l'on rencontre sept chênes remarquables par leur grosseur et leur élévation. Ces beaux arbres, connus dans le pays sous la désignation des *Sept Frères*, sont réunis ou à peine séparés les uns des autres, et complantés dans un cercle irrégulier d'environ cinq mètres de diamètre. (C.)

Tragus racemosus, Desf.; lieux sablonneux, entre Brezé et Grand-fonds. Eté

Thlaspi Revelierii, Bor.; lieux cultivés des bords de la Dive (Rév.). Printemps.

Lathyrus sphæricus, Retz. Eté.

Helianthemum procumbens, Dun. Eté.

CHAMPS SABLONNEUX ENTRE BREZÉ ET MONTREUIL.

Ornithopus compressus, L. Eté.

Lathyrus angulatus, L. Juin, juillet.

Euphorbia Gerardi, Jacq. Eté.

Arenaria serpyllifolia, L.; lieux pierreux. Eté.

Ononis columnæ, Allioni.; lieux arides. Eté.

BOIS DU PONTERREAU, PRÈS LANÇON.

Carex depauperata, Good. (*C. monilifera*, Thuil.); abondant. Mai.

Mercurialis perennis, L.; lieux frais. Printemps.

Lithospermum officinale, L. Eté.

— purpureocæruleum, L.

Lonicera xilosteon, L. Mai.

Campanula trachelium, L. Mai, juin.

Ornithogalum umbellatum, L. Mai, juin.

BOIS DU TERTRE.

Orobus niger, L.

Orchis bifolia, L. Juin.

Carex depauperata, Good.; très-abondant. Mai.

Lithospermum purpureocæruleum, L. Mai.

Hypochæris maculata, L.; dans ce bois et autres lieux. Eté.

BOIS DE BOURNÉE, CONTIGU A LA FORÊT DE FONTEVRAULT.

Hippocrepis comosa, L. Eté.

Globularia vulgaris, L. Mai, juillet.

Teucrium montanum, L. Mai–juillet.

Hypericum montanum, L. Eté.

Coronilla minima, L. Eté.

Limodorum abortivum, Sw. C'est la seule localité du département. Juin.

Orchis hybrida, Bonng. (*Or. cercopitheca*, Bor.). Juin.

— pyramidalis, L. (*Aceras pyramidalis*, Reich.). Juin, juillet.

Vicia cassubica, L.; autour du bois, sur les fossés, etc. Eté.

Anemone montana, Hop.

*** **Animaux.**

Insectes.

Brezé et Saint-Cyr-en-Bourg, dont l'exposition et la nature du sol sont semblables, recèlent aussi, à quelques exceptions près, les mêmes espèces d'insectes (voy. *Saint-Cyr-en-Bourg*). Néanmoins, nous avons rencontré à Brezé plusieurs espèces rares, qui n'ont pas été vues à Saint-Cyr-en-Bourg, entre autres, parmi les hémiptères, le *Pseudophana europæa*, L.; et dans l'ordre des hyménoptères, le *Scolia sex maculata*, Latr.; l'un et l'autre dans les bois touchant la forêt de Fontevrault.

BROSSAY

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montreuil-Bellay, entre cette petite ville et Douces, les Verchers, Vaudelnay et Cisay. La forêt de Brossay qui se montre à l'est, en occupe une assez grande étendue; et c'est au nord de cette forêt que se trouvent placés les restes de l'ancienne et célèbre abbaye d'Asnières, mais qui dépend de la commune de Cisay-la-Madelaine.

Dans le calcaire jurassique, qui occupe une grande partie de cette commune, il existe près de Brossay une excavation profonde dans laquelle viennent s'engloutir toutes les eaux pluviales, quelquefois très-abondantes, provenant de la plaine qui l'environne, sans que ces eaux aient jamais débordé, ni s'y soient conservées d'aucune manière, l'écoulement intérieur se faisant avec une grande rapidité.

Une autre excavation dans le même terrain, semblable à celle-ci et produisant des effets analogues, se trouve placée au centre de la forêt de Brossay. Cette excavation est connue dans le pays sous le nom de *Puits fondrier*.

Où vont les eaux de ces deux cavités? à quelle distance et à quel niveau se font-elles jour?

Superficie : 478 hectares, dont 61 hectares 37 ares en vignes, et 36 hectares 87 ares en bois.

Population : en 1856, 266 habitants; en 1861, 236 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : de Douces, 4 kil. 1/2; des Verchers, 10 kil.; de Vaudelnay, 3 kil.; de Cisay, 4 kil.; de Montreuil-Bellay, 7 kil.; de Saumur, 18 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etages toarcien et bajocien.* — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et sénonien.* — 3° Terrain falunien : *Mollasse coquillière.*

1° Le terrain jurassique (étage toarcien) se montre non-seulement sur la commune de Brossay, mais encore sur celles de Douces et des Verchers, s'étend jusqu'à Saint-Hilaire-le-Doyen et à Vaudelnay et se rattache au calcaire oolithique inférieur qui couvre une grande partie du plateau de Montreuil-Bellay — plateau compris entre cette ville et les communes de Méron et d'Antoigné — traverse la Dive au sud-est et s'étend indéfiniment vers Loudun ainsi qu'au sud, jusqu'à la limite et au-delà du département de Maine-et-Loire, à Brion, Thouars, etc.

Cette formation se présente à Douces (au canton des Justices), ainsi qu'à Brossay (aux Vigneaux), de même qu'à Baugé-Menuau (commune de Brossay), et aux Fontaines, près les Verchers, avec les caractères du calcaire argileux du lias, si convenable à la confection de la chaux hydraulique. Ces dernières localités ont fourni les fossiles ci-après :

Belemnites compressus, Blainv.
Nautilus Toarcensis, d'Orb.
— inornatus, d'Orb.
Ammonites Aalensis, Zieten,
— Sauzei, d'Orb.
— Deux autres espèces non déterminées

Pleurotomaria......
Pholadomia elongata, Pot. et Mich.
Trigonia costellata ? Agass.
Lucina.....
Terebratula semiglobosa, Lam.
T.........

A Baugé-Menuau, ce même calcaire, et avec les mêmes fossiles, est en outre extrait par dalles de grandes dimensions. Ces dalles, qui portent le nom de *pierres de Baugé*, sont propres à divers genres de constructions.

Obs. Différentes coupes verticales dans ce terrain étant indiquées

aux pages 64 et suivantes de la *Paléontologie de Maine et Loire*, nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage.

Quant à l'étage bajocien du même terrain, on le rencontre dans la forêt de Brossay.

2° Terrain crétacé. Si l'on suit la route de Baugé-Menuau, en se dirigeant au sud-est vers la forêt de Brossay, le terrain que l'on rencontre est tantôt argileux, tantôt sablonneux, et recèle dans ce dernier cas une assez grande quantité de silex pyromaques; mais arrivé au lieu de cette forêt, connu dans le pays sous le nom d'*Ardillon*, l'on trouve le terrain crétacé de l'étage cénomanien, recélant plusieurs espèces de fossiles, telles que : *Ostræa columba*, Desh.; *Exogira*.....; *Terebratula Menardi*, d'Orb., ainsi que l'*Orbitolina concava*, Lamk. (1).

En suivant toujours cette même route, ce calcaire disparaît bientôt pour faire place au terrain sablonneux qui se montre ainsi jusques et près du ruisseau que l'on rencontre au coin de la forêt : là se retrouve le calcaire jurassique, formant une colline très-étendue, qui, de ce point se rend au nord de Vaudelnay, puis à Montreuil-Bellay, etc.

3° Enfin, la mollasse coquillière, qui se montre au nord de Douces ainsi qu'au nord-ouest de Brossay, n'est que la continuation du calcaire de même nature, que nous avons déjà vu à Doué et à Soulanger. — Voy. *ces deux communes.*

" **Plantes.**

Echinospermum lappula, Leh.; les vignes, etc. Eté.
Dianthus carthusianorum, L.; bord des sentiers. Eté.
Epilobium lanceolatum, Sh. et Maur.; à Saint-Hilaire.

FORÊT DE BROSSAY.

Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.). Mai.
Anemone pulsatilla, L. Mai, juin.
Melampyrum cristatum, L. Eté.
Campanula glomerata, L.; bord de la forêt. Mai, juin.
Orobanche rapum, Thuil.; parasite du genêt à balai. Mai.
Hypochæris maculata, L. Eté.
Orchis bifolia, L. Juin.
Helianthemum vulgare, Gært. Juin, juillet.
Peucedanum gallicum, Lat. Eté.

(1) Cette localité est la seule dans le département de Maine et Loire où nous ayons rencontré ce genre de fossile. Le terrain qui le recèle se composant de sables siliceux mêlés de calcaire marneux et de paillettes de mica, semble se rattacher à l'étage sénonien.

Peucedanum oreoselinum, Mœnch. Eté.
Rubus sylvaticus, Weih. Juin.
Erica scoparia, L. Eté.
Quercus robur, L. Printemps.
— toza, Bosc. Printemps.
— cerris, L. Printemps.

Ces quatre dernières plantes constituent l'essence de la forêt de Brossay.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le calcaire jurassique de Douces, de Brossay (aux Vigneaux et à Baugé-Menuau), des Verchers (aux Fontaines), est exploité sur une vaste échelle pour la fabrication de la chaux hydraulique qui jouit, et à juste titre, d'une réputation bien méritée.

Cette exploitation s'effectue dans de vastes carrières qui atteignent de cinq à six mètres de profondeur.

Vingt-quatre fours à chaux, appartenant à quatre établissements (1), sont construits dans les excavations mêmes produites par l'extraction de la pierre à chaux qui a servi à les alimenter. Ces fours, de huit mètres de hauteur totale, et qui dépassent le sol d'environ deux mètres, sont appuyés d'un remblai de cette même hauteur, afin de les faire arriver au niveau du terrain.

Tous ces fours sont placés au canton des Justices de Baugé-Menuau, près des moulins de Fièrebois — limite des communes de Douces et des Verchers — et disposés sur une seule ligne de huit cents mètres environ d'étendue.

Cette chaux dont l'excellente qualité la fait rechercher pour tous les ouvrages hydrauliques qui demandent une grande solidité, peut se transporter au loin, même en Amérique, en prenant la précaution de la faire effleurir en l'imprégnant d'une légère quantité d'eau. Ce procédé, employé d'abord par M. Olivier de Laleu dans son établissement particulier, s'étendit ensuite à tous les autres qui en reconnurent bientôt la valeur.

Si l'on considère maintenant l'immense quantité de chaux hydraulique que peuvent fournir chaque année les vingt-quatre fours dont il vient d'être question, il est alors facile de reconnaître l'importance que peut avoir ce genre d'industrie.

Indépendamment des fours à chaux dont il vient d'être question, Brossay possède aussi des fours à briques.

(1) Trois établissements possèdent chacun sept fours, le quatrième seulement trois.

CISAY ou CIZAY-LA-MADELAINE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Montreuil-Bellay, entre Brossay et Courchamps, Montfort et le Coudray-Macouard.

Plusieurs chemins d'intérêts divers la traversent en différents sens. A l'est l'on remarque non loin de Fosse (ancien prieuré de l'abbaye d'Asnières) le château de Chosé, et au nord de la forêt de Brossay, se présentent les ruines de l'ancienne et célèbre abbaye d'Asnières fondée au XIIe siècle par Bernard d'Abbeville, ami et disciple de Robert d'Arbrissel. La Madelaine de Brossay, située au sud de la forêt de Brossay, était un prieuré de l'abbaye de Saint-Aubin. Enfin l'église de Cisay-la-Madelaine, remonte à Dagobert Ier.

Superficie : 1,925 hectares, dont 391 hectares 46 ares en vignes et 624 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1856, 505 habitants; en 1861, 533 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : de Brossay, 4 kil. ; de Courchamps, 3 kil. 1/2 ; de Montfort, 2 kil. ; du Coudray-Macouard, 5 kil. 1/2 ; de Montreuil-Bellay, 7 kil. ; de Saumur, 13 kil. ; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain crétacé de l'étage cénomanien, qui se présente sous différentes formes, occupe toute l'étendue de cette commune. Il se montre généralement sous celle de craie-marneuse ou bien de grès arénacé ou compacte. Sous cette dernière manière d'être, il forme un banc recouvert par 50 ou 60 centimètres de terre végétale dans sa partie la plus élevée, qui s'enfonce obliquement du nord-est au sud-ouest jusqu'à 8 mètres ou plus de profondeur. Ce banc commence entre Chosé et la Manche (commune de Cisay) et se prolonge en ligne

droite jusqu'au village de Bron (commune du Coudray-Macouard). Chaque banc de cette espèce de grès, de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, alterne avec un banc de sable mêlé de coquilles marines et que l'on peut rapporter au grès vert. Les bancs de sable les plus inférieurs recèlent en assez grande quantité des bois silicifiés (1).

** Plantes.

Veronica verna, L. ; lieux sablonneux. Avril, mai.
Muscari racemosum, Dc. ; ib. Avril, mai.
Hypecoum procumbens, L. ; les champs, etc. Mai, juin.
Asperula arvensis, L. ; ib. Mai.
Myagrum paniculatum, L. (*Neslia paniculata*, Desw.) ; champs. Mai, juin.
— perfoliatum, L. (*Kakile perfoliata*,) ; ib. Mai, juin.
Ajuga chamæpithys, Schreb. ; ib. Mai-juillet.
Caucalis daucoides, L. ; ib. Eté.
— latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.) ; ib. Eté.
Adonis æstivalis, L. ; ib. Mai, juin.
— autumnalis, L. ; ib. Eté.
Delphinium consolida, L. ; ib. Eté.
Physalis alkekengi, L. ; les vignes. Mai.
Galium tricorne, With. ; les champs. Eté.
Campanula persicifolia, L. ; les bois, etc. Mai, juin.

BOIS OU PARC DU BREUIL.

Lithospermum purpureocæruleum, L. Mai, juin.
Arabis sagittata, Bert. (*A. hirsuta*, Scop.). Mai.
Veronica canescens, Bast. Mai, juin.
Melampyrum cristatum, L. ; Eté.
Orobus niger, L. Mai, juin.
Helianthemum vulgare, Gært. Eté.
Ophrys aranifera, Sm. Avril, mai.
— muscifera, Huds. Mai, juin.
— apifera, Sm. Juin.
Epipactis latifolia, Allioni. Mai, juin.
— mycrophylla, Sw.
— ensifolia, Sw. (*Cephalanthera ensifolia*, Rich.). Juin.
Campanula glomerata, L. Eté.
— persicifolia, L. Mai, juin.
Trifolium medium, L. Mai, juin.
— rubens, L. Mai, juin.
Lonicera xilosteon, L. Mai.
Boletus rubeolarius (champignon). Juin.

(1) Il serait bon de s'assurer si ces grès arénacés ou compactes appartiennent bien à cette formation.

BOIS D'IGNÉ (TERRAIN SABLONNEUX).

Spiræa filipendula, L. Mai, juin.
Epipactis pallens, Sw. (*Cephalanthera grandiflora,* Bahgt.). Juin.
Merulus cantharellus (champignon). Juin.

Nota. — Au delà de ce bois, se trouvent des brandes (*Erica scoparia*, L.) formant des massifs dans lesquels l'on rencontre la fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis* Gmel.).

COURCHAMPS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GEOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Montreuil-Bellay, sur la rive gauche de la Dive, entre Montfort et le Coudray-Macouard, Cizay et Artannes.

Quelques chemins d'intérêts divers la traversent dans différents sens.

Superficie : 699 hectares, dont 204 hectares 83 ares en vignes et 48 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 428 habitants ; en 1861, 434 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distance : de Montfort, 6 kil. ; du Coudray-Macouard, 3 kil. ; de Cisay, 3 kil. 1/2 ; d'Artannes, 5 kil. ; de Montreuil-Bellay, 9 kil. ; de Saumur, 10 kil. ; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé de l'étage cénomanien.

Obs. Les autres parties de l'histoire naturelle n'ont pas été remarquées, si ce n'est, par rapport à la botanique, le *Phiteuma orbiculare*, L., qui a été rencontré dans cette commune par Bastard. Espèces très-rares. Juin–août.

LE COUDRAY-MACOUARD

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Montreuil-Bellay, sur la rive gauche du Thouet, entre Courchamps et Saint-Just, Artannes et Cisay. Le village de Bron en est une dépendance.

La route impériale de Saumur à Limoges passe à l'ouest du bourg.

Au sud du Coudray-Macouard se présente l'ermitage des Gardelles, dont la fondation est attribuée au mystérieux père Jean-Baptiste, que les historiens croient reconnaître pour être le comte Moret, frère de Henri IV.

Vers est, sur une butte située près du Thouet, dans le champ des Ruaux, existait un dolmen qui a été détruit en 1798. Ce monument celtique, nous dit Bodin qui l'avait placé sous le numéro 5 de sa carte antique, était composé de sept pierres de grès sans doute, dont deux servant de toit mesuraient ensemble 10 mètres de longueur sur une largeur de 5 mètres.

Superficie : 1,340 hectares, dont 328 hectares 29 ares en vignes et 87 hectares 30 ares en bois.

Population : en 1856, 814 habitants ; en 1861, 809 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Courchamps, 3 kil. ; de Saint-Just, 3 kil. 1/2 ; d'Artannes, 4 kil. ; de Cisay, 6 kil. ; de Montreuil-Bellay, 8 kil. ; de Saumur, 9 kil. ; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé de l'étage cénomanien, qui se compose de craie-marneuse, ainsi

que des sables de Bron, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler au chapitre concernant les productions naturelles de la commune de Cisay-sur-Dive. (Voy. *Cisay-sur-Dive.*)

** **Plantes.**

Adonis flammea, Jacq. : lieux cultivés, calcaires, à Roche-Ville, près le Coudray. Juin-août.

SAINT-CYR-EN-BOURG

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Saumur, sur la rive droite du Thouet, entre la forêt de Fontevrault et le Coudray-Macouard, Saint-Just-sur-Dive et Chacé.

Le chemin de grande communication de Saumur à la Motte de Bourbon passe à l'ouest du bourg en croisant celui qui conduit à Fontevrault.

Le village de Saumoussay, situé au bord du Thouet, fait partie de cette commune, laquelle repose sur un sol crétacé complanté en grande partie de vignobles dont les vins blancs ont acquis une grande réputation.

Cette commune du reste, mérite d'être visitée par les naturalistes qui y rencontreront quelques plantes rares, ainsi que des insectes particuliers au midi de la France, etc.

Superficie : 863 hectares, dont 117 hectares 40 ares en vignes.

Population : en 1856, 823 habitants ; en 1861, 844 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : du Coudray-Macouard, 5 kil. ; de Saint-Just-sur-Dive, 2 kil. ; de Chacé, 3 kil. ; de Montreuil-Bellay, 11 kil. ; de Saumur, 9 kil. ; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain moderne : *Alluvions dans la vallée du Thouet.*

1° L'étage turonien qui occupe la plus grande partie de cette commune, présente un dépôt considérable de tuffeau blanc soit au bourg même, soit à Saumoussay, et, dans ces deux localités, cette roche est devenue le sujet d'exploitations considérables.

Voici le nom des fossiles que nous y avons reconnus :

Goniaster..... (Des plaques palatines).
Nautilus sublævigatus, d'Orb.
Ammonites fleuriausianus, d'Orb.
Pleurotomaria galliennei, d'Orb.
Cyprina noueliana, d'Orb.
Trigonia scabra, Lam.
Cardium bispinosum, Dujard.
Inoceramus problematicus, d'Orb.
Ostrea columba, Desh.
Amorphospongia pisolina, Millet.
Orbitolina mamillata, Millet.

Au-desus de cette formation et plus particulièrement de la craie-tuffeau qu'il surmonte et dont il a pris l'aspect, se présente l'étage sénonien qui nous a fourni à Saint-Cyr même les fossiles caractéristiques suivants : *Anatina..... Micraster cor anguim*, Agass.....

Le terrain de cet étage, de consistance plus ou moins arénacée ou sableuse, se retrouve en gagnant la forêt de Fontevrault, qui elle-même se montre dans cet état sur une assez grande étendue de son territoire.

** Plantes.

Ervum ervilia, L. ; lieux cultivés. Eté.
Echinospermum lappula, Leh. ; les vignes. Eté.
Diplotaxis viminea, Dc.
Hutchinsia petræa, R. Br. (*Lepidium petræum*, L.) ; lieux incultes (R. et Tr.). Eté.
Saponaria vaccaria, L. ; parmi les blés, etc.
Vicia varia, Host. ; champs cultivés. Juin, juillet.
Tragopogon major, Jacq. ; prés, champs. Mai, juin.
Verbascum lychnitis, L. var. flore luteo ; lieux incultes. Eté.
— — var. flore albo (*V. album*, Mill.) ; ib. Eté.
Spergula subulata, Sw. ; lieux sablonneux et humides. Eté.

*** Animaux.

Insectes coléoptères.

Cicindela sylvatica, L.
Carabus monilis, F.
Leistus ferrugineus, L.
Lebia fulvicollis, F.
— turcica, F.
Cymendis humeralis, F.
Aristus capito, Dej.
Buprestis tenebrionis, L.
Ptosima flavoguttata, Ill. (P. 9 maculata, F.).
Coræbus undulatus, F.
— elatus, F.
Ateucus laticollis, F.
Odontæus mobilicornis, F.
Cetonia aurata, L. (var. violettes.)
Ripiphorus paradoxus, L.
Meloe brevicollis, Panz.
Sitaris muralis, Forst. (*S. humeralis*, F.).
Stenoria apicalis, Latr.
Anoncodes ustulata, F.
— fulvicollis, Scop.
Clytus tropicus, Panz.
Liopus nebulosus, L.
Mesosa curculionoides, L.
Obera pupillata, Schh.
— erytrocephala, F.
Pachita collaris, L.
Anoplodera exclamationis.
Grammoptera femorata, S. (*Pachita feromata*, F.); nouvelle espèce pour la France.
Crioceris brunnea, F.
Phyllobrotica quadrimaculata, L.
Cryptocephalus sericeus, L. (les variétés bleues et violettes).

Insectes hémiptères.

Cycada tomentosa, Oliv. (Cicada pictus, F.), les vignes.
Cicada argentata? Oliv.
Ledra aurita, L.

Insectes orthoptères.

Bacillus rossia, F.; les vignes.
Conocephalus mandibularis, T. charp.; habite les bois, la forêt de Fontevrault.
Œdipoda stridula, L.; forêt de Fontevrault.

Insectes névroptères.

Myrmeleon tetragrammicus, Pall.
— inornatus.
Ascalaphus italicus, F.; espèce très-rare en Anjou.

Insectes hyménoptères.

Formica quadrimaculata.
Anthophora nidulans, V.
Dasipoda plumipes, Latr.
Nomia diversipes, Latr.
Sphex flavipennis, V.-Lind.
Mutila cærulans, V.
Euchræus purpuratus, Latr.
Parnopes carnea, Latr.

Nota. — Ces divers insectes ont été observés par M. Courtiller.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, mars 1860, nous voyons qu'une tombelle située sur le chemin de Saumoussay à Chacé et surmontée du moulin Buleau, est placée sur une roche de tuf et qu'elle est composée d'un amas de pierres qui n'ont rien de commun avec celles du sol : amas évidemment artificiel qui pourrait bien couvrir une de ces sortes de dolmens que l'on rencontre en Bretagne à Locmariaker, etc., dit M. Godard-Faultrier, auteur de la notice.

Dans le même recueil l'on indique aussi des grottes ou cases creusées dans le coteau de Saumoussay, lequel taillé à pic, est couronné par un tumulus ou galgal ; mais les matériaux qui le composaient, dit M. A. Courtiller, auteur de l'observation, ont été en partie employés au macadam d'une route nouvellement construite.

Enfin des médailles romaines ont été trouvées dans cette commune.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Plusieurs genres d'industrie sont le partage des habitants de Saint-Cyr-en-Bourg ; les principaux se rapportent à l'extraction du tuffeau et à la culture de la vigne ; nous allons les examiner successivement.

Dans la commune de Brezé, comme dans celle de Saint-Cyr-en-Bourg, l'on extrait un tuffeau remarquable par sa pureté et sa blancheur, mais c'est dans cette dernière plus particulièrement que l'exploitation s'y fait le plus en grand. Quatre carrières qui occupent de 60 à 70 personnes, sont en pleine activité : deux se trouve à Saint-Cyr même et les deux autres à Saumoussay, village situé au bord du Thouet et dépendant de cette même commune. Il est reconnu d'ailleurs que Saumoussay fournit le tuffeau réputé le plus blanc des environs de Saumur.

Ces exploitations, ainsi que celles de Montsoreau, sont les plus considérables du département, et fournissent presqu'à elles seules, tous les tuffeaux blancs, tant en parpaings, barraudes que pièces de commande expédiées tant au loin qu'auprès.

Quant à la culture de la vigne, elle produit des vins excellents, non-seulement dans la commune de Saint-Cyr, mais encore dans celles de Brezé et Cisay, de Varrains et de Chacé.

Les vins blancs que donnent ces diverses localités sont de première qualité, et peuvent aller de pair avec les meilleurs vins blancs de France.

Le clos de la Perrière fait partie de la commune de Saint-Cyr; laquelle fournit aussi des vins rouges analogues pour la bonté à ceux des coteaux de Champigny. Il en est de même par rapport aux vins rouges de Varrains et de Souzay. (Voy. *Souzay*.)

Enfin nous terminerons ce chapitre en mentionnant un genre d'industrie, qui consiste dans la recherche des limaçons (*Helix aspersa*, Müll.), que font les habitants de Saint-Cyr, ainsi que ceux de quelques autres communes de l'arrondissement de Saumur, pour s'en nourrir pendant l'hiver.

Ces mollusques, que l'on rencontre assez abondamment dans les vignes, sont recueillis à l'époque des vendanges, puis placés dans des barriques vides que l'on a soin de bien clore et de déposer à la cave.

EPIEDS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GEOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au nord-est de Montreuil-Bellay, sur la rive droite de la Dive, est bornée au nord par la commune de Brezé, au sud par le département de la Vienne et à l'est par la forêt de Fontevrault. En aval et à un kilomètre du bourg une écluse se trouve placée sur la Dive; et le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-de-Bourbon passe par le bourg d'Epieds.

Superficie : 2,699 hectares, dont 246 hectares 58 ares en vignes et 289 hectares 26 ares en bois.

Population : en 1856, 740 habitants; en 1861, 746 habitants.

Bureau de poste : Brezé.

Distances : de Brezé, 4 kil. 1/2; de Montreuil-Bellay, 11 kil.; de Saumur, 16 kil.; d'Angers, 64 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient à l'étage turonien du terrain crétacé.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

SAINT-JUST-SUR-DIVE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de celle de Brezé, entre cette dernière et le Coudray-Macouard. Le bourg est placé sur la rive gauche de la Dive entre cette rivière et celle du Thouet; et le chemin qui conduit de Montreuil-Bellay à Fontevrault passe sur un pont placé sur la Dive en aval et à un demi kilomètre environ du bourg. Enfin le village de Saint-Hippolyte, qui possède une église, est situé au nord et non loin du bourg de Saint-Just-sur-Dive.

Superficie : 723 hectares, dont 30 hectares 86 ares en vignes et 14 hectares 80 ares en bois.

Population : en 1856, 376 habitants; en 1861, 366 habitants.

Bureau de poste : Brezé.

Distances : de Brezé, 3 kil. ; du Coudray-Macouard, 4 kil. 1/2 ; de Montreuil-Bellay, 7 kil. ; de Saumur, 11 kil. ; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Alluvions sur les bords de la Dive.

Tels sont les deux terrains qui constituent le sol de cette commune.

** Plantes.

Arabis sagittata, Bert. ; lieux incultes, calcaires. Mai, juin.
Carex depauperata, Good. (*C. monilifera,* Thuil.); les bois. Mai.
Luzula Forsteri, Dc
Trifolium strictum, L. ; lieux secs, incultes. Eté.
Melilotus altissima, Thuil. ; lieux cultivés, etc. Mai-juillet.
Helminthia echioides, Gœrt. ; lieux incultes. Eté.
Crepis pulchra, L. ; les vignes, etc. Eté.
Œnanthe lachenalii, Gmel. ; prairies des bords de la Dive. Eté.
Laserpitium asperum, Crantz. ; bois, etc. Eté.
Juncus obtusiflorus, Ehrh. ; bords de la Dive. Eté.
— acutiflorus, Ehrh ; ib. Eté.
Menianthes trifoliata, L. ; ib. Mai.

*** Animaux.

Insectes coléoptères.

Trachis minutus, L.
Corymbites holocericeus, L.
Silpha thoracica, L.
Silpha quadripunctata, L.
Oxiporus rufus, L.
Chrysomela polita, L.

CHAP. III. — ANTIQUITÉS ROMAINES ou GALLO-ROMAINES.

Dans ce chapitre nous rappelons d'abord que Bodin place sur le territoire de cette commune l'ancienne ville gauloise du nom de Lezon ou Lezan ; puis d'après une notice de M. A. Courtiller adressée à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, qu'aux environs de Saint-Just, sur les bords de la Dive, ont été trouvés enfouis en terre, dans un espace de quelques pieds carrés, divers instruments de travail que l'on reconnaît pour être ceux d'un charpentier. Parmi ces objets se trouvaient confondus des vases de ménage soit en bronze, soit en terre cuite ; et dans un petit plat de cuivre étaient déposées 80 médailles de bronze, des règnes d'Auguste à Constantin. Mais ce qui doit intéresser davantage encore dans cette rencontre, c'est la présence d'un instrument de musique, un *tuba* ou trompette romaine en cuivre jaune.

Cet instrument dont nous reproduisons la figure dans la *pl.* 56 de cet ouvrage, présente dans sa facture une portion glissant dans l'autre, afin sans doute de pouvoir, en l'aliongeant ou en le raccourcissant à volonté, le mettre d'accord avec d'autres tuba ; enfin

sa partie antérieure qui est massive et ornée de ciselures, reçoit l'embouchure qui est surmontée d'une espèce d'anneau mobile et arrondi en dessus.

Tous les objets dont il est ici question ont été acquis par M. Lange, savant antiquaire de Saumur, et faisaient partie de sa collection de curiosités dont il a bien voulu faire hommage à cette ville.

Voyez au reste : *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. III, p. 349. où tous ces objets sont figurés.

On cite encore dans la commune de Saint-Just, des ruines appartenant à d'anciens temples.

SAINT-MACAIRE-DU-BOIS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui touche au sud le département des Deux-Sèvres, est située entre le Puy-Notre-Dame, Passavant et les Verchers. Elle présente à l'ouest et sud-ouest une forêt d'une grande étendue du nom de Forêt de Brignon, à raison sans doute du voisinage de Brignon qui se trouve à l'est de cette forêt. Non loin de Brignon se trouve un étang dont les eaux viennent de la forêt en question.

Le chemin de grande communication de Vihiers à Montreuil-Bellay passe au nord du bourg, et une tuilerie se fait remarquer sur la route qui conduit au Puy-Notre-Dame.

Superficie : 1,305 hectares, dont 222 hectares 58 ares en vignes et 212 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 617 habitants; en 1861, 609 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : du Puy-Notre-Dame, 3 kil.; de Nueil, 8 kil. 1/2; des Verchers, 5 kil. 1/4, de Montreuil-Bellay, 11 kil.; de Saumur, 27 kil.; d'Angers, 52 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé.

** Plantes.

La commune de Saint-Macaire, et particulièrement la forêt de Brignon qui la borde à l'ouest et au sud-ouest, par la nature du sol qui lui est propre ainsi que sa position géographique au sud du département de Maine-et-Loire, pouvait, avec toute probabilité, donner l'espoir d'y rencontrer des plantes intéressantes et propres à captiver l'attention du botaniste.

Cependant cette localité toute méridionale qu'elle paraisse, par rapport à ce département, n'a pas répondu à notre attente et nous devons avouer la déception que nous éprouvâmes, M. L. Le Gris et moi, lorsqu'en 1852 nous la traversâmes ensemble dans plusieurs directions sans y avoir remarqué ni plantes ni animaux propres à fixer notre attention. D'où pouvait venir ce mécompte? était-il le fait d'une erreur dans notre prévision, ou bien provenait-il de tout autre cause? En pareille circonstance l'incertitude cesse bientôt si l'on fait attention à la manière d'être de cette forêt, qui partout présente un terrain plat, uniforme, et couvert dans toute son étendue, même dans les clairières, d'épaisses bruyères appartenant à l'*Erica cinerea* ainsi qu'au *Calluna erica*, qui l'un et l'autre, par la vigoureuse végétation à laquelle elles parviennent (un mètre environ), ne laissent par cela même aucun passage à la lumière et à l'air ambiant si nécessaire à la vie des plantes; nous reconnûmes donc bientôt que cette disposition seule devait être la cause du fait que nous signalons ici. Dans cet état de choses, les bruyères absorbant toute la végétation qu'elles partagent néanmoins avec les arbres de cette forêt, dont le chêne fait l'essence particulière, il n'y a par conséquent que quelques plantes exceptionnelles à la règle commune à pouvoir se faire jour à travers leurs rameaux touffus et compactes, telles que par exemple l'*Orchis bifolia*, qui dans cette forêt, acquiert une élévation démesurée (de 50 à 60 centimètres), qu'elle doit sans doute à une végétation prompte et vigoureuse qui lui est nécessaire pour arriver à placer sa tête en temps opportun au-dessus des bruyères qui l'entourent de tous côtés.

MÉRON

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Montreuil-Bellay, entre le Thouet et la Dive. Plusieurs routes d'intérêts divers la traversent en différents sens.

Superficie : 2,200 hectares, dont 106 hectares 26 ares en vignes et 118 hectares 95 ares en bois.

Population : en 1856, 607 habitants; en 1861, 634 habitants.

Distances : d'Antoigné, 6 kil. 1/4 ; de Montreuil-Bellay, 4 kil. ; de Saumur, 15 kil. ; d'Angers, 63 kil.

Obs. Depuis l'achèvement de la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, sur la traversée de Montreuil-Bellay à la Dive, et la construction du pont de la Motte-de-Bourbon, qui remonte à l'année 1852, les abords de ce pont sur les deux rives se sont en un petit nombre d'années couverts de maisons, et en tel nombre que leur ensemble maintenant forme un gros village qui appartient à la fois à deux départements : Maine-et-Loire et la Vienne.

Ce pont de trois arches, construit en pierres de taille dites de Montreuil et placé sur le canal de la Dive, fait partie du département de la Vienne.

Sur la rive droite de cette petite rivière et en amont du pont, l'on remarque : 1° Une grande et belle minoterie, que dirigent les propriétaires MM. Mondion et Desage ; 2° une usine propre à réduire la tourbe en poudre, appartenant à M. Rocher jeune. Ces deux établissements ont pour moteur une chute d'eau que leur procure l'écluse placée sur cette rivière ; enfin sur la même rive et en amont du pont précité, l'on remarque aussi une boulangerie établie sur une grande échelle, ce qui ajoute encore à l'importance de ce nouveau village.

Avant la construction de ce pont, ce lieu complétement désert, ne présentait d'autre intérêt que celui qui se rattachait à la Motte-de-Bourbon, monument historique dont il ne reste plus qu'un souvenir, les matériaux dont il était composé ayant été employés comme rem-

blais des abords du pont en question dont la construction remonte à l'année 1852 (1), comme nous venons déjà de le faire remarquer.

Bien que la Motte-de-Bourbon n'existe plus, comme souvenir historique, nous allons rappeler ici les faits qui se rattachaient à ce monument, celtique dans son origine selon les uns, ou bien motte de défense selon les autres.

Cette motte ou tombelle était située au delà de la plaine de Montreuil-Bellay, au bord de la Dive, sur la ligne que parcourt la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun.

Sa hauteur était de 15 à 16 mètres, et son diamètre à la base de 55 mètres et à son sommet de 8 mètres.

Au XVIe siècle, le duc de Bourbon-Montpensier y fit construire une redoute ou retranchement en terre pour défendre le passage de la Dive.

La Motte-de-Bourbon, d'après ce que nous venons de voir, rappelle donc une *tombelle gauloise* selon les uns, ou bien une *motte de défense* selon les autres.

Enfin dans la commune de Méron il existe une autre tombelle, située entre Montreuil-Bellay et le pont de la Motte-de-Bourbon et qui est connue sous les noms de *Butte à Caloux*, de *Butte-de-Méron*.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage bajocien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage turonien, craie-tuffeau.* — 3° Terrain contemporain : *Tourbe.*

1° Le terrain jurassique de cette commune appartient au calcaire oolithique ferrugineux de l'étage bajocien, et occupe toute cette grande plaine du nom de *Champagne*, comprise entre Montreuil-Bellay, Méron et Antoigné. Cette formation recèle une grande quantité de fossiles intéressants, fossiles indiqués à Montreuil-Bellay et dont le lecteur trouvera la liste à l'article qui concerne cette dernière commune. Cet étage fournit aussi quelques dépôts d'argile employés à la confection de tuiles, carreaux, etc.

2° Le terrain crétacé présente la craie-tuffeau. Cette roche, dont le gisement se trouve au nord et au nord-est, a été le sujet de quelques exploitations.

(1) Sur les culées de ce pont nous avons rencontré l'*Helix variabilis* en assez grande quantité.

3° Enfin la tourbe, qui existe sur la rive gauche de la Dive, en amont du pont de la Motte-de-Bourbon et dont la puissance varie de deux à cinq mètres, recèle des restes d'animaux appartenant à des mammifères, dont quelques-uns ont fourni, savoir : une tête énorme de bœuf avec ses cornes, une tête de mouflon, des dents de sanglier, des bois de cerf, etc. (1). Des coquilles de certaines espèces de mollusques, telles que : Cyclostoma elegans, Helix nemoralis, H. hortensis, H. carthusianorum, de même que des Planorbes, des Lymenées, des Paludines, des Mulettes, etc., y ont été également rencontrées.

Cette tourbe est extraite sur une assez grande échelle au moyen du *louchet*, puis coupée de longueur, séchée, brûlée ou plutôt charbonnée et réduite en poudre au moyen de quatre paires de meules mues par une chute d'eau sur la Dive que leur procure l'écluse dont nous venons de parler. La tourbe ainsi pulvérisée, est transportée à l'établissement d'engrais des Hureaudières près Saumur, où elle est mélangée avec des débris d'équarrissage pour former un engrais animalisé excellent pour l'agriculture.

(Voy. *Saumur. — Industrie. — Fabrique d'engrais animalisé de M. Rocher jeune.*)

** Plantes.

Asperula cynanchica, L. ; les pelouses. Eté.
Dianthus carthusianorum, L. ; ib. Eté.
Ononix natrix, L.; lieux incultes. Eté.
Teucrium montanum, L.; ib. Eté.
Festuca ciliata, Dc.; lieux secs, arides. Juin, juillet.
Crepis fœtida, L. (*Barkhausia fœtida*, Dc.) (2); les pelouses sèches. Eté.
Kentrophyllum lanatum, Duby. (*Carthamus lanatus*, L.); bord des chemins, etc. Eté.
Bifora testiculata, Spr. (*Coriandrum testiculatum*, L.); parmi les blés, dans la plaine. Eté.
Juncus maritimus, L.; marais de la Dive, non loin du pont de la Motte-de-Bourbon. R. R. Eté.
Rapistrum rugosum, All.; les champs. Mai.

Obs. Quant aux animaux, ils appartiennent pour la plupart aux espèces que nous avons indiquées pour Montreuil-Bellay.

(1) Le musée de Saumur possède ces différents objets.

(2) On reconnaît facilement cette plante à l'odeur d'amande amère que répandent ses racines.

MONTREUIL-BELLAY

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette grande commune est située au nord-est du Puy-Notre-Dame, entre Antoigné et Méron, Brossay, Vaudelnay et le Puy-Notre-Dame.

Le Thouet, qui la traverse en serpentant du sud au nord, passe au nord-ouest de la ville, dont il baigne les murs de ce côté, et plus particulièrement ceux du château.

Un pont de trois arches, placé sur cette petite rivière et construit avec le calcaire jurassique de Vaudelnay-Rillé, présente dans son double parapet une longueur de $63^{m},33$. Commencé en 1812 et terminé en 1813, ce pont fut construit dans un pré ; et ce n'est qu'après son achèvement et celui des culées qui le buttent à ses extrémités, que le lit actuel de la rivière fut creusé.

La ville, ou plutôt le château, ainsi que le moulin à eau qui le touche, présentent de ce côté, avec le concours toutefois de cette rivière et de ses rives verdoyantes dans leurs contours, un site vraiment pittoresque des plus remarquables. Il n'en est pas de même par rapport aux autres parties extérieures de cette ville, qui ne montrent que des tours crénelées, des murs de défense, peu élevés il est vrai et de faible importance, mais l'archéologie néanmoins est heureuse de voir qu'on les ait respectés. Puis à l'est se présente une vaste plaine d'environ six kilomètres carrés, connue dans le pays sous le nom de Champagne ou Champaigne, qui d'un côté s'étend des portes de la ville jusqu'au bord de la Dive, et de l'autre, depuis Antoigné jusqu'à Méron.

La route impériale de Saumur à Limoges, ainsi que la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun se croisent en traversant la ville ; et les chemins de grande communication de Vihiers à Montreuil-Bellay et à Argenton, arrivent aussi à ce chef-lieu de canton. Il en est de même de plusieurs chemins vicinaux.

Montreuil-Bellay est le siége d'une justice de paix, de deux notariats ; la résidence d'un receveur des domaines, d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Montreuil-Bellay, Méron, Antoigné, Brossay,

Cizay, le Coudray-Macouard et Courchamps; enfin, celle d'un médecin, d'un officier de santé et d'une sage-femme.

Superficie : 2,278 hectares, dont 403 hectares 31 ares en vignes, et 83 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 2,008 habitants; en 1861, 2,017 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : du Puy-Notre-Dame, 7 kil.; d'Antoigné, 8 kil.; de Méron, 3 kil. 1/2 ; de Brossay, 6 kil.; du Vaudelnay, 4 kil.; de Saumur, 16 kil.; d'Angers, 52 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etages bajocien et callovien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage turonien.* — 3° Terrain contemporain : *Alluvions dans la vallée du Thouet.*

1° Le terrain jurassique de Montreuil-Bellay, qui se rattache à celui de même nature de Vaudelnay-Rillé, montre l'étage bajocien occupant la majeure partie de cette commune, mais dont le plus grand développement se présente dans la vaste plaine de Montreuil-Bellay.

Dans cette localité, le calcaire de cet étage, qui appartient à l'oolithe inférieur, gît à une petite profondeur, puisqu'à l'affleurement du sol, il présente une quantité de fossiles tellement nombreuse, qu'on peut dire en quelque sorte qu'ils se touchent. Les ammonites surtout ainsi que les térébratules, etc., y sont en si grand nombre que chaque coup de pioche en découvre presque toujours plusieurs à la fois.

A la carrière du Chalet, lieu situé sur la rive gauche du Thouet, à deux kilomètres environ au nord de Montreuil-Bellay, se présente la même formation ; mais ici, elle se trouve recouverte par le calcaire non oolithique de l'étage callovien, et de telle sorte qu'on ne peut l'apercevoir qu'après avoir enlevé la couche de ce terrain qui la dérobe à la vue. Là, comme dans la plaine de Montreuil, les fossiles de ces deux étages sont abondants et d'une parfaite conservation ; nous allons tous les passer en revue.

Reptiles sauriens.

Dent de *Teleosaurus* : fragment d'une dent (De Lor.) ; le Chalet.

Poissons.

Dents de Psammodus (M. et R.) ; ib.

Cirripèdes.

Aptychus chatelierianus, Millet ; le Chalet (1).

Mollusques.

Belemnites hastatus, Blain.; dans les argiles supérieures; le Chalet, la Champagne.
— latesulcatus, d'Orb.; ib.
Nautilus subbiangulatus, d'Orb.; le Chalet.
— textilis, H. D.; ib.
Ammonites polymorphus, d'Orb. ib.
— murchisonæ, Sow., d'Orb.; ib.
— Gervilei, Sow., d'Orb.; ib.
— Blagdeni, Sow., d'Orb.; ib.
— Humpriesianus, Sow., d'Orb.; ib., souvent avec son test.
— interruptus, Brug., d'Orb. (*A. Parkinsoni*, Sow.) ; ib.
— oolithicus, d'Orb.; le Chalet.
— subradiatus, Sow., d'Orb.; ib.
— Truellei, d'Orb.; la plaine de Montreuil.
Ancycloceras calloviensis, Morr.; le Chalet.
— Trigeri, H. D.; ib.
Pterocera nodulosa, H. D.; la champagne de Montreuil.
Rostellaria lævigata, Morr. et Lyc.; ib.
— obtusata, H. D.; ib.
— goniata, H. D.; ib.
— seminuda, H. D.; ib.
Rostellaria cochleata, Quenst.; le Chalet.
Spinigera compressa, d'Orb.; ib.
— nitida, H. D.; ib.
Fusus Pietti, H. D.; ib.
Buccinum? ooliticum, H. D.; ib.
Brachytrema wrighti, Cott. sp.; ib.
— unituberculata, H. D.; ib.
— spinosa, H. D.; ib.
Purpurina orbignyana, H. D.; ib.
— coronata, H. D.; ib.
— condensata, Desl.; ib.
— elongata, H. D.; ib.
— granulata, H. D.; ib.
Natica Calypso, d'Orb.; ib.
— montreuilensis, H. D.; ib.
Neritopsis tæniolata, H. D.; ib.
— spinosa, H. D.; ib.
— Guerrei, H. D.; ib.
Chemnitzia turris, d'Orb.; ib. (2).
— procera? Desl.; ib.
— trigeri, H. D.; ib.
Eulima calloviensis, H. D.; ib.
Cerithium angistoma, H. D.; ib.
— pupoides, H. D.; ib.
— quinquangulare, H. D.; ib.
— granulo-costatum, Quenst.; ib.
— torile, H. D.; ib.
— lorieri, H. D.; ib.
— unitorquatum, H. D.; ib.
— Guerrei, H. D.; ib.

(1) Pour la description de cette coquille voy. *Paléontologie de Maine et Loire*, p. 78.

(2) Ainsi que la champagne de Montreuil.

Cerithium obliteratum, H. D.; le Chalet.
— thersites, H. D.; ib.
— fusiforme, H. D.; ib.
— ? decipiens, H. D.; ib.
Turritella Guerrei, H. D.; ib.
— binaria, H. D.; ib.
— eucycla, H. D.; ib.
— subulatissima, H. D.; ib.
— undulata, Quents.; ib.
— condensata, H. D.; ib.
Onustus caillaudianus, d'Orb., sp.; ib.
— papyraceus, H. D.; ib.
Eucyclus calloviensis, E. Desl.; ib.
Phasianella........; ib.
Littorina sulcata, H. D.; ib.
— spinulosa, Muns. sp.; ib.
Turbo modestus, H. D.; ib.
— segregatus, H. D.; ib.
Monodonta ovulata, H. D.; ib.
— papilla, H. D.; ib.
Trochus thouetensis, H. D.; ib.
— bitorquatus, H. D.; ib.
Trochus triarmatus, H. D.; le Chalet.
— granarius, H. D. et var.; ib.
— Pietti, H. D.; ib.
— obscurus, H. D.; ib.
— Halesus, d'Orb.; ib.
— Helius, d'Orb.; ib.
Pleurotomaria montreuilensis, H. D.; ib.
— striata, Leck.; ib.
— cavovittata, H. D.; ib.
— Leckembyi, H. D.; ib.
— Mileti, H. D.; ib.
— subexcavata, H. D.; ib.
— amphiloga, H. D.; ib.
— culminata, H. D.; ib.
— callomphala, H. D.; ib.
Actæon lorieri, H. D.; ib.
Acteonina bellayana, Em. F.; la champagne de Méron et celle de Montreuil-Bellay.
— Courtilleri, Em. F.; la champagne de Montreuil-Bellay.
— thouetensis, Em. F.; Montreuil-Bellay.

Acéphales.

Nucula nucleus, Delonch.; le Chalet.
Lucina.........; ib.
Cardium.........; ib.
Arca contracta, Millet (1); ib.
— sinuata, Millet (2); ib.
Pinna......; des fragments; ib.
Lima proboscidea, Sow. d'Orb.; ib.
Inoceramus.......; ib.
Plagiostoma sulcata, ib.
Pecten..........; le Chalet.
Plicatula bajocensis, d'Orb.; ib.
— empla, d'Orb.; ib.
Rhynchonella quadriplicata, d'Orb.; ib.
— plicatella, d'Orb.
— bajociana, d'Orb.
Terebratula perovalis, Sow.; le Chalet et la plaine de Montreuil.
— subplicatella, d'Orb.; ib., ib.

(1) Coquille de 15 millimètres de longueur et de 10 millimètres de hauteur; comme raccourcie dans sa longueur *(Cuculleiforme)*; presque lisse; ne présentant que des stries d'accroissement rapprochées des plus légères.

(2) Coquille allongée, dilatée postérieurement et présentant sur cette partie un sinus prolongé en un assez vaste sillon qui s'atténue en montant vers les crochets. Des stries d'accroissement assez prononcées, dont la surface est couverte, coupent à angle droit d'autres stries des plus légères.

Terebratula subresupinata, d'Orb.; le Chalet et la plaine de Montreuil.
— bajocina, d'Orb.; ib., ib.
Disaster bicordatus, Agass.; la plaine de Montreuil.
Holectypus concavus, Desor.; le Chalet et la plaine de Montreuil.
Cidaris...; la plaine de Montreuil.
Encrinus.....; quatre espèces non déterminées; le Chalet et la plaine de Montreuil.
Montivaltia.......; le Chalet.

L'étage callovien a fourni les fossiles suivants :

Belemnites hastatus, Blainv.; le Chalet.
Nautilus textilis, Heb.; petite espèce; ib.
Ammonites backeriæ, Sow.; ib.
— cristagalli, d'Orb.; ib.
— lunula, Zieten; ib.
— athleta, Phill.; ib. Parvient jusqu'à 1 mètre de diamètre.
Ammonites Anceps, Rein.; le Chalet.
— coronatus, Brug.; ib.
— tumidus, Zieten; ib.
— Zignodianus, d'Orb.; ib.
— Jason, Zieten; ib. Rarement entière.
— refractus, Haan.; ib.

Obs. Au nombre des espèces d'ammonites que nous venons d'indiquer, il en est qui ont conservé leur test.

Voy. au reste : *Paléontologie de Maine-et-Loire*, ainsi qu'un mémoire sur les fossiles de Montreuil-Bellay, par MM. Hébert et E. Eudes-Deslonchamps, et dont les initiales rappellent ici les noms.

Enfin, Montreuil est tellement riche en fossiles, qu'il est à penser que cette commune peut procurer encore à la paléontologie d'autres espèces à ajouter à la liste ci-dessus, si nous en jugeons par des fragments, des portions plus ou moins considérables de coquilles, qu'on ne peut rapporter à celles déjà décrites.

FONTAINES REMARQUABLES.

Du calcaire jurassique de Montreuil-Bellay surgissent les eaux de plusieurs fontaines assez remarquables par les particularités qu'elles présentent, pour être mentionnées ici, et dont voici l'indication :

La fontaine de l'Aubier, située près de la ville de Montreuil-Bellay, présentait autrefois par son intermittence un fait des plus remarquables. Les eaux, qui coulaient à peine vers le milieu du jour, reprenaient leur cours pendant la nuit. Elles jouissaient en outre de propriétés médicales pour l'inflammation des yeux. Mais depuis longtemps cette fontaine se trouve tellement encombrée, que ses eaux ne pouvant plus surgir de la source, elle ne présente plus aucune des particularités qui l'avaient rendue célèbre. Cependant il est à croire qu'en la nettoyant avec précaution, l'on parviendrait à lui rendre son cachet primitif.

Comme contraste de la fontaine de l'Aubier, dans son intermittence, nous citerons la *fontaine des Ermites*, située près de la ferme des Marais, dont les eaux coulent abondamment et sans intermittence.

Enfin se présente la *fontaine de Galbrun*, située à trois cents mètres de la précédente, dont les eaux, qui sortent du pied d'un vieux chêne, après avoir rempli son bassin — pouvant avoir deux mètres de diamètre — surgissent encore, mais au-dessus du niveau qu'elles y ont formé, en présentant une espèce de bouton, d'environ vingt centimètres de diamètre, analogue à ceux que fournissent les puits artésiens, et qui s'élève à cinq ou six centimètres de hauteur.

2° et 3° L'étage turonien montre le tuffeau au sud ; et le terrain contemporain présente des alluvions dans la vallée du Thouet. — Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire.*

** Plantes.

Salix capræa, L.; bords du Thouet. Mars, avril.
Althæa cannabina, L.; ib. Juillet, août.
Cyperus longus, L.; ib. Eté.
Cheiranthus cheiri, L.; les murs de la ville et ceux du château. Mars, avril.
Diplotaxis tenuifolia, Dc.; ib. Eté.
— viminea, Dc.; les vignes, etc. Eté.
Sisymbrium sophia, L.; lieux incultes. Eté.
Ræmeria hybrida, Dc.; champs cultivés, sablonneux, situés entre des vignes et un village, sur le chemin de Montreuil au Puy-Notre-Dame (1). Eté.
Hypecoum pendulum, L.; champs cultivés entre Montreuil et le Puy-Notre-Dame. Eté.
Euphorbia falcata, L.; les champs, les vignes. Eté.
Salvia verbenaca, L.; lieux incultes. Eté.
Dianthus carthusianorum, L.; ib. Eté.
Senecio erucifolius, L.; ib. Eté.
Malva nicæensis, All.; lieux incultes, bord des chemins. Eté.
Podospermum laciniatum, Dc.; ib. Mai.
Bromus rigidus, Roth.; ib. Eté.
Alopecurus bulbosus, L.; bords du Thouet. Eté.

(1) C'est en 1811 que, pour la première fois, nous rencontrâmes cette plante rare, dont nous donnons la figure, — voy. *pl.* 23; — mais qui le serait peut-être moins si l'on faisait attention que ses jolis pétales violacés étant caduques — se détachant naturellement dès onze heures du matin — il devient alors fort difficile de pouvoir la distinguer des autres productions végétales avec lesquelles elle se trouve ainsi confondue.

Urtica pilulifera, L.; le long des murs, etc. Eté.
Medicago cinerascens, Jord.; pelouses calcaires. Eté.
Muscari neglectum. Guss.; vignes, champs. Avril, mai.
Phytolacca decandra, L.; haies et talus de fossés (1). Eté.
Salvia sclarea, L.; lieux incultes, entre Montreuil et le château de la Salle. Eté.

PLAINE DE MONTREUIL, SITUÉE A LA PORTE DE LA VILLE; ELLE EST CONNUE DANS LE PAYS SOUS LE NOM DE CHAMPAGNE OU CHAMPAIGNE DE MONTREUIL (2).

Veronica præcox, Allioni; lieux cultivés. Avril, mai.
Festuca pseudo-myurus, Soy. (*F. Myurus,* Auct.); lieux incultes. Juin.
— cyliata, Dc.; ib. Juin.
Mycropus erectus, L.
Crucianella angustifolia, L.
Androsace maxima, L.; lieux cultivés (Bast.). Mars, avril.
Campanula erinus, L. (*Walhenbergia erinus,* Link.); lieux incultes. Eté.
Echinaria capitata, Def.; fossés de la route de Loudun. Plante méridionale. Juin, juillet.
Odontites jaubertiana, Bor. (*Euphrasia linifolia* Merl.); lieux incultes. Juin, juillet.
Bifora testiculata, Sprengel. (*Coriandrum testiculatum,* L.); les moissons (3). Mai-juillet.
Adonis flammea, Jacq.
— autumnalis, L.
Valerianella coronata, Dc.; les moissons.
Prismatocarpus hybridus, L.; ib.
Stellera passerina, L.; ib.
Crucianella angustifolia, L.; ib.
Iberis amara, L.; ib.
Papaver hybridum, L.; ib.

(1) Cette grande plante, de la famille des phytolaccacées, originaire de la Virginie, et que l'on rencontre sur les talus de fossés qui bordent les champs, aux environs du château de la Salle, etc., est sans doute échappée des cultures auxquelles elle était soumise autrefois, pour ses fruits à suc rouge employés à la coloration du vin.

Cette espèce de plante se retrouve dans des conditions semblables aux environs de Baugé, etc.

(2) Cette vaste plaine, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, qui maintenant est cultivée dans toute son étendue, n'était, il y a une vingtaine d'années, qu'une grande pâture pierreuse, calcaire, couverte d'une grande quantité de plantes que la culture a fait disparaître en partie.

(3) Cette plante, qui abonde dans les moissons de la plaine de Montreuil, a été rencontrée en 1855 pour la première fois dans ce département, par M. Ducoudray-Burgaux, de Nantes.

Caucalis latifolia, L.; les moissons.
Euphorbia Gerardiana, Jacq.; lieux incultes (1).
— falcata, L.; ib.
Ononix natrix, L.; ib. Eté.
Teucrium montanum, L.; ib. Eté.
— Botrys, L.; champs cultivés. Eté.
Salvia verbenaca, L.; lieux incultes. Eté.
Cichorium intibus, L. et var. fl. albo; ib. Eté.
Heliotropium europæum, L.
Calendula arvensis, L.
Kentrophyllum lanatum, Duby. (*Carthamus lanatus*, L.). Eté.
Podospermum laciniatum, Dc.
Polychemum arvense, L.

LES ENVIRONS DE LA CARRIÈRE DU CHALET, SITUÉE SUR LA RIVE GAUCHE DU THOUET.

Melica nebrodensis, Parl.; lieux incultes, arides. Eté.
Trifolium angustifolium, L.; coteaux du Thouet.
Lactuca saligna, L.; lieux pierreux.
Sisymbrium sophia, L.; ib.
Xeranthemum cylindraceum, Smith; ib. Juillet-septembre.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

La rousserolle (*Sylvia turdoides*, Meyer.); bords du Thouet.
L'effarvate (*Sylvia arundinacea*, Lath.); bords du Thouet et de la Dive.
La fauvette aquatique (*Sylvia aquatica*, Lath.); ib. et ib.
Le faucon hobereau (*Falco subbuteo*, L.); les plaines, etc.
Le buzard montagu (*Circus montagui*, Viell.); les plaines.
Le buzard Saint-Martin (*Circus cyaneus*, Temm.); les plaines.
L'alouette calandrelle (*Alauda brachidactyla*, Tem.); la plaine de Montreuil.
Ædicnème criard (*Ædicnemus crepitans*, Tem.) ; ib.
Outarde canepetière (*Otis tetrax*, L.); de pass. pér.; nich. dans la pl.
— barbue (*O. tarda*, L.); de passage accidentel.
Ortolan (*Emberiza hortulana*, L.); les vignes.

Reptiles.

Rana punctata, Daud.; sous les pierres, etc.
Bufo viridis, Daud.; bords du Thouet, etc.
Vipera communis, Lacép.; coteaux du Thouet, etc.

(1) Nous avons rencontré fréquemment sur cette plante la larve du Deilephila euphorbiæ.

Mollusques.

Helix hispida, L.; près le pont de Montreuil.
Helix variabilis, Drap.; le long des remparts, du côté du Mail; et var. testacea, non loin du château de la Salle.
Pupa tridens, Drap.; coteaux du Thouet, près la carrière du Chalet. (M.)
Anodonta anatina, Nils.; le Thouet, entre le pont et le château de Montreuil, etc.
— intermedia, Lam.; ib.
Unio littoralis, Drap. et Unio....; ib.
Cyclas rivicola, Lam.; ib.
Vivipara fasciata, D. Dup.; ib.

Insectes coléoptères.

Trogosita mauritanica, L.
Ateucus laticollis, Fab., Weber; la plaine de Montreuil.
Gymnopleurus flagellatus, Fab.; ib.
Geotrupes hypocrita, Ill. (*S. pilularius*, L.); ib.
Mylabris cichorii, Latr.; sur les fleurs de la chicorée sauvage; commun ici, rare ailleurs,
Agapanthia cardui, L. (*A. suturalis*, F.); sur les ombellifères, etc.
Calamobius gracilis, Creutz. (*Agapanthia marginellus*, F.); ib.
Pachyta collaris, L.
Clytus massiliensis, L.

Insectes orthoptères.

Decticus verrucivorus (grillus, L.) (*Locusta verrucivora*, Fab.); la plaine de Montr.-Bell., parmi les blés, la luzerne, le sainfoin, etc.
Decticus gratiosus. Millet (1); habite la plaine de Montreuil et celles de Doué, avec le Decticus verrucivorus.

Insectes névroptères.

Libellula fulva, Müll.; bords du Thouet. Mai-juillet.
— cancellata, L.; ib.
— cœrulescens, Fab.; bords du Thouet, ceux de la Dive. Mai-août.

(1) Cette nouvelle espèce, de la taille environ du D. griseus, L., dont la teinte générale est d'un vert tendre, présente quatre points noirs ou noirâtres sur le prothorax, qui est lisse, et des taches et des points de même couleur sur les élytres. — Voy. au reste la description que nous donnons de cette espèce dans la deuxième partie de la *Faune de Maine et Loire* (orthoptères).

Æschna Irene, B. de Fonscol.; bords du Thouet, près la carrière du Chalet, etc. Juin, juillet.
Platycnemis acutipennis, de Selys.; bords du Thouet. Eté.
— pennipes, Pall.; ib.
— latipes, Ramb.; ib.
Agrion najas, Hans.; bords du Thouet. Mai-septembre.
— tenellum, Devill.; ib. Juillet, août.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

En tête de ce chapitre nous indiquerons, mais sans l'avoir vu, le peulvan que Bodin place sous le numéro 28 de sa carte antique; puis, revenant à des temps moins éloignés, nous dirons que :

Montreuil-Bellay, petite ville du moyen âge, située sur le Thouet, fut, dans le principe, le séjour d'une occupation romaine, si l'on en juge toutefois par les débris qu'on y rencontre, appartenant à des objets variés, dont l'origine les fait rapporter à cette nation envahissante. Elle est défendue par une enceinte de murs peu élevés et quelques tours crénelées plus ou moins bien conservées.

Les tours, qui accompagnent la porte du nord et celle du sud, sont dans un assez bon état de conservation. La porte du sud, qui ouvre sur la route de Thouars, est appuyée sur deux tours de moyenne élévation, dont la partie extérieure montre un genre d'ornementation assez remarquable, qui consiste en plusieurs rangées circulaires de boulets de pierre encastrés dans les murs (1).

Au XIII[e] siècle, les seigneurs du Bellay, partisans de l'Angleterre, furent assiégés dans cette ville par plusieurs de nos rois.

L'église, ou église Notre-Dame, qui est de la fin du XV[e] siècle, montre encore sur sa litre les armes des Berlay, premiers seigneurs de Montreuil, des de Melun et des la Trémouille.

De l'ancien château, construit par Foulques-Nerra, et qui est situé sur un monticule au bord du Thouet, il ne reste plus que les ruines d'une grosse tour, qualifiée d'imprenable, dans laquelle, de 1148 à 1150, Giraud de Berlay ou de Bellay, seigneur de Montreuil-Bellay, s'enferma pour éviter une rencontre avec Geoffroy-Plantagenet, comte d'Anjou, qui néanmoins, après trois années de siége, s'en rendit maître par la famine et le fit son prisonnier.

(1) A Ingrandes, la partie extérieure de l'ancien château montre un boulet en pierre, également encastré dans la muraille.

Enfin, le château actuel, du XVe siècle, situé sur la rive droite du Thouet, à l'ouest de la ville, fut fortifié par le comte d'Harcourt, qui le possédait au XVe siècle. Il montre encore des tours en partie démantelées, et une grande et belle chapelle d'une excellente conservation.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Au nombre des inventions nouvelles, nous devons indiquer ici les machines agricoles de M. Fuselier. Sa machine à battre, épurer et nettoyer la graine de trèfle, continue d'obtenir de notables succès.

LE PUY-NOTRE-DAME

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Montreuil-Bellay, qui la borne de ce côté, puis entre Vaudelnay, Saint-Macaire-du-Bois et le département des Deux-Sèvres qui lui sert de limite au sud.

Le Thouet se montre à l'est, ainsi que le chemin de grande communication de Montreuil-Bellay à Argenton, dont il suit en partie la direction. Deux autres chemins, également de grande communication, celui de Vihiers à Montreuil-Bellay, et celui de Doué à Thouars, passent par le bourg, qui est situé sur un plateau présentant une grande élévation, au milieu des plaines qui l'entourent de toutes parts.

De ce point culminant et dominant la contrée, et plus particulièrement encore du voisinage des bois du Roi ainsi que du moulin de Bellevue, situé au sud-est, la vue, qui s'étend au loin, se perd dans un horizon sans bornes.

Au nord-est, en descendant le chemin qui conduit du Puy-Notre-Dame au Vaudelnay, l'on rencontre le village de Sansiers,

dépendant de ces deux communes, et dont une grande partie repose sur le tuffeau en exploitation. La population en est nombreuse et logée, sur quelques points, dans les galeries délaissées après l'exploitation de cette roche, comme cela se rencontre fréquemment dans l'arrondisssement de Saumur.

Indépendamment des produits agricoles ordinaires que fournit le Puy-Notre-Dame, cette commune cultive en outre une vaste étendue de vignes dont les vins sont recherchés. La grande élévation de certains points au-dessus du Thouet, ainsi que la nature calcaire et variée de son sol, sont les causes probantes et qui expliquent comment cette localité recèle la quantité remarquable de plantes rares qu'on y rencontre.

Le Puy-Notre-Dame est le siége d'un notariat, la résidence d'un officier de santé, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : le Puy-Notre-Dame, Saint-Macaire et Vaudelnay.

Enfin, cette commune possède un hôpital desservi par des sœurs hospitalières.

Superficie : 1,609 hectares, dont 565 hectares 51 ares en vignes, et 27 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 1,481 habitants ; en 1861, 1,528 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Foire : le 25 août.

Distances : de Vaudelnay, 4 kil. ; de Saint-Macaire-du-Bois, 3 kil. ; de Montreuil-Bellay, 7 kil. ; de Saumur, 23 kil. ; d'Angers, 49 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.*

Le terrain crétacé, qui occupe toute l'étendue de cette commune, présente, dans l'étage turonien, une puissance considérable dans cette espèce de cône qui s'élève jusqu'au plateau sur lequel est assis le bourg. Il fournit à Sansiers un tuffeau blanc d'excellente qualité.

Au-dessus de cette formation se présente le terrain de l'étage sénonien, qui, en descendant vers Sansiers, se montre sous forme

de sables verts, blanchâtres ou jaunâtres, avec ou sans fossiles. Ces sables, souvent agglutinés, recèlent assez ordinairement soit des *Pygaulus subœqualis?* Agas., soit des *Cidaris sarthatensis*, d'Orb., ou quelques autres fossiles.

Enfin le plateau dont nous venons de parler est couronné par un dépôt de sables, du même terrain, mêlés de silex et qui contiennent des fossiles siliceux appartenant aux genres *Siphonia jerea*, etc.

** Plantes.

Alyssum calycinum, L. ; lieux incultes, sableux. Avril, mai.
Pulmonaria affinis, Jord. ; lieux ombragés, les bois. Mars, avril.
Echinospermum lappula, Lehm. ; les vignes, etc. Mai, juin.
Androsace maxima, L. ; les moissons. Mars, avril.
Adonis æstivalis, L. (*var. A. flava*, Vil.). Mai-juillet.
Hypecoum pendulum, L. ; ib. Mai, juin.
Veronica præcox, Allioni ; les champs. Avril, mai.
Crucianella angustifolia, L. ; les moissons. Eté.
Fumaria parviflora, Lam. ; les champs. Mai-août.
Euphorbia falcata, L. ; les champs, les vignes. Eté.
Linum strictum, L. ; lieux arides, incultes. Eté.
Polygala oxyptera, Reich. ; lieux herbeux, rare. Mai, juin.
— calcarea, Schultz. ; ib. Mai, juin.
Kæleria gracilis, Pers. (*K. cristata*, Aut.) ; lieux sablonneux. Eté.
Agrostis interrupta, L. ; les champs. Eté.
Avena sulcata, Gay. ; lieux incultes. Eté.
— pubescens, L. ; ib. Eté.
Brunella alba, Pall. (*B. laciniata*, L.) ; les pelouses. Eté.
Campanula erinus, L. (*Walhembergia erinus*, Link.) ; lieux pierreux. Eté.
— glomerata, L. ; lieux arides. Eté.
Buplevrum falcatum, L. ; lieux incultes. Eté.
— cristatum, Bartl. ; ib. Mai.
— protractum, Link. ; moissons. Mai, juin.
Odontites jaubertiana, Bor. (*Euphrasia lutea*, L.) ; lieux incultes. Eté.
Rubus fruticosus, L. ; les bois, etc. Juin.
Althæa cannabina, L. ; bords du Thouet. Juillet, août.
Centaurea solstitialis, L. ; lieux arides. Eté.
Calamintha nepeta, Clairv. (*Thymus nepeta*, Sm.). Eté.
— sylvatica, Bromf. (*Thymus grandiflorus*, Aut.). Eté.
Euphorbia verrucosa, L. ; les prés à Sansiers. Eté.
Diplotaxis viminea, Dc. ; les vignes, etc. Mai, juin.
Vicia varia, Host. ; les moissons, etc. Juin.
Valerianella hamata, Bast. ; les moissons. Eté.

Leontodon hastilis, L. (*Thrinica hirta, Roth., var. robustior.*); pâtures, etc. Eté.
Podospermum laciniatum, Dc.; bord des champs. Eté.
Trapogon major, Jacq.; les champs, etc. Mai, juin.

LES BOIS DU ROI ET AUTRES.

Vicia serratifolia, Jacq.; 2^{m} de hauteur. Lisière des bois élevés. Juin.
Potentilla verna, L.; lieux herbeux. Mars, avril.
Alyssum calicinum, L.; lieux incultes. Avril, mai.
Muscari neglectum, Guss. Avril, mai.
Euphorbia verrucosa, L. Eté.
Anemone montana, Hop.; pelouses sèches. Mai.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai, juin.
Sisymbrium sophia, L.; lieux arides. Eté.
Ophris aranifera, Sm.; pelouses calcaires. Avril, mai.
Orchis simia, Lam. Mai, juin.
Micropus erectus, L.; lieux arides. Eté.
Buplevrum falcatum, L. Eté.
Dianthus carthusianorum, L. Eté.
Ononis natrix, L. Eté.
Globularia vulgaris, L. et var. flore albo. Mai, juin.
Coronilla minima, L. Eté.
Hippocrepis comosa, L. Eté.
Helianthemum vulgare, Gærtner. Eté.
— procumbens, Dun. (*H. fumana*, Mill.). Eté.
Teucrium chamædrys, L. Eté.
Œnothera biennis, L.; bois du Roi (lieux sablonneux). Juin, juillet.

*** Animaux.

Parmi les reptiles nous citerons la vipère commune que l'on rencontre dans les bois; et au nombre des oiseaux nous indiquerons la fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.), parmi les bruyères, les broussailles, etc.

CHAPITRE III. — ANTIQUITÉS, HISTOIRE.

Dans cette commune, en fouillant la terre, l'on rencontre quelquefois des haches en pierre, connue dans le pays sous la dénomination de pierre de Tonnerre. Des antiquités romaines y ont été également découvertes.

Au XIe siècle, Guillaume VII, comte de Poitiers, fit bâtir au Puy-Notre-Dame, qui alors faisait partie de l'Aquitaine, un château qu'affectionnait beaucoup Eléonore d'Aquitaine, de même qu'un monastère et une église des plus remarquables de l'Anjou.

Le château et le monastère ont disparu, mais l'église est restée debout.

Cet édifice, assez récemment restauré et de la manière la plus satisfaisante, par M. Joly, architecte à Saumur (1), est surmonté d'un triple clocher placé au-dessus de la grande porte — construction qui rappelle par sa forme, quoique bien imparfaitement, celle du clocher de Saint-Maurice d'Angers — et qui mérite cependant d'être remarqué à raison de cette facture peu commune, surtout dans les paroisses rurales. Deux autres clochers font également partie de cette église.

Indépendamment d'un petit orgue posé en 1628 par le facteur Ourry, l'on remarque encore dans cette église : 1° une statue représentant Guillaume VI, duc d'Aquitaine; 2° celle de Louis XI, fondateur du chapitre qu'il créa en 1472 et qu'il dota richement; 3° l'oratoire de ce roi, qui par une arcade communique à l'église; 4° enfin cet édifice recèle la sainte *ceinture* de la Vierge, qu'y déposa Geoffroi-Grisegonnelle, et pour laquelle Louis XI avait une grande vénération.

L'usage qu'on avait autrefois de placer cette sainte ceinture autour du corps des femmes enceintes, et dont Anne d'Autriche se revêtit pendant sa grossesse de Louis XIV, s'est conservé pendant une longue suite d'années (2).

Enfin nous terminerons ce chapitre en rappelant que M. Louvet,

(1) « Sur la rive gauche de la Loire, écrit un savant archéologue dont le nom m'échappe, sont quatre édifices admirables : le Puy-Notre-Dame avec ses cinq clochers; Nantilly, qui montre encore l'oratoire de Louis XI; Candes, à l'est de Saumur, avec ses ogives hardies, ses portiques mauresques et Cunault situé à l'ouest. Ces quatre chefs-d'œuvres sont désormais conservés à la vénération des âges par les réparations intelligentes qu'ils ont subis sous la direction de M. Prosper Mérimée, conservateur des monuments antiques et de M. Joly, architecte à Saumur, qui, en unissant leur science et leurs efforts persévérants, sont parvenus, à l'aide de la munificence du gouvernement, à effacer l'injure du temps et des hommes. »

(2) Dans un rapport fait en 1853 au sujet de la sainte ceinture, M. Godard-Faultrier s'exprime ainsi :

« La *célèbre sainte ceinture* existe toujours; longue d'environ 1 mètre 60 centi-
» mètres, elle porte deux *fermails* à ses extrémités et deux *cristaux* vers son mi-
» lieu, sous lesquels se trouvent, dit-on, des parcelles de la ceinture de la Vierge.
» Les fermails sont en or et d'un travail fort délicat du dernier tiers du XVe siècle.
» L'un de ces fermails représente (au droit) *un ange avec l'écusson de France aux*
» *trois fleurs de lys, orné de la couronne ouverte;* (au revers) *la maternité de la*
» *Vierge.* L'autre fermail représente (au droit) la *Salutation angélique,* et (au
» revers) la *Vierge mère.* »

maire de Saumur et député de l'assemblée législative, ayant offert à la commune du Puy-Notre-Dame, une pompe à incendie, une fête d'inauguration eut lieu à ce sujet le 13 octobre 1849.

Cette heureuse pensée de M. Louvet mérite d'être citée avec tous les éloges qu'elle mérite ; et il serait bien à désirer que pour chaque localité un peu importante elle trouvât des imitateurs.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Indépendamment de l'extraction du tuffeau, dont nous avons déjà parlé, et qui occupe un certain nombre d'ouvriers, nous devons citer aussi la confection de la chaux qui s'opère au moyen de trois fours établis en 1855 par M. Guyllon, et dont le calcaire qui les alimente provient des carrières des Garennes situées sur la commune de Vaudelnay-Rillé.

VAUDELNAY-RILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Montreuil-Bellay, entre cette ville, Brossay et le Puy-Notre-Dame.

Du bourg part un ruisseau qui se rend au Thouet, comme un des affluents de cette petite rivière qui coule à l'est ; et le chemin de grande communication de Doué à Thouars passe à l'ouest.

Le village de Saint-Hilaire de Rillé situé au nord, dépend de la commune de Vaudelnay, ainsi qu'une partie de celui de Sansiers, placé sur le chemin qui conduit au Puy-Notre-Dame, auquel appartient l'autre partie.

Sous le nom de *Grézil*, Vaudelnay possède un monument celtique ; et aux Garennes on voit plusieurs carrières dans le calcaire

jurassique, d'où la roche est extraite comme pierre de taille et souvent en gros volume, ou bien réduite en fragments pour être convertie en chaux hydraulique, employée pour la bâtisse ou l'agriculture; et quatre fours à feu continu, sont à peine suffisants pour subvenir aux nombreuses commandes.

D'autres carrières ou galeries, mais celles-ci dans la craie-tuffeau, vers Sansiers, etc. sont également en grande activité.

Superficie : 2,548 hectares, dont 682 hectares 98 ares en vignes et 202 hectares 39 ares en bois.

Population : en 1856, 1,268 habitants; en 1861, 1,288 habitants.

Bureau de poste : Montreuil-Bellay.

Distances : de Brossay, 3 kil.; du Puy-Notre-Dame, 4 kil.; de Montreuil-Bellay, 4 kil.; de Saumur, 20 kil., d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage bajocien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage turonien : craie-tuffeau.*

1° Le terrain jurassique se montre au nord et particulièrement au revers de la forêt de Brossay, aux Garennes, où il se présente avec une grande puissance, mais dont les couches, qui sont placées horizontalement, varient dans leur épaisseur. Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire*, où nous avons indiqué une coupe de ce terrain, qui n'est, du reste, que le prolongement du calcaire de même nature dont on observe les couches avant d'entrer à Montreuil-Bellay, etc.

Voici le nom des fossiles que nous a fournis le calcaire jurassique de Vaudelnay.

Nautilus gravesianus, d'Orb.
Ammonites interruptus, Brug., d'Orb.
— deslonchampsii, Defr.
Pleurotomaria.....
Pholadomya.....
Pholadomya.....
Trigonia costata, Park.
Pecten silenus, d'Orb.
Rhynchonella plicatella, Sow.
Rhynchonella bajociana, d'Orb.
Terebratula sphæroidalis, Sow.
— subplicatella, d'Orb.
— subresupinata, d'Orb.
— bajocina, d'Orb.
Orbiculoidea guerangeriana, Millet. Appliquée sur une ammonite.
Dysaster bicordatus, Agass.

** Plantes.

Diplotaxis muralis, Dc. ; sur les murs du bourg de Vaudelnay.
Rœmeria hybrida, Dc. ; champs cultivés, sablonneux, sur la route du Puy-Notre-Dame (1).

SUR LA HAUTEUR AU-DESSUS DES CARRIÈRES DES GARENNES.

Anemone montana, Hop. ; parmi le gazon.
Dianthus carthusianorum, L. ; ib.
Linaria pellisseriana, Dc. ; ib.
Avena pubescens, L. ; ib.
— sulcata, Gay. ; ib.
Campanula glomerata, L. ; ib.
Crepis pulchra, L. ; ib.
Rosa rubiginosa, L. ; Mai, juin.
Vicia serratifolia, Jacq. ; bois des Garennes, près les fours à chaux. Juin.
Fragaria collina, Ehrb. ; ib. Avril.

CHAMPS PRÈS DES FOURS A CHAUX.

Buplevrum rotundifolium, L. ; les moissons.
Pastinaca opaca, Bernh. ; lieux incultes.
Saponaria officinalis, L. ; var. fl. rubro. A l'ouest du four de la Gazaie. Eté.
Anagallis cærulea, Schreb. ; champs cultivés.

*** Animaux.

Mollusques.

Helix variabilis, Drap. En grande quantité près les fours à chaux des Garennes, sur le gazon, les plantes sèches.

(1) Pétales violacées, caduques et se détachant dès 11 heures du matin. — Voy. *Montreuil-Bellay.*

CANTON DE SAUMUR (NORD-OUEST)

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton situé au nord-ouest de Saumur, dont quatre communes seulement lui appartiennent, occupe néanmoins un espace considérable sur la rive droite de la Loire, entre ce fleuve et la rivière de l'Authion.

Les terres de promission ou terres de vallées qui le composent, ainsi que celles des nombreuses îles de la Loire qui en font également partie, donnant nécessairement des produits exceptionnels sous le rapport de la quantité et de la qualité, il en résulte qu'on doit indubitablement les comprendre au nombre des terres exceptionnelles de première classe, surtout en voyant les chanvres, les céréales et autres productions si remarquables sous tous les rapports qu'elles fournissent en abondance.

Après avoir considéré le bien que la Loire peut apporter dans son parcours en baignant ces parages, l'on a dû nécessairement aussi remarquer le mal qu'elle occasionne par ses débordements; et de cette dernière observation il est résulté cette levée, si remarquable d'ailleurs, de Saumur à Angers qui, construite dans le principe pour opposer une barrière à la fureur des eaux, joignit bientôt à ce but d'utilité si grande, cet autre non moins important, de devenir la grande route d'Angers à Orléans, maintenant route impériale de première classe.

Si l'on veut remonter à l'origine de cette levée, immense travail d'utilité générale, il faut se reporter au XI[e] siècle, au temps où la Loire et la Vienne coulaient ensemble dans cette grande vallée qu'accompagne l'Authion; dans les grandes crues, ce fleuve et les deux rivières dont il est question, confondaient leurs eaux dans un seul et même lit, et cela jusques et aux environs des Ponts-de-Cé.

Après de tels faits souvent répétés, la Loire finit par s'emparer du lit de la Vienne; de telle sorte que les habitants de la vallée reconnurent bientôt l'opportunité de mettre un frein à ses envahissements, en bornant ce fleuve dans ce nouveau lit par des digues appropriées : ouvrages que Louis le Débonnaire fit commencer en 819, et que Henri II, roi d'Angleterre, comte du Maine et de l'An-

jou, compléta et prolongea jusqu'aux ponts de Sorges, et même jusqu'au village de la Pyramide, commune de Trélazé, où un petit obélisque ou pyramide fut érigé pour perpétuer le souvenir d'un travail si remarquable. (Voy. *pl.* 86. Voy. aussi *Trélazé.*)

Le chemin de fer d'Orléans à Nantes, qui suit une ligne parallèle à la Loire et dont la station de Saumur est à la Croix-Verte, parcourt toute l'étendue de ce canton; enfin des bacs, des ponts et des chemins divers, complètent ses moyens de communication.

Superficie : 7,425 hectares. Population, 7,551 habitants.

DIVISION.

Ce canton se compose des communes ci-après : Saint-Clément-des-Levées, Saint-Lambert-des-Levées, Saint-Martin-des-Levées et les Rosiers.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, comme toutes celles du même canton, est située au nord-ouest de Saumur, sur la rive droite de la Loire, entre ce fleuve et la rivière de l'Authion. Plusieurs îles sur la Loire en font partie. Le bourg, placé sur la levée, est traversé par la route impériale de Briare à Angers. Enfin, un bac ou passage d'eau sur la Loire, établit sur ce fleuve la communication d'une rive à l'autre.

Indépendamment de l'agriculture commune à tout le canton, il faut citer pour Saint-Clément-des-Levées, l'industrie séricicole, dont Mme Borien et autres personnes ont su tirer un parti avantageux.

Superficie : 1,022 hectares, dont 12 hectares 20 ares en vignes.

Population : en 1856, 1,611 habitants; en 1861, 1,593 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Distances : de Saint-Martin-des-Levées, 3 kil. 1/4; de Saumur, 13 kil.; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions.

SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, comme la précédente, est située au nord-ouest de Saumur, sur la rive droite de la Loire, entre ce fleuve et la rivière de l'Authion. L'île Boumois est placée sur la Loire, en face du bourg, lequel est parcouru dans toute sa longueur par la route impériale de Briare à Angers.

Superficie : 2,314 hectares, dont 1 hectare 66 ares en vignes.

Population : en 1856, 1,902 habitants; en 1861, 1,924 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Saint-Martin-de-la-Place, 6 kil.; de Saumur, 3 kil.; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions, mais bien celui de diverses natures, à raison du voisinage de la Loire ou bien de celui de l'Authion.

** **Plantes.**

Carex tomentosa, L.; les prairies. Mai, juin.
Diplotaxis tenuifolia, Dc.; la levée, jusqu'à Saint-Mathurin. Eté.
Lamium maculatum, L.; ib. Mai, juin.
— album, L.; ib. Mai, juin.
Dipsacus pilosus, L.; ib. Juin, juillet.
Festuca elatior, L. (*F. pratensis*, Huds.); les prairies. Mai, juin.
Euphorbia stricta, L.; bord des chemins, des champs, etc. Eté.
Helminthia echioides, Gærth.; ib. Eté.
Plantago media, L.; lieux incultes. Eté.
Anthemis mixta, L.; champs sablonneux. Eté.
Chondrilla juncea, L.; lieux sablonneux. Eté.
Leonurus (*Chaiturus*, Reich.) marubiastrum, L.; près la métairie de la Gabillé. Juin, juillet.
— cardiaca, L.; près la métairie de l'Erable. Juin, juillet.
Armeria plantaginea, Wild. (*Arm. sabulosa*, Jord.); prairie sèche, au delà de l'Authion, près le Présage. Eté.
Stellaria glauca, With.; bords de l'Authion, route de la Ronde. Mai, juin.

*** **Animaux.**

Insectes coléoptères.

Liopus nebulosus, L.
Mesosa nubila, Ol.
Anæstheiis testacea, F.
Rhamnusium salicis, F.
Apion hæmatodes, Kirb
Alophus triguttatus, F.
Lixus paraplecticus, L.
Minyops variolosus, F.
Sphodrus leucophtalmus, L.
Carabus monilis, F.
Cetonia marmorata, F.
Clytus 4 punctatus, F.
Triplax russica, L.
Oxiporus rufus, L.
Sitaris muralis, Forst. (*S. humeralis*, F.).

Obs. La plus grande partie de ces insectes a été rencontrée par M. Révellière.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, dont l'île Saint-Martin fait partie, est située au nord-ouest de Saumur, sur la rive droite de la Loire, entre Saint-

Lambert-des-Levées et Saint-Clément-des-Levées; et le bourg, placé sur la Levée, est traversé par la route impériale de Briare à Angers.

Enfin, le château de Boumois, du xv[e] siècle, que l'on aperçoit de la levée, rappelle que ce lieu fut le berceau de la famille du Petit-Thouars, qui a fourni à la France, dans l'amiral du Petit-Thouars, un intrépide marin et un amiral de grande distinction, comme aussi un botaniste d'un mérite distingué.

Superficie : 1,473 hectares, dont 6 hectares 78 ares en vignes, et 1 hectare 16 ares en bois.

Population : en 1856, 1,181 habitants; en 1861, 1,154 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Distances : de Saint-Lambert-des-Levées, 6 kil.; de Saint-Clément-des-Levées, 3 kil. 1/4 ; de Saumur, 10 kil.; d'Angers, 38 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions, mais de diverses natures, à raison du voisinage de la Loire ou bien de celui de l'Authion.

Obs. Quant aux autres productions naturelles, elles n'ont pas été observées, mais il est à penser que par analogie de terrains, elles doivent se rapporter pour beaucoup à celles des espèces qui ont été rencontrées dans les communes voisines de celle-ci, et dont nous venons de parler.

LES ROSIERS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, dont l'île Tessié fait partie, est située sur la rive droite de la Loire, entre la Ménitré et Saint-Clément-des-Levées.

L'Authion, qui coule parallèlement à la Loire, passe au nord, sur une partie de son territoire; et la petite ville des Rosiers, placée sur la levée, est parcourue dans sa longueur par la route impériale de Briare à Angers.

Les chemins de grande communication des Rosiers à Sablé et des Rosiers au Lude se réunissent en un seul à la gare du chemin de fer, qui traverse cette commune, et des *omnibus*, pour aller et revenir, font un service régulier sur ces deux routes, ainsi que sur celle qui conduit au bourg de Gennes, situé sur la rive gauche de la Loire, et le pont suspendu des Rosiers, établi sur ce fleuve, rend le trajet des plus faciles.

La hauteur, au-dessus du niveau de la mer, de la petite ville des Rosiers est, au pont, sur la rive droite de la Loire, de 20^{m},335 mill.

Cette ville est le siége d'un notariat et d'un bureau de poste, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un officier de santé, d'une sage-femme, d'un pharmacien ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : les Rosiers et Saint-Clément-des-Levées.

Enfin, à Saint-René, l'on voit un établissement de sangsues, et une magnanerie, établie par Mme Tessié de la Motte, a toujours donné des produits remarquables.

Superficie : 2,599 hectares, dont 33 hectares 74 ares en vignes.

Population : en 1856, 2,857 habitants; en 1861, 2,774 habitants.

Bureau de poste : les Rosiers.

Foires : le 5 avril, le 27 septembre.

Distances : de la Menitré, 7 kil.; de Saint-Clément-des-Levées, 3 kil. 1/2; de Saumur, 17 kil.; d'Angers, 31 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions.

** Plantes.

Sisymbrium sophia, L.; lieux incultes, etc.
Diplotaxis tenuifolia, Dc.; vieux murs, etc.
— muralis, Dc.; levée de la Loire.
Lepidium latifolium, L.; lieux frais, humides.
Calamintha nepeta, Clairv. (*Thymus nepeta*); lieux arides.
Lamium maculatum, L.; bords des champs, des chemins.
Chenopodium opulifolium, Schrad.; au pied des murs, etc. Eté.

CANTON DE SAUMUR (NORD-EST)

GÉNERALITÉS.

Ce canton se compose de la ville de Saumur, située sur la rive gauche de la Loire, et de sept communes placées sur la rive droite de ce fleuve.

Si d'une part la ville de Saumur réunit à elle seule les monuments historiques ou remarquables de tout le canton dont il est ici question, d'un autre côté, les communes rurales, qui en font également partie, ne sont pas moins bien partagées en ce qui les concerne. En effet, les terres arables et autres dont elles disposent, toutes ou en grande partie composées d'alluvions, et par cela même d'excellente qualité, donnent des productions nombreuses, variées et des plus satisfaisantes; certaines d'entre elles, comme menus grains, pommes de terre, citrouilles, etc., sont employées à la nourriture des cochons, objet d'un commerce important.

A ces diverses cultures, il faut joindre celle des arbres fruitiers, et plus particulièrement des poiriers ainsi que des pruniers de Sainte-Catherine, dont les fruits fournissent ou des poires tapées, ou des pruneaux dits de Tours, car il est bien reconnu que ce canton, ainsi que celui du sud, en remontant la Loire jusqu'à Montsoreau, livrent à eux seuls au commerce la plus grande partie des fruits cuits dits de Tours, dont il est ici question.

Enfin, ce canton, qui fournit aux botanistes un grand nombre de plantes rares, procure à l'industrie séricicole, par ses mûriers, les moyens d'élever un grand nombre de vers à soie.

Superficie : 17,194 hectares. — Population : 24,950 habitants.

DIVISION.

Ce canton comprend la ville de Saumur, ainsi que les communes dont les noms suivent : Allonnes, Brain-sur-Allonnes, la Breille, Neuillé, Varennes-sous-Montsoreau, Villebernier et Vivy.

ALLONNES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, composée de deux paroisses, Allonnes et Russé, est située au nord-est de Saumur, entre Varennes-sous-Montsoreau, Brain-sur-Allonnes, Villebernier et Saumur. Plusieurs ruisseaux, affluents du Doil et venant de la Breille, la traversent du nord-est au sud-ouest, tandis que la Lane, autre petite rivière et affluent de l'Authion, est située au sud de Russé.

La route départementale de Saumur à Tours passe au nord du bourg d'Allonnes.

Allonnes, dont le sous-sol appartient au terrain crétacé, présente du tuffeau blanc de bonne qualité, et dont l'extraction s'effectue au moyen de galeries souterraines.

Après ce genre d'industrie, nous devons mentionner aussi celui qui se rapporte à la production de la soie, ou industrie sérigène, établie à Courbette par M. Lemoigne, etc.

Allonnes est le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin et d'un officier de santé, ainsi que celle d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Allonnes, Brain-sur-Allonnes, la Breille et Neuillé.

Superficie : 3,008 hectares, dont 349 hectares 42 ares en vignes, et 218 hectares en bois.

Population : en 1856, 2,477 habitants; en 1861, 2,429 habitants.

Bureau de poste : Allonnes.

Foires : le 13 janvier, le 14 avril, le 14 juillet, le 13 octobre.

Distances : de Varennes-sous-Montsoreau, 8 kil.; de Brain-sur-Allonnes, 5 kil.; de Villebernier, 6 kil. 1/2; de Saumur, 10 kil.; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien.* — 2° Alluvions.

1° et 2° Le terrain crétacé, dans lequel sont pratiquées plusieurs galeries pour l'extraction du tuffeau, est généralement recouvert

par le terrain d'alluvions qui, dans la vallée, présente une puissance assez considérable. Depuis Allonnes jusqu'à Corné, ce dernier terrain est formé de sables semblables à ceux de la Loire, ce qui indique on ne peut mieux l'ancien lit de ce fleuve.

** Plantes.

Gagea arvensis, Schult.; les champs, près de la Ronde. Mars, avril.
Calepina corvini, Desv.; les champs, etc. Avril, mai.
Carex tomentosa, L.; les prés. Mai, juin.
Allium ursinum, L.; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Agrostis setacea, Curt.; lieux humides. Eté.
Stellaria glauca, With.; environs de l'Authion. Mai, juin.
Thypha angustifolia, L.; ib.
Galanthus nivalis, L.; les prés, aux environs de Russé. Mars, avril.
Helleborus fœtidus, L.; haies et fossés, aux environs de Russé. Mars-mai.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Cimetière gallo-romain.

Dans une étendue assez considérable de terrain (plus de 200 boisselées) située dans la vallée d'Allonnes, l'on retrouve encore en fouillant la terre un grand nombre de tombeaux en pierre de tuf (tuffeau blanc), bien que déjà et depuis longues années l'on en ait extrait une grande quantité. Si l'on en croit les habitants, les plus anciennes maisons de cette localité auraient été construites avec le tuf même de ces tombeaux, qui se composent de deux pièces : la châsse et la pierre qui la recouvre.

Ces tombeaux qui se rapportent à des temps gallo-romains, indépendamment des corps auxquels ils étaient destinés, ont dû recéler aussi divers objets qui les accompagnent ordinairement; mais nous n'avons pas eu connaissance qu'aucun d'eux ait été rencontré dans des conditions semblables.

Souvenir religieux.

La commune d'Allonnes est formée de deux paroisses : Allonnes et Russé. L'église de cette dernière avait trois saints pour titulaires : la sainte Vierge, saint Roch et saint Marcoul.

Un pèlerinage, sous le titre de *Notre-Dame de Guérison*, existait

depuis 1643, époque à laquelle le pape Urbain VIII avait reconnu la sainte Vierge, saint Roch et saint Marcoul comme titulaires de Russé. Ce pèlerinage, tombé en désuétude, a été rétabli par une ordonnance de Mgr l'évêque d'Angers, du 25 avril 1860.

L'inauguration de Notre-Dame de Guérison, à Russé, a eu lieu en 1860, dans l'église paroissiale de Russé, au milieu d'un concours de fidèles accourus de toutes les paroisses environnantes. (Voy. *Répert. arch. de l'Anjou*, août 1860. X. B. M.)

BRAIN-SUR-ALLONNES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée à l'est par le département d'Indre-et-Loire, est située au nord-est de Saumur, entre la Breille et Allonnes.

Plusieurs ruisseaux, affluents du Doil et venant de la Breille, où ils prennent naissance, la traversent du nord au sud; et celui qui provient des marais de la Nouillière fait tourner six à sept moulins.

Le chemin de grande communication de la Loire à Vernantes, et qui passe par le bourg, suit la même direction, tandis que la route départementale de Saumur à Tours la parcourt de l'ouest à l'est.

Enfin, l'ancien château de la Coutancière, qui au XVIe siècle appartenait au comte de Montsoreau, rappelle la mort tragique qu'y trouvèrent Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou, et de Colasseau, sénéchal de Saumur.

Superficie : 3,318 hectares, dont 491 hectares 45 ares en vignes, et 505 hectares 31 ares en bois.

Population : en 1856, 1,471 habitants; en 1861, 1,480 habitants.

Bureau de poste : Allonnes.

Foires : le 19 mai et le 20 septembre.

Distances : de la Breille, 5 kil. 1/2; d'Allonnes, 5 kil.; de Saumur, 14 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien, tuffeau.* — 2° Terrain tongrien : *Grès.* — 3° Terrain d'alluvions.

1° Le terrain crétacé, indiqué déjà dans la commune d'Allonnes, se retrouve et s'étend sur une grande partie de celle de Brain-sur-Allonnes. Il fournit aussi à l'exploitation du tuffeau blanc. 2° Le grès se fait remarquer sur les collines, 3° et les alluvions occupent la vallée.

** Plantes.

Paris quadrifolia, L.; marais de la Nouillière. Avril.
Cirsium oleraceum, Scopoli.; ib., etc. Mai, juin.
Aconitum napellus, L.; ib., etc. Juin.
Valeriana dioica, L.; ib., etc. Eté.
Drosera rotundifolia, L.; ib., etc. Mai-septembre.
— intermedia, Hayn.; ib., etc. Mai-septembre.
Parnassia palustris, L.; ib., etc. Mai, juin.
Stellaria uliginosa, Murr.; ib., etc. Mai-juillet.
Tussilago petasites, L. (*Petasites riparia*, Jord.) ; ib. Mars, avril.
Œnanthe lachenalii, Gmel.; ib., etc.

*** Animaux.

Au nombre des animaux de cette commune, nous devons citer quelques insectes :

Cymindis humeralis, Fab.
Badister unipustulatus, Bon.
Acilius sulcatus, L.
Hydrochus elongatus, Schall.
Hoplia farinosa, L. (*Squammosa*, F.)
— cærulea, Drury.
Anisoplia agricola, Fab.
Corymbites tessellatus, L.

LA BREILLE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée à l'est par le département d'Indre-et-Loire, est située au nord-est de Saumur, entre Brain-sur-Allonnes, Vernoil-le-Fourrier, Blou et Neuillé.

Trois ruisseaux, affluents du Doil, y prennent naissance, et sont assez forts pour faire tourner trois moulins. Deux de ces ruisseaux reçoivent leurs eaux de plusieurs étangs (1); tandis que le troisième, ou ruisseau de Jarrye, situé plus à l'est, emprunte les siennes au marais qui lui donne naissance.

Ces divers ruisseaux ou leurs bords, et plus particulièrement encore le dernier, avec les landes plus ou moins garnies de semis de pins maritimes, méritent bien d'être visités par les naturalistes, qui y rencontrent certaines plantes rares, ainsi que des animaux également dignes de fixer leur attention.

Le chemin de grande communication de la Loire à Vernantes passe à l'ouest du bourg, tandis qne celui de Baugé à Bourgueil se trouve placé à l'est.

Superficie : 2,718 hectares, dont 170 hectares 14 ares en vignes, et 275 hectares 38 ares en bois.

Population : en 1856, 518 habitants; en 1861, 514 habitants.

Bureau de de poste : Allonnes

Distances : de Brain-sur-Allonnes, 5 kil. 1/2; de Vernoil-le-Fourrier, 5 kil.; de Blou, 9 kil. 1/2; de Neuillé, 10 kil.; de Saumur, 18 kil.; d'Angers, 68 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Terre marneuse*, etc. — 2° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le grès recouvre le terrain crétacé, qui se montre ordinairement sous forme marneuse ou arénacée; et le calcaire d'eau douce occupe vers sud-ouest un espace peu étendu.

** Plantes.

Gaudinia fragilis, P. B. Juin.
Carex lævigata, Smith. Mai, juin.
Poa serotina, Ehrh. Eté.
Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés. Juin, juillet.
Datura tatula, L.; lieux pierreux, incultes. Eté.

(1) Le ruisseau provenant de l'étang du Bellay, situé à l'ouest du bourg, fait tourner six moulins.

MARAIS DE LA BREILLE, PLUS OU MOINS TOURBEUX, ET RUISSEAU DE JARRYE (1).

Carex canescens, L.; Mai, juin.
— lævigata, Smith. Mai, juin.
— ampullacea, Good. Mai, juin.
Eriophorum gracile, Roth. Eté.
Scirpus ovatus, Roth. Eté.
Schænus albus, L. Eté.
— fuscus, L. Eté.
Juncus acutiflorus, Ehrb.; bords de l'étang du Bellay. Eté.
— obtusiflorus, Ehrb.; ib. Eté.
— uliginosus, Mey.; ib. Eté.
Triglochin palustre, L.; ib. Eté.
Helosciadium repens, Kock. (*Sium repens*, L.). Juillet-septembre.
Taraxacum palustre, Dc. Eté.
Utricularia minor, L. Eté.
— bremii? Har. (R.) Eté.
Menianthes trifoliata, L. Mai.
Valeriana dioica, L. Juin.
Cladium mariscus, R. B. (*Schœnus mariscus*, L.). Eté.
Schænus nigricans, L.
Rhynchospora alba, Vahl. (*Schœnus albus*, L.). Mai, juin.
— fusca, R. et S. (*Sch. fuscus*, L.). Mai, juin.
Stellaria uliginosa, Murr. Mai, juin.
Cirsium oleraceum, Scop. Juin, septembre.
Pinguicula vulgaris, L. Mai, juin.
— lusitanica, L. Juin-septembre.
Drosera intermedia, Hayne. Juillet-septembre.
Osmunda regalis, L.
Blechnum spicant, Sm.
Spiranthes æstivalis, Rich. Juillet, août.
Impatiens noli tangere, L.; bords du ruisseau de Jarrye. Eté.
Parnassia palustris, L. Juillet-octobre.
Aconitum napellus, L.; bords du ruisseau de Jarrye. Eté.

LANDES AU-DESSUS DE L'ÉTANG DU BELLAY.

Gentiana pneumonanthe, L.; lieux tourbeux. Juillet-octobre.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. (*Lotus siliquosus*, L.). Mai, juin.
Illecebrum verticillatum, L. Juillet-septembre.
Polycarpon tetraphyllum, L. Juillet-septembre.
Potentilla.....

(1) Le ruisseau de Jarrye, l'un des trois qui traversent du nord au sud la commune de la Breille, est celui qui se trouve placé le plus à l'est.

Linaria pelisseriana, Dc. Eté.
Verbascum lychnitis, L. Eté.
Avena sulcata, Gay. Juin.
Agrostis setacea, Curt. Juin, juillet.
Spergula pentendra, L. Avril, mai.
— morisonii, Bor. Mars-mai.
— subulata, Swartz. Mai-septembre.
Arenaria montana, L.; lieux secs, arides. Mai.
Potamogeton polygonifolius, Pourr. Eté.
Silene armeria, L.; lieux arides, sableux, près du ruisseau de Jarrye. Eté.

Obs. Quant à l'Ornithogalum nutans, L., cette belle plante croît naturellement dans la commune de Bourgueil (Indre-et-Loire), localité tellement rapprochée de la limite du département de Maine-et-Loire, qu'on peut espérer de la voir un jour figurer dans la flore de cette contrée. Elle fleurit en avril et mai.

*** Animaux.

Mollusques.

Ancylus striatus, Q., et Gaym.; ruisseau de Jarrye, sous les pierres.
Unio pictorum, Drap. var., etc.

Insectes coléoptères.

Cicendela sylvatica, L.
Ceuthorhynchus echii, F.
Adimonia rustica, Schall.
— tanaceti, L.
Adimonia littoralis, F.
Obera linearis, L.
Astynomus ædilis, L.; sur les pins, etc.

Insectes névroptères.

Libellula cærulescens, F.
— cancellata, L.
Cordulegaster annulatus, Latr.
Æschna pratensis, Müll.
Calopteryx virgo, L. et ses variétés.
Agrion tenellum, Deviliers, etc.

NEUILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Saumur, entre la Breille, Blou et Vivy. Le Susan, ruisseau ou petite rivière, affluent du

Lathan, y prend sa source, et ses eaux s'écoulent de l'est à l'ouest en passant au sud du bourg.

La route impériale de Bordeaux à Rouen, et la route départementale de Saumur au Lude, touchent l'une et l'autre à la limite de Neuillé. Enfin, comme à Blou, le sol sur certains points présente des bruyères et se montre avec des ondulations de terrain plus ou moins accentuées.

Superficie : 1,177 hectares, dont 225 hectares 5 ares en vignes, et 124 hectares 11 ares en bois.

Population : en 1856, 862 habitants; en 1861, 854 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de la Breille, 10 k.; de Blou, 2 k.; de Vivy, 4 k. 1/2; de Saumur, 11 kil.; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage sénonien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le terrain crétacé, le plus ordinairement sous forme arénacée, etc., occupe une assez grande étendue vers sud et sud-ouest; le grès se montre vers est, et le calcaire d'eau douce se fait remarquer sur deux points différents : vers est où il se présente en une bande commune avec Blou, et sur un autre point, entre Neuillé et la Breille.

** Plantes.

Agrostis setacea, Curt. Eté.
Anthemis mixta, L. Eté.
Coronilla varia, L.; terrain calcaire. Eté.

Quant aux autres plantes, ainsi qu'aux animaux, voy. *Blou* (arr. de Baugé).

SAUMUR

(CHEF-LIEU DU DEUXIÈME ARRONDISSEMENT ET CHEF-LIEU DU CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la Loire, qui la divise en deux parties inégales, mais reliées sur ses deux rives par des ponts magnifiques, dont les piles reposent pour un grand nombre sur des îlots disposés comme ceux d'un archipel; ponts nécessaires d'ailleurs pour se rendre à la gare du chemin de fer de Paris à Nantes, établi au faubourg de la Croix-Verte, sur une portion de l'île Poneau, avec lignes télégraphiques.

Le Thouet, grossi des eaux de la Dive, et qui a son embouchure dans la Loire, à Saint-Florent, passe au sud-ouest de Saumur. Il est traversé, sur la route de Doué, par le pont Fouchard, et plus à l'ouest par le pont suspendu de Saint-Florent.

Un grand nombre de routes importantes traversent cette commune en différents sens. Telles sont : la route impériale de Saumur aux Sables, et celle de Limoges à Saumur ; les routes départementales sont celles de Saumur à Nantes, de Saumur à Tours, de Saumur à la Varenne, de Saint--Remy à Saumur, de Saumur au Lude et de Saumur à Chinon, et le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-de-Bourbon complète cette catégorie.

La levée dite du Chardonnet, en aval du pont Cessart, à Saumur, présente une longueur de 617 mètres.

La ville de Saumur est située sur la rive gauche de la Loire, dans une position des plus agréables. Sa hauteur super-océanique, mesurée au pont Cessart, est de 24^{m}042. Elle présente une population de 12,600 habitants environ. Cette ville, siége de la sous-préfecture, est administrée par le maire et deux adjoints, et desservie par un clergé qui se rattache 1° à une cure de première classe (la cure de Saint-Pierre) ; 2° à trois succursales : Nantilly, Saint-Nicolas et la Visitation. Plus quatre aumôniers sont attachés à divers hospices, savoir : l'Hôtel-Dieu pour les malades, la Providence pour les incurables, avec orphelinat pour les petits enfants.

Saumur compte en outre un grand nombre d'établissements, d'institutions, etc., qui se rattachent soit à l'arrondissement, soit à la commune de Saumur, et dont voici l'énumération, savoir, pour

l'arrondissement de Saumur : Sous-préfecture, conseil d'arrondissement, conseil d'hygiène, chambre consultative d'agriculture, commission hippique, ainsi que deux journaux : l'*Echo saumurois* et le *Courrier de Saumur*; comice agricole et industriel de Saumur, fondé en 1835.

Administration municipale.

Abattoir (sa construction remonte à l'année 1852); octroi de bienfaisance, compagnie de pompiers et sa musique, service des pompes funèbres, éclairage au gaz, salle de spectacle, bibliothèque, musée et jardin botanique, caisse d'épargne.

Hospices et autres institutions de charité.

Hôtel-Dieu, hospice civil, destiné au traitement des maladies.

Hôtel de la Providence, destiné aux orphelins et aux vieillards. Ces deux hospices sont desservis par des sœurs de Sainte-Anne-de-la-Providence, dont la maison chef d'ordre dépend de ce dernier hospice.

Bureau de bienfaisance, comité de vaccine, salle d'asile, asile d'orphelines, fondé par Mlle Buffard, dite sœur Constance (1).

Sociétés philanthropiques.

Société d'aide et de secours par le travail, Société de patronage des jeunes libérés du pénitencier de Fontevrault, et deux Sociétés de secours mutuels.

Instruction.

ÉCOLES COMMUNALES ET AUTRES.

Ecole mutuelle, salle d'asile, rue du Prêche; salle d'asile des Ponts; école des Frères de la Doctrine chrétienne et école des Sœurs.

PENSIONNATS DIVERS.

Pensionnat pour les garçons, ou pension de Nantilly ; pensionnats pour les demoiselles, dirigés, savoir : par les dames de la Retraite, mademoiselle Gobillon, madame Cavelier-Bréchot, madame Berthelot-Mignau et mademoiselle Vaslet.

(1) Dans sa session de 1858, le Conseil général lui alloua une somme de 500 fr à raison de l'utilité et de la bonne tenue de cet établissement.

Administration des finances et autres.

Un receveur particulier des finances, un contrôleur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un receveur de l'enregistrement des actes civils, un receveur de l'enregistrement des actes judiciaires, un garde à cheval des eaux et forêts, un inspecteur et autres agents des contributions indirectes, un directeur des postes, un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Saumur, Bagneux et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Organisation judiciaire.

Tribunal civil ou de première instance, tribunal de police municipale, tribunal de commerce, trois justices de paix, cinq notariats, un commissaire-priseur.

Administration militaire.

Une brigade de gendarmerie à cheval et une brigade de gendarmerie à pied, sous les ordres d'un capitaine commandant.

Quant à l'école impériale de cavalerie, dont la célébrité s'est répandue dans toute l'Europe, son administration relève directement du gouvernement. Voy *chap. III.*

Enfin, la ville de Saumur est la résidence de huit médecins, d'un officier de santé, de huit pharmaciens, de sept sages-femmes et de deux artistes vétérinaires.

Superficie : 1,237 hectares, dont 91 ares en bois.

Population : en 1856, 14,505 habitants; en 1861, 14,079 habitants.

Foires : le 14 juin (6 jours), le 22 novembre (6 jours).

Distances : des Rosiers, 17 kil.; de Longué, 17 kil.; de la Breille, 18 kil.; de Montsoreau, 11 kil.; de Fontevrault, 16 kil.; de Montreuil-Bellay, 16 kil.; du Puy-Notre-Dame, 23 kil.; de Doué, 17 kil.; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien, turonien et sénonien.* — 2° Alluvions de la Loire et du Thouet.

1° Pour donner une idée exacte du terrain crétacé de cette localité, nous citerons ici une coupe, qui se fait remarquer à l'hospice

de la Providence par son escarpement artificiel de 50 mètres environ de hauteur, et telle qu'elle a été indiquée par la Société géologique de France, à l'époque de sa session à Angers, en septembre 1841.

Cette coupe de haut en bas a fourni :

1. Craie-tuffeau proprement dite, exploitée dans les environs.
2. Craie marneuse.
3. Marne grise, avec petites gryphées, dentales et polypiers.
4. Craie grossière avec silex, alternant avec des lits d'argile noire, avec Gryphæa columba, Gr. aquilina, Ostrea biauriculata, deux espèces de terebratula.
5. Lit très-mince d'argile noire.
6. Sables verts marneux.
7. Sables et grès verts.

Comme on le voit, ce dépôt présente les deux premiers étages du terrain crétacé, qui sur certains points — comme aux environs du château, par exemple — sont recouverts par l'étage sénonien.

Les fossiles recueillis dans ce grand déblaiement ont été déposés dans le musée de la ville de Saumur. Voy. aussi *Paléontologie de Maine-et-Loire.*

Dans ce terrain, nous devons rappeler qu'à l'hospice de la Providence, dans une cave de niveau avec la cour, se trouve une fontaine incrustante, dont le dépôt d'un blanc jaunâtre, forme une couche épaisse de tuffeau sur lequel coulent les eaux de cette fontaine.

2° Enfin, les alluvions se montrent dans les îles de la Loire, dont elles sont formées, ainsi que dans le voisinage de ce fleuve et celui du Thouet.

Obs. Quant au puits artésien, entrepris sans succès sur la place Saint-Pierre, nous croyons devoir mentionner ici les couches géologiques que le forage a fait connaître, et dont voici le tabeau qu'en a dressé M. Degouzée, ingénieur civil (1).

Forage du puits artésien de Saumur.

Nature des terrains.	Puissance des couches.
Tuffeau gris marneux............. ...	66 métres 66 c.
Sables gris..........................	26 — »
Argile calcaire et grès stratifiés........	18 — 66
Sables marneux	4 — 66
Marne supérieure du terrain jurassique..	20 — »
Total	135 mètres 98 c.

(1) Ce forage entrepris en 1833 sur la place Saint-Pierre, n'ayant pas répondu à l'attente qu'on s'en était faite, a été abandonné après être parvenu à 136 mètres de profondeur.

** Plantes.

Si les plantes des environs de Saumur, comme celles de plusieurs autres localités de cet arrondissement, sont nombreuses en espèces rares, cela tient sans doute à la nature calcaire du sol qui les nourrit, pour la plupart, et domine dans cette contrée, de même qu'aux expositions variées qui les échauffent ou les éclairent ; aussi, depuis un grand nombre d'années, ont-elles fourni à de nombreuses et fréquentes herborisations, herborisations entreprises dans le principe par MM. du Petit-Thouars et Merlet de la Boulaye (voy. *les herborisations de ce savant professeur*), puis par les professeurs de botanique et amateurs d'Angers ainsi que de Saumur, Baugé, etc. Aussi, pouvons-nous assurer d'amples moissons à faire dans ce genre aux botanistes qui, n'ayant point encore exploré cette contrée, entreprendraient une excursion pour visiter, non-seulement les environs de Saumur, mais encore les coteaux, à partir de cette ville jusqu'à Montsoreau, puis la forêt de Fontevrault, si riche d'ailleurs des dons de la nature, ainsi que Brezé, Montreuil-Bellay, le Puy-Notre-Dame, etc.

Il en serait de même par rapport aux mollusques et aux insectes, également rares et variés, qu'ils rencontreraient en parcourant les mêmes lieux.

Enfin, si nous en jugeons d'après nous-même, nous pouvons les assurer encore qu'ils trouveront, dans les amateurs de Saumur et d'ailleurs, des personnes on ne peut plus obligeantes, prêtes à les accompagner, et dont l'aménité seule serait suffisante pour les dédommager, et bien amplement, des fatigues qu'elles pourraient avoir éprouvées, si déjà des découvertes nombreuses et variées n'avaient pas produit ce résultat.

Voici les noms des plantes qui ont été observées dans les environs de Saumur :

Calepina corvini, Desv. (*Bunias cochlearioides*, Wild.) ; champs, près Nantilly. Mai.

TALUS DE LA LEVÉE DU PONT FOUCHARD, ETC.

Galanthus nivalis, L.; près le pont Fouchard. Février, mars.
Muscari neglectum, Guss.; sur tous les coteaux de la Loire, etc. Avril, mai.
Lathræa squammaria, L.; au pied des murs bordant la route de Saumur à Montsoreau, ainsi qu'au Petit-Puy, etc. Avril, mai.
Viola vinealis, Bor.; les vignes. Mars, avril.
Orobanche hederæ, Vauch.; sur les racines du lierre. Juin, juillet.
Arabis turrita, L.; au Petit-Puy. Mai.

Euphorbia stricta, L.; au Petit-Puy. Mai, juin.
Ornithogalum divergens, Bor.; aux Récollets, ainsi que dans les vallées de la Loire. Eté.
Urtica pilulifera, L.; au pied des murs du château. Eté.
Sisymbrium sophia, L.; ib. Eté.
Thymus nepeta, Smith; ib. Eté.
Medicago gerardi, Wild.; ib. Eté.
— lupulina, L.; les environs de la ville. Eté.
Anthyllis vulneraria, L.; lieux montueux, etc. Eté.
Nepeta cataria, L.: bord des chemins, etc., autour du cimetière. Mai, juin.
Calaminta nepeta, Clairv.; ib. Eté.
Salvia verbenaca, L.; ib. Eté.
Lamium incisum, Wild.; lieux cultivés. Eté.
Leonurus cardiaca, bord des chemins, etc. Eté.
Ajuga genevensis, L.; lieux incultes. Eté.
Chaiturus marrubiastrum, Reich. (*Leonurus*, L.); près de l'Ecole de cavalerie. Eté.
Vicia varia, Host.; les coteaux. Eté.
Festuca elatior, Smith (*F. arundinacea*, Schr.); bords de la Loire. Eté.
Chenopodium opulifolium, Schrad. Automne.

BOIS DE NOTRE-DAME-DE-L'ORATOIRE.

Scilla bifolia, L. (1). Février, mars.
Lathræa squammaria, L. Avril, mai.
Lithospermum purpureocœruleum, L. Avril, mai.
— officinale, L. Avril-juin.
Potentilla verna, L. Avril, mai.
Luzula maxima, Dc. Avril, mai.
Arabis turrita, L. Avril, mai.
— hirsuta, Scop. Avril, mai.
Muscari neglectum, Guss. Avril, mai.
Campanula persicifolia, L. Mai-juillet.
Lonicera xylosteum, L. Mai.
Orchis purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq.). Juin.
Erodium moschatum, Aiton. Eté.
Lotus diffusus, Solander. Eté.
Silene otites, Smith. Mai, juin.
Milium effusum, L. Mai.
Hieracium murorum, L. Mai.
Euphorbia dulcis, L. (*E. purpurata*, Thuil.). Avril-juin.
Crepis pulchra, L. Eté.
Galium vaillantii, Dc. Eté.
Quercus toza, Bosc. Avril, mai.
Orobus niger, L. Juin, juillet.
Centaurea nigra, L. Eté.
Medicago denticulata, Wild. Eté.

(1) C'est peut-être la seule localité bien authentique où l'on rencontre maintenant cette plante.

CRYPTOGAMES.

Hépatiques.

Marchantia polymorpha, Mich.
Jungermannia reptans, L.
Jungermannia epiphylla, L.

Mousses.

Barthramia pomiformis, Hedw.
Funaria hygrometrica, Hedw.
Polytrichum commune, L.
Bryum pyriforme, Dill.
Hypnum parietinum, L.
Dicranum heteromalum, Dc.
Tortula subulata, Dc.
Barbatula subulata, Hedw.
Aulacomnion androginum, Sch.

BORDS DE LA LOIRE.

Orobanche arenaria, Borck.; sur l'Anthemis campestris; les Huraudières, etc.
Ajuga genevensis, L.; ib. Mai, juin.
Leonurus cardiaca, L.; ib. Eté.
Medicago gerardi, Wild.; ib. Eté.
Avena pubescens, L.; ib. Juin.
Festuca myuros, L.; ib. Mai, juin.
Sisymbrium irio, L.; les Huraudières, etc. Avril, juin.
Scirpus michelianus, L.; ib. Mai, juin.
Xanthium strumarium, L.; ib. Eté.
Digitaria filiformis, Kœl.; ib. Eté.
Cynodon dactylon, Pers.; ib. Eté.

ILES DE LA LOIRE.

Alyssum calycinum, L. Avril, mai.
Sedum sexangulare, L.; île Mafray. Eté.
Nicotiana rustica, L.; ib., ainsi que la levée d'enceinte. Eté.
Mentha nemorosa, Wild.; lieux frais. Eté.
Mentha sylvestris, L. Eté.
Amaranthus retroflexus, L.; île Poneau. Automne.
Andropogon ischæmum, L.; ib. Eté.
Cardamine impatiens, L.; île du Saule. Mai, juin.
Asclepias cornuti, Den.; naturalisé dans quelques-unes des îles de la Loire. Eté.
Xanthium macrocarpum, Dc.; lieux incultes, sablonneux. Eté.

BORDS ET ENVIRONS DU THOUET.

Campanula persicifolia, L.; les prés, entre la Loire et le Thouet. Mai-juillet.
— glomerata, L.; les prés, à l'embouchure du Thouet. Eté.
Ænanthe peucedanifolia, Poll.; les prés de la Loire et du Thouet. Eté.

Leersia oryzoides, Swartz; bords du Thouet, au pont Fouchard. Août, septembre.
Allium paniculatum, L.; près le pont Fouchard. Eté.
Trifolium maritimum, Huds.
Vicia varia, Host.; les prairies du Thouet.

Obs. L'on rencontre aux environs de Saumur le *Lycium vulgare*, Dun., arbrisseau du midi, qui s'est ainsi acclimaté naturellement.

Nous citerons un second fait d'un exemple d'acclimatation à peu près semblable, par rapport au caprier de Gênes (*Capparis spinosa*, L.), que l'on remarque depuis un temps immémorial, et qui croît sans culture dans les anfractuosités du mur de soutènement des terrasses des Récollets. Ce fait s'est également produit dans les pertuis des murs du château de Durtal, où cette belle plante se fait encore remarquer. A Thouars on retrouve cet arbuste dans des circonstances à peu près semblables.

Le Nicotiana rustica, L., indiqué plus haut, est une plante échappée de jardin.

*** Animaux.

Oiseaux.

Au nombre des oiseaux des environs de Saumur, nous citerons plus particulièrement la pie-grièche à poitrine rose ou d'Italie (*Lanius minor*, L.), espèce méridionale, qui chaque année vient établir ses nids sur les grands peupliers qui bordent la Loire.

La fauvette verderolle (*Sylvia palustris*, Bechst.), et la fauvette gorge bleue (*Sylvia suecica*, Lath.) viennent également chaque année habiter les saules ou luisettes des rivages de la Loire, etc.

Mollusques.

Testacella haliotidea, Drap.; les jardins, les champs, dans la terre.
Helix variabilis, Drap.; la place des Récollets, le château, le pont Fouchard.
— limbata, Drap.; bois de Notre-Dame-de-l'Oratoire.
— obvoluta, Müll.; ib.
— cornea, Drap.; ib.
— arbustorum, L.; bords de la route de Saumur à Montsoreau.
— hispida, L.; toute la rive gauche de la Loire.
— pigmæa, Drap.; les terrasses des Récollets.
— aculeata, Müll.; ib.
— cellaria, Müll.; les celliers et lieux frais, couverts.
Clausilia dubia, Drap.; bois de Notre-Dame-de-l'Oratoire.
— parvula, Stud.; terrasses des Récollets, bois de Notre-Dame-de-l'Oratoire, le château.
Pupa umbilicata, Drap.; terrasses des Récollets.

Pupa muscorum, Lam.; terrasses des Récollets.
— minutissima, Hartm.; terrasse des Récollets.
Vertigo antivertigo, Drap., route de Saumur à Doué (de J.).
Carychium minimum, Müll.; près le pont Fouchard.
Physa acuta, Drap.; les environs de Saumur (de J.).
Paludina decipiens, Millet (*P. ventricosa*, D. Dup.) ; le Thouet.

Insectes.

Bien que nous ayons capturé nous-même un grand nombre d'insectes de diverses classes, non-seulement aux environs de Saumur, mais encore dans beaucoup d'autres communes de cet arrondissement, néanmoins nos recherches n'étant pas suffisantes pour remplir le but que nous nous sommes proposé, nous avons eu recours à l'obligeance de plusieurs amateurs, qui ont bien voulu nous faire part de leurs découvertes dans ce genre. Ainsi M. Révellière, de Saumur, avant son départ pour la Corse, nous communiqua son catalogue de coléoptères ; et M. Courtiller, de la même ville, celui des libellulidées, colligées par lui dans les environs de Saumur; que ces messieurs veuillent donc bien recevoir ici l'expression de notre reconnaissance.

Coléoptères.

Cicendela campestris, L.
— hybrida, L.; b. de la Loire.
Polystichus fasciolatus, Rossi.; bords de la Loire.
Lebia cyanocephala, L.
— hæmorrhoidalis, F.
Brachinus crepitans, L.
— explodens, Duff.
— glabratus, Dej. var.
— psophia, Dej.
Clivina fossor, L.
Ditomus fulvipes, Latr.
Aristus clipeatus, F.
Carabus coriaceus, L.
— catenulatus, Scop.
— monilis, F.
— purpurascens, F., var. du C. violaceus, L.
— granulatus, L.
Calosoma sycophanta, L.
Omophron limbatus, F.; b. de la L
Panagæus crux major, L.
Chlænius agrorum, Olv.
— vestitus, Payk.
— melanocornis, Dej. var.
Badister bipustulatus, F.
Elaphrus riparius, L.
— aureus, Müll.
Sphodrus leucophtalmus, L.
— terricola, Herbs.
Anchomenus marginatus, L.
Pterostichus punctulatus, L.
Amara ovata, F.
— bifrons, Gyll. v. livida, F.
— eximia, Dej.
— fulva, De Geer.
Harpalus sabulicola, Panz.
— latus, L.
Stenolophus teutonus, Schranck.
Acupalpus exiguus, Dej., var. luridus, Dej.
Bembidium. Plusieurs espèces.
Cybister Ræseli, Fabr.
Dytiscus marginalis, L.

Dytiscus circonflexus, Fabr.
— punctulatus, Fabr.
Acilius sulcatus, L.
Hydaticus transversalis, Fabr.
— Hybnery, Fabr.
Colymbetes striatus, L.
Hybius ater, De Geer.
— fenestratus, Fabr.
— uliginosus, L.
Agabus chalconotus, Panz.
— didymus, Ol.
— brunneus, Fabr.
Haliplus elevatus, Panz.
— lineatus, Aubé.
— variegatus, Dej.
Hydroporus 12 pustulatus, Fab.
— picipes, Fabr.
— erythrocephalus, L.
— halensis, Fabr.
— geminus, Fabr.
Hyphydrus ferrugineus, L.
Gyrinus natator, L.
— minutus, Fabr.
Helophorus aquaticus, L.
— nubilus, Fabr.
Hydrochus elongatus, Schal.
Hydræna riparia, Kug.
Berosus luridus, L.
— salmuriensis, Ackerman (1).
Sphæridium scarabæoides, L.
Cercyon hæmorrhoidale, Fab.
— lugubre, Payk.
Necrophorus germanicus, L.
— humator, Fabr.
— vespilio, L.
Silpha littoralis, L.
— thoracica, L.
— rugosa, L.
— reticulata, Fabr.
— 4 punctata, L.
— granulata, Ob.
Silpha lævigata, Fabr.
— obscura, L.
Catops morio, Fabr.
Choleva brunnea, Sturm.
Nitidula bipustulata, Fabr.
Cryptophagus cellaris, Scop.
— bicolor, Sturm.
Dermestes lardarius, L.
— vulpinus, Fabr.
— murinus, L.
Attagenus pellio, L.
Megatoma undata, L.
Mycetophagus piceus, Fabr.
Tiresias serra, Fabr.
Anthrenus museorum, L.
Hister major, L.
— 4 maculatus, L.
— unicolor, L.
— bimaculatus, L.
— duodecim striatus, Schrnk.
Saprinus nitidulus, Payk.
Byrrhus pilula, L.
— dorsalis, Fabr.
Morychus nitens, Panz.
Elmis æneus, Müll.
Creophilus maxillosus, L.
Emus hirtus, L.
Leistotrophus murinus, L.
Staphylinus chrysocephalus, Panz.
— pubescens, De Geer.
— erythropterus, L.
Ocypus olens, Müll.
— cyaneus, Payk.
Philonthus æneus, Rossi.
— vernalis, Grav.
— politus, Fabr.
— varius, Gyll. V. bimaculatus, Grav.
Lathrobium multipunctum, Grav.

(1) Ce coléoptère de la famille des palpicornes, a été rencontré pour la première fois à Saint-Florent, par M. Ackerman, entomologiste distingué. Il caractérise ainsi cette nouvelle espèce : *Corselet d'un beau noir velouté, marqué, dans sa partie médiane, d'une tache métallique irisée.*

Stenus biguttatus, L.
Oxytelus piceus, L.
Tachinus humeralis, Grav.
Buprestis tenebrionis, L.
Ptosima flavoguttata, Ill.
Chrysobothrys chrysostigma, L.
Anthaxia salicis, Fabr.
— manca L.
Coræbus bifasciatus, Ol.
Agrilus sexguttatus, Herbst.
— biguttatus, Fab.
— viridis, L.
Trachys minutus, L.
— nanus, Payk.
Athous hæmorrhoidalis, Fab.
— rhombeus, Ol.
Elater sanguineus, L.
— sanguinolentus, Schr.
— crocatus, Lap.
Ludius ferrugineus, L.
Corymbites holosericeus, L.
— tessellatus, L.
Dictyoptera sanguinea, L.
Homalisus suturalis, Fabr.
Drillus flavescens, Fabr.
Cantharis thoracica, Ol.
Malachius elegans, Ol.
— marginalis, Er.
Tillus elongatus, L.
Opilus mollis, L.
Thrichodes alvearius, Fabr.
— apiarius, L.
Clerus formicarius, L.
Anobium tessellatum, Fab.
Gymnopleurus flagellatus, Fabr.
Onthophagus taurus, L.
— vacca, L.
Aphodius hæmorrhoidalis, L.
— erraticus, L.
— bimaculatus, Fabr.
— fœtens, Fabr.
Odontæus mobilicornis, F., pont Fouchard.
Anomala frischii, F., bords de la Loire.
Oryctes nasicornis, L.
Anisoplia agricola, Fabr., les Huraudières.
Phyllopertha horticola, L.
Rhizotrogus ater, Fabr.
— cicatricosus, Muls. !
— marginipes, Muls. !
— rufescens, Latr.
Oplia cœrulea, Drury.
— philanthus, Sulz. (*Argentea*, F.)
Serica holosericea, Scop.
Osmoderma eremita, L.
Trichius abdominalis, Ménétr.
Cetonia marmorata, Fabr.
— ænea, Gyll.
— morio, Fab.
— squalida, L.
Platycerus caraboides, L.
Blaps mucronata, Latr.
Crypticus quisquilius, L., îles de la Loire.
Phaleria cadaverina, Fabr.
Hypophlæus castaneus, Fabr.
Melandrya caraboides, L.
Tenebrio obscurus, Fabr.
Helops striatus, Fourcr. (*H. caraboides*, Panz.)
— ater, Latr., vit dans le saule, etc.
Cistela sulphurea, L.
Notoxus monoceros, L., sur les luisettes.
Anthicus floralis, Fabr.
— 4 maculatus, Lucas.
Mordella aculeata, L.
— fasciata, Fabr.
Cerocoma scæfferi, L.
Mylabris cichorii, Fabr., les châteaux, etc.
Sitaris muralis, Forst.
Œdemera flavipes, Fabr.
Bruchus variegatus, Germ.
— ater, Marsh.
Rhynchites bacchus, L.

Rynchites populi, L.
— æquatus, L.
— betulæ, L.
Apion hæmatodes, Kirb.
Cneorhinus geminatus, Fabr.
Lepyrus colon, Fabr.
Hylobius habietis, L.
Lixus paraplecticus, L.
Larinus jaceæ, Fabr.
Balaninus nucum, L.
Tychius quinquepunctatus, L.
— venustus, Fabr.
Cryptorhynchus lapathi, L.
Cionus blattariæ, Fabr.
— scrophulariæ, L.
Otiorhynchus ligustici, L.
Minyops variolosus, Fabr.
Anisorhynchus bajulus, Ol.
Molytes germanus, L., levée d'enceinte.
Scolytus destructor, Ol.
Mycetophagus 4 guttatus, Müll.
Bostrichus typographus, L.
Egosoma scabricorne, Fabr.
Purpuricenus kœhleri, L. et var. bilineatus, les saules du Champ-de-Foire, etc.
Aromia moschata, L., sur les saules.
Asemum striatum, L.
Callidium alni, L., sur les fleurs des arbres fruitiers.
— clavipes, Fab., sur les luisettes.
— variabile, L., 4 var., ib.
Hylotrupes bajulus, L., autour des chantiers.
Clytus tropicus, Panz.
— liciatus, L., sur le tronc des saules
— massiliensis, L., sur les fleurs.
— plebeius, Fabr., sur le cornouiller sanguin.
— ornatus, Fab., les jardins.
Clytus trifasciatus, Fabr.
Astynomus ædilis, L., sur les arbres.
Liopus nebulosus, L., à terre, etc.
Pogonocherus hispidus, L., vole le soir.
Lamia textor, L. J. de la L.
Mesosa nubila, Ol.
— curculionoides, L.
Dorcadion fuliginator, L. Partout.
Anæstetis testacea, F.
Saperda scalaris, L.
— punctata, L., sur l'orme.
Polyopsia præusta, L., sur l'amandier.
Obera oculata, L., sur les luisettes.
— pupillata, Schh.
— erythrocephala, Fabr., île Poneau.
Phytœcia lineola, Fabr., pont Fouchard.
— virescens, Fabr., ib.
Rhagium mordax, Fabr.
Rhamnusium salicis, Fabr., les châteaux.
Pachyta collaris, L., îles de la Loire.
Strangalia armata, Herb. *S. calcarata*, Fab.
— nigra, L.
Grammoptera ruficornis, Fab., sur les fleurs.
Cassida sanguinolenta, Fabr.
— rubiginosa, Ill.
— murræa, L.
— nobilis, L.
Adimonia tanaceti, L., bords de la Loire.
Luperus flavipes, L.
Galeruca calmariensis, L.
Chrymesola Banksii, Fabr.
— gœttingensis, L.
— graminis, L.
— violacea, Panz., île Mafray.

Chrymesola cerealis, L.
Gonioctena quinquépunctata, F.
Eumolpus vitis, Fab., sur la vigne.
Chrysochus pretiosus, Fab., sous les écorces.
Chlythra quadripunctata, L., sur l'herbe.
— longimana, L., ib.
— tridentata, L., ib.
Pachybrachis hieroglyphicus, F., sur les luisettes.
Crypthocephalus vittatus, Fabr.
— geminus, Gyll.
— violaceus, Fabr.
Coccinella 5 punctata, L.
— 14 pustulata, L.
Halyzia 22 punctata, L.
Coccydula scutellata, Herbst.

Névroptères.

Libellula fulva, Müll.; bords du Thouet. Mai-juillet.
— cancellata, L.; ib. Juin, juillet.
Cordulia curtisi, Dale.; bords du Thouet. Mai, juin.
Gomphus serpentinus, Charp.; bords de la Loire. Mai, juin.
— pulchellus, de Sel.; bords du Thouet, etc. Mai, juin.
Æschna rufescens, Vand.; ib. Mai, juin.
— irene, B. de Fonsc.; ib. Mai, juin.
Lestes sponsa, Hans.; commun partout.
Platycnemis acutipennis, de Sel.; bords du Thouet.
Agrion viridulum, Charp.; ib.
— najas, Hans.; ib.
— scitulum, Ramb.; bords des mares, etc.

Obs. Pour les autres espèces d'insectes de cet arrondissement, voyez à chacune des autres communes, l'article qui les concerne.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS, ETC.

1° La ville de Saumur, ancienne capitale du Saumurois, et dont l'origine remonte à une époque fort reculée, possédait, dès le IXe siècle, une tour féodale (*le Tronc*), l'église Saint-Jean et une abbaye qui lui était contigüe; abbaye édifiée par Thibault, comte de Blois, pour y recevoir le moine Absalon, chargé des reliques de saint Florent, qu'il avait obtenues, sans dire par quel moyen, des moines de Saint-Philibert de Tournus.

Ces divers monuments situés dans l'emplacement qu'occupe le château actuel, qui près de sa grande tour montre encore le pignon de l'église en question, devinrent la proie des flammes, lorsqu'en 1025 Foulques-Nerra s'empara de la ville de Saumur. Quarante-quatre ans plus tard, en 1069, la ville de Saumur éprouva le même

sort : le duc d'Aquitaine en guerre avec le comte d'Anjou l'ayant prise la brûla.

2° L'église Notre-Dame-de-Nantilly est remarquable par son antiquité. Bodin en fait remonter la construction au ve ou au vi^e siècle, époques contestées par des archéologues contemporains ; quoi qu'il en soit, cet édifice religieux, entre autres choses remarquables qu'il renferme, présente l'oratoire de Louis XI placé dans la nef latérale. Ce roi, qui avait une grande vénération pour la patronne de cette église, y fit beaucoup d'embellissements.

3° L'église Saint-Pierre du xiie siècle, mais dont la restauration remonte au xviie siècle, présente une belle architecture. Nous la citons aussi pour rappeler les curieuses et anciennes tapisseries de Saint-Florent, dont la fabrique est en possession.

Cet ouvrage en laine, remarquable par son ancienneté et le sujet auquel il se rapporte, se compose de neuf morceaux représentant la légende de *saint Florent et de saint Florian*. Cette tapisserie, unique dans son genre, fut donnée par l'abbé Jacques Leroy au monastère de Saint-Florent-lèz-Saumur en 1524.

Voici du reste la légende, écrite par quatrains, au bas de chaque compartiment, et telle que la donne le manuscrit de dom Jean Huynes (1). Chaque morceau de cette tapisserie représente trois sujets et chacun d'eux est accompagné de trois quatrains.

1

Comme empereurs et tyraniques princes
Dioclétian et Maximian ensemble
Leurs messagiers affin que erreur s'assemble
Ils envoyent en diverses provinces.

2

Aquilien du pays de Bavière
Estoit prevost lequel sans contredict
Des empereurs vient recevoir l'édict
Pour publier par cruelle manière.

3

Aquilien fit l'édict publier
Qui contenoit d'adorer les idoles,
Mais Florian et Florent par parolles
Le Dieu des dieux ne veulent oublier

Les sujets 4, 5 et 6 manquent, mais voici les strophes qui s'y rapportent.

4

Aquilien en prison les fit mettre
Par ces moyens faulx et irréguliers
Mais comme bons et loyaux chevaliers
De Dieu servir ne se veulent demettre

5

Cela voyant par deux fois les fit batre
Et flageller par bourreaux inhumains
Si rudement qu'employant bras et mains
Cuidant toujours le bon vouloir abatre.

6

Son cœur felon rage fist échauffer
Par quoy leur fist les épaules estraïndre
Et comprimer pour chair et os contraindre
Publicquement à gros barreaux de fer.

7

Aquilien en publique assistance
De les noyer a donné jugement
Graces a Dieu rendent devotement
Prenons en gré la cruelle sentence.

8

De la prison il les fit retirer
Et devant luy les mener tout battant
Mais en la foy chacun d'eux est constant
Et pour icelle ils s'offrent martirer.

(1) *Archives de la préfecture de Maine et Loire.* — Voy. aussi : *Tapisserie de Saint-Florent*, dessinée par P. Hawke, avec une notice par M. Godard-Faultrier. 1842.

9

Dessoubz ung arbre ils se sont endormis
L'ange du ciel à sainct Florent s'adresse
Le desliant luy dict parolle expresse
Que confesseur il est à Dieu promis.

Les sujets 10, 11, 12, 13 et 14 manquent, mais voici les strophes qui s'y rapportent.

10

Florent s'en va vers Sainct-Martin en France
Pour accomplir de Dieu le mandement
Et Florian est mené rudement
Pour submerger et mettre en grande souffrance.

11

En Anise est gecté le sainct corps
Par les bourreaux et après mort reçue
Publicquement ils perdent tous la veue
Dont chacun d'eulx en faict piteux records.

12

Le corps arrive au-dessus d'une pierre
Un aigle vient qui le deffend et garde
Son sainct esprit une femme regarde
Et luy annonce où sera mis en terre.

13

La bonne femme en prenant soing et peine
Pour l'enterrer le met en sa charrette
Venue au lieu la voiture s'arrête
Et de là sort une claire fontaine.

14

En terre est mis par la dévôte femme
Qui a congnu tous ces divins signacles
De jour en jour s'y font de grands miracles
Pourquoy est bon que chacun le reclame.

15

A sainct Martin l'ange vient annoncer
De sainct Florent la joyeuse venue
Sa vie aussi en saincteté tenue
Pour en la gloire éternelle s'exaulcer.

16

Et lui venu en la ville de Tours
Par sainct Martin est reçu humblement
Qui est joyeux de son avenement
Puis le conduict sans faire aucun detours.

17

Pour demonstrer de Dieu l'entier effet
Qui ja l'avoit pour confesseur éleu
Par sainct Martin le tout congneu et veu
Il fut à Tours sacré et prêtre fait.

18

A sainct Florent l'ange manifesta
Que au mont de Glonne il feroit sa demeure
Et là venu divinement labeure
Tant que serpens hors d'icelui jecta.

19

Ung oratoire assis sur la ferme pierre
Sainct Florent fit sur le mont de Glonne
Là plusieurs gens ayant volonté bonne
Honorent Dieu et mon seigneur sainct Pierre.

20

Près Meur-sur-Loire y avoit un gros serpent
Qui vomissoit le venin serpentin
Et au retour conseil de sainct Martin
Preserve tous du mal qui en despend.

21

Pour son enfant une femme aveuglée
Le vint prier de cueur à Dieu rengé
En lui disant : en l'eaue est submergé
Trois jours y a dont je suis désolée.

22

Le sainct se met en devote oraison
Et pour l'enfant humblement prie Dieu
En vie appert, puis tiré hors du lieu
Donne à la mère entière guérison.

23

A sainct Martin en la ville de Tours
Du vil serpent repairant près de Meur
Fait le récit par parler doux et Meur
Puis au retour le chasse et loin de Tours.

24

De toutes parts venoient à l'oratoire
De saint Florent pour senté recevoir
Les languissants ayants fait leur devoir
Saincts retournoient par l'œuvre méritoire.

25

Six vingt-trois ans obtint vie en ce monde
Et d'octobre à Dieu l'esprit rend
De tout cecy es cieulx est apparent
Par mort fut prins la dixième calende.

26

Après sa mort fut si bien estimé
Que de tous lieux accouroient à grands pas
Prêtres, clercs et gens de tous états
Jusque et au lieu où il fut inhumé.

27

Par très-révérend père en Dieu
Mons l'abbé Jacques Leroy
Je fus donnée à ce sainct lieu
Ce moyennant dévot au roy.
Priez Jésus souverain roy
Que de tout mal soit deffendu
Un bienfait n'estjamais perdu.

1524.

4° L'église Notre-Dame ou Notre-Dame-des-Ardilliers, du XVIIe siècle, et située au-delà du faubourg de Fenet, à l'extrémité est du quai, est d'une architecture élégante et en tout bien remarquable. Le dôme qui la couronne fut terminé en 1695, par les soins de Mme de Montespan, qui, disgraciée alors par Louis XIV, fit construire, près de l'église, une habitation fort modeste, nommée le *Jagueneau*, dans laquelle elle termina ses jours.

Le dôme de cette église rappelle, entre autres choses, la révocation de l'édit de Nantes par l'inscription en caractères en bronze, qu'il reçut à cette époque et que voici :

Ludovicus XIV, dei gracia Franciæ et Navarræ rex, toto regno hæresim destruxit, ejusque fautores terra marique profligavit.

5° L'hôtel-de-ville de Saumur, dont la destination n'a pas varié dans un temps ni dans un autre, ni subi aucune interruption, remonte pour sa construction au XVe siècle, époque à laquelle Louis XI dota la ville de Saumur d'une municipalité. Cet édifice remarquable, flanqué de deux tourelles en encorbellement et entouré de machicoulis, est surmonté d'une lanterne qui contient la cloche de l'horloge.

Le château de Saumur, y compris le donjon actuel, commencé sous Geoffroy-Martel en 1040, ne fut terminé que dans les siècles suivants. Au XVIe siècle, Duplessis-Mornay, alors gouverneur de Saumur sous Henri IV, le fit entourer de bastions et de courtines qui en ont fait un château fort.

Sa situation dans un lieu élevé et dominant la ville, tout en en rendant les abords difficiles, le fait remarquer de fort loin.

Entre autres personnages marquants qui ont habité ce château il faut citer Yolande d'Aragon, mère du roi René. Elle y mourut le 14 décembre 1443 et fut inhumée à Saint-Maurice d'Angers, auprès de Louis II, son mari.

6° L'ancienne salle de spectacle, édifiée sur le quai et près la place de la Bilange, avait été bâtie par Cailleau, architecte de Saumur. Le projet de cet édifice, présenté en 1785, fut mis à exécution en 1787.

Cette salle, on ne peut mieux située en cas d'incendie, mais ne se trouvant plus en rapport avec la population actuelle, vient d'être remplacée par le nouveau théâtre que l'on voit sur la place de la Bilange, et dont la première pierre a été posée le 20 juin 1864.

M. Joly-Leterme est l'architecte de cette nouvelle construction.

7° Ponts de Saumur. Le remarquable *Pont-Fouchard*, placé sur le Thouet, au sud-ouest de la ville, sur la route de Doué, fut commencé en 1774, et n'a été terminé qu'en 1778. Il se compose de trois arches surbaissées, de 22 mètres d'ouverture et est construit en pierre de Champigny (calcaire d'eau douce); sa longueur, y compris les culées, est de 98 mètres.

Le magnifique pont, du nom de Cessart (1), commencé en 1756 et terminé en 1760, traverse le principal cours de la Loire. Il se compose de 12 arches de 19 m. 50 c. d'ouverture surbaissées au tiers. Sa longueur est 276 m., et sa largeur, entre chaque parapet, de 18 mètres.

Ce pont dont la hardiesse égale la solidité, et construit en pierre de Champigny (calcaire d'eau douce), est fondé sur des caissons reposant sur des pilotis.

La manière d'opérer pour asseoir les fondations de ce pont, mise à exécution pour la première fois en France, n'ayant en aucune façon nui à sa solidité, tous les travaux ultérieurs dans ce genre ont été exécutés d'après ces principes.

Pour obtenir ce résultat, Cessart se servait d'une ingénieuse machine de son invention, propre à scier dans l'eau et avec une précision convenable, les pilotis sur lesquels doivent reposer les caissons (2).

Voulant perpétuer le souvenir de ces heureuses inventions, et manifester aussi son sentiment d'admiration envers le savant ingénieur qui avait conçu le plan de ce pont et l'avait fait exécuter, la ville de Saumur décida que ce monument porterait le nom de CESSART.

Un troisième pont, le *Pont-Napoléon*, construit en pierre de Montreuil (calcaire jurassique) (3) et pierre de Champigny (calcaire d'eau douce) faisant suite au précédent, dont il n'est séparé que par deux petites îles, l'île de la Saunerie et l'île de d'Ayrault (4) couvertes de maisons et formant un quartier, a été édifié sur un plan semblable au précédent.

Ce pont, commencé en octobre 1823, la première pierre posée le 15 juillet 1825, a été livré à la circulation en juin 1834. Il se compose de sept arches de 25 mètres d'ouverture surbaissées au tiers, et présente une longueur de 230 mètres.

Il a été construit sur les plans et sous la direction de feu M. Derrien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui en avait confié l'exécution à M. Resolle, ingénieur ordinaire.

(1) Nom du savant ingénieur qui a conçu les plans de ce pont et les a fait exécuter.

(2) Cette machine, reproduite sur une très petite échelle, fut déposée dans une des salles de la mairie de Saumur. Une machine semblable, mais dans des proportions plus grandes, fut envoyée à Angers, où elle a figuré dans une des salles de l'Ecole centrale d'Angers, celle où se donnait le cours de physique.

(3) Cette pierre, connue sous le nom de *Pierre de Montreuil* (Montreuil-Bellay), ne provient point de cette commune, comme son nom semble l'indiquer, mais bien d'une carrière située sur la commune de Vaudelnay à peu de distance de Montreuil.

(4) Ces deux îles font partie de la ville de Saumur, et c'est sur l'île de la Saunerie que repose l'extrémité de chacun des deux ponts de Saumur placés ainsi sur la Loire.

Enfin, le pont suspendu ou pont de Saint-Florent, placé sur le Thouet, et près de son embouchure, à Saint-Florent (Saint-Hilaire-Saint-Florent), a été construit dans le cours des années 1836 et 1837. Il se compose d'une travée et de deux demi-travées, et a été livré à la circulation dans la dernière année de sa construction, au moyen d'un péage de cinq centimes par personne, qui cessera d'être perçu en 1881.

8° École impériale de cavalerie.—L'École impériale de cavalerie de Saumur remonte, pour son origine, à l'année 1768, époque à laquelle, par une ordonnance de Louis XV, de magnifiques casernes furent construites pour les carabiniers qui, pendant vingt-cinq ans, y donnèrent des cours d'équitation aux jeunes officiers (officiers à la suite) qui se destinaient à l'état militaire.

Depuis sa formation, cette institution a subi plusieurs modifications dont nous rapporterons celles qui sont venues à notre connaissance.

Par une ordonnance du 10 mars 1825, en recevant le titre d'*Ecole royale de cavalerie*, elle fut organisée sur de nouvelles bases. En 1845 elle subit encore une réorganisation ; puis à l'avénement au trône de Napoléon III, elle prit de nouveau le nom d'*Ecole impériale de cavalerie*. Enfin le 17 octobre 1853 lui fit subir encore quelques modifications.

Cette École est instituée pour perfectionner les officiers des corps de troupe à cheval dans toutes les connaissances nécessaires à l'officier de cavalerie et particulièrement dans les principes de l'équitation ; pour instruire les élèves de l'Ecole spéciale militaire qui sont destinés au service de la cavalerie ; former des instructeurs appelés à reporter dans les régiments un mode d'instruction uniforme, et créer dans le même but une école de sous-officiers instructeurs.

Cette institution est également destinée à former des maréchaux-ferrants, ainsi que des trompettes pour les corps de troupes à cheval.

Il y a à l'école de cavalerie, savoir :

Deux divisions d'officiers d'instruction ;
Une division de sous-officiers d'instruction ;
Deux divisions d'officiers élèves ;
Une division d'élèves instructeurs de cavalerie de réserve ;
Une division d'élèves instructeurs de dragons ;
Une division d'élèves instructeurs de lanciers ;
Une division de cavalerie légère ;
Une division d'élèves maréchaux-ferrants ;
Une division d'élèves trompettes ;
Un atelier d'arçonnerie.

L'École est commandée par un général de brigade, placé sous les ordres directs du ministre de la guerre et qui jouit du même rang et des mêmes honneurs militaires que le général commandant la subdivision militaire, ce dernier conservant la préséance, mais hors de l'Ecole seulement.

Elle se compose en outre d'un grand et d'un petit état-major, et d'un haras d'étude dont l'existence remonte à l'année 1828.

Indépendamment des chevaux d'officiers, les chevaux de l'Ecole appartenant à l'Etat se composent comme suit :

Chevaux de manége et de carrière.	180
Chevaux d'armes à l'instruction des officiers	70
Chevaux des escadrons.	296
Complet déterminé.	546

Plus les juments du haras de l'École et leurs produits qui ne sont admis dans l'une des trois catégories qui précèdent qu'à l'âge de cinq ans.

Nota. Cette célèbre École, qui a acquis dans toute l'Europe, une grande renommée, donne à certaines époques ou à quelque occasion des fêtes ou des exercices qui rappellent les tournois de l'ancienne chevalerie. Ces carrousels attirent chaque année, à l'époque des courses et de l'inspection générale, un immense concours de curieux.

Musée de Saumur.

Le musée de Saumur, placé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, est composé d'objets rencontrés en grande partie dans l'arrondissement de Saumur.

Cet établissement remonte, pour sa formation, à l'année 1829, époque à laquelle MM. Courtiller, Joly-Leterme, Lange et Calderon firent don à la ville de leurs collections particulières, et qui seules ont suffi pour sa composition (1).

La direction de ce musée fut confiée aux soins des donateurs; mais leurs rangs s'étant éclaircis, la direction actuelle, réduite à deux personnes, est partagée entre MM. Courtiller et Joly-Leterme.

Ce musée peut se diviser en deux parties distinctes : histoire naturelle et antiquités.

1° HISTOIRE NATURELLE.

La géologie fournit : 1° des roches, des minéraux et des fossiles du terrain jurassique ; 2° un certain nombre de fossiles de la craie

(1) MM. Joly-Leterme et Calderon firent don des roches et minéraux ainsi que des fossiles, M. Courtiller des animaux et M. Lange des objets d'antiquités.

(craie-tuffeau et autres); une assez grande quantité de fossiles du calcaire tertiaire marin (falun et molasse coquillière) parmi lesquels figurent des dents de squales, des ossements d'haliterium. Les tourbières de la Dive ont procuré une tête de bœuf gigantesque, une tête de mouflon, des bois de cerf, des dents de sanglier, etc.

La zoologie se compose de mammifères, d'oiseaux et d'insectes au nombre desquels il en est de rares et de fort intéressants.

2° ANTIQUITÉS.

Cette section comprend un grand nombre d'antiquités celtiques, gauloises et romaines.

Au nombre des premières, l'on remarque une grande quantité de haches, soit en pierre, soit en bronze; des couteaux en silex dans leur intégrité, des bouts de flèches et de lances, également en silex ; des poignards en os et en dents de sanglier.

Les autres antiquités se rapportent à des médailles gauloises, romaines et du moyen âge, ainsi qu'à des poteries et des bronzes romains.

Comme instruments appartenant à l'ethnographie, nous citerons plus particulièrement une réunion nombreuse et très-remarquable d'outils à l'usage d'un charpentier, ainsi qu'une trompette romaine en cuivre jaune, tous objets trouvés à Saint-Just-sur-Dive, dans un espace de plusieurs mètres carrés.

Nous représentons ici la trompette en question, véritable *tuba* des Romains, et peut-être la seule de ce genre dans les collections archéologiques. Voy. *pl.* 56. Des médailles romaines depuis Auguste jusqu'à Constantin, faisaient partie de ce trésor archéologique.

Bibliothèque.

La bibliothèque publique, placée à la Mairie de Saumur, se compose de sept à huit mille volumes, dont la majeure partie est provenue des communautés religieuses supprimées à l'époque de la révolution. Elle est ouverte au public tous les jours depuis une heure jusqu'à quatre.

Obs. A défaut de statues de marbre ou de bronze reproduisant les traits des auteurs auxquels la reconnaissance publique fait un devoir de consacrer un souvenir, mais le budget administratif souvent s'oppose à la réalisation de tels projets, ne serait-il pas digne d'une grande ville de faire figurer dans sa bibliothèque les ouvrages marquants des auteurs, qui par leurs écrits ont illustré de la sorte

leur pays? Ce témoignage de gratitude parlerait on ne peut mieux à l'esprit, au lieu de parler aux yeux.

Ainsi, et pour le moment, ne citant d'autre nom pour Saumur que celui de cette femme célèbre dans la république des lettres, Mme Dacier, dont le nom seul est une illustration pour la ville qui lui a donné le jour, nous croyons devoir espérer que la ville de Saumur accueillera favorablement cette simple observation.

Mme Dacier (Anne-Tanneguy Lefèvre), née à Saumur en 1651, débuta dans la littérature par son édition de Callimaque, 1 vol. in-4°, 1675 ; puis fit paraître de savants commentaires sur plusieurs auteurs, pour l'usage du Dauphin, etc. Elle a traduit, savoir : Florus, Aurelius, Victor, Eutrope et Dictys de Crète. Mais les plus remarquables comme les plus vastes de ses travaux sont : une traduction de trois comédies de Plaute : l'*Amphitryon*, le *Rudens* et *Lepidicus*, 3 vol. in-12 ; et surtout une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, 8 vol. in-12, 1756. On cite encore de Mme Dacier une traduction d'*Anacréon* et de *Sapho*, Paris, 1680. Cette femme exceptionnelle mourut en 1694.

Jardin des Récollets.

Ce jardin en terrasses, dépendance des anciens Récollets, possède un certain nombre de vignes, parmi lesquelles il en est une — obtenue de semis par le directeur de ce jardin, M. Courtiller — remarquable par sa précocité et à laquelle il a donné le nom de *Muscat précoce de Saumur*.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Imprimeries et librairies.

Saumur possède deux imprimeries, et chacune d'elles sert à la publication d'un journal : l'un, l'*Echo saumurois*, l'autre, le *Courrier de Saumur*. Le premier est dirigé par M. Godet, et le second par M. Roland. A chacune de ces imprimeries avec lithographie, se trouve réunie une librairie.

Vins champagnisés.

Au nombre des produits industriels de Saumur, nous devons citer et avec avantage, à raison du perfectionnement auquel ils sont

arrivés, les vins mousseux ou champagnisés de M. A. B. Ackermann, dont la première émission dans le commerce remonte à l'année 1834.

Après plusieurs essais infructueux faits avec les vins blancs du pays, M. Ackermann, à l'exemple des Champenois, n'emploie plus maintenant que le vin provenant de raisins rouges. Les plants qui le fournissent sont connus sous le nom de *plants nobles de la Touraine*, et les raisins viennent de cette contrée.

Saumur, Angers et Chalonnes sont les seules localités dans le département de Maine-et-Loire où l'on fabrique des vins de cette sorte, et qui depuis longtemps déjà s'expédient sur différents points de l'Europe et même en Amérique.

Quant aux vins dits des coteaux de Saumur, voy. *Dampierre*, *Souzay*, *Parnay*, *Turquant*, *Montsoreau*, etc.

Emaillerie.

Depuis un temps immémorial, l'émaillerie de Saumur jouit d'une réputation justement méritée. Indépendamment d'une foule d'objets variés qu'elle livre au commerce, elle confectionne surtout, et avec une grande perfection, des yeux de mammifères et d'oiseaux pour la taxydermerie, et même des yeux pour l'espèce humaine; mais ceux-ci, comme on peut bien le croire, ne se vendent pas par paire lorsqu'il s'agit de les détailler.

Fabrication de chapelets.

La fabrication des chapelets occupe en quelque sorte toute la population du faubourg de Fenet. Les perles qu'elle emploie sont variées et de différentes matières, mais dont la dureté est assez considérable pour en assurer la durée. Elles sont ou en bois, ou en fruits, ou en graines, ou bien en verre et en émail.

Les perles en bois de houx prennent diverses couleurs, mais la noire les fait ressembler à des perles faites en bois d'ébène.

Les perles en bois et fruits (noyaux) du cocotier (*Coccos nucifera*, L.) restent dans leur couleur naturelle, ainsi que celles fournies par les fruits des deux palmiers ivoires des vallées du Pérou (*Phytelephas macrocarpa*, Ruis. et Pav., et *Phytelephas microcarpa*, Ruis. et P.). Ces dernières resemblent à celles que l'on fait avec l'ivoire,dont elles ont la dureté et la couleur à s'y méprendre.

Les graines de larmille ou larmes de Job (*Coix lacryma*, L.), ou plutôt les involucres fructifères de cette graminée sont employées comme perles toutes faites. Il en est de même des graines de l'*Abrus precatorius*, L., etc.

Quant aux perles en verre et en émail, celles-ci confectionnées par les émailleurs, elles sont de différentes formes, grosseurs et couleurs.

Les chapelets de Saumur, expédiés autrefois en nombre considérable pour l'Espagne, le Portugal et l'Amérique méridionale, ont suffi seuls pour faire la fortune d'un certain nombre de négociants; et aujourd'hui encore, le commerce qui les transporte sur un grand nombre de points en tire des profits satisfaisants.

Fabrique de lacets.

La fabrique des lacets de Saumur, dont la mise en activité remonte vers l'année 1834, continue de donner des produits de bonne qualité.

Usine à gaz, etc.

Au bord de la Loire, près de l'abreuvoir, se trouve l'usine à gaz pour l'éclairage de la ville de Saumur, et dont l'époque remonte à l'année 1840.

L'entrepreneur de cet établissement a eu l'heureuse pensée de faire construire un four à chaux pour utiliser le coke restant de la fabrication du gaz. Ce four, construit en 1849, est alimenté, nous a-t-on dit, avec le calcaire d'eau douce provenant des carrières de Champigny-le-Sec.

Fabrication d'engrais.

Aux Huraudières, lieu situé sur le bord de la Loire, est un établissement d'équarrissage et d'engrais animalisé, créé en 1843 ou 1848 par M. Rocher jeune.

Sans vouloir entrer ici dans tous les détails des procédés employés pour la confection de cet engrais, nous ferons remarquer seulement que les matières qui entrent dans sa composition sont on ne peut plus convenables pour en assurer le succès :

Chairs provenant de l'équarrissage des animaux ;
Os de ceux-ci réduits en poudre ;
Et charbon de tourbe sous forme pulvérulente.

Les os sont réduits en poudre sur les lieux au moyen de meules mises en mouvement par la vapeur ; et la tourbe qui se prend à Méron, sur les bords de la Dive, est transformée également, sur les lieux mêmes de son extraction, d'abord en charbon, puis en poudre, au moyen de meules anglaises mues par une chute d'eau établie sur la Dive, en amont de la Motte-de-Bourbon. — Voy. *Méron*.

Ce nouvel engrais, dit le Conseil de salubrité de Saumur, privé

entièrement d'acide sulfurique, ce mortel ennemi des plantes, enrichi d'alcalis, de sels et surtout d'azote, principes que les plantes s'assimilent pendant la décomposition dans le sol, ne peut manquer de fixer l'attention des agronomes.

Confection de balais.

La chicorée sauvage, croissant naturellement et en abondance dans les terres calcaires de l'arrondissement de Saumur, les habitants des campagnes ont su tirer parti de ses tiges, en les cueillant après la floraison, pour en faire des balais propres au nettoyage des aires où l'on bat le grain.

A défaut de cette plante, les tiges de la condrille (*chondrilla juncea*, L.), qui croît naturellement dans les champs sablonneux, sont employées au même usage. — Ce genre d'industrie n'entre pas dans le commerce. Nous devons citer aussi par rapport à leurs inventions, savoir : 1° M. Passedoit pour sa locomobile spécialement destinée au service des fermes, et son manége à transmission ; 2° M. Neveu (Elie), de Saumur, pour sa baratte à doubles ailettes tournant en sens inverse.

VARENNES-SOUS-MONTSOREAU

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, à l'est de Saumur, entre Villebernier, Chouzé (Indre-et-Loire) et Russé.

La route impériale de Briare à Angers suit la direction que lui donne la Loire ; le chemin de grande communication de la Loire à Vernantes passe par le bourg, et le chemin de fer de Paris à Nantes se montre au nord. Un passage d'eau sur la Loire est établi à Gore à la Grande-Dime.

Le sol d'alluvions, d'excellente qualité et qui ressemble à celui de Villebernier dont il n'est qu'une continuation, donne des productions nombreuses et variées, parmi lesquelles, indépendamment des arbres fruitiers et de leurs fruits, dont nous avons eu déjà l'oc-

casion de parler, l'on remarque un certain nombre de mûriers consacrés à l'éducation des vers à soie.

Cette commune est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Varennes-sous-Montsoreau et Villebernier.

Superficie : 2,266 hectares, dont 511 hectares 53 ares en vignes, et 23 hectares 58 ares en bois.

Population : en 1856, 2,407 habitants; en 1861, 2,208 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Foires : le 7 avril, le 26 mai.

Distances : de Villebernier, 8 kil.; de Chouzé, 6 kil. 1/2; de Russé, 8 kil.; de Saumur, 12 kil.; d'Angers, 60 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain de transport ou d'alluvions occupe toute l'étendue de cette commune.

VILLEBERNIER

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, au nord-est de Saumur, entre la Croix-Verte et Varennes-sous-Montsoreau, Russé et la Loire, sur laquelle plusieurs îles se font remarquer.

Le bourg est traversé par la route impériale de Briare à Angers qui longe et suit la direction que lui donne la Loire; et le Lane, affluent de l'Authion, ainsi que le chemin de fer de Paris à Nantes, se montrent au nord.

L'on y remarque encore le château de Launay qui a été habité par le roi René.

Enfin les terres arables, sur un fond d'alluvions et d'excellente qualité, donnent des productions abondantes et variées. Des mûriers, employés pour l'éducation des vers à soie, s'y font aussi remarquer.

Superficie : 988 hectares, dont 217 hectares 18 ares en vignes.

Population : en 1856, 1,282 habitants ; en 1861, 1,225 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de la Croix-Verte, 3 kil. 2/3 ; de Varennes-sous-Montsoreau, 8 kil. ; de Russé, 5 kil. ; de Saumur, 5 kil. ; d'Angers, 53 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain de transport ou d'alluvions occupe toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Muscari botryoides, Dc. ; vallée de l'Alleu, etc. Mai, juin.
Gagea stenopetala, Reich. ; champs de la vallée, ceux de Beauvoyer. Mars, avril.
— arvensis, Schult. ; pelouses, champs, etc. Mars, avril.

VIVY

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON NORD-EST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Saumur, entre Neuillé et Saint-Lambert-des-Levées, Allonnes et Saint-Martin-de-la-Place.

Le bourg est placé sur la rive droite et non loin de l'Authion, qui reçoit, aux environs du bourg même, le Doil et la Lane ses affluents. Au reste ce n'est bien qu'au confluent de ces deux petites rivières, que l'on doit fixer le commencement de l'Authion, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer, mesurée de la levée de Vivy, est de 23m,06 et au pont de Sorges, de 15m,82.

A l'est de Vivy se trouve le point d'embranchement de plusieurs routes : 1° de la route impériale de Bordeaux à Rouen, 2° des routes départementales de Saumur à Tours et de Saumur au Lude.

Vers est on rencontre des amas de sables tumuliformes, connus dans le pays sous le nom de *Monteaux*, dont Bodin fait mention, et que M. Godard-Faultrier regarde comme étant des jeux de la nature.

Superficie : 2,471 hectares, dont 22 hectares 60 ares en vignes et 96 hectares 89 ares en bois.

Population : en 1856, 1,428 habitants; en 1861, 1,405 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Neuillé, 5 kil.; de Saint-Lambert-des-Levées, 4 kil.; d'Allonnes, 7 kil.; de Saint-Martin-de-la-Place, 7 kil.; de Saumur, 8 kil.; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Le terrain de transport ou d'alluvions occupe toute l'étendue de cette commune.

CANTON DE SAUMUR (SUD)

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton situé sur la rive gauche de la Loire au sud et sud-est de Saumur, est on ne peut plus varié dans ses sites comme dans ses productions.

C'est à lui qu'appartiennent ces coteaux élevés qui bordent la rive gauche de la Loire depuis Saumur jusqu'à Montsoreau, d'où l'on extrait, par galeries, ces tuffeaux blancs si recherchés pour la bâtisse; et les vastes sommets qui les couronnent, fournissent ces vins fins, délicats, dits des coteaux de Saumur, ainsi que les vins rouges si renommés de Champigny et d'ailleurs, dont la réputation qui leur est acquise depuis longtemps, les a fait assimiler aux excellents vins de Bordeaux dont ils ont la couleur et le goût (1).

Si, sous un autre aspect, on considère ce canton, l'on reconnaît bientôt, que c'est lui qui dans la forêt de Fontevrault plus particuliè-

(1) Les vins blancs des coteaux de Saumur sont récoltés plus particulièrement dans les communes de Dampierre, Souzay, Parnay, Turquant et Montsoreau. Mais les vins de même couleur, de Chacé, Varrains, Brézé et Saint-Cyr, jouissant des excellentes qualités reconnues aux premiers, il convient de les réunir tous dans une seule et même catégorie.

Il doit en être de même, sans doute, par rapport aux vins rouges de Varrains et de Chacé qui se rapprochent, autant par leurs positions géographiques que par leurs excellentes qualités, des vins de Champigny.

Les vins blancs, dits des côteaux de Saumur, ont une disposition naturelle à devenir mousseux comme les vins de Champagne, sans perdre en rien de leur arôme et de leurs autres excellentes qualités.

Pour obtenir des vins mousseux parfaits, il faut que ces vins soient mis en bouteilles dans les mois de février ou de mars; mais dans ce dernier mois ils font souvent éclater un grand nombre de bouteilles si l'on n'a pris la précaution de les soustraire à la chaleur, même légère, et de les tenir debout pendant la première année de leur mise en bouteille. Il est indispensable avant tout que les vins employés soient de l'année où ils ont été récoltés, et qu'ils aient été soutirés, clarifiés convenablement soit avec la gélatine, soit avec la colle de poisson.

Pour éviter que ces vins se débouchent ou qu'ils ne rompent les bouteilles, il est de toute nécessité que celles-ci, de forme champenoise, soient fortement bouchées, les bouchons retenus avec du fil de fer bien recuit, puis cachetées et déposées dans une cave froide. Ces conditions remplies, il faut ensuite coucher les bouteilles de manière à ce que le vin puisse en faire regrossir le bouchon et les laisser ainsi pendant l'espace de dix à douze jours avant de les relever.

rement, fournit aux naturalistes cette suite de plantes intéressantes, nombreuses et variées en espèces, dont quelques-unes ne se retrouvent point ailleurs dans ce département ainsi que des insectes, dont certains appartiennent au midi de la France.

Aux archéologues nous pouvons dire qu'ils y trouveront également leur compte en observant à Bagneux, par exemple, cette allée couverte, si remarquable d'ailleurs, et à Fontevrault, la célèbre abbaye, chef d'ordre, dont le fondateur, Robert d'Arbrissel, a laissé tant de souvenirs.

Enfin la Loire qui borne ce canton au nord, et le Thouet qui le parcourt au sud sur quelques points seulement, sont avec les routes impériales de Limoges à Saumur et de Saumur aux Sables, ainsi que le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon, les principales voies de transport et de communication qu'on y rencontre.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent :

Artannes, Bagneux, Chacé, Dampierre, Distré, Fontevrault, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Montsoreau, Parnay, Rou-Marson, Souzay, Turquant, Varrains et Verrie; total, 14 communes.

Sa superficie est de 13,298 hectares et sa population de 13,925 habitants.

ARTANNES

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Saumur, sur la rive gauche du Thouet, entre le Coudray-Macouard et Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg et Distré. Le bourg est placé non loin du Thouet.

Superficie : 665 hectares, dont 67 hectares 47 ares en vignes.

Population : en 1856, 211 habitants; en 1861, 215 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : du Coudray-Macouard, 4 kil. ; de Chacé, 3 kil. ; de Saint-Cyr-en-Bourg, 4 kil. ; de Distré, 4 kil. ; de Saumur, 7 kil. ; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé de l'étage cénomanien.

BAGNEUX

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Saumur, sur la rive gauche du Thouet, entre Distré et Saumur. Le bourg est placé entre le Thouet et la route impériale de Saumur aux Sables ; cette dernière s'étend sur le territoire de Bagneux, dont la butte de Bournan fait partie ainsi que le château de Montagland.

Bagneux possède deux fours à poteries, appartenant à M. Autrant, et dont la construction remonte aux années 1844 et 1846.

La commune de Bagneux est souvent citée par les archéologues, comme étant en possession du plus remarquable monument celtique de l'Anjou. (Voy. ch. III.)

Superficie : 328 hectares, dont 81 hectares 30 ares en vignes, et 44 hectares 55 ares en bois.

Population : en 1856, 923 habitants ; en 1861, 1,025 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Distré, 3 kil. 3/4 ; de Saumur, 3 kil. ; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain sénonien : *Grès pulvérulents, mêlés de mica*, etc.

1° et 2°. L'étage cénomanien se montre sur différents points, mais souvent recouvert soit par des argiles, soit par des sables, etc., sa présence se trouvant ainsi dissimulée. Quant à l'étage turonien, sous forme de tuffeau blanc, il se présente de la sorte sur les bords du Thouet ainsi qu'à la butte de Bournan, lieu situé sur la route de Saumur à Doué, entre Bagneux et Distré. C'est sur ce point et de ce côté que commence cette formation, qui est en grande partie recouverte par l'étage cénomanien. Là, ce dernier se montre sous forme de sables remplis de paillettes de mica, de débris de coquilles marines, de polypiers, etc. parmi lesquels l'on rencontre des fossiles bien conservés appartenant à plusieurs espèces de Rynchonella, de Syphonia, de Jerea, etc. Ces sables recèlent en outre une grande quantité de petits mollusques bryozoaires et de polypiers dont peu d'espèces ont été distinguées.

** Plantes.

Briza minor, L. ; les champs, etc. Mai, juin.
Vicia varia, Host. ; lieux incultes, etc. Eté.
Melampyrum cristatum, L. ; les bois. Eté.

*** Animaux.

Mollusques.

Vertigo antivertigo, Drap. ; route de Saumur à Doué (de J.).
Anodonta anatina, Nils. ; le Thouet.
Dreissena polymorpha, Van B. ; le Thouet (de J.).
Cyclas rivicola, Lam. ; le Thouet.

Insectes coléoptères.

Strangalia attenuata, L. ; sur les fleurs de la ronce.
Corymbites holosericeus, L.
— tessellatus, L.
— cruciatus, F. ; sur les taillis de chêne.
Cerocoma schæfferi, L. ; sur les fleurs.
Rhynchites æquatus, L.
Emus hirtus, L.
Clytus plebejus, F. ; sur le cornouiller sanguin.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Bagneux possède trois monuments celtiques : une *allée couverte*, un *dolmen* et un *peulvan*.

Le premier de ces curieux monuments, ou l'*allée couverte*, connu dans le pays sous la dénomination de *grande pierre couverte*, est situé au sud-ouest du bourg. Dans son ensemble cette construction des ouvrages primitifs de l'homme, présente un parallélogramme régulier de 20 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur. Sa hauteur qui vers l'entrée, est de 3 m. 25 c. n'est plus vers le fond que de 2 m. 50 c.

Il se compose de 21 pierres de grès, dont 16 placées verticalement, reçoivent la couverture qui est formée maintenant de 4 pierres seulement; la cinquième qui est renversée à terre, servait dans le principe, de toit au vestibule. (Voy. *pl.* 73.)

L'entrée de ce monument se trouve placée au sud-est.

Afin de préserver de toute dégradation ce remarquable monument druidique, le propriétaire l'a fait enceindre d'un mur assez élevé pour remplir le but qu'il s'est proposé.

Le second de ces monuments, le *petit dolmen* ou *petite pierre couverte* présente, comme le précédent, un parallélogramme régulier, mais seulement de 6 m. 50 de longueur sur 3 m. 50 de largeur. Il se compose de 6 pierres, 5 placées verticalement et la sixième servant de toit. Son entrée est à l'est. (Voy. *pl.* 73.)

Le *peulvan* ou *pierre levée*, dont la hauteur est de 2 m. 50 et mesure environ 4 m. de tour à sa base, complète la série des monuments celtiques de Bagneux. (Voy. *pl.* 73.)

Enfin une statuette gallo-romaine d'Hercule, trouvée à Bagneux, et dont M. de la Frégeolière est devenu possesseur, indique assez que les Romains ont dû séjourner dans cette contrée.

CHACÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite du Thouet, entre Varrains, Champigny-le-Sec et Saint-Cyr-en-Bourg.

Le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-de-Bourbon passe par le bourg.

Les vins blancs et les vins rouges de Chacé ont une réputation de bonté qu'ils partagent d'ailleurs avec ceux des communes voisines. (Voy. *Varrains*, etc.)

Superficie : 642 hectares, dont 280 hectares 18 ares en vignes et 2 hectares 6 ares en bois.

Population : en 1856, 585 habitants ; en 1861, 592 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Varrains, 2 kil. ; de Champigny-le-Sec, 4 kil. 1/2 ; de Saint-Cyr-en-Bourg, 3 kil. ; de Saumur, 7 kil.; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien*. — 2° Alluvions dans la vallée du Thouet.

1° et 2°. L'étage turonien qui présente plusieurs galeries pour l'extraction du tuffeau blanc, occupe la majeure partie de cette commune ; l'autre portion composée d'alluvions, se rencontre dans la vallée du Thouet.

** Plantes.

Narcissus..... ; les prés. Avril, mai.
Alopecurus bulbosus, L. ; lieux humides. Eté.
Hypecoum pendulum, L. ; les moissons des terrains crétacés. Mai, juin.
Atropa belladona, L. ; chantiers des vignes. Plante échappée de jardin.
Crepis pulchra, L. ; le long des chemins, etc.
Cerastium brachypetalum, Desp.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Sous le n° 1er de sa carte antique, Bodin place un dolmen du nom de *pierre couverte*, et de ce monument celtique, situé vers l'entrée de la prairie de Chacé, il ne reste que des débris consis-

tant en quelques pierres de grès. Ce savant archéologue indique encore dans une prairie de cette commune et sur la rive droite du Thouet, un peulvan désigné sous le nom de *Pierre fiche de Chacé.* Ce monument celtique de 4 m. 50 de hauteur, de 2 m. de largeur sur 1 m. d'épaisseur, n'est pas situé sur la rive droite du Thouet, comme l'indique Bodin, mais bien sur la rive gauche de cette rivière et dépend de la commune de Distré ou bien de celle d'Artannes. (Voy. *Distré.*)

DAMPIERRE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, au sud-est de Saumur, entre cette ville et Souzay. La route impériale de Limoges à Saumur passe par le bourg ; et le chemin de grande vicinalité de Saumur à Fontevrault se présente au sud-ouest. Le village de Fourneux fait partie de cette commune.

Depuis Saumur jusqu'à Candes, limite du département, en passant par Dampierre, Souzay, Parnay, Turquant et Montsoreau, le tuffeau se montre sous une grande puissance, et forme les coteaux qui bordent la Loire de ce côté, et dans lesquels un grand nombre de galeries d'exploitation se font remarquer.

Dans ce coteau comme en beaucoup d'autres lieux du Saumurois, les habitants se sont creusé des habitations que l'on devine à peine, les croisées et les cheminées étant le plus ordinairement masquées par la végétation.

Ces coteaux, comme nous l'avons déjà vu, ou plutôt le plateau qui les couronne, donnent ces vins blancs fins et délicats, connus sous le nom de vins des coteaux de Saumur, ainsi que des vins rouges également réputés (1).

Ce sont encore ces coteaux et leur voisinage qui fournissent ces productions naturelles, que leur rareté parmi les plantes, les mol-

(1) Voy. *Canton sud de Saumur,* p. 306.

lusques ou les insectes fait rechercher avec tant d'empressement des naturalistes.

Superficie : 825 hectares, dont 271 hectares 78 ares en vignes, et 74 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 576 habitants ; en 1861, 524 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Souzay, 2 kil.; de Varrains, 4 kil., de Bagneux, 5 kil. 1/2 ; de Saumur, 5 kil.; d'Angers, 53 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage tongrien, calcaire d'eau douce.*

1° L'étage turonien, sous forme de tuffeau, occupe la majeure partie de cette commune. Il présente une grande puissance dans les coteaux qui bordent la Loire ; et l'une des galeries formées par l'extraction du tuffeau nous a procuré certains fossiles plus rares que les autres, tels que :

Pterodonta...; Rostellaria simplex, d'Orb.
Lucina...; Arca noueliana, d'Orb., etc.

2° Le calcaire d'eau douce se montre à Fourneux, où il présente un dépôt de nature semblable à celui de Champigny-le-Sec, dont il n'est au reste que la prolongation.

** Plantes.

Lathræa squammaria, L.; au pied des murs qui bordent les chemins des coteaux. Mars, avril.
Orobanche arenaria, Borck.; sur l'Arthemisia campestris. Eté.
Campanula persicifolia, L.; les coteaux. Mai, juin.
Linaria ochroleuca, Breb.; lieux incultes, etc. Eté.
Valerianella eriocarpa, Desv.

BOIS DES CAVES ET DE LA GARENNE.

Cepalanthera ensifolia, Rich. (*Epipactis*, Schm.). Juin.
Orchis simia, Lam. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Smith. Avril, mai.

Polygonatum vulgare, Desf. Mai.
Orobus niger, L. Mai, juin.
Polycarpon tetraphyllum, L. Juin, juillet.
Sanicula europæa, L. Mai, juin.
Viburnum lantana, L. Mai.

FOURNEUX ET SES ENVIRONS.

Gagea arvensis, Scult.; lieux cultivés. Mi-mars.
Muscari neglectum, Guss.; champs, vignes. Avril, mai.
Veronica præcox, All.; lieux cultivés.
Viola virescens, Jord.; les bois (B.). Avril, mai.
Sedum micranthum, Bast.; lieux arides, rochers. Eté.
Ruta graveolens, L.; lieux incultes.
Helianthemum procumbens, Dun.; lieux incultes. Eté.
Asperula arvensis, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Galium sylvestre, Poll. (*G. supinum*, Bast.). Eté.
— tenuicaule, Jord. (*C. divaricatum*, Bast.). Eté.
Erysimum orientale, R. Br.; lieux cultivés. Mai.
Myagrum perfoliatum, L.; ib. Mai.
Polygala calcarea, Schultz., lieux incultes. Mai, juin.
Agrostis setacea, Curt.
Festuca ciliata, Dc.; lieux arides. Mai-juillet.
Falcaria Rivini, Host. (*Sium falcaria*, L.); lieux cultivés. Eté.
Chlora perfoliata, L.
Orchis sambucina, L. (*O. pallens*, Merl.) Mai.
Genista sagittalis, L.; ib. Mai, juin.
Rosa nemorosa, Lib.; ib. Mai.
Coronilla varia, L.; bords des bois. Mai, juin.

*** Animaux.

Mollusques.

Helix limbata, Drap.; nord du coteau, etc.
— cornea, Drap.; ib.
— arbustorum, L.; bords de la route de Saumur à Montsoreau, vis à vis le bourg de Dampierre, etc.
— lapicida, L.; sur les murs du bois de la Garenne, etc.
— obvoluta, Müll.; nord du coteau, etc.
— candidula, Stud.; plateau de Fourneux, etc., sur le gazon.
Pupa quadridens, Drap.; ib.
— granum, Drap.; sous les pierres (Sacher.).
Clausilia dubia, Drap; nord du coteau.

Insectes coléoptères.

Carabus granulatus, L.
Lycinus sylphoides, F.; sous les pierres.
Sylpha thoracica, L.
Anisotoma picea, Ill.
Ischnodes sanguinicollis, Panz.
Cryptocephalus sericeus, L., var. violaceus; sur les fleurs. Juillet-août.

Insectes névroptères.

Ascalaphus longicornis, L.; vole avec rapidité, se repose sur les graminées ou autres plantes. Insecte du midi, rare (C.).
Myrmeleon tetragrammicus, Pall.; haies et buissons. Eté.

Insectes lépidoptères.

Thecla acaciæ, F. Mai, juin. La chenille vit sur le prunellier.
Lycæna adonis, F. Juin-août.
— corydon, F. Juillet, août.
Satyrus fauna, F.; lieux arides. Août.
— Hermione. Juillet.
— Briseis, L. Juillet, août.
Zygæna achilleæ, Esp. Mai, juin.
— hippocrepidis, Ochs. Juin.
— cynaræ, Ochs. Juin, juillet.
— fausta, L. Juillet, août.
— filipendulæ, L.
Procris statices, L. Juin, juillet.
— pruni, F. Juin.
— infausta, L. Eté.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

Dampierre possède cette humble habitation, connue autrefois sous le nom de Château de Dampierre, château qui rappelle l'héroïque et infortunée Marguerite d'Anjou, fille de René, duc d'Anjou, mariée en 1443, à Henri VI, roi d'Angleterre, et où elle fut accueillie par le fidèle Lavignolle. Ce fut dans cette retraite que cette reine courageuse et digne d'un meilleur sort, finit ses jours le 25 août 1482, à l'âge de 53 ans, après avoir perdu son mari et son fils, dans cette lutte sanglante et acharnée entre les maisons d'York et de Lancastre, dont les deux partis se distinguaient par les noms de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge* (1).

Sa dépouille mortelle a été réunie à celle de sa famille qui repose dans une crypte placée dans le chœur de la cathédrale d'Angers.

(1) Henri VI, chef de la maison de Lancastre, fut assassiné dans la tour de Londres où il était retenu prisonnier; son fils fut poignardé dans la même tour par les frères d'Edouard IV, et Marguerite d'Anjou privée de son trône, fit dans cette prison un séjour de deux années.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Le tuffeau de cette commune, comme celui de tout le coteau qui borde la Loire, depuis Saumur jusqu'à Montsoreau, se présente avec toutes les qualités désirables dans cette espèce de roche. L'origine de son exploitation remonte à une époque fort reculée et qui se perd dans la nuit des temps, si l'on en juge par les vastes et profondes galeries pratiquées pour son extraction, et dont plusieurs, à Dampierre même, sont devenues communes entre leurs propriétaires.

L'exploitation du tuffeau qui est blanc, tant en parpaing, barraudes que pièces de commandes, est en activité dans chacune des communes où se montre ce coteau, si l'on en excepte toutefois Parnay, où ce genre d'industrie est suspendu. Elle fournit aux besoins du pays comme à l'exportation, et présente encore, et particulièrement pour Nantes, un mélange de tuffeaux de différentes dimensions, mais inférieures à celles que nous venons d'indiquer. Ce tuffeau est vendu et expédié sous le nom de *tuffeau nantais*. Voy. *Montsoreau*, etc.

Fours à chaux.

En 1828, M. Richaudeau fit construire un four à chaux, qui dans le principe fut alimenté avec le calcaire d'eau douce, qui donne une chaux grasse, sans doute de bonne qualité, mais auquel plus tard fut substitué le calcaire jurassique de Baugé-Ménuau, afin d'obtenir de la chaux hydraulique qui manque dans cette contrée.

En 1836, M. Rousseau fit également construire un four à chaux dont l'alimentation est faite avec le calcaire d'eau douce.

Quant aux vins de cette localité, voy. pour ce qui les concerne, *Généralités du canton sud de Saumur*, p. 306.

DISTRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Saumur, entre Bagneux et le Coudray, Rou, les Ulmes, Chacé et Varrains.

Le village de Pocé et celui de Chétigné en font partie.

Plusieurs ruisseaux, affluents du Thouet qui coule à l'est, passent au sud, et le bourg, qui est placé sur la route impériale de Limoges à Saumur par Poitiers, présente le style roman dans son clocher.

La commune de Distré, variée dans la nature du sol comme dans les sites et les monuments archéologiques qu'elle présente, mérite bien d'être visitée, soit par les naturalistes, qui ne peuvent manquer d'y rencontrer des productions nombreuses, rares ou peu communes, soit par les archéologues, dont la curiosité sera également satisfaite.

Distré est le siége d'une perception pour les communes dont les noms suivent : Distré, Rou-Marson, Verrie, Artannes, Chacé et Varrains.

Superficie : 1,472 hectares, dont 145 hectares 65 ares en vignes, et 67 hectares 77 ares en bois.

Population : en 1856, 770 habitants; en 1861, 758 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Bagneux, 3 kil. 3/4 ; du Coudray, 3 kil. 1/2; de Rou-Marson, 4 kil. 1/2 ; des Ulmes, 5 kil.; de Chacé, 3 kil. 1/2; de Varrains, 4 kil. 1/2 ; de Saumur, 5 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage tongrien, grès.*

1° Le terrain crétacé, souvent mélangé de sables, se présente sur une grande partie de cette commune ; mais au village de Pocé, le tuffeau se montre à découvert, et il a été autrefois le sujet de quelques exploitations : les caves ou galeries qu'on y rencontre le démontrent assez.

Au dessus de cette formation, l'étage sénonien, sous forme arénacée et mélangée de débris de mollusques bryozoaires et de polypiers, se présente sur différents points, mais surtout à la Butte-de-Bournan, où l'on trouve aussi un grès en roche, renfermant des coquilles marines, telles que *terebatules*, etc. Là encore se montrent des dépôts de grès blanc arénacé (sablon), ainsi qu'une brèche dans

le grès en roche, mais ceux-ci appartenant à la formation tongrienne; enfin, dans les landes situées au nord-ouest de Pocé, l'on retrouve le grès arénacé.

** Plantes.

CHAMPS CULTIVÉS.

Veronica præcox, Allioni. Avril.
— verna, L. Avril, mai.
Adonis æstivalis, L., var. (A. flava, Vil.) Mai, juin.
— autumnalis, L. Eté.
— flammea, Jacq.; champs voisins du marais de Presle. Juin-juillet.
Valerianella eriocarpa, Desv.; champs cultivés. Mai, juin.
— hamata, Bast.; ib. Mai, juin.
Arenaria segetalis, L.; ib. Mai-juillet.
Stellera passerina, L.; ib. Juin-septembre.
Asperula arvensis, L.; ib. Mai, juin.
Neslia paniculata, Desv. Eté.
Myagrum perfoliatum, L. Eté.
Iberis amara, L. Eté.
— affinis, Jord. Eté.
Hypecoum pendulum, L. Eté.
Papaver argemone, L. Eté.
— hybridum, L. Eté.
Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.) Eté.
— daucoides, L. Eté.
Ervum ervilia, L. (*Vicia ervilia*.) Juin.
Nigella arvensis, L. Juin.
Delphinium consolida, L. Eté.
— ajacis, L.; les champs, près la Butte-de-Bournan, etc. Eté.
Anagallis cærulea, Schreb. Eté.
Stachys annua, L. Eté.
Ajuga chamæpithys, Schreb. Eté.
Melampyrum arvense, L. et var. flore albo (E. R.). Avril-juin.
Galium tricorne, With. Juin, juillet.
Campanula persicifolia, L.; les bois, etc. Mai, juin.

VILLAGE DE POCÉ.

Polycarpon tetraphyllum, L.; talus de fossés. Eté.
Senecio erucifolius, L.; ib. Eté.
Sisymbrium sophia, L.; sur les murs. Eté.
Sedum villosum, L.; lieux incultes, non loin de la grande route. Eté.
Ervum tetraspermum, L. (*Vicia tetrasperma*, Mœnch.); moissons. Juin.

Agrostis interrupta, L.; lieux sablonneux. Juin, juillet.
Festuca tenuiflora, Schrad.; ib. Juin, juillet.
Chlora perfoliata, L.; lieux herbeux, incultes, calcaires. Juin, juill.
Cerastium brachypetalum, Desp.; lieux incultes, calcaires. Avril juin.
Podospermum laciniatum, Dc.; bords des chemins, etc. Mai.
Fumaria parviflora, Lamk.; les moissons. Eté.
Neslia paniculata, Desv.; ib. Eté.
Linaria supina, Desf.; ib. Eté.
— minor, Desf.; ib. Eté.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; ib. Eté.
Sinapis orientalis, Schk. (*Schkuhriana*, Reich.); ib. Eté.
Lathyrus angulatus, Retz.; ib. Mai, juin.

BOIS DE LA NAYE.

Helianthemum guttatum, Mill. et var. flore albo. Eté.
Potentilla vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.) Avril, mai.
Melampyrum cristatum, L. Eté.
Malva alcæa, L. Eté.

VIGNE SITUÉE ENTRE LE BOIS DE LA NAYE ET CELUI DE LA CAFORTE.

Diplotaxis viminea, Dc. Eté.
Echinospermum lappula, Lehm. Eté.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.) Eté.

CHAMPS SABLONNEUX ENTRE LE BOIS DE LA CAFORTE ET CELUI DE LA PÉGE.

Trifolium angustifolium, L. Eté.
Plantago arenaria, Waldst. Eté.
Linaria supina, Desf. Eté.
— minor, Desf. Eté.
Stellera passerina, L. (*Thymelæa arvensis*, Lam.) Eté.

BOIS DE LA CHÊNAIE.

Linum tenuifolium, L. Eté.
Astragalus glycyphyllos,, L. Juin, juillet.
Hippocrepis comosa, L. Juin, juillet.
Potentilla vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.) Avril, mai.
Melampyrum cristatum, L. Eté.

BOIS DE POCÉ (TERRE DE LANDES AVEC SOUS-SOL CALCAIRE).

Erica scoparia, L. Eté.
— tetralix, L. Eté.
Euphorbia pilosa, L. Mai, juin.

Gladiolus illyricus, Kock. Mai, juin.
Vicia cassubica, L. Eté.
Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God. Mai, juin.
Simethis bicolor, Kunth. (*Anthericum planifolium*, L.) Mai, juin.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai.
Helianthemum umbellatum, Mill. Eté.
Orchis purpurea, Huds. (O. fusca, Jacq. Plus. variétés). Mai, juin.
— sambucina, L. Mai.
Brachypodium pinnatum, P. B. (*Bromus pinnatus*, L.) Eté.
Festuca tenuiflora, Schrad. Eté.
Agaricus aurantiacus, Bull. (champignon). Automne.

MARAIS DE PRESLES.

Carex distans, L. Mai, juin.
Cirsium tuberosum, Allioni. Mai, juin.
Valeriana officinalis, L. Mai, juin.
— dioica, L. Mai, juin.
Lotus siliquosus, L. (*Tetragonolobus siliquosus*, Roth.) Mai, juin.
Euphorbia platyphyllos, L. Eté.
Sonchus arvensis, L., var. *aquatica elatior*, vel. *S. palustris*, L. Juin, juillet.
Festuca arundinacea, Schreb.; et près du moulin de la Vacherie. Juin, juillet.
Orchis latifolia, L. Mai, juin.
— palustris, Jacq. Mai, juin.
Senecio erucifolius, L.; bord du marais. Eté.
Lithospermum officinale, L.; ib. Eté.
Equisetum hyemale, L. Hiver.
— palustre, L. Printemps.
Polygala austriaca, Crantz. Mai, juin.
Helvella esculenta (*champignon*); bords de la route. Mai, juin.
— mitra; ib. Mai, juin.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Scops, ou petit duc (*Strix scops*, L.); se tient sur les noyers.
Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*, L.); niche sur les peupliers du marais de Presles.
Fauvette aquatique (*Sylvia aquatica*, Lath.) ; marais de Presles.
Fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.); habite les bruyères (*Erica scoparia*, L.) des bois de Pocé et autres.
Gallinule poussin (*Gallinula pusilla*, Bechst.); a été vue dans un fossé près du marais de Presles.

Reptiles.

La vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.); plusieurs variétés, parmi lesquelles la vipère à ventre blanc, beaucoup plus rare que les autres, se trouve dans les bois de Pocé, où nous l'avons rencontrée.
La grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.); au village de Pocé. Se tient sous les pierres pendant le jour.

Insectes coléoptères.

Chrysomela polita, L.; marais de Presles.
— staphylea, L.; ib.
— graminis, L.; ib.; ainsi que dans le bois de Pocé, sur l'erica scoparia.
Haltica lineatus, Rossi; avec l'espèce précédente.
Agapanthia asphodeli, Latr.; sur l'asphodelus sphærocarpus des bois de Pocé, en mai.

Insectes lépidoptères.

Satyrus hyperanthus, L.; sur les fleurs de la ronce. Juin.
Lycæna adonis, F.; landes, aux environs de Pocé. Juin.
— corydon, F.; ib. Juin.
Procris statices, L.; ib. Juin.

Mollusques.

Succinea putris, Blainv.; marais de Presles.
— oblonga, Drap.; ib.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Dolmen ou pierre couverte du moulin de la Vacherie. — Ce petit monument celtique est situé dans une prairie marécageuse, non loin du ruisseau qui fait tourner le moulin de la Vacherie.

Sous le nom de *Pierre Fiche de Chacé*, l'on remarque un peulvan placé dans la prairie dite de Chacé, située sur la rive gauche du Thouet, mais dépendant de la commune de Distré, ou de celle d'Artannes. Voy. *Chacé*

Ce monolithe, de $4^m,50$ de hauteur, sur 2^m de largeur, peut avoir 1^m d'épaisseur.

Tumulus-galgal de Pocé. — Dans le bois de la Chenaie, situé non loin du village de Pocé, l'on rencontre un espace dont le sol,

dit M. Godet (1) « forme un monticule conique, dont la partie su-
» périeure a évidemment été travaillée par la main des hommes. A
» quelques mètres, en effet, du sommet, et comme pour le dé-
» fendre, des pierres brutes sont placées circulairement de distance
» en distance. A partir de cette ligne, le mamelon est plus pro-
» noncé et la pointe est formée par un amas considérable d'énormes
» pierres de grès — dont quelques-unes de plusieurs mètres—tantôt
» plus ou moins inclinées, tantôt horizontales, superposées, sans
» ciment, sans liaison, sans ordre, sur d'autres plus énormes en-
» core.

» Tout près du sommet et au midi, l'on trouve les débris d'un
» petit dolmen. La pierre du fond et deux pierres latérales sont
» encore debout et s'élèvent peut-être d'un mètre au-dessus du sol;
» les autres pierres sont renversées à côté, à moitié enfoncées dans
» la terre. »

En définitive, l'ensemble de ce monument, unique dans ce genre pour le département de Maine-et-Loire — mais qui disparaîtra bientôt par l'emploi des matériaux qui le composent — est donc un composé de trois espèces de monuments celtiques, savoir : un tumulus, un dolmen et plusieurs enceintes de pierres échelonnées autour de ce dernier (2).

Nous citerons encore les haches celtiques en bronze qui, renfermées au nombre de 28 dans un vase de terre, furent découvertes, dit Bodin, par un laboureur de la commune de Distré en défrichant un champ.

Parmi ces instruments, qui diffèrent entre eux par leur taille, trois seulement sont munis d'un anneau. Tous ont été donnés au musée archéologique d'Angers par M. de Beauregard, ancien président de chambre, qui, dans cette circonstance comme dans toute autre, sachant apprécier les choses à leur juste valeur, assignait à celles-ci la place que naturellement elles devaient occuper.

Si chacun, par un sentiment semblable d'appréciation, imitait ce noble exemple, en se défaisant de ses collections particulières en faveur du musée archéologique d'Angers, comme chef-lieu de ce département et point central en même temps des richesses de ce genre, chacun aussi pourrait se glorifier d'avoir fourni des matériaux utiles et même indispensables au travail historique que la

(1) Nouvelle édition des œuvres de Bodin.

(2) M. H. de Nerbonne, qui le premier a fait connaître ce monument en le désignant par ces noms : *Dolmen* et *Pierres debout*, indique quatre rangs de pierres différemment espacés entre eux, circonscrivant ce dolmen; M. H. de Nerbonne a reconnu qu'il avait 12 mètres de longueur sur 3 mètres 50 centimètres de largeur; mais les pierres qui le composent étant employées par la voirie finiront par disparaître complétement.

Commission archéologique de Maine-et-Loire se propose de publier.

Quel intérêt d'ailleurs peuvent présenter ces collections incomplètes et ainsi dispersées? tandis que réunies dans un seul et même local destiné à concentrer de la sorte des matériaux épars, elles contribueraient à résumer l'histoire tout entière d'une grande contrée (1).

Enfin, nous terminerons ce chapitre en rappelant ce singulier usage ou droit seigneurial, dont jouissait autrefois le propriétaire du manoir ou petit château de Pocé, et qui consistait à exiger des chaudronniers qui passaient sur ses terres de venir au château offrir leurs services pour prix desquels ils recevaient un peu de pain et de vin.

Les verriers se trouvaient dans une catégorie semblable.

FONTEVRAULT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-est de Saumur, est bornée à l'est par le département d'Indre-et-Loire, au sud par celui de la Vienne, au nord par la commune de Montsoreau et à l'ouest par celles de Turquant, Varrains, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg et Brezé.

Un ruisseau, affluent de la Loire, dont les eaux lui viennent de plusieurs étangs situés dans la forêt de Fontevrault, mais hors du département, coule ses eaux jusqu'à Retz, où il se jette dans le fleuve.

La route impériale de Limoges à Saumur passe à l'ouest et près du bourg; et plusieurs chemins d'intérêt secondaire conduisent à Saumur, Saint-Cyr-en-Bourg, Epieds, Montreuil-Bellay, etc.

Cette commune en outre est placée au centre d'une grande et

(1) Ce que nous venons de dire ici par rapport à l'archéologie, ne doit pas s'appliquer d'une manière rigoureuse aux collections d'histoire naturelle, car celles-ci, se composant d'objets que la nature produit et reproduit sans cesse, peuvent se faire de toutes pièces et en autant d'exemplaires que l'on peut désirer.

vaste forêt (la forêt de Fontevrault) qui en fait partie sur certains points et l'entoure de tous côtés, si ce n'est toutefois au nord, où les taillis ont fait place à des terres maintenant en culture (1).

C'est dans cette forêt que les naturalistes de ce département et d'ailleurs vienent — animés du zèle qui les porte à la recherche des productions naturelles rares et on ne peut plus variées qu'elle recèle — compléter leurs herbiers ou colliger d'autres êtres de la création. Comme aussi c'est sur sa lisière et à Fontevrault même, que les archéologues vont admirer ce qui reste de la célèbre abbaye

(1) Cette vaste forêt, située communes de Fontevrault et Turquant (Maine et Loire), de Couziers et de Roiffé (Indre-et-Loire), occupe une surface de 1 199 hectares 34 ares.

En exécution de la loi du 25 mars 1831, concernant l'aliénation des bois de l'Etat, cette forêt fut vendue l'année d'après, c'est-à-dire en 1832. Pour cet effet elle fut divisée en 14 lots, comme suit :

Premier lot, composé du bois de la Grenetière, du bois Semé, l'Alouette et Monpoirier, situés communes de Turquant et Fontevrault, contenant 111 hectares 17 ares.

Deuxième lot, comprenant le bois Bourreau, le bois Bertin et Fosse-de-Larrée, situés communes de Fontevrault et de Turquant, contenant 130 hectares 27 ares.

Troisième lot, comprenant le bois Bertin, Chanteloup, les Racault, les Lubinières, le Bouillon, le Semis-de-Mottes, le Grand et le Petit-Beaurepaire, situés commune de Fontevrault, contenant 162 hectares.

Quatrième lot, composé des Perrières-l'Abbesse et la Fosse-de-Thet, situés commune de Fontevrault, contenant 117 hectares 25 ares.

Cinquième lot, comprenant la Fosse-de-Thet, Grande-Lande et bois de Beaurepaire, situés commune de Fontevrault, contenant 70 hectares 68 ares.

Sixième lot, comprenant la Grande-Rochereaux et le bois de l'Isle, situés commune de Roiffé, comprenant 73 hectares 69 ares.

Septième lot, comprenant le bois de Boulard et la Petite-Rochereaux, situés communes de Fontevrault et de Roiffé, contenant 133 hectares 95 ares.

Huitième lot, composé des Viviers et partie des Aigrefins, situés communes de Couziers et de Roiffé, contenant 78 hectares 56 ares.

Neuvième lot, comprenant les bois de Tranche-Cotte et de l'Epresay, situés commune de Couziers, contenant 148 hectares 98 ares.

Dixième lot, comprenant la Taille-Lally et la Fosse-des-Coudres, situées commune de Couziers, contenant 48 hectares 74 ares.

Onzième lot, comprenant le Grand et le Petit-Doüzain, les étangs et le lac aux Anes, situés commune de Couziers, contenant 58 hectares 43 ares.

Douzième lot, comprenant la Grande-Forêt, le Sauvage, le Bignau, la Franche-des-Edines et la Fosse-au-Mercier, situés communes de Couziers et de Fontevrault, contenant 94 hectares 62 ares.

Treizième lot, comprenant la Grande-Forêt, les Sauvages et la Franche-des-Epines, situés commune de Fontevrault, contenant 105 hectares 72 ares.

Quatorzième lot, composé de la Petite-Forêt, la Garenne, les Fosses-à-Pot, les Aigrefins, le lac aux Anes et la Franche-des-Epines, situés communes de Couziers et de Fontevrault, contenant 65 hectares 28 ares.

Obs. Nous avons cru devoir rappeler ici les noms assignés à chacun des bois qui composent cette forêt, non-seulement pour donner la facilité de distinguer ceux de Maine et Loire d'avec ceux d'Indre-et-Loire, mais encore pour servir à reconnaître des localités qu'il est utile de bien préciser, soit sous le rapport de la géologie, soit sous ceux de la botanique et de la zoologie.

de Fontevrault, dont la transformation en une maison centrale de détention et de correction mérite bien aussi de fixer l'attention.

Superficie : 1,552 hectares, dont 109 hectares 28 ares en vignes, et 163 hectares 72 ares en bois.

Population : en 1856, 4,225 habitants; en 1861, 3,394 habitants.

Bureau de poste : Fontevrault.

Foires : 1er février, 5 avril, 3 mai, 4 octobre et 6 décembre.

Distances : de Montsoreau, 4 kil.; de Turquant, 6 kil.; de Saint-Cyr-en-Bourg, 9 kil.; de Brezé, 10 kil. 1/2 ; de Saumur, 16 kil.; d'Angers, 63 kil.

Enfin, une brigade de gendarmerie à cheval a sa résidence dans cette commune, de même qu'un notaire, deux médecins et deux sages-femmes.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien, tuffeau, sables,* etc. — 2° Terrain tertiaire : *Etage tongrien, grès et sables divers.*

Le terrain crétacé de l'étage turonien qui, sous forme de tuffeau, s'étend sur la rive gauche de la Loire, depuis Saint-Jean-des-Mauvrets jusqu'à Chinon et au delà de cette ville, semble présenter à Montsoreau une déviation, une espèce de coude qui se prolonge jusques et au delà de Fontevrault, où, comme à Montsoreau, il est devenu le sujet d'une vaste exploitation. Là, il est recouvert sur certains points par des sables particuliers, comme terreux et remplis de fines paillettes de mica qui indiquent assez qu'ils appartiennent à l'étage sénonien, et dont les fondeurs se servent pour la moulerie. On en fait aussi des creusets ainsi que des briques réfractaires (1).

L'étage sénonien, dont la position normale le montre au dessus du tuffeau, occupant de larges surfaces dans la forêt de Fontevrault, donne à penser que le sous-sol sur lequel il repose appartient à l'étage turonien et qu'en le fouillant l'on y rencontrerait le tuffeau ; au reste il ne serait que la prolongation de celui que l'on l'on trouve en masses si puissantes sur la rive gauche de la Loire.

(1) C'est avec ce sable que M. Perdreau fait des creusets ainsi que des briques réfractaires très recherchées pour la garniture intérieure des fours à chaux.

Dans la forêt de Fontevrault, l'étage sénonien se présente sous divers aspects, soit en se montrant sous forme arénacée, soit en prenant une consistance terreuse et même pierreuse. C'est sous cette dernière forme qu'il se fait remarquer à la carrière ou perrière l'Abbesse.

Ce dernier dépôt dont la roche est formée varie pour la couleur, qui est ordinairement d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, ou bien présente des bandes ou des ondulations rubanées de rouge et de jaunâtre ; il est d'ailleurs caractérisé par la présence de quelques fossiles, tels que Ostrea santonensis, d'Orb. ainsi que par des baguettes et portions de Cidaris, etc.

Cette formation recèle encore, mais souvent loin de ce dernier dépôt, des globules de *fer hydraté piriforme*, et présente, quoique assez rarement, le *fer phosphaté* par larges plaques, du plus beau bleu, appliquées sur quelques fragments de roches.

Enfin, au-dessus de l'étage sénonien, l'on rencontre sur quelques points des grès ou bien des sables blancs qui appartiennent au terrain tertiaire de l'étage tongrien. — Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire.*

** Plantes et animaux.

Les plantes, de même que les animaux dont il va être question dans cet article, ayant été observés dans la forêt de Fontevrault, nous croyons devoir en faire précéder la nomenclature d'un aperçu relatif à ce lieu solitaire en apparence, bien qu'il soit en réalité rempli d'une foule d'êtres intéressants.

Cette vaste forêt (1,199 hectares 34 ares), quoiqu'elle s'étende sur diverses communes et notamment sur celle de Turquant qui en occupe une certaine portion, sera néanmoins comprise dans un seul et même article, afin de ne pas scinder inutilement l'ensemble qu'elle présente, comme aussi celui de ses productions naturelles.

La forêt de Fontevrault, indépendamment des brandes (erica scoparia) et autres bruyères qu'elle recèle, se compose de taillis de chêne, pour la plupart, dont la végétation peu vigoureuse, en laissant un grand nombre de clairières, où croissent en certaine quantité des plantes herbacées, est sans doute une des causes principales qui, jointe à la nature du sol, contribue à la production des êtres nombreux et variés qu'elle possède.

Au printemps, elle est dans toute sa beauté naturelle, qu'elle conserve ainsi une grande partie de l'année. A cette époque, tout dans ce lieu est orné de fleurs, souvent rares et variées, disposées quelquefois par massifs gazonnants, comme ceux que forme l'*ane-*

mone pulsatilla ou *montana*, par exemple; tandis que d'autres plantes plus ou moins isolées, d'un aspect plus ou moins méridional, souvent répandues avec profusion, et qu'on ne rencontre pas sur d'autres points du département de Maine et-Loire, sont encore, avec les animaux rares qu'elle recèle, et surtout parmi les insectes, des motifs de joie et de bonheur pour l'amateur heureux de telles rencontres.

Enfin, cette forêt, dont l'essence particulière appartient à plusieurs espèces de chêne (1), qui rassemble à elle seule la majeure partie des plantes rares de la Flore de Maine-et-Loire, est une localité unique dans son genre pour ce département, et des plus importantes que puissent visiter les naturalistes.

Obs. Si, par les faits que nous venons d'énoncer, nous engageons en quelque sorte les naturalistes à venir visiter cette forêt, d'un autre côté et par des motifs non moins puissants, nous devons les prévenir aussi qu'en pénétrant sur un grand nombre de points, souvent couverts d'herbes, de bruyères ou de broussailles, ils aient à se tenir sur leurs gardes par rapport aux vipères, assez répandues dans ces lieux mêmes, afin d'éviter l'atteinte de ces êtres malfaisants, dont le rôle providentiel qu'ils jouent dans la nature est encore, comme pour beaucoup d'autres animaux, resté à l'état de mystère.

PLANTES DE LA FORÊT DE FONTEVRAULT.

Potentilla verna, L.; pelouses calcaires. Avril, mai.
— vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.). Avril, mai.
Arabis hirsuta, L. Avril, mai.
Turritis glabra, L. (*Arabis perfoliata*, Lam.). Avril, mai.
Mercurialis perennis, L ; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Carex depauperata, Good. Mai.
Andropogon ischæmum, L. ; lieux sablonneux, près la carrière l'Abbesse. Eté.
Digitaria filiformis, Kœl.; lieux sablonneux. Eté.
Agrostis setacea, Curt. Eté.
Milium effusum, L. Eté.
Aira legei, Bor.; lieux couverts. Eté.
Avena pubescens, L.; lieux secs. Eté.
— sulcata, Gay.; ib. Eté.
— pratensis, L. ; ib. Eté.
Festuca ciliata, Dc.; ib. Mai, juin.
— cærulea, Dc.; ib. Eté.

(1) *Quercus pedunculata*, Ehrh. ; *Q. sessiliflora*, Sm.; *Q. pubescens*, W.; *Q. microbalanos*, Bor.

Kæleria gracilis, Pers.; lieux secs. Eté.
Lolium multiflorum, Lam. Eté.
Isopyrum thalictroides, L.; bois Choquet. Mars, avril.
Convallaria maialis, L.; lieux couverts. Mai, juin.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai, juin.
— multiflorum, All. Mai, juin.
— intermedium, Bor.; bois Choquet. Mai, juin.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.) Juin.
Ornithogalum affine, Bor. Juin.
Orchis pyramidalis, L. (*Aceras pyramidalis*, Reich.) Juin.
— anthropophora, L. (*Aceras anthropophora*, R. Br.)?
— purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq.) Juin.
— hybrida, Bonng. (*O. galeata*, Lam.) Mai, juin.
— bifolia, L.; terrain de landes. Juin.
— chlorantha, Custor. (*O. montana*, Schm.); terrains calcaires. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Sm. (*O. arachnites*, Rich.) Avril, mai.
— muscifera, Huds. (*O. myodes*, Jacq.) Mai, juin.
Epipactis lancifolia. (*Cephalanthera grandiflora*, Bahgt.) Mai.
— ensifolia, Swartz. (*C. ensifolia*, Rich.) Juin.
— rubra, Allioni (*C. rubra*, Rich.). Juin.
— latifolia, Allioni; lieux secs. Juin.
— atrorubens, Reich.; ib. Juin.
Polygala calcarea, Schultz.; lieux secs. Mai, juin.
— Lejeunei, Bor.; ib. Mai, juin.
Anemone montana, Hoppe.; lieux découverts, herbeux. Mai, juin.
— pulsatilla, L.; ib. Rare. Mai, juin.
Helianthemum procumbens, Dun.; lieux découverts. Juin, juillet.
— salicifolium, Pers.; ib. Juin, juillet.
— pulverulentum, Dc.; ib. Juin, juillet.
Viola montana, L.; terrain de landes. Bor. Mai, juin.
Sedum pentandrum, Bor. (*S. villosum*, L.) Eté.
— sexangulare, L.; lieux secs, arides. Eté.
— anopetalum, Dc.; ib. Eté.
— telephium, L. Eté.
Buplevrum falcatum, L. Eté.
Peucedanum cervaria, La Peyr. Juin, juillet.
— oreoselinum, Mœnch. Juin, juillet.
Laserpitium asperum, Crantz. (*L. latifolium*, L.) Eté.
Viburnum lantana, L. Mai, juin.
Asperula odorata, L.; lieux ombragés? Mai, juillet.
Globularia vulgaris, L.; pelouses calcaires. Mai-juillet.
Arthemisia vulgaris. L. Eté.
Hypochæris maculata, L. Eté.
Leontodon hispidus, L. Eté.

Helminthia echioides, Gært. Eté.
Campanula persicifolia, L. Mai, juin.
— glomerata, L. Eté.
Erica scoparia, L. Mai, juin.
Vincetoxicum officinale, Mœnch. (*Asclepias vincetoxicum*, L.) Eté.
Lithospermum purpureocæruleum. L. Mai, juin.
Linaria pelisseriana, Mill.; lieux arides. Mai, juin.
Melampyrum cristatum, L. Eté.
Teucrium montanum, L. Eté.
Euphorbia dulcis, L. Eté.
— gerardiana, Jacq.; lieux pierreux. Eté.
Juncus capitatus, Weig.; landes. Eté.
Dianthus carthusianorum, L. Eté.
Tilia parviflora, Ehr.; bois Choquet, etc. Mai, juin.
Hypericum montanum, L. Eté.
Geranium sanguineum, L. Mai, juin.
Genista pilosa, L.; à l'est de la forêt, route de Fontevrault, etc. Eté.
— sagittalis, L. Eté.
Ononis repens, L. Eté.
— hircina, Jacq.; un mètre de hauteur. Eté.
Anthyllis dillenii, Schult. Mai, juin.
Melilotus arvensis, Wallr. Eté.
Trifolium rubens, L. Mai, juin.
— strictum, W. K.; pelouses. Eté.
— medium, L. Eté.
Astragalus glycyphyllos, L. Mai, juin.
Coronilla minima, L.; odeur de la fleur d'oranger. Mai, juin.
Vicia cassubica, L. Eté.
— varia, Host.; lieux cultivés de la forêt. Eté.
Orobus niger, L. Mai, juin.
Poterium...; plusieurs espèces. Eté.
Malva alcea, L. Eté.
Thesium humifusum, Dc. Mai, juin.
Salvia pratensis, L. Mai, juin.
— verbenaca, L. Mai, juin.
Origanum megastachyum, Linck. Eté.
Plantago media, L.; terrain calcaire. Mai, juin.
— arenaria, Waldst.; lieux sablonneux. Eté.
Galium tenuicaule, Jord. (*G. divaricatum*, Lam.) Eté.
Euphrasia nemorosa, Pers. (var. de l'E. officinalis, L.) Eté.
Crupina vulgaris, Cas. (*Centaurea crupina*, L.); les coteaux de Fontevrault. Juin, juillet.
Geaster argentatus; au pied des arbres.
Polypodium robertianum, Hoffm.; murs du bourg de Fontevrault

ANIMAUX DE LA FORÊT DE FONTEVRAULT.

Oiseaux.

Fauvette locustelle (*Sylvia locustella*, Lath.).
— pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.); se tient dans les brandes (*Erica scoparia*, L.), où elle niche; la présence du mâle dans le buisson qui le dérobe à la vue se manifeste par le petit cri d'inquiétude : *tihuine*, qu'il fait entendre tant que dure pour lui et sa compagne la crainte du danger dont il se croit menacé.
Pouillot natterrer (*Sylvia nattereri*, Tem.).
— à poitrine jaune (*Sylvia hippolais*, Lath.); l'un et l'autre sur les arbres.
Pic épeïchette (*Picus minor*, L.).

Reptiles.

Lézard picté, var. B. (*Lacerta viridis*, Daud.).
— à deux raies (*Lacerta bilineata*, Daud.); n'est pas très-craintif.
— à quatre raies (*Lacerta quadrilineata*).
Couleuvre lisse (*Coluber austriaca*, Gmel.).
Vipère commune (*Vipera communis*, Lacep.); plusieurs variétés.
Grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.); se tient sous les pierres pendant le jour. Elle recherche les terrains calcaires.

Mollusques.

Pupa quadridens, Drap. (C.). Bouche à gauche, quatre plis à la columelle.
— granum, Drap. (de J.); sept plis à la columelle. Très-petite espèce.

Insectes coléoptères.

Cicendela sylvatica, L.
Dromius melanocepalus, Dej.
Lebia cyanocephala, L.
Carabus catenulatus, Scop.; au pied des arbres, parmi la mousse.
— monilis, Fab., var. affinis, Panz.
— nemoralis, Ill. (*C. hortensis*, F.).
— violaceus, L. (*Var. purpurascens*, F.); on le trouve en jour courant à terre.
Calosoma sycophanta, L.; sur les arbres.
Oxiporus rufus, L.; sur les plantes, etc.
Chrysobothris affinis, F.; sur les arbres, etc.
Antaxia manca, F.

Anthaxia nitida, Rossi.
— cichorii, Oliv.
Corymbites cruciatus, Fab.; sur les taillis de chêne.
Trachys minutus, L.; sur les fleurs.
Limonius cylindricus, Payk.
Homalisus suturalis, Fab.; sur les fleurs, sur l'herbe.
Drilus flavescens, Fabr.; ib.
Tillus elongatus, L.; sous les écorces, etc.
Trichodes apiarius, L. sur les fleurs.
— alvearius, Fab.; ib.
Clerus mutilarius, Fabr.; ib.
— formicarius, L.; ib.
Silpha thoracica, L.; à terre.
Melolontha hippocastani, Fab.; sur les arbres.
Serica brunnea, L.; ib.
Asida grisea, Ol.; sous les pierres, etc.
Opatrum sabulosum, L.; à terre.
Tetratoma fungorum, Fab.; dans les champignons.
Cistela sulphurea, L.; sur les fleurs.
Bostrichus typographus, L.; sous les écorces.
Apate capucina, L.; sur le tronc des arbres morts.
Clytus speciosus, Adam.; var. scalaris, Brul.; sur les fleurs, etc.
— arietis, L.; sur les fleurs.
Liopus nebulosus, L.
Mesosa curculionoides, L.; sur le chêne.
Dorcadion fuliginator, L.
Lema cyanella, L.; sur le convallaria maialis, le polygonatum vulgare.
Haltica lineata, Rossi.; sur l'Erica scoparia.
Crysochus pretiosus, F. (*Eumolpus bromius*, Redt.); sous les écorces, etc.
Clythra quadripunctata, L.; sur le gazon, etc
— tridentata, L.; ib.
— longimana, L.; ib.
Pachita collaris, L.

Insectes orthoptères.

Les orthoptères, assez nombreux en espèces dans le département de Maine-et-Loire, se trouvent, toute proportion gardée, en plus grande quantité dans l'arrondissement de Saumur que dans les autres; et c'est la forêt de Fontevrault, les plateaux de Champigny-le-Sec et de Fourneux qui les recèlent plus particulièrement. Ainsi et pour éviter des répétitions inutiles nous comprendrons ces trois localités dans un seul et même article.

Blatta germanica, L.
— livida, Fab.
— laponica, L.
— hemiptera, Fab.
Mantis religiosa, L.
Bacillus rossia, Gray.
Phaneroptera falcata, T. Ch.; sur les taillis et les buissons.
Decticus verrucivorus, L.; ordinairement à terre, sur l'herbe, etc.
— griseus, Fab.
— tesselatus, T. Ch.; l'une et l'autre espèces sur l'herbe. Cette dernière est plus répandue à Fourneux.
Meconema varia, Brulé; se tient sur les arbres.
Conocephalus mandibularis, T. Ch.; sur les arbres et les buissons (C.).
Calliptamus italicus, Aud. Serv. A terre comme toutes les espèces de la même famille.
Œdipoda flava, Aud. Serv.
— germanica, Latr.
— gratiosa, Aud. Serv.; c'est à Châmpigny-le-Sec que nous avons rencontré ce dernier et rare insecte.
— stridula, Aud. Serv.; insecte méridional comme le précédent.
— cærulans, Aud. Serv.; plusieurs variétés.
— migratoria, Aud. Serv.; au sud-est de la forêt, de préférence, où cet insecte se reproduit.
— biguttula, Aud. Serv.
Gomphocerus biguttatus, T. Ch.
— rufus, Thumb.; sur l'herbe.
Tetrix subulata, Latr.
— bipunctata, Latr.; sur l'herbe.

Insectes névroptères.

Ascalaphus longicornis, L.; espèce méridionale. Petit bois au sud du château de Fourneux (C.).
Mirmeleon tetragrammicus, Pall.; Fourneux; haies et buissons. Rare.
— formicarius, L.; ib. Commun
Mantispa pagana, Ramb.; sur les arbres. Rare.

Insectes hémiptères.

Eurigaster maurus, L.; var. picta. Sur les graminées.
Podops inunctus, Fab.; au pied des plantes.
Coptosoma globus, Fab.; sur le taillis de chêne.
Zicroma cærulea, L.
Sehirus albomarginellus, Fab. et S. albomarginatus, Fab.; à terre.
Sciocoris umbrinus, Wolff.; à terre.
Pentatoma juniperina, L.; sur le genévrier.
Ælia inflexa, Wolff.; sur les graminées, etc.
Mormidea nigricornis, Fab.; sur les plantes.
Raphigaster purpuripennis, de G.
Camptopus lateralis, Germ.; sur les fleurs d'origanum vulgare.
Ligæus familiaris, Fab.

Ligæus melanocephalus, Fab.; sur les plantes, etc.
Heterogaster thymi, Wolff; à terre, etc.
Rhyparochromus lynceus, Fab.; sous les écorces, etc.
Phymata crassipes, Fab.; sur les branches des arbres.
Harpactor hæmorrhoidalis, Fab.; à terre.
Pygolampis pallipes, Fab.
Pseudophana europæa, L.; sur les arbres, etc.
Issus apterus, Fab.; sur l'Artemisia campestris.
Gargara genistæ, Fab.; sur l'Erica scoparia.
Ulopa obtecta, Fall.; sur l'Erica scoparia.
Selenocephalus obsoletus, Germ.; sur les arbres.

Insectes hyménoptères.

En général l'on rencontre les insectes de cet ordre à terre ou sur les fleurs, etc.

Polistes gallica, Fab.
Eucera longicornis, Fab.
Panurgus lobatus, Latr.
Psithyrus rupestris, Saint-Farg.
Psit. campestris, Ann. etc.; l'un et l'autre bourdonnant en rasant la terre, pour aller pondre dans le nid des *Bombus*, auxquels ils ressemblent d'ailleurs tant par la taille que la disposition des couleurs.
Epeolus variegatus, Latr.
Nomada varia, Encycl.
Eumenes coarctata, Fab. et Eumenes pomiformis, Fab.; ils se reposent souvent à terre.
Crabro cephalotes, Fab.
Ammophila hirsuta, Kirb.
Scolia bifasciata, Vand. Lind.; nous l'avons prise sur des fleurs d'eringium, vers la lisière de la forêt. Très-rare.
Sigalphus irrorator, Fab.
Euchræus festivus, Latr.
Parnopes carnea, Latr.; sur les fleurs des ombellifères.
Hedychrum lucidulum, Latr.
Cleptes semi-aurata, Latr. et un certain nombre d'autres espèces de la famille si brillante des chrysides, etc.

Insectes lépidoptères.

Thecla betulæ, L.
— acaciæ, F.
— quercus, L.
Lycæna ægon, Bork.
— adonis, F.
— corydon, F.; plusieurs variétés.
— orbitulus, Esp.
Limenitis sibylla, Fab.
— camilla, L.
Arginis aglaja, L.
— adippe, Hesp.
— lathonia, L.
— dia, L.
— euphrosine, L.
Satyrus phædra, L.
— hermione, L.
— briseis, L.
— dejanira, Ochs.
— hyperanthus, L.

Zygena achilleæ, Esp.
— hippocrepidis, Ochs.
— fausta, L.
— cynara, Ochs. (1).

Lithosia rosea, F.; sur les arbres.
Setina aurita, Esp.; espèce méridionale.

Nota. — La plupart des lépidoptères nocturnes n'ont pas été observés; ils doivent être nombreux en espèces.

CHAPITRE III. — HISTOIRE, MONUMENTS HISTORIQUES.

Ancienne abbaye de Fontevrault.

L'abbaye de Fontevrault, l'une des plus célèbres abbayes de France, chef-lieu d'un ordre unique, où les hommes furent soumis à la puissance des femmes, fut fondée vers la fin du XIe siècle, par Robert d'Arbrissel, prêtre breton (2), fameux et fervent prédicateur.

Cette abbaye fut divisée en deux couvents, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Robert d'Arbrissel confia la direction de ce dernier à Pétronille de Chemillé, qui mourut en 1149, se réservant celui des hommes; mais sur le déclin de sa vie, ce saint homme remit sa crosse et transmit à cette abbesse l'autorité qu'il s'était réservée sur le couvent des hommes; et de telle façon, que non-seulement cette abbesse, mais encore les 35 ou 36 autres, toutes issues de sang royal ou de familles illustres qui se sont succédé dans cette abbaye jusqu'en 1792, furent investies de la direction et de la juridiction des couvents de l'un et l'autre sexe : chose inouie jusqu'à cette époque et qui n'eut pas d'imitateurs.

L'abbaye de Fontevrault a fourni des supérieures ou des réformatrices à une infinité de communautés, entre autres à celle du Ronceray d'Angers; l'éducation des filles du sang royal, appelées *Dames de France* était confiée à ses abbesses.

La grande église, dont l'origine remonte à 1102, est on ne peut plus remarquable sous tous les rapports. Une partie de cet édifice, désignée sous le nom de *cimetière des rois*, reçut les restes : 1° de Henri II, roi d'Angleterre, fils de Geoffroy Plantagenet, comte d'Angers, et de Mathilde, fille de Henri Ier, et qui mourut à Chinon

(1) Toutes ces zigènes sur les fleurs, et plus particulièrement vers la lisière nord de la forêt. Il en est de même pour le *Lycæna adonis*, etc.

(2) Robert d'Arbrissel, réformateur du XIe siècle, est né à Arbrissel en 1047. Après avoir été archidiacre de Rennes, ce célèbre prédicateur fonda l'ordre unique de Fontevrault ainsi que l'abbaye du même nom vers 1100, et mourut en 1117 au prieuré d'Orsan, diocèse de Bourges.

en 1189 ; 2° d'Eléonore de Guienne, son épouse ; 3° de Richard Ier, son fils, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur-de-Lion*, né à Londres en 1158, et qui mourut le 16 avril 1199 des suites d'une blessure, qu'il reçut devant Chalus en Limousin, en faisant le siége de cette place ; 4° d'Elisabeth ou Isabeau d'Angoulême, reine d'Angleterre ; 5° de Henri III, son fils ; 6° de Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard Cœur-de-Lion, reine de Sicile ; 7° de Raymond VII, fils de cette dernière et comte de Toulouse.

D'autres personnes célèbres ont également trouvé leur sépulture à Fontevrault.

Des statues remarquables, les unes en pierre, les autres en bois, et toutes ornées de couleurs, furent placées sur six de ces tombeaux. Quatre de ces statues (1), bien conservées, furent enlevées en 1846 par les ordres de l'intendant de la liste civile ; mais sur des réclamations faites par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, elles sont revenues prendre en 1849 les places qu'elles occupaient primitivement.

Plusieurs crosses abbatiales ayant appartenu soit à l'abbé soit aux abbesses de Fontevrault, ont été trouvées dans cette abbaye à l'époque de la Révolution. Elles sont en cuivre doré émaillé d'azur et terminées dans leur volute par une tête de serpent ou bien une tête de chien (2).

La *tour d'Evrault*, située dans le cimetière de cette abbaye, ainsi que la chapelle *Sainte-Catherine*, que l'on voit dans le cimetière de la paroisse, sont deux monuments remarquables par leur architecture.

Le premier de ces monuments, la tour d'Evrault, de 80 pieds de hauteur sur un diamètre de 33 pieds, s'élève sur trois plans superposés. Le premier et le troisième sont octogones et le second est de forme carrée. Une flèche pyramidale, reposant sur le dernier plan, supporte une espèce de lanterne couverte formée de huit colonnes.

Le second de ces monuments, la chapelle Sainte-Catherine, de forme carrée, avec chaque angle renforcé d'une espèce de tour,

(1) Ces quatre statues, en bois de chêne, représentent : 1° Richard Cœur-de-Lion, 2° Henri II, 3° la comtesse Mathilde, 4° et Eléonore de Guyenne.

(2) La crosse de Robert d'Arbrissel est figurée dans Bodin ; mais celle que l'on croit avoir appartenu soit à Pétronille de Chemillé, soit à l'une des abbesses qui lui ont succédé, étant restée inédite, nous en donnons ici une figure exacte, bien que réduite d'un tiers environ. (Voy. *pl.* 82.)

Cette dernière crosse, d'une grande valeur, aux yeux des archéologues, si l'on en juge toutefois par le prix presque fabuleux qu'on nous en a fait offrir, mais que nous avions promise et dont nous avons fait hommage au Musée d'archéologie d'Angers, faisait partie d'un lot d'objets de curiosités dont nous avions déjà depuis longtemps fait l'acquisition et portait pour étiquette : *Crosse de l'abbesse de Fontevrault.*

est également terminée par une pyramide couronnée aussi d'une espèce de lanterne. Ces constructions remontent au commencement du XIIe siècle.

Maison centrale de détention de Fontevrault.

Les bâtiments les plus modernes de l'abbaye de Fontevrault, construits dans le principe pour Mesdames de France, filles de Louis XV, qui recevaient leur éducation dans cette abbaye, furent, par un décret impérial de 1804, ainsi que ceux qui restent d'une ancienne fondation, transformés en une maison centrale de détention pour onze départements.

Les femmes, qui dans l'origine, subissaient à Fontevrault la peine de la réclusion à laquelle elles avaient été condamnées ont été transférées à la maison centrale de Rennes.

Cette maison ne reçoit donc plus maintenant que des hommes; et la colonie agricole, qui est une dépendance de la maison centrale de détention, retient les jeunes détenus, dont le temps qu'ils ont à passer dans cet asile pénitencier, est employé à les familiariser avec la vie agricole. Enfin la maison d'habitation, située sur la partie culminante de la colonie, est connue sous le nom de *Belle-Vue.*

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, composée de la paroisse de Saint-Hilaire et du village de Saint-Florent (*Saint-Florent-le-Jeune*), est située sur la rive gauche de la Loire et de celle du Thouet, entre Chenehutte-les-Tuffeaux, Verrie, Rou-Marson et Saumur.

Le Thouet, sur lequel à Saint-Florent est un pont suspendu, se jette dans la Loire à l'ouest du bourg de Saint-Hilaire. Et la route départementale de Saumur à Varenne longe la rive gauche de la Loire.

La commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, comme la plupart

de celles qui avoisinent les villes, présente un grand nombre de cultures maraîchères. Elle est en outre plantée de vignobles de bonne qualité et couverte dans certaines parties, de bois et de bruyères. C'est au reste une bonne localité pour les naturalistes de Saumur surtout, qui trouvent ainsi et en quelque sorte à leur porte, bon nombre de plantes rares et d'insectes non moins précieux. Elle recèle aussi, comme nous le verrons plus loin, des restes de monuments qui intéressent plus particulièrement les archéologues.

Superficie · 1,861 hectares, dont 181 hectares 96 ares en vignes, et 294 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 956 habitants; en 1861, 975 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Chenehutte-les-Tuffeaux, 5 k.; de Verrie, 6 k. 1/2; de Rou-Marson, 8 kil.; de Saumur, 4 kil.; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Grès et calcaire d'eau douce.*

1° Le tuffeau, qui est blanc, de l'étage turonien, se montre sur le littoral de la Loire ainsi qu'au bord du Thouet. Il est exploité dans l'une et l'autre de ces localités.

Une source incrustante, dans ce terrain et des mieux prononcées, est celle du Puits-Giraud, situé dans une carrière à tuffeau. Le dépôt que donne l'eau de cette source est d'un blanc pur et se présente sous forme de stalactites et de stalagmites, ou bien en incrustations déposées sur la paroi intérieure de la carrière qui la recèle.

Quant à l'étage sénonien, que l'on remarque au dessus du précédent, il se présente ordinairement sous l'aspect d'une roche dure, plus ou moins compacte, de couleur grisâtre, etc., et renferme dans sa pâte une quantité considérable de zoophytes du genre *Placosmilia.* — Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire.*

2° Le grès se montre au sommet des coteaux, où il est exploité pour pavés. Sous forme arénacée, on le rencontre depuis la butte de Bournan jusqu'à Terrefort, et il continue de paraître de la sorte ou sous celle de grès en roche jusqu'à Saint-Saturnin.

Quant au calcaire d'eau douce, on le trouve à l'est de Saint-Florent, au Bois-Brard, mais sur un seul point et sans exploitation.

** Plantes.

BUTTES ET LANDES DE TERRE-FORT. — TERRAIN SABLONNEUX PLUS OU MOINS COUVERT DE BRUYÈRES.

Carex divisa, Huds.; lieux frais, humides. Mai, juin.
Nardus stricta, L.; landes. Mai, juin.
Potentilla vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.); bois. Avril, mai.
Spergula pentendra, L.; lieux sablonneux. Avril, juin.
Valerianella hamata, Bast.; moissons des environs. Mai, juin.
Arenaria montana, L.; lieux incultes, landes, bois. Mai, juin.
Linaria pelisseriana, Dc.; lieux sablonneux. Mai-septembre.
Armeria plantaginea, W. (*A. sabulosa*, Jord.); ib. Mai, juin.
Artemisia campestris, L.; ib. Eté.
Galium sylvestre, Poll. Eté.
Geranium sanguineum, L.; les bois sablonneux. Eté.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.); ib. Mai, juin
Trifolium strictum, W. K.; lieux sablonneux. Eté.
Polycarpon tetraphyllum, L.; ib. Eté.
Erica scoparia, L.; couvre de grands espaces. Mai.
Avena pratensis, L. Mai, juin.
— pubescens, L. Mai, juin.
— sulcata, Gay; landes de Vaulanglais, etc. Mai, juin.
— ludoviciana, Dur.; d'un mètre et plus de hauteur. Eté.
Bromus rigidus, Roth. (var. *B. maximus*, Desf.) Eté.
Polycnemum arvense, L. Eté.
Fumaria vaillantii, Lois. Mai, juin.
Lathyrus angulatus, L. Juin.
— sphæricus, Retz. Juin.
Asplenium trichomanes, L.; bords du Thouet.
Sticta pulmonaria; sur les blocs de grès.
Cladiona uncialis; à terre.
Clavaria eburnea; à terre.

BOIS DE MARSOLEAU, DE 77 HECTARES.

Quercus pubescens, Wild.
— cerris, L.
Lychnis viscaria, L.
Hypochæris maculata, L.
Lotus hispidus, Desf.; landes.
Melampyrum cristatum, L.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai.
Dianthus carthusianorum, L.
Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.). Mai, juin.

Sedum annuum, L.
Laserpitium asperum, Crantz. (*L. latifolium*, auct.) Eté.
Œnanthe pimpinelloides, L. Eté.

BOIS-BRARD, SITUÉ NON LOIN DU THOUET.

Ophrys muscifera, Huds.; lieux aérés. Mai, juin.
— apifera, Sm.; lieux herbeux. Juin.
Caucalis daucoides, L. Juin, juillet.
Hypochæris maculata, L. Eté.
Stellera passerina, L. Eté.
Anagallis cærulea, Allioni. Eté.
Ornithopus compressus, L.; près le petit Dolmen. Eté.
Diplotaxis viminea, Dc. Eté.
Galium parisiense, L. (*G. anglicum*, Huds.) Eté.
Orobanche arenaria, Borck.; sur l'artemisia campestris. Eté.
— hederæ, Vauch.; sur les racines du lierre. Eté.
Œnanthe pimpinelloides, L.; ainsi qu'au bois du Feu. Eté.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.); se tient parmi les brandes de Terrefort (erica scoparia), où elle niche.

Reptiles.

Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*, Daud.); Terrefort, etc.

Insectes coléoptères.

Licinus sylphoides, Fab.; sous les pierres.
Geotrupes hypocrita, Ill.
Gymnopleurus flagellatus, Fab.
Sisyphus schæfferi, L.
Dorcadion fuliginator, L.
Rhagium mordax, Fab.
Mylabris cichorii, L.; sur les fleurs de la chicorée sauvage.
Phytæcia jourdani, Muls.
Agapanthia cardui, L.
Cerocoma schæfferi, L.; sur la jasione.
Corymbites tessellatus, L.
Chrysomela cerealis, L.; sur l'erica scoparia (C.)
Berosus salmuriensis, Ackerm. Nouvelle espèce découverte par M. Ackermann dans les eaux stagnantes des environs de Saint-Florent, et dont voici la description. Cette nouvelle espèce, de la famille des palpicornes, est ainsi caractérisée par M. Ackermann : *Corcelet d'un beau noir velouté, marqué dans sa partie médiane d'une tache métallique irisée.*

Obs. Cette commune, par sa position géographique, la nature variée du sol qui la compose, ainsi que les nombreuses plantes qu'on y rencontre, devant nécessairement faire soupçonner que beaucoup d'autres productions naturelles y sont encore à découvrir, nous croyons, dans cette prévision, devoir inviter les naturalistes à la visiter de nouveau, persuadé que nous sommes qu'ils y rencontreront encore bon nombre d'espèces de plantes ou d'animaux intéressants à colliger, surtout si l'on ne s'arrête pas, pour les insectes, par exemple, au seul ordre des coléoptères, comme cela a lieu assez généralement ; car déjà un insecte rare parmi les diptères, l'*Ogcodes gibbosus*, Latr. (*Musca gibbosa*, L.) a été rencontré à Terrefort par M. Courtiller.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Un monument très-curieux, espèce de carneioux, que l'on doit regarder comme celtique, tant pour sa construction que par rapport aux objets qu'il recélait, fut découvert au Bois-Brard en 1837, par des casseurs de pierre ou faiseurs de macadam. Ce monument, espèce de caveau enterré jusqu'à l'affleurement du sol, de forme ellipsoïdale, et d'environ huit mètres de longueur, était formé de dix-neuf pierres étroites, en grès, placées verticalement et que recouvrait une seule pierre de même nature.

On a rencontré dans son enceinte une grande quantité d'ossements humains ainsi que des pointes de flèches et un casse-tête en silex, des couteaux de même nature, et deux poignards, formés chacun d'une dent de sanglier emmanchée d'un tronçon d'os.

Le musée de Saumur possède ces derniers objets, que nous avons figurés à la pl. 72 de cet ouvrage, ainsi que le monument et le plan par terre qui s'y rattache.

Voy. en outre un mémoire de M. de Beauregard sur ce monument, publié dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. III, p. 349, ainsi que les observations de M. Godard-Faultrier, consignées dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, année 1860, p. 88.

Dans le bois du Feu, l'on rencontre un petit dolmen, composé de trois pierres de grès, placées verticalement, et d'une quatrième servant de toit.

Enfin, un dolmen d'environ six mètres de longueur sur trois de largeur, composé de six pierres de grès placées verticalement, et

de deux autres servant de toit à ce monument qui est divisé en deux parties, se fait remarquer près de la tour de Menive. — Voy. *Rép. arch.*, année 1860.

Au xe siècle, l'incendie de l'abbaye du château de Saumur, dont nous avons déjà parlé, obligea les moines qui l'habitaient de chercher un autre asile. Foulques-Nerra, voyant la position fâcheuse dans laquelle ils se trouvaient, leur donna un emplacement à Saint-Hilaire-des-Grottes. Avec l'aide de la princesse Hildegarde, son épouse, et celle d'un seigneur de Montreuil-Bellay, un nouveau couvent fut élevé et prit le nom de Saint-Florent-le-Jeune. C'est dans cette nouvelle maison conventuelle que l'abbé Suger termina ses études.

Sous le premier Empire, la France fut divisée par sénatoreries, et les départements de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne, formant aujourd'hui le ressort de la cour impériale d'Angers, furent représentés par un sénateur, auquel fut affectée, comme habitation sénatoriale, l'ancienne abbaye de Saint-Florent, de l'ordre de Saint-Benoist.

Cet édifice, dont l'église, l'une des plus grandes et des plus belles de l'Anjou, fut démolie en 1806, est maintenant devenu l'asile de la communauté du Bon-Pasteur de Saint-Florent, dont la maison chef-d'ordre est au Bon-Pasteur d'Angers.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Indépendamment de la remarquable fabrication des vins champagnisés de M. Ackermann, que nous avons eu, à l'article Saumur, l'occasion de citer avec tout l'avantage qu'elle mérite, nous indiquerons encore ici d'autres genres d'industries, savoir :

1° Une fonderie de fonte de fer, au moyen de fourneaux à la Wilkinson, établie en 1846, non loin du Pont-Fouchard ;

2° L'extraction du tuffeau blanc et l'exportation du grès pour pavés, etc. ;

3° Un four à briques et carreaux, établi en 1850 par M. Arrault;

4° Enfin, la fabrication d'un bol blanc ou terre sigillée, qui est en usage à Nantes pour terrer le sucre, etc. Cette terre était autrefois employée à Angers par les frères Danton, pour dégraisser les toiles et mettre dans la teinture.

Obs. Les excavations pratiquées à Terrefort pour extraire l'argile propre à la fabrication du bol blanc dont il vient d'être ques-

tion, furent bientôt remplies par les eaux pluviales, qui ne tardèrent pas à prendre une teinte d'un blanc laiteux. Cette couleur, due à la suspension dans l'eau de molécules argileuses, se communique aux carpes qui vivent dans ces réservoirs, mais peut-être plutôt par étiolement que par dépôt.

MONTSOREAU

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, à laquelle appartient le village de Retz, est située sur la rive gauche de la Loire et au confluent de la Vienne. Elle est bornée à l'est par la commune de Candes (Indre-et-Loire), à l'ouest par celle de Turquant, au sud par Fontevrault et au nord par la Loire, qui recèle plusieurs îles appartenant à la commune de Montsoreau.

Un ruisseau, affluent de la Loire et qui se jette dans ce fleuve à Retz, traverse Montsoreau du sud au nord, après avoir reçu les eaux qui lui sont fournies par plusieurs étangs situés sur la commune de Couziers (Indre-et-Loire).

La route impériale de Limoges à Saumur passe par le bourg, où elle fait un coude pour prendre la direction de Fontevrault, etc.

Un passage d'eau est établi au Port-au-Vin, sur la Loire, ainsi qu'un autre à l'île au Temps.

La hauteur du bourg de Montsoreau au-dessus du niveau de la mer est de $26^{m},751^{mill}$.

Près de la Loire, l'on remarque le grand et vaste château de Montsoreau, maintenant dans un complet abandon. Il remonte au XVe siècle, et montre encore ses tours crénelées et ses toits élevés, qui le font apercevoir de fort loin. Il fut habité par un comte de Montsoreau dont l'histoire a gardé le souvenir.

La commune de Montsoreau, qui possède quelques magnaneries, et fournit une grande quantité de pruneaux dits pruneaux de Tours, est également renommée pour ses tuffeaux blancs, dont les

excellentes qualités, qui leur sont acquises depuis longtemps, les font préférer à beaucoup d'autres, si l'on en juge toutefois par la grande quantité qu'elle livre au commerce.

Les galeries d'extraction, nombreuses et plus ou moins labyrinthiformes, poussées dans le coteau entièrement formé de cette espèce de roche, peuvent exciter la curiosité de certains voyageurs, mais il serait imprudent de leur part de s'y lancer sans y être conduits par un guide expérimenté.

Cette commune est le siége d'un notariat et la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Montsoreau, Turquant, Parnay, Fontevrault, Dampierre et Souzay.

Superficie : 519 hectares, dont 225 hectares 94 ares en vignes.

Population : en 1856, 937 habitants; en 1861, 921 habitants.

Bureau de poste : Montsoreau.

Distances : de Candes, 5 kil.; de Turquant, 2 kil.; de Fontevrault, 4 kil.; de Saumur, 11 kil.; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien, tuffeau.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien.*

1° Le terrain crétacé, qui occupe dans le coteau tout le littoral de la Loire, s'étend jusques et au-delà de Fontevrault, et dans ces deux localités il fournit au commerce des tuffeaux d'un très-beau blanc. 2° Sur le plateau qui couronne cette formation, l'on rencontre des grès, des cailloux roulés et des sables plus ou moins abondants. Ces derniers, en approchant du bourg, ont une puissance assez considérable.

** Plantes.

Epipactis microphylla, Sw.; coteaux de Retz. Juin.
Arabis turrita, L.; ib. Mai, juin.
— sagittata, Bert.; ib. Mai, juin.
Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés, frais ou humides. Eté.
Doronicum plantagineum, L.; coteaux. Avril.
Jasminum fruticans, L.; naturalisé aux environs du bourg. Eté.

*** Animaux.

Mollusques.

Succinea oblonga, Drap.; non loin de l'église. (de J.)
Helix limbata, Drap.; au pied des coteaux.
— arbustorum, L.; ib.
— cornea, Drap.; ib.
Dreissena polymorpha, Van Ben.; la Loire. (de J.)

PARNAY

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Souzay et Turquant. La route impériale de Limoges à Saumur, qui suit la direction que lui donne la Loire, passe par le bourg.

Parnay, dont les coteaux fournissent de très-bons tuffeaux blancs, donne également des vins excellents.

Superficie : 654 hectares, dont 183 hectares 56 ares en vignes, et 187 hectares 32 ares en bois.

Population : en 1856, 491 habitants; en 1861, 490 habitants.

Bureau de poste : Montsoreau.

Distances : de Souzay, 1 kil.; de Turquant, 2 kil.; de Saumur, 8 kil.; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien*. — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien*.

1° Le terrain crétacé, dont le tuffeau est la roche qui le constitue, occupe, dans le coteau, tout le littoral de la Loire. 2° Sur le plateau qui couronne cette formation se montrent des grès, des sables, etc

** **Plantes.**

Sisymbrium sophia, L.; les vieux murs. Eté.
Ajuga genevensis, L.; les prés sablonneux. Mai, juin.
Andropogon ischæmum, L.; ib. Eté.
Verbascum lychnitis, L., var. fl. albo; lieux incultes. Eté.
Serapias cordigera, L.; lieux boisés des coteaux. Mai, juin.
Orchis sambucina, L.; bois du Pied-Bourrier. Juin.
Arabis hirsuta, Scop.; talus des fossés de la grande route. Mai.
— turrita, L.; ib. Mai.
Campanula persicifolia, L.; ib. Eté.

LES PRÉS AU BORD DE LA LOIRE.

Trifolium molinerii, Balb. Mai, juin.
— striatum, L. Mai, juin.
Silene conica, L.; lieux sablonneux. Eté.
Linaria supina, Desf. Eté.
Scrophularia canina, L. Eté.
Lathyrus angulatus, L.; lieux sablonneux. Eté.
Vicia lathyroides, L.; lieux sablonneux. Mai, juin.
Thalictrum expensum, Jord. Juin.
Andropogon ischæmum, L.; lieux sablonneux. Eté.
Plantago arenaria, W. K.; lieux sablonneux. Eté.

ROU-MARSON

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. -- APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, connue aussi sous le nom de *Riou-Marson*, et dont le village de Marson, fait partie, est située au sud-ouest de Saumur, entre Saint-Hilaire-Saint-Florent, Verrie, Distré et Bagneux.

Un assez vaste étang, l'étang de Marson, situé entre Verrie et Marson donne naissance à un ruisseau, affluent du Thouet, dont les eaux s'écoulent vers Distré pour se rendre à leur destination.

Si cette commune était autrefois remarquable les monuments celtiques qu'elle possédait et dont il ne reste plus qu'un faible échantillon, il n'en est pas de même quant aux nombreuses productions naturelles qu'on y rencontre toujours, et qui font le sujet du chapitre suivant.

Superficie : 1,162 hectares, dont 103 hectares 27 ares en vignes, et 210 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 512 habitants ; en 1861, 488 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Saint-Hilaire-Saint-Florent, 10 kil. 1/2 ; de Verrie, 4 kil. 1/2 ; de Distré, 4 kil. 1/2 ; de Bagneux, 6 kil.; de Saumur, 8 kil.; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le terrain crétacé, dont l'étage turonien présente le tuffeau, occupe toute l'étendue de cette commune ; mais il est recouvert sur un grand nombre de points par l'étage sénonien qui se montre sous forme arénacée remplie de mica, ou bien en prenant l'aspect d'une marne terreuse ou sableuse. Au nord, cette dernière formation est surmontée, soit par le grès, soit par le calcaire d'eau douce.

** Plantes.

Sedum villosum. L. (*S. pentendrum*, Bor.) ; lieux incultes, etc. Mai.

— sexangulare, L. ; lieux arides. Eté.

Polycnemum arvense, L. ; lieux incultes. Eté.

Polycarpon tetraphyllum, L.; lieux incultes. Eté.

Thymus nepeta, Sm. (*Calamintha nepeta*, Clairv.) ; ib. Eté.

Mentha sylvestris, L.; bord des chemins. Eté.

Agrostis interrupta, L. ; sur les murs et parmi les blés. Eté.

Luzula forsteri, Dc ; les pel. etc. Printemps.

Veronica præcox, All. ; lieux cultivés. Mars, avril.

— canescens, Bast. (*V. Bastardi*, Bor.) ; lieux incultes. Mai, juin.

Cerastium brachypetalum, Desp. lieux incultes. Mai-juillet.

Tragopogon major, Jacq.; les prairies, etc. Mai, juin.

Hippocrepis comosa, L.; les pelouses. Eté.
Linum tenuifolium, L.; lieux pierreux, calcaires, etc. Eté.
Teucrium montanum, L.; lieux incultes, calcaires. Eté.
Vicia varia, Host.; lieux élevés. Juin, juillet.
Echinospermum lappula, Leh.; les vignes, etc. Eté.
Marchantia cruciata; les murs près le bourg.
Ceterach officinarum, Dc.; ib.

CHAMPS SABLONNEUX ENTRE RIOU ET POCÉ.

Asperula arvensis, L.; lieux cultivés. Juin.
Linaria Pelisseriana, L.; lieux incultes. Printemps et aut.
— minor, Desf.; ib. Eté.
— supina, Desf.; ib. Eté.
Leontodon hispidus, L.; les pelouses, etc. Automne.
Peucedanum oreoselinum, Mæn. Eté.
Stachys annua, L.; lieux cultivés. Eté.
Fumaria parviflora, L.; ib. Eté.
Ervum tetraspermum, L. (*Vicia tetrasperma*, Mænch.) Juin.
Lathyrus angulatus, Retz.; les blés. Juin, juillet.
— sphæricus, Retz.; ib. Juin, juillet.
Melilotus arvensis, Walr.; ib. Eté.
Agrostis interrupta, L.; lieux sablonneux. Eté.
— setacea, Curt.; lieux frais. Eté.
Festuca sciuroides, Roth.; lieux sablonneux. Eté.
— uniglumis, Ait.; ib. Eté.
Kæleria gracilis, Pers.; ib. Eté.
Neslia paniculata, Desv.; lieux cultivés, calcaires. Eté.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; les champs. Eté.
Stellera passerina, L. (*Thymelæa arvensis*, Lam.) Juin, juillet.
Buplevrum rotundifolium, L.; les blés. Eté.
Valerianella hamata, Bast.; ib. Juin, juillet.
Sinapis arvensis, L.; les champs. Mai-juillet.
Anchusa italica, Retz.; ib. Eté.

BOIS DE RIOU.

Melampyrum cristatum, L. Eté.
Euphorbia pilosa, L. Mai, juin.
Hippocrepis comosa, L. Eté.
Epipactis latifolia, Allioni. Juin.
Trifolium rubens, L. Juin, juil.
Asperula cynanchica, L. Eté.
Sedum sexangulare, L. Juin, juillet.
Sedum villosum, L. Mai.
Rubia peregrina, L. Mai, juin.
Linum angustifolium, Huds. Eté.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai, juin.
— multiflorum, Desf. Mai, juin
Juncus capitatus, Weig.; lieux humides et sablonneux. Juin.

BOIS DE ROU (TERRAIN CALCAIRE, MAIS SABLONNEUX VERS SA PARTIE ÉLEVÉE).

Phleum boehmeri, Wib. (*Phalaris phleoides*, L.) Eté.
Veronica teucrium, L. Mai, juin.
Veronica canescens, Bast. (*V. Bastardi*, Bor.) Mai, juin.
Trifolium rubens, L. Mai, juin.

Ononis natrix, Lam. Eté.
Orchis simia, Lam. Juin.
— montana, Schm. Juin.
— purpurea, Huds. Juin.
Ophrys aranifera, Smith. Avril, mai.
Teucrium montanum, L. Eté.
Helianthemum vulgare, Gært. Eté.
— procumbens, Dun. Eté.
Inula salicina, L. Mai, juillet.
Malva alcæa, L. Eté.
— hirsuta, L. Eté.
Sedum sexangulare, L. Eté.
Mentha sylvestris, L. Eté.
Peucedanum oreoselinum, Mœn. Juin, juillet.
Linaria pelisseriana, Mill. Printemps et automne.
Linum tenuifolium, L. Eté.
Rosa rubiginosa, L.; partie élevée du bois. Eté.
Festuca sciuroides, Roth.; lieux arides. Mai, juin.
— ciliata, Dc.; ib. Mai, juin.
— uniglumis, Ait.; ib. Mai, juin.
Crepis pulchra, L.; les pelouses, etc. Eté.
Helvella nigricans (champignon). Eté.
Rubia peregrina, L. Mai, juin.
Linum angustifolium, Hud. Juin.
Erigeron acris, L.; lieux secs, arides. Eté.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai, juin.
— multiflorum, Desf. Mai, juin
Juncus capitatus, Weig.; lieux humides et sablonneux. Eté.

BOIS DE LA TOUR.

Galium sylvestre, Pollich. Eté.
Melampyrum cristatum, L. Eté.
Anemone montana, Hop. Mai, juin.
Inula salicina, L. Mai-juillet.
Potentilla vaillantii, Nestl. Mai, juin.
Sedum villosum, L. Eté.
— annuum, L. Eté.
Hippocrepis comosa, L. Mai, juin.
Orchis purpurea, Huds. Mai, juin.
— hybrida, Bonng. Mai, juin.
— montana, Schm. Mai.
Ophrys muscifera, Huds. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Smith. Avril, mai.
— pseudo-speculum, Dc. Mai.
Linum tenuifolium, L. Eté.
Trifolium rubens, L. Mai, juin.
— strictum, L. Eté.
Astragalus glyciphyllos, L. Mai, juin.
Geranium sanguineum, L. Eté.
Veronica acinifolia, L. Mai, juin
Lycoperdon cœlatum (champignon).
Tulostoma brumale (id.). Février-avril.
Agaricus fulvus (id.).
— fusiforme (id.).
— aurantiacus, Bul. (id.). Automne.

LIEUX ET CHAMPS SABLONNEUX, ETC., AU-DESSUS DE L'ÉTANG DE MARSON.

Lathyrus sphæricus, Retz.; les blés. Mai, juin.
Linaria pelisseriana; lieux incultes. Printemps et autom.

Valerianella hamata, Bast.; les blés. Eté.
Polycarpon tetraphyllum, L. Eté.
Ornithopus roseus, Desf.; champs sablonneux. Eté.
— compressus, L.; les pelouses. Mai, juin.
— ebracteatus, Brot.; lieux sablonneux. Eté.
Anthemis mixta, L.; les champs. Eté.
Spergula pentendra, L.; champs cultivés. Avril, mai.
Avena sulcata, Gay.; landes. Mai, juin.
Helianthemum umbellatum, Mill.; ib. Eté.
Arenaria montana, L.; ib. Mai, juin.
Arenaria segetalis, Lam.; landes. Mai, juin.
Trifolium strictum, W. et K.; lieux secs et sablonneux. Mai, juin.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. (*Lotus siliquosus*, L.); lieux humides. Mai.
Lotus diffusus, Sol.; landes. Eté.
Polygala depressa, Wend.; ib. Eté.
Gentiana pneumonanthe, L.; landes. Automne.
Cicendia pusilla, Griseb.; ib. Mai, juin.
Microcala filiformis, Link.; ib. Mai, juin.
Allium ursinum, L.; lieux frais et ombragés. Avril, mai.

ÉTANG DE MARSON.

Cladium mariscus, R. Br. Mai, juin.
Typha angustifolia, L. Eté.
Epipactis palustris, Crantz. Juin, juillet.
Orchis traunsteineri, Sant.; bords de l'étang. Juin.
— incarnata, L.; ib. Juin.
Triglochin palustre, L.; ib. Juin, juillet.
Taraxacum palustre, Dc.; ib. Juin, juillet.
Parnassia palustris, L.; ib. Mai, juin.
Valeriana dioica, L.; ib. Mai, juin.
Stellaria uliginosa, Murr.; bords de l'étang. Juin.
Equisetum palustre, L.; ib. Eté.
Polystichum thelipteris, Sw.; bords de l'étang. Eté.
Gladiolus illyricus, Koch.; landes de Marson. Mai, juin.
Agrostis pumila, L.; ib.
— setacea, Curt.; landes humides. Juin.
— interrupta, L.; lieux sablonneux. Eté.
Lotus tenuifolius, Reich.; lieux humides. Mai, juin.
— hispidus, Desf.; landes. Mai-juillet.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

La fauvette pitte-chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.); les brandes.
L'effarvate (*Sylvia arundinacea*, Lath.); étang de Marson, où elle niche.

La rousserolle (*Sylvia turdoides*, Meyer) ; ib.
La mésange moustache (*Parus biarmicus*, L.).

Obs. Les oiseaux de cette dernière et rare espèce, qui chaque année venaient établir leurs nids parmi les broussailles de l'étang de Marson, ont dû cesser et ont cessé en effet d'en agir ainsi, lorsque cet étang fut converti en prairie ; mais il est de fait aussi qu'ils n'y sont pas revenus quand cet étang, au bout de quelques années, vint à recouvrer ses eaux.

Reptiles.

Couleuvre verte-jaune (*Coluber viridiflavus*, Lacép.) ; espèce méridionale, prise par nous près de l'étang de Marson. Très-rare.
Vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.), var. albiventris et autres ; les bois.
Lézard à quatre raies (*Lacerta quadrilineata*) ; bois de Rou.

Mollusques.

Helix variabilis, Drap.; bois de Rou, sur le gazon.
— candidula, Stud.; ib.
Limnæa corvus, D. Dup.; étang de Marson.
— stagnalis, Sow.; l'étang de Marson fournit des individus de très-grande taille.

Insectes coléoptères.

Odacantha melanura, L.; bords de l'étang de Marson.
Carabus cancellatus, Fab.
— catenulatus, Scop.
Sisyphus schæfferi, L.
Oodes gracilis, Villa.; près l'étang de Marson (P. L.).
Phyllopertha horticola, L., et ses var. *Glabra* et *Perrisi*.
Strangalia bifascia, Müll.
Strangalia melanura L.
Saperda populnea, L.; sur le tremble.
Chrysobothris chrisostygma, L.; sur le chêne. Mai.
Chrysomela cerealis, L.; sur l'erica scoparia.
— fastuosa, L.; sur diverses plantes, près de l'étang de Marson.

Nota. Sur les plantes de l'étang de Marson, l'on rencontre beaucoup d'autres coléoptères.

Insectes orthoptères.

Conocephalus mandibularis, Tous. Ch.; sur les arbustes, près de l'étang de Marson.
Xiphidium fuscum, Fab.; bords de l'étang de Marson.

Insectes névroptères.

Libellula brunnea, Fonsc.; près de l'étang de Marson. Eté.
— pectoralis ? Charp.; ib.
— cærulescens, Fab.; ib.
Cordulegaster lunatus, Latr.; près de l'étang de Marson.
Æschna affinis, Vand.; ib. (C.)

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Des monuments celtiques de cette commune, il ne reste qu'un petit dolmen, le second n'existe plus. Du magnifique cromlech, connu sous la dénomination de *Pierre de Saint-Julien* et dont la place était indiquée sur la carte de Cassini, l'on ne retrouve aucune trace, les pierres dont il était composé ayant été employées à divers travaux, il faut le croire. Il était situé sur la partie culminante des bois de Riou, et se composait de douze pierres en grès, placées verticalement et disposées en cercle autour d'une treizième également en grès, qui en occupait le centre.

Enfin, les ruines de l'ancien château de Marson rappellent la mort de Geoffroy Grise-Gonelle, qui mourut subitement, d'autres disent qu'il fut tué en faisant le siége de cette forteresse, en compagnie du duc Hugues, contre un de ses vassaux révoltés.

SOUZAY

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, dont l'ancien prieuré de Champigny-le-Sec fait partie, est situé sur la rive gauche de la Loire, à l'est de Saumur, entre Dampierre et Parnay. Une île sur ce fleuve, l'île de Souzay, plus grande que celles qui l'avoisinent, s'y fait remarquer.

La route impériale de Limoges à Saumur, qui suit la direction que lui donne la Loire, passe par le bourg.

Souzay, indépendamment des produits industriels ou agricoles qui lui sont propres, est encore on ne peut plus intéressant à visiter, si l'on fait attention à la variété de ses productions naturelles, surtout à celles que fournit Champigny-le-Sec, dont quelques-unes sont regardées même comme productions méridionales.

Superficie : 891 hectares, dont 256 hectares 64 ares en vignes, et 210 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 727 habitants ; en 1861, 682 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Dampierre, 2 kil. ; de Parnay, 1 kil.; de Saumur, 6 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Le terrain crétacé, dont l'étage turonien présente le tuffeau qui, sur les coteaux, se montre sous une grande puissance, se manifeste encore par l'existence de l'étage sénonien, qui recouvre le précédent, et dont la présence se fait remarquer soit par des sables mélangés, ou bien en prenant la forme d'une marne terreuse ou sableuse, etc. Le terrain crétacé, ou seulement l'un de ses étages, est recouvert soit par des grès, soit par le calcaire d'eau douce.

Les grès sont disséminés sur certains points, et le calcaire d'eau douce, qui se montre avec une grande puissance à Champigny-le-Sec, non loin du poteau de la Raye, situé à l'entrée de la forêt de Fontevrault, recèle rarement quelques fossiles dans sa pâte, qui est dure, compacte, blanchâtre, lacuneuse et mélangée de silex pyromaques, ordinairement de couleur brunâtre.

** **Plantes.**

Veronica præcox, Allioni ; lieux cultivés. Avril, mai.
Gagea arvensis, Schult.; champs, etc. Avril.
Carex ginobasis, W. (*C. halleriana*, Asso.); les pelouses. Avril, mai.
— humilis, Leys.; plateau de Champigny, avec le précédent. Avril, mai.
Alyssum calycinum, L.; ib. Avril, mai.

Alsine laxa, Jord.; lieux sablonneux. Eté.
Arenaria serpillifolia, L.; lieux pierreux. Eté.
Orchis purpurea, Huds.; bords des bois, etc. Mai, juin.
— hybrida, Bonng.; lieux boisés. Mai, juin.
— sambucina, L.; clairière des bois. Mai, juin.
— montana, Schm.; ib. Mai, juin.
Ophrys muscifera, Huds.; ib. Mai, juin.
— aranifera, Sm.; ib. Mai.
Polygonatum vulgare, Desf.; lieux boisés. Mai, juin.
Cephalanthera ensifolia, Rich.; ib. Mai.
Globularia vulgaris, L.; les pelouses. Mai, juin.
Ornithogalum affine, Bor.; lieux incultes. Mai, juin.
Andropogon ischæmum, L.; bords des chemins, etc. Eté.
Phleum bœhmeri, Wib.; les bois, etc. Mai-juillet.
Avena pubescens, L.; ib. Eté.
— pratensis, L.; ib. Eté.
— sulcata, Gay.; landes sablonneuses entre Champigny et Bellecave. Eté.
Agrostis interrupta, L. Eté.
Festuca ciliata, Dc.; lieux secs, arides. Eté.
Kœleria gracilis, Pers.; les pelouses. Mai-août.
Spiræa filipendula, L.; ib. Mai, juin.
Genista pilosa, L.; lieux incultes, les bois. Avril-juin.
— sagittalis, L.; ib. Mai-juillet.
Orobus niger, L.; les bois. Mai, juin.
Coronilla minima, L.; ib. Mai, juillet.
Ononis varia, L.; pelouses. Eté.
— columnæ, All.; ib. Eté.
— repens, L.; ib. Eté.
Anthyllis vulneraria, L.; lieux incultes. Eté.
— dillenii, Schult.; ib. Eté.
Trifolium strictum, L.; ib. Eté.
— scabrum, L.; ib. Eté.
— medium, L.; ib. Eté.
Vicia tenuifolia, Roth.; bois, broussailles. Eté.
Euphorbia gerardiana, Jacq.; lieux incultes. Eté.
Echium vulgare, L. var. angustifolia; lieux incultes. Juin, juillet.
Teucrium montanum, L.; ib. Eté.
— chamædris, L.; ib. Eté.
Silene conica, L.; lieux secs, sableux, etc. Eté.
Orobanche cruenta, Bert.; sur les légumineuses.
— epithymum, Dc.; sur le Thymus serpyllum. Eté.
— picridis, Schultz; sur le Picris hieracioides. Eté.
— amethistea, Thuil.; sur l'Eringium campestre. Eté.
— hederæ, Vauch.; sur le lierre. Eté.

Orobanche arenaria, Borck. ; sur l'Arthemisia campestris. Eté.
Caucalis daucoides, L. ; lieux cultivés. Eté.
— latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.) ; ib. Eté.
Laserpitium asperum, Crantz. ; bois, etc. Eté.
Polygala Lejeunei, Bor. Mai, juin.
— calcarea, Schultz. Mai, juin.
Asperula cynanchica, L. Mai, juin.
Podospermum laciniatum, Dc. et var. integrifolium. Eté.
Buplevrum falcatum, L. ; talus de fossés, etc. Eté.
— aristatum, Bartl. Eté.
Helianthemum procumbens, Dun. ; lieux incultes. Eté.
— salicifolium, Pers. ; ib. Eté.
— vulgare, Gœrt., var. fl. albo. ; ib. Eté.
— apenninum, Pers. ; ib. Eté.
— pulverulentum, Dc. ; ib. Eté.
Micropus erectus, L. ; ib. Eté.
Chlora perfoliata, L. ; ib. Eté.
Sedum sexangulare, L. ; lieux secs, incultes. Eté.
— anopetalum, Dc. ; ib. Eté.
— micranthum, Bast. ; sur les murs, etc. Eté.
Thesium humifusum, Dc. ; lieux incultes. Mai, juin.
Stellera passerina, L. (*Thymelea arvensis*, Lam.). Eté
Stachys germanica, L. Eté.
Calamintha nepeta, Clairv. ; lieux arides. Eté.
Nepeta cataria, L. ; ib. Eté.
Ruta graveolens, L. ; lieux arides, rochers. Eté.
Anagallis cærulea, All. Eté.
Adonis flammea, Jacq. Mai, juin.
Tragopogon major, Jacq. ; lieux divers. Mai, juin.
Echinospermum lappula, Lehm. ; champs, vignes, etc. Mai-juillet
Valerianella hamata, Bast. ; lieux cultivés. Mai-juillet.
Sysymbrium sophia, L. ; lieux incultes. Mai-juillet.
Erysimum orientale, R. Br. ; lieux cultivés. Eté.
Arabis sagittata, Bert. ; lieux incultes. Mai, juin.
— turrita, L. ; ib. Avril, mai.
Salvia sclarea, L. ; lieux secs, incultes. Eté.
Teesdalia lepidium, Dc. ; pelouses sèches (C.). Printemps.
Diplotaxis tenuifolia, Dc. ; lieux secs, incultes, etc. Eté.
— muralis, Dc. ; lieux pierreux, vieux murs. Eté.
— viminea, Dc. ; les vignes. Eté.
Arabis turrita, L. Eté.
Neslia paniculata, Desv. ; champs, etc. Eté.
Myagrum perfoliatum, L. ; champs, etc. Eté.
Hutchinsia petræa, R. Br. (*Lepidium petreum*, L.) ; lieux pierreux (T.). Avril.

Carex humilis, Leyss.; lieux incultes. Mai.
Inula salicina, L.; haies et buissons. Mai-juillet.
Galium sylvestre, Pollich.; lieux secs. Eté.
— tenuicaule, Jord. (*G. divaricatum*, Bast.); ib. Eté.
— ruricolum, Jord.; lieux pierreux, secs. Eté.
— anglicum, Huds.; ib. Eté.
Hypochæris maculata, L.; bois. Juin, juillet.
Lactuca perennis, L.; lieux cultivés. Eté.
Anemone montana, Hoppe. Fin de mai.
Campanula glomerata, L.; lieux incultes, arides. Eté.
— persicifolia, L.; les coteaux. Mai-juillet.
Malva alcea, L. Juin.
— moschata, L. Eté.
Hippocrepis comosa, L.; lieux incultes. Eté.
Cuscuta minor, Dc.; sur diverses plantes. Mai-juillet.
Gladiolus illyricus, Koch.; entre Champigny et Fourneux. Mai.
Asclepias cornuti, Den.; île de Souzay où cette plante est acclimatée. Juin.
Hypnum undulatum.
Squammaria crassa; sur la terre.
Patellaria ventosa, Dc.; rochers.

BOIS JOUBERT.

Alyssum calycinum, L. Avril, mai.
Potentilla vaillantii, Nestl. Avril, mai.
Anemone montana. Mai.
Orchis purpurea, Huds. Juin.
— hybrida, Bonng. Juin.
— sambucina, L. Mai, juin.
Orchis montana, Schm. Mai.
Ophrys aranifera, Huds. Avril, mai.
Epipactis ensifolia (*Cephalanthera ensifolia*, Rich.). Mai.
Hippocrepis comosa, L. Mai-juillet.

BOIS DES MALIGRATES.

Orchis purpurea, Huds. Juin.
— hybrida, Bonng. Juin.
Ophrys muscifera, Huds. Mai, juin.
— aranifera, Smith. Avril, mai.
— pseudospeculum, Dc. Avril, mai.
Hippocrepis comosa, L. Mai, juin.
Coronilla varia, L. Juin, juillet.
— minima, L. Juin, juillet.
Linum angustifolium, Huds. Eté.
Helianthemum vulgare, Gœrt. Eté.
— procumbens, Dun. Eté.
— pulverulentum, Dc. Eté.
— salicifolium, Pers. Eté.
Avena sulcata, Gay. Eté.
Orobus niger, L. Mai, juin.
Ononis natrix, L. Eté.
Polygala calcarea, Schultz. Mai, juin.
Lecidea decipiens, Ach. (*Lichen*.)

*** Animaux.

Mollusques.

Helix rufilabris, Jeffr. ; Champigny, non loin des fours à chaux. (M.)
— limbata, Drap., route de Saumur à Montsoreau.
— cornea, Drap. ; ib.
— arbustorum, Drap.; ib. (M.)
— striata, Drap., plusieurs variétés. Plateau de Champigny-le-Sec.
Helix candidula, Stud.; ib.
Pupa quadridens, Drap. ; ib.
— granum, Drap.; ib., sous les pierres.
Clausilia dubia, Drap., coteau au nord.

Insectes coléoptères.

Lebia cyanocephala, L.
Carabus catenulatus, Fab.
Calosoma sycophanta, L.
Licinus silphoides, Fab.
Silpha toracica, L.
— reticulata, Illig.
Silpha rugosa, L.
— lævigata, Fab.
Byrrhus fasciatus, Fab.
— varius, Fab. (*Cytillus varius*, Erich.).

Insectes hémiptères.

Eurigaster maurus, L.
Zicroma cærulea, L.
Pentatoma anthemetha, Amy.
Camptopus lateralis, Germ.
Cicada argentata ? Oliv. (Mezammira? Amy.), non loin des fours à chaux (R.).

Insectes lépidoptères.

Lycæna adonis, F., assez répandu non loin du poteau de la Raie, à l'entrée de la forêt de Fontevrault, etc.
— corydon, F., avec le précédent.
Satyrus fauna, F.
— phædra, L.
— hyperanthus, L.
Zygena achilleæ, Esp.
— hippocrepidis, Ochs.
— fausta, L.

Obs. Les plantes, de même que les animaux de Souzay, dont il vient d'être question, et qui n'ont pas ici d'indication particulière, appartiennent plus spécialement au plateau de Champigny-le-Sec ou de ses environs.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

La commune de Souzay, comme toutes celles de la rive gauche de la Loire depuis Saumur jusqu'à Montsoreau, fournit des tuffeaux

blancs d'excellente qualité. Elle présente en outre, comme pierre de taille, un calcaire d'eau douce, connu sous le nom de *Pierre de Champigny*, dont on se sert pour les constructions qui demandent une grande solidité, ou pour être convertie en une chaux grasse de bonne qualité.

Les parapets d'une partie des quais d'Angers ainsi que du pont central de cette ville, sont construits avec cette pierre. Il en est de même des parapets du pont Cessart de Saumur.

Indépendamment de la confection des pruneaux dits *Pruneaux de Tours*, c'est encore dans cette commune et à Champigny-le-Sec plus particulièrement, que l'on récolte des vins excellents; les vins rouges de cette localité rappellent, dans les années favorables toutefois, les bons crus de Bordeaux. Voici, du reste, le nom d'un certain nombre des clos qui les fournissent sans pouvoir ici les nommer tous, comme on peut bien le penser.

DIVERS CLOS DE CHAMPIGNY-LE-SEC, VINS ROUGES.

1. Les Cordeliers, 10 à 12 hectares; en trois clos.
2. Le clos Cesbron, 5 à 6 hectares; en un seul clos.
3. Le clos Neuf, 3 à 4 hectares; en un seul clos.
4. Les Rochettes, 3 hectares, en planches.
5. Les Terrageaux, 12 à 13 hectares en planches.
6. Les Pissoudières, 10 à 11 hectares; en planches.
7. Le clos Fouquet, 7 hectares; en un clos.
8. Le clos de la Bienboire.....
9. Le clos des Brulons, 2 hectares; en un clos.
10. Le clos de Limier, 2 hectares 1/2; en un clos.
11. Le clos de Marconnerie, 15 hectares; en un clos.
12. Le canton du Laquais, 10 hectares environ; par planches.
13. Les Gardes, 8 hectares; par planches.
14. Les Gondouines.....
15. Les Villepelées.....
16. Les Cordes.....
17. Une partie des Gardes.....
18. Sous la prée.....
19. Les Fourneaux.....
20. Les Gagneries.....
21. Le canton du Lac, etc., etc.

Obs. Quant aux vins blancs de Souzay, voyez en ce qui les concerne, ce que nous avons dit de leurs excellentes qualités aux généralités du canton sud de Saumur.

TURQUANT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Parnay et Montsoreau. La route impériale de Limoges à Saumur, qui suit la Loire, passe par le bourg.

Le coteau fournit des caves d'extraction dont le tuffeau est d'excellente qualité.

A la Vignoble, comme en beaucoup d'autres lieux du Saumurois, les habitants de ce village se sont creusé dans le tuffeau des habitations que l'on devine à peine, les cheminées ainsi que les croisées étant le plus ordinairement masquées par la végétation.

Les vignobles de cette localité donnent des vins d'excellente qualité.

Superficie : 788 hectares, dont 189 hectares 67 ares en vignes et 180 hectares 16 ares en bois.

Population : en 1856, 770 habitants ; en 1861, 716 habitants.

Bureau de poste : Montsoreau.

Distances : de Parnay, 2 kil. ; de Montsoreau, 2 kil. ; de Saumur, 9 kil. ; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien, tuffeau.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

1° Le terrain crétacé occupe tout le coteau. A la Vignoble, nous avons rencontré dans le tuffeau plusieurs espèces d'ammonites ainsi que des oursins, etc.

2° L'étage falunien-tongrien montre des grès au-dessus de la formation du tuffeau ; et le calcaire d'eau douce, qui occupe quelques points, se rattache à la formation de même nature que l'on rencontre à Champigny-le-Sec.

VARRAINS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Saumur, entre Souzay, Chacé et Distré. Le Thouet coule à l'ouest, et le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-de-Bourbon passe par le bourg.

Varrains possédait autrefois une *fontaine intermittente*, dont les eaux coulaient et s'arrêtaient alternativement deux fois par jour; mais des travaux entrepris pour l'agrandissement de son bassin, ayant sans doute occasionné quelque changement dans cette disposition de la nature, il en est résulté que l'intermittence qui distinguait cette fontaine a complétement disparu.

Les archéologues indiquent dans cette commune un petit dolmen du nom de *Pierre couverte*. Ce monument est situé dans une vigne non loin du bourg et près le chemin de Saumur. M. Desvaux l'a représenté dans un atlas des monuments celtiques de l'Anjou, publié par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers et tel qu'on le voit aujourd'hui avec son entrée construite en moellons.

Enfin les vins blancs ainsi que les vins rouges de Varrains, sont d'excellente qualité.

Superficie : 340 hectares, dont 129 hectares 8 ares en vignes, et 7 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1856, 931 habitants; en 1861, 920 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Souzay, 7 kil. 1/2; de Chacé, 2 kil.; de Distré, 4 kil. 1/2; de Saumur, 5 kil.; d'Angers, 53 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien, tuffeau*. — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien-tongrien, grès, sables et calcaire d'eau douce.*

1° Le terrain crétacé présente plusieurs carrières de tuffeau blanc.

2° Le grès se montre sur plusieurs points, et à l'entrée du bourg

l'on remarque un dépôt assez considérable de sablon blanc ou blanchâtre. Le calcaire d'eau douce occupe une certaine étendue de territoire.

** **Plantes.**

Atropa belladona, L. ; vigne située à droite de la route de Saumur à Varrains. Sans aucun doute cette plante est échappée d'un jardin.
Hypecoum pendulum, L. ; les blés. Mai-juillet.
Calamintha nepeta, Clairv. (*Thymus nepeta*, Sm.) ; lieux incultes. Eté.
Nepeta cataria, L. ; lieux incultes, talus de fossés, etc. Eté.
Urtica pilulifera, L. ; au pied des murs, etc. Eté.

VERRIE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON SUD.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Saumur, entre Rou-Marson, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Milly-le-Meugon et Meigné.

Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg.

Le parc ou bois de Verrie, de 124 hectares 66 ares, touchant à l'est l'étang de Marson, se fait remarquer par son étendue ainsi que par les productions naturelles qu'il recèle.

Verrie, dont l'église remonte aux XIe et XIIe siècles, possède une colline, dont le sommet du nom de *Montez-y* (1), est percé de plusieurs trous en forme de grottes, dont les archéologues indiqueront sans doute l'origine.

Superficie : 1,649 hectares, dont 14 hectares 57 ares en vignes et 585 hectares 03 ares en bois.

Population : en 1856, 311 habitants ; en 1861 : 286 habitants.

Bureau de poste : Saumur.

Distances : de Rou-Marson, 4 kil. 1/2 ; de Saint-Hilaire-Saint-Florent, 6 kil. 1/2 ; de Milly-le-Meugon, 6 kil. ; de Meigné, 7 kil. ; de Saumur, 10 kil. ; d'Angers, 46 kil.

(1) Espèce d'invitation de monter au sommet de cette colline pour y voir quelque chose de curieux.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain tertiaire : *Etage tongrien, grès, sables et calcaire d'eau douce.*

Les sables et les grès occupent la majeure partie du sol de cette commune ; et le calcaire d'eau douce, qui se montre sur quelques points à l'ouest présente à Baucheron une roche d'un blanc sale, souvent remplie de petites coquilles d'eau douce dont le test a disparu, et qui, ordinairement, est recouverte par des dendrites superficielles très-déliées, dues à des infiltrations de manganèse. A Villemole, cette formation recèle des silex meuliers.

Enfin les landes de Verrie, dont le sol est sablonneux, semblent reposer sur un sous-sol crétacé.

** Plantes.

PARC OU BOIS DE VERRIE.

Carex depauperata, Good. ; lieux couverts. Mai, juin.
Potentilla vaillantii, Nestl. ; buissons, etc. Avril, mai.
Avena pratensis, L. ; ainsi que dans le bois des Brulons. Eté.
— pubescens, L. ; ib. Eté.
Helianthemum umbellatum, Mill. ; les pelouses. Eté.
Arenaria montana, L. ; lieux incultes. Mai.
Genista pilosa, L. Avril-juin.
Linaria pelisseriana, Dc. ; lieux découverts. Eté.
Simethis bicolor, Kunth. Mai, juin.
Juncus acutiflorus, Ehrh. ; lieux humides. Eté.
Œnanthe lachenalii, Poll. ; lieux frais. Eté.
Peucedanum oreoselinum, Mœnch. ; ib., et dans le bois des Brulons. Eté.
Vincetoxicum officinale, Mœnch. ; ib. Eté.
Anemone montana, Hop. ; ib. Mai, juin.
Hypochæris maculata, L. ; ib. Eté.
Agaricus campestris. Eté.

*** Animaux.

Un chat sauvage (*Felis catus*, L. ; voy. *pl.* 47), a été tué dans le parc de Verrie, mais cette espèce d'animal, très-rare dans notre

département, n'a pas été remarquée de nouveau dans cette commune.

Nous pouvons encore citer cette localité, comme nous ayant montré la couleuvre à quatre raies (*Coluber quadrilineatus*, Lacép.), dont la longueur approchait de deux mètres. Non loin de là, dans un petit bois situé près d'une vigne, un second individu — si nous en croyons le rapport qui nous a été fait — mais d'une longueur plus grande encore, aurait été rencontré.

CANTON DE VIHIERS

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Vihiers est borné au sud par le département des Deux-Sèvres, au nord par le canton de Thouarcé, à l'est par celui de Doué et à l'ouest par ceux de Cholet et de Chemillé.

Le Layon passe, au sud et à l'est, sur quelques parties de son territoire.

La petite rivière de Louerre, affluent de celle d'Argenton, et dont les eaux lui viennent d'un grand nombre d'étangs, se montre au sud; et l'Archison, affluent du Layon, ainsi que le Lys et le gué Gaultier, reçoivent leurs eaux d'un grand nombre d'étangs ou de sources que fournissent les environs de Vihiers, etc.

Ce canton, en outre, est percé d'un grand nombre de routes de diverses classes, qui toutes convergent vers un seul point, la ville de Vihiers, et au nombre desquelles se trouvent les routes stratégiques d'Angers à Niort et de Vihiers à Châtillon, ainsi que la route impériale de Saumur aux Sables. Par rapport à sa position géographique, les habitants de ce canton participent beaucoup des mœurs et usages de ceux de la Vendée, si l'on en excepte toutefois la population des bords d'une partie du Layon, dont le caractère est plus indépendant. C'est, du reste, cette rivière, qui, pendant la guerre de la Vendée, délimitait la Vendée militaire.

Enfin, c'est une contrée bien cultivée, dans laquelle les vignobles des bords du Layon ont de la réputation. On retrouve, sur quelques points, l'engraissement des animaux domestiques de la Vendée, particulièrement des bœufs, qui dans les marchés de Vihiers se montrent fréquemment.

Superficie : 35,943 hectares. — Population : 18,599 habitants.

DIVISION.

Ce canton se compose des 19 communes dont les noms suivent : Aubigné, Cernusson, les Cerqueux-sous-Passavant, Cléré, Coron,

La Fosse-de-Tigné, Saint-Hilaire-du-Bois, Montilliers, Nueil-sous-Passavant, Passavant, Saint-Paul-du-Bois, La Plaine, La Salle-de-Vihiers, Somloire, Tancoigné, Tigné, Tremont, Vihiers et le Voide.

AUBIGNÉ ou AUBIGNÉ-BRIAND

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Martigné, entre cette petite ville et Montilliers, Tigné et Faveraye.

Le Layon, qui passe au nord et sépare la commune d'Aubigné de celle de Martigné, reçoit les eaux du Lys à peu de distance du moulin de Rochefort; la route départementale de Brissac à Vihiers qui passe par le bourg, est croisée vers sud, par le chemin de grande communication de Chemillé à Doué; et l'ancien pont en bois d'Aubigné, situé sur le Layon, a été remplacé par un pont de pierre d'une grande solidité.

Superficie : 531 hectares, dont 112 hectares 34 ares en vignes et 27 hectares 70 ares 30 centiares en bois.

Population : en 1856, 494 habitants; en 1861, 491 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Martigné-Briand, 4 kil.; de Montilliers, 4 kil.; de Tigné, 3 kil. 1/2; de Faveraye, 9 kil. 1/2; de Vihiers, 10 kil.; de Saumur, 35 kil. ; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain falunien supérieur : *Mollasse coquillière et falun.*

1° Le terrain silurien inférieur, qui occupe une grande partie de cette commune, présente des schistes fortement tourmentés que l'on peut observer au pied du coteau situé à l'ouest des Boisneaux.

2° Le terrain falunien (miocène supérieur) forme un dépôt assez considérable qui d'abord se montre à l'ouest un peu au delà de la métairie des Cholets, puis s'étend sous le bourg et ses environs et continue ainsi vers est jusqu'au calcaire de même nature de Riou, commune de Tigné; enfin un lambeau de cette espèce de calcaire existe au village de Miaudy.

Les fossiles de cette formation consistent en un assez grand nombre de fragments d'animaux marins, parmi lesquels se sont trouvés : une portion de tête, un avant-bras ainsi que des côtes ou portions de côtes appartenant à un grand cétacé. Ces ossements furent envoyés à M. Cuvier par M. Renou alors professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Angers.

Cette découverte fournit à M. Cuvier, l'occasion de caractériser une espèce perdue, que cet illustre savant désigna sous le nom de *Manatus fossilis*, G. Cuv.; mais que, par des observations récentes, M. Paul Gervais (1) comprend dans un genre particulier sous les noms d'*Haliterium Cuvieri*, P. Gerv.

Quant aux autres fossiles d'Aubigné, voici la liste des espèces que nous y avons observées.

Hybodus..... dents (poisson.).
Otodus..... dents (ib.).
Carcharias productus. Agas. (ib.).
— vicinalis, Millet. (ib).
Oxyrhina xiphodon, Agas. (ib.).
Zigæna..... (ib.).
Balanus virgatus, Defr.
— avellana, Millet. (4).
Conus..... des moules seulement.
Pecten aldrovandi, Defr.
— bistriatus, Defr.
— costellinatus, Millet. (221).
— fasciculatus, Millet. (223).
— assimilatus, Millet. (224).
— benedictus, Lamk.
— recurvatus, Millet. (231).
Hinnites dubuissoni, Defr.
Ostræa variabilis, Millet. (238).
— flabelloides, Millet. (239).
— cubitoidea, Millet. (241).
Lunulites porosita, Millet. (248).
Cupularia Cuvieri, d'Orb.
Eschara monilifera, Edw.
Tilesia expensa, Millet. (253).
Hornera striata, Edw.
Escharina andegavensis, d'Orb.
— biaperta, d'Orb.
Retepora frustulata, Defr.
— flabelliformis, Mich.
— scobinosa, Mich.
Keratophytes gorgonioides, Millet. (257).
Crisisina andegavensis, d'Orb.
Defraceia fungicula, d'Orb.
Polytrema pomiformis, Millet.
— applicata, d'Orb.
Ceriopora microstoma, Millet. (263).
Monticulipora tegularis, Millet. (268).
Nullipora florea-brassica, Millet. (269).
Echinolampas.....
Scutella producta, Agass.
Arbacia monilis, Agass.
Madrepora polymorpha, Millet. (275).

(1) *Annales des sciences naturelles*, oct. 1847.

** Plantes.

TERRAINS CALCAIRES.

Nigella arvensis; les moissons. Mai, juin.
Delphinium consolida, L.; ib. Mai, juin.
Nymphæa milletii, Bor. (*N. alba, var. rosea*, Millet.) Le Layon, jusqu'à son embouchure dans la Loire à Chalonnes.
Alyssum calycinum, L.; lieux secs incultes, près la métairie des Cholets. Avril, mai.
Papaver hybridum, L.; moissons, etc. Eté.
— dubium, L.; ib. Eté.
— argemone, L.; ib. Eté.
Fumaria micrantha, Lag.; ib. Eté.
— vaillantii, Lois.; ib. Eté.
— parviflora, Lamk.; ib. Eté.
Sinapis arvensis, L.; lieux cultivés. Avril-octobre.
Diplotaxis viminea, Dc.; lieux cultivés, les vignes. Juin-octobre.
Calepina corvini, Desv.; vignes, etc. Eté.
Thlaspi perfoliatum, L.; champs cultivés. Mai-juillet.
Draba muralis, L.; le grand clos. Avril, mai.
Barbarea præcox, R. Br.; les vignes. Mars, avril.
Reseda lutea, L.; lieux cultivés, etc.
Cerastium brachipetalum, Desp.; pelouses arides. Printemps.
— semidecandrum, L.; lieux incultes.
Linum tenuifolium, L.; ib. Eté.
— catharticum L.; prés élevés. Mai, juin.
Althæa officinalis, L.; bords du Layon. Eté.
Hypericum quadrangulum, L.; lieux frais. Juillet, août.
Ononis natrix, L.; lieux incultes. Eté.
— columnæ, All.; ib. Eté.
Medicago ambigua, Jord.; coteau des vallées. Mai, juin.
Melilotus arvensis, Walh.; lieux cultivés. Eté.
Trifolium rubens, L.; les Cholets. Mai, juin.
— ochroleucum; pelouses. Eté.
Vicia varia, Host.; haies, moissons. Eté.
Latyrus hirsutus, L.; lieux cultivés. Eté.
— cicera, L.; ib. Eté.
— sylvestris, L.; vignes et haies du Grand Clos. Eté.
Spiræa filipendula, L.; prairies des bords du Layon, etc. Mai, juin.
Potentilla vaillantii, Nestl.; bois de Riou, les Boisneaux. Avril, mai.
— verna, L.; la grande pièce des Cholets, les Boisneaux. Avril, mai.
Petroselinum segetum, Koch. (*Sison segetum*, L.); champs cultivés. Eté.

Falcaria rivini, Host. (*Sium falcaria*, L.); le Grand Clos, moissons. Eté.
Buplevrum protractum, Link.; moissons. Mai, juin.
Fœniculum officinale, All.; lieux incultes. Eté.
Pastinaca opaca, Bernh.; ib. Eté.
Pimpinella saxifraga, L.; pelouses, prés. Eté.
Caucalis daucoides, L.; lieux cultivés.
— latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.), var. fl. rubro, ib. Eté.
Torilis helvetica, Gmel.; ib.
Chœrophyllum sylvestre, L. (*Anthriscus sylvestris*, Hoffm.); chemins et lieux couverts, près l'Audonnière. L'enclos du prieuré. Eté.
Galium anglicum, Huds.; lieux cultivés. Eté.
Tussilago farfara, L.; les vignes, etc. Mars, avril.
Calendula arvensis, L.; champs, vignes. Eté.
Xeranthemum cylindraceum, Sm.; vignes à l'est. Automne.
Kentrophyllum lanatum, Duby.; les champs. Eté.
Leontodon hispidus, L.; au sommet des vallées. Août, septembre.
Tragopogon major, Jacq.
Crepis pulchra, L.; les champs, les vignes. Eté.
— fœtida, L,; lieux incultes, les murs. Eté.
Helminthia echioides, Gært.; haies et buissons. Eté.
Lactuca perennis, L.; champs cultivés. Eté.
Taraxacum officinale, Wigg. Eté.
Campanula erinus, L.; lieux incultes du côté des Cholets où elle est rare. Eté.
Erica scoparia, L.; les Boisneaux, etc. Mai.
Anagallis cærulea, Schreb. et A. arvensis, L; jardin du prieuré. Eté.
Chlora perfoliata, L.; au sommet des vallées. Eté.
Lithospermum officinale, L.; ib. Eté.
Myosotis versicolor, Pers.; les pelouses sèches. Eté.
— hispida, Schlcht.; ib.
Physalis alkekengi, L; le grand clos. Juin.
Linaria minor, Desf.; lieux cultivés. Juin-octobre.
— supina, Desf.; lieux sablonneux, secs. Juin-septembre.
Melampyrum cristatum, L.; les bois. Eté.
Mentha sylvestris, L. Eté.
Calamintha acinos, Gaud.; lieux cultivés. Mai, juin.
Salvia pratensis, L.; lieux incultes. Mai, juin.
Lamium incisum, W. (*L. hybridum*, Bast.). Eté.
Stachys annua, L.; les moissons. Eté.
— recta, L.; ib. Eté.
Galeopsis ladanum, Lam.; ib. Eté.

Galeopsis grandiflora, Roth. (*G. ochroleuca*, Lam.) ; les moissons. Eté.
Ajuga chamæpitys, Schreb. ; champs, lieux incultes. Eté.
Ornithogalum angustifolium, Bor. ; les vignes. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Sm. ; au sommet des vallées. Avril, mai.
Cyperus longus, L. ; bords du Layon. Eté.
Scirpus sylvaticus, L. ; les coulées et dans un pré de la Commanderie.
Bromus secalinus, L. ; les moissons. Eté.
— arvensis, L. ; ib. Eté.
— gussoni, Parl. ; ib. Eté.
— maximus, Desf. ; les champs, etc. Eté.
— giganteus, L. (*Festuca gigantea*, Desv.) ; bois. Eté.
Festuca uniglumis, Ait. ; les champs. Eté.
— ciliata, Dc. ; autour du bourg. Eté.
— pseudo-myurus, Soy. ; ib., etc. Eté.
Poa megastachia, Koel. ; jardins du prieuré. Eté et automne.

*** **Animaux.**

Oiseaux.

Fauvette orphée (*Sylvia orphea*, Tem.). De passage périodique à Aubigné. Se tient dans les haies et les buissons, où elle se dissimule on ne peut mieux.
Ortolan (*Emberisa hortulana*, L.). De passage périodique. Se tient dans les vignes où il niche.

Reptiles.

Couleuvre lisse (*Coluber austriaca*, Gmel.). Les vallées, etc.
Vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.). Les bois, dès le mois d'avril.
Grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.). Autour du bourg sur les calcaires.

Mollusques.

Arion rufus, Mich. ; plusieurs variétés.
Arion hortensis, Fer.
Testacella haliotidea, Drap. ; les jardins, les champs. Dans la terre.
Helix variabilis, Drap. ; à l'ouest du cimetière, la grande pièce des Cholets.
— aspersa, Müll. Plusieurs variétés à fond d'un blanc jaunâtre, le Grand Clos.
— striata, Drap. ; cinq à six variétés, lieux incultes, les Augerelles, etc.

Helix sericea, Müll. ; sous les pierres ou parmi le gazon, les Augerelles.
— ericetorum, Müll. ; six à sept variétés, les calcaires autour du bourg, etc.

Insectes coléoptères.

Brachinus crepitans, L.
— explodens, Duft.
Carabus coriaceus, L. ; les vignes.
Chlænius velutinus, Duft.
Harpalus ferrugineus, F. ; sous les pierres près le cimetière.
Licinus silphoides, F. ; ib.
— agricola, Ol. ; ib.
Zabrus curtus, Dej. ; les Boisneaux.
Calatus latus, Dej.
Trichodes alvearius, Fab.
Silpha obscura, Fab.
— lævigata, Fab.
Asida grisea, Fab.
Mordella fasciata, Fab.
Meloe autumnalis, Oliv.
Mylabris cichorii, Latr. ; bords du Lys, tr. r.
Altica lineata, Rossi, sur l'erica scoparia. Mai.
Adimonia tanaceti, Fab. ; à terre.

Insectes orthoptères.

Blatta livida, Fab. ; les bois, sur les arbres.
Mantis religiosa, L. ; les vignes.
Bacillus Rossia, Fab. ; ib.
Gryllus burdigalensis, Latr. ; sous les pierres au sud des Boisneaux.
Phaneroptera falcata, Tous. Charp. ; les Boisneaux, sur les arbres.
Ephippiger vitium, Aud. Serv. ; les vignes, etc.
Decticus verrucivorus, L.
Decticus griseus, Fab.
— tesselatus, Aud. Serv. ; enclos du prieuré.
Meconema varia, Brullé ; sur les arbres.
Locusta viridissima, Fab. ; et sa variété d'un roux pâle. Cette dernière, jardins du prieuré.
Œdipoda germanica, Latr.
— parapleura, Aud. Serv. ; lieux herbeux.
Calliptamus italicus, Ol. ; lieux arides, calcaires.

Insectes névroptères.

Libellula fulva, Müll. ; bords du Layon.
— sanguinea, Müll. (*L. Rœselii*, Curt.) ; partout, de juillet à novembre.
Æschna pratensis, Müll. (*Æ. vernalis*, De Sel.) ; le Layon et fossés voisins. Mai.
Æschna rufescens, Vand. ; bords du Layon. Mai, juin.
Platycnemis acutipennis, De Selys ; bords du Layon.
— pennipes, Pall. ; ib.
— latipes, Ramb. ; ib.
Agrion viridulum, Charp. ; ib.
— elegans, Vand. ; ib.

Insectes hyménoptères.

Cimbex axillaris, Latr.? les vallées.
Cynips tubulosa, Boy. de F. Col. La larve vit dans les gales cornues du chêne; les bois. Très-rare dans le département.
Leucospis gigas, Fab.; sur les fleurs de persil, jardin du prieuré. Très-rare. Juillet.
Chrysis purpurata, Latr.; sur les fleurs du fenouil.
— dimidiata, Latr.; ib.
Chrysis regia, Fab.
— cyanea, Fab.
Hedychrum lucidulum, Fab.
Scolia bifasciata, Vand. Lind.; le 18 juillet, sur les fleurs d'eryngium campestre. Tr.-rare.
Crabro cribrarius, Fab.
Eumenes pomiformis, Fab.
Odinerus parietum, L.;
Polistes gallica, Fab.
Megachile centuncularis, L.
Antocopa papaveris, Serv.

Insectes hémiptères.

Eurigaster hottentotus, Fab.; sur les plantes.
— maurus, L. var. picta (*Tetyra picta*, Fab.); sur les graminées.
Graphosoma lineatum, L.; sur le fenouil, etc.
Cydnus aterrimus, Millet; nouvelle espèce, d'un noir velouté. Très-rare.
Pentatoma sphacelata, Fab.; sur les arbres.
Ælia acuminata, Fab.
Ælia inflexa, Wolff.; sur les graminées, etc.
Gonocerus insidiator, Fab.; haies et buissons.
Phymata crassipes, Fab.; les Boisneaux.
Selenocephalus obsoletus, Germ.; les Boisneaux.
Gargara genistæ, Fab.; sur la bruyère, les Boisneaux.
Macropsis lanio, L.; les Boisneaux, sur les taillis.

Insectes lépidoptères.

Thecla quercus, L.
Lycæna corydon, F.; lieux secs, calcaires.
Nemeobius lucina, L.; les bois.
Arginis latonia, L.; les bois.
— euphrosine, L.; les bois.
Syricthus malvæ, Fab.; les champs.
Ennomos lunaria, W. V.
Cabera strigillaria, Esp.; les bois.
Agrophila sulphurea, Hub.; champs de sainfoin.
Strenia clathraria, Hub.; ib.
Acontia luctuosa, W. V.; ib.
Pyrausta purpuralis, Treist.; les bois.
Fidonia atomaria, L.; les bois. Avril, mai.
Pterophora trichodactylus, Zell.; lieux arides autour du bourg, etc.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

L'église d'Aubigné, dont la construction primitive remonte à Dagobert Ier (VIIe siècle), est adossée au château fort du même nom. Cet ancien château, dont quelques appartements sont bien conservés, ne présente plus que des ruines, mais ce qui reste est bien suffisant pour donner une idée de cette forteresse féodale. Sa construction, qui remonte au xe siècle, est attribuée aux ancêtres de Mme de Maintenon, épouse de Louis XIV.

Ce château, comme beaucoup d'autres, avait une porte de secours ou de retraite, qui communiquait par un chemin souterrain avec l'ancienne commanderie située à l'extrémité du bourg, sur la route qui conduit au château de Riou, commune de Tigné.

Les travaux de construction de la route départementale de Brissac à Vihiers ont mis à découvert une portion de ce chemin souterrain, dont on voit encore l'ouverture, murée maintenant, à l'ouest de cette route.

A quelques pas de l'église, et devant la porte latérale, qui ouvre sur une petite place confinant à la rue, étaient encore, en 1855, deux vieillards respectables, deux ormes remarquables par leur grosseur et l'étendue de leurs branches (1). Leur plantation remontait sans doute à l'époque de cette ordonnance de Henri IV, qui enjoignait à chaque paroisse de planter des arbres devant la porte de son église, afin que leurs rameaux, un jour, pussent protéger de leur ombre tutélaire les fidèles, accourus les jours de fête des divers points de la contrée. Cette considération aurait dû suffire pour préserver ces arbres de toute atteinte. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et ceux qui auraient pu les conserver à la vénération des âges, n'y ayant vu que du feu, il faut le croire, les mirent à l'enchère ; et au mois d'avril de l'année 1856, ces ormes furent adjugés pour la somme de 250 fr. Ainsi disparurent sous la hache inconsidérée du bûcheron, ces témoins irrécusables de la sollicitude d'un grand roi envers ses peuples.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Le calcaire d'Aubigné, abondant et d'excellente qualité pour être transformé en chaux grasse pour l'agriculture et même la bâtisse,

(1) Ces arbres mesuraient : l'un 10 pieds, l'autre 11 pieds 6 pouces de tour à 3 pieds au-dessus du sol.

engagea plusieurs spéculateurs à faire construire des fours à chaux. Ainsi, en 1843, M. Catroux-Bernier en fit bâtir un sur la route d'Aubigné à Tigné. En 1844, un second four fut établi par M. Cotel-Martial, au canton de l'Oudonnière, sur la route départementale de Brissac à Vihiers. Enfin, un troisième s'est élevé en 1858, d'après l'autorisation accordée à M. Gagneux le 21 avril de ladite année 1858.

Indépendamment des pierres calcaires destinées à faire de la chaux, cette commune fournit encore du falun en abondance, employé à l'amendement des terres; ainsi que des blocs ou quartiers de même nature, dont on se sert dans le pays pour pierres de taille. Les arrêtiers et les jambages construits avec cette pierre sont d'une solidité à toute épreuve; et des blocs sont assez gros pour qu'un seul fasse la plate-bande entière d'une porte ou d'une croisée. On fait encore avec cette pierre de très-belles marches d'escalier.

CERNUSSON

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Vihiers, entre Trémont et Montilliers, la Fosse-de-Tigné et le Voide.

Un ruisseau, affluent du Layon, passe à l'ouest du bourg, qui reçoit le passage de plusieurs chemins d'intérêts divers, et dans lequel encore on remarque un tumulus. Nous n'avons pas vu ce monument.

Cernusson possède en outre un four à briques et à chaux; la pierre, pour cette dernière, lui vient de Baugé-Ménuau.

Superficie : 845 hectares, dont 56 hectares 80 ares en vignes, et 107 hectares 92 ares 50 centiares en bois.

Population en 1856, 397 habitants; en 1861, 396 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Trémont, 4 kil.; de Montilliers, 1 kil. 1/2; de la Fosse-de-Tigné, 4 kil. 1/2; de Vihiers, 5 kil.; de Saumur, 40 k.; d'Angers, 43 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur ou métamorphique.

** Plantes.

Phyteuma spicatum, L.; lieux ombragés. Mai, juin.
Monotropa hypopithis, L. (*Hypopithis multiflora*, Scop.); les bois. Mai, juin.
Lonicera xilosteum, L.; les haies, les bois. Mai, juin.

LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Vihiers, entre Saint-Paul-du-Bois, Cléré, Passavant, Trémont et Saint-Hilaire-du-Bois. Plusieurs ruisseaux, affluents du Layon, dont un venant de Vihiers, passent par le bourg, ainsi que le chemin de grande communication de Vihiers à Thouars.

En 1861, d'après une loi émanée du Corps législatif, dix hameaux de la commune de Nueil-sous-Passavant en ont été distraits pour être annexés à celle des Cerqueux-sous-Passavant, ce sont : *Sainte-Cécile*, *le Bordage-Guérin*, *les Semencières*, *le Fourneau-des-Semencières*, *Bry*, *le Bois-Bouillé* ou *Bouhier*, *Mont-Picard*, *la Grande-Bournée*, *la Petite-Bournée* et *le Moulin-de-la-Bournée*. Ces divers villages représentent une superficie territoriale de 357 hectares et une population de 180 habitants.

Superficie : 839 hectares, dont 69 ares en vignes et 22 hectares 51 ares en bois.

Population : en 1856, 561 habitants; en 1861, 705 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Saint-Paul-du-Bois, 7 kil.; de Cléré, 4 kil.; de Passavant, 6 k. 1/2; de Trémont, 6 k.; de Vihiers, 7 kil.; de Saumur, 37 kil.; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien métamorphique. Il montre sur différents points, diverses variétés d'eurites, etc.

** Plantes.

Ægopodium podagraria, L.; au nord de l'ancien château du Vivier.

BOIS DU VIVIER.

Viola hirta, L.
Primula officinalis, L.
Pulmonaria tuberosa, Sckr.
Hypericum pulchrum, L.
Linum angustifolium, Huds.
Spiræa filipendula, L.
Ornithogalum sulfureum, R. et S.
Orchis bifolia, L.
Peucedanum gallicum, Lat.
Melampyrum cristatum, L.
Festuca rubra, L.
Aira flexuosa, L.
Agropyrum repens, P. B.
Briza media, L.; var. *gigantea*, M.; 70 à 80 centimètres.
Rubus nemorosus, Hayn.
— discolor, Weih.

CLÉRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-est de Vihiers, entre Passavant, et les Cerqueux-sous-Passavant, est bornée au sud et à l'est par le département des Deux-Sèvres.

C'est dans la commune de Cléré, au grand et vaste étang de Beaurepaire, que le Layon prend sa source. Cette rivière, qui n'est à l'origine qu'un ruisseau encaissé par des coteaux plus ou moins élevés, se dirige d'abord dans la direction du sud, en suivant la pente et les contours que lui donne le sol sur lequel elle repose, pour prendre ensuite une nouvelle direction, qui la conduit de l'est à l'ouest jusqu'à son embouchure dans la Loire à Chalonnes.

Le chemin de grande communication de Vihiers à Thouars passe par le bourg, ainsi que plusieurs autres chemins d'intérêts divers.

Au pied d'un rocher, sur le coteau de Mureau, près du village de ce nom, l'on remarque une fontaine célèbre dans le pays et les environs, par la propriété dont jouissent ses eaux claires et limpides de guérir de la fièvre

Cette fontaine, ainsi que les reliques de saint Francaire, déposées dans l'église de Cléré, sont en grande vénération et visitées par de nombreux pèlerins (1).

Au même village de Mureau, naquit au IVe siècle, saint Hilaire, évêque de Poitiers.

Superficie : 2,524 hectares, dont 25 hectares 21 ares en vignes, et 67 ares 62 ares 40 centiares en bois.

Population : en 1856, 640 habitants; en 1861, 629 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Passavant, 3 kil.; des Cerqueux-sous-Passavant, 4 kil.; de Vihiers, 12 kil.; de Saumur, 41 kil.; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain métamorphique et montre des schistes micacés, etc.

** Plantes.

Orobanche ulicis, Des.; sur l'*Ulex nanus*, le *Genista tinctoria* ; les landes. Eté.

Lothus hispidus, Desf.; landes. Eté.

(1) M. le chanoine X. Barbier de Montault, commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre, a publié dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, décembre 1863, une longue dissertation sur saint Francaire.

Lathyrus angulatus, L.; champs sablonneux, au sommet des coteaux. Mai, juin.
Scleranthus perennis, L.; lieux incultes. Eté.
Spiræa filipendula, L.; les prés. Mai, juin.
Astrocarpus purpurascens, Walp.; rochers de la rive gauche du Layon, vis-à-vis le pont de la Maison-Neuve. Eté.

BORDS DE L'ÉTANG DE BEAUREPAIRE.

Illecebrum verticillatum, L. Eté.
Potentilla supina, L. Eté.
Scirpus ovatus, Roth. (*Eleocharis ovata*, R. Br.) Eté.
— cæspitosus, L. Eté.
Veronica scutellata, L. Eté.
Spergula subulata, Swartz.; aspect d'une sagina, rive droite de l'étang. (G.) Eté.
Elatine alsinastrum, L., et Elatine exendra, Dc. Eté.

*** **Animaux.**

L'Œdicnème criard (*Œdicnemus crepitans*, Temm.) niche sur les coteaux; et la couleuvre lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.), est très-répandue dans ces localités.

CORON

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Vihiers, entre Vezins, Saint-Hilaire-du-Bois, la Salle-de-Vihiers et la Tour-Landry.

Plusieurs ruisseaux, affluents indirects du Layon, la traversent du nord-ouest au sud-est plus particulièrement; et la route impériale de Saumur aux Sables passe tout près du bourg, auquel plusieurs chemins se rendent de divers points.

Deux peulvans appartiennent à cette commune, savoir : 1° la *Pierre du Château des Hommes*, située dans la prairie du Logis, de 4m de hauteur et 5m,60 de circonférence à sa base, et de forme

conique (voy. *pl.* 62); 2° le peulvan du *Champ-Gerbeau,* de $2^m,40$ d'élévation, et de 3^m de circonférence à sa base.

Elle est le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin et celle d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Coron, la Salle-de-Vihiers, Somloire, la Plaine et Saint-Paul-du-Bois.

Coron, à qui appartient encore l'ancien prieuré du Coudray-Montbaud, devint le théâtre de plusieurs combats sanglants pendant les guerres de la Vendée, entre autres celui du 18 juin 1793, où les Bleus, commandés par la Barollière, éprouvèrent une grande défaite que leur fit éprouver l'armée vendéenne, dirigée par l'abbé Bernier.

Superficie : 3,149 hectares, dont 7 hectares 40 ares 70 centiares en bois.

Population : en 1856 : 1,943 habitants; en 1861, 1,916 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Vezins, 5 kil.; de Saint-Hilaire-du-Bois, 9 kil.; de la Salle-de-Vihiers, 3 kil. 1/2; de la Tour-Landry, 8 kil.; de Vihiers, 9 kil.; de Saumur, 51 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Le terrain primitif ou azoïque occupe toute l'étendue de cette commune. La syénite, en grandes masses, se présente sur différents points, soit isolée, soit avec des granits rouges, ou bien enclavée dans des eurites, comme cela se présente entre Coron et Trémentines. Enfin, en montant de Coron à la Salle-de-Vihiers, l'on rencontre des eurites.

Obs. Les plantes n'ont pas été observées dans cette commune; mais parmi les oiseaux, on peut citer le chouc (*Corvus spermologus*, Frisch.), qui habite pendant l'été les ruines du château des Hommes, où il niche. (D.)

LA FOSSE-DE-TIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Vihiers, entre Tigné, Tancoigné et Cernusson. Plusieurs ruisseaux, affluents du Layon, coulent dans la direction du sud au nord. Divers chemins vicinaux arrivent au bourg. Enfin, des objets d'antiquité romaine y ont été reconnus.

Superficie : 553 hectares, dont 85 hectares 50 ares en vignes, et 16 hectares 39 ares en bois.

Population : en 1856, 325 habitants; en 1861, 342 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Tigné, 2 kil.; de Tancoigné, 2 kil. 1/2; de Cernusson, 5 kil.; de Vihiers, 10 kil.; de Saumur, 32 kil.; d'Angers, 40 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain métamorphique. — 2° Terrain tertiaire : *Mollasse coquillière et falun.* (*Miocène supérieur.*)

Le premier de ces terrains occupe une certaine partie de cette commune, et le second, qui se montre au village des Roches, où il est abondant, est extrait, ou comme pierre à bâtir, ou comme marne (falun), pour l'amendement des terres.

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Alyssum calycinum, L.; bord des chemins, des champs, etc. Avril, mai.

Reseda lutea, L.; lieux incultes, etc. Juin, juillet.
Festuca ciliata, Dc.; ib. Eté.
Vicia varia, Host.; les champs, etc. Eté.
Buplevrum protractum, Linck.; les moissons. Mai, juin.
Erigeron acris, L.; lieux incultes. Eté.

SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest et tout près de Vihiers, entre cette ville, Saint-Paul-du-Bois, Coron et les Cerqueux-sous-Passavant.

Le Lys, qui la traverse du sud-ouest au nord-est, et plusieurs ruisseaux, ses affluents, qui la parcourent sur différents points, arrosent cette contrée, coupée de vallées et de collines, et dont l'aspect est des plus agréables.

La route impériale de Saumur aux Sables est située au nord, et la route stratégique de Vihiers à Châtillon passe par le bourg.

L'église, dont la construction remonte au XIe siècle, est couverte en briques, comme la plupart des maisons du pays ; mais le clocher, très-effilé et de construction moderne dans sa flèche, est revêtu en ardoises.

Comme à Trémont, l'on remarque un four à briques et à chaux tout à la fois, dont la pierre, pour la confection de cette dernière, vient de Brossay.

En 1852 et 1853, deux nouvelles concessions ont été accordées à M. Péan, pour la construction de deux fours à chaux. — Saint-Hilaire en outre possède une filature.

Superficie : 4,080 hectares, dont 21 ares en vignes, et 67 hectares 11 ares 60 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,456 habitants; en 1861, 1,514 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Saint-Paul-du-Bois, 5 k. 1/2 ; de Coron, 9 k. 1/4 ; des Cerqueux-sous-Passavant, 7 kil.; de Vihiers, 3 kil.; de Saumur, 45 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Eurites*. — 2° Terrain métamorphique.

1° et 2° Le terrain métamorphique occupe au nord une grande partie de cette commune ; et le terrain primitif offre généralement des eurites, qui se montrent plus particulièrement au sud et au sud-ouest. A la métairie de la Grande-Carrée, se présente un dépôt de cette roche d'un gris cendré bleuâtre, quelquefois schistoïde, avec ou sans dendrites superficielles, de couleur bistre (1).

Non loin de cette localité, l'on rencontre une espèce de poudingue quartzeux, vulgairement *poudingue de Rennes*.

** Plantes.

Spiræa filipendula, L.; tous les prés de la contrée. Mai, juin.
Ænanthe peucedanifolia, Poll.; ib. Eté.
Inula graveolens, Desf.; lieux desséchés. Eté.
Matricaria inodora, L., flore pleno ; bord des chemins, etc. Eté.
Melampyrum cristatum, L.; les bois, etc. Eté.

*** Animaux.

Oiseaux.

Le chouc (*Corvus spermologus*, Frisch.) ; habite pendant l'été le château du Coudray-Montbault.
La rousserole (*Sylvia turdoides*, Meyer.) ; les douves du château du Coudray-Montbault et autres lieux.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Sur la métairie de la Motte, située à un kilomètre de Vihiers, au sud-ouest de cette ville, l'on remarque un tumulus d'une élévation

(1) Ces dendrites, comme celles des bois de Vaillé, sont dues à des infiltrations d'oxide de manganèse. Voy. *pl.* 55 un fragment de cette roche recouvert d'une de ces dendrites.

considérable (vingt-cinq mètres environ), dont la circonférence à la base est de deux cent seize mètres, et au sommet de vingt-huit mètres. C'est d'ailleurs, dans ce genre, le plus remarquable des monuments celtiques de l'Anjou. Il est connu dans le pays sous les noms de *Grosse-Motte*, de *Motte aux Fées* et de *Motte de la Madeleine.*

Nous indiquerons encore les ruines du prieuré du Coudray-Montbault, et le vieux château du même nom, des XV[e] et XVI[e] siècles, avec ses tourelles et ses toits élevés, qui se font remarquer de la route impériale de Saumur aux Sables.

MONTILLIERS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Vihiers, entre Cernusson et Aubigné-Briand, Gonnord et le Voide. Le Lys, affluent du Layon, passe à l'ouest du bourg ; et la route départementale de Brissac à Vihiers traverse ce dernier.

Montilliers possède un tumulus, et l'on remarque sur cette commune le joli château de Tirpoil, si agréablement situé sur la route départementale de Brissac à Vihiers. Enfin par un acte de bienfaisance qui l'honore, M[lle] Uvelin du Vivier y fonda par testament un hôpital de plusieurs lits, en faveur des malheureux qui l'habitent.

Superficie : 2,637 hectares, dont 108 hectares 91 ares en vignes, et 70 hectares 31 ares 30 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,019 habitants ; en 1861, 999 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Cernusson, 1 kil. 1/2 ; d'Aubigné-Briand, 4 kil. ; de Gonnord, 8 kil. ; du Voide, 4 kil. 1/2 ; de Vihiers, 5 kil. ; de Saumur, 36 kil. ; d'Angers, 40 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain métamorphique.

** Plantes.

Sedum villosum, L.; les champs, les moissons. Mai.
Lathyrus nissolia, L.; ib. Mai, juin.
— hirsutus, L.; ib. Mai, juin.
Papaver argemone, L.; ib. Eté.
Chondrilla juncea, L.; ib. Eté.
Malva nicæensis, All.; bord des chemins. Eté.
Crepis taraxacifolia, Thuil.; les pelouses, etc. Eté.
Inula graveolens, Desf.; lieux desséchés. Eté.
Ænanthe peucedanifolia, Poll.; les prés. Eté.
Spiræa filipendula, L.; ib. Mai, juin.

*** Animaux.

Insectes.

Aphodius scrutator, Herbst.; grande espèce méridionale, très-rare dans ce département, mais on ne peut plus multipliée aux environs du château de Tirpoil, et dans le parc même où les vaches vont se repaître.

L'Aphodius fossor, L., et beaucoup d'autres espèces du même genre, ainsi que l'Hister major, L., s'y font également remarquer.

NUEIL-SOUS-PASSAVANT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Vihiers, entre Passavant, Saint-Macaire, les Verchers et Trémont. Le Layon passe à l'est du bourg; plusieurs étangs et ruisseaux, affluents de cette rivière, se

présentent à l'est ; et le chemin de grande communication de Vihiers à Montreuil-Bellay passe par le bourg, de même que d'autres chemins d'intérêts divers.

Le clocher, qui est construit en pierre de tuffeau, a été rebâti en 1848 ; et la grande place carrée, située au milieu du bourg, est entourée d'un double rang d'ormeaux plantés en 1851.

Cette grande commune, couverte par une certaine étendue de bois taillis, dont une forte portion de la forêt de Brignon fait partie, perdit en 1860, d'après une décision du Conseil général, dix hameaux qui furent annexés à celle des Cerqueux-sous-Passavant, savoir : *Sainte-Cécile*, *le Bordage-Guérin*, *les Semencières*, *le Fourneau-des-Semencières*, *Bry*, *le Bois-Bouillé*, *Montsicard*, *la Grande-Bournée*, *la Petite-Bournée* et *le Moulin-de-la-Bournée*. Mais les châteaux de la Grise, de Preuil et de la Chênaie lui sont restés.

Nueil-sous-Passavant, qui est le siége d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied, rappelle cette résolution bien arrêtée de douze de ses habitants qui, en 1794, s'étant renfermés dans le clocher, se défendirent et soutinrent le combat ou siége que leur livra l'armée de Stofflet, forte de 1,000 hommes. Ce combat ou siége qui dura pendant vingt-quatre heures, se termina par la retraite des assiégeants.

Superficie : 5,766 hectares, dont 297 hectares 43 ares en vignes, et 1,076 hectares 73 ares 45 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,948 habitants; en 1861, 1,759 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Foires : le 17 février, 29 mars, 8 novembre et 6 décembre.

Distances : de Passavant, 2 kil.; de Saint-Macaire, 8 kil.; des Verchers, 8 kil.; de Vihiers, 15 kil.; de Saumur, 30 kil.; d'Angers, 53 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Cette commune appartient aux terrains primitif et métamorphique. On y rencontre plusieurs dépôts d'eurites.

Cette roche, employée à l'entretien des routes, est d'un blanc cendré bleuâtre. Elle se montre aux environs du château de la Grise

ainsi qu'à la Cotière et près de la fontaine du village du Balloir. Non loin de cette petite fontaine il existe une roche, espèce de brèche euritique d'un blanc cendré, recélant des fragments d'une autre roche d'un gris bleu. Dans cette fontaine, l'on a rencontré des portions de bois silicifié.

A la carrière de la Pipardière, située dans les bois de Vaillé, se présente une roche euritique ou petrosiliceuse, d'un gris cendré bleuâtre, avec ou sans dendrites (1). Cette carrière recèle aussi l'argilophire et l'argilolithe.

Ce dépôt ne se montre que sur un point peu étendu, borné d'un côté, vers Tancoigné, par des sables rouges, et du côté opposé, vers les étangs de Nueil, par des schistes phylladiens, appartenant au terrain métamorphique.

Non loin de ce dépôt l'on rencontre une phyllade poreuse remplie de manganèse terreux. Ces diverses roches sont extraites pour l'entretien des routes.

** Plantes.

Anthriscus vulgaris, Pers.; au pied de l'église, etc. Eté.
Rumex pulcher, L.; bord des chemins. Eté.
Malva nicæensis, All.; bord des chemins. Eté.
Buplevrum tenuissimum, L.; ib. Eté.
Ononis spinosa, Desv.; bord des champs. Eté.
Spergula subulata, Sw.; bord des étangs. Eté.

BOIS DE LA VALLÉE, BOIS TAILLIS EN COTEAUX, DE NATURE SCHISTEUSE AVEC FILONS DE QUARTZ BLANC, SITUÉS ENTRE LE BOURG ET LE CHATEAU DE PREUIL.

Potentilla vaillantii, Nestl.; lieux couverts. Avril, mai.
Rubus nemorosus, Hayn.; lieux couverts. Juin.

*** Animaux.

Au nombre des animaux que l'on rencontre dans les bois, nous y avons reconnu, savoir, pour les oiseaux : le pouillot natterer (*Sylvia netterari*, Tem.); le pouillot à poitrine jaune (*Sylvia hippolais*, Lath.).

Pour les mollusques : l'Arion subfuscus, Fer., à terre ou sur le tronc des arbres; la Limax arborum, Bouch. Chantr., sur le tronc

(1) Ces dendrites, qui représentent de très belles arborisations, sont dues à des infiltrations entre les couches, formant sur leur paroi des dépôts superficiels d'Acerdèse *(Acerdèse dendritique de manganèse oxidé hydraté)*. Voy. *pl.* 55, *fig.* 8.

des arbres ; l'Helix nemoralis, L. ; sur les arbres ; un grand nombre de variétés.

Enfin, un crustacé bien remarquable, l'*Apus cancriformis*, Cuv., s'est montré dans les fossés inondés du chemin qui conduit à Passavant.

PASSAVANT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-est de Vihiers, entre Cléré et Nueil-sous-Passavant, Saint-Macaire et les Cerqueux-sous-Passavant, est limitée au sud par le département des Deux-Sèvres.

Le Layon, qui s'agrandit en un vaste étang que l'on remarque au pied de l'ancien château fort de Passavant, traverse cette commune en la parcourant du sud-ouest au nord-est ; et plusieurs chemins d'intérêts divers passent par le bourg.

Passavant, dont l'histoire attribue l'origine à Foulques-Nerra, possédait autrefois un vaste château fort, maintenant en ruines, situé sur une élévation, comme la partie du bourg qui lui est contiguë ; l'immense étang qui le touche à l'ouest le défendait de ce côté. Ce monument, des XIVe et XVIIe siècles, et dont les murs élevés et les tours qui le ceignent encore aujourd'hui annoncent une grande forteresse, mérite bien d'être visité par les archéologues.

Il était la résidence d'une ancienne famille qui, au XVe siècle, comptait au nombre de ses membres le célèbre Guillaume, évêque du Mans.

Superficie : 468 hectares, dont 44 hectares 73 ares en vignes, et 35 hectares 79 ares 50 centiares en bois.

Population : en 1856, 308 habitants ; en 1861, 309 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Foires : le 23 mars, le 29 septembre, le 26 décembre.

Distances : de Cléré, 3 kil. ; de Nueil-sous-Passavant, 2 kil. ; de Saint-Macaire, 10 kil. ; de Vihiers, 14 kil. ; de Saumur, 33 kil. ; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain métamorphique (schistes micacés, etc.).

** Plantes.

Malva nicæensis, All.; bord des chemins, des champs. Eté.
Ononis spinosa, Desv., var. glabra.; lieux incultes. Eté.
Campanula trachelium, L.; lieux ombragés, haies et buissons. Eté.
Spergula subulata, Sw.; bord de l'étang de Passavant. Eté.

*** Animaux.

La rousserole (*Sylvia turdoides*, Meyer.) habite les grandes herbes qui garnissent une faible partie de l'étang de Passavant, non loin du lavoir situé au pied du château. Son chant rauque la fait distinguer aussitôt. Dans cette même localité, nous avons aperçu un autre oiseau, que nous soupçonnons être l'effarvate, mais dont le mutisme persistant ne nous a pas permis de préciser l'espèce.

Du reste, cet étang recèle un certain nombre d'insectes névroptères de la famille des libellulidées, au nombre desquels nous indiquerons les plus rares :

Libellula fulva, Müll.
— pectoralis, Charp.
Æschna rufescens, Vanderl.
Agrion elegans, Vanderl.; plusieurs variétés, etc.

SAINT-PAUL-DU-BOIS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud de Vihiers, entre Cléré, les Cerqueux-sous-Passavant, Saint-Hilaire-du-Bois et la Plaine, est bornée au sud par le département des Deux-Sèvres. Elle est en outre

placée entre deux routes stratégiques, l'une de Vihiers à Châtillon, et l'autre d'Angers à Niort; et plusieurs chemins d'intérêts divers passent par le bourg. Au reste, Saint-Paul-du-Bois est entouré, le nord excepté, de forêts ou de bois qui ont valu à cette commune le nom qu'elle porte, savoir : à l'est des bois de Rhortot, à l'ouest, de ceux de Saint-Paul qui, par leur prolongement au sud, se réunissent au bois de Moine. Ces deux derniers recèlent plusieurs étangs.

Superficie : 2,728 hectares, dont 1 hectare 12 ares en vignes, et 375 hectares 40 ares 10 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,165 habitants; en 1861, 1,192 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Cléré, 10 kil.; des Cerqueux-sous-Passavant, 7 k.; de Saint-Hilaire-du-Bois, 8 kil.; de la Plaine, 8 kil.; de Vihiers, 9 kil.; de Saumur, 45 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Cette commune, qui appartient au terrain primitif, fournit plus particulièrement des eurites.

** Plantes.

Fagus sylvatica, L.
Carpinus betulus, L.
Quercus pedunculata, Ehrh.
— sessiliflora, Sm. — Ces différentes espèces d'arbres forment l'essence des bois de cette commune.
Phyteuma spicatum, L. Eté.
Euphorbia hyberna, L. Eté. — Ces deux dernières plantes, plus particulières à cette contrée et répandues dans ces bois, se retrouvent en grand nombre dans les Bosses de Valois, Bosse noire et Bosse quarrée.
Ornithogalum sulfureum, R. et S. Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God.; bois de Rhortot et autres. Juin.
Rubus vestitus, Weih.; et Rubus sylvaticus, Weih. Juin, juillet.

*** **Animaux.**

Un chat sauvage (*Felis catus*, L.) (voy *pl.* 47), a été tué dans les bois de Saint-Paul.

La fauvette locustelle (*Sylvia locustella*, Lath.); bord des bois, les blés, etc.

Le pouillot natterer (*Sylvia nattereri*, Tem.); les bois.

Parmi les insectes coléoptères se trouve le sylpha quadripunctata, L.; les bois, sur les arbres; et au nombre des lépidoptères, se montre dans les bois une espèce rare, le Steropes aracynthus, Fab.

LA PLAINE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Vihiers, entre Saint-Paul-du-Bois, Coron, Chanteloup et Somloire. Plusieurs étangs donnent naissance à divers ruisseaux, affluents, les uns du Lys, les autres du Louère, qui la parcourent en différents sens; la forêt de Vezins la borde à l'ouest, et la route stratégique de Vihiers à Châtillon passe à l'ouest et tout près du bourg.

Superficie : 2,728 hectares, dont 293 hectares 20 ares 80 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,113 habitants; en 1861, 1,112 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Saint-Paul-du-Bois, 8 kil.; de Coron, 7 kil.; de Chanteloup, 5 kil.; de Somloire, 4 kil.; de Vihiers, 12 kil.; de Saumur, 51 kil.; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Cette commune, comme la précédente, appartient au terrain primitif et, comme elle encore, fournit des eurites. Celles-ci sont petrosiliceuses et non schistoïdes, comme cela se voit sur d'autres points.

LA SALLE-DE-VIHIERS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Vihiers, entre le Voide, Coron, la Tour-Landry et Gonnord. Elle donne naissance à un grand nombre de ruisseaux, affluents de l'Archizon et du Gué-Gaultier, qui se jettent dans le Layon à Thouarcé.

La route départementale de Saumur à Nantes, par Beaupreau, passe par le bourg qui, comme le reste de la commune, est placé sur le point culminant de ce département.

Superficie : 1,727 hectares, dont 52 hectares 77 ares en bois.

Population : en 1856, 1,203 habitants; en 1861, 1,221 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : du Voide, 7 kil.; de Coron, 3 kil. 1/2 ; de la Tour-Landry, 5 kil. 1/2; de Gonnord, 7 kil.; de Vihiers, 9 kil.; de Saumur, 47 kil.; d'Angers, 47 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain primitif : *Eurites*. — 2° Terrain métamorphique, *Schistes*, etc.

1° L'eurite se montre sur le coteau de la Salle-de-Vihiers et celui de Notre-Dame-de-la-Garde, qui en est entièrement formé.

La Salle-de-Vihiers fournit encore une roche petrosiliceuse noire, employée à ferrer les routes.

** **Plantes.**

Euphragia viscosa, Benth. (*Bartsia viscosa*, L.) ; lieux inc., etc. Eté.
Verbascum thapsus, L.; lieux incultes. Eté.

SOMLOIRE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au nord-ouest de Vihiers, entre la Plaine et les Cerqueux-de-Maulévrier, est bornée à l'est par le département des Deux-Sèvres. Elle présente un grand nombre d'étangs et est coupée par autant de ruisseaux, affluents du Louère, petite rivière qui la traverse de l'ouest à l'est. Plusieurs chemins d'intérêts divers arrivent au bourg. On y voit aussi un ancien château.

Superficie : 3,152 hectares, dont 393 hectares 20 ares 80 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,079 habitants; en 1861, 1,172 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de la Plaine, 4 kil. ; des Cerqueux-de-Maulévrier, 5 kil.; de Vihiers, 15 kil.; de Saumur, 53 kil.; d'Angers, 61 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

*** Composition géologique.**

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain primitif, et fournit plus particulièrement des eurites, qui se montrent à découvert au moulin de Chante-Merle, etc.

TANCOIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Martigné-Briand, entre la Fosse-de-Tigné, Trémont et Concourson. Elle est au reste placée

entre deux ruisseaux affluents du Layon. La route impériale de Saumur aux Sables, passe au sud.

Superficie : 425 hectares, dont 98 hectares 14 ares en vignes, et 29 hectares 26 ares 90 centiares en bois.

Population : en 1856, 425 habitants; en 1861, 441 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Martigné-Briand, 7 kil. ; de la Fosse-de-Tigné, 3 kil. ; de Trémont, 5 kil. ; de Concourson, 7 kil. ; de Vihiers, 12 kil. ; de Saumur, 30 kil. ; d'Angers, 40 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain métamorphique : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire : *Mollasse coquillière, falun et cailloux roulés.*

1° Le terrain métamorphique, qui occupe une grande partie de cette commune, se montre à découvert sur quelques points, et présente, parmi les schistes, de petits dépôts de manganèse terreux à peu de distance du pont de Trémont, situé sur la route de Trémont à Tancoigné.

2° Le calcaire du terrain tertiaire est situé entre le bourg et le village appelé le Gas ; et au nombre des cailloux roulés, qui se font remarquer non loin du gué de Tancoigné, l'on rencontre des quartz aventurinés, également roulés.

** Plantes.

Anthemis mixta, L. ; les champs, les moissons. Eté.
Lathyrus angulatus, L. ; ib. Eté.
— sphæricus, Retz. ; ib. Eté.
— hirsutus, L. ; ib. Eté.
Ervum ervilia, L ; terrain calcaire, les moissons. Eté.
Echinospermum lappula, Lehm. ; les vignes, non loin des deux moulins situés près le gué de Tancoigné, terrain calcaire. Eté.

*** Animaux.

Limnæa glutinosa, Mich. (*Mollusque*) ; gué de Tancoigné.
Ludius ferrugineus, L. (*Insecte coléoptère*) ; sur le tronc des chênes, près le gué de Tancoigné.

TIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Martigné, entre cette petite ville et la Fosse-de-Tigné, Aubigné et Saint-Georges-Châtelaison.

Plusieurs ruisseaux affluents du Layon se jettent dans cette petite rivière qui coule au nord ; et la route de grande communication de Chemillé à Doué passe par le bourg.

Cette commune, variée dans ses sites comme dans ses productions et d'un aspect agréable, est le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin, etc.

La première pierre d'une nouvelle église, dédiée à saint Pierre a été posée et bénite par Mgr Angebault, évêque d'Angers, le 14 mai 1860.

Superficie : 1,678 hectares, dont 243 hectares 37 ares en vignes, et 10 hectares 97 ares 30 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,146 habitants ; en 1861, 1,167 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Martigné, 4 kil. ; de la Fosse-de-Tigné, 2 kil. ; d'Aubigné, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Georges-Châtelaison, 5 kil. 1/4 ; de Vihiers, 11 kil. ; de Saumur, 30 kil. ; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien métamorphique : *Schistes divers.* — 2° Terrain tertiaire : *Mollasse coquillière et falun (Miocène supérieur.)*

1° et 2° Les schistes du terrain métamorphique se montrent sur certains points ; mais le falun et la mollasse coquillière occupent la majorité de cette commune. Ces calcaires, sont la continuation du

dépôt de même nature que fournit Aubigné, dont les fossiles qu'il recèle sont d'ailleurs d'une identité parfaite avec ceux du calcaire de Tigné. (Voy. *Aubigné*.)

Près du bourg l'on voit quelques habitations creusées dans la mollasse coquillière : manière de se loger chaudement pour l'hiver, fraîchement pour l'été, d'ailleurs mise en usage sur un certain nombre de points de l'arrondissement de Saumur et cela depuis des siècles peut-être.

** **Plantes.**

TERRAIN CALCAIRE.

Neslia paniculata, Desv. ; champs cultivés. Eté.
Sedum sexangulare, L. ; lieux incultes. Eté.
Salvia sclarea, L. ; lieux incultes près le bourg. Eté.
— pratensis, L. ; prés et lieux incultes. Eté.
Lactuca perennis, L. ; les champs. Mai, juin.
Senecio erucifolius, L. ; lieux incultes, côté des moulins. Eté.
Trifolium rubens, L. ; les moissons, etc. Mai, juin.
Ervum tetraspermum, L. (*Vicia tetrasperma*, Mœnch.) ; ib. Eté.
Vicia varia, Host. ; ib. Eté.
Melilotus officinalis, Willd. ; ib. Eté.
Melampyrum arvense, L. ; ib. Eté.
Nigella arvensis, L. ; ib. Eté.
Stachys annua, L. ; ib. Eté.
Buplevrum protractum, Link. ; ib. Eté.
Caucalis daucoides, L. ; ib. Eté.
Althæa hirsuta, L. ; ib. Eté.
Malva alcæa, L. ; ib. Eté.
— nicæensis, All. ; bords des champs, des chemins. Eté.
Ononis natrix, L. ; lieux incultes. Eté.
Physalis alkekengi, L. ; les vignes. Mai, juin.

LES ENVIRONS DU CHATEAU DE RIOU. (TERRAIN CALCAIRE.)

Potentilla verna, L. ; les pelouses. Avril, mai.
Alyssum calycinum, L. ; lieux incultes. Avril, mai.
Anthyllis dillenii, Schult. ; les pelouses. Mai, juin.
Buplevrum aristatum, Bartl. ; ib. Eté.
Asperula cynanchica, L. ; ib. Eté.
Veronica canescens, Bast. (*V. Bastardi*, Bor.) ; ib. Mai, juin.
Helianthemum salicifolium, Pers. ; ib. Eté.
— pulverulentum, Dc. ; ib. Eté.
Micropus erectus, L. ; ib. Eté.
Thesium humifusum, Dc. ; ib. Eté.
Medicago minima, Lam. ; ib. Eté.

Lithospermum purpureocæruleum, L. ; lieux couverts, haies. Mars-mai.
Ajuga chamæpithis, Schreb. ; les champs. Eté.
Linaria spuria, Mill. ; ib. Eté.
— minor, Desf. ; ib. Eté.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.) ; ib. Eté.
Tragopogon major, Jacq., var. cotonneuses ; ib. Mai, juin.
Lepidium latifolium, L. ; lieux frais, bords des eaux. Eté.
Festuca ciliata, Dc. ; lieux arides. Printemps.
Avena pubescens, L. ; les prés. Mai, juin.

ÉTANG DE RIOU, MAINTENANT EN PRAIRIE.

Ornithogalum pyrenaicum, L. Mai, juin.
Orobus albus, L. Mai, juin.
Spiræa filipendula, L. Mai, juin.
Melampyrum cristatum, L. Mai, juin.
Orchis conopsea, L. Mai, juin.
Orchis coriophora, L. Mai, juin.
— ustulata. Mai, juin.
— laxiflora, Lem. et une variété. Mai, juin.
— latifolia, L. Juin.
— viridis, All. Mai, juin.

*** **Animaux.**

Ortolan, *Emberisa ortulana*, L. (*oiseau*), habite les vignes où il niche.
Rana punctata, Daud. et Bufo obstetricans, Laur. (*reptiles*) ; sous les pierres.
Helix striata, Drap ; plusieurs variétés, et Helix ericetorum, Drap. (*mollusques*) ; sous les pierres et parmi le gazon.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

Deux châteaux forts, des mêmes époques, des XVe et XVIIe siècles, se font remarquer dans la commune de Tigné.

L'un, situé à l'est du bourg, dont il fait partie, a primitivement appartenu à une famille du nom de Tigné, ensuite par alliance à la maison de Beauvau, puis il passa à la famille de Boufflers, et par alliance encore au marquis de Toulongeon, maréchal de camp, commandant des armées du roi, mort en émigration.

Cette forteresse, qui porte le nom de château de Tigné, a soutenu un siége héroïque sous les ligueurs. En 1855 elle a été restaurée ou rebâtie sur son ancien plan, de manière à donner l'idée de ce qu'elle pouvait être à son origine.

L'autre, non moins remarquable, connu sous le nom de château de Riou et qui appartient à M. le marquis de Contades, ne présente en grande partie plus que des murs, ayant été incendié, comme le précédent, à l'époque des guerres de la Vendée en 1793. (Voy. au reste, l'*Anjou et ses monuments*, par M. Godard-Faultrier.)

Enfin des haches celtiques ont été rencontrées dans cette commune.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Le calcaire (*mollasse coquillière*), qui occupe une grande partie de cette commune, est employé à faire de la chaux. Trois fours sont en pleine activité. Le premier, situé près du château de Riou, remonte pour sa construction, à l'année 1841 ; les deux autres, bâtis sur la ferme des Rues, l'ont été dans la même année.

Ces fours, qui donnent 90 barriques de chaux grasse employée pour l'agriculture et la bâtisse, consomment de 120 à 130 hectolitres de charbon de terre pris à Saint-Georges-Châtelaison.

Tigné en outre cultive une assez grande quantité de vignes dont les vins sont de très-bonne qualité.

TRÉMONT

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Vihiers, entre Cernusson et Nueil-sous-Passavant, Tancoigné et Vihiers. Elle est traversée par un ruisseau affluent du Layon, qui coule du sud au nord, et la route impériale de Saumur aux Sables passe au sud du bourg.

Trémont possède un four à briques et à chaux ; la pierre pour la confection de cette dernière, est fournie par le calcaire jurassique de Baugé-Menuau.

Trémont est en outre la résidence d'un percepteur pour les com-

munes dont les noms suivent : Trémont, Cernusson, Cléré, la Fosse-de-Tigné, Nueil-sous-Passavant, Passavant et Tancoigné.

Superficie : 810 hectares, dont 90 hectares 30 ares en vignes et 120 hectares 68 ares 85 centiares en bois.

Population : en 1856, 611 habitants ; en 1861, 564 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Cernusson, 4 kil. ; de Nueil, 8 kil. ; de Tancoigné, 5 kil. ; de Vihiers, 8 kil. ; de Saumur, 32 kil. ; d'Angers, 41 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif : *Eurites*. — 2° Terrain métamorphique : *Schistes divers*.

1° et 2° Plusieurs dépôts d'eurites fournissent des matériaux pour l'empierrement des routes, et les schistes du terrain métamorphique présentent quelquefois et à peu de distance du pont de Trémont, de petits dépôts de manganèse terreux.

** Plantes.

Erica scoparia, L. ; bois des Jumeaux. Mai, juin.
Phyteuma spicatum, L. ; ib. Mai, juin.
Monotropa hypopithys, L. (*Hypopithys multiflora*, Scop.) ; ib. Mai, juin.

VIHIERS

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CHEF-LIEU DE CANTON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de ce département, entre les Cerqueux-sous-Passavant, Trémont, le Voide, la Salle-de-Vihiers, Coron et Saint-Hilaire-du-Bois. Plusieurs ruisseaux affluents du

Lys, se réunissent, — avant de se rendre à cette petite rivière, — à une espèce de réservoir ou renflement qu'elle présente à l'ouest et touchant la ville.

Au nombre d'une quinzaine de routes ou chemins qui arrivent à la ville, il s'en présente huit principales, savoir : la route impériale de Saumur aux Sables, la route départementale de Brissac à Vihiers, celle de Saumur à Nantes, la route stratégique de Vihiers à Châtillon, celle d'Angers à Niort, les chemins de grande communication de Vihiers à Thouars, de Vihiers à Montreuil-Bellay et de Vihiers à Rochefort.

Ces nombreux moyens de communications, ainsi que la multiplicité des foires et marchés que cette ville possède, expliquent sans doute pourquoi — pour une population de 15 à 16,000 habitants — 139 hôtels, auberges, cafés ou cabarets, s'y trouvaient en 1851; depuis cette époque plusieurs ont été fermés.

D'ailleurs, Vihiers est un centre de communication des plus importants pour tout le pays et les contrées environnantes.

Cette commune qui possède un octroi, est en outre le siége d'une justice de paix, d'un notariat, la résidence d'un receveur des domaines, d'une brigade de gendarmerie, d'un médecin, d'un officier de santé, d'une sage-femme, d'un pharmacien et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Vihiers, Saint-Hilaire-du-Bois, le Voide, Montilliers, Aubigné, les Cerqueux et Tigné.

Superficie : 243 hectares, dont 2 hectares 30 centiares en bois.

Population : en 1856, 1,618 habitants; en 1861, 1,765 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Foires : le mardi-gras, elle dure deux jours; la foire dite de Saint-Jouin, le lundi et jours suivant qui précèdent la foire du Sacre d'Angers, elle dure 3 jours ; le 26 juillet, elle dure un jour ; le 28 août, elle dure trois jours ; le 14 septembre, le 30 novembre, elles durent un jour.

Distances : des Cerqueux-sous-Passavant, 7 kil. ; de Trémont, 8 kil. ; du Voide, 3 kil. ; de la Salle-de-Vihiers, 9 kil ; de Coron, 9 kil. ; Saint-Paul-du-Bois, 9 kil. ; de Saumur, 40 kil. ; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune qui appartient au terrain métamorphique, schistes divers, etc., recèle parfois des dépôts d'eurite.

Sur la route de Gonnord, l'on rencontre de ces dépôts, dont la roche dure, compacte et d'un blanc pur est employée pour l'entretien des routes.

Obs. A Vihiers, dans l'angle formé par la route impériale de Saumur aux Sables et la route départementale de Brissac à Vihiers, le calcaire tertiaire marin y aurait, dit-on, été observé, mais comme nous n'avons aucune donnée certaine à cet égard, nous n'en tenons compte ici qu'à titre de renseignement.

** Plantes.

Silene nutans, L. ; rochers ou coteaux schisteux sur le chemin du Voide. Eté.
Scilla autumnalis, L. ; ib. Septembre, octobre.
Thymus serpyllum, L. ; var. Citri-audoræ ; les pelouses sèches. Eté.
Fœniculum officinale, All. ; coteaux, etc. Eté.
Ornithopus ebracteatus, Brot. ; lieux sablonneux. Eté.
Coronilla scorpioides, Koch. ; champs (?). Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES, HISTOIRE.

La baronnie de Vihiers, dont l'antique château fort situé au sein même de la ville, était une dépendance et ne présente plus que des ruines, a été au xe siècle, possédée par les anciennes maisons de Montmorency, de Turpin de Crissé et de la Trémouille.

Dans ces temps reculés, deux fois Vihiers fut incendié ; et dans un temps plus rapproché de nous, en 1793, cette ville fut encore réduite en cendres. Sa position, d'ailleurs, au sein de l'armée vendéenne, en faisait alternativement le rendez-vous de celle-ci ou de celle des Bleus : armées belligérantes, qui plus d'une fois, là ou dans les environs, se livraient des combats acharnés. Celui du 18 juin 1793, qui eut lieu près de Coron, en est une preuve irréfragable. (Voy. *Coron* (1).

De l'ancien prieuré de Saint-Jean-Baptiste, situé sur un coteau en face de l'ancien château et dont la construction remonte au ixe siècle, il ne reste plus que le chœur de l'église, qui, à lui seul,

(1) Une grande maison, construction du XVIIIe siècle, fut bâtie par M. le duc de Brissac, au milieu des débris de l'ancien château. Elle fut donnée à la ville de Vihiers pour en faire un hôpital, par Mme Chauwin de Boissavary, lorsqu'elle en fut devenue propriétaire.

forme une chapelle, portant le nom du prieuré auquel elle appartenait.

Non loin et à l'est de l'ancien château dont nous venons de parler, l'on voit une tombelle, connue dans le pays sous le nom de *Petite-Motte* ou *Motte du Château*, dont la hauteur est de 18 mètres, la circonférence à la base de 200 mètres, et la circonférence au sommet de 72 mètres.

Bodin regarde ce tumulus comme un monument celtique, M. de Beauregard (*Statistique de Maine-et-Loire*) comme une motte féodale, M. Godard comme une motte de défense et M. Couchot comme un monument celtique d'abord et ensuite féodal.

A un kilomètre environ de Vihiers l'on en rencontre une plus considérable encore, la *Grosse-Motte* ou *Motte-aux-Fées*; mais comme celle-ci se trouve placée sur le territoire de Saint-Hilaire-du-Bois, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à l'article qui concerne cette commune. (Voy. *Saint-Hilaire-du-Bois.*)

Sur les coteaux du château ainsi que les coteaux Saint-Jean, les archéologues signalent cinq ou six grottes creusées dans les rochers, que Bodin regarde comme des *silos romains*.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

En 1844, trois fours à chaux furent établis au canton du Petit-Vihiers, situé sur la route départementale de Brissac à Vihiers et tout près de cette ville, par M. Leroy fils. Ces fours sont alimentés avec le calcaire (*mollasse coquillière*) des carrières d'Aubigné, et chauffés soit avec des bourrasseaux, soit avec du charbon de terre.

Le même local présente une tuilerie et poterie dont les produits sont estimés.

Enfin, le 4 novembre 1846, M. Hathat fit construire un four à plâtre.

LE VOIDE

(ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, CANTON DE VIHIERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Vihiers entre cette ville et Montilliers, Cernusson et la Salle de Vihiers. Le Lys, affluent du

Layon, coule à l'ouest du bourg, et le chemin de grande communication de Vihiers à Rochefort, passe par le bourg même. Enfin l'église du Voide a été reconstruite en 1841.

Superficie : 2,382 hectares, dont 58 hectares 72 ares en vignes, et 31 hectares 44 ares 90 centiares en bois.

Population : en 1856, 948 habitants; en 1861, 901 habitants.

Bureau de poste : Vihiers.

Distances : de Montilliers, 7 kil. 1/2 ; de Cernusson, 6 kil.; de la Salle-de-Vihiers, 7 kil. ; de Vihiers, 3 kil. ; de Saumur, 41 kil. ; d'Angers, 41 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune qui appartient au terrain métamorphique, présente des quartz, etc.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ

GÉNÉRALITÉS.

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

ASPECT GÉNÉRAL.

L'arrondissement de Segré, le cinquième et dernier arrondissement dont se compose le département de Maine-et-Loire, est situé au nord-ouest de ce département. Il est borné au nord par le département de la Mayenne, au sud par l'arrondissement d'Angers, à l'est par celui de Baugé, et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure.

Les rivières qui le baignent sont : 1° la Mayenne qui le traverse du nord au sud ; 2° la Sarthe qui le sépare de celui de Baugé ; 3° enfin l'Oudon, dont l'embouchure dans la Mayenne, est en deçà du moulin de Varennes, commune de Thorigné, et qui se grossit de toutes les eaux que lui fournissent plus particulièrement les ruisseaux ou petites rivières du canton de Pouancé.

Ces trois rivières sont navigables au moyen d'écluses, mais l'Oudon cesse de porter bateau à partir et même au delà de Segré.

Aucune colline importante par son élévation ne se présente dans cet arrondissement, seulement des pentes secondaires assez multipliées s'y font remarquer, mais des bois taillis nombreux, disséminés sur un assez grand nombre de communes, ainsi qu'une grande forêt, la forêt d'Ombrée, située sur celles de Noyant-la-Gravoyère, Combrée, Bourg-l'Evêque, Grugé, la Chapelle-Hulin et Vergonnes, forment, avec les bois champêtres que fournissent les clôtures des propriétés rurales (1), un ensemble assez remarquable sous ce rapport.

(1) Dans cet arrondissement toutes les propriétés rurales sont entourées de haies et de fossés, sur les talus desquels croissent naturellement des arbres d'espèces différentes, mais où le chêne domine, et montre des spécimens quelquefois d'un diamètre considérable et d'une grande élévation.

Les landes de cet arrondissement disparaissent peu à peu, et bientôt ne se rencontreront plus que dans quelques taillis ou leur pourtour, les autres, pour la plupart, ayant été défrichées et converties en terres arables.

CARACTÈRE DES HABITANTS.

Quant au caractère des habitants de cet arrondissement, il se modifie d'une manière tranchée par la séparation qu'en trace la Mayenne, qui le traverse du sud-est au nord-ouest. Les habitants de la rive droite sont polis, obligeants et pleins d'aménité ; tandis que ceux de la rive opposée, avec ces bonnes qualités sans doute, semblent être plus indépendants.

ADMINISTRATION.

Cet arrondissement ou sous-préfecture, dont le chef-lieu est Segré, se divise en soixante et une communes, réparties en cinq cantons, qui en même temps sont autant de justices de paix, dont les chefs-lieux sont : Candé, Châteauneuf, le Lion-d'Angers, Pouancé et Segré.

Chaque canton nomme un ou plusieurs conseillers pour former le conseil d'arrondissement, qui est composé de neuf membres, comme pour les autres arrondissements.

Chaque canton encore nomme un conseiller pour la formation du conseil général du département.

La gendarmerie de cet arrondissement se compose : 1° de 4 brigades à cheval, qui ont pour siéges Segré, Pouancé, Candé et le Lion-d'Angers ; 2° de trois brigades à pied, dont les résidences sont Châteauneuf, Combrée et Vern.

La superficie de cet arrondissement est de 116,239 hectares.

Sa population générale, recensement de 1851, est de 62,080 habitants, de 1856, de 62,557 habitants et de 1861, de 63,407 habitants.

Ses contributions foncières, en 1858, étaient de 551,728 fr.

Au reste, voy. *Segré*.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

Les productions naturelles de cet arrondissement sont très-variées et des plus intéressantes. Elles se montreront, d'abord sous le rapport des formations géologiques, qui se rattachent : 1° au ter-

rain azoïque par ses *porphyres quartzifères;* 2° aux terrains silurien inférieur par ses *schistes*, ses *eaux ferrugineuses*, et silurien supérieur par ses *marbres;* 3° à l'étage cénomanien du terrain crétacé; 4° enfin, au terrain tertiaire, par rapport à l'étage falunien supérieur (calcaire tertiaire marin ou miocène supérieur, dont certains dépôts (de Sceaux, de Thorigné, de Saint-Michel-et-Chauveau) recèlent des fossiles nombreux, intéressants et souvent d'une conservation parfaite).

En second lieu, si l'on considère cet arrondissement sous le rapport de la botanique, l'on peut dire qu'on est assuré d'y rencontrer bon nombre de plantes rares, telles que *Oxalis acetosella*, L.; *Chrysosplenium oppositifolium*, L.; *Vaccinium myrtillus*, L.; *Androsæmum officinale*, Tourn.; *Narthecium ossifragum*, Huds.; *Epilobium spicatum*, L.; *Lysimachia nemorum*, L.; *Spiranthes æstivalis*, Reich.; *Drosera longifolia*, L.; *Pinguicula Lusitanica*, L.; *Wahlembergia hederacea*, Reich.; *Narcissus biflorus*, Curt.; *Narcissus pœticus*, L.; *Helleborus viridis*, L. Cette dernière plante, en outre, est propre à cet arrondissement seulement.

Enfin, la zoologie, dans ses différentes divisions, présentera des animaux remarquables par leur rareté, comme par exemple, parmi les reptiles, la *Couleuvre d'Esculape*, qui est particulière à cet arrondissement, ainsi qu'à certaines communes limitrophes appartenant à l'arrondissement d'Angers.

Les insectes fourniront des espèces rares, telles que :

Coléoptères.

Carabus intricatus L.; *Calosoma inquisitor*, L.; *Callistus lunatus*, F.; *Leistus ferrugineus*, L.; *Agrilus sinuatus*, Ol.; *Elater sanguineus*, L.; *Corymbites castaneus*, L.; *Corymbites tessellatus*, L.; *Prionus coriarius*, L.; *Gynandromorphus etruscus*, Schon.; etc.

Névroptères.

Libellula cœrulescens, F.; *Cordulia metallica*, Vend.; *Cordulegaster annulatus*, Latr.

Au nombre des localités intéressantes à visiter sous les rapports de la botanique et de la zoologie, il faut citer plus particulièrement les communes de Sceaux, Thorigné, la Chapelle-Hulin et surtout la forêt d'Ombrée et ses environs, ainsi que les étangs de Pouancé ou leurs bords, les landes d'Angrie, etc.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

L'archéologie ne présentera qu'un petit nombre de monuments celtiques, mais au nombre desquels un peulvan remarquable par son élévation (cinq mètres cinquante centimètres), connu sous le nom de *Pierre-Frite*, ne peut manquer d'attirer l'attention des archéologues.

L'histoire, en montrant les restes de quelques donjons, de quelques forteresses démantelées, etc., qui rappellent des situations, des faits se rattachant à des époques plus ou moins éloignées, trouvera ainsi la part qui lui revient dans ce travail.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

* **Agriculture.**

Cet arrondissement, essentiellement agricole, produit des céréales en assez grande quantité (froment, seigle, orge, avoine, blé noir), du lin, peu de chanvre, du cidre, très-peu de vin, des pommes de terre, des châtaignes, etc. Un assez grand nombre d'animaux domestiques y sont élevés, et parmi eux la race bovine mancelle montre, dans les bons fonds de terre, de beaux produits sous les rapports de la forme, de la taille et du poids auxquels ils parviennent.

En outre de ces produits, cet arrondissement fournit des bois champêtres pour la marine, la charpente, etc.

Les cultures se font au moyen des engrais que produit naturellement chaque ferme, ainsi que par l'emploi de la chaux : chaux confectionnée d'ailleurs dans les limites du ressort de cet arrondissement, et que lui fournissent les fours de Vern, Chazé-sur-Argos, Cheffes, Châteauneuf, Chemiré-sur-Sarthe, Chambellay, Noëllet, Chazé-Henri, Noyant-la-Gravoyère et Saint-Michel-et-Chanveau.

Chalonnes expédie aussi quelques bateaux de chaux pour l'agriculture, dont le débit s'effectue dans leur parcours sur la Mayenne et sur l'Oudon.

Enfin, par des matières étrangères, telles que charrée, noir animal ou animalisé, guano, etc., cet arrondissement complète ainsi ses engrais.

Les bras manquant dans les campagnes, et les agriculteurs ayant

reconnu la valeur des instruments aratoires perfectionnés, beaucoup d'entre eux déjà s'en servent avec avantage, surtout des machines à battre les grains, et de telle sorte que leur emploi tendant à se généraliser, bientôt le fléau, les rouleaux de bois ou de pierre, dont ils se servaient précédemment, ne seront plus pour eux que des objets de souvenir (1).

** Technologie ou Industrie proprement dite.

Quant à la partie technique ou industrielle proprement dite, elle se rapporte à la fabrication de la chaux (2), à celle des tuiles, carreaux et tuyaux de drainage, des ardoises ainsi que de la farine, au moyen, pour cette dernière, d'usines établies sur les rivières ou de quelques moulins à vent. Des tanneries existent aussi sur quelques points, et une fonderie de fer se fait remarquer aux environs de Pouancé (3).

Quant aux autres industries, qui ne sont que locales, nous les indiquerons lorsque nous parlerons des lieux mêmes où elles sont établies.

*** Commerce.

Le commerce de cet arrondissement se borne, pour la majeure partie, à l'exportation des produits, naturels ou fabriqués, de son sol, commerce qui s'effectue, pour les grains et les graines, par des courtiers ou commisionnaires le plus ordinairement.

(1) Pour de plus amples détails sur l'agriculture, Voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire*. Angers, 1857.

Cet ouvrage a été couronné en 1858, par la Société centrale d'agriculture, qui a décerné à l'auteur (M. Millet) une grande médaille d'or. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Pour la manière de confectionner la *chaux de terre*, voy. *Noëllet*.

(3) Il faut dire maintenant : *se faisait remarquer*, car depuis 1864 elle a complètement cessé ses travaux.

CANTON DE CANDÉ

GÉNÉRALITÉS.

Ce canton, placé sur la limite qui sépare le département de Maine-et-Loire de celui de la Loire-Inférieure, repose en général sur un fond schisteux, qui même sur certains points a donné lieu à quelques exploitations ardoisières.

Cette formation schisteuse se montrant quelquefois à découvert ou bien trop rapprochée du sol, il en résulte dans ce dernier cas que les terres arables ainsi placées ne peuvent donner, quant à l'agriculture, que de faibles produits; heureusement qu'il n'en est pas ainsi par rapport à une assez grande quantité d'autres terres de ce canton, que l'on doit regarder comme étant de bonne qualité.

DIVISION.

Ce canton ne comprend que six communes : Angrie, Candé, Chazé-sur-Argos, Freigné, Loiré et la Potherie.

ANGRIE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CANDÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Candé, entre la Cornuaille, le Louroux-Béconnais, la Pouëze, Vern, Chazé-sur-Argos.

L'Erdre, qui prend sa source dans la commune de la Pouëze, se

forme en outre des eaux que lui donnent les ruisseaux de la Bichetière, commune de Vern, d'Availlé et du Breuil, commune du Louroux-Béconnais, passe sur celle d'Angrie pour se rendre à Candé, où cette petite rivière se grossit de divers affluents qui lui viennent des communes de Loiré, de Vritz, etc.

Le bourg est placé sur la route de grande communication de Candé à Châteauneuf.

La commune d'Angrie présente des terres de diverses qualités et possède des landes, dont certaines plantes, comme le serpolet, etc., il faut le croire, donnent aux lapins qui s'en nourrissent un goût fin, relevé, qui leur est propre, et fait distinguer ce gibier sous l'épithète de *lapins d'Angrie*. La lande du Molet, d'environ vingt hectares, qui fournit aux botanistes un certain nombre de plantes intéressantes, est située entre Angrie, Chalain et Loiré.

Superficie : 4,230 hectares, dont 223 hectares en bois.

Population : en 1851, 1,486 habitants; en 1856, 1,510 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Distances : de Candé, 4 kil.; de Vern, 11 kil.; de Segré, 21 kil.; du Lion-d'Angers, 20 kil.; de Châteauneuf, 39 kil.; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, anthracite et minerai de fer.* — 2° Terrain devonien : *Calcaire marbre.* — 3° Terrain tertiaire marin? *Poudingue ferrugineux.*

Le terrain silurien inférieur occupe un espace considérable dans cette commune. Il présente plusieurs variétés de schistes, au nombre desquels le schiste ardoisier montre une exploitation à la carrière des *Grands-Guais*; celle de la *Boue* est abandonnée.

L'anthracite a été reconnu à la carrière d'ardoise de la Veurière, également abandonnée, où cette matière combustible se montre parmi les filons de quartz qui accompagnent le schiste ardoisier, mais en petite quantité.

Un minerai de fer (fer hydroxidé amorphe) contenant quarante

pour cent de fer (1), se montre à la métairie de la Rivière-Besnard. La roche, presque au niveau du sol, qui constitue ce minerai, traverse la commune d'Angrie de l'est à l'ouest, sur une largeur de plus de trente mètres. Ce minerai pourrait donner lieu à une exploitation profitable, si toutefois sa puissance était assez considérable pour pouvoir en assurer le succès : c'est un fait à constater.

2° Le terrain dévonien présente plusieurs dépôts de marbre. Cette roche, qui se montre en grandes masses, sous forme de calcaire lamellaire d'un gris pâle, veiné d'un gris plus foncé, peut convenir à des ouvrages de marbrerie. A la Veurière ainsi qu'à la Fresnaye ce calcaire est converti en chaux.

Le marbre se montre encore sur une partie de la métairie de la Touche, celle qui appartient à la commune d'Angrie.

A la Colinière, village de la Bourassière, une matière minérale, légère, compacte, ayant l'apparence d'un calcaire blanc, et répandant une odeur de chlorure de chaux, s'est montrée par fragments dans une fouille pratiquée à soixante centimètres ou environ de profondeur; mais n'ayant pas vu cette substance, nous ne pouvons rien préciser autre chose à son égard.

Le quartzlidien ou phtanite accompagne ordinairement les dépôts de marbre de cette contrée.

3° Un poudingue ferrugineux, formé de cailloux roulés, réunis par un ciment ferrugineux, forme en partie le sous-sol des landes d'Angrie. Cette espèce de roche, d'environ trente centimètres au plus de puissance, formant un sous-sol imperméable, il en résulte certaines difficultés de culture partout où elle existe.

** Plantes.

Prunus spinosa, L., var. microcarpa; les haies. Avril.
Spiranthes autumnalis, Rich.; les pelouses. Automne.
Colchicum autumnale, L.; les prés de la Veurière. Automne.

LES LANDES.

Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God. Mai, juin.
Viola lancifolia, Thor. Avril, mai.
Agrostis setacea, Curt. Eté.
Aira uliginosa, Weihe.; lieux inondés l'hiver. Eté.
Molinia cærulea, Mænch., vulgairement de la guinche. Eté.
Cicendia pusilla, Grieseb.; mares desséchées des lieux sablonneux. Eté.

(1) Ce chiffre de 40 % est le résultat d'une analyse de ce minerai, faite par M. Roujou, alors pharmacien à Angers.

Rosa rubiginosa, L. var. et R. sæpium, Thuil. Mai, juin.
Erica ciliaris, L. Eté.
Erica tetralix, L. Eté.
Sibthorpia europæa, L.; lieux humides; très-rare. Eté.
Wahlenbergia hederacea, Reich.; lieux ombragés. Eté.
Gladiolus illiricus, Koch.; prés voisins de l'étang. Mai, juin.
Salix repens, L.; lieux frais. Avril, mai.
Scirpus fluitans, L.; fossés inondés. Eté.
Myriophyllum alternifolium, Dc.; ib. Eté.

LANDE DU MOLLET; LANDE TOURBEUSE, DÉPENDANT DES FERMES DE LA JULINIÈRE ET DE LA RAINEBAUDAIS.

Menyanthes trifoliata, L. Mai.
Schænus albus, L. Mai, juin.
Eriophorum angustifolium, Rot. var. congestum. Mai.
Narthecium ossifragum, Huds. (M. Forest.); tr.-r. Juillet.
Potamogeton tuberculatus, Ten. et Gus. Eté.
— polygonifolius, Pourr., parmi les Sphagnum. Eté.
Carex filiformis, L. Avril, mai.
— stylaris, Mutel., variété du C. pulicaris, L. Mai, juin.
Carex binervis, Smith. Mai, juin.
— distans, L. Mai, juin.
— lævigata, Smith. Mai, juin.
Pinguicula vulgaris, L. Tout l'été.
— Lusitanica, L. Tout l'été.
Sphagnum latifolium, Schr. (*mousse*); rarement en fructification.
Blechnum spicant, Smith. (*fougère*).

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS.

Au bourg d'Angrie, non loin de l'église, on voit une ancienne croix de pierre, composée de deux morceaux, la tige et la croix.

Cette croix de 15 à 16 centimètres de diamètre et de forme cylindrique, peut avoir 4 mètres ou plus d'élévation. La roche dont elle est formée, de nature serpentineuse schistoïde, provient, disent certaines personnes, d'une carrière nommée la *Gâtée*, sise commune de Freigné; tandis qu'une autre version donnerait à penser que les croix ainsi confectionnées, seraient le produit d'une roche de même nature, située sur la ferme de *Bois-Gerbeau*, commune de Soudon (Loire-Inférieure), sur la route de Pouancé à Châteaubriant.

Les croix de ce genre, que les archéologues rapportent à des époques certaines, se font remarquer sur plusieurs communes des cantons de Pouancé, Candé, etc. Vergonne en possède deux,

Saint-Michel-et-Chauveau une, la Chapelle-Hullin une, Marans, une, etc.

Un ancien château, situé au sud et non loin du bourg, appartenant à l'une des plus anciennes familles de l'Anjou, connu sous le nom de *Château d'Angrie* et qui se faisait remarquer par son architecture gothique, a été restauré en 1851.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Indépendamment de l'agriculture qui n'a rien d'exceptionnelle· l'industrie de cette commune se rapporte savoir : à la confection de la chaux, au moyen de trois fours : deux à la Veurière et un à la Fresnaie; ce dernier est situé sur la closerie de l'Hérisson. Cette chaux est employée pour l'agriculture.

Le marbre de la Veurière, d'un gris pâle, veiné de gris plus foncé, pourrait en outre, être employé à des ouvrages de marbrerie.

Quant aux ardoises que fournit la carrière des Grands-Guais, elles sont employées dans le pays même ou les environs.

La carrière de la Boue, autre carrière d'ardoises, est abandonnée depuis un certain nombre d'années.

CANDÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CHEF-LIEU DE CANTON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, chef-lieu de canton, est située à l'ouest de ce département, sur les confins de celui de la Loire-Inférieure, entre Freigné, Loiré, Angrie et la Cornouaille.

Un certain nombre de ruisseaux traversent cette commune, et presque tous dans la direction de l'est à l'ouest, pour se rendre dans

l'Erdre, petite rivière qui prend naissance dans les communes de la Pouèze. (Voy. la *Pouèze*, *Angrie*.) L'Erdre, qui passe près de Candé et dont l'embouchure dans la Loire est à Nantes, prend aussi le nom de rivière de Barbin, surtout en s'approchant de Nantes.

La petite ville de Candé, située sur les limites des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, est bâtie sur un fond de schiste, roche qui l'entoure de toutes parts, même à l'ouest, au delà des limites de ce département.

Sept grandes routes, qui se subdivisent en neuf, partent de Candé et se dirigent sur les points suivants : Ancenis, Angers, Châteauneuf, Segré, Pouancé, Châteaubriant, Nort, Varade et Ingrandes.

Les environs de cette ville et particulièrement vers est, présentent des escarpements, des mouvements de terre naturelle on ne peut plus heureux, dont quelques propriétaires ont su tirer parti en les transformant en espèce de villas qui s'y dessinent on ne peut mieux.

Superficie : 4,400 hectares sans vignes ni bois.

Population : en 1851, 1,716 habitants; en 1856, 1,842 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Distances : d'Angrie, 4 kil. ; de la Cornouaille, 8 kil. ; de Freigné, 6 kil. ; de Loiré, 7 kil. ; de Vern, 15 kil. ; du Lion-d'Angers, 25 kil. ; de Châteauneuf, 43 kil. ; de Segré, 19 kil. ; de Pouancé, 25 kil. ; d'Angers, 37 kil.

Foires : les lundi 1er février, 15 mars, 5 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet, 1er août, 6 septembre, 11 octobre, mardi 2 novembre et 6 décembre. Marchés : tous les lundis.

La ville de Candé est en outre le siége d'une justice de paix, de deux notariats, d'une direction de poste, d'un bureau de bienfaisance, d'un comice agricole fondé en 1836; la résidence d'un receveur des domaines, d'une brigade à cheval, d'une compagnie de pompiers, de deux médecins, d'un officier de santé, d'une sage-femme, d'un pharmacien, d'un artiste vétérinaire, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Candé, Angrie, Freigné, Loiré et la Potherie.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Terrain tertiaire marin : *Galets et sables de transport et poudingue grossier*.

1° Le schiste dont quelques localités seulement présentent le schiste tégulaire, occupe en quelque sorte toute l'étendue de cette commune.

2° Les galets et sables de transport, et qui font partie d'un dépôt de cette nature commun aux départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, se montrent sur un point seulement situé au nord et à une petite distance de Candé. Enfin, le poudingue grossier se présente dans le voisinage de ce dernier dépôt.

** Plantes.

Prunus spinosa, L., var. macrocarpa ; haies et buissons. Avril.
Rosa rubiginosa, L. Mai.
Veronica montana, L. ; lieux ombragés. Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God. ; le vallon de Bennefraie, les grès de Candé, situés entre cette ville et Angrie. Mai, juin.
Urtica pilulifera, L. ; les décombres, etc. Eté.
Sclerantus perennis, L. ; lieux sablonneux. Eté.
Juncus nigritellus, Koch. ; autour des flaques d'eau. Juin.
— pygmæus, Thuil. ; lieux humides. Juin.
Sibthorpia europæa, L. ; ib. Eté.
Pinguicula Lusitanica, L. ; lieux tourbeux. Tout l'été.
Menyanthes trifoliata, L. ; ib. Avril, mai.
Galium saxatile, L. ; les pelouses sèches, schisteuses. Eté.
Trifolium suffocatum, L. ; ib. Mai, juin.
Trigonella ornithopodioides, Dc. ib. Eté.
Plantago carinata, Schrad. (*P. serpentina*, L.). Eté
Sedum anglicum, Huds. ; rochers schisteux. Eté.
— andegavense, Desv. ; ib. Eté.
Umbilicus pendulinus, Dc. ; ib. Eté.
Bulliarda vaillantii, Dc. ; flaques d'eau desséchées des lieux schisteux. Printemps et automne.
Osmunda regalis, L. (*fougère*), lieux tourbeux, près Candé. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS, HISTOIRE.

L'ancienne aumonerie de Saint-Jean, ayant été réunie à l'hôpital primitif de Candé, par M. Baugé, curé de cette paroisse, il en est résulté que l'hôpital, se trouvant avoir par ce fait des revenus plus considérables, peut admettre maintenant un plus grand nombre de malades. Honneur à M. Baugé !

Cet asile des pauvres est desservi par des sœurs hospitalières de Saint-Vincent-de-Paul, dont la maison chef d'ordre, est à l'hôpital général d'Angers.

Vers l'an 1060, plusieurs barons angevins s'étant révoltés se réfugièrent dans le château de Candé ; Geoffroy vint les y assiéger, et reçut dans cette affaire une flèche qui lui donna la mort.

FREIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CANDÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Freigné touche à l'ouest le département de la Loire-Inférieure et à l'est la commune de Candé. Elle est traversée de l'est à l'ouest par la petite rivière d'Erdre, et entrecoupée par divers ruisseaux, au nombre desquels se trouve le Croissel, que l'on qualifie quelquefois du titre trop ambitieux de rivière.

Freigné possède une certaine quantité de bonnes terres arables, mais aussi des terres de moindre qualité : ces dernières reposant sur un sol schisteux, de même nature au reste que celui qu'on remarque à Candé.

Au nombre des sites agréables que présente cette commune il faut citer surtout le vallon et les rochers schisteux de *Bennefraie* ou *Bennefray;* jolie localité, bien pittoresque, située à la porte de la ville de Candé et que parcourt, dans toute sa longueur, la rivière d'Erdre, connue aussi sous le nom de rivière de Barbin.

Pour visiter cette vallée, couverte au printemps par un grand nombre de fleurs et particulièrement par l'Asphodelus sphærocarpus, qui y abonde et en décore les sentiers, il faut partir de Candé, laisser sa voiture au moulin à eau, sur la rive gauche de l'Erdre, afin d'éviter, par une autre route, un trajet de beaucoup plus long.

Dans cette commune l'on remarque encore l'église nouvellement construite sur les plans et sous la direction de M. Heulin, architecte à Angers; et le château de l'ancien comté de Bourmont se trouve au sud-est du bourg.

Superficie : 6,676 hect., dont 247 hectares 25 ares en bois.

Population : en 1851, 1,747 habitants ; en 1856, 1,870 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Bureau de bienfaisance.

Ecoles.

Distances : de Candé, 6 kil. ; de Segré, 26 kil. ; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain silurien supérieur : *Anthracite et quartz lidien.* — 3° Terrain tertiaire, falunien proprement dit : *Marne blanche et mollasse coquillière*

1° Le schiste, sous formes diverses, occupe presque totalement le sous-sol de cette commune. Cette roche présente une variété bien remarquable par sa nature serpentineuse schistoïde, dure, et néanmoins facile à tailler lorsqu'elle sort de la carrière, conservant bien l'arrête et sans s'altérer à l'air. Elle se présente en longues esquilles de 3 à 4 mètres et plus de longueur, à la carrière de la Gâtée (1).

2° L'anthracite se rencontre à la profondeur de 30 centimètres ou environ, près de la Derouaillère, ainsi qu'au nord-ouest de la métairie de la Bourgeonnaie, au pied d'une lande défrichée. La couche de ce minerai, variable dans son épaisseur et son étendue en largeur, traverse les communes de Freigné, de la Cornouaille et du Louroux-Béconnais.

Le quartz lidien ou phtanite accompagne ici l'anthracite; et comme cette roche se présente ordinairement dans des circonstances semblables par rapport au marbre, il serait bon de s'assurer par quelques recherches, si ce calcaire n'aurait pas quelque gisement dans cette localité.

3° Le calcaire marneux ainsi que la mollasse coquillière se montrent à l'ouest et au sud et tout près de la métairie de la Bourgeonnaie, ainsi que sur une autre ferme séparée de celle-ci par un ruisseau, la métairie de Bois-Robin; cette dernière située commune du Pin ou Pindocé (Loire-Inférieure).

Ce calcaire pourrait être converti en chaux grasse pour l'agriculture, si toutefois il se présentait en assez grande quantité pour donner lieu à une exploitation profitable. La marne qui constitue une partie de ce calcaire, est blanche, douce au toucher et sous forme de pâte molle. Elle pourrait, sans être convertie en chaux, fournir un excellent amendement pour les terres de cette contrée, qui ne peuvent que difficilement se procurer la chaux qui leur est cependant indispensable.

Cette marne est recouverte d'une couche plus ou moins épaisse d'argile grisâtre.

(1) On présume que les croix en pierre de cette nature que l'on remarque dans certaines communes des cantons de Candé et de Segré, sont provenues de pierres fournies par cette carrière. — Voy. au reste, *Angrie, Veryonnes, la Chapelle-Hullin*, etc.

** Plantes.

Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God; landes élevées de Freigné, ainsi que la vallée de Bennefraie, où cette plante abonde. Mai, juin.
Viola lancifolia, Thore. ; les landes. Mai, juin.
Erica ciliaris, L. ; ib. Eté.
— tetralix, L. ; ib. Eté.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Dans la vallée de Bennefraie l'on remarque plusieurs blocs de pierres quartzeuses, qui par leur position verticale, annoncent qu'ayant été ainsi placés par la main de l'homme, ils appartiennent, on peut le croire, à des monuments celtiques.

Enfin, sur la route de Châteaubriant l'on rencontre une croix en pierre schisteuse, mais celle-ci paraît être nouvellement confectionnée.

CHAZÉ-SUR-ARGOS

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CANDÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Chazé-sur-Argos est située entre celle de Vern, Marans, Sainte-Gemmes-d'Andigné, Loiré et Angrie.

Elle est traversée par l'Argos, petite rivière qui prend sa source au-delà de la Potherie, réunit à Marans ses eaux à celle de l'Hommée pour se rendre ainsi dans la Verzée à Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Le bourg est placé sur la rive droite de l'Argos, tout près d'un étang qui le domine au sud, et dont les eaux font tourner un moulin.

Cette commune, au reste, comme celles qui l'entourent, se montre sous un aspect assez uniforme, si ce n'est toutefois, le voisinage des

carrières de marbre qui — à raison même des travaux que nécessite le genre d'industrie auquel elles se rapportent — lui donne de ce côté une physionomie particulière.

Superficie : 3,083 hectares, dont 18 hectares 10 ares en bois.

Population : en 1851, 1,607 habitants; en 1856, 1,621 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Candé, 20 kil. ; de Loiré, 6 kil. ; de Vern, 5 kil. ; de Marans, 3 kil. ; de Segré, 10 kil. ; d'Angers, 35 kil.

Bureau de bienfaisance.

Ecoles.

Foire : le mardi 10 août.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain devonien : *Marbre.* — 3° Terrain tertiaire marin : *Falun*, etc. (*Miocène supérieur.*)

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune et présente des schistes, ainsi que certaines roches quartzifères, comme celle que l'on rencontre à la Chaufournaie.

2° Le marbre se montre à la Briantière, à la Derouère où il est converti en chaux.

3° Enfin le falun et le calcaire marneux occupent ensemble un espace assez restreint dans le pré de la Chaussée dépendant de la métairie de la Motte-du-Four (1).

FOSSILES DE LA MOTTE-DU-FOUR.

Le calcaire de la Motte-du-Four ne présentant le plus ordinairement que des débris de coquilles marines souvent décomposées, il en résulte qu'on n'y rencontre qu'un petit nombre d'espèces entières. Ces espèces appartiennent plus particulièrement aux genres *balanus*, *terebratula*, à des *madrépores*, etc. Mais nous devons citer cette localité comme étant celle de tout le département de Maine-et-

(1) Ce calcaire pourrait être converti en chaux de terre (voy. *Noëllet*); mais le voisinage trop rapproché des fours à chaux de Vern, devant faire abandonner cette idée, il convient donc, pour en tirer un parti convenable, de s'en servir tel qu'il est, pour l'amendement des terres et des prés qui, toutefois, ne sont pas de nature calcaire.

Loire, où l'on rencontre en plus grande quantité des débris de Balanes, au nombre desquels l'on remarque des *valves operculaires* appartenant à ce genre de coquille, mais dont la taille indique suffisamment qu'elles se rapportent à des Balanes de grande dimension.

LOIRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CANDÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Candé, entre Angrie, Chazé-sur-Argos et la Potherie. Elle est traversée, dans la direction de l'ouest à l'est, par l'Argos — petite rivière dont il a déjà été question en parlant de Chazé-sur-Argos — qui la sépare en deux parties à peu près égales, en passant au sud et tout près du bourg.

Les terres arables sont d'excellente qualité, si l'on en excepte toutefois quelques-unes placées sur une espèce de plateau vers le Mesnil qui ne jouissent pas de cet avantage au même degré.

Superficie : 3,373 hectares, dont 63 hectares 6 ares en bois.

Population : en 1851, 1,651 habitants; en 1856, 1,640 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Distances : de Candé, 7 kil.; de Segré, 19 kil.; de la Potherie, 4 kil.; d'Angers, 45 kil.

Bureau de bienfaisance, écoles, etc.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain tertiaire marin : *Sables et galets de transport.*

1° et 2°. Le terrain schisteux, occupe généralement toute l'étendue de cette commune : les sables et galets de transport, confinés près du bourg, n'occupant qu'un espace assez restreint de son territoire.

** **Plantes.**

Orchis montana, Schm. ; les bois, les prés. Juin.
Agrostis setacea, Curt. ; les landes. Eté.
Aira uliginosa, Weihe. ; les landes, lieux inondés l'hiver. Eté.
Pimpinella nigra, Wild. ; lieux incultes, secs (Desv.). Juillet, août.
Mentha sativa, L. ; bord des eaux, dans un pré. Eté.
Osmonda regalis, L. (*fougère*) ; lieux frais. Eté.
Potamogeton polygonifolius, Pourr. ; fossés inondés. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Loiré possède un dolmen composé de douze pierres, dont une seule de 8 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur, lui sert de toit. Le fond de ce monument est également formé d'une seule pierre, et son ouverture est tournée du côté de l'orient. Ce dolmen peut avoir 2 mètres environ d'élévation.

CHAPITRE IV. — HISTOIRE.

Une charte conservée dans les archives de Loiré indique qu'en 800, un concile y fut tenu par huit prélats : l'archevêque de Tours, les évêques d'Angers, du Mans, de Rennes, de Nantes et trois autres évêques. La réunion eut lieu à Roche-d'Iré, couvent de religieux de Loiré.

LA POTHERIE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CANDÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune qui a porté le nom de Chalain et touche à l'ouest le département de la Loire-Inférieure, est située entre Loiré et le

Tremblay. Elle est traversée de l'ouest au sud-est par l'Argos, petite rivière qui passe au nord du bourg, ainsi que par la grande route qui conduit à Pouancé.

Si les champs, les prairies, les bois et les landes déterminent l'aspect général de cette commune comme aussi de tout le canton, bientôt cet aspect change et n'est plus le même si l'on jette ses regards non loin du bourg, sur les bords de l'étang de la Potherie : là, l'œil se plaît à examiner, à contempler cet immense château bâti il y a un certain nombre d'années, par M. le comte de la Rochefoucault.

Ce château construit sur une vaste échelle, sur les plans et sous la direction de M. Oger, architecte à Angers, est on ne peut mieux situé par rapport au vaste étang, qui fournit d'ailleurs des eaux à l'Argos, et semble par sa forme allongée et ses contours heureux, produire l'effet qu'on pourrait attendre d'une rivière.

Superficie : 4,788 hectares, dont 218 hectares, 76 ares en bois.

Population : en 1851, 1,944 habitants; en 1856, 1,997 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Distances : de Candé, 9 kil.; de Pouancé, 15 kil.; de Loiré, 6 kil.; de Segré, 18 kil., d'Angers, 46 kil.

Bureau de bienfaisance, écoles, etc.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain tertiaire marin : *Falun et mollasse coquillière.*

1° L'ensemble de cette commune appartient au terrain schisteux.

2° Le calcaire tertiaire marin, sous forme de falun et de mollasse coquillière, se fait remarquer sur la métairie des Grandes-Aulnaies, autour et au fond d'un petit étang. Ce calcaire pourrait être converti en une chaux grasse excellente pour l'agriculture; mais avant toute entreprise à cet égard, il serait bon de s'assurer que le dépôt est assez puissant pour fournir longtemps à une exploitation de ce genre.

** Plantes.

Lathræa squammaria, L.; lieux ombragés. Mai.
Agrostis setacea, Curt.; les landes. Juin, juillet.

Agrostis canina, L. var. glauca; les landes. Eté.
Aira uliginosa, Weihe; lieux inondés l'hiver, dans les landes. Eté.
Gaudinia fragilis, P. Beauv. ; les landes. Eté.
Carex maxima, Scop.; fossés des Grandes-Aulnaies. (M. l'abbé R.). Mai, juin.
Cuscuta epilinum, Weihe. ; sur le lin. Mai, juin.

CANTON DE CHATEAUNEUF

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Châteauneuf est situé entre deux rivières, la Sarthe et la Mayenne qui lui servent de délimitations pour trois de ses orients, et dont le quatrième qui le borne au nord est le département de la Mayenne.

Le sol qui le constitue peut être divisé en deux catégories bien distinctes par rapport à sa constitution géologique comme pour ses qualités agricoles. Ainsi tous les bons fonds de terre argileuse que l'on rencontre à l'est et au nord de ce canton, l'emportent et de beaucoup pour leur qualité sur les sols de sables et de cailloux roulés qui constituent assez généralement les terres arables des communes de Sceaux, Querré, Thorigné et Champteucé.

La distinction que nous venons d'établir par rapport à la nature des terres se reproduit de même dans la végétation qui montre dans les bonnes terres cette force, cette vigueur dans les plantes cultivées comme dans celles qui croissent naturellement, et qui se manifeste d'une manière si frappante dans les arbres et surtout le chêne ordinaire (*Quercus robur*, L.); tandis que les terres de médiocre qualité dont il vient également d'être question, ont pour représentant cet autre arbre du même genre, sans doute le chêne Tauzin ou chêne brosse (*Quercus toza*, Bosc), dont la végétation est chétive si on la compare à celle du premier de ces chênes, mais appropriée à la nature du sol sur lequel il repose et qui le nourrit.

Ainsi la présence de l'une ou de l'autre espèce de ces deux arbres, tout en donnant un aspect particulier au pays qu'ils occupent, servira encore à donner des indications utiles et propres à déterminer la valeur du sol sur lequel on les rencontre.

DIVISION.

Ce canton comprend 15 communes : Brissarthe, Champigné, Champteucé, Châteauneuf, Chemiré, Chenillé-Changé, Cherré, Contigné, Juvardeil, Marigné, Miré, Querré, Sceaux, Sœurdre et Thorigné.

BRISSARTHE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Brissarthe est située sur la rive droite de la Sarthe, entre Contigné et Châteauneuf; le bourg est séparé de cette rivière par les alluvions qui la bordent; et la nature du terrain crétacé dont elle est formée, pour la majeure partie, tout en lui donnant un aspect particulier, lui assure en même temps de bons produits sous le rapport de l'agriculture.

Les communications d'une rive à l'autre de la Sarthe s'établissent au moyen d'un pont jeté sur cette rivière et de deux bacs, l'un placé à Brissarthe et l'autre au Pont-Moreau.

Superficie : 1,699 hectares, dont 18 hectares 3 ares en vignes et 127 hectares 18 ares en bois.

Population : en 1851, 1,018 habitants; en 1856, 1,035 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Châteauneuf, 3 kil. 1/2; d'Angers, 30 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain tongrien : *Grès.* — 4° Alluvions.

1° Le terrain silurien inférieur occupe une certaine partie de cette commune; 2° le terrain crétacé présente une étendue assez considérable à l'ouest du bourg; 3° le grès se montre à la Coutardière; 4° enfin les alluvions occupent les bords de la Sarthe.

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Carex maxima, Scop.; fossés. Chemin de Brissarthe à Chemiré (Led.). Mai.
Petasites riparia, Jord.; lieux incultes, frais.
Plantago media, L.; ib. Eté.
Trifolium ochroleucum, L.; ib. Eté.
Thlaspi arvense, L.; les blés. Eté.
Centaurea scabiosa, L; ib. Eté.
Rosa tomentosa, Sm.; près le bourg. Juin.
Inula helenium, L.; bord des prés. Eté.
Euphorbia exigua, L.; champs.
Sanicula europæa, L.; coteau de Beaumont. Mai.
Androsæmum officinale, All.; ib. Eté.
Cirsium eriophorum, Scop.; ib. Eté.
Physalis alkekengi, L.; ib. Eté.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

L'histoire rapporte que vers l'an 855 Robert-le-Fort, comte d'outre-Maine, gouverneur des Marches, chef illustre de la race des Capétiens, étant à la poursuite des Normands commandés par Hasting, leur chef, qu'il refoula dans l'église de Brissarthe, fut atteint d'une flèche qui le tua devant cette église au moment où il fondit sur les Normands qui venaient de faire une sortie.

Dans cette même affaire, Ramnulf, duc d'Aquitaine, compagnon de guerre de Robert-le-Fort, fut également atteint d'une flèche et succomba aux suites de cette blessure.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

A Villechien, sur la Sarthe, un moulin à farine à deux roues et à double harnais, et monté de quatre meules anglaises se montre avec tous les avantages que présentent ces sortes de moulins; et sa position géographique, entre Contigné et Châteauneuf, doit lui assurer une nombreuse clientèle.

CHAMPIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Champigné, l'une des grandes communes du canton de Châteauneuf, est située entre celles de Juvardeil, Châteauneuf, Cherré, Querré et Sceaux. Elle montre d'excellentes terres arables dans la majeure partie de son territoire.

Le bourg grand et composé de plusieurs rues, a pour centre commun une assez vaste place, d'où partent quatre routes principales, savoir : celles de Châteauneuf, d'Angers, de Segré et de Saint-Denis-d'Anjou. C'est sur cette place que se tiennent les foires, et celles-ci qui ordinairement abondent en bestiaux, sont par cela même fréquentées par un grand nombre de marchands.

Superficie : 2,269 hectares, dont 74 ares en vignes (1) et 68 hectares 89 ares en bois.

Population : en 1851, 1,360 habitants ; en 1856, 1,364 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Châteauneuf, 7 kil.; de Contigné, 8 kil.; de Cherré, 4 kil. 1/2 ; de Marigné, 7 kil. ; de Querré, 4 kil. ; de Thorigné, 7 kil. 1/2 ; de Sceaux, 6 kil. ; d'Ecuillé, 5 kil. ; de Cheffes, 6 kil. 1/2 ; de Juvardeil, 5 kil. 1/2 ; de Segré, 26 kil. ; d'Angers, 23 kil. 1/2.

Foires : 27 janvier, le samedi-saint, 5 mai, 23 juin, 15 septembre.

Champigné est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un officier de santé.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles et minerai de fer.*

Le schiste ardoisier ou schiste tégulaire occupe vers nord et nord-ouest une étendue assez considérable de terrain. Il a été à des

(1) Une assez grande quantité d'hectares de vignes a été défrichée.

époques plus ou moins rapprochées, le sujet de plusieurs exploitations d'ardoises. Son extraction a eu lieu, savoir : à Ligné-les-Rochettes, Baillé (Perrière-au-Fort), la Haie, Coulon, la Beuchardière, Charnacé, le Gas, ainsi qu'aux Briotières, dernier lieu de son exploitation.

Près le bourg, une espèce de phyllade rude est extraite pour pierre à bâtir.

Un minerai de fer, sous forme de roche ferrugineuse (oxyde de fer hydraté compacte) se montre au nord, depuis le bois d'Helleau jusqu'au moulin des Fontenelles ; et en traversant le bois de la Chapelle, situé sur cette même ligne, l'on rencontre des scories de fer, provenant de forges à bras, qui attestent d'une manière certaine que ce minerai a été autrefois le sujet d'un travail métallurgique.

Dans cette commune au reste, le terrain argileux domine surtout vers est, et donne aux terres arables cette bonne qualité recherchée par les agriculteurs pour la culture des grains.

** Plantes.

Viola riviniana, Reich. ; les talus de fossés. Mai, juin.
— canina, L. ; dans un pré situé entre Maulnie et la Maldemeure. Mai.
Orchis maculata, L.. plusieurs variétés. Mai, juin.
— viridis, Swart. ; les prés. Juin.
Narcissus poeticus, L. ; à fleurs simples. Dans un pré de la Beuchardière. Très-rare (Poitevin). Mai.

*** Animaux.

Les mammifères et les oiseaux de cette commune ne présentent rien d'exceptionnel ; mais la classe des reptiles comprend un animal assez rare, la vipère à trois plaques (*Vipera trilamina*, Millet) qui a été rencontrée dans les bois.

CHAPITRE III. — ANCIENS MANOIRS.

Deux habitations remarquables par leurs toits élevés, leurs fenêtres à meneaux croisés, etc. (*la Hamonière et la Maldemeure.*)— ce qui fait remonter l'époque de leur construction au xve siècle — sont situées sur les confins et au sud de cette commune :

La première de ces habitations, la Hamonière est de beaucoup

plus considérable par l'étendue de ses bâtiments que la seconde ou la Maldemeure.

Les poutres et les soliveaux sculptés et peints en rouge et en jaune de ces deux édifices indiquent encore l'époque que nous leur assignons. On sait que ces décorations ne se rencontraient alors que dans les manoirs seigneuriaux.

CHAMPTEUCÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre celles de Querré et de Thorigné, à l'est de la Mayenne qui la borne en partie de ce côté. Elle montre quelqu'analogie d'aspect avec la commune de Thorigné, présentant comme elle un pays plat, composé en partie de terres formées de sables et de cailloux roulés vers sud et est plus particulièrement. On y rencontre également quelques vignes et des bois, mais ceux-ci sont d'une étendue beaucoup plus considérable.

Un ancien château seigneurial, celui de Vernée, du xv[e] siècle, situé au sein des bois du même nom, se fait remarquer par son antique construction et l'étendue de ses bâtiments.

Superficie : 1,148 hectares, dont 97 ares en vignes et 97 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1851, 461 habitants; en 1856, 461 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Querré, 3 kil. ; de Thorigné, 3 kil. 1/2 ; de Châteauneuf, 14 kil. ; de Segré, 21 kil. ; d'Angers, 29 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 3° Terrain tertiaire marin : *Sables et cailloux roulés supérieurs.*

1° Le porphyre quartzifère se montre au nord-ouest du bourg, où il est devenu le sujet de plusieurs exploitations assez importantes

de pierre à bâtir. Ces carrières fournissent encore des dalles d'assez grandes dimensions et on ne peut plus convenables pour recouvrir les ponceaux pratiqués sur les routes pour l'écoulement des eaux (1). Cette roche se montre encore non loin de là, aux environs de Changé, commune de Chenillé.

2° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune.

Dans une pièce de terre située au sud des bois de Tessecourt, dont elle est séparée par un chemin et qui dépend de la métairie de la Hamonière, l'on rencontre en labourant des cristaux de quartz blanc, provenant sans doute de quelques roches de cette nature atteintes par la charrue. Cette présomption nous paraît d'autant plus fondée, que des blocs de quartz blanc se font remarquer non loin de là, dans un pré touchant au sud cette pièce de terre, et qui fait partie de la closerie de Laleu, commune de Thorigné.

3° Enfin les sables et cailloux roulés occupent vers est et sud des espaces considérables faisant suite à ceux de même nature, que l'on observe dans les communes de Querré, Sceaux et Thorigné.

** Plantes.

Les bois de Vernée recèlent quelques plantes intéressantes, mais les ayant déjà indiquées dans la commune de Querré, nous renvoyons le lecteur aux plantes qui concernent cette dernière commune (voy. *Querré*).

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

La petite église de Champteucé, très-ancienne (XIVe et XVe siècles), mérite d'être vue pour ses peintures murales.

Le badigeon qui, comme dans l'église du Lion-d'Angers, recouvrait ces peintures, ayant laissé voir quelques traces de celles-ci, l'on est parvenu, en les dégageant de la croûte qui les recouvrait, à faire reparaître deux compartiments de ces peintures, l'un et l'autre situés dans la nef.

L'un d'eux, sur le mur à droite et en entrant, représente trois femmes qui causent et trois diables traduisant ce qu'elles disent.— *Légende de Saint-Martin.*

Le second compartiment, que l'on remarque sur le mur à

(1) Les ponceaux qui traversent le chemin vicinal de Champteucé à Thorigné sont recouverts de ces sortes de dalles.

gauche en entrant, représente saint Christophe portant Jésus sur ses épaules.

Dans le petit cimetière, en dehors et en face de la porte de l'église, se présente une petite chapelle, un *sacellum* surmonté d'un clocheton, avec cette inscription :

SACEL. PROVIDENTIA
AD PERPETUAM
JUBILÆI MEMORIAM,
AN. 1826.

Dans cette commune, nous citerons encore le vaste et ancien château de Vernée, du xve siècle, dans lequel l'on retrouve des sculptures de poutres et de soliveaux, semblables à celles que nous avons déjà indiquées à l'article Champigné.

CHATEAUNEUF ou CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CHEF-LIEU DE CANTON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La petite ville de Châteauneuf est située sur la rive droite de la Sarthe, et au bord même de cette rivière, où celle-ci se divise pour former une petite île traversée par la route qui conduit à Daumeray et par suite à Baugé, etc., au moyen de deux ponts de pierre. Trois autres routes partent également de cette ville, l'une se dirigeant vers Châteaugontier, l'autre sur le Lion-d'Angers et Segré, enfin la troisième sur Angers.

A part ce qui peut être relatif à la ville même de Châteauneuf dont la position heureuse ajoute encore et pour beaucoup aux agréments qu'elle présente, le restant de cette commune se montre sous des rapports de végétation et de culture qui l'assimilent aux bonnes terres de Champigné et de la commune entière de Juvardeil. Au reste, la commune de Châteauneuf, avec ses terres fortes, argileuses et parfois calcaires, est sans contredit une des meilleures du canton, sous le rapport des produits agricoles qu'elle fournit.

Superficie : 1,439 hectares, dont 7 hectares 83 ares en vignes, et 68 hectares 89 ares en bois.

Population: en 1851, 1,360 habitants; en 1856, 1,364 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Daumeray, 11 kil.; de Morannes, 10 kil.; de Brissarthe, 3 kil. 1/2; de Contigné, 6 kil.; de Cherré, 6 kil. 1/2; de Champigné, 8 kil.; de Juvardeil, 3 kil.; de Cheffes, 7 kil. 1/2; d'Etriché, 8 kil.; de Segré, 33 kil.; d'Angers, 30 kil.

La ville de Châteauneuf est administrée par le maire et un adjoint, et desservie par le curé et un vicaire.

Cette ville est le siége de diverses institutions ou établissements, savoir : d'une justice de paix, d'un notariat, d'un bureau de l'enregistrement, d'un bureau de bienfaisance.

Elle est aussi la résidence d'un receveur entreposeur des contributions indirectes, d'un percepteur pour les communes de Châteauneuf, Brissarthe, Juvardeil et Champigné; d'une compagnie de pompiers, de deux médecins et d'un pharmacien ainsi que d'un artiste vétérinaire, d'une brigade à pied de gendarmerie, d'une station d'étalons fournie par le haras d'Angers, d'une direction des postes; enfin, une messagerie de Châteauneuf à Angers, ainsi que le chemin de fer d'Angers au Mans, situé sur la rive gauche de la Sarthe, et dont la gare d'*Etriché-Châteauneuf* est à 25 kil. de Sablé, à 25 kil. d'Angers, à 3 kil. de Châteauneuf et à 2 kil. d'Etriché, donnent des moyens de communication du plus haut intérêt.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien : Marnes et psammites calcaire, fontaine incrustante,* etc.

1° Le terrain schisteux occupe la majeure partie de cette commune.

2° Le calcaire forme une espèce de colline prenant naissance aux Briotières, et qui se rend ainsi jusqu'à Contigné. Il forme une couche supérieure plus ou moins puissante, qui repose immédiatement sur une espèce de roche psammitique assez tendre, de même formation, ayant de vingt à trente centimètres ou environ d'épaisseur et contenant dans sa pâte des débris et des moulages de coquilles marines.

Aux Pommerieux ainsi qu'à la closerie des Roches, le calcaire se

montre sous forme de marne et contient certains fossiles, tels que : Ostrea columba, Desh.; O. biauriculata, Lam.; O. flabella, d'Orb., etc.

Au reste, les fossiles de cette localité appartiennent aux mêmes espèces que ceux de Contigné.

FONTAINE INCRUSTANTE.

Le calcaire de l'étage cénomanien se montre encore sur d'autres points, mais avec quelques modifications. Dans le pré du Canard, dépendant de la métairie de la Ronce, ce calcaire dissous ou plutôt tenu en suspension dans les eaux d'une fontaine, devenue par ce fait une *fontaine incrustante*, se dépose en une espèce d'incrustation blanchâtre sur tous les corps que ces eaux parcourent.

** Plantes.

Primula variabilis, Goup.; bord des prés, etc. Avril, mai.
Hypericum hirsutum, L.; lieux frais, bords de la Sarthe, etc. Eté.
Calamagrostis epigeos, Roth.; ib. Eté et automne.
Pimpinella magna, L.; ib.
Bromus giganteus, L.
Chenopodium bonus-henricus, L.; près l'église. Eté.
Cardamine impatiens, L.; sur la chaussée. Eté.
Malva alcea, L.; haies et talus des fossés. Eté.
Tanacetum vulgare, L.; bords de la Sarthe. Eté.
Rumex maritimus, L.; lieux incultes. Eté.
Salix undulata, Ehrh. et S. rubra, Huds.; bords de la Sarthe.
Scutellaria hastifolia, L.; bord des prés. Eté.
Carex tomentosa, L.; bois du talus. Mai, juin.
— paniculata, L.; lieux tourbeux.
Leersia oryzoides, Sw.; bords de la Sarthe. Eté.
Erysimum cheiranthoides, L.; ib. Eté.

NOTA. Ces dix dernières plantes ont été observées par M. Ledantec.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

Châteauneuf, connu des archéologues sous le nom de *Séronnes*, est une petite ville située sur la Sarthe, la première de France, qui ait appartenu à Robert-le-Fort, le premier des ancêtres de Hugues Capet, chef illustre de la troisième dynastie des rois de France.

En 1131, Geoffroy Plantagenet fit bâtir le château de Séronnes,

qui prit bientôt le nom de Châteauneuf, ainsi que la ville elle-même, mais ce nom de Séronnes resta à l'église, qui aujourd'hui le porte encore.

Châteauneuf, au IXe siècle, devint le point central des opérations de Robert-le-Fort dans la guerre qu'il soutint contre les Normands, vers l'année 866. Mais c'est à Brissarthe, comme nous l'avons déjà dit, que fut livrée cette fameuse bataille, dans laquelle les Normands, sous la conduite d'Hasting, leur chef, éprouvèrent des pertes considérables, mais aussi où l'illustre duc Robert-le-Fort succomba à l'entrée de l'église, en poursuivant l'ennemi qui s'y réfugiait pour la seconde fois.

Les historiens prétendent, d'après certaines traditions, que Robert-le-Fort fut inhumé à Châteauneuf, comme aussi que cette petite ville fut le berceau des ancêtres des Capets.

« Le sol, dit M. Godard, recèle des tombeaux en pierre coquillière autour de l'église de Notre-Dame-de-Séronnes, dont les voûtes hardies révèlent le commencement du XIIIe siècle. »

Du château de Séronnes, il ne reste plus que la base d'une tour, dite de Robert-le-Fort, qui est plantée comme un jalon pour en marquer la place et rappeler en même temps les hauts faits historiques qui se rattachent à cette ancienne forteresse. Le temps, qui détruit tout, et souvent avec l'aide des hommes, ne respectera pas plus ce monument que tous ceux qu'il a déjà réduits à néant. Il ne restera donc un jour rien dans cette contrée — pas même la chapelle voûtée à plein cintre qui garnit l'intérieur de cette tour — qui puisse rappeler le souvenir d'un brave et illustre guerrier qui combattit pour l'honneur et sauvegarder sa patrie.

Eh bien, sur les lieux mêmes de la motte, qui domine si heureusement la Sarthe, et se montre au loin aux regards des passants, que sur ce lieu, disons-nous, s'élève une statue représentant Robert-le-Fort, en costume de guerrier ; ou bien encore, si on le préfère, qu'une pyramide en granit — roche indestructible — remplace cette statue et reçoive les noms gravés en caractères ineffaçables, non-seulement de cet illustre personnage, mais encore ceux de ses compagnons de gloire et d'infortune.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Fours à chaux.

En 1834, M. Lemotheux a fait construire à Châteauneuf, sur le bord de la Sarthe, deux fours à chaux, et un troisième en 1848.

Ces fours, dont le dernier est muni d'un couvercle surmonté d'une haute cheminée en tôle, sont tous alimentés avec le marbre de Solesme (Sarthe) et chauffés avec du charbon de terre. La chaux qui en provient est d'excellente qualité pour la bâtisse comme pour l'agriculture.

Usine à farine.

L'usine à farine, située sur la Sarthe, fondée vers l'année 1840 par M. Voisin, présente un système remarquable de meules à courroies, d'après les procédés employés par Darblay, à Corbeil près Paris.

CHEMIRÉ-SUR-SARTHE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Chemiré est bornée au nord par le département de la Sarthe, à l'est par la rivière de ce nom, et touche à l'ouest les communes de Miré et de Contigné.

Trois routes principales arrivent au bourg, qui est placé sur la rive droite de la Sarthe, rivière qui a reçu un pont pour établir une communication avec Morannes, etc. Ces routes sont : 1° celle qui conduit à Saint-Denis-d'Anjou ; 2° la route de Morannes qui se dirige sur Miré ; 3° enfin la route d'Angers par Châteauneuf.

La nature du sol, assez variée dans sa composition, donne à cette commune un aspect particulier, surtout vers Beaumont, où sont établies des carrières de grès.

La majeure partie du sol de Chemiré appartient au terrain crétacé et donne de bons produits agricoles.

Superficie : 662 hectares, dont 7 hectares 94 ares en vignes, et 10 hectares 48 ares en bois.

Population : en 1851, 504 habitants ; en 1856, 498 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Morannes, 2 kil. ; de Miré, 4 kil. 1/2 ; de Châteauneuf, 6 kil. 1/2 ; de Segré, 37 kil. 1/2 ; d'Angers, 40 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 3° Terrain tongrien : *Grès tertiaire.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe une partie de cette commune et se montre sous diverses formes.

2° et 3° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien occupe vers sud un certain espace, repose sur le terrain silurien inférieur et supporte, à Beaumont, le grès tertiaire, qui comprend toute l'étendue du pâtis de Beauregard, lieu situé non loin du bourg de Chemiré.

Près de Chemiré encore, le terrain crétacé de l'étage turonien présente un dépôt de craie-tuffeau, qui alterne avec une espèce de marne crayeuse de même formation.

4° Enfin le terrain d'alluvions se montre sur les bords de la Sarthe.

** Plantes.

Polycarpon tetraphyllum, L.; près le bourg (Ledent). Eté.
Crepis biennis, L.; près le pont, sur le remblais (Ledent). Eté.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Fours à chaux.

Deux fours à chaux situés près le bourg, non loin de la rivière, sont alimentés avec le marbre de Sablé et chauffés au charbon de terre. Cette chaux est employée pour l'agriculture et la bâtisse.

Exploitation du grès et du tuffeau.

Le grès de cette commune, de très-bonne qualité, tenant bien l'arrête, est devenu depuis fort longtemps le sujet d'une exploitation assez importante, dont les produits, sous forme de pavés et de pierres de taille surtout, sont le plus ordinairement expédiés pour Angers.

Le grès de cette localité, indépendamment des marches d'es-

calier, des socles et autres pierres de taille qu'il fournit est encore employé à la confection d'auges et autres vases de ce genre.

Enfin, le tuffeau blanc de Chemiré est employé dans le pays ou dans les environs.

CHENILLÉ-CHANGÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune, la moins étendue en territoire de tout le canton de Châteauneuf, se compose de l'ancienne paroisse de Chenillé et du village de Changé, l'un et l'autre situés sur la rive gauche de la Mayene, qui lui sert de limite de ce côté. Un bac, placé sur cette rivière, établit la communication entre cette commune et celle de Chambellay, située sur la rive opposée. Enfin sa situation entre Querré, Cherré et Champteucé fait qu'elle participe, pour ses qualités territoriales, des communes qui l'avoisinent.

Superficie : 530 hectares, dont 3 hectares 49 ares en vignes, et 53 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1851, 243 habitants ; en 1856, 263 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Marigné, 4 kil.; de Querré, 4 k.; de Champteucé, 4 kil.; de Chambellay, 2 kil.; de Châteauneuf, 16 kil.; de Segré, 18 kil.; d'Angers, 34 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 3° Terrain tertiaire marin : *Sables et galets supérieurs.* — 4° Terrain d'alluvions.

1° Le porphyre quartzifère est une continuation de celui de Champteucé ; 2° le terrain silurien inférieur occupe la majeure

partie de cette commune; 3° les sables supérieurs présentent une espèce d'îlot placé au sud-est du bourg ; 4° enfin, le terrain d'alluvions se montre sur le littoral de la Mayenne.

CHAPITRE III. — TRADITION LOCALE.

L'on raconte que le patron de l'église ou chapelle de Changé était autrefois, comme il est encore aujourd'hui, en grande vénération dans le pays. Lorsque la sécheresse se prolongeait par trop longtemps et désolait ainsi la terre, l'on a vu et l'on voit encore des paroisses entières se rendre en procession auprès de ce grand saint, afin d'obtenir, par son intercession auprès de Dieu, de la pluie devenue indispensable en pareille circonstance.

CHERRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cherré, l'une des grandes communes du canton de Châteauneuf, est situé vers le nord de ce département, entre Contigné, Marigné et Châteauneuf. Cette commune est traversée par deux grandes routes, savoir : par la route stratégique de Châteaugontier à Châteauneuf et par la route départementale d'Angers à Mamers, par Saint-Denis-d'Anjou, Sablé, etc.

Elle ne présente rien de bien particulier dans son aspect que le joli château moderne de Martou, placé au sud-ouest du bourg, sur un dépôt de calcaire tertiaire marin, dont les plantes qu'il produit indiquent facilement la nature. Au reste, les bonnes terres, en partie argileuses dont cette commune dispose, assurent à son agriculture des produits dont la qualité et la quantité ne laissent rien à désirer.

C'est dans cette commune que se tiennent les assemblées du comice agricole du canton de Châteauneuf.

Superficie 1,392 hectares, dont 2 hectares 8 ares en vignes, et 15 hectares 35 ares en bois.

Population : en 1851, 831 habitants ; en 1856, 838 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Champigné, 5 kil.; de Querré, 5 kil.; de Châteauneuf, 7 kil.; de Segré, 28 kil.; d'Angers, 30 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain tertiaire marin : *Mollasse coquillière et falun. (Miocène supérieur.)*

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune ; — 2° le terrain crétacé se montre à l'est ; — 3° enfin, le calcaire tertiaire marin se présente aux environs du château de Martou et se dirige sur l'Aubinais, Chameau et le Plessis.

Ce même genre de calcaire reparaît à Saint-Laurent-des-Mortiers, sur les métairies de la Roche-Taureau et de Beaumont, ainsi que dans les vignes de Saint-Michel ; mais ces différents dépôts appartiennent au département de la Mayenne.

Le calcaire de Martou, qui renferme peu de fossiles entiers, mais dont les espèces mieux conservées se retrouvent dans d'autres dépôts de même nature de l'arrondissement de Segré, pourrait être employé comme marne, ou converti en chaux grasse excellente pour l'agriculture, en faisant usage de moyens semblables à ceux que nous avons indiqués pour les calcaires de Noëllet, Noyant-la-Gravoyère, Saint-Michel-et-Chanveau, Chazé-Henry, canton de Pouancé. Voy. *Noëllet.*

CONTIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Contigné, l'une des plus grandes du canton de Châteauneuf, est située au nord de ce département, entre celles de

Chemiré-sur-Sarthe, Sœurdres, Cherré et Brissarthe, et traversé par la route départementale d'Angers à Mamers, en passant par le bourg même de Contigné.

Elle présente deux espèces de terrains, dont le plus étendu appartient au terrain schisteux, et le second au terrain crétacé de l'étage cénomanien. Ce dernier, en outre, se joint au terrain de même nature que fournissent Châteauneuf et Brissarthe. Au reste, cette commune, comme celle de Cherré qui la touche, fournit à l'agriculture d'excellents produits.

Superficie : 2,337 hectares, dont 12 hectares en vignes, et 72 hectares 72 ares 50 centiares en bois.

Population : en 1851, 1,187 habitants; en 1856, 1,187 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Miré, 3 kil. 1/2 ; de Cherré, 3 kil. 1/2 ; de Sœurdres, 4 kil.; de Châteauneuf, 6 kil.; de Segré, 34 kil.; d'Angers, 32 k.

Contigné est en outre la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Contigné, Chemiré-sur-Sarthe, Sœurdres, Cherré et Miré.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune ; 2° le terrain crétacé se rattache à un banc très-étendu, de même nature, qui se montre d'abord depuis les Pomerieux jusqu'à la Coutardière, entre Brissarthe et Chemiré, ainsi qu'à la métairie du Vignot et au Margat, et ensuite par Châteauneuf, Juvardeil, Cellières, Cheffes, Ecuillé, Bourg et Soulaire. Ce banc se rattache encore au terrain de même formation de Briollay, Villevêque, Soucelles, Montreuil-sur-Loir, Etriché, Daumeray, etc., ainsi qu'au même genre de calcaire de l'arrondissement de Baugé.

JUVARDEIL

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Juvardeil, l'une des grandes et des plus productives communes du canton de Châteauneuf sous le rapport de l'agriculture, est bornée à l'est par la Sarthe, au nord par la commune de Châteauneuf et au sud par celle de Cheffes.

Un ruisseau, affluent de la Sarthe, qui prend sa source sur la commune de Querré, traverse une partie de celle de Juvardeil avant de se rendre à sa destination.

Le bourg est placé sur la rive droite de la Sarthe, non loin de plusieurs îlots appartenant à cette rivière.

Quant à l'aspect que donne la nature du sol sur certains points de cette commune, il se manifeste d'une manière tranchée vers Cellières, village où les grès implantés sur le terrain crétacé donnent à cette petite contrée une physionomie particulière. Les vignes, d'ailleurs, qui occupent presque en totalité ce dernier terrain, contribuent encore et pour beaucoup à produire cet effet.

Superficie : 1,892 hectares, dont 33 hectares 89 ares en vignes, et 59 hectares 2 ares en bois.

Population : en 1851, 1,163 habitants; en 1856, 1,089 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Foire : le 10 octobre.

Distances : de Champigné, 5 kil. 1/2 ; de Châteauneuf, 3 kil.; de Cheffes, 4 kil.; de Segré, 33 kil.; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien*. — 3° Terrain tongrien : *Grès tertiaires*. — 4° Terrain d'alluvions.

1° La majeure partie de cette commune appartient au terrain silurien inférieur, et montre dans la rue Creuse, entre Juvardeil et

Châteauneuf, le *silex corné*, le *quartz gras* ainsi qu'une phyllade rude.

Vers sud, le *schiste tégulaire* ou *ardoisier* se fait remarquer à la closerie de la Rochette. Ce gisement fait partie de ce vaste dépôt de schiste ardoisier, qui s'étend vers nord-ouest sur diverses communes et même au-delà du département, en passant à Champigné, par les moulins de Charnacé et les Briotières, puis par Querré, Marigné, Chemillé, la Jaille-Yvon, se rendant ainsi à l'Hôtellerie-de-Flée, ainsi qu'à Renazé, hors du département.

2° et 3° Le terrain crétacé forme le sol des vignes et de leurs environs; il occupe un certain espace entre Champigné et Juvardeil et Cellières, et sert de support aux grès couronnant cette formation.

4° Enfin le terrain d'alluvions se montre sur le littoral de la Sarthe.

** **Plantes.**

Echinospermum lappula, Leh.; les vignes (M.). Eté.
Heliotropium europæum, L.; ib. Eté.
Calendula arvensis, L.; ib. Eté.
Helleborus fœtidus, L.; haies et fossés des terres calcaires. Février, mars.
Primula variabilis, Goup.; lieux ombragés (Led.). Mai.

BOIS DES ROSIERS (M.)

Hypericum quadrangulum, L.; lieux frais. Eté.
— hirsutum, L.; ib.
Pimpinella magna, L.
Ribes rubrum, L.; lieux frais. Printemps.
Bromus asper, Murray.
Calamagrostis epigeos, Roth.; lieux frais. Septembre.
Hyeracium umbellatum, L. Eté.
Lathyrus angulatus, L. Eté.

MARIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Marigné, la plus grande du canton par l'étendue de terre qu'elle possède, est située vers nord sur la limite de ce département, entre Sœurdres, Contigné et Cherré.

La route stratégique de Châteaugontier à Châteauneuf passe sur son territoire, et celle de grande communication de Segré à Miré traverse le bourg. Enfin, un bac, sur la Mayenne, établit un moyen de communication entre Marigné et la Jaille-Yvon, située sur la rive droite de cette rivière qui, au Port-Joulain, présente un moulin à farine.

Enfin, si l'on considère cette commune sous le rapport de l'agriculture, l'on reconnaîtra bientôt qu'elle doit être rangée au nombre de celles qui produisent de bons et de nombreux produits.

Superficie : 2,472 hectares, dont 15 hectares 10 ares en vignes, et 93 hectares 31 ares en bois.

Population : en 1851, 1,163 habitants; en 1856, 1,175 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Foires : le 23 avril, le 26 mai et le 26 août.

Distances : de Daon, 4 kil.; de Sœurdres, 3 kil. 1/2 ; de Querré, 4 kil. 1/3 ; de Châteauneuf, 11 kil.; de Segré, 22 kil.; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer*, etc.

Dans les bois du Boulay, le schiste tégulaire a été autrefois le sujet d'une exploitation ardoisière assez considérable.

D'autres exploitations de même nature se font également remarquer entre Marigné et la rivière dans la direction de la Jaille-Yvon.

Enfin, dans ce même bois du Boulay, gît aussi un minerai de fer.

** Plantes.

Lithospermum officinale, L.; coteau de la Mayenne, près le château du Perte. Eté.
Corydalis bulbosa, Dc. ; coteau boisé de la Mayenne, près le Port-Joulain. Mars.
Allium ursinum, L.; lieux frais et ombragés. Mai.
Orobanche minor, Sutton; champs de trèfle, etc. Eté.
Chrysosplenium oppositifolium, L.; dans une petite flaque d'eau, près la métairie du Port-Joulain. Printemps.
Ophioglossum vulgatum, Swartz.; les vignes, etc. Printemps.

MIRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Miré est bornée au nord par le département de la Mayenne, au sud par la commune de Contigné, à l'est par celle de Chemiré-sur-Sarthe, et à l'ouest par la commune de Sœurdres.

Deux routes principales, en passant par le bourg de Miré, traversent ainsi cette commune, savoir : la route stratégique de Gennes à Morannes, et celle dite départementale d'Angers à Mamers, par Saint-Denis-d'Anjou, Sablé, etc.

L'aspect, au reste, de cette commune ne présente rien de particulier, mais les terres dont elle dispose pour l'agriculture donnent des produits excellents.

Superficie : 1,773 hectares, dont 183 hectares 3 ares en vignes, et 56 hectares 5 ares en bois.

Population : en 1851, 1,031 habitants ; en 1856, 956 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Foires : le mercredi d'après Pâques et le 15 novembre.

Distances : de Miré, 3 kil. 1/2 ; de Chemiré-sur-Sarthe, 6 kil. ; de Châteauneuf, 10 kil. ; de Segré, 33 kil. ; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.*

Le terrain silurien inférieur occupe à lui seul toute l'étendue de cette commune.

Obs. Les plantes de Miré n'ont pas été observées, si ce n'est le *Tulipa sylvestris*, L., qui a été recueilli par M. Ledantec.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Dans un champ situé à environ cinq cents pas à l'est du bourg de Miré, à droite de la route qui conduit à Sablé, se présente un petit dolmen formé par la réunion de cinq pierres de grès, dont une seule forme le toit. Quelques pierres semblent manquer dans la construction de ce petit monument, dont l'ouverture est à l'est (1).

QUERRÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Querré, située entre Champteucé, Cherré, Chenillé-Changé et Champigné, se compose de terres labourables, de prés, de bois et de landes (landes défrichées pour la plupart), et dont le sol mélangé de sables et de cailloux roulés, sur une partie de son territoire, vers sud, ajoute encore à l'aspect particulier que présente cette commune. Cette manière d'être indique assez que l'agriculture est loin d'y trouver un résultat aussi satisfaisant que celui que l'on obtient des loams si remarquables du nord et de l'est du canton de Châteauneuf.

Cette commune au reste mérite d'être visitée sous le rapport de l'histoire naturelle.

Superficie : 1,241 hectares, dont 2 hectares 68 ares en vignes, et 260 hectares 9 ares en bois.

Population : en 1851, 349 habitants ; en 1856, 354 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Champigné, 4 kil.; de Champteucé, 3 kil.; de Châteauneuf, 11 kil.; de Segré, 23 kil.; d'Angers, 28 kil.

(1) La superficie de son emplacement donne 16 pieds carrés (Lebr.).

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer,* etc. — 2° Terrain tertiaire marin : *Sables et cailloux roulés supérieurs.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur occupe la totalité de cette commune, mais au sud il est recouvert par des sables et des cailloux roulés formant le sol. Quelquefois ces cailloux sont agglutinés par un ciment ferrugineux, espèce de poudingue connu dans le pays sous le nom de *grison.* — Un minerai de fer, intercalé dans le terrain silurien inférieur, a été autrefois le sujet d'une exploitation dans les bois de Vernée, au moyen de forges à bras, si l'on en juge toutefois par les scories de fer que l'on rencontre dans ces bois et qui attestent on ne peut mieux ce genre de travail.

** Plantes.

Viola riviniana, Reich.; haies et fossés. Mai, juin.
— lancifolia, Thore.; landes, bords des chemins, etc. Mai-septembre.
Orchis viridis, Swartz.; prairies. Mai, juin.
— maculata, L., plusieurs variétés; les prés, les bois. Mai, juin.
— coriophora, L.; les prés. Juin.
Epipactis ovata, Allioni; les prés frais. Juin.
Primula elatior, Jacq.; les prés ombragés. Mai.

BOIS DE VERNÉE (1).

Erica ciliaris, L. (2); E. tetralix, L.; E. cinerea, L.; Calluna vulgaris, Salisb. Ces diverses ericacées, ainsi que le Molinia cœrulea, Mænch., tapissent d'une manière plus ou moins compacte le fond des bois de Vernée.
Quercus toza, Bosc ; les bois, le bord des champs. Juin.
Carex fulva, Good., var. lutea (*C. xanthocarpa,* Degl.). Mai, juin.
— pilulifera, L.; bois, landes, etc. Mai, juin.
Bromus giganteus, L.; lieux frais. Rare. Été.
Polygala depressa, Wend.; parmi les bruyères. Mai, juin.

(1) Les bois de Vernée sont situés sur les communes de Querré et de Champteucé, mais comme la délimitation qui les sépare est difficile à reconnaître, nous avons cru devoir réunir dans un seul et même article les plantes qui croissent dans ces bois en quelque sorte indivis.

(2) On l'emploie à faire des balais ainsi que du pisé.

LIEU MARÉCAGEUX ET TOURBEUX DE PONT-RENARD, SITUÉ A PEU DE DISTANCE ET A L'EST DU CHATEAU DE VERNÉE, DANS LES BOIS DE CE NOM.

Allium ursinum, L. Avril, mai.
Galeobdolon luteum, Huds. Avril, mai.
Drosera rotundifolia, L. Tout l'été.
Carex pulicaris, L.
— lævigata, Smithœ (*C. biligularis*, D. C.).
Carex stellulata, Good.
— distans, L.
— fulva, Good. (*C. xantocarpa*, Degl.).
— flava, L.
— hornschuschiana, Hop.
— sylvatica, Huds.

ÉTANG DE CINET, FOSSÉS ET RUISSEAUX VOISINS.

Thypha latifolia, L.; étang et fossés. Eté.
Nardus striata, L.; pâtures, vers la queue de l'étang. Mai, juin.
Potamogeton natans, L.; fossés. Eté.
— poligonifolius, Pourr.; ib. Eté.
Potamogeton fluitans, Roth.; fossés. Eté.
Alisma natans, L.; ib. Eté.
Ranunculus tripartitus, Dc.; ib. Mars-juin.
Scirpus fluitans, L.; ib. Mai, juin.
Elodes palustris, Spach.; ib. Eté.

*** Animaux.

Les animaux que recèlent les bois de cette commune, ou plutôt les animaux de cette contrée, sont : 1° parmi les mammifères, le blaireau, le renard, le putois, la fouine, l'hermine, la belette et quelques camagnoles, musaraignes, mulots, etc.

2° Les oiseaux présentent la buse commune, l'épervier, le buzard Saint-Martin, le buzard Montagu, les pouillots fitis, véloce et natterer, tous les trois nichant dans les bois ou dans les champs; mais ce dernier fréquentant de préférence le chêne tauzin ou chêne brosse, si répandu dans cette commune et aux environs. Le bouvreuil ordinaire se montre aussi dans les bois, où il niche quelquefois ; enfin la variété ou race plus petite du traquet-motteux niche dans les guérets des landes défrichées de cette commune, comme dans ceux des landes de Sceaux et de Thorigné.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

L'ancien château de la Cointerie, par son genre d'architecture et ses sculptures intérieures, analogues à celles que nous avons indi-

quées pour la Hamonière et la Maldemeure, commune de Champigné, montre assez qu'il appartient à la même époque, c'est-à-dire au XV[e] siècle. Voy. *Champigné*.

CHAPITRE IV. — HORTICULTURE.

Querré jouit d'une certaine célébrité parmi les horticulteurs, à raison d'une poire connue sous les noms de *Duchesse*, de *Duchesse d'Angoulême*, dont le poirier est né spontanément sur la closerie des Eparonnés, située dans cette commune.

La réputation plus qu'européenne de ce fruit, si remarquable d'ailleurs par sa grosseur et ses excellentes qualités, nous a fait naître l'idée, pour en mieux perpétuer le souvenir, de le reproduire par la figure que nous en avons faite d'après nature. — Voy. *pl. 44*.

La propagation de ce bon fruit, dont l'époque remonte à 1830 environ, est due à M. Audusson père, ancien pépiniériste à Angers, qui en reçut des greffes de M. d'Armaillé, propriétaire de ladite closerie des Eparonnés.

L'époque de son origine remonte à un temps qu'il serait difficile de pouvoir préciser, mais que l'on peut croire fort reculé, si l'on fait attention à la grosseur et à la taille élevée de l'arbre type de cette remarquable variété (1). La caducité de ce poirier se faisait remarquer depuis un certain nombre d'années, et en 1863 nous apprîmes que l'année précédente il avait cessé d'exister.

Le fruit, qui varie pour la taille, est d'autant plus bosselé dans sa périphérie, qu'il est plus volumineux. Il est marqué de points plus ou moins gros, assez espacés entre eux, roux, ainsi que les quelques taches ou marbrures qui les accompagnent. Peau jaune à la maturité. Chair semi-cassante, juteuse, parfumée, délicieuse. Ce fruit mûrit vers la mi-octobre, mais on peut en retarder la maturité en le cueillant du 15 au 20 septembre.

(1) Cet arbre est tellement grand pour un poirier qu'on le prendrait pour un petit chêne, si toutefois le port qui lui est propre ne venait rompre l'illusion.

SCEAUX

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Sceaux est située au nord de Feneu, entre Grez-Neuville, Thorigné, Querré et Champigné.

Le bourg, placé à petite distance de la route départementale d'Angers à Mamers, est traversé par le chemin de grande vicinalité de Thorigné à Cheffes, etc.

Un fort ruisseau, affluent de la Mayenne, parcourt une partie de cette commune, en passant par la Filotière pour se rendre à Varennes, etc.

Cette commune, par rapport à la nature du sol qui la constitue, peut être considérée sous trois aspects différents :

1° Au nord et à partir du bourg ou des environs, en remontant et en suivant la direction que donne le ruisseau de la Filotière jusque et aux environs de la Pressellière : terre calcaire et d'excellente qualité, qu'ombragent parfois des ormes et des chênes vigoureux.

2° Au sud et à partir de la commune de Feneu : terres de landes (landes défrichées) ; mais ici et en suivant la direction donnée par l'ancienne route d'Angers à Châteaugontier, l'on rencontre un sous-sol argileux, dont l'agriculteur intelligent a su profiter, en le mélangeant par des labours profonds au sol naturellement peu consistant, pour en composer, avec de la chaux et des engrais convenables, des terres arables excellentes et on ne peut mieux appropriées à la culture du froment.

3° Enfin, en se portant au nord et à l'ouest, l'on retrouve bientôt ces terres de sable et de cailloux roulés, que nous avons déjà fait remarquer sur les communes de Querré et Champteucé et qui constituent la majeure partie de la commune de Thorigné.

Au reste, le chêne brosse (*Quercus toza*, Bosc), ce chêne des landes, que l'on voit sur la plupart des haies et fossés qui entourent les champs de cette contrée, ajoute encore à l'aspect particulier que présente cette commune, qui d'ailleurs sous d'autres rapports encore mérite bien d'être visitée par les naturalistes.

Superficie : 1,719 hectares, dont 10 hectares 15 ares en vignes, et 122 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1851, 680 habitants; en 1856, 755 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Thorigné, 5 kil.; d'Ecuillé, 3 kil.; de Champigné, 7 kil.; de Châteauneuf, 14 kil.; de Segré, 24 kil.; d'Angers, 20 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *Mollasse coquillière, falun et calcaire marneux, ainsi que sables et cailloux roulés supérieurs.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe, à différentes profondeurs, toute l'étendue de cette commune. Le schiste tégulaire se présente sur un point et à fleur de terre, sur le chemin de Sceaux qui conduit à la route départementale d'Angers à Mamers, à droite et à gauche du ruisseau de la Filotière. D'autres schistes, de diverses natures, se montrent aussi sur ces lieux et autres localités et servent de support souvent mélangés de fragments de quartz, au terrain falunien supérieur.

SOURCES FERRUGINEUSES.

Sur la route de Sceaux dont il vient d'être question, à l'angle sud-est d'un pré dépendant de la terre de Moriou, l'on remarque une source ferrugineuse, dont les eaux, plus ou moins abondantes au printemps, sont très-chargées de carbonate de fer.

Dans un pré situé sur les dépendances de la terre de Launay, non loin du château moderne qui en fait partie, l'on remarque une source ferrugineuse, dont les eaux sont imprégnées d'un goût particulier que lui donne le terrain tourbeux d'où elle surgit. Non loin de là, et toujours sur la terre de Launay, à quelque distance de l'étang, se trouve une pièce d'eau qui contient en dissolution du sulfate de fer dû à la décomposition des pyrites.

2° Le terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur, sous forme de mollasse coquillière, de falun et de calcaire marneux (*miocène supérieur*), recèle sur certains points une grande quantité de fossiles. Cette formation s'étend — bien qu'interrompue quelquefois par des argiles ou des schistes — du village de la Boirie à la Pressellière, Launay, la Fosse, la Pinsardière et la Filotière. Mais

c'est à la Boirie et aux environs de ce village, ainsi qu'à la Pressellière et à la Fosse, que les fossiles se montrent en plus grande abondance et souvent d'une conservation parfaite.

La puissance de ces dépôts, dont la plus considérable est à la Filotière, varie mais dépasse rarement quatre mètres.

Les galets ou cailloux roulés, plus ou moins mélangés de sable ou de terre légère, occupent, comme nous l'avons déjà vu, une grande portion du sol de cette commune, et atteignent quelquefois plusieurs mètres de profondeur.

Ces galets qui sont employés avec beaucoup d'avantage pour le macadam des routes, sont quelquefois réunis ou agglutinés par un ciment ferrugineux (*peroxyde de fer*) qui en forme alors une espèce de poudingue grossier, connu dans le pays sous le nom de *grison*. On rencontre de ces poudingues sur certains points des landes (landes cultivées) de cette commune, ainsi que sur celles de Thorigné, Querré et Champteucé, qui la touchent, où ils forment un sous-sol, un banc impénétrable de trente à quarante centimètres de puissance, recouvert par cinquante à soixante centimètres de terre végétale.

Ces poudingues sont exploités comme pierre à bâtir et employés pour des constructions rustiques sur les lieux mêmes ou les environs.

FOSSILES DU CALCAIRE TERTIAIRE MARIN DE SCEAUX (1).

Classe des mammifères.

Halitherium cuvieri, P. Gerb.; des portions de côtes, rarement des dents, etc.

Classe des poissons.

Mustelus....; des dents.
Hybodus.. .; des dents.
Carcharias productus, Agass.; des dents. Très-rare à Sceaux et à Thorigné.
— vicinalis, Millet; des dents.
Oxyrhina xiphodon, Agass.; des dents.

Classe des crustacés.

Cancer macrochelus, Auct.; des pinces, des pattes.
Maia orbignyana, Millet (1); carapace : du calcaire de la Filotière.

Classe des cirripèdes.

Balanus virgatus, Defr.

Classe des annélides.

Serpula dentifera ? Lam.
— intorta ? Lam.
— sulcata, Millet (6).

(1) Les fossiles de Sceaux et de Thorigné, comme nous l'avons déjà fait remarquer en parlant de cette dernière commune, étant identiquement les mêmes, la liste que nous présentons ici doit se rapporter aux fossiles de l'une et de l'autre de ces localités.

Quant à leur distinction, voyez pour les espèces nouvelles les descriptions que nous en avons faites à la fin de ce volume.

Spirorbis tricostalis, Lam.; appliqué à l'intérieur ou à l'extérieur des coquilles bivalves (pectunculus, etc.).

Classe des mollusques gastéropodes.

Helix dispersa, Trist. Très-rare.
Auricula ovicula, Millet (7).
— umbilicata, Desh.
— . . . . . .; espèce non déterminée.
— tornata, Millet (8).
— costulata, Millet (9).
Melania strigosa, Millet (10).
— anaglypta, Millet (11).
— costellinata, Millet (12).
— rissoides, Millet (13).
Rissoa notabilis, Millet (16).
— ovata, Millet (17).
— clathrata, Millet (18).
— suturalis, Millet (19).
Rissoïna cochlearella, d'Orb. (Melania cochlearella, Lam.)
— nitida, Millet (Mel. nitida, Lam.).
— distorta, Millet (Mel. distorta, Def.).
Scalaria crenulata, Millet (20).
— costolamellata, Millet (21).
Turritella varians, Millet (22).
Vermetus Adansoni, Defr.
Pyramydella terebellata, Gratt.
— unisulcata, Dujard.
Acteon Gratteloupi, d'Orb.
— fasciatus, Millet (24).
— clathratus, Millet (25).
Ringicula buccinea, d'Orb.
Natica epiglottina, Lam.
— operta, Millet (27).
— acuta, Desh.
Trochus sagus, L. Defr.
— insignis, Millet (30).
— depressus, Millet (32).
— heliciformis, Millet (33).
— incultus, Millet. Tr. r. (34).
Trochus tintinnabulum, Millet. Très-rare (35).
— striatellatus, Millet (36).
— porrectus, Millet (37).
— planospirus, Millet (38).
— gratiosus, Millet (39).
— proximus, Millet (40).
— baccatus, Millet, et var. (41)
— alternatus, Millet (42).
— hybridus, Millet (43); et T. angulatus, var. Millet.
— pagodulus, Millet. Rare (45)
— echinatus, Millet. Très-rare (46).
— umbella, Millet, et var. (47).
— tumidus, Millet (48).
— contractus, Millet (49).
— millegranus, Millet. Très-rare (50).
Monodonta baccata, Defr.
Pitonellus trochiformis, Millet (51).
Solarium plicatum, Lam.
Delphinula costata, Millet (52).
— radiata, Millet (53).
— plicatella, Millet (54).
— carinata, Millet. Très-r. (55)
Phasianella turbinoides, Lam.
— delphinuloides, Millet (56).
Turbo calcar, Defr.
— trochleatus, Millet (58)
— mamillaris, Eschw.
Siliquaria terebella, Lam.
Cipræa decorticata, Defr.
— andegavensis, Defr.
— avellana, Sow.
— coccinella, Lam.
— pisolina, Lam.
Ovula striatula, Millet. Rare (60).
Erato subcypræola, d'Orb.
Marginella ovulata, Lam.
Oliva venusta, Millet (61).
Voluta Lamberti, Sow.
Mitra fusiformis, Desh.
— longula, Millet (63).

Mitra apicina, Millet (64).
— tenuistriata, Dujard.
— fasciata, Millet (65).
— plicatula, Sism. et variétés.
— striatula, Sism.
— fallax, Millet (66).
— hybrida, Millet (67).
— similata, Millet (68).
Cancellaria Beraudiana, Millet (69).
— acutangula, Faujas.
— subcancellata, d'Orb.
— auriculoides, Millet (71).
Conus diversiformis, Desh.
— torulosus, Millet (72).
Pleurotoma obeliscoides, Millet (73).
— raphana, Millet (75).
— anaglypta, Millet (76).
— obruta, Millet (77).
— ornata, Defr.
— striata, Millet (78).
— insignis, Millet (79).
— strigosa, Millet (80).
— gradata, Defr.
— subcostellata, d'Orb.
— plicata, Lam.
— Aldrovandi, Millet (82).
— selecta, Millet (83).
— Cordieri, Payr. Gratt.
— hordeola, Millet (84).
— cytharella, Millet (85).
— hybrida, Millet (86).
— larva, Millet (87).
Defrancia pagoda, Millet (88).
— variabilis, Millet (89).
— hordeacea, Millet (90).
— suturalis, Millet (91).
— Milletii, Soc. Lin. de Paris (92).
— fenestrata, Millet (93).
Fusus rostratus, Sismonda.
— omphale, Millet (94).
— vicinus, Millet (95).
— lepidus, Millet (96).
Fusus strigosus, Millet (97).
— Guerangeri, Millet (98).
— acutangulus, Millet (99).
— ventricosus, Millet (100).
— recurvatus, Millet (101).
— brevitubus, Millet (102).
— Caumonti, Millet (103).
— Scaber, Millet (104).
— asperimus, Millet (105).
Pyrula subclathrata, d'Orb.
Murex subbrandaris, d'Orb.
— turbinellatus, Millet (110).
— cyclopterus, Millet (111).
— subcontabulatus, Mill. (113)
— maxillaris, Millet. Très-rare (114).
— scalarinus, Millet (115).
— staminatus, Millet (116).
— lineatus, Millet (117).
— varicocrispus, Millet (118).
— asper, Millet (119).
— arietinus. Millet (120).
— subconglobatus, Millet (121)
Tiphis fistulosus, Gratt.
Ranella alata, Millet (122).
Cerithium inconditum, Mil. (123)
— jucundum, Millet (124).
— Petitianum, Millet (125).
— turgidulum, Millet (126).
— Courtillerianum, Mill. (128)
— venustulum, Millet (129).
— terebra, Millet (130).
— contrarium, Millet (132).
Nassa semistriata, Borson.
— variabilis, Bellardi.
— modesta, Millet (133).
— acuminata, Millet (134).
— dispar, Millet (135).
— Brocchii, Defr.
Buccinum inflatulum, Mill. (137)
— pungens, Millet (138).
— tenuistriatum, Millet (139).
— Bertrandianum, Mill. (140).
— Defrancioides, Millet (143).
— lamellosum, Millet (144).

Buccinum dispar, Millet (145).
— hordeaceum, Millet (146).
— alternatum, Millet (147).
— asperum, Millet (148).
— collyratum, Millet (149).
— festivum, Millet (150).
Terebra rugosula, Millet (151).
Columbella globosa, Millet (152).
— oblonga, Millet (154).
Capulus cucullatus (Hipponix), Millet (155).
— corrugatus, Millet (156).
— obliquatus, Millet (157).
— striatus, Millet (158).
Caliptræa mamillaris, Mill. (159).
— equestroides, Millet (159).
Crepidula mutabilis, Mill. (161).
Fissurella exorata, Millet 162).
— labiatoides, Millet (163).
Emarginula ornata, Millet (164).
— proclinata, Millet (165).
— rostrata, Millet (166).
— imbricata, Millet (167).
Patella alternata, Millet. Très-rare (168).
Dentalium brevifissum, Desh.
— tarentinum, Lam.
Bulla uniplicata, Mill. Rare(169)

Classe des lamellibranches ou acéphales.

Clavagella tibialis ? Lam.
Panopæa producta, Millet (171).
Solen subvagina? d'Orb.
Gastrochæna ampulloides, Millet (173).
Solecurtus substrigillatus, d'Orb.
Mactra oblonga, Millet (174).
— sulcata, Millet (175).
— neglecta, Millet (176).
— triangularis, Brocc.
Tellina pretiosa, Millet (Psammobia).
— debilis, Millet (178).
— subelegans, Millet (179).
Tellina inflata, Millet (181).
Donax sulcata, Millet (184).
Leda venustula, Millet (185).
Venus Pallasiana, Millet (186).
— splendida, Millet (188).
— striatellata, Millet (189).
— sulcatella, Millet (190).
— lamellata, Millet (191).
— lamelloides, Millet, variété de la précédente.
— sulcostriata, Millet, variété de la sulcatella.
— intexta, Millet (192).
— circinata, Millet (193).
— fallax, Millet (194).
Corbula striata, Lam.
Astarte striatula, Desh.
— rustica, Millet (195).
— ovalaria, Millet (196).
— intermedia, Millet (197).
— distans, Millet (198).
Crassatella subrotunda, Millet (199).
Cardita gibbosa, Millet (200).
— gallicana, Desh.
— senilis, d'Orb.
— proxima, Millet (201).
— imbricatella, Millet (202).
— obliqua, Millet (203).
— rostrata, Millet (204).
— minutissima, Millet (205).
Lucina costellata, Millet (206). Cette espèce présente une variété.
— incerta, Millet (207).
Cardium discordium, Mill. (208).
— lepidum, Millet (209).
— cuneolarium, Millet (210).
— elucubratum, Millet (211).
— lacrimiferum, Millet (212).
Nucula margaritacea, Lam.
Pectunculus orbiculoides, Millet (214).
— maximus, Millet (215).
Arca turonica, Dujardin.

Arca biangulina, d'Orb.
— clathrata, Basterot.
— barbatuloides, Millet (216).
— lepida, Millet (217).
Lima affinis, Defr.
— cuvata, Millet (219).
Pecten decemradiatus, Mill. (220)
— bistriatus, Defr.
— costellinatus, Millet (221).
— assimilatus, Millet (224).
— monotos, Millet (225).
— maximoides, Millet; des fragments (229).
— benedictus, Lam.
Hinnites Dubuissoni, Defr.
Spondylus Deshayesi, Michelotti.
— muricatus, Millet (232).
Plicatula Roissyoides, Mill. (233)
— rugosula, Millet (234).
Chama gryphina, Lam.
— laminosa, Millet (235).
— inversa, Millet (236).
Ostræa variabilis, Millet (238).
— flabelloides, Millet (239).
— griphæoides, Millet (240).
— cubitoidea, Millet (241).
Anomia deformis, Millet (244).

Classe des brachiopodes.

Terebratula perforans, Dujardin.
Crania antiquoides, Millet. Très-rare (246).
Thecidea dedalea, Millet. Très-rare (247).

Classe des mollusques bryozoaires.

Capularia Cuvieri, d'Orb.
Vincularia lepidula, Millet (252).
Escharia lamellosa, d'Orb.
— monilifera, Edw.
— sedgwickii, Edw.
— incisa, Edw.
Hornera ramosula, Millet (254).
Escharina andegavensis, d'Orb.
Escharina pertusa, d'Orb.
Retepora flabelliformis, Mich.
— fenestrata, Goldf.
— scobinosa, Mich.
Keratophytes gorgonioides, Millet (257).
Spiropora elegans, Millet (258).
Crisisina andegavensis, d'Orb.
— unilateralis, Millet. Très-rare (259).
Idmonea alternata, d'Orb.
— fimbriata, d'Orb.
— cornigera, Mich.
Defranceia armorica, d'Orb.
Aspendesia foliacea, Millet (260).
Lichenopora boletiformis, Millet (262).
Ceriopora spongiosa, Millet (265)
Monticulipora tegularis, Millet (268).
Nullipora florea-brassica, Millet (269).

Classe des échinodermes.

Spatangus Desmarestii, Munst.
Echinolampas scutiformis? Mill.
Echinarachnius. Petite espèce, non déterminée.
Arbacia monilis, Agass.
Sphenotrochus Milletianus, Edv. (Turbinolia Milletiana, Def.)
— triqueter, Millet (271).
Cryptangia astrelioides, Millet (273).
Dendrophyllia amica, Edw.
— gemmata, Millet (274).
— cariophyllata, Millet.
Madrepora polymorpha, Millet (275).
Astrelia rugosula, Millet. Très-rare (276).
— lævigata, Millet. Très-rare (277).

Obs. Les numéros placés entre deux parenthèses se rapportent aux

espèces nouvelles que nous avons décrites et réunies dans un corps d'ouvrage à la fin du tome II, sous le titre de *Paléontographie*.

** Plantes.

LES ENVIRONS DE LA GENVRIE (MÉTAIRIE). — TERRAIN CALCAIRE.

Papaver dubium, L.; champs cultivés. Eté.
Ajuga chamæpitis, Schreb.; champs en friche. Eté.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Eté.
Kentrophyllum lanatum, Dc.; les champs, etc. Eté.

LES ENVIRONS DE LA PRESSELLIÈRE. — TERRAIN CALCAIRE.

Ophrys aranifera, Huds., les pelouses : la Pressellière, la Fosse, la Filotière. Avril, mai.
— apifera, Huds.; les prés : la Pressellière, la Saillère, la Filotière. Mai, juin.
Orchis viridis, Swartz.; les prés. Mai, juin.
Neottia ovata, Rich.; les prés. Mai.
Epipactis palustris, Grantz; pré tourbeux, au sud-est de la Pressellière. Juin, juillet.
Carex palescens, L.; les prés de la Pressellière, les bois de la Boirie. Mai.
Luzula multiflora, Lejeune; les prés, ib. Mai, juin.
Astragalus glycyphyllos, L.; bord des champs, des prés. Mai.
Barkhausia taraxacifolia, Dc.; les prés, les champs. Eté.
Cirsium eriophorum, Scop.; bord des champs, des chemins. Eté.
Scabiosa arvensis, L.; les prés, les champs. Eté.
Trifolium patens, Screb.; les prés. Mai, juin.
Poterium sanguisorba, L. (*P. platylophum*, Jord.); les prés, etc. Eté.
Hypericum quadrangulum, L.; lieux frais et ombragés. Eté.
Chrysosplenium oppositifolium, L.; ib. Printemps.

LES ENVIRONS DE LA FILOTIÈRE. — TERRAIN CALCAIRE.

Scirpus sylvaticus, L.; le ruisseau. Mai, juin.
Thymus acynos, L.; champs cultivés. Mai, juin.
Ajuga chamæpitys, Chreb.; les champs. Eté.
Teucrium botrys, L.; les champs en friche. Eté.
Lactuca perennis, L.; ib. Eté.
Orobanche cærulea, Vil.; sur les racines de l'achillea millefolium. Mai, juin.
— cruenta, Bert.; les prés, sur les légumineuses. Mai, juin.
Althæa hirsuta, L.; bord des champs. Eté.

Glyceria spectabilis, Mert. et K.; fontaine, près la Filotière. Eté.
Stachys annua, L.; champs cultivés. Eté.
— germanica, L.; bord des champs. Eté.

LES ENVIRONS DE LA FOSSE. — TERRAIN CALCAIRE.

Orobanche galii, Duby.; sur le galium verum. Mai, juin.
Teucrium chamædrys, L.; les champs. Eté.
Kentrophyllum lanatum, Duby.; champs et bord des chemins. Eté.
Papaver dubium, L.; les champs cultivés. Mai, juin.

BOIS DE MONTQUIERBUT. — TERRAIN ARGILEUX.

Convallaria maialis, L.; lieux frais, dans la partie nord du bois. Mai.
Phyteuma spicatum, L.; lieux ombragés. Mai, juin.
Menotropa hypopithys, L. (*Hypopithys multiflora*, Scop.) Mai, juin.
Vaccinium myrtillus, L.; à l'est, non loin des bois de la Maldemeure. Mai, juin.
Sanicula europæa, L.; lieux ombragés. Mai, juin.
Melittis grandiflora, Sm. (*M. melissophyllum*, L.) Eté.
Merulius cantharellus, Pers. (champignon). Eté et automne.
Bœmices eruginosus, Pers. (lichen); les fossés. Eté et automne.
Polia.....

LANDES DE SCEAUX. — LANDES CULTIVÉES.

Ranunculus tripartitus, Dc.; les fossés inondés, ancienne route de Châteaugontier, ainsi que près de l'Ermitage. Mai, juin.
Viola lancifolia, Thore.; ib., ib., la Poterie, etc. Mai, juin.
Carex flava, L.; queue de l'étang neuf. Mai, juin.
Centunculus minimus, L.; ib. Eté.
Littorella lacustris, ib. Eté.
Centaurea nigra, L.; haies et fossés. Eté.
Solidago graveolens, Lam.; bord des chemins, les champs, etc. Août, septembre.
Erigeron acris, L.; lieux incultes. Eté.
— canadensis, L.; lieux secs, incultes. Eté.
Potentilla mixta, Nolte.; lieux incultes. Eté.
Polygala austriaca; parmi les bruyères. Mai, juin.
Carex pilulifera, L.; ib. Mai, juin.
Quercus toza, Bosc.; haies et fossés. Printemps.
Pilularia globulifera, L.; mares desséchées, herbeuses, bord de l'étang de Launay. Printemps.
Erica ciliaris, L. Eté et automne.
— tetralix, L. Eté et automne.
Helianthemum guttatum, Mill.; lieux incultes. Eté.

LES ENVIRONS DES ERMITIÈRES. — TERRAIN DE LANDES.

Microcala filiformis, L. K.; le pré et la pièce des Ermitières (la pièce des Bas-Fonds). Mai, juin.
Utricularia vulgaris, L.; mare du pré des Ermitières (ses bords). Eté.
Juncus tenageya, L.; ib. Eté.
Eufragia viscosa, Griescb.; les champs, ainsi que près de l'étang neuf. Eté.

LES ENVIRONS DE L'ENTRÉE DES LANDES (NOM D'UNE MAISON). — SUIVRE LE RUISSEAU QUI SE DIRIGE VERS LA MÉTAIRIE DU PINEAU.

Carex fulva, Good.
— palescens, L.
— tomentosa, L.
— flava, L.
— lævigata, Sm.
— stellulata, Good.
— distans, L.
— pulicaris, L.
— pilulifera, L.; parmi les bruyères.
Elodes palustris, Spach.; fossés de la pièce des Ruisseaux de la métairie du Pineau. Eté.
Orchis bifolia, L.
— viridis, All.
Nardus stricta, L.
Juncus uliginosus, Meyer., var. Fluitans; fossés de la pièce des Ruisseaux. Eté.
Scirpus sylvaticus, L.; près de la métairie de la Poterie. Eté.
— fluitans, L.; ib. Eté.
Eriophorum latifolium, Hoppe.; pré tourbeux, près du Pineau.
— gracile, Roth.; ib.
Trifolium patens, Schreb.; les prés. Mai, juin.
Leonurus cardiaca, L.; près la maison du Pineau. Juin, juil.
Linaria pelisseriana, Müller; les champs en friche, les pâturages secs, près l'entrée des Landes (maison). Plante rare. Eté et automne.
Pilularia globulifera, L.; fontaine située au milieu de la pièce des Ruisseaux. Printemps.

*** Animaux divers.

Animaux vertébrés.

Les mammifères et les oiseaux déjà indiqués pour la commune de Querré se rencontrent aussi sur celle de Sceaux. Les landes de cette dernière recèlent en outre, parmi les oiseaux, une race petite du traquet motteux, ainsi que le traquet pâtre; la fauvette à poitrine jaune (*Sylvia hipolais*, Lath.); le pouillot natterer, sur le chêne brosse; l'œdicnème criard, dans les guérets, etc. Et parmi les reptiles, le lézard à deux raies, que l'on rencontre sur les haies et fossés.

Mollusques terrestres et d'eau douce.

Arion subfuscus, Feruss.; les jardins de la Pressellière.
Planorbis complanatus, Drap.; les douves du jardin de la Pressellière.
— nautileus, Desh., var. b. (*Plan. cristatus*, Drap.); ib..
— nitidus, Müll.; fontaine dans un pré, près de la closerie de l'Allier.
— leucostoma, Millet; les fossés inondés.
Limnæa glabra, D. Dup. (*Limn. elongatus*, Drap.); ib.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Les monuments historiques du xv[e] siècle sont en petit nombre dans cette contrée, aussi le château de Monrion mérite-t-il sous ce rapport et beaucoup d'autres, de fixer l'attention des archéologues.

Ce petit château, dit M. Godard-Faultrier, auquel nous empruntons cette notice, est situé à l'est du bourg de Sceaux, sur la rive gauche du ruisseau de la Suine, et se fait remarquer aussitôt par son architecture du xv[e] siècle. Son toit et ses pignons élevés, les restes de modillons dont il était garni, ses fenêtres à meneaux croisés, ainsi que ses hautes cheminées contribuent encore à fixer l'époque de sa construction.

La chapelle, contiguë au château, est remarquable surtout par la croix de pierre découpée en feuillages frisés placée dans l'archivolte de la porte d'entrée, par ses vitraux blasonnés et à médaillons disposés dans une large fenêtre divisée en compartiments, enfin par ses peintures murales à l'intérieur (1).

THORIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Thorigné est bornée au nord par celle de Champteucé, au sud par la commune de Grez-Neuville, à l'est par celle de Sceaux et à l'ouest par la rivière de la Mayenne.

(1) Depuis l'impression du chapitre relatif à la commune de Feneu, nous nous sommes aperçu que nous avions oublié de parler du château de Monriou qui dépend de cette commune; mais comme ce château touche de très près le bourg de Sceaux, nous croyons pouvoir placer ici l'article qui le concerne.

Elle est traversée de l'est à l'ouest par quatre ruisseaux principaux, tous affluents de la Mayenne ; et le bourg, placé au centre du territoire de cette commune, est divisé en deux parties égales, par la route départementale de Segré à Baugé, qui reçoit vers est le chemin de grande vicinalité de Thorigné à Cheffes.

Cette commune par la nature du sol dont elle est formée — fournissant dans sa plus grande étendue un composé de sable et de cailloux roulés, et sur quelques points des lambeaux du calcaire tertiaire marin — présente, sous ce rapport, la plus grande analogie avec celle de Sceaux qui la touche. Comme elle encore elle montre auprès du bourg seulement des terres d'excellente qualité que lui donne la nature du sol plus ou moins argileux, dont elles sont formées ; aussi l'aspect que présente l'une et l'autre commune étant pour ainsi dire identiquement le même, et les produits agricoles en général se ressentant de cette ressemblance, il en résulte que cet état de choses doit faire placer naturellement les terres de ces deux communes au dernier rang des terres arables du canton de Châteauneuf.

C'est à Thorigné, lorsque nous étions maire de cette commune, que nous fîmes l'essai, qui nous a parfaitement réussi, de drainer les chemins vicinaux sans employer des tuyaux de drainage qui s'obstruent facilement, mais en les remplaçant par des pierres irrégulières de moyenne grosseur.

C'est sur le chemin vicinal de Thorigné à Feneu, au lieu connu dans le pays sous le nom de la *Terre-Franche*, situé au sud du bourg, que nous fîmes ce premier essai : ce chemin, dans cet endroit, avant cette opération, était devenu impraticable pendant la majeure partie de l'année, et maintenant il ne montre aucune trace des sources surgissantes de la terre forte et argileuse qui en faisaient autant de puits artésiens. — Voy., au reste : *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire*, p. 25, où nous rappelons les moyens que nous avons employés dans ce genre de travail.

Superficie : 1,645 hectares, dont 7 hectares 32 ares en vignes, et 27 hectares 27 ares en bois.

Population : en 1851, 696 habitants ; en 1856, 662 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Montreuil-sur-Maine, 3 kil. ; de Champteucé, 3 kil. ; de Grez-Neuville, 4 kil. ; de Champigné, 7 kil. 1/2 ; de Châteauneuf, 14 kil. 1/2 ; du Lion-d'Angers, 3 kil. ; de Segré, 18 kil. ; d'Angers, 26 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 3° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur *(Miocène supérieur)* · *mollasse coquillière, falun et calcaire marneux, ainsi que sables et cailloux roulés supérieurs.*

1° et 2°. Le terrain silurien inférieur occupe à différentes profondeurs toute l'étendue de cette commune, si ce n'est toutefois à la métairie de la Basse-Jennière où le *Porphyre quartzifère* se montre sur plusieurs points. Le terrain silurien inférieur fournit un schiste grossier, grisâtre, vers nord, aux environs de la Planche-Joanne, etc. — Le schiste satiné d'un gris cendré, coupé par des filons de quartz blanc, se fait remarquer au bourg de Thorigné, ainsi que sur la route qui conduit au Lion-d'Angers.

3° Le calcaire tertiaire marin, sous forme de molasse coquillière, de falun ou de calcaire marneux, occupe certains points assez espacés entre eux, tels sont : près le bourg, la Violette, la Hardrie, le Prieuré, et plus loin vers est, les Burons et Villiers ; enfin vers sud, quelques champs sur la route de Grez-Neuville, le Grand-Bré, un pré du Bas-Ponceau, et plus loin vers l'Etang-Neuf (étang desséché) ainsi que le Cormier, où le calcaire marneux se montre fortement imprégné d'argile.

Les sables et cailloux roulés occupent la majeure partie de cette commune, et présentent une puissance assez considérable sur certains points vers l'arrivage du pont, par exemple, où ils sont extraits pour l'empierrement des routes. Les landes (landes défrichées) ainsi que d'autres localités, ont pour sol ce genre de terrain.

Le poudingue grossier, ferrugineux, connu dans le pays sous le nom de *Grison* (cailloux roulés réunis en une espèce de roche par un ciment ferrugineux), se trouve à une faible profondeur et forme un banc de 30 à 40 centimètres d'épaisseur sur différents points des landes.

Quant aux *fossiles* du calcaire de cette commune, et que l'on rencontre particulièrement dans la pièce de la Saint-Martin et les dépendances du prieuré qui la touchent, ces témoins muets en apparence des formations qu'ils caractérisent, étant parfaitement identiques avec ceux que fournit le calcaire de Sceaux, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à cette dernière commune pour la connaissance des espèces.

** Plantes.

Adoxa moschatellina, L. ; la ruette des Bas-Jardins. Mars.
Tussilago petasites, L ; bord du ruisseau au bas du bourg. Mars.
Prenanthes muralis, L. (*Lactuca muralis*, Fres.) ; talus de fossés à l'ombre : chemin de la Planche-Joanne, ceux de Montreuil et de Grez-Neuville à gauche en entrant dans ce dernier chemin. Rare. Eté.
Brachypodium sylvaticum, P. de Beauv. ; ruette des Bas-Jardins, etc. Eté.
Mercurialis perennis, L. ; lieux frais et ombragés près le Bas-Coudray. Mai.
Narcissus biflorus, Curtis. Pré du Grand-Bré. Mai.
Lychnis diurna, Sib. ; route du Lion : fossés vis-à-vis Chauvon. Mai.
Viola lancifolia, Thore. ; les landes, au bord des fossés. Printemps et automne.
Carex pilulifera, L. ; lieux incultes des landes. Mai.
— distans, L. ; la pâture des joncs, près le bourg. Terrain calcaire. Mai.
— binervis, Smith. ; ib. Mai.
— fulva, Good. ; ib. Mai.
— tomentosa, L ; les prés du Prieuré. Mai.
Triglochin palustre, L. ; pâture des joncs, lieux tourbeux. Eté.
Hypericum quadrangulum, L. ; fossé de la pâture des joncs. Eté.
Potentilla anserina, L. var. viridifolia ; ib. Eté.
Cirsium eriophorum, Scop. ; pièce de la Saint-Martin et les environs. Eté.
Lactuca saligna, L. ; ib. Eté.
Sium amomum, Rhoth. ; ib. Eté.
Ervum gracile, Dc. ; ib. Eté.
Vicia incana, Jacq. ; ib. Eté.
Trifolium patens, Schreb. ; prés du prieuré. Juin.
Lychnis flos cuculi, L. var. flore albo.
Orchis viridis, Swartz. ; ib. Mai-juin.
Peucedanum silaus, Bess. ; ib. Eté.
Epilobium hirsutum, L. ; ruisseau des prés du prieuré. Eté.
Linum gallicum, L. ; les champs de la Basse-Hardrie. Eté.
Solidago graveolens, Lam. ; bord des chemins, etc. Eté.
Erigeron acris, L. ; ib. Eté.
— canadensis, L. ; ib. Eté.
Morchella esculenta, Pers. (champignon) ; plusieurs variétés. Avril.

ÉTANG OU MARAIS DE VILLIERS. — MARAIS TOURBEUX, CALCAIRE, SÉPARÉ EN DEUX PARTIES PAR LA ROUTE DE CHAMPIGNÉ.

Carex paniculata, L. Mai.
— flava, L. Mai.
— vesicaria, Good. Mai.
Galium uliginosum, L. Eté.
Cyperus flavescens, L. Eté.
Carex stellulata, Good. Mai.
— distans, L. Mai.
— paludosa, Good. Mai.
Epipactis palustris, Crantz. Eté.
Samolus Valerandi, L. Eté.
Eriophorum latifolium, Hoppe.
Ranunculus lingua, L. Eté.
Taraxacum palustre, Dc. Eté.
Salvia pratensis, L.; sur une butte. Eté.

LANDE OU ÉTANG DESSÉCHÉ DE PIHEU.

Drosera rotundifolia, L. Eté.
Carex stellulata, Good. Mai.
— flava, L. Mai.
— pilulifera, L. Mai.
Elodes palustris, Spach. Mai.
Ranunculus tripartitus, Dc. Mai-juillet.
Spiranthes æstivalis, Rich. Août, septembre.
Erica tetralix, L. Eté.
— ciliaris, L. Eté.
Pilularia globulifera, L. (Marsil.) Mai.

LES ENVIRONS DE L'ÉTANG-NEUF (MAINTENANT DESSÉCHÉ).

Scirpus fluitans, L.; fossé inondé vis-à-vis un petit bois.
Ranunculus tripartitus, Dc.; ib. Eté.
Eufragia viscosa, Griesb.; bord des champs, etc. Eté.
Chlora perfoliata, L.; pâturage en deçà de la chaussée de l'Etang-Neuf. Eté.
Genista anglica, L. ib. Eté.
Carex flava, L. et C. Stellulata, L.; près de l'étang. Mai.

LES PRÉS DE LA BLINIÈRE, EN SUIVANT LE RUISSEAU QUI PASSE ENTRE LES BOIS DE LA RABONNIÈRE ET CEUX DE POULIGNÉ.

Orchis bifolia, L.; ainsi que les bois voisins. Juin.
— viridis, Swartz. Mai, juin.
— maculata, L.; plusieurs variétés. Mai, juin.
Neottia ovata, Rich.; surtout vers la Rabonnière. Mai, juin.
Trifolium patens, Schreb. Mai, juin.
Anagallis tenella, L. Mai, juin.
Gliceria spectabilis, Mert.; 1ª fontaine de la Blinière. Mai.
Carex pulicaris, L. Mai.
— pallescens, L. Mai.
— distans, L. Mai, juin.
— panicea, L. Mai, juin.
— glauca, Scopoli. Mai.
— paludosa, Good. Mai, juin.
— sylvatica, Huds. Mai, juin.
— flava, L. Mai.
— stellulata, Good. Mai.

Carex remota, L. Mai, juin.
Scirpus palustris, L. var. (*S. reptans*, Thuil.). Juin.
— setaceus, L. Juin.
— fluitans, L.; dans une fontaine. Eté.
Valeriana officinalis, L.; lieux frais. Eté.
Melica uniflora, Retz; les bois. Eté.
Sanicula europæa, L.; les bois. Mai, juin.
Melittis grandiflora, Sm.; ib. Mai, juin.
Euphorbia dulcis, L. var. (*E. purpurata,* Thuil.). Eté.
Viburnum opulus, L.; les bois de Pouligné. Eté.

QUEUE DE LA PÊCHERIE DU RIDEAU-MINÉ, NON LOIN DE LA MAYENNE.

Lindernia pixidaria, Allioni. Eté.
Limosella aquatica, L. Eté.
Littorella lacustris, L. Eté.
Elatine exandra, Dc. Eté.
Isnardia palustris, L. Eté.
Cyperus fuscus, L. Eté.
Scirpus acicularis, L. Eté.
Leersia oryzoides, Swartz. Eté.

*** Animaux divers.

Animaux vertébrés.

Indépendamment des animaux vertébrés indiqués à Querré et que l'on retrouve sur la commune de Thorigné, cette dernière présente en outre, la musaraigne de Daubenton, dans le ruisseau provenant de la fontaine Saint-Martin. Plusieurs oiseaux intéressants : le pic-épeiche, la fauvette locustelle, la fauvette à poitrine jaune, la mésange huppée, l'œdicnème criard, etc., s'y font aussi remarquer. Il en est de même pour certains reptiles, tels que la couleuvre d'Esculape, qui n'est pas rare, le lézard à deux raies, le crapaud accoucheur, la salamandre commune, etc.

Mollusques.

Arion subfuscus, Féruss.; les jardins du bourg.
Limax affinis, Millet; sous l'écorce des vieux arbres.
Helix hortensis, Müll; un très-grand nombre de variétés sur les haies et buissons autour du bourg.
Vertigo pygmæa, Féruss.; sous les pierres : Villiers, la Basse-Hardrie, etc.
Carichium minimum, Müll.; bords du ruisseau provenant de la Fontaine Saint-Martin, ainsi que près de cette fontaine.
Succinea oblonga, Drap.; marais de Villiers.
Planorbis nitidus, Müll.; fontaine des Montis.
Lymnæa peregra, Lam.; marais de Villiers.
— minuta, Mich.; ruisseau provenant de la Terre-Franche.
Physa hypnorum, Drap.; ib. Au printemps.
Ancylus striatus, Quoy et Gaym.; ruisseau de la ruette de Trayon.
Pisidium fontinale, D. Dup.; marais de Villiers.

Insectes coléoptères.

Calosoma inquisitor. L.; sur les buissons, etc. Rare.
Callistus lunatus, F.; à terre, pendant le jour.
Diachromus germanus, L.; les prés, sur les graminées.
Harpalus azureus, F.; sous les pierres, etc.
— ruficornis, F.; ib.
Anchomenus albipes, F.; ib.
Agrilus viridis, L.; sur le tronc des chênes.
Ludius ferrugineus, F.; sur le tronc des souches de chênes, etc.
Gnorinus nobilis, L.; sur les roses.
Platycerus caraboides, L.; sur le chêne.
Tetratoma fungorum, F.; dans les champignons.
Diaperis boleti, L.; ib.
Cistela atra, F. (*Prionychus*, Sol.); sur le chêne.
Cerocoma Schæfferi, L.; sur les fleurs de la Jasione.
Adimonia sanguinea, F.; sur les fleurs de l'épine blanche. Mai.
Luperus flavipes, L.; sur le noisetier. Juin.
Balaninus glandium, Marsh.; sur le chêne.
Orchestes quercus, L.; sur le chêne brosse.
Chrysomela graminis, L.; sur la menthe aquatique, etc.

Insectes orthoptères.

Forficula minor, L.; vole le soir au-dessus des fumiers, etc.
Mantis religiosa, L.; et sa variété rousse. Les blés, les chaumes.
Œcanthus pelluceus, Aud. Serv.; haies et buissons des terrains de landes. Espèce méridionale. Vers le soir et pendant la nuit des mois d'été, cet insecte fait entendre un son stridulent, qu'il répète à chaque instant.
Œdipoda migratoria, Aud. Serv.; les blés, les champs de chaume.

Insectes hémiptères.

Eurigaster maurus, L.; les prés, les blés, etc.
Pentatoma melanocephala, F.; sur le stachys sylvatica. Mai.
Tettigonia viridis, L.; et plusieurs variétés. Etang de Villiers.
Evacanthus interruptus, L.; sur le chèvrefeuille. Juillet-septembre.

Insectes névroptères.

Libellula cærulescens, F.; l'étang de Villiers. Mai-août.
Lestes viridis, De Sel.; les trous de Villiers.
Lestes sponsa, De Sel.; les trous de Villiers.
— nympha, De Sel.; ib.
— barbara, De Sel.; ib.

Insectes hyménoptères.

Leucospis dorsigera, sur les fleurs des ombellifères, le persil, etc.
Vespa Halsatica, Latr.; sur les fleurs des scrophulaires, du sium nodiflorum, L., etc. Guépier suspendu, petit, globuleux, recouvert en partie d'une tunique membraneuse.
Polistes gallicus, Latr.; guépier suspendu ou collé, mais dénudé.
Cleptes semi-aurata, Latr.; près l'étang de Villiers. Terrain calcaire.

Insectes lépidoptères.

Thecla betulæ, L.; bord des chemins. Août, septembre.
— quercus, L.; sur le chêne. Juillet.
Tortrix viridana, L.; sur le chêne tauzin. Juillet.
Ennomos lunaria, W. V.; sur l'orme, près la fontaine Saint-Martin. Mi-mai.
Emidia grammica, L.; non loin de l'étang de Villiers. Fin d'août.
Speranza conspicuaria, Esp.; sur l'ajonc, le genêt, dans les landes.
Eubolia miaria, W. V.; les bois, etc., la chenille sur le chêne.
Larentia sparsaria, Bdv.; prairies du prieuré, 6 mai.
Ilitia carnella, L.; prairies calcaires de Villiers. Août.
Pterophorus pentadactylus, F.; lieux frais autour du bourg. Eté.
Orneodes hexadactylus, Latr.; haies et buissons des landes. 10 mai.
— polydactylus, Tr.; dans les maisons, se tient aux vitres. Eté.

Crustacés.

Apus cancriformis, Cav.; fossés aquatiques, dans les landes. Rare.
Cyclops vulgaris, Leac.; les fossés, les mares. Février-avril.
Cypris ornata, Müll.; les fossés, les mares. Février-avril.
Branchipus stagnalis, Latr.; ib.
— paludosus, Latr.; ib.

CHAPITRE III. — FONTAINE SAINT-MARTIN.

Une légende traditionnelle concernant cette fontaine, rapporte que saint Martin, en passant à Thorigné, ayant remarqué que les habitants du bourg étaient privés d'une eau qui leur était nécessaire et

même indispensable, fut touché du mal que leur causait une pénurie semblable, et pour la faire cesser il leur indiqua, par l'empreinte de son pied — et comme pourrait le faire actuellement le savant abbé Paramelle (1) — le lieu qu'il fallait creuser pour obtenir de l'eau en abondance et sans interruption aucune.

Cette fontaine est située à l'est et non loin du bourg. Les eaux qui en proviennent et qui surgissent d'un bassin où elles se sont fait jour dans le terrain tertiaire marin (*Miocéne supérieur*), sont aussi abondantes dans une saison que dans une autre. Ces eaux, dont la température est toujours au même degré — et comme cela d'ailleurs se présente pour toutes les fontaines dont les eaux abondantes, s'écoulent promptement — sont froides, limpides et excellentes à boire. Elles sont employées, près de la source, pour un lavoir devenu, par son utilité, indispensable aux habitants de la commune de Thorigné; et fournissent, près du bourg, à deux abreuvoirs non moins utiles. Enfin, après avoir parcouru une partie de la commune, les eaux de cette fontaine vont se jeter dans la Mayenne entre l'Aubinière et Chauvon.

SOEURDRES

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE CHATEAUNEUF.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Sœurdres est bornée au nord par le département de la Mayenne, au sud par Cherré, à l'est par Contigné, à l'ouest et au sud-ouest par Marigné.

Le bourg est traversé par la route de Segré à Miré, et cinq chemins vicinaux viennent se rendre également au bourg.

Un ruisseau, prenant sa source hors du département pour se rendre à Miré, décrit une courbe sur la commune de Sœurdres, bien avant d'arriver à sa destination.

Si cette commune, par la nature uniforme du terrain plus ou

(1) M. l'abbé Paramelle est auteur de l'*Art de découvrir les sources*, ouvrage in-8°. Paris, 1856, chez V. Dalmont.

moins argileux qui la constitue, présente un aspect peu varié dans ses sites, elle en est amplement dédommagée par les bonnes qualités du sol dont elle dispose, et qui lui procure par cela même des produits agricoles nombreux et d'excellente qualité.

Superficie : 1,524 hectares, dont 1 hectare 35 ares en vignes, et 8 hectares 60 ares en bois.

Population : en 1851, 689 habitants; en 1856, 685 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Marigné, 3 kil., de Contigné, 4 kil.; de Cherré, 3 kil.; de Châteauneuf, 10 kil.; de Segré, 26 kil.; d'Angers, 33 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *argile*, etc.

L'uniformité du terrain silurien, qui occupe toute l'étendue de cette commune, ne présentant, aucun fait capable d'exciter quelqu'intérêt géologique, nous nous bornerons à cette seule indication.

** Plantes.

Melilotus officinalis, Wild.; dans un pré situé sur la route de Sœurdres au château de Moret. (H.) Eté.

Morchella esculenta, Pers. (champignon); au pied des arbres, surtout des ormes. Avril.

CANTON DU LION-D'ANGERS

GÉNÉRALITÉS.

Le canton du Lion-d'Angers est borné à l'est par la Mayenne, à l'ouest par le canton de Candé, au sud par une partie de l'arrondissement d'Angers et au nord par le département de la Mayenne.

La nature du sol de ce canton appartient à diverses formations géologiques, mais le terrain argileux en occupe une grande partie. Des dépôts de schiste ardoisier et de marbre s'y font aussi remarquer. Mais le voisinage de ces formations, par rapport à l'agriculture, est loin de procurer des résultats semblables à ceux que l'on obtient des excellentes terres argileuses dont précédemment nous venons de parler. Ces bonnes terres d'ailleurs se distinguent dans les guérets par leurs grosses mottes, ainsi que par la végétation vigoureuse, qui donne aux arbres, et surtout aux chênes, la grosseur et l'élévation remarquables auxquelles ils parviennent. Ces bonnes terres au reste peuvent être assimilées à celles que nous avons déjà fait remarquer dans une certaine partie du canton de Châteauneuf, et donner l'idée qu'on peut avoir des meilleures terres arables de l'arrondissement de Segré.

Des routes bien entretenues, qui se dirigent en tous sens dans ce canton, et la petite rivière de l'Oudon, dont l'embouchure dans la Mayenne est près du château de Varennes, donnent des moyens de communication et de transport dont cette contrée sait profiter.

Enfin, une grande forêt, la forêt de Longuenée, ajoute encore à l'aspect de ce canton.

DIVISION.

Ce canton comprend onze communes : Andigné, Brain-sur-Longuenée, Chambellay, Gené, Grez-Neuville, la Jaille-Yvon, le Lion-d'Angers, Montreuil-sur-Maine, la Pouëze, Pruillé et Vern.

ANDIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune d'Andigné, dont l'Oudon passe au nord, est située entre la Chapelle-sur-Oudon, le Lion-d'Angers et Gené, et le bourg est placé sur la route départementale de Segré à Angers.

Cette commune, la moins étendue en territoire du canton du Lion-d'Angers, se montre sous un aspect assez uniforme, si l'on en excepte toutefois une partie déclive formant ainsi une colline qui s'étend jusqu'au bord de l'Oudon. Elle participe d'ailleurs des avantages dont jouit la majeure partie du canton sous le rapport de l'agriculture.

Une écluse, celle de la Hinebeaudière, est placée sur l'Oudon, en deçà d'un lieu connu sous le nom de *Port aux Anglais*, où l'on trouve un bac, servant de communication d'une rive à l'autre (1).

Sur la rive droite de cette petite rivière l'on remarque le château de Saint-Henis et celui de Malidor.

Superficie : 622 hectares, dont 8 hectares 73 ares en bois.

Population : en 1851, 478 habitants; en 1857, 501 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Gené, 5 kil. 1/2 ; du Lion-d'Angers, 7 kil.; de Segré, 7 kil. 1/2 ; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartzites*, etc.

Ce terrain occupe, à différentes profondeurs, toute l'étendue de cette commune.

Les autres productions, concernant l'histoire naturelle, n'ont pas été observées.

(1) Deux autres écluses, l'écluse de la Chapelle et celle de Minguet, complètent l'ensemble de ce genre de travaux sur la partie navigable de l'Oudon.

BRAIN-SUR-LONGUENÉE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Brain-sur Longuenée, l'une des grandes communes du canton du Lion-d'Angers, est situé entre le Lion et la Pouëze. Le terrain argileux dont l'agriculture dispose donne d'excellents produits. Et la vaste forêt de Longuenée, située au sud du bourg, rompt à elle seule la monotonie que présente au reste l'ensemble de cette commune.

Le bourg, placé sur la route de Vern à la Membrolle, est traversé par l'Hommée, ruisseau qui prend sa source dans la forêt de Longuenée, et dont les eaux se réunissent en un vaste étang près du château de la Beuvrière.

Les chemins vicinaux des communes environnantes de Gené, le Lion-d'Angers, Grez-Neuville, Saint-Clément-de-la-Place et de la Pouëze, arrivent également au bourg de cette commune.

Superficie : 2,245 hectares, dont 381 hectares 45 ares en bois.

Population : en 1851, 1,010 habitants; en 1856, 1,037 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Vern, 9 kil. 1/2 ; de la Pouëze, 5 kil.; de la Membrolle, 7 kil.; du Lion-d'Angers, 6 kil.; de Segré, 16 kil.; d'Angers, 22 kil.

Brain-sur-Longuenée est en outre la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Brain-sur-Longuenée, la Pouëze, Vern, Chazé-sur-Argos, Gené, Aviré, Louvaines, la Ferrière, Saint-Sauveur-de-Flée, Chatelais, l'Hôtellerie-de-Flée, Montguillon et Saint-Martin-du-Bois.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *argile*, etc.

Ce terrain, qui occupe toute l'étendue de cette commune, montre, sur la route qui conduit à la Membrolle, une espèce de schiste grisâtre, assez tendre pour être transformé en crayons propres à tracer sur la pierre et dont on pourrait peut-être faire usage.

** **Plantes.**

Lythrum hyssopifolium, L.; bord des chemins, etc. Eté.
Hypopithys multiflora, Scop.; forêt de Longuenée. Mai, juin.
Bromus giganteus, L.; ib. Eté.
Festuca heterophylla, Lam.; ib. Eté.
Asperula odoranta? L.; forêt de Longuenée. Mai.
Melittis grandiflora, Sm.; ib. Eté.
Phallus impudicus, L.; ib. Automne.
Amanita muscaria, Pers.; ib. Id.
Agaricus colubrinus, L.; ib. Id.

CHAMBELLAY

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Chambellay est bornée à l'est par un chemin tortueux, situé sur la rive gauche de la Mayenne et parallèle à cette rivière, à l'ouest par les communes de Louvaines et de Saint-Martin-du-Bois, au nord par celle de la Jaille-Yvon et au sud par Montreuil-sur-Maine.

Le bourg est situé sur la rive droite de la Mayenne, rivière sur laquelle est un bac, servant de voie de communication pour se rendre d'une rive à l'autre.

La route impériale de Châteaugontier à Caen, par Angers, passe à l'ouest de cette commune. De cette route, l'on aperçoit l'ancien château de Bois-Monbouchet, du XVII[e] siècle, situé au bord du vaste étang qui le baigne au sud. Ce château, ainsi que les bois qui en dépendent, tout en donnant à cette localité une physionomie particulière, rompent on ne peut plus agréablement l'aspect uniforme de cette commune, qui d'ailleurs donne de bons et nombreux produits agricoles.

Superficie : 1,287 hectares, dont 4 hectares 11 ares en vignes, et 79 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1851, 821 habitants; en 1856 : 838 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Une compagnie de sapeurs-pompiers.

Distances : de la Jaille-Yvon, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Martin-du-Bois, 4 kil. 3/4 ; du Lion-d'Angers, 10 kil.; de Segré, 16 kil. ; d'Angers, 33 kil.

Chambellay est en outre la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Chambellay, la Jaille-Yvon, Chenillé-Changé, Marigné, Querré, Champteucé, Thorigné et Sceaux.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argile,* etc.

1° Le porphyre quartzifère se montre à l'ouest du château du Bois-Monbouchet ; 2° et le terrain silurien inférieur occupe le reste de la commune.

** Plantes.

Leersia oryzoides, Swartz.; bords de la Mayenne. Eté.
Limosella aquatica, L.; ib. Eté.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Fours à chaux.

En 1820, M. Goyeau fit construire un four à chaux sur la rive droite de la Mayenne, près le bourg de Chambellay. Dans la même année, M. Journeil fit construire un four à chaux également sur le bord de la Mayenne, près du port, mais sur la rive opposée.

Ces deux fours, ordinairement chauffés avec des broussailles ou autres menus bois, rarement avec le charbon de terre, sont alimentés avec le calcaire jurassique de Durtal, connu sous le nom de *pierre de Rairie*. La chaux qui en provient est hydraulique et convient à l'agriculture pour les terres de cette contrée.

GENÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Gené, d'une étendue peu considérable, est située entre celles d'Andigné, Marans, Vern et du Lion-d'Angers.

Elle est traversée au sud par la route stratégique du Lion-d'Angers à Ancenis, en passant par Vern, etc.; et le bourg reçoit six routes ou chemins vicinaux, qui rayonnent dans la direction des communes qui entourent celle-ci.

Au reste, Gené, pour la majeure partie, se compose de terres fortes, argileuses, dont les produits agricoles sont on ne peut plus satisfaisants; et la végétation vigoureuse, si remarquable des arbres, et surtout des chênes qui bordent les champs et les prairies, atteste on ne peut mieux encore la bonté du sol qui les nourrit.

Superficie : 924 hectares.

Population : en 1851, 497 habitants; en 1856, 500 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : d'Andigné, 4 kil. 1/2; de Marans, 4 kil.; de Vern, 4 kil.; du Lion-d'Angers, 8 kil.; de Segré, 10 kil.; d'Angers, 29 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argile*, etc. — 2° Terrain tertiaire marin : *Mollasse coquillière et falun. (Miocène supérieur.)*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur, sous forme de schiste ou d'argile, occuperait à lui seul toute l'étendue de cette commune, si toutefois le calcaire marin de Riboult (maison bourgeoise), situé à l'ouest et près le bourg de Gené, n'en revendiquait une petite part.

Ce dernier dépôt recèle des fossiles, en général de grande taille, parmi lesquels on distingue des os d'Haliterium Cuvieri, P. Gerv.; des dents de squales, des oursins, des valves d'Hinnites Dubuissoni, Defr., etc.

GREZ-NEUVILLE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Grez-Neuville, l'une des grandes communes du canton du Lion-d'Angers, est située entre Thorigné, Sceaux, Pruillé et Brain-sur-Longuenée. Elle est divisée en deux paroisses par la Mayenne, dont la rive gauche appartient à celle de Grez, tandis que la rive droite est devenue le partage de Neuville.

La route impériale d'Angers à Châteaugontier passe à l'ouest de cette commnne.

Le terrain des deux rives, celui qui touche presque immédiatement la rivière, est fort escarpé et forme des coteaux d'un aspect agréable et que les botanistes feront bien de visiter. L'un de ces coteaux, celui de Neuville, est coupé de ravins, dont l'un remonte jusqu'à la route impériale dont nous venons de parler.

Cette situation des deux paroisses sur deux rives opposées, n'ayant qu'un bac pour voie de communication, fit naître dans l'esprit d'une personne bienfaisante et des plus honorables de l'Anjou, M. le comte Palamède de la Grandière (1), l'idée de doter la paroisse de Grez d'une église qu'il fit construire à ses frais, afin surtout de mettre un terme pour le dimanche au danger que peut présenter un bac souvent trop chargé (2).

Cet élégant édifice, qui ressemble en petit à la cathédrale d'Angers — moins toutefois pour son clocher qui ne porte qu'une flèche — est muni comme elle dans ses transepts de rosaces ornées de vitraux de couleur.

(1) Depuis le XIIIe siècle (558 années), la famille de M. de la Grandière n'a cessé d'habiter la terre et le château de ce nom, situés à l'est du bourg de Grez.

(2) Néanmoins ce bac, à la corde, placé en deçà du moulin de Grez-Neuville, est journellement fréquenté par les enfants qui se rendent à l'école : les garçons à Grez et les filles à Neuville.

Il a été construit sur les plans et sous la direction de M. Dellêtre, architecte distingué d'Angers. Il est au nombre sans doute des cent quatre-vingt-treize églises et chapelles qui ont été bâties ou restaurées depuis vingt ans dans le diocèse d'Angers (1), mais dont aucune ne s'est présentée dans des conditions semblables.

Nous terminerons cet article en faisant remarquer que la pl. 79 reproduit exactement ce monument religieux, dont l'inauguration a eu lieu le 19 septembre 1856, par Mgr l'évêque d'Angers, et que les dons de ce genre sont tellement rares, qu'ils méritent bien d'être mentionnés.

Superficie : 2,699 hectares, dont 34 hectares 48 ares en vignes, et 79 hectares 10 ares en bois.

Population : en 1851 : 1,418 habitants ; en 1856, 1,359 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Un receveur de la navigation, résidant à Grez-Neuville.

Foire : 25 juillet.

Distances : de Pruillé, 3 kil.; de Sceaux, 6 kil.; de Thorigné, 4 kil.; du Lion-d'Angers 4 kil.; de Segré, 18 kil.; d'Angers, 20 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

1° Le porphyre quartzifère est intercalé dans le schiste qui est plus ou moins micacé et coupé par quelques filons de quartz blanc. Il se montre à la Coudère, métairie située sur la rive droite de l'Oudon. Mais c'est à l'embouchure de cette rivière (Bec d'Oudon) que cette roche forme une espèce de chaînon assez considérable qui s'étend jusques et au delà du Lion-d'Angers. Ce même porphyre se retrouve sur la rive gauche de la Mayenne, à la métairie de la Jaquelière, ainsi qu'à la Touche, autre métairie, qui montre avec cette roche des traces de manganèse oxydé.

(1) Circulaire du 20 avril 1864, adressée par Mgr l'Évêque d'Angers au clergé de son diocèse.

2° Le terrain silurien inférieur, avec ses schistes et ses argiles occupe le restant de cette commune; quelques landes (landes défrichées) à l'est du château de la Grandière, le recouvrent complétement.

** Plantes.

RIVE DROITE DE LA MAYENNE.

Linaria pelisseriana, Miller.; les champs (G.). Eté.
Verbascum floccosum, Waldst.; lieux secs, stériles. Eté.
— nigrum, L.; var. (*V. alopecurus*, Thuil.); ib. Eté.
Scutellaria galericulata, L.; lieux frais, au bord des fossés. Eté.
Wahlenbergia hederacea, Reich. près l'étang de Pompérain (1) (G.). Eté.
Cardamine sylvatica, Link.; lieux ombragés. Avril, mai.
Euphorbia palustris, L.; lieux marécageux (G.). Eté.
Isnardia palustris, L.; ib. Eté.
Leersia orysoides, Sw.; bord de la Mayenne. Eté.

PRÈS L'EMBOUCHURE DE L'OUDON (M.).

Lamium album, L.; parmi les broussailles, etc. Eté.
Lactuca saligna, L.; lieux incultes. Eté.
Lychnis diurna, Sib. Mai, juin.
Phyteuma spicatum, L.; ib. Mai.
Epilobium montanum, L.; ib. Mai, juin.
Festuca rubra, L.; jusqu'au Lion, etc. Mai, juin.
Polygala austriaca, Crantz., var. flore albo. Mai, juin.
Lonicera peryclimenum, L., variété quercifolium. Eté et automne.
Galium sylvestre, Pollich., var. læve. Eté.
Sticta sylvatica (lichen); sur le porphyre quartzifère.

*** Animaux.

Reptiles.

La couleuvre d'Esculape (*Coluber Æsculapii*, Sturm.).
La couleuvre vipérine (*Coluber viperinus*, Latr.).
La salamandre commune (*Salamandra vulgaris*).

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le moulin de Grez : Moulin à farine et à huile. Ce moulin, situé sur la Mayenne, se compose de deux roues hydrauliques, qui font

(1) Etang transformé en prairie.

mouvoir, l'une cinq paires de meules anglaises, et les nettoyages, bluteries et tous accessoires nécessaires à une minoterie ; l'autre une huilerie à deux meules, à laquelle pourraient être facilement substituées trois ou quatre paires de meules à farine.

LA JAILLE-YVON

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est bornée à l'est par la Mayenne, à l'ouest par les communes de Montguillon et de Saint-Martin-du-Bois, au sud par celle de Chambellay et au nord par le département de la Mayenne.

La route impériale de Châteaugontier à Angers passe à l'ouest de cette commune ; et un bac à la Jaille sur la Mayenne, établit un moyen de communication entre la Jaille-Yvon et Marigné.

Des collines boisées se font remarquer du côté de la rivière, et l'une d'elles est couronnée par le bourg. Au reste les terres argileuses qui composent cette commune donnent d'excellents produits agricoles.

Superficie : 1,253 hectares, dont 6 ares 87 centiares en vignes, et 91 hectares 53 ares en bois.

Population : en 1851, 762 habitants; en 1856, 736 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Montguillon, 5 kil. ; de Chambellay, 3 kil. 1/2 ; du Lion-d'Angers, 14 kil. ; de Segré, 18 kil. ; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles,* etc.

Le terrain silurien inférieur, sous forme de schistes ou d'argiles, se montre sur toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

COLLINES BOISÉES, EN REGARD DE LA MAYENNE.

Corydalis solida, Sm. Mars, avril.
— claviculata, Dc. Eté.
Doronicum plantagineum, L. Avril, mai.
Lamium album, L. Mai, juin.
Galeobdolon luteum, Huds. Mai.
Lychnis diurna, Sibth.; lieux frais. Mai.
Orchis bifolia, L. Juin.
Neottia ovata, Rich.; lieux herbeux. Mai, juin.

LE LION-D'ANGERS

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CHEF-LIEU DE CANTON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GEOGRAPHIQUE.

La commune du Lion-d'Angers est bornée à l'est par la Mayenne, à l'ouest par la commune de Gené, au sud par celles de Brain-sur-Longuenée et de Grez-Neuville et au nord par Montreuil-sur-Maine. Elle est, en outre, traversée de l'est à l'ouest par l'Oudon, petite rivière navigable jusqu'à Segré, qui passe au nord de la ville même du Lion-d'Angers et se jette dans la Mayenne, en deçà du joli château moderne de l'Isle.

Plusieurs routes importantes arrivent ou traversent la petite ville du Lion-d'Angers, si heureusement située comme centre de communication, telles sont : 1° la route impériale d'Angers à Caen (d'Angers à Châteaugontier); 2° la route stratégique du Lion à Ancenis; 3° enfin la route départementale de Segré à Châteauneuf.

Cette commune la plus considérable de tout le canton, à raison de sa grande étendue territoriale et des excellentes qualités de ses terres arables (*terres argileuses à grosses mottes*), jouit depuis un temps immémorial, d'une réputation justement méritée de fournir et en grande quantité, d'excellents produits agricoles, tant pour les grains que pour les animaux domestiques. Aussi, est-on assuré de rencontrer sur les foires du Lion-d'Angers un nombre toujours considérable de marchands normands, surtout dans l'espoir fondé

d'y rencontrer ces bœufs si remarquables par leur grande et forte taille, ainsi que des chevaux également bien constitués.

Superficie : 4,111 hectares, dont 29 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1851, 2,760 habitants; en 1866, 2,718 habitants.

Bureau de poste, poste aux chevaux et messageries.

Distances : de Châteaugontier, 22 kil.; de Châteauneuf, 19 kil.; de Vern, 9 kil. 1/2 ; de Segré, 14 kil. ; d'Angers, 22 kil.

Foires : d'après une ordonnance de 1861, il y a foire au Lion-d'Angers tous les premiers vendredis de chaque mois, et marché tous les vendredis de chaque semaine

La petite ville du Lion d'Angers est encore le siége de diverses institutions ou établissements, tels sont : un bureau de bienfaisance, une compagnie de pompiers, une justice de paix, un notariat; enfin, un bureau d'enregistrement établi en 1862, un comice agricole, institué en octobre 1834.

Elle est aussi la résidence d'un percepteur pour les communes du Lion et de Montreuil, de deux médecins, deux sages-femmes, un pharmacien, d'un artiste vétérinaire, d'une brigade de gendarmerie à cheval.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers,* etc. — 3° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *Falun et calcaire marneux.*

1° Le porphyre quartzifère se montre sur la route du Lion à Thorigné et champs voisins de la Sablonnière, au sein des schistes satinés, d'où il surgit en suivant la direction des couches.

On le rencontre encore, mais au nord-ouest du Lion-d'Angers, à la Roche-aux-Fers, se dirigeant vers Prégas et les Faveries.

Sur la route d'Angers le porphyre quartzifère se fait remarquer entre le Lion et Neuville. Mais c'est principalement à l'embouchure de l'Oudon (le Bec-d'Oudon), sur les rives de cette rivière, que cette roche présente une surface fort étendue, ainsi qu'une puissance assez considérable pour donner lieu, sur la rive droite, plus particulièrement, à une exploitation assez importante de pierre à bâtir.

On a essayé cette roche comme pierre de taille, mais les fines qui existent dans sa pâte ont motivé l'abandon de ce projet.

Cette même formation, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire remarquer, se retrouve au Bois-Monbouchet ainsi que sur la rive gauche de la Mayenne.

2° et 3°. Le terrain silurien inférieur occupe au reste toute l'étendue de cette commune, sauf un seul point, au Mas (maison bourgeoise), où le calcaire tertiaire marin, sous forme marneuse, se montre autour et au fond d'un étang.

Enfin un dépôt de sable quartzeux assez considérable que l'on exploite pour les besoins du pays, se montre au nord de la ville sur la route de Châteaugontier.

** Plantes et animaux.

Quant aux autres productions naturelles, elles sont peu variées et ne présentent, pour les plantes rares, que celles que nous avons déjà indiqués au *Bec-d'Oudon*, en parlant de Grez-Neuville ; et pour les animaux, que la couleuvre d'Esculape, bien qu'on rencontre ce reptile dans tout l'arrondissement de Segré et quelques insectes coléoptères, tels que :

Carabus intricatus, L.	Apion Pomonæ, F. ; sur les pommiers.
— violaceus, L. ; var. purpurascens, F.	Balaninus glandium, Marsh. ; sur le chêne.
Ragion mordax, F. ; sur le chêne.	Bostrichus typographus, L., etc.
— bifasciatum, F. ; ib., etc.	

Obs. Les autres insectes n'ont pas été remarqués.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS.

Monument celtique.

Sur la rive gauche de l'Oudon, près de son embouchure dans la Mayenne et sur un plateau assez élevé, dépendant de la terre de l'Ile, se montrent les restes d'un dolmen qui ne présentent aujourd'hui qu'une longue et large pierre de porphyre quartzifère servant de couverture et que soutiennent en partie d'autres pierres de même nature, plus ou moins renversées.

Monument religieux.

L'église du Lion-d'Angers d'architecture romane, construite en petit appareil régulier et irrégulier, présente intérieurement quelques peintures murales des XVe et XVIe siècles. Ces peintures dissimulées pendant un long espace de temps par le badigeonnage qui les recouvrait furent, il y a quelques années, mises au jour par suite de travaux de maçonnerie effectués dans cette église. Nous donnons ici pour exemple de ces peintures la représentation d'une de ces figures exécutée par M. Diot, professeur de dessin : figure déposée au musée d'archéologie d'Angers, mais que nous avons réduite au format de l'atlas de cet ouvrage. — Voy. *pl.* 80.

L'église du Lion-d'Angers, dont le clocher présente une flèche aiguë des plus élancées, est dédiée à saint Martin-de-Vertou.

Pont du Lion-d'Angers.

Ce pont construit sur l'Oudon en 1835 environ, et formé de trois arches surbaissées en pierre de grès, comprend une longueur d'environ 33 mètres.

Il est regrettable qu'on n'ait pu donner — il faut le croire — une élévation plus considérable aux arches de ce pont, ou tout au moins à l'une d'elles, car, dans certaines circonstances, lorsque les eaux viennent à dépasser un niveau convenable, il en résulte un temps d'arrêt pour la navigation, les bateaux ne pouvant plus passer sous les arches de ce pont.

Enfin les quais et le port sont beaux, grands et des plus convenables à leur destination.

MONTREUIL-SUR-MAINE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Montreuil est bornée à l'est par un chemin situé sur la rive gauche de la Mayenne, parallèle à cette rivière et touchant la commune de Thorigné ; à l'ouest, sur la rive opposée, où se

trouve la majeure partie de son territoire, elle joint la Jaillette, au sud la commune du Lion-d'Angers et au nord celle de Chambellay.

Le bourg, placé sur la rive droite de la Mayenne et comme en amphithéâtre sur une colline assez élevée, ne manque pas, ainsi que le moulin qui touche la porte marinière et le coteau qui lui est adossé, de présenter un aspect des plus agréables, vu, surtout, de la rive opposée.

La route impériale d'Angers à Caen traverse cette commune ; et un bac à la corde sur la Mayenne établit un moyen de communication d'une rive à l'autre ; si l'emplacement du port de la rive gauche était convenablement agrandi, ce serait un service immense pour toute la contrée comprise de ce côté.

Au reste, la commune de Montreuil qui se ressent du voisinage de celle du Lion-d'Angers, sous le rapport des excellentes terres dont elle dispose pour l'agriculture et qui lui donnent des produits tout aussi remarquablement beaux, ne possède aucun monument historique, mais bien une très-ancienne et très-petite chapelle, située au bord de la route du Lion-d'Angers à Châteaugontier, sur la métairie de Puvignon dont elle a pris le nom. Elle a été réparée en 1854 pour recevoir un groupe composé de la Vierge et des bergers de la Salette. Ces trois statuettes, modelées en plâtre, reposent sur un rocher factice au milieu de cette chapelle qui est ornée de vitraux de couleur.

Superficie : 1,111 hectares, dont 49 ares en vignes, et 9 hectares 42 ares en bois.

Population : en 1851, 874 habitants ; en 1856, 905 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Thorigné, 2 kil. ; de Champteucé, 4 kil. ; de Chambellay, 5 kil. ; du Lion-d'Angers, 3 kil. ; de Segré, 17 kil. ; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *argiles*, etc.

Cette formation qui constitue l'ensemble de cette commune, montre des schistes grossiers sur différents points, des phyllades, plus particulièrement sur le coteau qui borde la Mayenne, etc.

** Plantes.

COTEAUX BOISÉS, EN AMONT DU MOULIN A EAU, RIVE DROITE DE LA MAYENNE (1).

Carex leporina, L. (*C. ovalis*, Good.). Mai.
Doronicum plantagineum, L.; depuis Charré jusqu'au rideau de la Saulaie. Avril, mai.
Lychnis diurna, Sib. Mai.
Galeodolon luteum, Huds. Mai.
Lamium album, L. Mai, juin.
Hieracium murorum, L. Eté.
— umbellatum, L. Eté.
— vulgatum, L. Eté.
Prenanthes muralis L. (*Lactuca muralis*, Fres.), ainsi que le coteau du bourg de Montreuil. Eté.
Leersia oryzoides, Swart.; bord de la rivière. Eté.
Valeriana officinalis, L.; non loin de la rivière. Mai, juin.
Limosella aquatica, L.; sur les deux rives de la Mayenne. Eté.

Obs. Dans sa flore, M. Desvaux indique le *Stachis alpina*, L., sur les coteaux de la Mayenne, nous avons cherché vainement cette plante parmi celles qui font le sujet de cet article ; peut-être, pour la trouver, faut-il s'éloigner de ces lieux.

*** Animaux.

Poissons.

Un fait assez remarquable, c'est que les aloses, qui au printemps remontent la Mayenne pour y déposer leur frai, ne dépassent guère la commune de Montreuil pour accomplir cet acte impérieux de la nature; car les pêcheurs, qui à l'automne prennent bien des jeunes aloses à Montreuil, n'en rencontrent pas dans leurs filets en amont de cette localité. — Voy. *Faune de Maine-et-Loire.*

LA POUÈZE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La Pouèze est située entre Vern, Brain-sur-Longuenée, Saint-Clément-de-la-Place et le Louroux-Béconnais.

(1) Ces coteaux boisés se prolongent ainsi jusqu'aux environs de Châteaugontier, et presque toujours avec les mêmes espèces de plantes que nous indiquons ici.

Le bourg, vaste et bien aéré qui présente une place où se trouve l'église, est traversé par la route stratégique qui conduit à Craon en passant par Vern, Segré, etc., et sur le bord de laquelle, au sortir du bourg, l'on trouve le château de la Vilnière.

L'Erdre prend sa source dans cette commune, au moulin à vent de Viltadour, situé à un kilomètre du bourg. Cette petite rivière connue aussi sous le nom de rivière de Barbin, passe sur la commune du Louroux-Béconnais, sert de limite à celle de Vern, se rend à Candé, puis à Nort où elle devient navigable jusqu'à Nantes où la Loire la reçoit dans ses eaux.

Au reste, cette commune, qui repose sur un fond schisteux, présente en général des terres peu profondes, dont l'agriculture se ressent pour ses produits. Néanmoins l'on trouve sur certains points des terres bien éloignées de ce défaut capital et qui donnent des résultats agricoles on ne peut plus satisfaisants.

Superficie : 2,213 hectares, dont 49 ares en vignes, et 64 hectares 46 ares en bois.

Population : en 1851, 1,167 habitants; en 1856, 1,392 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Foire : le 24 août.

Distances : de Brain-sur-Longuenée, 5 kil.; de la Membrolle, 12 kil.; de Saint-Clément-de-la-Place, 5 kil. 1/2; de Bécon, 6 kil.; du Louroux-Béconnais, 7 kil.; du Lion-d'Angers, 12 kil.; de Segré, 16 kil.; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient à cette formation; et parmi les espèces de schistes qu'elle fournit, il faut citer le schiste tégulaire ou ardoisier qui présente à l'est du bourg un dépôt assez considérable pour être devenu le sujet de plusieurs exploitations importantes.

** Plantes.

Adoxa moschatellina, L.; lieux frais et ombragés autour du bourg. Mars, avril.

Vinea minor, L.; ib.

Fritillaria meleagris, L. ; les prés aux environs du bourg. Mars, avril.
Sedum anglicum, Huds. ; buttes schisteuses près les carrières d'ardoises. Eté.
— andegavense, Desv. ; ib. Eté.
Trigonella ornithopodioides, Dc. ; pelouses schisteuses. Eté.
Galium saxatile, L. ; ib. Eté.
Gentiana pneumonanthe, L. ; landes sur la route de la Pouèze à Bécon. Automne.

Obs. Dans cette commune on trouve dans les prairies plusieurs espèces d'Orchis, et c'est aux environs du parc de la Vilnière, dans les fleurs de l'*Orchis mascula*, plus particulièrement, que nous avons rencontré, en plus grand nombre, des abeilles munies de prétendues cornes placées sur le vertex de ces insectes, cornes qui ne sont, comme l'a fort bien reconnu M. Duméril, que des étamines d'orchis, qui se sont ainsi implantées sur la tête des abeilles, lorsque celles-ci s'introduisent, pour y butiner, jusqu'au fond de la corolle des plantes dont il est question. Ce fait a encore été remarqué sur d'autres points de ce département, et se reproduira fort souvent si l'on veut y prêter son attention.

CHAPITRE III. — MONUMENT ANCIEN.

Dans cette commune il existe un amas assez considérable de terre, connu dans le pays sous le nom de *motte de la Vilnière*, et considéré par quelques personnes comme devant constituer une *tombelle celtique;* tandis que d'autres, se fondant sans doute sur le nom qui lui est consacré dans le pays, le considère comme devant être une *motte féodale*. Quoi qu'il en soit, sa forme est elliptique ; son grand diamètre, au sommet, est de 33 m. 33 c. ; le petit diamètre de 16 m. 66 c. et son élévation de 15 mètres. Une partie déclive, d'une grande étendue, se fait remarquer du côté de l'orient.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Carrières d'ardoises.

Le schiste tégulaire de la Pouèze est devenu depuis longtemps le sujet de plusieurs exploitations d'ardoises de bonne qualité. La *carrière de la Fiogée*, qui est la plus ancienne, est située à l'est du bourg.

En 1830 — époque à laquelle nous la visitâmes avec attention — son ouverture atteignait déjà de 40 à 45 mètres carrés, et n'était encore qu'à sa septième foncée. Elle pouvait fournir alors de 30 à 40 milliers d'ardoises par année.

Une autre carrière, non loin et au sud de celle-ci, connue sous le nom de *carrière de Bellanger*, vient d'être ouverte depuis un certain temps, et fournit comme la première, des ardoises de bonne qualité. Il existe encore d'autres carrières, comme celle du Clos-Colas, etc.

Enfin, une localité embocagée d'une certaine étendue, située au nord près le bourg, sur le bord de la grande route et servant de lavoir, semble avoir été creusée ainsi dans l'espoir d'y exploiter le schiste ardoisier.

PRUILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Pruillé, située sur les deux rives de la Mayenne, entre la Membrolle et Grez-Neuville, a beaucoup de ressemblance avec cette dernière commune, dont elle semble sous beaucoup de rapports, n'être que la continuation. En effet les escarpements qu'elle montre vers la Mayenne, les alluvions qu'elle présente sur la rive gauche de cette rivière, enfin la diversité de ses terres arables, tout concourt à établir cette ressemblance non-seulement par rapport à son aspect en général, mais encore sous celui de ses produits agricoles.

La route impériale d'Angers à Châteaugontier, passe à l'ouest de cette commune; et un bac, sur la Mayenne, placé au nord du bourg, établit une communication entre les deux rives. Enfin le bourg situé sur la rive droite et à peu de distance de cette rivière est placé dans une position fort agréable.

Superficie : 1,265 hectares, dont 30 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1851, 640 habitants, en 1856, 646 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Grez-Neuville, 4 kil. ; de la Membrolle, 2 kil. ; du Lion-d'Angers, 8 kil. ; de Segré, 25 kil. ; d'Angers, 17 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

La totalité de cette commune appartient à ce terrain, dont le schiste grossier présente des escarpements considérables sur la rive droite de la Mayenne.

Les autres parties qui se rattachent à l'histoire naturelle, n'ont pas été observées.

VERN

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DU LION-D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Vern (l'on prononce *Ver* dans le pays), la plus considérable — par rapport à l'étendue de son territoire — du canton du Lion-d'Angers, est située au sud de Marans, au sud-est de Chazé-sur-Argos, à l'est d'Angrie, au nord de la Pouèze et à l'ouest du Lion-d'Angers.

La diversité des terrains dont elle est composée, d'où résultent nécessairement des qualités variées dans ses terres arables, devait aussi lui donner un aspect qui lui fût particulier. En effet, les excellentes terres argileuses qui se trouvent au sud, à l'est et au nord, dans un rayon plus ou moins étendu, présentent, dans la végétation, une vigueur remarquable qu'on est loin de retrouver ailleurs et particulièrement à l'ouest et au sud-ouest vers l'extrémité de cette commune ; enfin les fours à chaux et surtout les carrières de marbre qui les touchent ainsi que celles d'ardoises (carrières abandonnées) plus éloignées contribuent et pour beaucoup à en modifier l'aspect.

Il en est de même par rapport à son joli bourg, composé pour la majeure partie de maisons neuves bien bâties, largement espacées par les rues qui les séparent, d'où partent huit routes bien entretenues. La petite rivière de l'Hommée le traverse du nord au sud.

L'agriculture devant nécessairement se ressentir du contact de terrains aussi variés, il en résulte que les résultats obtenus, sont loin de se ressembler.

Les moyens de communication, dont il vient d'être question, sont d'abord les deux routes stratégiques qui se croisent en arrivant au bourg : l'une d'elles est celle du Lion-d'Angers à Ancenis, et l'autre de Craon à Montjean; puis viennent les routes d'intérêts divers qui se rendent à Gené, à Brain-sur-Longuenée, au Louroux-Béconnais et à Chazé-sur-Argos.

Superficie : 3,608 hectares, dont 183 hectares 14 ares en bois.

Population : en 1851, 2,079 habitants; en 1856, 2,110 habitants.

Bureau de poste : le Lion-d'Angers.

Distances : de Gené, 3 kil. 1/4 ; de Marans, 4 kil. 1/2 ; de Chazé-sur-Argos, 4 kil. 1/2 ; d'Angrie, 11 kil. ; de la Pouèze, 5 kil. 1/2 ; de Brain-sur-Longuenée, 9 kil. 1/2; du Lion-d'Angers, 10 kil. ; de Segré, 11 kil. ; d'Angers, 28 kil.

Foires : 19 juin et 7 novembre.

Cette commune est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'une compagnie de pompiers, celle d'un médecin ou d'un officier de santé, ainsi que d'une brigade de gendarmerie.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 3° Terrain dévonien : *Calcaire marbre*. — 4° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *Calcaire marneux, sables*, etc. *(Miocène supérieur.)*

1° Le terrain primitif fournit une roche de porphyre quartzifère rouge, de huit mètres ou environ de puissance, et qui se montre à la Varenne, village situé entre Vern et Gené.

2° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune. Parmi les schistes de cette formation, le schiste tégulaire ou ardoisier se montre à la Bichetière, à la Blunière, où sont d'anciennes carrières maintenant abandonnées; celles de la Gilardière et de la Pinardière seules sont en activité.

Le *poudingue grossier ou quartzeux*, formé d'une pâte de quartz

blanc, rempli de nodus arrondis de moyenne grosseur, et que nous rapportons, mais d'une manière dubitative, à cette formation, se rencontre sur la route de Brain-sur-Longuenée ainsi que sur celle qui conduit à Segré.

3° Le marbre se montre vers sud-ouest, à deux kilomètres du bourg de Vern, au village de la Choletais, et sert à alimenter les fours à chaux de la Belle-Etoile. Ce marbre recèle des fossiles.

Non loin et à l'est de cette carrière, le marbre sans exploitation a été reconnu sur ce point.

A la métairie des Haies, à l'ouest du dépôt précédent, se présente le même genre de calcaire, mais celui-ci servant à l'alimentation des fours à chaux de Sainte-Marie. Ce marbre, comme à la Belle-Etoile, recèle des fossiles.

Sur la métairie de la Chalumnaie, située à deux kilomètres du bourg de Vern, entre la route de Candé et celle du Louroux, le marbre présente un gisement d'environ cinq hectares d'étendue.

Le marbre de la Belle-Etoile est noirâtre, veiné de blanc et à cassure laminaire. Celui de Sainte-Marie ou des Haies, de couleur grisâtre ou noirâtre, plus ou moins veiné de blanc, renferme dans sa composition une quantité plus ou moins variable d'anthracite.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, en parlant de ces dépôts, dans la *Paléontologie de Maine-et-Loire,* le *quartz lydien* ou *phtanite* accompagne les dépôts de marbre de cette contrée, soit en affleurant le sol, soit en plongeant plus ou moins dans son sein.

FOSSILES DES MARBRES DES HAIES ET DE LA BELLE-ÉTOILE.

Leptæna...
Hemithiris subwinsoni, d'Orb.
Spirifer...
Turbo januarum, Verneuil.
Orthoceras...
Conocardium...
Delmania...
Genres non déterminés.

4° Le calcaire tertiaire marin, blanchâtre, sous forme de marne un peu argileuse, se montre sur la route qui conduit à Saint-Clément-de-la-Place, à peu de distance du bourg, sur les haies et fossés d'un champ ainsi que d'un pré, dépendant l'un et l'autre de la métairie de la Morlais.

Ce calcaire, qui est à découvert sur les haies et fossés précités, gît à trente centimètres ou environ de profondeur dans le pré indiqué ci-dessus. Il nous a fourni des fossiles assez bien conservés, tels que :

Turritella varians, Millet (22).
Natica epiglottina, Lam.
Monodonta baccata, Defr.
Cypræa coccinella, Lam.
Cypræa pisolina, Lam.
Erato subcypræa, d'Orb.
Pectunculus orbiculoides, Millet (214).
Archa clathrata, Baster, etc., etc.

Ces fossiles au reste nous paraissant analogues à ceux que l'on rencontre à la *Fontaine Crousilleuse*, commune de Saint-Clément-de-la-Place, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à l'article qui concerne ces derniers. — Voy. *Saint-Clément-de-la-Place.*

Enfin, le sable siliceux, plus ou moins gris et plus ou moins rougeâtre, est exploité sur la route du Louroux et sur celle de Brain-sur-Longuenée, à peu de distance du bourg.

** Plantes.

Hypericum quadrangulum, L.; fossés de la grande route, près la métairie de la Morlais. Eté.
Oxalis stricta, L.; les environs des carrières de sable. Eté.
Bromus secalinus, L. var. aristatus; lieux cultivés, au sud de la métairie de la Bichetière. Juillet.
Lolium multiflorum, Lam. (vulgairement de la Jocou); ib. Juillet.
— temulentum, L. (vulgairement ivraie); ib. Juillet.
Lathyrus hirsutus, L.; ib. Eté.
Galeopsis ladanum, Lam.; Eté.
— dubia, Leers.; ib. Eté.
Polygonum lapathifolium, L.; lieux frais, dans les champs d'avoine. Eté.
Nidularia campanulata, Sibth. (*N. verrucosa*, Bul.); petit champignon; à terre. Automne.

*** Animaux.

Reptiles.

Parmi les reptiles de cette commune se présente la couleuvre d'Esculape ainsi que la couleuvre à collier. Non loin de la métairie de la Morlais, dans le bois du Pourrissoir, M. Raoul de Baracé a rencontré une variété complétement noire de cette dernière espèce, moins toutefois un point blanc qui se trouve placé au dessus de chaque œil.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Fours à chaux.

Au village de la Choletais sont établis cinq fours à chaux contigus, nommés les fours de la *Belle-Etoile*. Ces fours, construits successivement de 1847 à 1851, mais de manière à ne présenter qu'une seule masse, sont situés sur les terres de la Frogerie, appartenant

à M. le comte de Falloux. Ces usines, dirigées par M. Maignan, qui en est en même temps l'entrepreneur, sont alimentées avec le marbre de cette localité et chauffées avec le charbon de terre.

Au village des Haies, à peu de distance et au sud-ouest des fours de la Belle-Etoile, se présente un dépôt de marbre semblable au précédent, servant à alimenter deux fours à chaux, l'un construit en 1849, l'autre en 1850. Ces fours, connus sous le nom de fours des *Haies* ou de *Sainte-Marie*, sont exploités par les propriétaires, MM. Martin et Royer.

La chaux provenant de ces divers fours est avantageusement employée pour l'agriculture et vendue à un prix convenable.

Le marbre, qui se montre sur la métairie de la Chalumelais, où un four, qui n'existe plus, avait été construit pour y faire de la chaux, peut donner l'idée de reprendre ce travail.

Tuilerie.

Au village des Haies, que nous venons de citer, se présente une tuilerie établie en 1852. Cette usine fabrique non-seulement des briques et des carreaux, mais encore des tuyaux de drainage.

Carrières d'ardoises.

A la Bichetière, ainsi qu'à la Bluniére, l'on rencontre les débris de plusieurs carrières d'ardoises depuis longtemps abandonnées; les carrières de la Gilarderie et celles de la Pinardière sont les seules maintenant en activité, et l'ardoise qu'elles fournissent est de bonne qualité et employée dans le pays.

CANTON DE POUANCÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Pouancé, de forme triangulaire, est borné au nord par le département de la Mayenne, à l'ouest par celui de la Loire-Inférieure, et à l'est par une ligne tortueuse qui le sépare des cantons de Candé et de Segré.

La nature du sol qui le constitue présente fréquemment des terres de landes (landes défrichées toutefois) qui contrastent néanmoins et d'une manière particulière, soit avec des terres calcaires ou de schiste, soit avec d'excellentes terres arables, de nature plus ou moins argileuse, bien qu'en minorité cependant.

D'un autre côté, des bois multipliés, des forêts d'une grande étendue, de vastes et nombreux étangs, de petites rivières ainsi que des ruisseaux, qui en sont la suite obligée, ajoutent encore à l'intérêt qu'il présente. Et si l'on ajoute à ces différentes manières d'être certains mouvements naturels de terrains, présentant des collines plus ou moins escarpées, cette contrée ne peut manquer de fixer l'attention des naturalistes et de les engager à venir la visiter. D'ailleurs, les routes nombreuses, qui la traversent dans tous les sens, donnent toute facilité pour exécuter de tels projets.

Si dans les présents que leur offre cette partie de l'arrondissement de Segré, les naturalistes trouvent pour la géologie et la minéralogie, la botanique et la zoologie, de nombreux sujets d'observations; sous un autre point de vue, les archéologues et les historiens rencontreront également à satisfaire leurs goûts pour une autre science également pleine d'attraits. La ville de Pouancé, chef-lieu de ce canton, ne peut manquer elle-même de fournir sous ce rapport des documents d'un haut intérêt que lui procure surtout son ancien château fort, tout démantelé qu'il soit, et qui la domine en partie. Au reste, un historien érudit, M. le marquis de Preaulx, a publié sur cette ville une notice des plus intéressantes (1).

Quant à l'agriculture, restée longtemps stationnaire dans ce canton,

(1) *Notice généalogique et historique sur Pouancé et la Guerche*, par M. le marquis de Preaulx.

elle a, depuis un certain nombre d'années, pris un développement assez marqué pour pouvoir maintenant en faire mention.

Les engrais étrangers qui lui faisaient défaut autrefois, ainsi que la chaux comme amendement, qui lui manquait également et dont elle ne peut encore se passer, sont venus vivifier ses terres engourdies, qui n'attendaient au reste pas autre chose pour prospérer. — Voy. *Noëllet.*

DIVISION.

Ce canton comprend quatorze communes : Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Evêque, Carbay, la Chapelle-Hullin, Chazé-Henry, Combrée, Grugé-l'Hôpital, Saint-Michel-et-Chanveau, Noëllet, Pouancé, la Prévière, le Tremblay et Vergonnes.

ARMAILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GEOGRAPHIQUE.

La commune d'Armaillé, située au sud-est de Pouancé, entre cette ville et Noëllet, Vergonnes et la Prévière, est traversée de l'est à l'ouest par la Verzée, qui passe au nord du bourg. Le terrain se relève en collines sur les deux rives de cette petite rivière.

Cette commune est placée entre les routes départementales de Segré à Rennes et de Candé à Pouancé, ainsi que les chemins vicinaux d'Armaillé à Pouancé et d'Armaillé à Noëllet, qui l'un et l'autre arrivent au bourg d'Armaillé.

Superficie : 1,678 hectares, dont 95 hectares 14 ares en bois.

Population : en 1851, 721 habitants; en 1856, 726 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Noëllet, 3 kil. 1/2; de Vergonnes, 4 kil.; de Pouancé, 6 kil.; de Segré, 23 kil.; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur. Une argile ochreuse, avec quelques pierres plus ou moins ferrugineuses, que l'on pourrait peut-être qualifier de minerai de fer, en occupe une certaine partie. Un schiste dur en roche se montre sur divers points et particulièrement à l'ouest, sur les confins de cette commune, non loin du monument celtique connu sous le nom de *Pierre-frite*; enfin le schiste satiné s'y fait aussi remarquer.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Sur les confins des départements de Maine-et-Loire et d'Ille-et-Vilaine, à l'ouest et sur la limite de la commune d'Armaillé, au milieu de l'ancienne route de Pouancé à Candé, l'on remarque un monument celtique, un menhyr ou peulvan des plus considérables à raison de la masse et de l'élévation qu'il présente. Il est connu dans le pays sous le nom de *Pierre-Frite*. — Voy. *pl.* 77 (1).

Ce monolithe, formé d'un bloc de pierre schisteuse, d'un gris verdâtre et de nature légèrement serpentineuse, présente quatre faces à peu près d'égales dimensions, qui répondent aux quatre orients, et se termine par une pyramide informe. La face la plus large est à l'est et mesure deux mètres dix centimètres dans sa plus grande dimension. A deux mètres huit à dix centimètres au dessus du sol, elle montre une petite Vierge en faïence encastrée dans la roche. La cavité qui la reçoit, de trente centimètres de hauteur environ, est fermée par cinq petites barres de fer aplaties et scellées dans la pierre.

Ce bloc, qui penche au sud d'environ quarante centimètres, présente une élévation de cinq mètres cinquante centimètres au dessus

(1) Si l'on veut trouver l'étymologie de *Pierre-frite*, il faut se reporter au langage ou idiome du pays, qui, pour exprimer quelque chose d'effrayant, de prodigieux, se sert du mot *éfrite* : ainsi l'on dirait, en parlant de cette pierre unique dans le pays par sa grosseur et son élévation : cette pierre est *éfrite;* ce qui indiquerait qu'elle est étonnante sous ces deux rapports. Comme on le voit, il n'y a pas bien loin de *frite* à *éfrite*.

du sol. Il peut être enfoncé en terre d'un mètre à peu près, ce qui porterait à six mètres cinquante centimètres sa longueur totale (1).

A un mètre au dessus du sol, il présente un pourtour de six mètres quatre-vingt-quatre centimètres; et à deux mètres également au dessus du sol, il mesure sept mètres (2).

Sur une petite colline, à l'ouest et non loin de ce monument, l'on voit à son sommet, formant crête, la roche à nu. Cette roche, de nature semblable à celle dont la Pierre-Frite est formée, présentant des blocs de toutes dimensions, indique assez que ce peulvan est provenu de cette localité; et le *lichen pulmonarius*, dont il vient d'être question, et qui se retrouve sur la roche de cette colline, sert encore à corroborer ce que nous venons d'avancer.

Enfin, ce menhir, d'un isolement apparent par rapport au pays où il se trouve situé, semble néanmoins se rattacher à une ligne ou système de monuments de semblable origine, dont celui-ci serait la tête, et qu'on remarque sur différentes communes du département d'Ille-et-Vilaine. En effet, cette ligne est formée d'un certain nombre de menhirs ou peulvans placés dans la direction de l'est à l'ouest, à diverses distances les uns des autres et sur les communes ci-après, savoir :

1° Au delà de la forêt de la Guierche, commune de Réthiers, canton de Vitré, un peulvan;

2° Dans la forêt du Theil, commune du même nom, canton de Vitré, un peulvan;

3° Sur les landes de Chapeau-Rouge, commune de Janzé, canton de Rennes, un peulvan;

4° Au Boismont, commune de Janzé, canton de Rennes, un peulvan;

5° Sur les landes Marie, commune de Saulnières, canton de Redon, un peulvan.

Ces peulvans d'ailleurs, ainsi alignés, se rattacheraient-ils par cette disposition à cet autre monument celtique, l'un des plus remarquables de la Bretagne, connu sous le nom de Roche-aux-Fées, situé au village de la Roche, commune d'Essé, arrondissement de Vitré? Cette supposition mérite peut-être de fixer quelque attention.

(1) Il est à penser que ce peulvan a dans le principe été placé verticalement et qu'il ne doit sa pente au sud, dont nous venons de faire mention, qu'à l'enlèvement de la terre qui garnissait au nord le pied de ce monument. De cet enlèvement il est résulté une cavité que l'on voit encore et qu'on attribue à la convoitise de quelques dupes qui pensaient que cette pierre devait recouvrir ou indiquer un trésor. (*Tradition du pays.*)

(2) La Pierre-Frite est recouverte de plusieurs espèces de lichens propres aux schistes, dont une espèce, plus particulièrement, le *lichen pulmonarius*, L. (*lobaria pulmonaria*, Dc. — *Sticta pulmonacea*, Achar.) est dominante.

Non loin de la Pierre-Frite, se trouvait un dolmen qui a disparu par l'emploi des pierres qui servaient à sa construction. — Quand les idées matérielles qui président à la destruction de ces monuments cesseront-elles d'exister ?

D'après ce qui est arrivé à ce dolmen n'est-il pas à craindre que pareille chose ne se reproduise par rapport à la Piere-Frite, l'un des peulvans les plus remarquables de l'Anjou, et qui mérite bien à tous égards d'être conservé dans toute son intégrité ? Mais pour cela, il faut qu'il trouve protection contre les casseurs de pierres, qui le réduiraient en macadam, comme bien d'autres, s'ils croyaient y trouver leur compte ; cependant la nature schisteuse de la roche semblerait devoir le préserver de cet accident. Néanmoins, un moyen plus efficace, comme un arrêté de préfecture, serait bien à désirer, et deviendrait un sûr garant de conservation.

Tombeau.

L'église d'Armaillé recèle le tombeau d'un des membres de la famille d'Armaillé, autrefois seigneur de la paroisse de ce nom.

Ancienne chapelle abandonnée.

Une grande et belle chapelle, depuis longtemps abandonnée, et qui appartenait à des religieux de l'ordre de Saint-Etienne-de-Grandmont, se fait encore remarquer dans cette commune.

BOUILLÉ-MÉNARD

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Bouillé-Ménard est située au nord de ce département, entre celles de Châtelais, l'Hôpital-de-Bouillé, Bourg-l'Evêque et Nyoiseau. Le terrain dont elle dispose, assez uniforme dans sa composition, présente des landes (landes défrichées) en étendue plus ou moins considérable, ainsi que des terres d'excel-

lente qualité. Il a beaucoup de ressemblance avec celui des communes limitrophes de celle-ci.

Le bourg, situé sur la rive droite de l'Arraise, petite rivière qui se jette dans l'Oudon après avoir parcouru la commune de Bouillé-Ménard et une partie de celle de Nyoiseau, est traversé par la route de Segré à la Guierche, ainsi que celle de Châteaugontier à la Potherie et de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Superficie : 1,621 hectares, dont 31 hectares 23 ares en bois.

Population : en 1851, 940 habitants ; en 1856, 726 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Foires : 11 mai et 13 septembre.

Distances : de Châtelais, 3 kil. 1/4 ; de Nyoiseau, 5 kil.; de Bourg-l'Evêque, 3 kil.; de Pouancé, 18 kil.; de Segré, 11 kil.; d'Angers, 46 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Le terrain silurien inférieur occupe toute l'étendue de cette commune et montre des schistes grossiers, des argiles ainsi que des espèces de roches petrosiliceuses.

** Plantes.

La botanique de cette localité ne présente en général que des plantes communes à toute cette contrée, si l'on en excepte toutefois une seule, très-rare dans le département de Maine-et-Loire : l'*Epilobium spicatum*, Lam., trouvé sur la lisière de cette commune et celle de Châtelais par M. Haran.

BOURG-L'ÉVÊQUE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Bourg-l'Evêque, située à l'ouest de Bouillé-Ménard, au sud-ouest de la Chapelle-Hullin, au nord-est de Vergonnes

et au nord de Combrée, est composée pour une grande partie de landes (landes défrichées) et autres terres ainsi que de bois taillis, ce qui lui donne un aspect commun et en rapport avec toute cette contrée. Elle est au reste la moins étendue en superficie de tout le canton.

Enfin, la route départementale de Segré à Rennes passe au sud de cette commune.

Superficie : 448 hectares, dont 194 hectares 7 ares en bois.

Population : en 1851, 370 habitants; en 1856, 928 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Bouillé-Ménard, 3 kil.; de Grugé-l'Hôpital, 3 kil.; de Vergonnes, 5 kil. 1/2; de Combrée, 2 kil. 1/2; de Pouancé, 15 kil.; de Segré, 14 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Le terrain silurien occupe toute l'étendue de cette commune, montrant quelquefois des schistes grossiers ainsi que des roches petrosiliceuses.

CARBAY

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Carbay, l'une des moins étendues en superficie de tout le canton, est située entre Pouancé et la limite du département de la Loire-Inférieure.

Le sol qui la compose a beaucoup d'analogie avec celui de

Pouancé, et présente quelques collines qui donnent à cette petite contrée un aspect agréable.

Le bourg est situé sur la rive gauche d'un ruisseau qui se rend à l'étang de la Prévière ; et la route départementale de Segré à Rennes passe au nord de cette commune.

Superficie : 763 hectares, dont 4 hectares 64 ares en bois.

Population : en 1851, 272 habitants ; en 1856, 251 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de la Prévière, 4 kil.; de Pouancé, 4 kil.; de Segré, 28 kil.; d'Angers, 64 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Le terrain silurien inférieur occupe toute l'étendue de cette commune et présente des schistes grossiers, etc.

LA CHAPELLE-HULLIN

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de la Chapelle-Hullin est située sur les confins des départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne, qui lui servent de limites de ce côté. Au sud, elle est bornée par la commune de Vergonnes, à l'est par celle de Grugé-l'Hôpital, et à l'ouest par Chazé-Henry.

Le bourg, situé sur la rive droite de l'Arraise, petite rivière qui verse ses eaux dans l'Oudon à la hauteur de Nyoiseau, se trouve ainsi placé entre deux grandes collines doucement inclinées, l'une

au sud, l'autre au nord, et chacune d'elles couronnée, soit par les bois ou semis de l'Ourzaie, soit par les bois des Pommeraies et une partie de la forêt d'Ombrée (1).

Cette petite commune, dont le bourg est également très-petit, renferme de bonnes terres arables aux environs du bourg, mais les autres terres sont loin, par leurs qualités, de pouvoir les égaler, n'étant composées pour la plupart que de landes défrichées.

Par sa position géographique et la nature du sol souvent tourbeux dont elle est composée, cette localité mérite d'être visitée par les naturalistes, qui y rencontreront des plantes et des insectes rares, tandis que les archéologues, en examinant le petit cimetière qui entoure l'église, y retrouveront une de ces croix en pierre schisteuse, dont il a déjà été question en parlant des communes de Vergonnes, Angrie, etc.

Au reste, la Chapelle-Hullin présente un grand nombre de sources et de fontaines. Parmi ces dernières, celle de la Bouillant, par exemple, dont les eaux claires, limpides, abondantes et intarissables, surgissent du fond d'une petite chapelle en maçonnerie et dédiée à la Vierge, alimente plusieurs abreuvoirs.

Superficie : 704 hectares, dont 132 hectares 32 ares en bois.

Population : en 1851, 412 habitants ; en 1856, 438 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Grugé-l'Hôpital, 2 kil.; de Renazé, 4 kil. 1/4 ; de Chazé-Henry, 3 kil.; de Vergonnes, 3 kil. 1/2 ; de Pouancé, 12 kil.; de Segré, 20 kil.; d'Angers, 57 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles, sables,* etc.

Le schiste grossier se montre sur différents points. Il est d'un gris verdâtre, ou bien d'un rouge plus ou moins violacé, à la métairie de la Guiberderie. Des argiles plus ou moins pures occupent quelques points aux environs des Pommeraies ; et des dépôts de sable rouge existent : 1° dans la route qui conduit aux semis de l'Ourzaie ; 2° sur le chemin vicinal qui mène à Grugé-l'Hôpital ; 3° sur le chemin de la Bouillant aux Pommeraies ; 4° enfin, près de la closerie de la Briolais.

(1) La forêt d'Ombrée s'étendant sur six communes fera à elle seule le sujet d'un article particulier que nous placerons à la suite des communes du canton de Pouancé.

** Plantes.

BOIS OU SEMIS DE L'OURZAIE.

Erica ciliaris, L.; tapisse le fond de ces bois. Eté.
— tetralix, L.; çà et là. Eté.
Salix repens, L.; lieux humides. Mars, avril.
Convallaria maialis, L.; dans les taillis. Mai.
Androsæmum officinale, Allioni. Eté.
Gentiana pneumonanthe, L.; lieux frais, dans les clairières. Septembre-octobre.
Betula alba, L.; çà et là dans les taillis. Printemps.
Fagus sylvatica, L.; çà et là dans les taillis. Printemps.
Populus tremula, L.; ib. Id.

PRÉ TOURBEUX DE LA BOUILLANT.

Carex pulicaris, L. Mai, juin.
— paniculata, L. Id.
— panicea, L. Id.
— stricta, Good. Id.
— stellulata, Good. Id.
— distans, L. Id.
Eriophorum latifolium, Hoppe. Mai.
Scirpus sylvaticus, L. Mai, juin.
Triglochin palustre, L. Eté.
Epipactis palustris, Crantz. Juin, juillet.
Pinguicula lusitanica, L.; près la fontaine. Eté.
Anagallis tenella, L.; ib. Eté.
Drosera rotundifolia, L.; ib. Eté.
Galium uliginosum, L.; ib. Eté.
— palustre, L.; ib. Eté.
Sphagnum latifolium, Schreb. Ib
Hylocomium palustre, Schw.; près la fontaine.
Bartramia fontana, Hedw.; ib.
Ophioglossum vulgatum, L.
Blechnum spicant, Sm.

CHEMIN DE LA BOUILLANT (SES BORDS) AUX LANDES DE LA CHAPELLE.

Plantes cryptogames.

Phallus impudicus, L.
Hypnum triquetrum, L.; lieux ombragés.
— tamarissinum, Hedw.
— splendens, Hedw.
— stellatum, Schreb.
Catharinea undulata, Web.
Mnium rostratum, Schw.
Mnium hornum, L. (*B. stellatum*, D. C.).
Polystichum dilatatum, Roth.
Jungermannia tridentata, L.
— bicuspidata, L.
— nemorosa, L.
— albicans, L.
— pinguis, L.

BOIS DES POMMERAIES.

Viola hirta, L. Mai.
— lancifolia, Thore. Eté.
Aquilegia vulgaris, L. Mai.
Carex leporina, L. Mai, juin.
Convallaria maialis, L. Mai.
Ranunculus auricomus, L. Mai.

Ranunculus polyanthemos, L. var. latifolius. Eté.
Betula alba, L. Printemps.
Fagus sylvatica, L. Printemps.
Perthusaria communis, Dc.; sur le hêtre.

LANDES DES POMMERAIES. — LANDES CULTIVÉES POUR LA PLUPART.

Erica ciliaris, L., et E. tetralix, L. Eté.
Drosera longifolia, L.; lieux frais, incultes. Eté.
Spiranthes æstivalis, Rich.; ib. Eté.
Cicendia filiformis, Delarbre; ib. Mai, juin.
Carex flava, L. Mai, juin.
Anagallis tenella, L. Eté.
Viola lancifolia, Thore.; talus et bords des fossés. Mai, juin.
Wahlenbergia hederacea, Reich. lieux ombragés. Eté et automne.
Juncus uliginosus, Meyer. var. J. fluitans; les fossés inondés. Eté.
Elodes palustris, Spach.; fossés inondés, ainsi que dans la fontaine de la Guiberderie, la pièce de la Landelle. Eté.
Salix repens, L.; lieux humides. Mars, avril.
Scirpus fluitans, L.; fossés inondés. Eté.
Ranunculus tripartitus, Dc.; ib. Printemps.
— Lenormandi, Schultz.; ib. Printemps.
Phyteuma spicatum, L.; prairie de la Giberderie, le long d'un fossé. Mai.
Gentiana pneumonanthe, L.; ainsi que dans la pièce de la Landelle (de la métairie de la Bouillant). Automne.

PRÉ TOURBEUX, DIT PRÉ DE LA COUETTE, SITUÉ AU NORD-EST DU VILLAGE DE LA BRIOLAIS.

Spiranthes æstivalis, Rich. Eté.
Drosera rotundifolia, L. Eté.
— intermedia, Hayn. Eté.
Juncus uliginosus, Meyer. (*J. fluitans*, Lm.); fossés inondés. Eté.
Agrostis..... Eté.
Scirpus sylvaticus, L. Eté.
— setaceus, L. Eté.
Potamogeton polygonifolius, Pourr. (*P. plantago*, Bast.) Eté.

*** **Animaux.**

Insectes coléoptères.

Anchomenus prasinus, Panz.; sous les pierres.
— albipes, F.; ib.
Gnorinus variabilis, L.; sur un châtaignier vermoulu, entre la Bouillant et la Guiberderie. Très-rare. Eté.
Homalopia ruricola, F.; le grand champ de la Bouillant. Mai.
Agrilus angustulus, Ill.; sur les fleurs. Mai.
Corymbites tessellatus, L.; sur les fleurs de l'Œnanthe crocata, L., dans les prés humides. Fin de juin, juillet.
Opilus mollis, L.; les haies. Eté.

Lagria hirta, L.; sur les haies de prunellier, etc. Eté.
Apoderus coryli, L.; sur le coudrier. Mai, juin.
Hylobius abietis, L.; sur le lytrum salycaria, les prés de Bouillant. Eté.
Apion.....; ib., ib. Eté.
Ragium mordax, F.; sur le chêne ainsi que les fleurs de l'épine blanche. Mai.
— bifasciatum, F.; sur le chêne ainsi que sur les fleurs de l'épine blanche. Mai.
Adimonia sanguinea, F.; sur les fleurs de l'épine blanche. Mai, été.
Luperus flavipes, L.; sur le noisetier.
Chrysomela staphylea, L.; en société, sur les feuilles et les fleurs de l'Œnanthe crocata. Tout l'été.

Insectes névroptères.

Libellula cærulescens, F. (*L. olympia*, Ramb.); les prés de la Bouillant, ordinairement à terre, dans les sentiers. Mai-août.
Cordulia metallica, Vanderl.; le long des chemins. Mai-juill.
Cordulegaster annulatus, Latr.; les prés de la Bouillant, le long des fossés. Juin-août. Grande espèce méridionale.
Calopterix virgo, De Sel., plusieurs variétés; ib. Fin de mai, juin.

Insectes diptères.

Pachyrina crocata, Macq. (*Tipula crocata*, F.); landes humides des Pommeraies. Eté.
Anisomera nigra, Macq.; landes humides des Pommeraies. Eté.
Cœmya ferruginea, Latr.; le pré-fond de la Bouillant. Juin.
Dasypogon teuton, ib.

Mollusques.

Limax affinis, Millet. Monte sur les arbres; les environs de la Bouillant.
Anodonta minima, L.; la rivière d'Arraise.

CHAZÉ-HENRY

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Chazé-Henry est bornée au nord par le département de la Mayenne, au sud par la commune de Vergonnes, à l'est par celle de la Chapelle-Huilin et à l'ouest par Pouancé.

Le bourg, placé en partie sur un rocher de schiste tégulaire, est situé sur la rive gauche d'un ancien étang maintenant en prairie (1), et possède une église fort ancienne avec des vitraux de couleur.

La route départementale de Laval à Nantes, et qui passe à Craon, Pouancé, etc., traverse la commune de Chazé-Henry dans la direction du nord-ouest au sud-ouest.

Cette commune, l'une des plus grandes du canton de Pouancé, présente dans sa plus grande étendue, une vaste colline doucement inclinée, et dont la pente, en grande partie, est dirigée à l'est, ce que l'on observe fort bien quand on suit le chemin vicinal qui conduit au bourg de la Chapelle-Hullin.

Les terres dont elle dispose pour l'agriculture sont argileuses ou schisteuses, et calcaires sur un seul point.

Superficie : 2,263 hectares, dont 56 hectares 56 ares en bois.

Population : en 1851, 984 habitants ; en 1856, 1,003 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Foire : 24 août.

Distances : de la Chapelle-Hullin, 3 kil.; de Vergonnes, 4 k. 1/2; de Pouancé, 6 kil.; de Segré, 22 kil.; d'Angers, 58 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire marin : *Mollasse coquillière et calcaire marneux.*

1° Parmi les schistes, le schiste tégulaire se fait remarquer sur différents points : il se montre au bourg de Chazé et ses environs, se dirigeant vers sud sur la métairie de la Lande, reparaît à découvert sur la métairie du Clairé où, sur ces divers points, il a été le sujet de quelques exploitations, maintenant abandonnées.

Un dépôt de schiste grossier rouge se fait remarquer au Tertre, point élevé situé à l'est et non loin du bourg; et des phyllades grises ainsi que le silex corné se présentent près de la Moquerie, lieu situé sur la route de Pouancé à Craon.

2° La mollasse coquillière, et plus abondamment le calcaire marneux (*Miocène supérieur*), forment un dépôt de puissance assez con-

(1) L'étang de la Moquerie, même commune, a subi le même sort.

sidérable, et dont le gisement se trouve placé sur les lieux de la Moquerie, de la Barrière et de l'Anjuinière, closerie et métairies, situées sur la route de Pouancé à Craon, non loin du Manchon de la Pécotière.

Ce calcaire est converti en chaux par le procédé que, dans le principe, nous indiquâmes pour le calcaire de Noëllet. — Voy. *Noëllet*.

FOSSILES.

Les fossiles de ce calcaire sont peu nombreux et peu variés dans les espèces, mais ils nous ont présenté une grande partie des ossements du squelette — y compris la tête munie encore de quelques dents — d'un grand animal que nous rapportons à l'*Helitherium Cuvieri*, P. Gerr. (*Manatus fossilis*, G. Cuv.). Fossiles de notre cabinet.

Les autres fossiles de cette localité sont des dents de squalidées : *Carcharias productus*, Agass.; Carcharias vicinalis, Millet; plusieurs espèces de *pecten* : l'*Hinnites Dubuissonni*, Defr.; *Terebratula perforans*, Dujard.; rarement des fragments d'oursins, de crâbes.

** Plantes.

Verbascum nigrum, L.; murs et talus de fossés, autour du bourg. Eté.
Carex lævigata, Smith; prés tourbeux. Mai, juin.
Lytrum hyssopifolium, L.; bord des chemins. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Un peulvan nous a été indiqué dans cette commune, mais nous n'avons pas eu occasion de l'observer.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Carrières d'ardoises.

Le schiste ardoisier de Chazé-Henry, ayant paru convenable pour faire des ardoises de bonne qualité, devint naturellement le sujet d'entreprises industrielles. C'est ainsi que près le bourg de

cette commune, de même que sur les métairies de la Lande et du Clairé, des carrières furent entreprises ; mais nous nous arrêterons là, ne pouvant indiquer, faute de renseignements suffisants, la suite de leurs travaux.

Tuilerie.

Un four à briques et à carreaux, nommé four de Beau-Repos, est situé sur la route de Pouancé à Craon; il est construit depuis un certain nombre d'années et appartient à M. Michel.

Fours à chaux.

Un dépôt de mollasse coquillière et de calcaire marneux et situé comme nous l'avons dit plus haut, est devenu, depuis 1825, le sujet d'une entreprise propre à la conversion de ces matières en une chaux grasse, excellente pour l'agriculture. Pour les procédés employés, voy. *Noëllet*.

Quatre fours sont établis pour la fabrication de cette chaux, savoir : deux sur le lieu de la Moquerie ; le premier construit en 1825 et le second en 1857. Ces deux fours appartiennent à M. Vital Poché.

Un troisième four, construit en 1825 sur les terres de la métairie de la Barrière, appartient à M. Péju.

Enfin un quatrième, construit en 1840 sur les terres de la métairie de l'Anjuinière, appartient à M. Morin.

Chacun de ces fours peut fournir 3,000 barriques de chaux chaque année, et toutes sont employées pour l'agriculture.

COMBRÉE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Combrée est située au sud de la route départementale de Pouancé, entre celles de Vergonnes, Noëllet, le Tremblay, Bourg-d'Iré, Noyant-la-Gravoyère et Bourg-l'Evêque.

Le bourg, ainsi que le collége de Combrée sont placés au fond d'une riante vallée, sur la rive gauche de la Verzée, petite rivière qui se jette dans l'Oudon, à Segré.

Cette vallée, assez spacieuse d'ailleurs, est divisée par la Verzée en deux parties distinctes, qui en suivent la direction — direction que prend aussi sur la hauteur la route de Pouancé à Segré — et dont le terrain, en se relevant en collines doucement escarpées, se montre au nord complétement couronné par une partie de la forêt d'Ombrée.

Cette heureuse position, jointe à la nature variée du sol, présente aux naturalistes d'amples moissons à récolter ; d'ailleurs plusieurs professeurs du collége de Combrée (1), n'ont-ils pas déjà, par leurs recherches incessantes, prouvé combien ces lieux, et particulièrement la forêt d'Ombrée, étaient riches sous les rapports de la botanique et de l'entomologie?

Combrée au reste possède de bonnes terres arables, surtout dans les parties basses et moyennes de son territoire.

A l'aspect varié que présente cette locatité — le collége de Combrée contribuant sans doute pour une grande et large part — nous croyons devoir rappeler ici l'origine de cet important établissement.

C'est en 1810 que M. Drouet, nommé curé de la paroisse de Combrée, conçut l'idée d'élever dans cette commune un collége appelé à devenir un jour une succursale du séminaire d'Angers, et se mit à l'œuvre dans la même année.

« Ici, dit l'*Union de l'Ouest*, dans son numéro du 25 avril 1854, il convertit une grange en salle d'étude, un grenier en dortoir, il transforme sa cure, commence un asile et l'achève, puis en recommence un autre ; là il bâtit une église, assainit un bourg, perce des voies nouvelles, répand partout le bien-être moral et matériel ; enfin, il change la face d'un pays et, tout seul, chez lui et autour de lui, il accomplit en un petit nombre d'années ce que d'autres n'auraient pu faire autrefois, réunis en corporation, qu'avec l'instrument efficace des sueurs communes et du temps.

» Le succès dépassa son attente, et quand il plut à Dieu de l'appeler à lui en 1837, l'assentiment public avait constaté depuis longtemps par un témoignage unanime la mission providentielle et le génie pratique de cet homme de bien.

» L'œuvre commencée par M. Drouet ne périt pas avec lui, et ses successeurs continuèrent l'enseignement. Mais les bâtiments de cette institution ne pouvant plus suffire aux élèves dont le nombre

(1) MM. les abbés Mercier, Lelièvre, Tardif, Drouet, Rochard et Ravain, ainsi que d'autres professeurs, MM. Haran, Guillet, etc.

augmentait chaque jour, il fallut donc songer à une nouvelle réédification, et le 19 avril 1854, a été bénie par Mgr Angebault, évêque d'Angers, la première pierre de ce nouvel édifice. »

Superficie : 2,416 hectares, dont 425 hectares 46 ares en bois.

Population : en 1851, 1,801 habitants; en 1856, 1,817 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Foire : 21 avril (instituée en 1852). — Marché tous les lundis.

Distances : de Noyant-la-Gravoyère, 4 kil. 3/4 ; du Bourg-d'Iré, 5 kil.; du Tremblay, 4 kil.; de Noëllet, 5 kil.; de Vergonnes, 5 k.; de Nyoiseau, 9 kil.; de Bourg-l'Evêque, 4 kil.; de Pouancé, 15 k.; de Segré, 14 kil.; d'Angers, 50 kil.

Combrée est en outre la résidence d'un médecin, d'une sage-femme et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Combrée, le Tremblay, Noyant-la-Gravoyère, Noëllet, Bourg-l'Evêque, Bouillé-Ménard et Grugé-l'Hôpital.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *minerai de fer*, *argile sableuse*.

Le terrain silurien inférieur occupe toute l'étendue de cette commune. Le minerai de fer en roche se montre entre Combrée et Vergonnes, et les argiles plus ou moins sableuses se rencontrent sur différents points.

** Plantes.

Tulipa sylvestris, L. Avril.

Lathræa clandestina, L.; pré voisin du collége, ainsi que le chemin de Combrée à Bourg-d'Iré. Avril.

Helleborus viridis, L.; lieux frais, ombragés. Février, mars.

Galanthus nivalis, L.; les prés. Février, mars.

Narcissus biflorus, Curt.; ib. Mai.

Salix repens, L.; landes humides. Avril, mai.

Ranunculus aquatilis, L. var. capillaceus et paucistamineus; fossés inondés. Mai.

Neottia ovata, Rich.; les prés. Mai.

Chrysosplenium oppositifolium, L.; lieux frais et ombragés. Mai.

Muscari Lelievrii, Bor. (Le L) Avril, mai.

Sanicula europæa, L.; bois de Montjeauger. Eté.

Androsæmum officinale, Allioni; bois de Montjeauger (Har.). Eté.
Lathyrus tuberosus, L.; champs cultivés. Eté.
Lythrum hyssopifolium, L. Eté.
Leersia oryzoides, Swards.; bords de la Verzée. (Har.) Eté.
Festuca gigantea, Villars. (*Bromus giganteus*, L.) Eté.
Gaudinia fragilis, P. Beauv.; champs cultivés. Eté.
Inula helenium, L.; les prés humides. Eté.
Walkenbergia hederacea, Reich.; les landes. Eté.
Erucastrum incanum, Koch. (Har.) Eté.
Selinum carvifolia, L.; bords de la Verzée. (Le L.) Eté et automne.
Pimpinella magna, L.; lieux frais. Eté.
Sedum anopetalum, Dc.; lieux arides. Eté.
Orobanche cærulea, Villars; sur l'Achillea millefolium. Juin, juillet.
Eriophorum gracile, Roth; lieux tourbeux. Mai, juin.
Cuscuta epilinum, Weihe.; sur le lin. (Dr.) Eté.
Veronica scutellata, L. var. vetulina; lieux marécageux. (Dr.) Eté.
Elodes palustris, Spach.; lieux tourbeux. Eté.
Silene annulata, Thore.; champs de la ferme de Villeneuve (Dr.) Mai.
Camelina dentata, Crantz.; ch. cultivés. Plante acclimatée. Avril, mai.
Gratiola officinalis, L.; les prés. Eté.
Scutellaria hastifolia, L.; les fossés, etc. Eté.
Mercurialis perennis, L.; lieux frais, couverts. Mai, juin.
Orchis latifolia, L.
— maculata, L.
— laxifolia, Lam.
— coriophora, L.
— viridis, All.
— morio, L.; dans tous les prés
Melissa officinalis, L.; lieux incultes. Eté.
Adoxa moschatellina, L.; lieux frais, couverts. Avril, mai.
Clathrus cancellatus, L. (champignon). Automne.

Mousses de Combrée et des environs de cette commune.

Indépendamment des plantes phanérogames que nous venons d'indiquer, et qui ont été observées, pour la majeure partie, ainsi que celles de la forêt d'Ombrée, par MM. les professeurs de Combrée, dont nous venons de rappeler les noms au chapitre précédent, nous réunissons ici les mousses de ces diverses localités, d'après les espèces colligées par M. l'abbé Ravain, et dont la liste nous a été remise par ce savant distingué.

Pleuridium subulatum, Br. et Sch.
Weissia viridula, Brid.
— cirrhata, Hedw.
Dicranella heteromalla, Sch.
Dicranum scoparium, Hedw.
Campylopus longipilus, Brid.
Leucobryum glaucum, Sch.

Fissidens bryoides, Hedw.
— taxifolius, Hedw.
Pottia truncata, Br. et Sch.
Ceratodon purpureus, Brid.
Barbula muralis, Hedw.
— subulata, Brid.
— lævipila, Brid.
— ruralis, Hedw.
Cinclidotus fontinaloides, P. de B.
Grimmia apocarpa, Hedw. var. rivularis, Br. et Sch.
— pulvinata, Smith.
— curvula, Bruch.
— leocophæa, Grev.
Rhacomitrium aciculare, Brid.
— canescens, Brid.
Hedwigia ciliata, Diks.
Orthotrichum sturmii, Hoppe et Horn.
Tetraphis pellucida, Hedw.
Physcomitrium piriforme, Brid.
Enthostodon fasciculare, Sch.
Funaria hygrometrica, Hedw.
Brium atropurpurea, Web. et Mohr.
— cæspiticium, L.
— argenteum, L.
— capillare, L.
Mnium ornum, Dillen.
— affine, Bland.
Bartramia pomiformis, Hedw.
Atrichum undulatum, P. de B.
Pogonatum nanum, P. de B.
— aloides, P. de B.
Polytrichum formosum, Hedw.
— piliferum, Schreb.
Fontinalis antipyretica, L.
Cryphæa heteromalla, Mohr. in Web.
Homalia trichomanoides, Br. et Sch.
Leskea polycarpa, Ehrh.
Anomodon viticulosus, Hook et T.
Thuidium tamariscinum, Br. et Sch.
Pterogonium gracile, W.
Climacium dendroides, Web. et Mohr.
Isothecium myurum, Brid.
Homalothecium sericeum, Br. et Sch.
Camptothecium lutescens, Br. et Sch.
Eurhyum myosuroides, Sch.
— prælungum, Sch.
Rhynchostegium confertum, Br. et Sch.
— murale. Sch.
Amblystegium serpens, Sch.
Hypnum cupressiforme, L.
— cordifolium, Hedw.
— cuspidatum, L.
— purum, L.
Hylocomium splendens, D. et Hedw.
— squarrosum, Sch.
— triquetrum, Sch.
Sphagnum subsecundum, Nees. et Horn., var. contortum, Sc.
— cymbifolium, Ehrh., var. congestum, Sch.

*** Animaux divers.

Reptiles.

Vipera trilamina, Millet; métairie de la Haute-Bergère. (Har.)
Coluber viperinus, Latr., Cuv.; bords de la Verzée.
— Esculapii, Sturm.; haies et talus de fossés.

Coluber natrix, L.; bois, haies et talus de fossés.
Triton marmoratus, Latr.; eaux stagnantes (1).

Mollusques.

Helix occidentalis, Recluz.; trouvé à Combrée sur un coteau schisteux nommé les Caves, au pied d'un buisson d'ajoncs, par M. l'abbé Ravain.

Insectes coléoptères et autres.

Panagæus crux major, L.; lieux incultes, couverts, etc.
Callistus lunatus, F.; les chemins, les champs, etc.
Necrophorus germanicus, L.
Necrophorus interruptus, Steph.
Oryctes nasicornis, L.
Saperda scalaris, L.; sur le noisetier. (M. l'abbé Lel.)

Plus un grand nombre d'espèces de la famille des carabiques, etc.

Enfin, parmi les orthoptères, nous citerons le *Grillotalpa vulgaris*, Latr., qui habite le jardins; et au nombre des zoophytes entozoaires, le *Gordius aquaticus*, L., qui a été remarqué dans la Verzée, non loin de la ferme de l'Epinay, par M. Haran.

FORÊT D'OMBRÉE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

---

* Aspect général.

La forêt d'Ombrée, d'environ 1,200 hectares, toute maintenant en bois taillis, est située au nord de ce département et fait partie

(1) Quant à un triton trouvé aux environs de Combrée, et qui a paru se rapporter au *Tricn variegatus*, Bory St Vt, nous l'avons examiné avec attention sur un individu de la collection de Combrée, et les rapprochements que nous avons cru reconnaître entre celui-ci et le *Triton marmoratus*, nous ayant porté à les confronter ensemble, voici ce que nous avons remarqué :

Nous n'avons trouvé d'autres différences entre le *Triton* en question et le *Triton marmoratus*, auquel il semble se rapporter, qu'une taille beaucoup moins grande, ainsi que l'absence d'une crête dorsale que remplace une ligne fortement prononcée d'un beau jaune-orangé. Mais, comme ces différences peuvent tenir à l'âge ou au sexe, ou à l'époque de l'année à laquelle ce *Triton* a été rencontré, nous croyons qu'il est indispensable de le soumettre à la prudence d'un nouvel examen avant de pouvoir l'admettre dans la place qu'il doit nécessairement occuper.

des communes ci-après : Combrée, Noyant-la-Gravoyère, Bourg-l'Evêque, Grugé-l'Hôpital, la Chapelle-Hullin et Vergonnes.

Cette forêt, dont la forme est oblongue, peut avoir 8 kilomètres de longueur et 3 kilomètres environ dans sa plus grande largeur.

Le sol, sur lequel elle repose et qui appartient au terrain silurien inférieur, présente des argiles, diverses variétés de schistes, des pétrosilex, etc.

Dans certaines parties, l'on rencontre des sources, celles-ci quelquefois ferrugineuses, des tourbières ainsi que des ruisseaux dont les eaux se dirigent toutes à l'est, vers Nyoiseau.

Si ces lieux remarquables, ainsi plantés en bois, sont profitables au propriétaire, ils procurent aussi des jouissances non moins précieuses, soit aux botanistes qui ne manquent pas d'y rencontrer bon nombre de plantes intéressantes, soit aux entomologistes qui trouvent amplement dans cette forêt à satisfaire les goûts qui les portent à colliger des insectes, en grande quantité, et dont quelques uns passent pour être rares. Tout concourt donc, au point de vue du naturaliste, à lui faire regarder cette forêt comme un lieu d'affection particulière qu'il est heureux de pouvoir fréquenter.

** **Plantes.**

La forêt d'Ombrée a pour essences particulières le chêne (*Quercus robur*, L.), le hêtre (*Fagus sylvatica*), le bouleau (*Betula alba*, L.) et le tremble (*Populus tremula*, L.). Les autres plantes sont :

Carex lævigata, Smith. ; lieux tourbeux. Mai.
— hornschuschiana, Hop.; ib. Mai.
— palescens, L.; ib. Mai.
Viburnum opulus, L.; lieux frais. Mai.
Convallaria majalis, L.; lieux couverts. Mai.
Polygonatum multiflorum, Def. Mai.
Luzula maxima, Dc.; lieux élevés et ombragés. Mai.
Allium ursinum, L.; lieux humides et ombragés. Mai.
Cardamine impatiens, L.; ib. Eté.
Isopyrum thalicthroides, L.; lieux couverts. Mars, avril.
Veronica montana, L.; lieux ombragés. Mai-juillet.
Melittis grandiflora, Sm.; ib. Juin
Aquilegia vulgaris, L. Eté.
Aira cœspitosa, L.; lieux ombragés. Eté.
Bromus giganteus, L. Eté.
Festuca heterophylla, Lam. Eté.
Vinea minor, L. Avril, mai.
Fragaria vesca, L.; donne des fruits exquis. Avril, mai.
Phyteuma spicatum, L. Mai.
Vaccinium myrtillus, L.; nord-est de la forêt. (Har.) Mai.
Lychnis diurna, Sib. Eté.
Gnaphalium sylvaticum, L. Eté.
Epilobium spicatum, Lam. Juin, juillet.

Monotropa hypopithys, L. (*Hypopithys multiflora*, Scop.). Mai.
Androsæmum officinale, Allioni. Eté.
Erica ciliaris, L.
— tetralix, L.
— cinerea, L.
Calluna vulgaris, Salisb. Eté.
Orchis bifolia, L. Juin.
Epipactis latifolia, All. Juin.
Neottia ovata, Rich. Juin.
Ranunculus Lenormandi, Sch.; fossés inondés. Eté.
Thypha media, Dc.; lieux inondés. Eté.
Lathyrus sylvestris, L. — Cette plante, qui grimpe sur les jeunes arbres et parvient à plus de trois mètres de hauteur, est bien la plus belle de la forêt.

LIEU SPONGIEUX DE LA FORÊT, NON LOIN DE LA ROUTE DE SEGRÉ A POUANCÉ.

Sphagnum latifolium, Schreb.
Anagallis tenella, L.
Pinguicula lusitanica, L.
Lysimachia nemorum, L.
Drosera rotundifolia, L. Eté.
— intermedia, Hayn. Eté.
Scirpus ovatus, Roth. Mai.
Eriophorum gracile, Roth. Mai.

Cryptogames.

Lycopodium clavatum, L. (1).
Phascum crispum, L.
Sphagnum latifolium, Schreb.
Geaster hygrometrius, Dc.
Clathrus cancellatus, L.
Phallus impudicus, L.
Amanita aurantiaca, Pers. (*Agar. aurantiacus*, Bull.) (H.)
— muscaria, Pers. (vulgairement fausse oronge), Ven.
— venenosa, Pers.
— rubescens, Pers.
— vaginata, Pers.
— bulbosa, Pers. (*Agar. bulb.*)
— verrucosa, Pers.
— viridis, Pers.
Geoglossum glabrum, Pers.
Cantharellus cibarius, Fries.
Dædalea labyrinthiformis, Bull.; sur le chêne.
Dædalea variegata, Fries.; sur le hêtre.
Agaricus procerus, Pers. (*A. colubrinus*, Bull. vulgairement potiron.)
— emeticus, Fries.; plusieurs variétés.
— piperatus, Scop.
— necator, Bull.
— ruber, Dc. (*A. sanguineus*, Bull.).
— campestris, L.
— tortilis, Bull.
Boletus edulis, Bull.
— scaber, Bull.
— rubeolarius, Bul. (*B. luridus*, Pers.); vénéneux.
— aurantiacus, Bull.
Hydnum sinuatum, Bull.
— erinaceum, Bull.

(1) Cette plante rare se trouve encore dans la forêt de Juigné et celle de la Guerche (Ille-et-Vilaine).

Clavaria coralloides, L.
Lycoperdon pratense, Pers.
— piriforme, Pers.
— giganteum, Batsch. (*L. bovista*, Bull.)
Cladonia subulata, Dc.
— ceranoides, Dc.
Fuligo flava, Pers. (*Reticularia lutea*, Bull.)

Obs. Quant aux mousses de cette localité, elles se trouvent comprises dans la liste des espèces que nous venons d'indiquer, page 507.

*** Animaux.

Oiseaux.

Autrefois, dans cette forêt, les aigles Jean-le-Blanc et botté venaient y établir leurs aires, mais depuis que les hautes futaies, qui leur donnaient asile, ont été abattues, ces beaux oiseaux sont allés chercher d'autres futaies à leur convenance, et maintenant la forêt d'Ombrée ne recèle plus que les oiseaux qu'on retrouve partout ailleurs.

Insectes coléoptères.

Cicendela campestris, L.
— sylvatica, L.
Carabus intricatus, L.
— violaceus, L. var. purpurascens, F.
— catenulatus, Scop.
Calosoma sycophanta, L.
Leistus spinibarbis, F.
Brachinus crepitans, L.
— explodens, Duft.
Dromius agilis, F.
— 4 maculatus, Panz.
— sigma, Rossi.
Lebia cyanocephala, L.
Panagæus crux major, L.
Callistus lunatus, F.
Chlænius velutinus, Duft.
— holosericeus, F.
Calatus cisteloides, Ill.
Broscus cephalotes, L.
Anchomenus prasinus, Thumb.
Steropus madidus, F.
Gynandromorphus etruscus, S.; espèce rare. (M. l'ab. Roch.)
Harpalus ruficornis, F.
Harpalus punctatostriatus, Dej.
— æneus, F.
Bembidium biguttatum, F. etc.
Ilybius ater, De Geer.
Dytiscus circumflexus, F.
Hydaticus transversalis, F.
Leistotrophus nebulosus, F.
— murinus, L.
Staphylinus erythropterus, L.
Stenus biguttatus, L.
Oxiporus rufus, L.
Silpha rugosa, L.
— quadripunctata, L.
Dorcus parallelopipedus, L.
Platycerus caraboides, L.
Chrysobothris chrysostigma, L.
Coræbus undatus, F.
Agrilus viridis, L.
— betuleti, Ratz.
Trachys minutus, L.
Clerus formicarius, L.
Helops lanipes, L.
— striatus, Fourc.
Cistela atra, F.
Callidium sanguineum, L.

Clytus armatus, L.
— arietis, L.
— verbascum, L.
— quadripunctatus, F.
Rhagium mordax, F.
Leptura tomentosa, F.
— hastata, F.
Clythra longimana, L.
— 4 punctata, L.
Cryptocephalus coryli, L.

GRUGÉ-L'HOPITAL

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, à laquelle a été réunie l'ancienne paroisse de Saint-Gilles-de-Bouis qui la touche au nord, est bornée à l'est par la commune de Bouillé-Ménard, à l'ouest par celle de la Chapelle-Hullin, au sud par la commune de Bourg-l'Evêque et au nord par le département de la Mayenne.

Elle est traversée par l'Arraise, petite rivière qui court de l'ouest à l'est pour se jeter dans l'Oudon, à la hauteur de Nyoiseau, et présente quelques bonnes terres dans le voisinage de cette rivière ainsi qu'autour du bourg. Au reste, cette commune se compose de terres de landes (landes défrichées toutefois pour la plupart), ainsi que de bois taillis, compris pour la plus grande partie dans la forêt d'Ombrée.

A l'est du bourg, l'on voit une petite chapelle renfermant une crypte consacrée à la famille de Narcé.

Superficie : 1,571 hectares, dont 406 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1851, 651 habitants; en 1856, 662 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Foires : la foire qui avait lieu le 26 juillet est remplacée, d'après une décision du conseil général, par celle qui se tient maintenant le 10 mai.

Distances : de Bourg-l'Evêque, 3 k.; de la Chapelle-Hullin, 2 k.; de Pouancé, 12 kil.; de Segré, 18 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites, silex corné et argile jaunâtre.*

Ces substances se montrent sur différents points et ne fournissent que des matériaux grossiers.

** Plantes.

Valerianella officinalis, L.; lieux frais, près le moulin de Gobert. Mai, juin.
Scutellaria galericulata, L.; ib. Eté.
Walhenbergia hederacea, Reich.; les terres de landes, aux environs de la métairie de Machefer. Eté.
Verbascum nigrum, L.; village des Genvraies. Eté.
Vaccinium myrtillus, L.; nord de la forêt d'Ombrée. Avril, mai.

Obs. Quant aux autres plantes de Grugé, croissant dans la forêt d'Ombrée, voy. *Forêt d'Ombrée.*

*** Animaux.

Les animaux les moins communs sont, parmi les oiseaux : le gobe-mouche gris, la pie-grièche rousse, le pouillot natterer, la mésange huppée.

Les insectes, dans la classe des névroptères, nous ont présenté, en juin, le Cordulia metallica, Vand., ainsi que le Calopterix virgo, L., et ses nombreuses variétés, mais plus particulièrement dans le parcours de la rivière d'Arraise.

SAINT-MICHEL ET CHANVEAU

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, formée de deux anciennes paroisses, Saint-Michel-de-Ghaisne et Chanveau, est bornée à l'ouest par le département de

la Loire-Inférieure, au nord par la commune de Noëllet et au sud-est par celle de la Potherie, etc.

Vers ouest, elle possède un étang d'une certaine étendue, dont les eaux se dirigent sur le Cher, petite rivière qui passe à Châteaubriant, etc.

A l'ouest encore, cette commune, l'une des plus étendues en superficie de tout le canton de Pouancé, présente plusieurs bois : les bois du Boulay, etc., ainsi que la forêt de Chanveau, située au sud de Chanveau même; tandis que d'autres points fournissent des terres arables dont certaines, surtout entre Saint-Michel et Noëllet, sont remarquables par leurs excellentes qualités. Un dépôt de marne que l'on convertit en chaux sur les lieux mêmes, à la métairie de la Masne, contribue sans doute, par son voisinage, à la bonté de ces terres.

Enfin, la route départementale de Pouancé à Candé, etc., traverse cette commune, qui mérite au reste d'être visitée par les naturalistes et les archéologues.

Superficie : 2,767 hectares, dont 535 hectares 23 ares en bois.

Population : en 1851, 791 habitants; en 1856, 826 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Foire : le 28 septembre.

Distances : de la Prévière, 5 kil.; de la Potherie, 13 kil.; de Noëllet, 3 kil.; d'Armaillé, 4 k.; de Pouancé, 9 k.; de Segré, 25 k., d'Angers, 61 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *(Miocène supérieur) marne légèrement argileuse renfermant un grand nombre de fossiles.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe la presque totalité de cette commune et présente des schistes, dont le schiste ardoisier a donné lieu à quelques exploitations peu importantes.

2° Le calcaire marneux, qui est d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, se montre à la métairie de la Masne, où il est exploité pour faire de la chaux. (Voy. *Noëllet.*)

Ce dépôt, dont la puissance est de plusieurs mètres et d'une superficie assez étendue, présente une grande quantité de fossiles bien conservés et dont quelques-uns sont propres à cette localité. Voici,

du reste, la liste des espèces que nous y avons observées, et dont la *Paléontologie de Maine-et-Loire* a déjà fait mention (1).

FOSSILES DU TERRAIN TERTIAIRE MARIN DE LA MASNE.

Classe des mammifères.

Halitherium Cuvieri, P. Gerv.; des os.

Classe des cirripèdes.

Balanus virgatus, Defr.

Classe des annélides.

Serpula dentifera? Lam.
— intorta? Lam.

Classe des mollusques gasteropodes.

Auricula ovicula, Millet (7).
Melania Micheliniana, Millet (14).
Rissoa ovata, Millet (17).
— clathrata, Millet (18).
— suturalis, Millet (19).
Rissoina cochlearella, d'Orb.
— nitida, Millet.
— distorta, Millet.
— cambessedesii, Millet.
Scalaria crenulata, Millet (20).
Turritella varians, Millet (22).
Pyramidella terebellata, Gratt.
— unisulcata, Dujard.
Trochus monontoides, Millet (31)
Monodonta baccata, Defr.
Cipræa Andegavensis, Defr.
— avellana, Sow.
Ancyllaria bisulcata, Mill. (62).
Voluta Lamberti, Sow.
Pleurotoma anaglypta, Mil. (76)
— insignis, Millet (79).
— strigosa, Millet (80).
— hybrida, Millet (86).
— larva, Millet (87).
Pleurotoma gradata, Defr.
Fusus rostratus, Sismonda.
Pyrula subclathrata, d'Orb.
Murex subbrandaris, d'Orb.
Cerithium Petitianum, Millet (126).
— Courtillerianum, Mil. (128).
— contrarium, Millet (132).
Nassa semistriata, Borson.
— variabilis, Bellardi.
— insolita, Millet(136).
Buccinum occultatum, Millet.
Colombella globosa, Mil. (152).
Capulus cucullatus, Millet (155).
Dentalium brevifissum, Desh.

Classe des lamellibranches.

Panopæa extensa, Millet (172).
Venus Pallasiana, Millet (186).
— splendida, Millet (188).
— striatella, Millet (189).
— sulcatella, Millet (190).
— lamellata, Millet (191).
Astarte rustica, Millet (195).
Pectunculus orbiculoides, Millet (214).
Arca Turonica, Dujard.
— biangulina, d'Orb.
— clathrata, Bast.
— barbatuloides, Millet (216).
— lepida, Millet (217).
Pecten assimilatus, Millet (324).
Ostræa variabilis, Millet (238).
— flabelloides, Millet (239).

Classe des brachyopodes.

Terebratula perforans, Dujard.

Obs. Les numéros placés entre parenthèses se rapportent aux espèces nouvelles que nous avons décrites à la fin du tome II.

(1) *Paléontologie de Maine et Loire*, par M. Millet. — Grand in-8°. — Angers, Cosnier et Lachèse, 1854.

** **Plantes.**

Aira uliginosa, Weihe.; lieux tourbeux. Eté.
Allium ursinum, L.; lieux frais. Avril, mai.
Stachys germanica, L.; métairie de la Masne. Eté.
Circium eriophorum, Scop.; ib. Eté.
Helleborus viridis, L.; lieux frais, ombragés. Mars, avril.

CHAPITRE III. — MONUMENTS ANCIENS.

Non loin de l'église et près d'un petit étang marécageux, l'on voit les ruines d'un ancien château fort du XIe ou XIIe siècle ; et dans le cimetière l'on remarque, comme dans ceux d'un certain nombre d'autres communes du canton de Pouancé, une croix très-élancée en pierre de nature schistoïde serpentineuse, d'un gris verdâtre et inaltérable à l'air.

Cette croix, très-remarquable d'ailleurs, de quatre mètres de hauteur et de dix à douze centimètres de diamètre, de forme octogone et dont les bras et la tête sont terminés par une espèce de fleuron, supporte un Christ sculpté en demi-bosse et faisant partie de la pierre même. — Au reste, voy. *Vergonnes*.

NOELLET

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Noëllet est bornée au nord par celle de Vergonnes, au sud et sud-est par les communes de Saint-Michel et le Tremblay, et au nord-ouest par celle d'Armaillé. Elle est traversée par deux petites rivières, la Verzée et la Nymphe. Le bourg, placé sur la rive droite de cette dernière, se trouve ainsi dans un bas;

mais bientôt le terrain se relève, à l'est et à l'ouest, en collines plus ou moins élevées.

Sa situation entre deux routes départementales — l'une conduisant de Segré à Pouancé, l'autre de Pouancé à Loiré, etc. — est des plus heureuses. Il en est de même par rapport au bourg, auquel arrivent sept autres routes ou chemins venant des communes environnantes : Vergonnes, Armaillé, Saint-Michel-et-Chanveau, Candé, la Potherie, le Tremblay et Combrée.

Les terres dont l'agriculture dispose sont en général d'excellente qualité, et la chaux que l'on confectionne à Provots, depuis un grand nombre d'années, contribue encore et pour beaucoup à l'augmentation des produits.

Superficie : 1,540 hectares, dont 4 hectares 20 ares en bois.

Population : en 1851, 905 habitants ; en 1856, 919 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Combrée, 5 kil.; de Vergonnes, 4 kil.; d'Armaillé, 3 kil. 1/2 ; de Pouancé, 9 kil.; de Segré, 21 kil.; d'Angers, 57 k.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *minerai de fer*, etc. — 2° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *Mollasse coquillière et calcaire marneux. (Miocène supérieur.)*

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune ; et au nombre des roches qu'on y rencontre se trouve — à la ferme de la Cochardière, située entre le bourg de Noëllet et celui d'Armaillé — le *fer hydroxydé amorphe*, qui autrefois a été le sujet d'une exploitation à l'usage de la fonderie et de la forge de Pouancé.

2° Le calcaire se présente autour du bourg, aux fours de Provots, ainsi qu'à la métairie de Bois-Hubert, qui les touche, où il occupe une surface d'environ six à sept hectares. Il se présente sous forme de mollasse coquillière et de calcaire marneux, et montre une puissance de deux à trois mètres ; la molasse coquillière, placée par blocs isolés, se trouve intercalée dans le calcaire marneux.

FOSSILES.

Les fossiles de ce dépôt sont en général peu nombreux, et ne se présentent le plus ordinairement que sous forme de débris. Voici au reste les espèces que nous y avons observées :

Halitherium Cuvieri, P. Gerv.; des os.
Carcharias productus, Agass.; des dents.
Hinnites Dubuissoni, Def.
Pecten (plusieurs espèces).
Terebratula perforans, Dujard.
Débris de coraux, etc.

** **Plantes.**

Scirpus multicaulis, Smith.; lieux marécageux, Eté.
Schænus albus, L.; ib. Eté.
Narthecium ossifragum, Huds.; lieux tourbeux. Juillet.
Lysimachia nemorum, L.; lieux frais et ombragés, près le ruisseau du Bois-Bernier. (M. l'ab. Ravain). Eté.
Ribes rubrum, L.; bords de la Verzée, ainsi que sur d'autres communes. Avril.
Scutellaria hastifolia, L.; ib. Mai, juin.
Selinum carvifolia, L.; ib. Eté.
Menyanthes trifoliata, L.; ib., lieux marécageux. Juin.

CHAMPS, PELOUSES, HAIES ET FOSSÉS DU TERRAIN CALCAIRE.

Helleborus viridis, L.; haies et fossés (M. l'abbé Lelièvre). Mars, avril.
Circium eriophorum, Scop.; ib. Eté.
Barkausia taraxacifolia, Dc.; champs, pelouses, etc. Eté.
Poterium sanguisorba, L. (*P. platylophum*, Jord.). Eté.
Lolium arvense, Wilh. var. complanatum, Mutel.; champs de lin, etc. Eté.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Eté.
— recta, L.; ib. Eté.
Petroselinum segetum, Koch. (*Sison segeton*, L.); ib. Eté.
Euphorbia platyphyllos, L. Eté.
Aristolochia clematitis, L. Eté.
Ophrys apifera, L.; les prés. Juin.
Orchis latifolia, L.; les prés. Mai, juin.
Papaver rhæas, L.; lieux cultivés. Eté.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Chaux de terre.

En 1826, dans une revue des divers calcaires de l'arrondissement de Segré, nous indiquâmes, par la voix des journaux, les espèces

propres à pouvoir être converties en chaux, ainsi que les moyens les plus convenables pour y parvenir (1).

Après avoir reconnu dès les années précédentes que les dépôts de calcaire du canton de Pouancé appartenaient tous au terrain tertiaire marin, et que par leur position géographique ils devaient plus particulièrement nous occuper, — ce canton étant complétement privé de chaux, amendement indispensable dans cette partie du département, — il convenait, tout en indiquant la nature de ce calcaire, de faire connaître en même temps les procédés convenables pour le convertir en chaux.

Ce calcaire, sous forme terreuse, étant une espèce de marne légèrement argileuse, sauf quelques blocs de mollasse coquillière disséminés dans la masse, et quelque peu de falun, voici les procédés que nous indiquâmes dans le principe, c'est-à-dire dès l'année 1824, pour le transformer en chaux, procédés qui toujours sont restés les mêmes, tant pour la manipulation préalable que pour la cuisson, et que nous retrouvons encore aujourd'hui, sans qu'ils aient éprouvé, en aucune chose, la moindre modification.

Pour faire cette chaux, la pierre calcaire ou mollasse coquillière — bien qu'en minime quantité lorsqu'elle existe dans les dépôts — est placée par quartiers dans un four à chaux ordinaire, que l'on chauffe avec des bourasseaux, genre de combustible le moins dispendieux et que fournissent les bois et les forêts du pays.

Le calcaire marneux, de même que le falun, est réduit en chaux dans le même four et chauffé de la même manière ; mais dans cette circonstance, il faut, pour y parvenir, préalablement le gâcher en y ajoutant la quantité d'eau nécessaire pour en faire une pâte assez consistante et propre à être moulée en une espèce de bloc ou brique grossière.

Le moule en bois employé à cet usage a trente-trois centimètres de longueur, dix-sept centimètres de largeur à sa base et huit à neuf centimètres de hauteur, mais taillé en coin pour faciliter le dépotement, et ressemble pour la forme à la garniture allongée d'un fourneau de cuisine, à laquelle on aurait ajouté une anse ou poignée à chacune des extrémités.

Ces blocs ou briques ainsi confectionnés sont mis à sécher, soit à plat sur le sol, soit sur les rayons d'un hangar si l'on craint la pluie, et ne sont portés au four qu'après leur complète dessiccation.

Des femmes, des enfants sont ordinairement employés à ce genre de travail. Une femme peut mouler environ trois cents de ces blocs par jour, et un enfant peut arriver facilement au tiers de ce nombre.

(1) Voy. *Affiches d'Angers*, n° 9, 23 avril 1826, et n° 11, 21 mai de la même année. — L. Pavie, imprimeur, à Angers.

Ces blocs, ainsi confectionnés, sont ordinairement payés au prix de quarante centimes le cent, et occasionnent par four une dépense annuelle de 700 à 800 fr.

Ces fours, à peu près cylindriques en dehors, et de forme approchant de l'ovoïde en dedans, sont chauffés avec des bourasseaux que l'on place dans un foyer construit en-dessous du four, et de manière à entretenir le feu pendant l'espace d'un jour et d'une nuit.

La construction d'un de ces fours revient à environ 1,200 fr.

Chaque four emploie de cinquante à soixante personnes de différents âges, et est ordinairement allumé trois fois par semaine, mais seulement à l'époque du printemps ainsi que pendant l'été, et donne environ soixante barriques de chaux.

Le prix de la barrique, prise sur les lieux, est de 4 fr. lorsque la chaux est bien conservée en mottes, et de 3 fr. seulement si celle-ci est effleurie et réduite en poudre (1).

Voici un aperçu touchant la statistique de cette nouvelle industrie créée dans ce canton, d'après les instructions que nous donnâmes en 1824, et en suivant l'ordre chronologique.

Commune de Noëllet. — A Bois-Hubert, deux fours jumeaux, l'un, le four de Provots, construit en 1825, l'autre à Bois-Hubert, construit en 1834, et tous les deux par M. Vital Poché.

Commune de Saint-Michel-et-Chanveau. — A la métairie de la Masne, deux fours, l'un construit en 1825, l'autre en 1827, et tous les deux par M. Bryet.

Commune de Noyant-la-Gravoyère. — A la métairie de Fosse, un four construit en 1825 par M. Jalot, un second en 1858 par M. Vital Poché, mais ce dernier four est chauffé avec du charbon de terre.

Commune de Chazé-Henri. — Quatre fours, savoir : un à la métairie de la Barrière, construit en 1825 par M. Péju ; deux à la Moquerie, le premier construit en 1826 et le deuxième en 1857, par M. Vital Poché; enfin, un quatrième, construit sur les terres de la métairie de l'Anjuinière, appartient à M. Péju.

Ainsi, depuis 1825 jusqu'à 1858 inclusivement, neuf fours à chaux ont été construits dans le canton de Pouancé, et avant que nous eussions fait connaître la manière de pouvoir convertir ce calcaire en chaux, ce canton — qui ne pouvait se procurer que des chaux étrangères pour l'amendement de ses terres, et toujours à des prix fort élevés, à raison du transport éloigné qui ne peut se faire que par charrettes — ce canton, disons-nous, ne pouvait suffire à ses besoins sous ce rapport.

(1) Ces prix ont peut-être varié depuis l'époque à laquelle cet article a été rédigé.

Obs. Le calcaire dont il est ici question aurait pu sans doute être employé comme marne, mais, sous cette forme, personne dans le pays ne voulait en faire l'essai. D'ailleurs cette matière passant plus facilement à l'état d'hydrate lorsqu'elle est convertie en chaux, il est donc plus convenable — par rapport à l'agriculture à laquelle cette chaux est destinée — de l'employer ainsi plutôt que sous sa forme primitive.

Enfin, pour justifier le motif qui nous a porté à préférer la commune de Noëllet à toute autre pour rappeler ce qui se rapporte à l'industrie chaufournière du canton de Pouancé, nous dirons que le premier essai a été tenté dans cette commune, par la construction d'un four à chaux que fit élever M. Vital Poché, auquel nous avions donné préalablement les instructions nécessaires pour arriver au résultat que nous venons de signaler.

POUANCÉ

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CHEF-LIEU DE CANTON.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Pouancé, l'une des plus étendues en superficie de ce canton, est située à l'extrémité nord-ouest de ce département, sur les confins de l'ancienne Bretagne—appartenant maintenant aux départements de la Mayenne et de la Loire-Inférieure — et sur un point central entre les communes ci-après : Chazé-Henri, Vergonnes, Armaillé, la Prévière et Carbay.

Cette commune, qui se montre sous un aspect assez varié, se compose de deux paroisses. L'une d'elles, l'ancienne ville de Pouancé, petite, mais agréablement située sur une colline schisteuse, très-escarpée du côté de l'ancien château, est bornée sur ce point par les eaux du vaste étang de Saint-Aubin, qui touche de son extrémité opposée l'autre paroisse qui lui a donné son nom, mais dont la source provient de la forêt d'Arraise (Ille-et-Vilaine).

Cinq routes départementales arrivent à cette ville : l'une venant de Châteaubriant, l'autre de Martigné-Ferchaud, puis celles de Laval

à Nantes, de Segré à Rennes et de Candé à Pouancé; enfin, la route stratégique de Laval à Ancenis traverse Pouancé du nord au sud.

Au nombre de ces routes, l'une d'elles, celle qui conduit à Châteaubriant, inclinée au nord-ouest, mais dont la déclivité trop prononcée pour une route aussi fréquentée occasionnait parfois des accidents plus ou moins graves, vient assez récemment — de 1854 à 1855 — d'être adoucie dans sa pente par des travaux appropriés, qui, en la faisant dévier de sa première direction, ont rempli le but qu'on s'était proposé.

Si, en sortant de cette ville, on se dirige vers la route de Segré et qu'on porte ses regards au sud, l'on aperçoit bientôt le vaste et magnifique château de M. le marquis de Preaulx. Ce château, entouré d'un parc où croissent de beaux arbres, présente des façades toutes également belles, mais dont l'une d'elles, celle du sud, semble se complaire à se mirer dans les eaux limpides de l'immense étang qui borne le parc de ce côté (1).

Si les eaux de cet étang, employées naguère à faire mouvoir le marteau colossal de la forge de Pouancé, sont maintenant sous ce rapport réduites à l'inactivité (2), d'un autre côté, elles n'ont pas cessé d'embellir le paysage d'alentour.

Cet étang, connu sous le nom d'étang de la Forge, communique à celui de Saint-Aubin, dont il reçoit les eaux, par un ruisseau sur lequel sont établies plusieurs usines.

Dans l'article suivant, concernant la commune de la Prévière, nous aurons occasion de citer encore plusieurs étangs qui, avec ceux-ci, compléteront l'ensemble hydrographique des environs de Pouancé.

Superficie : 4,898 hectares, dont 228 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1851, 2,895 habitants; en 1856, 3,001 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Foires : premier jeudi de janvier, premier jeudi de février, la mi-carême, deuxième jeudi d'avril, premier jeudi de mai, jeudi avant la Saint-Jean, troisième jeudi de juillet, deuxième jeudi d'août, troisième jeudi de septembre, troisième jeudi d'octobre, deuxième jeudi de novembre, deuxième jeudi de décembre : elles durent un jour. — Tous les jeudis, marché.

Distances : de Craon, 19 kil.; de Saint-Aignan-sur-Roë, 11 kil.; de Martigné-Ferchaud, 12 kil. 1/2 ; de Châteaubriant, 14 kil.; de la Chapelle-Glain, 12 kil. 1/2 ; de Candé, 25 kil.; de Segré, 23 k.; d'Angers, 60 kil.

(1) Ce château, terminé en 1847, a été construit sur les plans et sous la direction d'un architecte de Nantes.

(2) De cette forge il ne reste plus que le souvenir.

La commune de Pouancé est administrée par le maire et un adjoint, et desservie par le curé de canton et son vicaire; la paroisse de Saint-Aubin l'est par un desservant.

La ville de Pouancé est le siége de divers établissements ou institutions, savoir : un bureau de bienfaisance, un hôpital et une maison de charité, une école communale et une salle d'asile, une station d'étalons (3 étalons) pour la monte, et un comice agricole institué en 1839.

Elle est encore le siége d'une justice de paix, de deux notariats, d'un bureau d'enregistrement, comme aussi la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Pouancé, Carbay, la Prévière, Chazé-Henri, la Chapelle-Hullin, Armaillé, Vergonnes, Saint-Michel-et-Chanveau; enfin, de deux médecins, d'une sage-femme, d'un pharmacien, etc.

Des courses furent organisées à Pouancé en 1851, mais elles n'ont eu qu'une courte existence.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argile et minerai de fer.* — 2° Terrain tertiaire marin : *Mollasse coquillière et falun. (Miocène supérieur.)*

1° Indépendamment des schistes qui le caractérisent, le terrain silurien inférieur de Pouancé, qui occupe à peu près toute l'étendue de cette commune, fournit aussi une espèce de minerai de fer argileux magnétique, qui se montre plus particulièrement sur la route de Segré.

2° La mollasse coquillière et le falun occupent un certain espace non loin de l'ancienne forge. Ce dépôt ayant été rencontré à quatre mètres de profondeur ou environ, et à peu de distance de celui de même nature qui existe à la Prévière, pourrait bien n'être qu'une continuation de ce dernier.

** Plantes.

Convallaria maialis, L.; les bois. Mai.

Festuca pratensis, Huds.; les prés humides. Juin.

Neottia ovata, Rich.; les prés frais. Mai, juin.

Lysimachia nemorum, L.; lieux frais et ombragés. Eté.

Orobanche cærulea, Vil.; parasite de l'achillæa millefolium. Eté
Mentha viridis, L.; bord des prés. Eté.
Chrysosplenium oppositifolium, L.; lieux frais et ombragés. Eté.
Potentilla supina, L.; lieux frais. Eté.
Senecio aquaticus, Huds.; les prés humides. Eté.
Leonurus cardiaca, L.; lieux incultes. Eté.
Pimpinella magna, L.; lieux frais, couverts, les bois, etc. Eté.
Androsæmum officinale, Allioni; haies et fossés, bois. Eté.

LES LANDES.

Carex divisa, Huds.; lieux tourbeux. Mai.
— distans, L.; ib. Mai.
— vulgaris, Fries.; lieux tourbeux. Mai.
Ranunculus tripartitus, Dc.; fossés inondés. De février à septembre.
— Lenormandi, Schultz, ib. Id.
Walhenbergia hederacea, Reic.; lieux ombragés. Eté.
Elodes palustris, Spach.; lieux tourbeux. Eté.
Illecebrum verticillatum, L.; lieux frais et sablonneux. Eté.
Salix repens, L.; lieux frais. Mars, avril.
— mollissima, Ehrart.; bord des fossés, des étangs. Mars, avril.
Drosera intermedia, Hayn.; lieux tourbeux. Eté.
Juncus uliginosus, Meyer., var. J. fluitans, Lam.; fossés inondés. Eté.
Leersia oryzoides, Swartz.; bord des étangs. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

Ancien château fort de Pouancé.

L'ancienne et petite ville de Pouancé autrefois entourée de murailles, recèle les ruines d'un vieux château-fort situé au nord, sur un rocher schisteux et dont les eaux du vaste étang sinueux et allongé de Saint-Aubin-de-Pouancé viennent baigner le pied.

« Ce château, dit M. le marquis de Preaulx (1), était, dès la première moitié du XIe siècle, déjà regardé comme une forteresse très-importante, et de grands souvenirs se rattachent à son nom. »

Pour donner une appréciation convenable de cette ancienne for-

(1) *Notice généalogique et historique sur Pouancé et la Guerche*, par M. le marquis de Preaulx.

teresse, il est bon de faire remarquer, qu'indépendamment de la position au nord qu'elle occupe et qui la garantissait suffisamment de ce côté, elle était formée de quatre enceintes. La première, qui entourait la ville, est restée inachevée ; la deuxième passait au pied de la Madeleine et derrière l'hospice ; la troisième commençait à la Porte-Saint-Aubin, arrivait à l'horloge où l'on voit encore une porte de la ville, entourait la halle actuelle et côtoyait la route de Châteaubriant.

La troisième enceinte montre encore les restes de plusieurs tours, et présente une petite chapelle transformée en écurie, mais qu'il est facile de reconnaître à sa charpente, ainsi qu'à la présence d'un petit bénitier en pierre encastré dans l'un de ses murs.

La citadelle ou quatrième enceinte, était flanquée de plusieurs grandes tours dont certaines encore sont restées debout, savoir : deux à l'est et servant au pont-levis et six autres à l'ouest, disposées en cercle sur le lieu où existait une poterne indiquée par une petite tour carrée, joignant la plus haute tour ou tour pointue (1).

Des fouilles faites à différentes époques ont fait découvrir dans les restes de cet ancien château des fragments de casques et d'épées, des boulets en pierre (2), ainsi que des pièces de monnaies d'or et d'argent des règnes de Charles V, Charles VI, Charles VII, etc.

Quant à ce qui concerne plus particulièrement les personnes nous ferons remarquer que Sylvestre, fils de Manguenor, le premier seigneur de la Guerche, dont l'histoire fasse mention, devint à son tour seigneur de la Guerche et de Pouancé, sous le règne de Conan II, fils d'Alain III.

Sylvestre se maria en 1602 et eut un fils nommé Geoffroy de Pouancé.

Nous n'irons pas plus loin dans ces recherches généalogiques rappelant seulement qu'une famille marquante, des plus honorables et propriétaire de cet ancien château, descend par alliance, des anciens seigneurs de la Guerche et de Pouancé.

(1) D'après la tradition du pays, un chemin de sauvetage avait été creusé sous l'étang même de Saint-Aubin et arrivait ainsi à l'ancienne paroisse de ce nom, dont l'église, très-ancienne d'ailleurs, remonte dit-on au XIIe ou XIIIe siècle.

(2) Ces boulets en pierre que l'on retrouve quelquefois dans de vieilles forteresses ou leurs ruines — et qui en garnissaient quelquefois extérieurement les murs comme une espèce de menace ou de trophée — n'ont point été faits dans le principe pour être mis dans des canons, car à ces époques fort reculées les canons n'existaient point encore, leur invention ne remontant qu'au XIIIe siècle, et le premier emploi qui en fut fait en France, disent les historiens, nous reporte au siége de Puy-Guillaume, qui eut lieu en 1338. L'usage de ces boulets, il faut le croire, était de s'en servir en désespoir de cause : ces boulets, d'abord portés au sommet d'un donjon, d'une tour, étant ensuite lancés à la main dans les escaliers en spirales de ces lieux de défense, renversaient, culbutaient ou assommaient tous les assaillants qu'ils rencontraient sur leur passage.

Nous terminerons cet article en faisant remarquer que les maisons les plus considérables de Pouancé, mais dont la construction remonte toutefois à une époque fort reculée, avaient leurs ouvertures (portes et croisées) garnies d'une espèce de pierre de *schiste* serpentineux d'un gris verdâtre ou bleuâtre, d'une grande dureté et en quelque sorte inaltérable à l'air (1).

On peut voir et donner pour exemple de ces maisons, l'une d'elles encore bien conservés, située rue Saint-Aubin, à gauche en descendant, ayant ses ouvertures ainsi garnies, et montrant dans son intérieur le devant d'une cheminée en bois légèrement sculptée en relief et dont les dessins représentent des arbres, ainsi que des animaux étrangers. Une rampe d'escalier dans cette même maison doit également fixer l'attention de l'archéologue.

Hospices.

Pouancé possède un hôpital fondé par une demoiselle Marguerite de Tierry de Langeraye, de la maison de la Prévalaye en Bretagne, qui en fut la première supérieure, et mourut le 30 mai 1707, comme l'indique une inscription placée dans la chapelle de cet hospice.

L'hôpital de Pouancé est aujourd'hui desservi par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dont le chef-lieu d'ordre pour le département de Maine-et-Loire, est à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Une autre maison de charité a été érigée à Pouancé par lettre-patente de l'année 1779 à la prière de demoiselle Marie Marais-Grand-Pré et de Geneviève Colas, qui en devinrent les deux premières supérieures. — Les sœurs de cet établissement forment une congrégation particulière dont les fonctions consistent à tenir une école gratuite pour les filles et à donner des secours aux pauvres.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Anciennes forges de Pouancé.

Au nombre des industries marquantes du département de Maine-et-Loire, il faut comprendre les forges de Pouancé, dont nous allons donner un aperçu, mais à titre de renseignements historiques

(1) Cette espèce de pierre, qui autrefois tenait lieu de pierre de taille, se retrouve encore dans des constructions fort anciennes de diverses communes du même canton, comme à la Chapelle-Hullin, par exemple ; elle nous paraît être de même nature que celles qui ont servies à faire ces croix en pierre, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. Voy. *Vergonnes*, *Saint-Michel-et-Chanveau*, etc.

seulement, car ces forges n'existent plus que par le souvenir qu'elles ont laissé.

Deux hauts fourneaux, deux forges à marteau à deux fins et une fonderie composaient cet établissement connu sous le nom de *Forges de Pouancé* ou bien de la *Prévière*.

Fondées en 1651 par Louis de Cossé, duc de Brissac, seigneur de la Guerche et de Pouancé, ces forges, placées sur la limite des deux communes de Pouancé et de la Prévière, ont eu quelques moments d'interruption ; mais reprises avec activité elles ont continué de fonctionner avec succès jusqu'à l'année 1853, époque à laquelle elles ont cessé leurs travaux, bien que la fonderie de la Prévière ait continué d'être en vigueur jusqu'à l'année 1864 qui l'a vue disparaître.

Comme souvenir de ces usines, nous allons dire en quelques mots comment, de quelle manière et par quels moyens elles fonctionnaient.

Les minerais pour la fonte — tous étrangers au département de Maine-et-Loire — se composaient de la *mine de fer hydraté compacte* et de la *mine de fer hydraté piciforme* des carrières de Rougé (Loire-Inférieure), ainsi que du *minerai de fer hydraté compacte* d'Herbé (Loire-Inférieure). Ce dernier, ordinairement sous forme d'*os fossiles* et de couleur ochracée, était mélangé avec les deux premiers pour la fonte (1).

La forge employait encore d'autres fontes étrangères au département.

La castine (calcaire tertiaire marin), dont on se servait dans le principe pour la fonte du fer, se prenait à la Prévière, mais ce fondant fut ensuite remplacé par du marbre étranger à ce département.

Une machine à vapeur à haute pression, à cinq atmosphères, faisait mouvoir une machine soufflante qui donnait le vent au haut-fourneau et aux feux de la forge. Elle ne consommait pas de combustible, sa chaudière en fer battu, suspendue sur deux bouilleuses, recevait la chaleur du haut-fourneau. La plus grande force employée était de trois atmosphères.

Les eaux pour les besoins de cette usine étaient fournies par l'étang de Saint-Aubin-de-Pouancé et celui de la Prévière ou étang de la Forge (2).

De ce grand établissement, la fonderie de la Prévière seule s'est conservée jusqu'à l'année 1864, comme nous l'avons déjà dit.

(1) Bien que ce minerai donnât un fer cassant, néanmoins le fer qui en provenait était fort recherché.

(2) De la réunion de ces eaux avec celles que donne l'étang des Rochettes, se forme la petite rivière de la Verzée qui jette ses eaux dans l'Oudon, à Segré.

Le minerai qui l'alimentait se prenait à Rougé (Ille-et-Vilaine) et autres lieux comme par le passé ; et le marbre comme fondant, venant de Saint-Martin-de-Vouvante (Ille-et-Vilaine) ainsi que d'Arbré (Loire-Inférieure), remplaçait la castine d'autrefois (calcaire tertiaire marin de la Prévière) ; enfin les charbons et les bois nécessaires étaient fournis par les forêts d'Ombrée (Maine-et-Loire), de Juigné, d'Arraise, de la Guierche, etc. (Ille-et-Vilaine).

Le département de Maine-et-Loire ne possède aucun autre établissement de ce genre. Avant sa fondation, des *forges à bras* fonctionnaient sans doute, mais à des époques qui se perdent dans la nuit des temps, si ce n'est celle de Pouancé que la tradition fait remonter à l'année 1400 ; les scories de fer d'ailleurs que l'on rencontre encore sur différents points de ce département et plus particulièrement dans l'arrondissement de Segré, attestent ces faits d'une manière irrécusable.

Industries diverses.

Plusieurs autres usines non moins intéressantes que celle que nous venons de passer en revue, se font remarquer aux environs de Pouancé.

1° La tuilerie ou briqueterie du Petit-Moulin établie en 1830, fournit des produits de bonne qualité et analogues à ceux de Durtal : ce qui s'explique en disant que le maître de cet établissement est originaire de cette localité.

2° Deux tanneries, sises au Petit-Moulin, sur la Verzée et deux moulins à tan dépendant de ces deux usines, sont en pleine activité. L'une de ces tanneries a été établie en 1800 et l'autre en 1820.

3° Enfin le grand moulin à farine par des travaux importants exécutés en 1854 a été métamorphosé en une minoterie avec turbine et meules anglaises.

LA PRÉVIÈRE

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Pouancé, entre Carbay, Armaillé et Saint-Michel-et-Chanveau. Elle est traversée du nord au sud par la route stratégique de Laval à Ancenis, et reçoit au

bourg de la Prévière où elle fait sa jonction, la route départementale qui conduit de Pouancé à Loiré, etc.

La Prévière, l'une des plus petites communes du canton de Pouancé, se montre sous certains rapports avec des avantages qui lui sont propres, et si on la considère de la sorte on voit bientôt que les eaux ne manquent pas d'y prendre une large part à raison des étangs, de même que des ruisseaux qui en proviennent.

Ainsi pour cette contrée, après avoir indiqué déjà en parlant de Pouancé les deux étangs qui dépendent de cette commune, nous arrivons à ceux de la Prévière qui les avoisinent et dont pour la plupart, ils reçoivent les eaux ; tels sont : 1° l'étang du Fourneau, servant à la fonderie de la Prévière; 2° celui des Rochettes qui en est peu éloigné; 3° enfin l'étang de la Nymphe (1).

Ces cinq étangs donnent leurs eaux à la *Verzée* qui se jette dans l'Oudon à Segré.

Cette petite rivière (la Verzée) n'est pas sans intérêt, car elle fait tourner un assez grand nombre de moulins à farine, tels sont : les moulins sur la commune d'Armaillé, de Noëllet, du Tremblay, de Combrée, du Bourg-d'Iré et de Sainte-Gemmes-d'Andigné.

L'étang des Rochettes fait partie depuis un certain nombre d'années, d'un assez vaste parc complanté de taillis de chêne dans lequel sont tracées de larges allées sinueuses. Cet étang qui a été nettoyé des herbes qu'il nourrissait, et qui borde au nord un joli petit manoir des plus élégants et des mieux situés, est maintenant couvert d'une grande quantité de cygnes ainsi que d'autres oiseaux palmipèdes qui arrivent à vous comme une flotte poussée par un vent favorable.

Le propriétaire de ce lieu d'agrément, M. le marquis d'Aligre, a fait ériger dans le bois qui domine cet étang, un monument dédié à la piété des fidèles sous le nom de la *Madone de Rochettes*.

Ce monument en pierre de Tonnerre, de forme hexagone, et supporté par une colonne de même nature, repose sur un amas de grosses pierres schisteuses prises sur les lieux et qui lui servent de socle.

Sur la face tournée au sud, sont sculptés en relief : *Jésus-Christ* à la partie supérieure, la *vierge Marie* au centre, puis *saint Joseph* à

(1) L'étang de la Nymphe, bien que d'une moyenne étendue, dépend cependant de la commune de la Prévière pour une partie seulement, l'autre appartenant à la commune des Moutiers (Loire-Inférieure).

Cet étang n'est remarquable d'ailleurs que par rapport à une nymphe sortant du bain (petite statue en pierre calcaire), que le propriétaire, M. Meslin, fit placer au centre de cet étang, sur un petit îlot de terres consolidées par le mur en pierre qui l'entoure, afin, il faut le croire, de motiver ainsi le nom donné dans le principe à cet étang.

gauche et *saint Etienne* à droite ; et sur un plan plus élevé, l'on voit les statues de *saint Charles*, de *saint Eloi* et de *saint Nicolas.*

Le côté du nord a reçu, à sa partie supérieure, la représentation de *sainte Nathalie*, puis celle de *saint Laurent*, patron de la paroisse de la Prévière.

Sur la colonne, au nord, est gravée la prière suivante attribuée à saint Bernard :

« Souvenez-vous, ô très-sainte Vierge Marie, qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucuns de ceux qui ont recours à votre protection, ont imploré votre secours et demandé vos suffrages, aient été abandonnés. Animé de pareille confiance, ô Vierge des vierges, je viens à vous, gémissant sous le poids de mes péchés ; je me prosterne à vos pieds, ô Mère du Verbe, ne méprisez pas ma prière, mais écoutez-la favorablement et daignez l'exaucer. SAINT BERNARD. »

Enfin, sur le socle en pierre schisteuse, brute, servant de support à ce monument, on lit sur l'un des côtés, celui du sud, en caractères gravés dans la roche, les vers suivants, dus à la plume élégante de M. Charles Thenaisie :

Sur un sol rocheux et sauvage,
D'Aligre par tes soins pieux,
S'offre aux regards la douce image,
De la Vierge, Reine des Cieux.
Qu'elle est belle cette madone,
Qu'entoure un cortége de saints!
Quel charme puissant l'environne,
Comme elle plaît aux pèlerins!
J'admire sainte Nathalie,
Son nom dans ce groupe enchanteur,
Rappelle une excellente amie,
Pour toujours chère à mon cœur.
En ce lieu le chrétien s'avance,
Le cœur plein d'amour et de foi,
Demandant un peu d'espérance,
Dans ces temps de trouble et d'effroi.
Bretons! quand des peines secrètes,
Troubleront vos nuits et vos jours,
De la madone des Rochettes,
Venez implorer le secours.

CHARLES THENAISIE, 1851.

Ce monument en pierre de Tonnerre et dû au ciseau de Varain-Chaumont, statuaire, a été érigé en 1850. Dès qu'il fut achevé il devint le but d'un pèlerinage dont l'inauguration se fit par une procession nombreuse (environ 5,000 personnes) qui eut lieu à l'occasion de l'établissement d'un chemin de la Croix placé dans l'église de la Prévière, le 15 août 1851 ; et une médaille frappée en

l'honneur de la madone des Rochettes fut distribuée à toutes les personnes présentes à cette cérémonie.

Dans le même parc, au sud-ouest et près de l'étang des Rochettes, sur la lisière de la route de Pouancé à Ancenis, l'on voit un autre monument, également érigé par M. le marquis d'Aligre.

Cet ouvrage, en pierre de Tonnerre, de deux mètres ou environ d'élévation et terminé par une croix, a reçu une inscription qui rappelle la fidélité vendéenne envers son Dieu et son roi. Il a été ainsi élevé à l'occasion d'un Vendéen trouvé mort dans ce lieu même, à la suite du passage de la grande armée vendéenne, en 1794, après la bataille du Mans.

Ce parc joint le prieuré de la Primaudière, fondé en 1210 par Geoffroy III, baron de Châteaubriant.

Le prieuré dont il s'agit renferme dans son enceinte un ruisseau qui sépare l'Anjou de la Bretagne. Le ruisseau joint un ancien couvent du nom également de la Primaudière, dont l'église est en bon état de conservation, bien qu'ayant servi à l'établissement d'une verrerie entreprise en 1844 par M. Meslin, mais qui n'eut que quelques années d'existence.

Si le visiteur ne se trouvait pas trop fatigué, nous le conduirions dans la forêt de Juigné (Ille-et-Vilaine), non loin toutefois de la Prévière, pour lui faire remarquer une source dont les eaux, qui ne tarissent jamais, surgissent abondamment en s'élevant en une colonne qui atteint un mètre environ de hauteur, pour retomber ensuite dans la bifurcation d'un vieux chêne. Cet arbre hydraulique (qu'on nous passe ce mot) est connu dans le pays ainsi que des chasseurs sous le nom de *Chêne de saint Hubert*.

Nous nous apercevons que nous sortons du département de Maine-et-Loire; ainsi retournons à la Prévière et au bourg même de cette commune, afin de ne pas passer sous silence l'établissement de charité, si remarquable d'ailleurs, institué en faveur des pauvres par M. le marquis d'Aligre.

Cet établissement est une espèce de pharmacie, mise à la disposition des sœurs de charité de cette commune, qui y trouvent non-seulement les remèdes mais encore tous les accessoires nécessaires au traitement des maladies.

De pareils faits sont tellement éloquents qu'ils dispensent de tout autre éloge.

Superficie : 724 hectares, dont 64 hectares 85 ares en bois.

Population : en 1851, 425 habitants ; en 1856, 402 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Carbay, 4 kil.; de Saint-Michel-et-Chanveau, 5 k.; de Pouancé, 3 kil.; de Segré, 26 kil.; d'Angers, 63 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles et sources ferrugineuses.* — 2° Terrain tertiaire marin : *Falun et calcaire marneux. (Miocène supérieur.)*

1° Le schiste, sous divers aspects, occupe la majeure partie de cette commune. Sous forme de schiste grossier, quelquefois esquilleux, il se montre à découvert sur quelques points dans les bois des Rochettes. Les argiles, réunies à la terre végétale, se présentent sur certains points ; et des eaux ferrugineuses se font remarquer à l'est et près de l'étang des Rochettes, lieu bas, humide, sourceux, inculte, situé immédiatement après la bonde de l'étang et recevant les eaux de son trop plein. Là, surgissent deux sources ferrugineuses, dont les eaux coulent toute l'année, laissant dans leur trajet, et surtout près de leur source, un dépôt ferrugineux des plus abondants.

Ces eaux minérales méritent bien de fixer une attention sérieuse, car elles pourraient sans aucun doute devenir le sujet d'un établissement d'eaux minérales d'une haute importance, si l'on considère surtout que ces eaux paraissent être celles du département de Maine-et-Loire qui contiennent la plus grande quantité de fer dans leur composition.

Obs. Cette localité, bien remarquable en outre par l'aspect qui lui est propre et que nous revoyons toujours avec plaisir, recèle un assez grand nombre de plantes, dont les botanistes font le plus grand cas et dont bientôt nous donnerons les noms.

2° Le terrain tertiaire marin de cette contrée se montre à partir du Vieux-Juigné (Loire-Inférieure), se dirige de l'ouest à l'est et arrive ainsi à la Prévière, non loin de la fonderie, où il était autrefois employé comme castine.

Ce calcaire disparaît à Armaillé, se retrouve à Noëllet (tout autour du bourg), à Saint-Michel-et-Chanveau (à la métairie de la Masne), et reparaît à la métairie de Fosse, commune de Noyant-la-Gravoyère. Enfin, un dernier dépôt pour ce canton se montre à la Moquerie ainsi qu'à l'Anjuinière et à la Barrière, lieux situés dans la commune de Chazé-Henri, sur la route de Pouancé à Craon. — Voy. ces différentes indications.

FOSSILES DU CALCAIRE DE LA PRÉVIÈRE.

Halitherium Cuvieri, P. Gerv.
Carcharias productus, Agass.
Hinnites Dubuissoni, Defr.
Pecten. Plusieurs espèces.

Ostrea undata, Lam., vel. O. saccellus, Duj.
Terebratula perforans, Dujard.
Scutella producta, Agass.
Débris de coraux, etc.

** **Plantes.**

Linum strictum, L.; terrains calcaires. Eté.
Orchis montana, Schm.; ib.
Fritillaria meleagris, L.; prés voisins de l'étang de la Fonderie. Rare. Mai.
Boletus luteus, L.; champignon rare et le seul de ses congénères à être muni d'un anneau. Les environs de la fonderie (M.). Septembre, octobre.

ÉTANGS OU LEURS BORDS.

Limnanthemum nymphoides, Link.; l'étang du Fourneau (M. l'ab. R.). Eté.
Sparganium minimum, C. Bau.; lieux marécageux. Eté.
Elatine major, Braun.
— exandra, Dc.
— alsinastrum, L. Eté.
Typha media, Dc.; étang des Rochettes (Bast.) (1). Eté.
Typha angustifolia, L.; eaux stagnantes. Eté.
Potamogeton tuberculatus, Ten. et Guss.; eaux stagnantes. Juin, juillet.
Schænus albus, L.; lieux tourbeux. Eté.
Leersia oryzoides, Swartz; bord des étangs. Eté.
Polygonum minus, Huds.; bord des étangs. Eté.
Carex cæspitosa, L.; lieux tourbeux, à la queue des étangs. Mai.
— divisa, Huds.; ib. Mai.
— distans, L.; ib. Mai.
Scirpus multicaulis, Smith.; ib. Eté.
— ovatus, Roth.; queue de l'étang des Rochettes. Eté.
Salix aurita, L.; ib. Avril.
— mollissima, Ehr.; ib. Avril.
— repens, L.; ib. Avril.
Pinguicula lusitanica, L.; ib. Eté.
Drosera intermedia, Hayn.; ib. Eté.
Utricularia minor, L.; étang de la Nymphe. Eté.

LIEU BAS, HUMIDE, OMBRAGÉ ET INCULTE, TOUCHANT LA BONDE DE L'ÉTANG DES ROCHETTES.

Oxalis acetosella, L. Avril, mai.
Aira uliginosa, Weihe. Eté.
Leersia oryzoides, Swartz. Eté.
Luzula maxima, Dc. Mai.

(1) Cette espèce créée par Decandolle, est regardée par la plupart des botanistes, comme n'étant qu'une variété du *Typha angustifolia*, L.; mais l'étang des Rochettes, indiqué par M. Bastard comme lieu de son habitation pour le département de Maine et Loire, ayant été nettoyé de toute espèce de plantes, cette indication, maintenant, ne peut servir qu'à constater un fait, devenu sans valeur, pour retrouver la plante en question.

Juncus sylvaticus, Dc. Eté.
Euphorbia palustris, L. vel verrucosa, Ræp.
Athyrium filix femina, Dc. (fougère).
Osmunda regalis, Lam. (fougère.)
Polystichum dilatatum, Roth. (fougère.)
Blechnum spicant, Smith. (Id.)

Obs. Indépendamment des plantes que nous avons rencontrées dans ce lieu remarquable, d'où surgissent deux sources ferrugineuses, dont nous avons déjà parlé, nous y avons encore observé un animal, une espèce d'annélide du genre naïs, mais qu'il ne faut pas confondre avec le *Nais proboscidea*, commun dans toutes les eaux stagnantes à fond boueux.

Cette espèce, que nous n'avons pu observer complétement faute d'instrument convenable, et qui s'est desséchée dans le voyage, vivait en société nombreuse dans une flaque d'eau, dont le fond boueux était couvert de tubes en terre de même nature, servant d'asile à autant d'individus.

Ces tubes, contigus entre eux, placés verticalement et de la grosseur d'une plume de corbeau, pouvaient avoir de six à sept centimètres d'élévation.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Du grand établissement connu sous le nom de *Forges de Pouancé et de la Prévière* — la forge et la fonderie ayant été supprimées en 1852 — il ne reste plus que la fonderie de la Prévière. Le minerai qui alimente cette usine est toujours le même et provient également des mêmes lieux que précédemment ; mais la castine que fournissait le dépôt de *calcaire tertiaire marin* de la Prévière a été remplacée par le marbre qui lui vient de Saint-Martin-de-Vouvante (Ille-et-Vilaine) ainsi que d'Arbré (Loire-Inférieure). — Au reste, voy. *Pouancé*.

Depuis la rédaction de cet article, nous avons appris que cette fonderie n'existe plus.

LE TREMBLAY

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Le Tremblay est situé entre Combrée et la Potherie, Noëllet et le Bourg-d'Iré. Le bourg est placé sur la rive droite de la Verzée, à

une certaine distance de cette petite rivière qui, de l'est à l'ouest, traverse cette commune, tandis qu'un ruisseau, affluent de la Verzée et venant du sud, la coupe en deux autres parties.

Un chemin, partant de la Potherie pour se rendre à Combrée, en passant à l'ouest du bourg du Tremblay, communique vers nord à la route départementale qui conduit de Segré à Pouancé, et vers sud à cette autre route, également départementale, qui se rend de Pouancé à Loiré, etc.

Au reste, cette commune, l'une des plus grandes du canton de Pouancé, fournit en général de très-bonnes terres arables.

Superficie : 2,294 hectares, dont 5 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1851, 854 habitants; en 1856, 880 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances du Bourg-d'Iré, 3 kil. 1/2; de Combrée, 3 kil.; de la Potherie, 5 kil.; de Pouancé, 18 kil.; de Segré, 16 kil.; d'Angers, 52 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles.*

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

** Plantes.

Euphorbia dulcis, L. Eté.
Carex paniculata, L.; lieux tourbeux. Mai, juin.
Lolium linicola, Sond. Eté.

*** Animaux.

Au nombre des reptiles, il faut citer le *Triton marmoratus*; et parmi les insectes, l'*Oberea linearis*, L.; sur le noisetier. (M. l'ab. L.)

VERGONNES

(ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ, CANTON DE POUANCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Vergonnes est située à l'est de Pouancé, entre Chazé-Henri, la Chapelle-Hullin, Combrée, Noëllet et Armaillé.

Elle est bornée au nord par le ruisseau qui passe au bas du taillis des Pommeraies, dépendant de la commune de la Chapelle-Hullin, ruisseau qui, en suivant son cours dans la forêt d'Ombrée, limite aussi la partie de cette forêt qui dépend de la commune de Combrée.

Le bourg est placé sur la route départementale de Segré à Rennes, au sommet d'une colline inclinée au sud, d'où la vue, en s'étendant au loin, embrasse une étendue considérable de pays.

Cette commune, fournissant beaucoup de landes (landes défrichées), ne présente pas, sous le rapport de l'agriculture, des avantages aussi marqués que ceux qu'on rencontre sur d'autres points du même canton.

Superficie : 1,038 hectares, dont 173 hectares 2 ares en bois.

Population : en 1851, 454 habitants; en 1856, 461 habitants.

Bureau de poste : Pouancé.

Distances : de Combrée, 5 kil.; de Noëllet, 3 kil. 1/2; d'Armaillé, 4 kil.; de Chazé-Henri, 5 kil.; de la Chapelle-Hullin, 4 k.; de Pouancé, 7 kil.; de Segré, 18 kil.; d'Angers, 54 kil.

Vergonnes est en outre la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Vergonnes, Saint-Michel-et-Chanveau.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer, argiles*, etc.

Toute cette commune appartient au terrain silurien et présente des schistes quasi ardoisiers, ainsi qu'une roche petrosiliceuse em-

ployée pour macadam. Elle fournit aussi un minerai de fer en roche ainsi que des terres argileuses mises en usage pour la confection de briques et carreaux.

** **Plantes.**

Vergonnes fournit bien un certain nombre de plantes intéressantes, mais comme celles-ci se rencontrent plus particulièrement dans la forêt d'Ombrée, nous prions le lecteur de vouloir bien se reporter à l'article particulier concernant cette forêt. — Voy. *Forêt d'Ombrée*.

CHAPITRE III. — MONUMENTS RELIGIEUX.

1° Une croix très-élancée, de forme cylindrique, d'environ quatre mètres de hauteur, de dix-huit à vingt centimètres de diamètre, et sur laquelle le Christ, sculpté en bosse, est représenté, se fait remarquer sur la route de Segré à Pouancé, à l'entrée, vers est, du bourg de Vergonnes. Cette croix, très-ancienne, d'une parfaite conservation, est formée d'une pierre ou roche serpentineuse schistoïde, provenue, croit-on, d'un dépôt de même nature situé sur la ferme de Bois-Gerbeau, commune de Soudon (Loire-Inférieure), route de Pouancé à Châteaubriant.

2° Une autre croix de même nature, sans autres sculptures que celles qui sont nécessaires pour déterminer ou préciser sa manière d'être, se fait remarquer par sa forme qui est des plus gracieuses. Cette croix, d'une seule pièce et du même diamètre dans sa tige que celui de la précédente, mais portant un biseau sur ses angles, peut avoir trois mètres de hauteur, non compris le socle en maçonnerie, qui a près d'un mètre d'élévation.

Ce monolithe, placé en face de la grande porte de l'église, depuis quelques années seulement, est provenu d'un bloc de pierre de la carrière indiquée ci-dessus.

Nous donnons ici le dessin que nous fîmes de cette croix, mais en la montrant éclairée par la vive lumière que projetait sur elle la comète de Donati, et vue ainsi le 6 octobre 1858. On se rappelle qu'à cette époque, une étoile de la constellation du Bouvier (*Arcturus*) se montrait alors dans tout son éclat, sans que la queue de cette comète, qui la couvrit en passant devant elle, vînt diminuer en rien sa brillante lumière. — Voy. *pl.* 83.

Nota. Pour d'autres croix en pierre analogues à celle-ci, voy. *Saint-Michel-et-Chanveau*, *la Chapelle-Hullin*, *Angrie*, *Aviré*, *Marans*, etc.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

1° Un four à carreaux et à briques, situé sur la route de Vergonnes à Segré, et dont la construction remonte à l'année 1838 ou environ, est connu sous le nom de *Four de Bois-Joulain*. Ses produits sont de bonne qualité.

2° La carrière d'Orion, située au sud-est du bourg, est ouverte depuis un certain nombre d'années, pour en extraire un schiste grossier, mais bon pour la bâtisse ainsi que pour dalles de grandes dimensions propres à beaucoup d'ouvrages.

Obs. Si l'on donnait à cette carrière une plus grande profondeur, peut-être rencontrerait-on le schiste ardoisier?

CANTON DE SEGRÉ

GÉNÉRALITÉS

Le canton de Segré, borné au nord par le département de la Mayenne, est au reste entouré par les cantons de Pouancé, de Candé, du Lion-d'Angers et de Châteauneuf.

Dans l'une de ses parties il est traversé de l'est à l'ouest par l'Oudon, et dans l'autre par la Verzée qui le parcourt de l'ouest à l'est. Il en est de même d'une autre petite rivière, la Sazée, qui se dirige du nord au sud jusque et bien en deçà de la Chapelle où elle se jette dans l'Oudon. Enfin une petite portion de l'Arraise, dont l'embouchure dans l'Oudon est à Nyoiseau et quelques étangs placés entre cette dernière commune et celle de Noyant-la-Gravoyère complètent l'hydrographie de ce canton dont toutes les eaux du reste viennent se rendre à l'Oudon.

Cette dernière rivière, bien précieuse pour cette contrée, a été rendue navigable jusqu'à Segré, au moyen d'écluses convenablement espacées pour en conserver les eaux.

Indépendamment de cette voie navigable, des routes départementales bien entretenues et autres chemins de communication, traversent ce canton dans différentes directions, et les terres arables en général sont de bonne qualité.

Enfin des sites agréables et dont l'horizon s'éloigne parfois à de grandes distances, se présentent sur quelques points, et plus particulièrement sur les bords escarpés de l'Oudon.

DIVISION

Ce canton comprend les communes ci-après : Aviré, Bourg-d'Iré, la Chapelle-sur-Oudon, Chatelais, la Ferrière, l'Hôtellerie-de-Flée, Louvaines et la Jaillette, Saint-Gemmes-d'Andigné, Marans, Saint-Martin-du-Bois, Monguillon, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau, Saint-Sauveur-du-Flée et Segré; total 15 communes.

AVIRÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de ce département entre la Ferrière et Louvaines, Saint-Aubin-du-Pavoil et Saint-Martin-du-Bois. Le bourg qui est traversé par la route qui conduit de Chambellay à Segré, se trouve placé sur la rive droite de la Sazée, petite rivière ou gros ruisseau qui traverse cette commune du nord au sud, et reçoit, au nord du bourg, deux petits ruisseaux venant de l'est et de l'ouest.

Comme chose remarquable nous citerons une croix en pierre placée dans le bourg. Cette croix, construite d'un seul morceau, est analogue pour la forme et la nature de la pierre dont elle est composée à celles que l'on voit à Vergonnes, Angrie, etc. — Voy. *Vergonnes*.

Cette commune, du reste, présente d'assez bonnes terres arables.

Superficie : 1,436 hectares, dont 15 hectares 60 ares en bis.

Population : en 1851, 804 habitants; en 1856, 755 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Saint-Martin-du-Bois, 3 kil. 1/4; de Louvaines, 2 kil.; de la Ferrière, 4 kil.; de Segré, 6 kil.; d'Angers, 37 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites*, etc.

Toute cette commune appartient au terrain silurien inférieur, dont parmi les schistes il s'en présente une variété qui se divise en longues et larges esquilles propres à plusieurs usages.

BOURG-D'IRÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune située non loin de Combrée, à l'ouest de Segré, entre cette ville et le Tremblay, Noyant-la-Gravoyère et la Potherie, est traversée par six chemins vicinaux qui tous arrivent au bourg; lequel est placé sur la rive gauche de la Verzée, petite rivière, qui de l'est à l'ouest, parcourt toute la contrée.

A quelque distance du bourg, mais sur la rive droite de la Verzée, se présente le château de la Mabouillère, construction moderne qui remplace et avec beaucoup d'avantage l'ancien château de ce nom.

Cette habitation appartient à M. le comte de Falloux, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française, etc.

Enfin, la situation de cette commune, dans un terrain bas, et l'une des plus grandes du canton de Segré, présente des terres arables d'excellentes qualités.

Superficie : 2,303 hectares, dont 23 hectares 96 ares en bois.

Population : en 1851, 1,285 habitants; en 1856, 1,252 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Noyant-la-Gravoyère, 2 kil. ; du Tremblay, 4 kil. ; de Combrée, 5 kil. ; de Segré, 8 kil. ; d'Angers, 44 kil.

Un notariat.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles*, etc.

Toute l'étendue du territoire de cette commune appartient au terrain silurien inférieur; cependant il pourrait se faire que quelques lambeaux du calcaire tertiaire-marin joignant les fours à chaux de Fosse, commune de Noyant-la-Gravoyère, appartinssent à la commune de Bourg-d'Iré. C'est un fait à vérifier.

** Plantes.

Helleborus viridis, L.; haies et fossés de la ferme des Grez (For.). Mars, avril.
Euphorbia dulcis, L.; lieux couverts. Eté.
Lolium linicola, Sond.; les champs de lin, etc. Eté.

CHAPITRE III. — AGRICULTURE.

L'indication des choses importantes ou remarquables en agriculture entrant nécessairement dans le plan de cet ouvrage, nous pouvons dire ici que M. le comte de Falloux, tout en appréciant les lettres qui l'ont conduit à l'Académie, sait apprécier aussi l'agriculture à sa juste valeur. Pour ne parler ici que des animaux domestiques, ceux-ci jouant un rôle important dans l'agriculture, il convient d'en faire un choix judicieux, afin de n'élever que les plus convenables et parfaitement en rapport avec le sol que l'on cultive.

C'est pour justifier cette pensée que M. le comte de Falloux, en produisant à des concours régionaux et autres, les animaux qu'il élève dans son domaine et qui ont toujours été primés, a voulu donner l'exemple de ce que peut dans cette circonstance, un fait pratique consolidé par le raisonnement et une volonté bien arrêtée.

LA CHAPELLE-SUR-OUDON

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune située à l'est de Segré, entre cette ville et la commune d'Andigné, est bornée au nord par l'Oudon. Le bourg, placé sur la route départementale d'Angers à Segré et qui repose sur une partie parfaitement aérée, présente au nord une colline

élevée, qui, en partant de la route départementale dont il vient d'être question, s'abaisse progressivement jusqu'à l'Oudon et continue de se montrer ainsi jusqu'aux environs de Segré.

Sur cette rivière et vis-à-vis le bourg de la Chapelle, l'on remarque un moulin à farine avec porte-marinière, connu sous le nom de *Moulin-de-la-Chapelle*, mais les eaux qui le font tourner venant à manquer une partie de l'année, il en résulte que le bac qui touche cette usine devient inévitablement inutile à cette époque, chacun alors pouvant passer la rivière à pied sec.

Sur la route, à gauche en se rendant de la Chapelle à Segré, l'on trouve le remarquable château moderne de la Lorie, placé sur une légère pente inclinée au sud, et d'où la vue s'étend au loin de ce côté.

Ce château a toujours appartenu à des membres ou à des descendants de la famille de Marmier.

Superficie : 1,329 hectares, dont 75 hectares 9 ares en bois.

Population : en 1851, 781 habitants; en 1856, 777 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Louvaines, 2 kil.; d'Andigné, 4 kil.; du Lion-d'Angers, 11 kil.; de Segré, 4 kil.; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzite ferrugineux.*

1° Le porphyre quartzifère se montre sur un seul point.

2° Les schistes de diverses natures se présentent fréquemment, et les quartzites ferrugineux — espèces de minerais de fer hydroxidé brun schistoïde — sont employés pour l'empierrement de la route qui conduit à Segré. Le gisement de cette roche présente un dépôt assez étendu sur le coteau au versant de la rive droite de l'Oudon.

Ce minerai de fer a été exploité autrefois sur les lieux mêmes et au moyen de forges à bras, si l'on en juge toutefois par les scories de fer qu'on y rencontre, qui semblent attester ce fait d'une manière irrécusable.

** Plantes.

Cuscuta epilinum, Weihe.; parasite du lin cultivé (Forest.). Eté.
Ranunculus polyanthemos, L.; les bois. Eté.

Festuca gigantea, Vill. ; les bois. Eté.
Leersia oryzoides, Swartz. ; bord de l'Oudon. Eté.
Selinum carvifolia, L. ; les prés bordant l'Oudon. Eté et automne.
Pimpinella magna, L. ; lieux frais et ombragés. Eté.
Camelina sativa, Crantz. ; champs cultivés (For.); plante introduite dans les cultures par le commerce des grains ou des graines. Eté.

CHATELAIS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune l'une des grandes communes du canton, est située au nord et sur la lisière de ce département entre Saint-Quentin, l'Hôtellerie-de-Flée, Bouillé-Ménard et Grugé-l'Hôpital. Elle est traversée du nord au sud par l'Oudon, qui reçoit deux ruisseaux, l'un venant du nord-ouest et l'autre de l'est.

Le bourg qui est placé sur la rive droite de cette rivière, est traversé par le chemin de grande communication qui conduit à Saint-Julien-de-Vouvantes.

Superficie : 2,368 hectares, dont 37 hectares 81 ares en bois.

Population : en 1861, 1,085 habitants; en 1857, 1,069 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Foire : le 30 juin.

Distances : de l'Hôtellerie-de-Flée, 3 kil.; de Bouillé-Ménard, 4 kil.; de Segré, 12 kil. ; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.*

Parmi ces schistes, le schiste tégulaire se présente sur différents points, et une ancienne carrière d'ardoise abandonnée depuis longtemps est maintenant exploitée par des ouvriers du pays.

** **Plantes.**

Poa bulbosa, L. var. vivipara; sur les murs, etc. Printemps.
Cerastium semidecandrum, L. ; ib. Id.
Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God.; les landes. (M.) Juin.
Buplevrum tenuifolium, L.; lieux incultes, bord des chemins. Eté.
Lychnis diurna, Sib.; route de Chatelais à l'Hôtellerie-de-Flée. (Har.) Mai, juin.
Dianthus cariophyllus, L.; ruines du château. (Har.) Eté.
Tillæa muscosa, L.; abonde sur un coteau schisteux. (Har.) Eté.
Epilobium spicatum, Lam.; près de la Choleterie, ferme située dans des landes entre Châtelais et Bouillé-Ménard. (Har.) Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE

Le château fort de Châtelais, bâti sur les restes d'une construction gallo-romaine et depuis longtemps en ruines, remonte par son érection à l'année 1423, et même sans doute au delà de cette date; car c'est à l'époque précitée que l'armée anglaise, après avoir détruit le château de Segré, fit subir le même sort à celui de Châtelais. Mais si ces redoutables ennemis commirent tant de ravages dans cette contrée, ils ne purent néanmoins résister à la bravoure des Français, qui les taillèrent en pièces lorsqu'ils arrivèrent entre la Broyssinière et le château de la Gravelle. — Voy. *De Barante.*

De ce château il reste fort peu de chose, quelques pans de murs; mais de ces vieilles défenses l'on retrouve encore une porte principale, dont les murs sont d'une grande épaisseur, construits en très-belles pierres, et sur les côtés de laquelle sont placées des marches formant un escalier disposé en spirale pour monter au rempart.

Châtelais avait encore un ancien cimetière : les nombreux tombeaux en pierre coquillière de Doué que l'on y rencontre, attestent ce fait d'une manière irrécusable.

LA FERRIÈRE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de la Ferrière est située au nord de ce département entre Segré et Saint-Sauveur-de-Flée, Nyoiseau et Aviré. Elle

présente vers nord-ouest des bois taillis formant un massif assez considérable connu sous le nom de bois de la Ferrière.

Le bourg placé en deçà d'un petit étang qui se trouve à l'est, est traversé par la route stratégique de Châteaugontier à Segré.

Superficie : 1,312 hectares, dont 124 hectares 65 ares en bois.

Population : en 1851, 510 habitants, en 1856, 513 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Saint-Sauveur-de-Flée, 4 kil. ; d'Aviré, 4 kil. ; de Louvaines, 6 kil. ; de Segré, 6 kil. ; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer*, etc.

Des schistes grossiers se montrent sur différents points, et les scories que l'on rencontre dans les bois de la Ferrière indiquent assez qu'un minerai y a été exploité et converti en fer au moyen de forges à bras.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Au nord de la Ferrière, non loin de la métairie de la Chénaye et près d'une charroyère située dans un bois bordant le chemin qui conduit à la route de Châteaugontier aux Anges, l'on remarque un petit dolmen. Ce monument celtique est composé de trois pierres debout et d'une quatrième qui les surmonte placée horizontalement. Il peut avoir 1 mètre 50 centimètres d'élévation (1).

A deux kilomètres ou environ de ce monument, au coin d'un petit bois s'en présente un second et de forme semblable, mais les pierres dont il se compose sont plus grandes, plus rapprochées entre elles.

Ce monument est connu dans le pays sous le nom de *Puits-des-*

(1) S'adresser à la métairie de la Chênaye pour y prendre un guide, sûr moyen pour se rendre sur les lieux sans craindre de s'égarer.

Fées, à raison sans doute d'une source qui se trouve à l'un de ses côtés.

Obs. Ces deux demi-dolmens, ainsi formés de quatre pierres chacun, sont les plus simples du genre, et les seuls peut-être dans cette catégorie qui aient été observés dans l'arrondissement de Segré.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Four à chaux.

En 1823, M. Bourbon fit construire un four à chaux dans les bois de la Ferrière. Ce four était alimenté avec de la pierre de Rairie (calcaire jurassique), qui arrivait par eau au port de Segré, et ensuite par charrettes jusqu'au four.

Nous ignorons si ce four est encore en activité.

L'HOTELLERIE-DE-FLÉE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre celle de la Ferrière et la limite du département de la Mayenne, qui la borde au nord. Elle est baignée à l'ouest par l'Oudon, qui la traverse du nord au sud. Cette rivière reçoit un ruisseau qui lui vient de l'est, et le bourg est traversé par la route stratégique de Craon à Segré.

Au reste, cette commune possède de bonnes terres arables, des landes (landes défrichées pour la plupart), des bois, ainsi que d'anciennes carrières d'ardoise, qui lui donnent un aspect particulier.

Superficie : 1,478 hectares, dont 118 hectares 90 ares en bois.

Population : en 1851, 689 habitants; en 1856, 653 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Foire : le 27 mai.

Distances : de la Ferrière, 3 kil. 1/2; de Bouillé-Ménard, 5 kil.; de Segré, 8 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, sable rouge*, etc.

Parmi les schistes de cette commune, le schiste ardoisier se fait remarquer à l'est et au nord du bourg; et non loin de celui-ci, au nord et sur la route qui conduit à Craon, se présente un dépôt de sable rouge assez puissant.

** **Plantes.**

Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God.; bord des landes (landes défrichées de la métairie de la Coutardière, etc. (M.) Mai, juin.
Viola lancifolia, Thore.; bord des fossés, des landes, etc. (M.) Mai, juin.
Convallaria majalis, L.; les bois. Mai.
Lychnis diurna, Sib.; lieux incultes, les bois, etc. Eté.
Sedum anglicum, Huds.; débris schisteux. Eté.
Ægopodium podagraria, L.; lieux frais, ombragés, dans les bois. (Har.) Mai, juin.
Silaus pratensis, Besser. (*Peucedanum pratense*, L.); les prés. Eté.
Thymus calamintha, Dc.; près la métairie qui remplace l'ancien château. (Har.) Eté.

*** **Animaux.**

Mollusques.

Anodonta minima, Millet; l'Oudon.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le schiste tégulaire ou ardoisier, qui se montre à l'est et au nord du bourg, comme nous l'avons déjà fait remarquer, a été autrefois le sujet d'une assez grande exploitation, qui maintenant est réduite au travail de quelques ouvriers seulement.

Le moulin à eau de la Faucille et le moulin à vent du même nom, sont établis, l'un sur l'Oudon, l'autre à quelque distance du premier.

Le moulin à eau est divisé en deux parties distinctes : l'une, consacrée à faire de la farine, a reçu trois paires de meules montées à l'anglaise, tandis que l'autre est destinée à faire du tan. Enfin, le moulin à vent, pourvu de deux meules anglaises, supplée au moulin à farine lorsque l'eau vient à manquer.

LOUVAINES

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est bornée au nord par celle d'Aviré, au sud par l'Oudon et à l'ouest par Segré.

Une petite rivière, la Sazée, qui lui vient du nord, passe à l'ouest et non loin du bourg, pour se jeter bientôt dans l'Oudon.

Un gros village du nom de la Jaillette, situé vers sud-est et non loin de l'Oudon, possède une église, qui autrefois dépendait de l'ancien prieuré de cette localité.

Ce village ou petite paroisse, desservi par le vicaire de Louvaines, fait partie de cette commune, ainsi qu'un autre du nom de la Bodarderie, situé non loin de l'Oudon.

A l'ouest du bourg, l'on remarque l'ancien château de la Chenaie.

Enfin cette commune ne présente en général que de bonnes terres arables.

Superficie : 1,506 hectares, dont 16 hectares 23 ares en bois.

Population : en 1851, 878 habitants ; en 1856, 876 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : d'Aviré, 2 kil. ; de la Chapelle-sur-Oudon, 2 kil. ; de la Ferrière, 6 kil. ; de Segré, 5 kil. ; d'Angers, 52 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, eau minérale ferrugineuse*.

Un filon de porphyre quartzifère se montre dans un commun nommé le Rocher, situé non loin du bourg de Louvaines, sur le

chemin vicinal de cette commune à Aviré. Là, cette roche est intercalée dans le schiste, dont elle prend quelquefois la fissilité. Ce filon qui se prolonge vers nord-ouest, sur la Bénardière, n'est peut-être au reste qu'une dépendance de la roche analogue que l'on rencontre à Saint-Martin-du-Bois. Voy. cette commune.

2° Quant au schiste, il se présente sous diverses modifications, dans toute l'étendue de cette commune.

Enfin, près de Launay (maison bourgeoise située non loin et en amont de l'embouchure de la Sazée dans l'Oudon), gît une fontaine dont l'eau est ferrugineuse.

** Plantes.

Ægopodium podagraria, L.; lieux frais et ombragés. (Bro.) Mai, juin.
Selinum carvifolia, L.; les prés bordant l'Oudon. (M.) Eté, automne.
Pimpinella magna, L.; dans les prés, au bord de l'Oudon. (M.) Eté.
Leersia oryzoides, Swartz.; bord de l'Oudon. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENTS RELIGIEUX.

Au village de la Jaillette, se trouve l'ancien prieuré de ce nom, fondé en 1194 par le seigneur du lieu, Geoffroy Loutois, en faveur de l'abbé de Mélinais, de l'ordre de Saint-Augustin, qui s'engagea d'y placer des religieux. En 1607 les moines de Mélinais, pour se conformer à une bulle de Paul V, confirmée par Henri IV, cédèrent ce prieuré au collége des Jésuites de la Flèche ; et en 1791, il fut vendu nationalement.

L'église, assez bien conservée et desservie par le vicaire de la paroisse de Louvaines, montre des ouvertures plein-cintre, qui la font remonter au XIIe siècle. Le chœur se fait remarquer par la ressemblance de son architecture avec celle de Saint-Serge d'Angers, formant ainsi un contraste frappant avec la construction de la nef. (Voy. *Essai historique sur la Flèche*. — Voy. aussi l'*Anjou et ses monuments*.)

Il nous reste à dire quelques mots de l'église nouvellement construite à Louvaines.

Si cet édifice, terminé en 1858 et livré au culte dans cette même année, est dû aux soins empressés et au zèle de M. le curé de la paroisse, M. Dufay, nous devons dire aussi qu'il a été construit

sur les plans et sous la direction de M. Dellètre, architecte à Angers.

Cette église, avec ses vitraux de couleur, et l'attention scrupuleuse avec laquelle l'ordre d'architecture adopté, celui du XIe siècle, a été suivi, mérite bien l'épithète de *belle église* par laquelle chacun se plaît à la désigner.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Tuilerie.

Au village de la Bodarderie, situé non loin de l'Oudon, existe une tuilerie qui confectionne non-seulement des briques et des carreaux de bonne qualité, mais encore des tuyaux de drainage.

Fours à chaux.

En 1818, M. Gourdon fit construire un four à chaux dans cette commune. — En 1820, M. Bourbon y fit également élever un four à chaux. L'un et l'autre alimentés avec la pierre de Rairie (calcaire jurassique), produisaient de très-bonne chaux ; néanmoins ces fours, après quelques années d'existence, cessèrent d'être en activité.

SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud et à peu de distance de Segré, entre la Chapelle-sur-Oudon, Andigné, Marans et Bourg-d'Iré.

Elle est traversée par deux petites rivières, l'Argos et la Verzée, au confluent desquelles le bourg se trouve placé. Cette dernière rivière fait tourner trois moulins.

Deux routes principales, la route départementale de Segré à Candé, celle de Segré à Bécon, ainsi que le chemin vicinal qui

conduit à Chazé-sur-Argos, traversent cette commune dans différents sens, laquelle, du reste, présente de bonnes terres arables, de même que des prairies d'excellente qualité.

Superficie : 2,606 hectares, dont 46 hectares 49 ares en bois.

Population : en 1851, 1,352 habitants; en 1856, 1,412 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Marans, 5 kil.; de Loiré, 9 kil. 1/4; du Bourg-d'Iré, 6 kil.; de Segré, 2 kil.; d'Angers, 38 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites.*

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur. Dans cette formation, l'on trouve, sur la route de Marans, des quartzites blanchâtres employés pour macadamisage, et qui se rapprochent beaucoup d'une espèce de poudingue quartzeux blanc, que l'on rencontre sur la même route, sur le territoire de Marans même.

MARANS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Marans est située entre celles de Sainte-Gemmes-d'Andigné, Gené, Vern et Chazé-sur-Argos.

Elle est traversée par l'Hommée, petite rivière qui lui vient de la forêt de Longuenée, et l'Argos, qui prend sa source au nord et non loin du bourg de Marans.

Une route principale, celle de Segré à Bécon, traverse cette com-

mune, qui du reste ne présente que des terres de première qualité. Le bourg, situé sur cette route, montre une croix en pierre analogue à celles que nous avons dejà indiquées à Vergonnes, et à Angrie, etc. — Voy. *Vergonnes*.

Superficie : 959 hectares.

Population : en 1851, 627 habitants; en 1856, 623 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Gené, 3 kil. 1/2 ; de Vern, 5 kil.; de Segré, 6 k.; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites, poudingue quartzeux.*

Le terrain silurien inférieur, qui occupe toute l'étendue de cette commune, présente, entre autres roches, une espèce de poudingue, dont la pâte, formée de quartz blanc, est remplie de nodus également blancs et de même nature. Cette roche, qui se montre sur la route qui conduit à Segré, offre des dépôts plus ou moins considérables, dont la voirie se sert pour empierrer les routes.

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune occupe, au nord de ce département, un espace assez considérable, entre celles de Montguillon, la Jaille-Yvon, Chambellay, Louvaines et Aviré.

La route impériale d'Angers à Caen, par Châteaugontier, traverse à l'est une partie de son territoire ; et le chemin de grande communication de Segré à Chambellay passe par le bourg. Ce bourg

est situé sur la rive droite d'un ruisseau qui se dirige de l'est à l'ouest, pour se jeter dans la Sazée, petite rivière, qui à son tour va se perdre dans l'Oudon, sur la commune de Louvaines.

Au reste, Saint-Martin-du-Bois présente de bonnes terres arables. — Deux châteaux s'y font aussi remarquer : l'ancien château de la Lizière et celui de Danne, de construction moderne.

Superficie : 2,175 hectares, dont 58 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1851, 1,104 habitants ; en 1856, 1,083 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Foire : le 7 septembre.

Distances : de Chambellay, 4 kil. 1/2 ; de Montguillon, 2 kil. ; d'Aviré, 3 kil. 1/4 ; de Louvaines, 4 kil. 1/2 ; de Segré, 11 kil. ; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain primitif ou azoïque : *Porphyre quartzifère granitoïde.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites.*

1° Sur la métairie de l'Etang, dans la pièce de la Grée, se présente un mamelon assez considérable de *porphyre quartzifère granitoïde.* Ce filon, qui est exploité comme pierre de taille et pour moellons, se dirige vers le Rossignol et la Charterie, et se rattache sans doute au dépôt de même formation que l'on rencontre à Louvaines, sur la route d'Aviré.

Le porphyre de la métairie de l'Etang se présente sous un aspect granitoïde, qui n'est pas ordinaire et qui a pu le faire prendre pour un véritable granit : sa composition d'ailleurs y prête encore beaucoup. En effet, la pâte de cette roche, qui est feldspathique, renferme des cristaux de feldspath, de quartz, et peut-être d'amphiboles. Mais si l'on fait attention que cette roche, dans quelques-unes de ses proportions, a conservé le caractère du porphyre quartzifère, le doute cesse aussitôt.

2° Le terrain silurien inférieur, qui occupe toute l'étendue de cette commune, présente des schistes grossiers, des quartzites et des argiles.

Au nord du château de la Lizière, le coteau qu'on y remarque est composé de quartzites, dont le dépôt présente une puissance qui paraît considérable.

MONTGUILLON

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située entre la Jaille-Yvon et la Ferrière, est bornée au nord par le département de la Mayenne, et au sud par la commune de Saint-Martin-du-Bois.

Elle est traversée à l'est par la route impériale d'Angers à Caen, et la petite rivière de la Sazée la parcourt du nord au sud.

Superficie : 1,191 hectares, dont 75 hectares 86 ares en bois.

Population : en 1851, 374 habitants; en 1856, 391 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de la Jaille-Yvon, 5 kil.; de Saint-Sauveur-de-Flée, 4 kil.; de Saint-Martin-du-Bois, 2 kil.; de Segré, 14 kil.; d'Angers, 35 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Cette commune appartient entièrement au terrain silurien inférieur.

CHAPITRE III. — MONUMENTS CELTIQUES.

D'après les communications qui nous ont été faites, cette commune posséderait plusieurs peulvans, dont la réunion formait peut-être un cromlech. Quelques-uns de ces monolythes ont été renversés, mais trois encore sont restés debout.

NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune située entre celles de Combrée, Bourg-d'Iré et Nyoiseau, présente dans son aspect deux parties bien distinctes : l'une où se trouve placé le bourg est située dans un bas, tandis que l'autre, indiquée par la route départementale de Segré à Rennes, est placée au sommet d'un coteau.

Deux ruisseaux qui se jettent dans la Verzée, et les eaux de quatre étangs provenant de la forêt d'Ombrée, forment l'hydrographie de Noyant-la-Gravoyère.

Cette commune qui mérite sous divers rapports d'être visitée par les naturalistes, fournit dans la partie basse, des terres d'excellente qualité, mais l'on ne peut en dire autant de toutes celles de la partie haute.

Superficie : 258 hectares, dont 69 hectares 80 ares en bois.

Population : en 1851, 500 habitants; en 1856, 493 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : du Bourg-d'Iré, 2 kil. ; de Combrée, 4 kil. 1/2 ; de Nyoiseau, 4 kil. ; de Segré, 8 kil. ; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer*, etc. — 2° Terrain tertiaire marin ou terrain falunien supérieur : *Mollasse coquillière, falun*, etc. *(Miocène supérieur.)*

1° Dans son ensemble, cette commune appartient au terrain silurien inférieur. Cette formation présente diverses variétés de schistes

parmi lesquels le schiste tégulaire est devenu, à la carrière de Mise-en-Grain, le sujet d'une exploitation d'ardoises.

Sur la route départementale qui conduit de Segré à Pouancé, etc., non loin d'une lande, ce terrain montre des fragments épars d'un minerai de fer semblable à celui que fournit le gisement du Vau-d'Oudon (1); et non loin de cette lande, à l'extrémité du plateau qui la couronne, M. Lechatellier a reconnu un dépôt de *fer oligiste massif*, d'un rouge bleuâtre, à poussière rouge, à structure grenue et cristalline.

2° Le calcaire qui appartient au *terrain tertiaire marin*, se montre dans la partie basse de cette commune à *Fosse*, où il occupe toute l'étendue de la métairie de ce nom (plus de trente hectares). Ce calcaire dont la puissance paraît être considérable (2), se présente sous forme de mollasse coquillière et de falun.

Si l'on en juge par les fossiles qu'il renferme, ce dépôt a dû être longtemps battu par les eaux avant d'avoir été rendu à son état de stabilité. En effet, ces fossiles et leurs débris qui pour la plupart sont roulés et usés par le frottement qu'ils ont éprouvés, attestent d'une manière irrécusable cet état de choses : état encore parfaitement indiqué par ces corps ou concrétions arrondies, représentant comme des choux-fleurs de moyenne grosseur, répandues avec tant de profusion dans ce dépôt, et dont la périphérie présente un état d'usure qui en fait méconnaître l'origine.

Cependant en examinant avec attention quelques échantillons moins altérés par le frottement, l'on ne peut s'empêcher de rapporter ces corps aux *nullipores* de Lamark, qui assez récemment ont été reconnus par MM. Unger et Boué, pour n'être pas d'origine animale, mais bien des *productions végétales calcifères*, analogues à des algues ou autres plantes marines. — Voy. *Bulletin de la Société géologique de France*, t. XIV, p. 407.

FOSSILES DU CALCAIRE DE FOSSE.

Le falun de ce dépôt recèle une certaine quantité de fossiles parmi lesquels domine le *Terebratula perforans*, Dujard., ainsi qu'une espèce d'*Ostrea*... On rencontre encore dans le falun indépendamment des petits amas d'argile et de sables fins facilement délitables

(1) Fer magnétique phosphoreux.

(2) Son exploitation ayant déjà pénétré à plus de 5 mètres de profondeur, n'a pas encore atteint toute la puissance de cette formation.

que la céramique pourrait sans doute utiliser, les fossiles ci-après :

Dents de Mastodon et de Dinoterium.
Dents d'Haliterium Cuvieri, P. Gerv. (1).
Dents de Carcharias productus, Agass.
Dents de Carch..... vicinalis, Millet.
Balanus virgatus, Defr., ainsi que des *Valves operculaires*, appartenant peut-être à cette espèce.
Conus..... (des moules).
Venus..... (des moules).
Lima affinis, Defr.
Pecten fasciculatus, Millet (222).
Pecten costellinatus, Millet (221).
Pecten.....
Hinnites Dubuissoni, Defr.
Spondylus muricatus? Mil. (232).
Ostrea.....
Ostrea.....
Terebratula perforans, Dujard.
Retepora frustulata, Defr.
Polytrema pomiformis, Millet.
Eschara.....
Echinolampas scutiformis? Millet
Madrepora polymorpha, Millet (275).

** **Plantes.**

Tesdalia iberis, Dc.; les pelouses schisteuses. Printemps.
Silene nutans, L.; ib. Eté.
Elodes palustris, Spach.; lieux marécageux au nord-ouest des carrières de Mise-en-Grain (M.). Eté.
Galanthus nivalis, L.; lieux incultes près la Dionaye. Février, mars.
Sedum anglicum, Huds.; sur les débris des mêmes carrières (M.). Eté.
Corydalis claviculata, Dc.; sur les débris des mêmes carrières. Eté.
Ranunculus tripartitus, Dc.; petite carrière d'ardoises abandonnée (M.). Avril, juin.
Leonorus cardiaca, L.; près le village de la Gâtelière (Har.). Eté.
Agrostis setaca, Curtis.; les landes (Har.). Eté.
Ceterach officinarum, Bauh.; murs du cimetière.

ÉTANG DE LA CORBINIÈRE, SES BORDS, ETC. (2).

Osmonda regalis, Lam.; bord des étangs (Har.). Eté.
Polystichum filix mas, Roth.; ib. Eté.
Polystichum aculeatum, Roth.; bord des étangs. Eté.
Elatine hexandra, Dc.; ib. M. l'abbé R. Eté.

(1) *Manatus fossilis*, G. Cuv. — Des portions de mâchoires munies de quelques dents ont été rencontrées dans ce dépôt.

(2) L'étang de la Corbinière reçoit les eaux de deux autres étangs situés sur la lisière et à l'est de la forêt d'Ombrée, et les donne à son tour à un quatrième, pour former de toutes ces eaux la petite rivière d'Orveau, qui se jette dans l'Oudon, au-delà d'Orveau même. Trois de ces étangs font tourner chacun un moulin.

Lysimachia nemorum, L.; bord d'un ruisseau, près d'un étang. Eté.
Scirpus ovatus, Roth.; ib. Eté.
Galeobdolon luteum, Huds.; bord d'un ruisseau. Mai.
Oxalis acetosella, L.; le long du mur d'un petit bois situé près de l'étang de la Corbinière (Har.). Avril.
Adoxa moschatellina, L.; lieux ombragés. Avril.
Menianthes trifoliata, L.; ruisseau dans un pré (Har.). Mai.
Epipactis ovata, Allioni; le pré précédent (id.). Mai.
Narcissus biflorus, L.; ib. Mai.
Equisetum telmateia, L.; ib. Printemps.
Orchis latifolia, L.; les prés. Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God.; coteaux des environs du moulin de la Corbinière. Mai.

MÉTAIRIE DE FOSSE. — TERRAIN CALCAIRE.

Helleborus fœtidus, L.; haies et fossés près des fours à chaux (M.). Mars.
Althæa hirsuta, L.; ib. Eté.
Hyoscyamus niger, L.; ib. Eté.
Sherardia arvensis, L.; lieux cultivés. Eté.
Ajuga chamæpitis, Schreb.; lieux incultes (M.). Eté.
Poterium sanguisorba, L.; ib. Eté.
Euphorbia dulcis, L.; ib. Eté.
Spergula pentendra, L.; ib. Eté.
Ononis spinosa, L.; ib. Eté.
Sium amomum, Roth.; ib. Eté.
Leontodon hispidum, L.; lieux incultes. Eté.
Cirsium eriophorum, Scop.; ib. Eté.
Orobanche cœrulea, Villars; ib. Eté.
Sedum anopetalum, Dc.; ib. Eté.
Morchella esculenta, Pers. (morille); au pied des ormes. Avril.
Peziza coccinea, Jacq.; sur les branches en décomposition tombées à terre.
Peziza acetabulum, L.; à terre.

*** **Animaux.**

Helix aspersa, Drap., var. dont le fond de la coquille est jaunâtre. Haies et fossés près des fours à chaux.
— striata, Drap.; les pelouses, près des fours à chaux.
Ecrevisse (Astacus fluviatilis, Fab.); ruisseau près de Fosse.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Carrières d'ardoises.

Sur la route qui conduit de Segré à Pouancé, dans les landes de Noyant-la-Gravoyère, au village de Mise-en-Grain, situé à l'est de

la forêt d'Ombrée, le schiste tégulaire y est exploité depuis un grand nombre d'années et fournit de bonnes ardoises. — Cette exploitation a lieu au moyen de deux petites carrières contigues qui prennent leur nom de celui du village où elles se trouvent placées.

Fours à chaux.

Un four à chaux situé sur la métairie de Fosse et construit en 1824 par M. Jallot, est alimentée avec la molasse coquillière et le falun, et chauffé avec des menus bois.

Un second four érigé en 1858 par le propriétaire actuel, M. Vital-Poché, est placé sur la même ligne et touche le premier four; mais ce dernier étant chauffé avec du charbon de terre, a été bâti sur un modèle différent du premier. Au reste les calcaires de cette localité donnent une chaux grasse excellente pour l'agriculture et dont on peut aussi se servir pour la bâtisse, mais en employant plus particulièrement celle qui provient de la mollasse coquillière.

NYOISEAU

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Segré, entre cette ville, les communes de Noyant-la-Gravoyère, Bouillé-Ménard et la route stratégique qui conduit de Segré à Craon. En 1840 elle s'est agrandie d'une partie de la commune de Saint-Aubin-du-Pavoil, qui à cette époque fut supprimée, tandis que l'autre portion fut annexée à la commune de Segré.

Elle est traversée par l'Oudon, qui là, sur ces lieux et plus que partout ailleurs, se contourne en serpentant et reçoit les eaux de deux petites rivières, l'Araise et l'Orvau ses affluents.

Le bourg situé sur le chemin de Segré à la Guierche, est placé de même que l'abbaye de Nyoiseau sur la rive droite de l'Oudon.

Cette abbaye de Bénédictines, édifiée au pied d'un côteau, ne présente plus que des ruines ayant été brûlée et à plusieurs reprises

pendant la révolution. Elle fut fondée entre 1115 et 1117 à l'instigation de l'ermite Salomon, par Gaultier de Nyoiseau..... — Voy. les historiens.

Les supérieures de cette riche et ancienne abbaye appartenaient à la plus ancienne noblesse de Bretagne.

Sur l'Oudon sont placés plusieurs moulins : l'un en deçà de l'embouchure de l'Araise, l'autre à Orvau ; et le troisième à la Margerie. Cette localité, du reste, mérite bien d'être visitée; car, indépendamment des sites agréables que lui donnent les bords de l'Oudon, elle fournit aux naturalistes des productions intéressantes.

Superficie : 1,867 hectares, dont 106 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1851, 764 habitants; en 1856, 770 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de l'Hôtellerie-de-Flée, 4 kil. 1/2; de Bouillé-Ménard, 4 kil. 1/2; de Noyant-la-Gravoyère, 4 kil.; de Segré, 6 kil.; d'Angers, 44 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer.*

Cette formation, qui occupe toute l'étendue de cette commune, présente des schistes de diverses structures et montre au Vau-d'Oudon — lieu situé sur les bords de l'Oudon — un gisement de minerai de fer.

Ce minerai, employé pour l'empierrement de la route, forme une masse compacte qui se divise en fragments parallélipipèdes. Sa couleur est d'un noir verdâtre et sa poussière d'un vert foncé. Il est en outre, disent MM. les ingénieurs des mines, *phosphoreux*, *magnétique* et même *magnétipolaire.*

Dans les champs des environs l'on retrouve des fragments de ce minerai ainsi que sur une grande partie de la route de Segré à Pouancé.

** Plantes.

Lysimachia nemorum, L.; lieux frais et ombragés. Eté.

Muscari Lelievrei, Bor.; pâtures dans l'enceinte du couvent (Lel.). Mars.

Cardamine sylvatica, Lynck.; lieux frais et ombragés. Mai.

Carex lævigata, Smith.; lieux tourbeux. Mai.

Androsæmum officinale, Allioni. près du moulin d'Orvau. Eté.

Ornithogalum pyrenaicum, L.

Narthecium ossifragum, Huds.; lieux tourbeux. Eté.
Asphodelus sphærocarpus, Gren. et God.; les buttes de la Susonnière, les landes situées aux environs de la closerie de la Pionnaie. Juin.
Epilobium montanum, L.; les bois, etc. Eté.
Luzula maxima, Dc.; bois en coteau de la Pinquère, situé entre Nyoiseau et l'Hôtellerie-de-Flée. Mai, juin.
Convallaria maialis, L.; bois en coteau de la Pinquère, situé entre Nyoiseau et l'Hôtellerie-de-Flée. Mai.
Galeobdolon luteum, Huds.; ib. Mai, juin.
Cheiranthus cheiri, L.; ruines du couvent. Avril-juin.
Thymus calamintha, Dc.; ib. Eté.
Dianthus caryophillus, L.; ib.
Anthirrinum majus, L.; ib. Eté.
Sagina apetala, L.; ib. Eté.
Asplenium ruta-muraria, Smith.; sur les murs.
Ceterach officinarum, Bauh.

*** Animaux.

Reptiles.

Couleuvre d'Esculape (*Coluber Æsculapii*, Sturm.). Couleuvre vipérine (*Coluber viperinus*, Latr.); bords de l'Oudon.

Ver intestinal.

Ligule de la Brême, sur une brême de l'Oudon (Har.).

SAINT-SAUVEUR-DE-FLÉE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord et sur la lisière de ce département, entre Montguillon, l'Hôtellerie-de-Flée et la Ferrière.

La petite rivière de la Sazée la traverse du nord au sud; et la route stratégique qui conduit de Segré à Craon passe par le bourg.

Cette commune possédait autrefois un dolmen qui maintenant est en partie brisé.

Superficie : 1,387 hectares.

Population : en 1851, 575 habitants; en 1856, 526 habitants.

Bureau de poste : Segré.

Distances : de Montguillon, 4 kil. 1/2 ; de la Ferrière, 4 kil. ; de Segré, 11 kil; d'Angers, 39 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

** Plantes.

Lychnis diurna, Sib. ; bois du Houssai (Har.). Mai, juin.
Pulmonaria officinalis, L. ; ib. Avril, mai.
Androsæmum officinale, Allioni. ; ib. Eté.
Galeobdolon luteum, Huds. ; près le ruisseau du pré de la ferme. Mai.

SEGRÉ

(CHEF-LIEU DE CANTON ET D'ARRONDISSEMENT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, composée de deux paroisses : Segré et Saint-Aubin-du-Pavoil, est située au centre d'une espèce de cercle formé des communes qui suivent : la Chapelle-sur-Oudon, Sainte-Gemmes-d'Andigné, Bourg-d'Iré, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau, Aviré et Louvaines. Elle est traversée par l'Oudon qui reçoit à Segré même les eaux de la Verzée.

En 1840 elle s'est agrandie d'une partie de la commune de Saint-Aubin-du-Pavoil qui, à cette époque, fut supprimée en donnant son autre portion à la commune de Nyoiseau.

La petite ville de Segré — à laquelle viennent aboutir : la route stratégique de Craon avec son embranchement vers Châteaugontier, puis les routes départementales de Segré à Rennes, de Segré à Candé et de Bécon à Segré — est située dans une position assez pittoresque, aux pieds de deux collines schisteuses d'où la vue s'étend au loin; et l'église, bâtie sur la partie la plus élevée de la rive gauche de cette petite rivière, et qui domine toutes les autres constructions, ajoute encore à cet effet.

Elle est divisée en deux parties principales par l'Oudon ainsi que sur un autre de ses points par la Verzée; mais trois ponts en pierres solidement construits — un sur l'Oudon et deux sur la Verzée — établissent des moyens de communications entre les différentes rives (1).

Sur les bords de l'Oudon, à l'est et à peu de distance de la ville, se présente un port vaste et commode sur lequel sont reçues — en attendant le moment de leur transport — les marchandises ou autres produits apportés par terre ou par eau.

Bien que l'Oudon ne soit navigable qu'uue partie de l'année et jusqu'à Segré seulement, néanmoins cette rivière rend de grands services à toute la contrée qui trouve ainsi le moyen de transporter facilement ses produits et de recevoir ceux que le commerce lui destine.

La ville de Segré, au centre de laquelle végète un beau tulipier de Virginie, montre de jolies maisons, des jardins en terrasses; et ses environs présentent des promenades, des sites agréables qui invitent en quelque sorte les étrangers à aller les visiter.

Au nombre de ces excursions se présentent le petit voyage à la fontaine ferrugineuse de la croix de Minquet, fontaine située sur la

(1) Le pont sur l'Oudon, du nom de *Pont neuf*, présente un développement de 18 mètres 70 centimètres en longueur. Il est construit en granite de Bécon et se compose de deux arches surbaissées. Les piles, culées et parapets sont également construits en pierres de même nature. Commencé en 1835 il a été terminé en 1836.

Un second pont, mais sur la Verzée, connu sous le nom de *Pont de la Rouérie*, de 30 mètres 74 centimètres de longueur, également de deux arches surbaissées, est construit en pierres de granite ainsi qu'en pierres du pays.

Enfin, un troisième pont, en pierres de granite, commencé et achevé en 1850, a été construit sur la même rivière, mais sur la route de Segré au Lion-d'Angers. Ce pont a été placé en amont de celui qu'on y voyait précédemment, afin de donner une direction plus convenable à la route en question et de remplacer en même temps le vieux pont qui menaçait ruine.

A Saint-Aubin-du-Pavoil, en-deça du moulin de *Courepivert*, un bac établi sur l'Oudon, présente un autre genre de communication.

route de Segré à Louvaines, dont les eaux indiquent assez — par le dépôt abondant qu'elles laissent dans leur trajet — les qualités fortifiantes qu'elles possèdent, surtout pour les tempéraments d'une constitution faible, délicate, lymphatique, etc.

Superficie : 2,084 hectares, dont 27 hectares 72 ares en bois.

Population : en 1851, 2,653 habitants; en 1856, 2,592 habitants.

Foires : 8 janvier, 22 mai, 22 août et le premier mercredi de tous les autres mois. — Marché : tous les mercredis.

Distances : de Châteaugontier, 19 kil. ; de Craon, 18 kil. 1/2 ; de Pouancé, 22 kil. ; de Candé, 18 kil. ; de Saint-Georges-sur-Loire, 31 kil. ; de Chalonnes-sur-Loire, 38 kil ; du Lion-d'Angers, 15 kil.; de Châteauneuf ; 34 kil. ; d'Angers, 36 kil.

La ville de Segré, chef-lieu de sous-préfecture, est administrée par le maire et deux adjoints. Elle est desservie, pour l'une de ses paroisses, par le curé et son vicaire, et la paroisse de Saint-Martin-du-Pavoil l'est par un seul prêtre. La construction de l'église de cette dernière date de 1865.

Cette ville est le siége de diverses institutions ou établissements, savoir : d'un bureau de bienfaisance, d'un conseil d'hygiène, d'une caisse d'épargne, d'une commission de la prison, d'une compagnie de pompiers et de sa musique, d'un comité supérieur pour l'instruction publique, d'une école pour les garçons dirigée par trois frères de la Doctrine chrétienne, d'une école libre pour les jeunes filles, dirigée par les sœurs Sainte-Anne de la Providence, dont le chef d'ordre est à Saumur ; d'une salle d'asile dirigée par les mêmes sœurs, enfin d'un pensionnat de demoiselles tenu par Mlle Quris, qui en même temps est chargée de l'école communale des filles.

Elle est encore le siége du tribunal de première instance, d'une justice de paix (le juge de paix, son greffier et un huissier), de deux notariats (1), d'une chambre consultative d'agriculture, d'un comice agricole fondé en 1838, d'une station pour la monte composée de quatre étalons fournis par le haras d'Angers. — Les deux autres stations pour l'arrondissement de Segré ont pour résidence les villes de Pouancé et de Châteauneuf, — de la direction des postes et d'une poste aux chevaux.

Quant aux courses de Segré, elles n'ont eu qu'un temps très-limité d'existence; les accidents graves qui s'y sont produits ont été le signal de leur chute, l'humanité des actionnaires ayant prévalu sur le plaisr que peut donner ce genre d'exercice.

(1) Le tribunal de première instance, les cinq justices de paix, les treize notaires et les sept huissiers dispersés dans divers cantons, constituent l'organisatiou judiciaire de l'arrondissement de Segré.

La ville de Segré est aussi la résidence, savoir : du percepteur pour les communes dont les noms suivent : Segré, Nyoiseau, la Chapelle-sur-Oudon et Sainte-Gemmes-d'Andigné, du conservateur des hypothèques, du contrôleur des contributions directes, du receveur-entreposeur des contributions indirectes, du vérificateur des poids et mesures, ainsi que de deux médecins, d'un officier de santé, d'une sage-femme, de deux pharmaciens et d'un artiste vétérinaire.

Quant à la gendarmerie de l'arrondissement de Segré, elle se compose : 1° d'une brigade à cheval, dont les résidences sont Segré et le Lion-d'Angers ; 2° de huit brigades à pied, qui ont pour résidences : Segré, Candé, Loiré, Châteauneuf, Combrée et Vern. — Celle de Champigné a été supprimée en 1857.

Enfin, une imprimerie, fondée en 1839, y est établie pour la publication d'un journal hebdomadaire, ayant pour titre : *Mercure Segréen.*

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, minerai de fer, source ferrugineuse, argiles plastiques de diverses couleurs.*

La ville de Segré est bâti sur un schiste quasi fissile, approchant du schiste tégulaire. Cette roche y forme des escarpements considérables ainsi que dans les environs.

A deux kilomètres de Segré, sur la route de Craon, l'on rencontre dans un terrain argileux, plus ou moins rougeâtre, de petits dépôts d'argile plastique blanche et bleue, ainsi qu'un minerai de fer employé à l'empierrement de la route.

Quant au minerai de fer d'Orvau, il en a été déjà question en parlant de Nyoiseau (voy. cette commune.). Au reste, ce minerai se rencontre depuis cette dernière commune jusqu'à Vergonnes.

Non loin de Segré, sur le chemin vicinal de Segré à Louvaines, près la Croix de Minguet, l'on remarque une petite fontaine dont les eaux ferrugineuses déposent un limon ochreux très-abondant.

** Plantes.

Polygonum lapatifolium, L.; bords de l'Oudon. Eté.
Portulaca oleracea, L., chemin de Louvaines, au pied des rochers de schiste. Eté.

Brassica cheiranthus, Vill.; rochers schisteux. Avril-juin.
Trifolium ochroleucum, L.; les prés, les pelouses. Eté.
Cuscuta epithimum, L.; sur les personnées et le genêt à balais. Eté.
Malva moschata, L.; haies et fossés. Eté.
Scilla autumnalis, L.; les pelouses schisteuses. Août-octobre.

Obs. Si, comme on le voit, la commune de Segré ne possède pas de plantes rares — celles-ci se trouvent indiquées dans les communes voisines — néanmoins il en est quelques-unes qui, sans présenter cette heureuse particularité, n'en méritent pas moins d'être remarquées : la digitale (*Digitalis purpurea*, L.), par exemple, n'est-elle pas dans cette catégorie, car rien n'égale la beauté de cette plante — si répandue d'ailleurs dans tout l'arrondissement — lorsque surtout elle abonde sur certains points ou qu'elle couvre des champs entiers, ainsi que d'autres lieux non cultivés.

CHAPITRE III. — MONUMENT CELTIQUE.

Au centre d'un petit pré situé sur la rive gauche de la Verzée, à peu de distance et en amont du pont de la Rouërie, ainsi tout près de la ville de Segré, l'on trouve un mein-beer ou pierre courte, d'un mètre ou environ d'élévation au-dessus du sol et présentant un diamètre à peu près de même dimension.

La roche dont il est formé étant une espèce de poudingue quartzeux blanc, indique assez que ce monolithe a dû être transporté dans ce lieu, puisqu'il ne peut être ni un fragment ni le sommet d'un rocher qui se montrerait ainsi, les rochers de cette localité n'étant composés que de schistes d'un gris bleuâtre à contexture douce et uniforme.

Nous sommes d'autant plus porté à admettre cette hypothèse, que nous avons rencontré sur la route de Marans une roche de nature semblable à celle de cette pierre celtique, roche que l'on extrait pour l'empierrement de la route, et dont le monument en question a pu être détaché. Ce poudingue d'ailleurs, souvent mal défini il est vrai, se présentant sur divers autres points, sur la route de Vern à Longuenée, par exemple, servirait encore à corroborer ce que nous venons d'avancer, que ce monolithe est bien un bloc étranger à la localité qui le possède. Ici, c'est le cas de dire avec les archéologues : *Lapides clamabunt*.

Non loin de ce mein-beer et sur la même rive de la Verzée, l'on

rencontre une grotte peu profonde taillée dans le schiste, au centre de laquelle existe une petite fontaine coupée dans le roc.

Au premier aperçu, l'on pourrait peut-être se faire cette question : cette grotte et cette fontaine, à défaut de dolmen ont-elles été employées au culte des druides ? Mais en se rappelant que les sacrificateurs du dieu *Teutatès*, n'employaient pour leurs cérémonies religieuses que des temples formés de pierres brutes et non taillées par la main des hommes, le doute cesse aussitôt.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Au nombre des industries plns ou moins récentes, nous citerons les machines agricoles en tous genres de M. Charles Guilleux, constructeur à Segré, telles que : Charrue Brabant-double et autres ; faneuse, râteau à cheval, semoir à quatre rayons, tarare avec débourreur, etc.; pressoir de petite dimension, d'un usage si commode, dans les petites comme dans les grandes exploitations, en ce qu'il occupe un espace on ne peut plus restreint ; nouveau système de pompe, dite pompe à chaîne, etc.

M. Gaultier, de son côté est également venu apporter son concours dans la fabrication des machines agricoles, qu'il confectionne de la manière la plus convenable.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.

OBSERVATIONS

Ici se termine ce que nous avions à dire sur chacune des communes de ce département et que nous venons de passer en revue ; mais en jetant un regard retrospectif sur le plan qui nous a servi pour ce travail, nous voyons un dernier chapitre qui nous rappelle que nous avons encore une obligation à remplir; car dans le cours de cet ouvrage, n'ayant pas eu l'occasion de colloquer convenablement les faits qui s'y rattachent, nous les plaçons donc ici, à la fin de ce dernier volume.

Ce chapitre, ou chapitre VI, est ainsi divisé, savoir :

1° Histoire concernant l'Anjou, depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes ;

2° et 3° Biographie et bibliographie angevines;

4e Cartographie, ou cartes relatives au département de Maine-et-Loire;

5° Etat des Sciences, des Lettres et des Arts en Anjou.

D'après le titre de l'ouvrage qui nous occupe en ce moment (*Indicateur de Maine-et-Loire*), on voit qu'il ne s'agit pas de notre part de donner un travail spécial par rapport à chacune des cinq divisions énoncées ci-dessus, lorsque celui-ci vient à manquer, mais bien d'indiquer ceux qui existent déjà et qui peuvent s'y rapporter. Les choses étant ainsi, nous nous bornerons donc à rappeler les ouvrages qui ont traité de ces matières, comme à faire remarquer les lacunes dans ce genre, lorsque celles-ci se rencontreront.

Ainsi, et pour la première partie, celle qui se rapporte à l'histoire depuis les temps anciens jusques aux temps modernes, nous dirons qu'il n'existe aucun ouvrage spécial et complet sur cette matière, en ce qui concerne toutefois cette contrée considérée isolément, et que pour y suppléer, il nous faut nécessairement indiquer partiellement celles des productions de ce genre qui peuvent en tenir lieu. Voici donc sous, ce rapport, l'indication des ouvrages qu'il est nécessaire et même indispensable de consulter, savoir :

1° *Chronique d'Anjou*, par Bourdigné (Jean), chanoine d'Angers, mort en 1555; un volume in-folio. Paris, 1529.

Cet ouvrage remarquable, tant pour les matières dont il traite que par le grand nombre de faits qu'il rassemble, étant devenu rare, et son utilité étant bien constatée, M. le comte de Quatrebarbes, dans l'intérêt de la science, l'a fait réimprimer à ses frais, mais en deux volumes grand in-8°. Angers, 1842 ; avec un avant-propos, par M. le comte de Quatrebarbes, et des notes, par M. Godard-Faultrier.

2° *Antiquités d'Anjou*, par Hiret (Jean), docteur en théologie. Angers, 1618. Il faut voir plus particulièrement dans cet ouvrage la continuation des Annales d'Anjou, par Bourdigué.

3° *Le Mont-Glonne*, ou *Recherches historiques sur l'origine des Celtes Angevins*, *Aquitains*, *Armoricains, et sur la retraite du premier solitaire du Mont-Glonne*, par Claude Robin, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université, curé de Saint-Pierre, premier curé-cardinal de la ville d'Angers, pèlerin apostolique et patron perpétuel des pèlerins de Saint-Jacques; deux vol. in-18. Paris, MDCCLXXIV.

4° *Le camp de César au village d'Empiré*......., par le même auteur; brochure in-18. Saumur, MDCCLXIV.

5° *Histoire d'Anjou, depuis ses origines les plus reculées jusqu'à l'année* 1673, par Barthélemy Roger. — Ouvrage manuscrit de la Bibliothèque d'Angers, mais qui a été imprimé dans la *Revue d'Anjou et de Maine-et-Loire* en 1852-1853, avec pagination à part, et formant alors un volume in-8° de 527 pages. Angers, Cosnier et Lachèse, 1852-1853 (1).

6° *Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, par Péan de la Tuillerie, prêtre de Château-gontier; un volume in-8°. Angers, 1778.

7° *Mémoire sur l'origine des peuples*, par l'abbé Olivier; in-12. Angers, 1779.

Cet ouvrage est plus spécialement consacré aux origines de l'Anjou.

8° *Œuvres complètes du roi René*, avec figures au trait dessinées par Hawke; quatre volumes in-4°, par M. le comte de Quatrebarbes. Angers-Paris, 1844-1846.

Cet ouvrage, bien remarquable, renferme, en outre du sujet qui le concerne, des études historiques, surtout sur la chevalerie, études précieuses que l'on doit encore aux savantes recherches de l'historien distingué que nous venons de citer, M. le comte de Quatrebarbes.

(1) Il existe encore une *Histoire d'Anjou*, par Claude Menard; mais celle-ci, écrite en latin, n'a pas été imprimée.

9° *Recherches sur Saumur et le Haut-Anjou*, par Bodin (J.-F.); deux vol. in-8°. Saumur, 1821; et *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou*, du même auteur; deux vol. in-8°. Saumur 1823, sont deux ouvrages tellement utiles qu'ils sont, on peut le dire, devenus indispensables pour celui qui veut s'occuper sérieusement de l'histoire de ces contrées.

Il y a une nouvelle édition de ces ouvrages, publiée par M. Godet, de Saumur, en 1846, également en deux vol. in-8° et sous les mêmes titres.

10° *L'Anjou et ses monuments*, par M. Godard-Faultrier; deux vol. in-8° avec figures, dessinées par Hawke. Angers, 1839-1840; ainsi que cet autre ouvrage ayant pour titre : *Monuments antiques de l'Anjou, ou Mémoire sur la topographie gallo-romaine du département de Maine-et-Loire*, du même auteur; in-8°. Angers, 1864.

Ces deux ouvrages sont encore dans la catégorie de ceux que l'on doit nécessairement consulter.

11° *Angers pittoresque, avec planches lithographiées*; un vol. grand in-4°, par M. Tardif-Desvaux, géomètre, et M. E. Lachèse, conseiller à la Cour impériale d'Angers. Angers, 1843.

M. E. Lachèse est auteur du texte de ce bel ouvrage.

12° *Répertoire archéologique*, publié par la Commission archéologique du département de Maine-et-Loire, l'une des sections de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Cet ouvrage continue ses publications en enregistrant successivement toutes les découvertes qui se font sur l'archéologie de cette contrée.

13° *L'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou*, par M. le docteur Dumont, professeur à l'Ecole de médecine d'Angers; un vol. in-8°. Angers, 1864. Ouvrage rempli de faits intéressants, qui se rattachent à l'Oratoire et aux Oratoriens d'Angers et d'ailleurs, ainsi qu'au Cartésianisme ou système de philosophie de Descartes. Cet ouvrage restait à faire et comble une lacune qui disparaît maintenant par les savantes recherches et les justes appréciations de l'auteur.

14° Enfin, et par rapport à l'histoire des temps modernes, il faut, pour s'en faire une idée exacte, complète, rechercher, rassembler ou colliger — ce qui dépasserait ici les bornes de cette notice — les nombreux ouvrages qui ont paru sur cette matière, surtout depuis la révolution de 1789 jusqu'à l'époque où nous nous trouvons, car il n'en existe aucun qui puisse se rapporter exclusivement à ce département.

La deuxième et la troisième parties, celles qui appartiennent à la Biographie et à la Bibliographie, se trouvant le plus ordinairement réunies ensemble, nous donnent en quelque sorte la marche que

nous avons à suivre, et avec d'autant plus de raison que nous n'avons pas de distinction à faire, n'ayant à mentionner que deux biographies, savoir : 1º la *Biographie saumuroise*, insérée à la fin du deuxième volume des *Recherches sur Saumur et le Haut-Anjou*, par Bodin (J.-F.), Saumur, 1821 ; 2° la *Biographie angevine*, et faisant suite à la première, occupe une place semblable à la fin du deuxième volume des *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou*, du même auteur, Saumur, 1823.

Quant aux hommes nouveaux, ceux qui, depuis les époques précitées, sont venus grossir les groupes d'hommes d'élite de cette contrée, il faut, pour les retrouver, aller les chercher dans la *Biographie générale des contemporains*. Il en est en quelque sorte de même par rapport à leurs œuvres, dont on ne peut bien retrouver les traces que dans les bibliogaphies générales, qui enregistrent tous les ouvrages que lui fournit chaque année l'imprimerie.

La quatrième partie ou la Cartographie, science qui se rapporte à la confection des cartes géographiques, ne fournit pour l'Anjou aucune carte spéciale et relative seulement à cette ancienne province ; car la carte de Cassini, si bien détaillée dans toutes ses parties, et que l'on consulte toujours avec intérêt, ne présente dans aucune de ses divisions, ou cartes particulières, l'ensemble d'une province entière : carte d'ailleurs qui fait place maintenant à cette nouvelle production du même genre, la grande et remarquable carte de France, entreprise et exécutée par le Ministère de la guerre.

La Carte de Peutinger, bien connue des archéologues, et dont ils font usage pour la géographie et la topographie des Gaules, est dans le même cas où se trouve la carte de Cassini, mais elle remplit, en la consultant, parfaitement le but qu'on se propose. Sa publication remonte à l'année 1598.

Quant aux cartes spéciales et particulières à ce département, elles sont nombreuses et font partie des atlas généraux qui se publient de temps à autre. Ne pouvant les citer toutes, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler ici la *Carte du département de Maine-et-Loire*, faisant partie de l'*Atlas des départements de la France*, région de l'Ouest, nº 48. Atlas adopté par l'Université pour l'usage des colléges, des écoles normales, etc. (1).

Pour ce département, nous devons indiquer encore plusieurs autres cartes, savoir : la *Carte routière, statistique et administrative du département de Maine-et-Loire*, par M. J.-B. Fourcault, conducteur des ponts et chaussées. Carte publiée sous les auspices et avec l'approbation de M. Vallon, commandeur de la Légion-d'honneur, préfet de Maine-et-Loire.

(1) Atlas de MM. Donnet, Frémin et Levasseur, édité par M. Dussillon, rue Laffitte, nº 40, Paris.

Cet ouvrage remarquable, devenu indispensable à raison des choses utiles qu'il renferme, et qui a paru en 1858, est sorti des presses lithographiques de M. Barassé, imprimeur-libraire à Angers.

M. Raimbault est auteur d'une carte bien dessinée; mais celle-ci se rapportant au canton de Thouarcé seulement.

Il nous reste encore à indiquer deux cartes pour cette contrée : l'une ayant pour but la géologie du département de Maine-et-Loire, l'autre se rattachant à l'histoire de l'Anjou, savoir :

1° *Carte géologique du département de Maine-et-Loire*, exécutée conformément à la délibération du Conseil général, par MM. de Montmarin, Lechâtellier et Cacarié, ingénieurs des mines, en 1843.

Ouvrage indispensable aux personnes qui veulent étudier la géologie de ce département.

2° *Souvenirs historiques sur l'Anjou*, par M. L.-F. Labessière, instituteur public. Tel est le titre d'une carte remarquable, se rattachant du IXe au XVIIIe siècle inclusivement, et présentant dans son entourage un grand nombre de monuments et châteaux historiques, parfaitement dessinés. Ouvrage sorti des presses lithographiques de M. Barassé, imprimeur-libraire à Angers, et qui a paru en 1855.

Enfin, et pour cette dernière partie : Etat des sciences, des lettres et des arts en Anjou, qui termine le chapitre VI et fait le sujet de cette notice, nous ne pouvons dire autre chose : qu'il n'existe aucun ouvrage spécial à cet égard.

SUPPLÉMENT

PALÉONTOGRAPHIE

OU

Description des fossiles nouveaux du terrain tertiaire marin ou terrain miocène supérieur du département de Maine et Loire.

Ici se terminerait le second et dernier volume de l'*Indicateur de Maine-et-Loire*, si nous ne nous étions rappelé qu'un grand nombre de fossiles, et particulièrement ceux qui se rattachent au terrain tertiaire marin (*Miocène supérieur*) : fossiles restés sans descriptions, que déjà nous avons indiqués de la sorte dans la *Paléontologie de Maine-et-Loire*, et qui appartiennent, pour le plus grand nombre, à des espèces nouvelles, il devient donc nécessaire de faire cesser cet état de choses, et c'est pour y parvenir que nous nous sommes décidé à faire la description des espèces nouvelles du *terrain miocène supérieur* de ce département, en attendant que le travail iconographique que nous avons commencé sur le même sujet vienne faire suite à celui-ci.

Nous terminerons donc ce volume par la Paléontographie du terrain miocène supérieur, dont il vient d'être question ; terrain qui fournit il est vrai un certain nombre d'espèces que l'on retrouve dans les faluns de la Touraine, ainsi que dans les terrains analogues de Dax et des environs de Bordeaux, mais dont un grand nombre appartient et reste inhérent à notre pays.

1er EMBRANCHEMENT DU RÈGNE ANIMAL

OU ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Cet embranchement ne présentant, pour ce département aucune espèce nouvelle de fossiles, nous passons au :

2e EMBRANCHEMENT DU RÈGNE ANIMAL

OU ANIMAUX ANNELÉS.

CLASSE DES CRUSTACÉS.

Ordre des décapodes.

FAMILLE DES DÉCAPODES BRACHYURES.

(1) *Maia Orbignyana*, Millet. Cette espèce est démontrée par une carapace de 5 centimètres de longueur et de 4 1/2 de diamètre ; couverte d'une granulation composée de grains hémisphériques de 4-5 grosseurs différentes et dont les plus fortes atteignent 3 millimètres de diamètre. Cette carapace, qui est bordée de chaque côté, par six pointes coniques, se divise à sa surface, en trois parties distinctes, indiquées par des renfoncements inégaux et longitudinaux. Sceaux, près la Filotière. Échantillon unique.

CLASSE DES CIRRHIPÈDES.

FAMILLE DES BALANIDÉES.

(2) *Balanus accumulatus*, Millet. De moyenne taille (20-22 millimètres de hauteur, sur un diamètre à peu près égal); ordinairement arquée ou voûtée d'un côté, quelquefois comprimée. Ouverture rétrécie, triangulaire. Les individus de cette espèce forment des groupes accumulés, c'est-à-dire qu'ils se placent les uns sur les autres. Saint-Georges-Châtelaison, Doué.

(3) *Balanus sulcatus*, Millet. Petite ou de moyenne taille; raccourcie dans sa partie supérieure, ainsi que plus ou moins renflée. Cette balane est en outre couverte extérieurement de petits sillons irréguliers, verticaux, et présente une ouverture petite, plus ou moins arrondie, ainsi qu'un pied tubuleux, souvent des deux tiers plus long que le reste de la coquille, qui s'accole aux pieds des autres balanes pour former de la sorte un groupe plus ou moins nombreux. Hauteur : 15-16 millimètres; diamètre, à la base, de même grandeur. Saint-Georges-Châtelaison, Doué.

(4) *Balanus avellana*, Millet. Coquille petite, quasi globuleuse, moins haute que large à la base, comprimée et composée de six pièces lisses, minces et tranchantes à leur sommet, Ces coquilles sont réunies par groupes arrondis, plus ou moins nombreux (de 9-15), qui se rapprochent, par l'aspect qu'ils présentent, de ceux que montrent les noisettes, lorsque celles-ci sont encore dans leur enveloppe foliacée; ouverture petite, comme triangulaire. Hauteur : 10-11 millimètres; diamètre, à la base, 14-15 millimètres. Brigné, Aubigné, Doué. Assez rare.

Obs. On rencontre encore dans le terrain miocène supérieur de ce département, des *valves operculaires de balanes*, mais sans pouvoir préciser à quelle espèce elles peuvent appartenir, Néanmoins, leur grande taille tendrait à les faire rapporter à l'une de nos grandes espèces de balanes fossiles, le *Balanus virgatus*, Defr. Voici du reste la description d'une de ces pièces ou valves operculaires.

Chacune de ces pièces, en triangle allongé et aigu au sommet — dont quatre forment l'opercule d'une balane — est pliée longitudinalement en deux parties inégales mais toujours triangulaires et formant, dans leur écartement, un angle presque droit. Le petit côté de deux tiers moins grand environ que le grand côté, est coupé obliquement de sa base en remontant vers le bord externe.

Ces pièces, qui sont planes en dessus, sont en outre couvertes de grosses stries transversales, inégales en grosseur, très-rapprochées les unes des autres; mais l'extrémité de chacune d'elles, sur le grand côté, remonte obliquement vers le pli indiqué ci-dessus, dont elle couvre la courbure ainsi que la surface du petit côté. Longueur variable, 20-40 millimètres; diamètre du grand côté, 15-20 millimètres. La majeure partie du terrain miocène supérieur, mais en plus grand nombre à la Motte-du-Four, commune de Chazé-sur-Argos.

(5) *Acasta Hebertiana*, Millet. Coq. petite, courte, semi-globuleuse, rétrécie vers l'ouverture qui est légèrement oblique, présentant l'aspect d'une balane, étant comme elle concave en dedans, convexe et anguleuse extérieurement. En outre, cette dernière partie, qui vers le centre, montre une légère cavité, présente aussi un grand nombre de petites stries irrégulières disposées en cercles concentriques. Le fond, d'ailleurs, se distingue de la coquille avec laquelle il forme un angle assez ouvert, par une petite bandelette de couleur brunâtre ou violacée, anguleuse dans son contour et moins élevée que la coquille même sous laquelle elle repose.

Vers sa base la coquille présente aussi une petite bande, mais sans couleur distincte de celle-ci et dont elle fait partie, mais que borne un petit filet circulaire. Hauteur totale, 15 millimètres; diamètre à la base, 15 millimètres. Genneteil. Échantillon unique, mais d'une conservation parfaite.

A l'état vivant, les animaux de ce genre établi par Leack, habitent les éponges.

CLASSE DES ANNÉLIDES.

Ordre des annélides tubicoles.

FAMILLE DES SERPULIDÉES.

(6) *Serpula sulcata*, Millet. Corps tubulé, cylindrique, irrégulièrement contourné en spirale dans ses premiers tours ; le dernier, redressé, présente un tube droit et allongé. Surface couverte de petits sillons longitudinaux, irréguliers coupés transversalement par des stries fines et légères. Longueur variable : diamètre : 5 millimètres. Genneteil, Sceaux.

Cette espèce a de grands rapports avec le *S. dentifera*, Lamk.

3e EMBRANCHEMENT DU RÈGNE ANIMAL

OU ANIMAUX MOLLUSQUES.

CLASSE DES MOLLUSQUES GASTÉROPODES.

Ordre des pulmobranches.

FAMILLE DES AURICULOIDÉES.

(7) *Auricula ovicula*, Millet. Coq. petite, lisse, ventrue, aiguë au sommet, légèrement ombiliquée ; moins grande, mais de la forme de l'*A. oblonga*, Desh. et ayant trois plis à la colmelle, dont un légèrement indiqué quelquefois. Longueur : 10-12 millimètres ; diamètre : 6-8 millimètres. Sceaux, Thorigné, Reneauleau, Genneteil.

(8) *Auricula tornata*, Millet. Coq. petite, hordeiforme, composée de 4-5 tours de spire ; le dernier plus grand que tous les autres ensemble, est couvert de fines stries élevées, séparées les unes des autres par une série de points enfoncés. Ouverture allongée, garnie d'un seul pli sur la columelle comme dans l'*A. hordeola* Lamk. Bord droit denticulé. Longueur : 9-10 millimètres; diamètre : dans sa partie renflée, 3-4 millimètres. Sceaux.

(9) *Auricula costulata*, Millet. Coq. mince, allongée, cylindracée, aiguë au sommet ; composée de 9-10 tours de spire aplatis, couverts de petites côtes légèrement obliques et très-rapprochées les unes des autres. Ouverture étroite, en ovale-aigü, garnie d'une petite dent au sommet du bord columellaire. Longueur : 10-11 millimètres ; diamètre : 2 millimètres. Sceaux, Reneauleau. Rare.

Ordre des pectinibranches.

FAMILLE DES PALUDINÉES.

(10) *Melania strigosa*, Millet. Coq. très-allongée, effilée, aiguë au sommet, composée de 14-15 tours de spire aplatis et garnis de petites côtes peu saillantes, s'étendant d'une suture à l'autre. Ouverture en ovale raccourci ; bord droit renflé extérieurement. Longueur : 15-20 millimètres. Diamètre : 4-5. Th., Sc., Reneauleau, Genneteil.

(11) *Melania anaglypta*, Millet. Petite coq. allongée, mince et comme cylindrique; composée de 15 à 16 tours de spire couverts de costules obliques; ouver-

ture arrondie au sommet, anguleuse inférieurement. Longueur: 9-10 millimètres; diamètre: 2 millimètres. Sceaux, Thor., Reneauleau.

(12) *Melania costellinata,* Millet. Coq. petite, allongée, composée de 10-12 *tours de spire arrondis*, couverts de petites côtes verticales. Ouverture plus ou moins ovale; bord droit renflé extérieurement. Longueur: 9-10 millimètres; diamètre: 2 millimètres. Saint-Clément, Sc., Ren.

(13) *Melania rissoides*, Millet. Coq. petite, un peu allongée, obtuse au sommet; composée de 6-7 tours de spire, couverts de côtes saillantes, verticales; ouverture oblique, allongée en pointe aiguë à ses extrémités, ventrue sur le bord droit et bordée d'un bourrelet extérieur. Longueur: 5-6 millimètres; diamètre: 2 millimètres. Th., Sc., Ren.

(14) *Melania Micheliniana*, Millet. Coq. très-allongée, subulée, composée de 11-12 tours de spire arrondis, couverte de petites côtes coupées transversalement par des stries fines. Ouverture ovale. Cette coq. est de beaucoup plus épaisse que celle de la *Melania anaglypta*, de laquelle elle se rapproche pour la forme. Longueur: 12-13 millimètres; diamètre: 4 millimètres. Saint-Michel.

(15) *Melania elongata*, Millet. Coq. allongée, ayant chaque tour de spire couvert de côtes verticales légèrement arquées. Suture couverte par un petit bourrelet formé de costules ou côtes raccourcies, faisant suite aux côtes indiquées précédemment. Longueur: 22-25 millimètres; diamètre: 4-5 millimètres. Genneteil.

FAMILLE DES LITTORINIDÉES.

(16) *Rissoa notabilis*, Millet. Coq. en ovale allongé, aiguë au sommet; sept à huit tours de spire, marqués de côtes longitudinales, l'intervalle qui les sépare garni de fines stries transversales très-rapprochées. Les deux derniers tours font ensemble plus de la moitié de la longueur totale de la coq. Ouverture en ovale arrondi; bord droit garni de 6 à 8 petites stries très-rapprochées. Longueur: 6-8 millimètres; diamètre: 2-3 millimètres. Sc., Th., Saint-Clément.

(17) *Rissoa ovata,* Millet. Coq. ovoïde, ventrue; 7-8 tours de spire, marqués de grosses côtes longitudinales, entre lesquelles se trouvent des stries transversales. Le dernier tour fait à lui seul la moitié de la longueur totale. Bord droit de l'ouverture garni intérieurement de 5-6 petites stries. Longueur: 5-6 millimètres; diamètre: 4 millimètres. Sc. Th. Saint-Clément, Ren, Saint-Michel.

(18) *Rissoa clathrata*, Millet. Coq. ovoïde, à 7-8 tours de spire, couverte de petites côtes longitudinales serrées et coupées transversalement par de grosses stries saillantes, formant des espèces de mailles très-prononcées. Suture simple. Longueur: 4 millimètres; diamètre: 3 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Clément.

(19) *Rissoa suturalis*, Millet. Coq. ovoïde, obtuse au sommet; formée de 5-6 tours de spire anguleux, séparés les uns des autres par une large dépression qui s'étend sur la suture; chaque tour est comme gauffré par le croisement des côtes avec les fortes stries transversales dont il est orné. Longueur: 4 millimètres; diamètre: 2 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Clément.

(20) *Scalaria crenulata*, Millet. Coq. allongée, aiguë; 10-12 tours de spire bombés, garnis de lamelles crénelées d'un seul côté, très-rapprochées et se recouvrant entre elles. Chaque tour est en outre garni d'un bourrelet d'accroisement qui entoure l'ouverture. Longueur d'un grand individu 25-27 millimètres; diamètre: 8-10 millimètres.

Cette espèce a quelque rapport avec le *S. multilamella*, Bast.; mais elle s'en distingue, au premier aperçu par l'absence du bourrelet que l'on remarque sur les tours d'accroissement. Th., Sc., Saint-Michel, Doué.

(21) *Scalaria costolamellosa*, Millet. Coq. allongée, aiguë; 12-13 tours de spire bombés, garnis de côtes assez élevées, lisses, ainsi que l'espace qui les sépare; la côte qui entoure l'ouverture de la coq. n'est pas plus grosse et n'a pas

plus de saillie que les voisines de celle-ci. Longueur variable : 12-15 millimètres; diamètre : 4-5 millimètres. Th., Sc., Ren. Rare.

(22) *Turritella varians*. Millet. Cette coq. très-variable et qui fournit au moins quatre variétés, présente ordinairement trois carènes sur chaque tour de spire : caractère qui rapproche beaucoup cette espèce du *Turbo triplicatus*, Brocchii.

(23) *Turritella concinna*, Millet. Petite coq. composée de 9-10 tours de spire un peu bombés ; couverts chacun par 4-5 cordonnets, dont le plus saillant est situé vers le centre. Vus à une forte loupe, l'on reconnaît que ces cordonnets sont croisés par des stries verticales, et qu'au point de leur intersection se trouve un renflement. Longueur : 9-10 millimètres ; diamètre : 3 millimètres. Reneauleau. Très-rare.

FAMILLE DES PYRAMIDELLÉES.

(24) *Acteon fasciatus*, Millet. Coq. en ovale pointu, composée de 6-7 tours de spire ; le dernier, faisant à lui seul les deux tiers environ de toute la coq., est couvert de fines stries très-rapprochées les unes des autres, plus saillantes à la base, et présente à sa partie supérieure une portion déclive bien prononcée. Cette coq. sur certains individus, montre encore quelques fascies rougeâtres dont elle était ornée à l'état vivant. Longueur : 12-13 millimètres ; diamètre : 7 millimètres. Sceaux.

(25) *Acteon clathratus*, Millet. Coq. en ovale pointu, composée de 6-7 tours de spire ; chacun d'eux couvert de cinq stries saillantes, arrondies, si ce n'est le dernier, faisant à lui seul plus de la moitié de la coquille, qui en présente un plus grand nombre. Tous sont croisés par des stries très-déliées et qu'on ne peut voir qu'à la loupe. Longueur : 7-8 millimètres ; diamètre : 4 millimètres. Sceaux.

(26) *Ringicula buccina*, Desh. Var. minor, Millet. Cette variété qui est toujours petite et que l'on rencontre à Genneteil, où elle n'est pas rare, remplace dans cette localité, le type de l'espèce qui atteint près du double de grandeur.

FAMILLE DES NATICIDÉES.

(27) *Natica operta*, Millet. Coq. aplatie et convexe en dessus, à tours de spire non détachés ; dessous légèrement concave ; ombilic complétement fermé par une callosité arrondie, saillante, et d'où partent de petits plis rayonnants. Diamètre : 16-18 millimètres.

Cette espèce a quelques rapports avec le N. olla, Marc. de S. d'Italie, et de Bordeaux. Sc., Ren., Genneteil.

(28) *Natica callosa*, Millet. Cette espèce, qui n'est peut-être qu'une variété de la *N. epiglottina*, Lam. diffère de cette dernière par une large plaque ou callosité plane, recouvrant non-seulement l'ombilic, mais encore les parties environnantes de celui-ci. La tranche columellaire oblique présente une ligne des plus droites; et les tours de spire sont moins séparés que chez l'*Epiglottina* que l'on rencontre dans les mêmes localités. Th., Sc., Saint-Clément, Reneauleau.

FAMILLE DES MACROSTOMES.

(29) *Sigaretus lepidus*, Millet. Coq. déprimée, subauriforme et comme orbiculaire ; couverte de stries fines, croisées par des stries d'accroissement plus prononcées ; près du bord collumellaire on voit une fente ou dépression ombilicale peu profonde. Longueur 1 centimètre et demi à 2 centimètres. Elle est tout à fait distincte du *S. haliotideus*, Lamk. Genneteil.

FAMILLE DES TURBINACÉES.

* **Coquilles plus ou moins ombiliquées.**

(30) *Trochus insignis*, Millet. Coq. petite, courte, composée de 5 tours de spire, chacun d'eux creusé en gouttière spirale est entouré de quatre liserets arrondis, dont deux plus minces, placés au centre. Dessous bombé, couvert de fines stries. Ombilic lisse, assez profond. Hauteur et diamètre, 6 à 7 millimètres. Sceaux, Thorigné, Reneauleau.

(31) *Trochus monodontoides*, Millet. Coq. moyenne, courte, composée de 5 tours de spires aplatis, si ce n'est au sommet qui présente un léger bourrelet arrondi. Ouverture oblique, montrant un pli dentifère sur le bord columellaire. Cette petite coq. dont on voit encore quelques portions nacrées, est couverte en dessus de fines stries obliques. Hauteur et diamètre : 10 millimètres. Saint-Michel.

(32) *Trochus depressus*, Millet. Coq. orbiculaire, légèrement conique, composée de 5 tours de spire, le dernier plus grand que tous les autres ensemble, caréné inférieurement, portant 6 stries, dont la plus élevée, plus grosse que les autres, est couverte de petites perles. La partie inférieure munie d'un trou ombilical, est couverte de très-petites stries. Hauteur : 6 à 7 millimètres ; diamètre : 8-9 millimètres. Sceaux. Rare.

(33) *Trochus heliciformis*, Millet. Coq. conique, composée de 7-8 tours de spire disposés en vis et couverts de rangs de perles qui se touchent réciproquement. Dessous légèrement concave, marqué d'une fente ombilicale et revêtu de rangs de perles alternant de grosseur. Longueur : 13 millimètres ; diamètre à la base, 10 millimètres. Sc., Th., Ren.

(34 et 35) *Trochus incultus* et *Trochus tintinnabulum*, ne sont à bien prendre que des variétés d'autres espèces.

(36) *Trochus striatellatus*, Millet. Coq. en cône court, composée de 5 tours de spire légèrement striés, séparés par une suture légèrement renflée en cordonnet sur ses bords. Dessous ombiliqué et couvert de fines stries. Ouverture angulaire, garnie d'un léger bourrelet intérieur. Hauteur et diamètre : 7 millimètres. Sceaux.

(37) *Trochus porrectus*, Millet. N'est encore qu'une variété mal définie.

** **Coquilles non ombiliquées.**

(38) *Trochus planospirus*, Millet. Coq. en cône régulier, aigu, de moyenne taille ; composée de 11-12 tours de spire aplatis, et couverte de stries ou petits filets circulaires. Hauteur : 30 millimètres ; diamètre : 24 millimètres. Saint-Clément, Sc., Th.

(39) *Trochus gratiosus*, Millet. Coq. en cône très-large à sa base, composée de 7-8 tours de spire aplatis, couverts de fines stries perlées, séparées les unes des autres par un filet saillant placé au-dessus de la suture : filet également perlé, et portant en outre un certain nombre de perles plus grosses, éloignées les unes des autres d'environ 3 millimètres. Hauteur : 14-15 millimètres ; diamètre à la base : 13-14 millimètres. Th., Sc., Ren.

(40) *Trochus proximus*, Millet. Coq. en cône assez allongé, composée de 8-10 tours de spire aplatis, chacun d'eux recouvert par quatre filets légèrement perlés, dont celui de la base et celui du sommet sont plus gros et séparés par la suture. Dessous à peine concave, couvert de stries non perlées. Hauteur : 15-16 millimètres ; diamètre à la base : 12 millimètres. Th., Sc., Ren.

(41) *Trochus baccatus*, Millet. Coq. en cône assez allongé, composée, de 8-9

tours de spire, quelquefois un peu bombés et couverts de 5 rangs de perles fines. Hauteur : 11-12 millimètres ; diamètre à la base : 8 millimètres. Elle présente une variété plus allongée, dont les tours de spire sont bombés. Th., Sc., Ren.

(42) *Trochus alternatus,* Millet. Coq. petite, conique, aiguë, composée de 7 tours de spire garnis de 4-5 rangs de perles, dont l'inférieur quelquefois bifide, dépasse et de beaucoup par la taille les autres perles, ce qui produit avec celles-ci, une alternance de grosseur des plus marquées. Dessous couvert de stries simples. Hauteur : 7-8 millimètres; diamètre : 5 millimètres. Sceaux.

(43) *Trochus hybridus*, Millet. Coq. moyenne en cône aigu, un peu ventrue, composée de 7-8 tours de spire aplatis, couverts, de 7-8 rangs de fines stries perlées ; chaque tour séparé par un filet saillant, à peine perlé, qui entoure le bord inférieur. Dessous bombé, couvert de stries simples. Hauteur : 13 millimètres ; diamètre : 10 millimètres. Sceaux.

Elle présente une variété peu distincte, à laquelle nous avons donné le nom de *T. angulatus.*

(44) *Trochus torulosus*, Millet. Coq. conique, aiguë, composée de 7-8 tours de spire couverts de stries fines, coupées ou *ciselées obliquement* par des stries plus fines encore. Chaque tour, en outre, est bordé inférieurement par un fort bourrelet arrondi, *ciselé verticalement*, et sur lequel on remarque çà et là quelques renflements en forme de perle. Dessous anguleux, couvert de stries simples. Hauteur : 10-11 millimètres ; diamètre : 9-10 millimètres. Sceaux.

(45) *Trochus pagodulus*, Millet. Coq. conique, composée de 7-8 tours de spire, portant chacun deux bourrelets principaux relevés en gouttière, ornés de perles fines assez mal définies, et présentant en outre un certain nombre de renflements comme squameux ou noduleux. Chaque bourrelet, comme chaque tour de spire, est séparé par un large canal ouvert. Cette disposition donne à cette coquille l'aspect d'une petite pagode chinoise. Le dessous est couvert de petits filets rugueux. Ouverture arrondie. Hauteur : 10-11 millimètres ; diamètre : 8-9 millimètres. Th , Sc.

(46) *Trochus echinatus*, Millet. Coq. petite, conique, aiguë, composée de 7 tours de spire couverts d'expansions lamellaires, placées par rangées et disposées en tubes plus ou moins ouverts en dessous et tronqués au sommet. Ces expansions ou tubes qui s'emboîtent les uns dans les autres en se relevant au sommet, présentent un rang plus saillant qui occupe le centre de chaque tour. Hauteur : 7 millimètres ; diamètre : 5-6 millimètres. Sc., Ren. Très-remarquable et très-rare espèce.

(47) *Trochus umbella*, Millet. Coq. assez grande, en cône court, composée de 6-7 tours de spire portant des stries à peine marquées, mais présentant à la base de chaque tour un filet qui accompagne la suture et formant carène sur le dernier tour, ce dernier tour semble pouvoir s'engaîner avec celui qui le touche et présente, d'ailleurs, selon la variété, une surface plane ou légèrement creusée vers le centre. Dessous bombé, lisse, étant marqué seulement de quelques stries courtes vers le bord collumellaire. Hauteur et diamètre : 15 millimètres. Th., Sc., Ren.

(48) *Trochus tumidus*, Millet. Coq. en cône raccourci, aiguë au sommet, composée de 7 tours de spire arrondis et comme gonflés, surtout les derniers tours ; tous sont couverts de stries fines et rapprochées entre elles et présentent à la base un petit filet que détache la suture. Dessous bombé, lisse ou marqué seulement de quelques stries légères vers l'emplacement de l'ombilic. Hauteur et diamètre : 14 millimètres. Sc., Th.

(49) *Trochus contractus*, Millet. Coq. en cône racourci, aiguë au sommet, composée de 6 tours de spire disjoints par une suture assez profonde, couronnant un rang de petites perles. Chaque tour en outre présente 5 petits cordonnets. Dessous légèrement concave, couvert de stries fines. Hauteur et diamètre ; 8 à 9 millimètres. Sc., Th.

(50) *Trochus millegranus*, Millet. Coq. en cône court, composée de 5 à 6 tours de spire; les premiers saillants, arrondis, les derniers, sur un plan oblique, présentent une surface plate; et tous sont couverts de petits grains plus ou moins arrondis, qu'on ne peut voir qu'au foyer d'une forte loupe. Le dessous légèrement bombé est couvert de stries fines, peu apparentes. Hauteur : 9-10 millimètres ; diamètre : 8 millimètres. Sc. Très-rare.

(51) *Pitonellus trochiformis*, Millet. Coq. comme discoïdale ou en cône racourci, composée de 6-7 tours de spire arrondis en dessus, bien séparés les uns des autres, garnis chacun de 6 filets arrondis, dont le plus gros, au sommet, touche la suture. Le dessous, légèrement concave et légèrement strié (1), porte un ombilic complètement recouvert par une callosité lisse, qui ne dépasse pas la hauteur de ses bords. Diamètre : 28 millimètres; longueur : 20-22 millimètres. Ren., Doué, Sc., Th.

(52) *Delphinula costata*, Millet. Coq. en ovale pointu, composée de 4-5 tours disjoints par une rampe creuse scalariforme, et dont le dernier, très-ample et trois fois plus grand que les autres, est marqué de cinq côtes arrondies, saillantes, largement séparées par un intervalle couvert de petits sillons transversaux, Bord droit denté par l'effet des côtes qui s'y terminent. Ombilic petit. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 8 millimètres. Sceaux. Très-rare.

(53) *Delphinula radiata*, Millet. Coq. en ovale pointu, composée de 5-6 tours de spire bombés, séparés les uns des autres par une rampe oblique et un peu bombée au centre et portant des stries transversales rayonnantes. Ces tours, dont le dernier, très-ample et très-bombé, porte 7 côtes tranchantes, séparées par un sillon assez ouvert, que traversent des stries saillantes, disposées transversalement. Ombilic peu marqué. Longueur : 8-10 millimètres; diamètre : 6 millimètres. Sceaux. Rare.

(54) *Delphinula plicatella*, Millet. Coq. très-petite, discoïde à tours arrondis, lisses, le dernier marqué de deux ou trois petits plis rayonnants, placés près d'une légère fente ombilicale. Diamètre : 3 millimètres. Sc., Ren.

(55) *Delphinula carinata*, Millet.

(56) *Phasianella delphinuloides*, Millet. Coq. petite, ovoïde, composée de 6 tours de spire bombés, lisses. Ouverture ovale, arrivant en pointe légèrement sinueuse à ses extrémités. Fente ombilicale allongée, élargie au milieu. Longueur : 6 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sc. Rare.

(57) *Phasianella insolita*, Millet. Coq. assez grande, mince, composée de 9-10 tours de spire bombés, couverts de *stries rapprochées, saillantes* (2). Longueur : 20 millimètres; diamètre : 12 millimètres. Genneteil. Rare.

(58) *Turbo trochleatus*, Millet. Coq. trochiforme ou en cône surbaissé, composée de 6-7 tours de spire, couverts — surtout les derniers — de grosses côtes verticales, courtes rudes et plus ou moins bossellées. Chaque tour, en outre, présente à sa base une partie plate, rugueuse, formant un cercle bordé de denticules épineuses. Le dessous présente 5-6 gros bourrelets recouverts d'écailles informes qui se touchent. Diamètre : 33-36 millimètres. Sc. Th.

FAMILLE DES HALIOTIDÉES.

(59) *Cypræa vicinalis*, Millet. Cette assez grande coq., en ovale ventru et très-bombée en dessus, se rapproche pour la forme et la taille, du *C. amygdalinum*, Brocchii, mais étant plus ventrue elle paraît aussi plus raccourcie. Son

(1) Ces stries sont ordinairement croisées par d'autres stries, mais celles-ci sont rugueuses, obliquement arquées et on ne peut les distinguer qu'au moyen d'une forte loupe.

(2) Cette particularité a motivé le nom que nous lui avons donné, les espèces de ce genre n'étant pas ordinairement striées.

bord droit, d'ailleurs, de 30 millimètres de longueur et son bord gauche de 27, ce qui donne une troncature oblique à chacune de ses extrémités, suffiront pour l'en distinguer. Son plus grand diamètre est de 20-21 millimètres. Genneteil.

(60) *Ovula striatula*, Millet. Coq. oblongue, en forme de navette et de la division des ultimes, est à peine striée transversalement (1). Elle est en outre aiguë à ses extrémités, dont l'une d'elles présente un pli oblique très-prononcé, placé sur le bord columellaire. Le bord droit est marqué d'un bourrelet apparent en dehors comme en dedans de la coquille. Longueur : 14-15 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sc., Th., Ren. Rare.

FAMILLE DES OLIVIDÉES.

(61) *Oliva venusta*, Millet. Coq. composée de 7 tours de spire aplatis ou légèrement concaves ; le dernier, comme cylindrique ou légèrement renflé vers son sommet et diminuant ensuite vers sa base, fait à lui seul les deux tiers de la longueur totale. 12-15 plis obliques, bien prononcés à la base du bord gauche. Bord droit lisse. Longueur : 15-18 millimètres ; diamètre : 10-12 millimètres. Th., Sc., Saint-Clément, Ren.

Cette espèce qui varie pour la taille, présente des individus qui ont conservé le brillant qu'ils avaient à l'état vivant ; d'autres sont restés avec la couleur fauve en dessus et la teinte d'un violet livide que l'on remarque à l'intérieur du bord droit ainsi qu'à la base interne du bord gauche et qui les décoraient primitivement, etc.

(62) *Ancyllaria bisulcata*, Millet. Coq. allongée, ventrue, atténuée vers son sommet qui diminue subitement en pointe conique. Tous les tours, recouverts d'une couche brillante, ne laissent voir aucune suture ; mais l'on remarque que la spire présente deux sillons sinueux, dont un est bien prononcé. Bord columellaire, couvert au sommet d'une étroite callosité, et à sa base de deux sillons obliques bien prononcés ; et au-dessus de ces sillons, un bourrelet arrondi, peu saillant, suit le contour des sillons précités. Longueur : 45 millimètres ; diamètre : 15-16 millimètres. Saint-Michel, Genneteil.

FAMILLE DES VOLUTIDÉES.

(63) *Mitra longula*, Millet. Coq. fusiforme, composée de 7-8 tours de spire aplatis, lisses, ou à peine striés transversalement sur les premiers tours, ainsi que sur le dernier. La longueur de l'ouverture fait la moitié de la longueur totale de la coq. Bord columellaire garni de deux plis, rarement, présentant le commencement d'un troisième. Longueur : 24-25 millimètres ; diamètre : 8-9 millimètres. Th, Sc.

(64) *Mitra apicina*, Millet. Coq. allongée, effilée et comme fusiforme ; composée de 8-9 tours de spire aplatis. La longueur de l'ouverture fait le tiers de la longueur totale de la coq. Des stries fines se font remarquer à chaque extrémité, ainsi que trois plis sur la columelle. Longueur : 28-30 millimètres ; diamètre : 8 millimètres. Th., Sc.

(65) *Mitra fasciata*, Millet. Coq. allongée, fusiforme, composée de 9-10 tours de spire, légèrement bombés et dont la partie supérieure de chacune, présente une petite bande qui se plie obliquement jusqu'à la suture qui lui sert de limite de ce côté ; tous les tours, sont légèrement striés en travers et présentent dans l'intervalle qui sépare les stries de petites fascies assez régulières, d'un millimètre ou plus de diamètre. Le dernier tour en outre, légèrement aplati vers sa

(1) Lorsque cette coquille est bien conservée elle est brillante et couverte de stries transversales très-fines et très-rapprochées, mais qu'on ne peut bien voir, néanmoins, qu'au moyen d'une forte loupe.

partie moyenne, offre une ouverture étroite, dont la longueur est moins grande que celle de la moitié de la coq. entière, ainsi que quatre plis columellaires. Longueur : 50 millimètres ; diamètre : 15-16 millimètres.

Cette espèce a quelque ressemblance de forme avec le *M. elongata*, Lam. qui atteint 10 centimètres de longueur et dont elle n'est peut-être qu'une variété. Th., Sc.

(66) *Mitra fallax*, Millet. Coq. petite, fusiforme, aiguë au sommet ; composée de 8-9 tours de spire presque plans et couverts de fines stries très-rapprochées les unes des autres et qu'on ne peut bien voir qu'à la loupe. L'ouverture, qui présente deux ou trois plis columellaires, égale en longueur le restant de la coq. Longueur : 14-15 millimètres ; diamètre ; 5 millimètres. Sceaux.

(67) *Mitra hibryda*, Millet. Coq. petite, fusiforme, composée de 7-8 tours de spire, presque plans, mais bien détachés les uns des autres par une suture très prononcée et couverts de *stries élevées, arrondies*. L'ouverture, qui présente 2-3 plis columellaires égale à peine en longueur le restant de la coq. Longueur : 10-12 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sceaux.

(68) *Mitra similata*, Millet. Coq. petite, fusiforme, composée de 7-8 tours de spire, couverts de petites côtes verticales, croisées par des stries transversales très-rapprochées. Ouverture étroite, faisant un peu plus du tiers de la longueur totale de la coq. Bord droit strié intérieurement. 2 ou 3 plis à la columelle se prolongent en dehors jusqu'au bord droit. Longueur : 10-11 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sceaux. Cette espèce a quelques rapports avec *M. plicatula*, Sismonda.

(69) *Cancellaria Beraudiana*, Millet. Coq. assez grande, en ovale ventru et pointu au sommet, composée de 7 tours de spire arrondis, marqués de côtes verticales, croisées par de grosses stries, qui en passant sur chaque côte, y laissent une espèce de carène fortement prononcée. Le dernier tour, en outre, amplement dilaté, porte un bourrelet extérieur, sur lequel viennent aboutir les stries en question ; l'ouverture, fortement élargie sur le bord droit, porte sur cette partie un rang de denticules qui en garnit toute l'étendue ; le bord gauche renfoncé vers sa partie moyenne présente sur la columelle trois plis élevés, et en dehors de celle-ci une fente ombilicale seulement. Longueur : 25-27 millimètres ; diamètre : 18-20 millimètres. Sceaux. Rare. Cette espèce a quelques rapports avec le *C. evulsa*, Sow.

(70) *Cancellaria aspera*, Millet. Coq. de moyenne taille, en ovale pointu et perforée à sa base, est composée de 7 tours de spire. Chaque tour, muni de côtes verticales angulaires et recouvrantes, et coupé transversalement par des filets plus rapprochés que ne le sont les côtes, présente à son sommet une rampe scalariforme, angulaire, dont les marches sont indiquées par le prolongement des côtes et qui forme sur son bord externe une crête à dents aiguës. Ouverture ovale, biangulaire, avec trois plis obliques sur la columelle. Longueur : 18-20 millimètres ; diamètre : 10-11 millimètres. Th., Sc., Saint-Clément, Ren. — Ne pas confondre cette espèce avec l'*acutangula*, *Fauj.* qui ne lui ressemble qu'imparfaitement.

(71) *Cancellaria auriculoïdes*, Millet. Coq. petite, ovale, très-allongée, composée de 7 tours de spire, peu bombés et portant de grosses côtes verticales ou obliques, mais souvent nulles sur le dernier tour ; tous sont très-finement striés transversalement. Ouverture semi-lunaire, munie de deux petits plis columellaires. Longueur : 13-14 millimètres ; diamètre : 15 millimètres. Th. Sc.

Elle présente des individus de taille inférieure, sans côtes et qui ne constituent qu'une simple variété.

FAMILLE DES CONIDÉES.

(72) *Conus torulosus*, Millet. Coq. de moyenne taille, à spire élevée, conique, composée de 11-12 tours creusés en gouttière et bordés chacun d'un cordonnet ar-

rondi ; le dernier tour présente à sa base, 7-8 petits sillons placés obliquement. Longueur : 25-26 millimètres ; diamètre ; 13-14 millimètres. Th., Sc.

FAMILLE DES STROMBIDÉES.

(73) *Pleurotoma obeliscoïdes*, Millet. Coq. fusiforme composée de 10-11 tours de spire : les derniers, portant une large et profonde gouttière, bordée de chaque côté par une espèce de carène plus ou moins prononcée et que délimite chaque suture. Ces tours sont ou lisses ou légèrement striés transversalement ; mais les stries de la base du dernier tour sont toujours apparentes. Sur d'autres points, des stries verticales, irrégulières et peu marquées, prennent par l'accroissement de la coquille, la forme que lui donne le bord droit ; enfin les premiers tours de spire présentent de petits cordons perlés. Longueur : 45-48 millimètres ; diamètre : 15-16 millimètres. Th., Sc., Genn., Ren.

(74) *Pleurotoma similis*, Millet. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente, dont elle se distingue par sa forme plus élancée — la coquille étant d'un diamètre moins grand — ainsi que par la gouttière qui se voit sur les derniers tours de spire ; néanmoins ce n'est peut-être qu'une variété. Reneauleau.

(75) *Pleurotoma raphana*, Millet. Coq. en ovale renflée dans sa partie moyenne, aiguë au sommet et à canal court; composée de 9-10 tours de spire, couverts de rangs de perles mal définies et alternant de grosseur sur les derniers tours. Les derniers tours en outre, présentent un canal ouvert, qui n'est que la continuation de l'échancrure du bord droit. Le bord gauche montre un grand nombre de stries bien prononcées. Longueur : 15-16 millimètres ; diamètre : vers la partie renflée, 10-12 millimètres. Assez rare. Sc., Ren.

(76) *Pleurotoma anaglypta*, Millet. Coq. fusiforme, à canal court, composée de dix tours de spire légèrement creusés vers le centre. Ces tours, en outre, sont bordés par des espèces de crénelures que sépare la suture qui les touche. Echancrure peu profonde, laisant tomber sur le bord droit quelques petites côtes effilées, arquées et coupées par des stries transversales. Longueur : 25-26 millimètres ; diamètre : 9-10 millimètres. Th., Sc., Ren., Saint-Michel.

(77) *Pleurotoma obruta*, Millet. Coq. de moyenne taille, comme fusiforme, à canal court, composée de huit à dix tours de spire, tous couverts de ciselures obliques, perlées ou non perlées, et dont l'obliquité se contrarie d'un tour à l'autre. Le dernier tour porte un large sillon légèrement creusé en gouttière et dont l'intérieur est garni, dans sa longueur, de fines stries qui se touchent. Ce sillon repose sur un rang de perles situées sur un petit canal transversal plus ou moins bien marqué ; le reste de la coq. montre des stries transversales. Longueur : 16-18 millimètres ; diamètre : 7 millimètres. Th., Sc.

(78) *Pleurotoma striata*, Millet. Coq. fusiforme, très-aigüe au sommet; composée de huit à neuf tours de spire presque plans, légèrement séparés par la suture et couverts de stries fines, saillantes et à peine croisées par d'autres stries sur le dernier tour. Echancrure distincte. Longueur : 12-14 millimètres ; diamètre : 7 millimètres. Th., Sc., Ren.

(79) *Pleurotoma insignis*, Millet. Coq. fusiforme, aiguë au sommet; composée de neuf à dix tours de spire ; le premier et le second sont lisses, les autres marqués de stries verticales d'accroissement, rapprochées entre elles, légèrement arquées, et se repliant en sens contraire sur l'espèce de gouttière formée par la prolongation du sinus que présente le bord droit, où sur cette gouttière elles forment des espèces d'arceaux croisés par des stries légères et très-rapprochées, et comme cela se voit sur toute la surface de la coquille. Ouverture oblongue, faisant plus de la moitié de la longueur totale de la coq. Grande et belle espèce, arrivant quelquefois à 5 centimètres de longueur et 15 millimètres de diamètre. Th., Saint-Michel, Sceaux.

(80) *Pleurotoma strigosa*, Millet. Coq. très-allongée, fusiforme, à canal étroit, allongé, plus ou moins recourbé en dessus, composée de douze à treize tours de spire, le dernier ne faisant pas la moitié de la longueur totale. Chaque tour est surélevé par la présence de petites varices sinueuses et décurrentes, formées par les tours d'accroissement que fournit le sinus du bord droit. Ces petites varices, dans la var., sont remplacées par des côtes noduleuses très-prononcées. Longueur : 35-38 millimètres ; diamètre : 8-9 millimètres. Th., Sc., Ren., Saint-Michel.

(81) *Pleurotoma mirabilis*, Millet. Coq. un peu allongée, aiguë au sommet ; composée de huit à neuf tours de spire bombés, et couverts par de petites côtes verticales, nombreuses, croisées par des stries fines, très-rapprochées. Chaque tour de spire coupé droit, bien détaché, est séparé du suivant par un petit espace presque lisse et faisant gouttière, qui n'est que la prolongation du sinus du bord droit. L'ouverture fait un peu plus du tiers de la longueur totale. Longueur : 16-17 millimètres ; diamètre 6 millimètres (1). Reneauleau. Tr. r.

(82) *Pleurotoma Aldrovandi*, Millet. Coq. de moyenne grandeur, composée de huit à neuf tours de spire bombés, séparés entre eux par une espèce de gouttière très-étroite ; tous ces tours couverts de petites côtes verticales, sont croisés par des stries très-fines. Ouverture très-ample, terminée inférieurement par un canal court et portant au sommet du bord droit un léger sinus. Longueur : 15 millimètres ; diamètre : 6-7 millimètres. Sc., Th.

(83) *Pleurotoma selecta*, Millet. Coq. de moyenne taille, composée de sept à huit tours de spire ventrus, séparés les uns des autres par *un large évasement :* tous sont couverts de petites côtes, rapprochées entre elles et croisées par de fines stries ; mais ces dernières disparaissant sur l'espèce de rampe que fournit, au dessus de chaque tour, le sinus du bord droit. Ouverture étroite, semi-lunaire, terminée inférieurement par un canal très-court. Longueur : 14-15 millimètres ; diamètre : 5-6 millimètres. Sc., Th.

(84) *Pleurotoma hordeola*, Millet. Coq. de la taille d'un grain d'orge, composée de sept tours de spire, couverts de fortes côtes verticales, croisées par quelques stries seulement. Ouverture étroite, terminée inférieurement par un canal très-court ; bord droit un peu recouvrant, marqué d'un léger sinus. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 4-5 millimètres. Sc., Th.

(85) *Pleurotoma cytharella*, Millet. Coq. petite, allongée et comme fusiforme, composée de six à sept tours de spire bien détachés, coupés carrément au sommet de chacun d'eux et portant des côtes verticales très-prononcées et peu nombreuses. Ces côtes sont coupées transversalement par des stries qui les surmontent. Ouverture étroite, atténuée à ses extrémités ; sinus peu profond, mais bien marqué. Longueur : 5 millimètres ; diamètre : 2 millimètres. Th. Sc. Ren.

(86) *Pleurotoma hybrida*, Millet. Coq. petite, allongée, étroite, composée de sept à huit tours de spire légèrement bombés et s'évasant sur la suture : tous couverts de petites côtes un peu obliques, très-rapprochées les unes des autres ; mais le dernier à canal court, se dilate sur le bord droit, qui est plus ou moins recouvrant. Longueur : 11-12 millimètres ; diamètre 4 millimètres. Th., Sc., Ren., St-Mich.

(87) *Pleurotoma larva*, Millet. Coq. petite, allongée, très-mince, à peine canaliculée ; composée de sept tours de spire, séparés entre eux par une légère dépression faisant cordon et joignant la suture ; tous sont marqués de petites côtes obliques. Ouverture étroite, à peine canaliculée ; bord droit recouvrant. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 3 millimètres. Th., Sc., Ren., St-Mich.

(88) *Defrancia pagoda*, Millet. S. L. de P., *pl.* 9, f. 1, 1826. Coq. turriculée, composée de huit à neuf tours de spire anguleux, garnis de côtes verticales assez

(1) La coquille qui nous a servi à faire cette description ne présentant pas le bord droit dans toute son intégrité, nous n'avons pu nous assurer si ce bord était ou n'était pas garni d'un bourrelet extérieur, ce qui, dans le premier cas, ferait placer cette espèce dans le genre *Defrancia*, dont elle a le *facies*.

élevées, largement espacées et recouvertes par des stries transversales, dont la supérieure, plus forte que les autres et qui borde la rampe de chaque tour, forme une espèce de crête plus ou moins épineuse. Ouverture ovale à canal court ; bord droit, denticulé intérieurement. Une forte dent columellaire qui se montre à l'orifice du sinus disparaît dans la variété B, qui est caractérisée en outre par quatre à cinq rangs de stries transversales, fines et rapprochées, placées entre des stries plus fortes. Longueur : 16-18 millimètres; diamètre : 14-15 millimètres. Sc., Th. Rare.
La var. est un quart moins grande que le type de l'espèce.

(89) *Defrancia variabilis*, Millet. S. L. de P., *pl.* 9, f. 2, 1826. Coq. petite, fusiforme, composée de sept tours de spire plus ou moins anguleux, selon les variétés. Ces tours sont garnis de côtes verticales, recouvertes par des stries transversales, légèrement renflées dans leur jonction avec les côtes. La partie supérieure de chaque tour présente une rampe qui, comme dans l'espèce précédente, ne montre que le prolongement des côtes qui vont se rendre à la suture. Longueur : 9 millimètres ; diamètre : 4 millimètres. Sc., Th.
La var. B. porte des stries transversales, plus fortes que dans le type de l'espèce et qui ne forment que trois rangs sur l'avant-dernier tour. Suture très-évasée. Longueur : 7 millimètres.

(90) *Defrancia hordeacea*, Millet. S. L. de P., *pl.* 9, f. 3. Coq. fusiforme, de la grosseur d'un grain d'orge, aiguë au sommet, composée de neuf tours de spire convexes, bien séparés par la suture et munis de côtes courtes, placées verticalement et croisées par de fines stries, très-rapprochées. Ouverture oblongue, rétrécie à ses extrémités et à canal court. Longueur : 9-10 millimètres; diamètre : 4-5 millimètres. Th., Sc., Ren.

(91) *Defrancia suturalis*, Millet, S. L. de P., *pl.* 9, f. 4. Coq. fusiforme, aiguë au sommet, composée de neuf tours de spire convexes et garnis de petites côtes verticales peu saillantes, moins prononcées sur le dernier tour. Ces petites côtes sont croisées par des stries fines et rapprochées. Une petite gouttière spirale près de la suture et à peine striée n'est que la trace du sinus du bord droit. Le bourrelet extérieur est moins prononcé que dans les espèces précédentes, et souvent n'est indiqué que par un renflement du bord droit. Ouverture étroite, et dont la longueur fait le tiers de toute la coq. Longueur : 14-16 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Th., Sc., Ren.
Elle présente une var. sans côtes apparentes et à peine striée transversalement, de 10-11 millimètres de longueur sur 3-4 millimètres de diamètre.

(92) *Defrancia milletii*, Soc. Lin. de P., *pl.* 9, f. 5. Coq. fusiforme, ventrue sur le dernier tour, composée de huit à neuf tours de spire convexes, couverte de petites côtes verticales croisées par de fines stries rapprochées. Ouverture ovale, prolongée en un canal un peu allongé ; une dent columellaire assez prononcée, à l'orifice du sinus ; bord droit portant un bourrelet comprimé et très-arqué. Longueur : 20-21 millimètres ; diamètre : 9 millimètres. Th., Sc.

(93) *Defrancia fenestrata*, Millet. Coq. petite, de la taille du *D. variabilis*, composée de six tours de spires un peu bombés, portant de petites côtes verticales ; celles-ci croisées par des stries transversales, presque aussi fortes, au nombre de deux sur les premiers tours et en plus grande quantité sur le dernier, laissent entre elles et les côtes un espace carré assez régulier pour imiter un vitrage. Longueur : 8 millimètres ; diamètre : 3 millimètres. Th., Sc., Ren.

(94) *Fusus omphale*, Millet. Coq. fusiforme, composée de neuf-dix tours de spire, dont le dernier fait à lui seul plus de la moitié de la longueur totale ; tous portent de grosses côtes verticales, arrondies, couvertes de stries transversales, inégales et alternant en grosseur. Ouverture ovale, terminée par un canal ouvert, légèrement arqué et de même longueur. Quelques individus portent quelques plis peu marqués sur la columelle et sur la partie intérieure du bord droit, de petits sillons assez nombreux. Longueur : 50 millimètres ; diamètre : 16-17 millimètres. Th., Sc., Gen.

(95) *Fusus vicinus*, Millet. Coq. en ovale trapu, terminée en pointe au sommet et par un canal court inférieurement, composée de neuf à dix tours de spire munis de côtes verticales, épaisses, très-saillantes, plus ou moins tranchantes et d'égale grosseur entre elles. Ouverture ovale, terminée par un canal presque droit, ouvert et de la longueur environ de l'ouverture, qui est lisse intérieurement. Longueur totale : 30 millimètres ; diamètre : 15 millimètres. Th., Sc., Ren.

(96) *Fusus lepidus*, Millet. Coq. allongée, fusiforme, composée de neuf à dix tours de spire, marqués de côtes verticales, croisées par deux ou trois filets tranchants sur les premiers tours et d'un plus grand nombre sur le dernier, mais faisant bosse aiguë sur tous au-dessus des côtes. Ouverture ovale, lisse, terminée par un canal de moyenne longueur. Longueur 35-36 millimètres ; diamètre : 15 millimètres. Th., Sc., Ren.

(97) *Fusus strigosus*, Millet. Coq. fusiforme, de neuf tours de spire et de moitié moins grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup, s'en distinguant surtout par sa taille et sa forme plus effilée. On le rencontre ordinairement dans un mauvais état de conservation. Longueur : 15-16 millimètres ; diamètre : 6 millimètres. Th., Sc.

(98) *Fusus Guerangeri*, Millet. Coq. de moyenne grandeur, fusiforme, composée de six à sept tours de spire, bombés, anguleux au sommet de chaque tour ; tous munis de petites côtes verticales, très-espacées sur le dernier tour ; ces côtes, qui se prolongent en pointes jusqu'à la suture, sont recouvertes par des stries fines, saillantes qui les croisent ; *moins toutefois sur l'espèce de rampe spirale que l'on voit au-dessus de chaque tour, et qui en est dépourvue*. Ouverture semi-lunaire, terminée par un canal fermé et aussi long qu'elle, et portant quelques petits plis sur la partie interne du bord droit. Longueur : 17-18 millimètres ; diamètre : 7 millimètres. Th., Sc.

(99) *Fusus acutangulus*, Millet. Coq. allongée, effilée, fusiforme, composée de dix tours de spire, marqués de côtes verticales très-espacées, surtout sur le dernier, qui présente trois stries plus fortes que les autres, et dont la supérieure, bornant la rampe en question, se trouve distancée des deux autres qui sont rapprochées entre elles par un espace double de celui qu'occupent ces dernières. Ouverture ovale, terminée par un canal ouvert, et dont la longueur égale celle de l'ouverture. Longueur : 27-28 millimètres ; diamètre : 9-10 millimètres.

(100) *Fusus ventricosus*, Millet. Coq. de forte taille, ventrue, composée de huit à neuf tours de spire, bombés et à angle très-ouvert. Ces tours sont munis d'un grand nombre de grosses côtes verticales croisées par des stries transversales, dont une plus apparente recouvre le sommet de chacune des grosses côtes à laquelle elle forme une espèce de crête aiguë. Le dernier tour de spire, très-ample, plus gonflé que les autres et couvert d'un grand nombre de stries, présente une ouverture qui se prolonge en bec légèrement arqué et de la longueur de cette ouverture. Longueur variable. On rencontre des coquillles qui atteignent plus de 5 centimètres de longueur, et un diamètre de 16-17 millimètres. Th., Sc.

(101) *Fusus recurvatus*, Millet. Coq. de moyenne longueur, aiguë au sommet, composée de huit à neuf tours de spire, peu bombés, séparés par une suture peu profonde et couverts de petites côtes verticales, peu saillantes et très-rapprochées les unes des autres. Le dernier tour, presque lisse, présente une ouverture ovale, terminée par un canal court, ouvert, oblique et qui se relève en dessus ; bord columellaire garni d'un rang de dents peu saillantes ; bord droit bordé intérieurement d'un rang de dents bien prononcées, et en dehors d'un fort bourrelet arqué. Longueur : 28-30 millimètres ; diamètre : 12-13 millimètres. Th., Sc.

On rencontre des individus d'un tiers environ plus grands et plus forts que ceux du type de l'espèce ; appartiennent-ils bien au *F. recurvatus ?*

(102) *Fusus brevitubus*, Millet. Coq. fusiforme, de moyenne grandeur, composée de six à sept tours de spire, bombés, couverts de petites côtes verticales croisées

par un grand nombre de stries transversales, et ainsi jusqu'à la suture. Ouverture ovale, terminée par un canal court, fermé et aussi long que cette dernière. Bord columellaire lisse; bord droit garni intérieurement d'un rang de dents, et extérieurement d'une côte, plus grosse que les autres, formant bourrelet. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 7 millimètres. Sc., Th.

(103) *Fusus Caumonti*, Millet. Coq. de moyenne taille, ovoïde-pointue, composée de sept tours de spire marqués de côtes assez fortes, très-saillantes, formant crête, et recouvertes par un très-grand nombre de stries fines, saillantes et très-rapprochées les unes des autres. Ouverture ovale, terminée par un canal ouvert, très-court, oblique et remontant, près duquel, sur le bord columellaire, on remarque une fente ombilicale plus ou moins ouverte. Longueur : 15 millimètres; diamètre : 9-10 millimètres. Sc., Th.

(104) *Fusus scaber*, Millet. Coq. petite, un peu allongée, ventrue inférieurement; composée de six à sept tours de spire garnis de côtes étroites, saillantes qui se rendent ainsi jusqu'à la suture; ces côtes sont couvertes de stries serrées, rudes, si ce n'est la partie supérieure de chaque tour qui n'en présente aucune. Ouverture presque ovale, à canal très-court, et quelques légers plis se font remarquer sur la partie intérieure du bord droit, qui présente en dehors un fort bourrelet. Longueur : 10-11 millimètres; diamètre : 4-5 millimètres. Sc., Th.

(105) *Fusus asperimus*, Millet. Coq. de moyenne grandeur, fusiforme, composée de sept à huit tours de spire, garnis de côtes verticales, largement espacées sur le dernier tour. Les premiers tours portent deux ou trois stries transversales, rudes, mais le dernier un bien plus grand nombre. Ces stries forment un renflement au sommet de chaque côte. Ouverture ovale, terminée par un canal ouvert et très-court. Bord columellaire garni de quelques dents; la partie intérieure du bord droit en présente un rang d'assez forte taille; enfin le bord droit, en dessous, est muni d'un fort bourrelet marqué de gros plis transversaux. Longueur : 19-20 millimètres; diamètre : 9-10 millimètres. Sc., Th.

(106) *Pyrula perlata*, Millet. Coq. oblongue, à tours de spire bombés; canal droit, allongé et couvert de stries fines ainsi que les tours de spire, qui sont en outre garnis, chacun d'un ou de plusieurs rangs de perles rapprochées les unes des autres. Ouverture ovale, garnie de fines stries sur le bord columellaire ainsi que sur la partie interne du bord droit. Cette ouverture est terminée par un canal droit, allongé, lisse intérieurement, et présentant sur le bord gauche interne un renflement oblique, servant de limite entre l'ouverture et ce canal. La longueur de cette coquille n'est pas bien déterminée, mais le diamètre sur le dernier tour est de 12-13 millimètres environ. Genneteil.

(107) *Pyrula alligata*, Millet. Coq. de la forme et de la taille du *Pyrula condita*, var. *ventricosa*, Grat., *pl.* 11, fig. 9, mais bien différente au reste. Spire à peine saillante, enveloppée par le dernier tour qui est pyriforme, très-ample et couvert par des cercles rapprochés entre eux, saillants arrondis et croisés par des stries légères d'accroissement; l'intervalle qui les sépare présente une ou plusieurs stries peu prononcées. Longueur totale : 6 centimètres 1/2; diamètre : 4 centimètres. Genneteil.

(108) *Pyrula melongenoides*, Millet. Cette grande espèce, qui parvient à plus de treize centimètres de longueur, et huit centimètres dans son plus grand diamètre, est assez variable dans sa forme ainsi que par sa taille. Elle présente ordinairement deux rangs de très-gros tubercules en forme de cornes, l'un au bas, l'autre sur la partie la plus élevée du dernier tour de spire; ce dernier rang n'a quelquefois que deux ou trois tubercules, les autres se trouvant effacés. Ce dernier tour encore présente des lignes verticales d'accroissement plus ou moins festonnées, et croisées par de gros filets ou cordonnets transversaux, mais ceux-ci n'occupant pas toute sa surface. Elle se rapproche beaucoup de la *P. melongena*, L. Mais sa spire plus courte et ses tubercules non acérés serviront facilement à l'en distinguer. Genneteil.

(109) *Pyrula denudata*, Millet. Cette pyrule, de grande taille — 12 centimètres de longueur sur 7 de diamètre — de forme très-bombée et qui rappelle celle de la *P. figue*, et non de l'espèce précédente, est terminée au sommet par cinq à six tours de spire, plus ou moins aplatis, disposés en cône court, aigu au sommet et très-évasé à la base. Le dernier tour de spire, qui enveloppe tous les autres est couvert de stries et de filets d'accroissement, d'inégales grosseurs, disposés verticalement, mais qui se recourbent en croissant, non loin de la suture. Ces stries et les croissants qui les surmontent sont d'autant mieux prononcés qu'ils arrivent plus près de la tranche du bord droit, où, proche de la suture ils dessinent un large et profond sinus. Toutes ces stries verticales et finement ondulées sont croisées par des espèces de cordonnets rapprochés les uns des autres, si ce n'est toutefois sur la partie moyenne ou intermédiaire de la coquille, qui ne montre que des stries d'accroissement. L'ouverture, en ovale allongé, se termine par un canal court, large et relevé en voûte. Genneteil.

FAMILLE DES MURICIDÉES.

(110) *Murex turbinellatus*, Millet. Coq. courte, turbinée, et comme renflée vers le milieu, composée de 5 à 6 tours de spire, portant de grosses côtes élevées, croisées par des stries transversales inégales en grosseur et semblables à celles du reste de la coquille. Ces côtes sont surmontées surtout sur le dernier tour, de tubercules épineux formant un rang sur la partie moyenne du dernier tour et de deux rangs à sa base. L'ouverture qui est ovale et terminée inférieurement par un canal court et presque oblique, présente un rang de petites dents sur le bord columellaire, et l'intérieur du bord droit est garni de lamelles nombreuses. Elle parvient jusqu'à 5 centimètres et plus de longueur. Th., Sc.

(111) *Murex cyclopterus*, Millet. Coq. en ovale allongé, aigüe et triangulaire au moyen de trois varices foliacées qui s'étendent sur chaque tour de spire, dont le dernier, beaucoup plus ample que les autres, présente ces expansions sous forme d'ailes irrégulièrement incisées et plissées ; celle du bord droit, en outre, offre à sa base une large échancrure lunulée et montre en dessous des plis rayonnants, tuilés qui accompagnent d'un côté seulement l'ouverture, qui est petite et parfaitement elliptique. Cette ouverture est terminée par un tube recouvert d'une lame lisse et à peine bombée. Enfin, entre chaque aile, sur le centre de chaque tour, l'on remarque une assez forte gibbosité ainsi que quelques stries transversales. Longueur : 40 millimètres; diamètre : 24 millimètres. Th., Sc.

Cette espèce a quelques rapports avec le *M. tripterus*, Lamk., que l'on trouve à Grignon.

(112) *Murex alternatus*, Millet. Coq. subfusiforme composée de 7 à 8 tours de spire marqués de côtes épaisses, striées transversalement comme le reste de la coquille. Ces côtes sur le dernier tour sont transformées en varices fortement sillonnées et au nombre de trois, et l'intervalle qui les sépare porte un gros tubercule arrondi et sillonné. L'ouverture en ovale-pointu, terminée par un canal assez court, ouvert et presque droit porte sur l'intérieur du bord droit un rang composé de sept petites dents arrondies. Longueur : 24-25 millimètres; diamètre : 15 millimètres. Genneteil.

(113) *Murex subcontabulatus*, Millet. Coq. comme fusiforme, aiguë au sommet; composée de 8 tours de spire : les premiers sont marqués de petites côtes verticales, et les deux derniers portent chacun trois expensions lamellaires irrégulières, plus ou moins épineuses et disposées triangulairement. Tous ces tours sont anguleux et recouverts de grosses stries transversales. L'ouverture, qui est ovale avec ses bords réfléchis en dehors, est terminée par un canal légèrement arqué; et le bord droit, qui en se recourbant fait un pli tranchant à l'intérieur, présente à sa partie supérieure une espèce de sinus très-prononcé. Longueur : 20 millimètres; diamètre : 9-10 millimètres. Th., Sc.

Cette espèce a quelques rapports avec le *M. contabulatus*, Lamk. que l'on trouve à Grignon.

(114) *Murex maxillaris*, Millet. Coq. petite, courte, ventrue et comme fusiforme, composée de 6 tours de spire un peu arrondis, marqués de côtes bien prononcées et croisées par des stries peu saillantes alternant en grosseur. Ouverture en ovale allongé et à canal court, droit, montrant un rang de dents à l'intérieur du bord droit. Ce bord, en outre, présente à l'extérieur un fort bourrelet rugueux. Longueur : 14-15 millimètres; diamètre : 9-10 millimètres. Sc. Tr. rare.

(115) *Murex scalarinus*, Millet. Coq. allongée comme fusiforme; composée de 7-8 tours de spire, bombés et comme disjoints par la suture très-enfoncée qui les sépare. Ces tours sont garnis chacun de 6 côtes verticales, minces et élevées qui se rendent à la suture, si ce n'est le dernier qui n'en porte ordinairement que trois. Ces côtes sont croisées par de grosses stries faisant une saillie très-prononcée dans leur croisement. Ouverture ovale, terminée inférieurement par un canal court, oblique, ouvert dans toute sa longueur, qui se relève en dessus où il se trouve croisé par un petit siphon que présente le prolongement de la pénultième côte. Près du bord gauche l'on remarque une petite fente ombilicale. Longueur : 16-18 millimètres; diamètre : 8 millimètres. Th. Sc. Saint-Clément.

Ne pas confondre cette espèce avec le *M. scalaris*, Broc., dont le canal est clos, dans toute son étendue et sans être retroussé comme dans notre espèce.

(116) *Murex staminatus*, Millet. Coq. courte, renflée, composée de 6 à 7 tours de spire, portant un certain nombre de côtes élevées recouvertes par une grande quantité de filets très-saillants, rapprochés, fistuleux et dont l'ouverture se montre sur chaque côte. Le bord droit qui se relève en une crête crépue, présente un grand nombre de ces filets dont l'ouverture se bifurque. Ouverture ovale, rétrécie subitement en un canal ouvert, légèrement arqué et remontant. Une fente ombilicale très-prononcée, se fait remarquer près du canal. Longueur : 19-20 millimètres; diamètre : 14 millimètres. Sc. Th.

(117) *Murex lineatus*. Millet. Coq. petite, courte, ventrue et comme fusiforme; composée de 6 tours de spire anguleux, munis de petites côtes minces, verticales, croisées par des filets arrondis, plus gros que les côtes et au nombre de deux sur chaque tour, si ce n'est le dernier qui en présente un bien plus grand nombre. A l'intersection des côtes et des filets, l'on remarque une certaine protubérance.

(118) *Murex varicocrispus*, Millet. Coq. ovalaire, ventrue; composée de 7 à 8 tours de spire bombés, garnis de varices un peu arquées, très-saillantes et couverts de stries transversales, crépues et comme festonnées d'un côté seulement. Ces stries distribuées par séries, sur chaque varice, sont tellement rapprochées les unes des autres qu'elles semblent se toucher. L'ouverture, qui est ovale et marquée sur la partie interne du bord droit, d'un rang de stries élevées ainsi que d'un sinus à son sommet, est terminée inférieurement par un canal arqué et peu ouvert; enfin une fente ombilicale se fait remarquer près et dans la direction du canal. Cette coquille arrive à 5 centimètres et plus de longueur, sur un diamètre de 3 centimètres. Sc. Th. Ren. Genneteil.

(119) *Murex asper*, Millet. Coq. de moyenne grandeur, renflée et comme fusiforme; composée de 8-9 tours de spire : les premiers montrant de petites côtes rapprochées, les suivants des côtes plus grosses et les derniers surtout de plus fortes encore et largement espacées; tous ces tours présentent au moins trois stries transversales, rudes, mais le dernier qui en est couvert, montre sur le sommet de chaque côte, ces stries s'épanouissant en crêtes foliacées, plus ou moins plissées et qui se terminent en pointe aiguë. L'ouverture qui est ovale et garnie sur la partie interne du bord droit d'un rang de denticules est terminée par un canal court ouvert et presque droit. Longueur : 28-30 millimètres; diamètre : 18-20 millimètres. Sc., Th., Ren.

(120) *Murex arietinus*, Millet. Coq. de moyenne taille comme fusiforme, composée de 8 tours de spires : tous couverts par de grosses côtes verticales, arron-

dies et croisées par un grand nombre de stries d'inégale grosseur et tellement rapprochées, qu'elles semblent se toucher. Les derniers tours en outre présentent des côtes plus ou moins épineuses et dont la plus rapprochée de l'ouverture se termine en une corne arquée. L'ouverture qui est ovale, marquée d'un léger sinus au sommet et d'un certain nombre de stries sur la partie interne du bord droit, se termine par un canal ouvert, droit et arqué en dessus. Une fente ombilicale se montre dans la direction que suit le canal. Longueur : 34-36 millimètres; diamètre : 20-22 millimètres. Sc. Th.

(121) *Murex subconglobatus*, Millet. Coq. grande, trapue, épaisse; composée de 9 à 10 tours de spire marqués de grosses côtes verruqueuses, terminées chacune par une corne légèrement arquée, dont l'épaisseur et la longueur augmentent avec l'âge. Le dernier tour, en outre, porte un grand nombre de stries transversales de diverses grosseurs, où elles forment comme de petits sillons peu profonds. Vers leur base l'on remarque que les côtes ont dévié de la verticale, qu'elles sont aplaties, terminées en pointe, légèrement relevées en arc et réunies ensemble pour former ce large et épais empatement qui a précédé ce vaste et profond ombilic dont il porte les traces (1). L'ouverture qui est comme orbiculaire, présente sur le bord droit : 1° un sinus au sommet de celui-ci; 2° un sinus à l'entrée du canal de la dernière corne; 3° enfin, sur la partie interne de ce même bord, un grand nombre de stries élevées. Cette ouverture est terminée par un canal court, arqué et remonant. Cette grande coquille parvient à plus de 8 centimètres de longueur et 6 centimètres de diamètre. Sc., Th., Genneteil.

(122) *Ranella alata*, Millet. Petite coq. oblongue, composée de six tours de spire bombés et couverts par un grand nombre de petites côtes verticales, très-rapprochées les unes des autres ainsi que de stries déliées, également très-rapprochées, qui les croisent transversalement. Ouverture oblongue, terminée inférieurement par un canal court et légèrement recourbé. Le bord droit, qui porte intérieurement deux ou trois petites dents arrondies, est recouvert par une expansion lamellaire montrant un sinus bien prononcé près le sommet de l'ouverture. Une expansion de même nature part de l'avant-dernier tour et arrive obliquement pour former le bord gauche du canal. Les expansions lamellaires, au nombre de quatre, dont cette coquille est ornée, ne se montrent que sur les deux derniers tours de spire. Longueur : 12-13 millimètres; diamètre : 6-7 millimètres. Sc.

FAMILLE DES BUCCINIDÉES.

(123) *Cerithium inconditum*, Millet. Coq. allongée, aiguë au sommet; composée de 13-14 tours de spire plus ou moins aplatis, garnis de côtes verticales assez espacées et couvertes de stries transversales irrégulières, peu marquées, si ce n'est sur les derniers tours où elles sont très-prononcées. Ouverture ovale, aiguë au sommet et terminée inférieurement par un canal court, légèrement recourbé. Longueur : 25 millimètres; diamètre : 8 millimètres. Th., Sc., Ren. Saint-Michel.

(124) *Cerithium bipartitum*, Millet. Coq. moyenne, allongée, aiguë au sommet; composée de 12 à 13 tours de spire, dont les premiers sont marqués de petites côtes verticales, et les derniers d'une couronne formée de petits tubercules aigus, coniques et écartés de la spire. Le dernier tour, en outre, présente deux ou trois stries transversales. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 5 millimètres. Reneauleau. Rare.

(125) *Cerithium jucundum*, Millet. Coq. moyenne, allongée, aiguë au sommet, composée de 13-14 tours de spire, légèrement bombés; séparés par une suture mince et enfoncée; tous ces tours sont couverts d'une granulation formée par de très-petites côtes verticales croisées par des stries transversales d'égale épaisseur. Ouverture comme orbiculaire terminée inférieurement par un canal assez court,

(1) Ces derniers caractères ne se montrent bien que dans l'âge adulte.

droit et plus ou moins fermé. Longueur : 20-22 millimètres; diamètre : 5-6 millimètres. Th., Sc., Ren.

(126) *Cerithium Petitianum*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée, aiguë au sommet; composée de 12 à 13 tours de spire légèrement renflés vers la partie moyenne, par une espèce de cordonnet formé d'un rang de petites côtes rapprochées, courtes et séparées en deux parties par des stries qui les coupent transversalement; d'autres stries d'inégale grosseur, couvrent en outre le restant de la coquille. Ouverture ample, comme orbiculaire, terminée inférieurement par un canal court et oblique. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 5-6 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Michel.

(127) *Cerithium turgidulum*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée, aiguë au sommet, composée de 11 tours de spire, arrondis, bombés et couverts de petites côtes rapprochées entre elles que coupent transversalement des stries de même grosseur et tout aussi rapprochées que les petites côtes : ce qui leur donne l'aspect d'une granulation uniforme des mieux marquées. L'ouverture qui est ample et comme orbiculaire est terminée inférieurement par un canal court, droit et légèrement recourbé. Longueur . 15-16 millimètres; diamètre : 5-6 millimètres. Sc., Th., Ren.

(128) *Cerithium Courtillerianum*, Millet. Coq. petite, mince et allongée, composée de 13-14 tours de spire, couverts de petites côtes rapprochées et coupées transversalement par 3 ou 4 stries bien prononcées. Ouverture très-petite, quasi orbiculaire, terminée inférieurement par un canal peu développé. Longueur : 11-12 millimètres; diamètre : 2 millimètres. Th., Sc., Ren., Saint-Michel.

(129) *Cerithium venustulum*, Millet. Coq. petite, mince et allongée, composée de 12 à 13 tours de spire arrondis et bien séparés par une suture assez profonde. Tous ces tours sont couverts de stries transversales légèrement marquées et de côtes verticales à peine indiquées. Ouverture petite, comme orbiculaire, terminée inférieurement par un canal très-court. Th., Sc.

(130) *Cerithium terebra*, Millet. Coq. petite, mince, allongée, composée de 12 à 15 tours de spire portant chacun trois stries rapprochées et qui semblent se toucher sur toute leur étendue et formant comme autant de pas de vis.

(131) *Cerithium torulosum*, Millet. Coq. sénestre, petite, mince, effilée, aiguë au sommet; composée d'un grand nombre de tours de spire peu distincts, se touchant sur tous les points, et recevant chacun trois rangs de perles contiguës. Longueur : 11-12 millimètres; diamètre : 2 millimètres. Reneauleau.

(132) *Cerithium contrarium*, Millet. Coq. sénestre comme la précédente de laquelle elle diffère seulement en ce que chaque tour de spire se trouve séparé du suivant par une suture distincte et bien prononcée qu'on ne rencontre pas dans le *Cerithium torulosum*. Saint-Clément, Sc., Th., Saint-Michel.

(133) *Nassa modesta*, Millet. Coq. petite, ovalaire, aiguë au sommet; composée de 7 à 8 tours de spire, marqués de fortes côtes verticales ainsi que de fines stries transversales. Ouverture ovale, aiguë au sommet, garnie sur la partie intérieure du bord droit d'un rang de petites stries et terminée inférieurement par un canal oblique, court et légèrement recourbé. Longueur : 9-10 millimètres; diamètre : 5 millimètres. Th. Sc.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Nassa variabilis*, Bellardi, dont elle diffère, surtout, par sa petite taille.

(134) *Nassa acuminata*, Millet. Coq. petite, acuminée, composée de 6 à 7 tours de spire, couverts de côtes et de stries comme dans l'espèce précédente, mais dont elle se distingue surtout par son ouverture qui est garnie sur la partie interne du bord droit, d'un rang de petites dents plus ou moins arrondies, et sur le bord columellaire à partir du sinus supérieur, d'un rang de dents semblables. Longueur : 7 à 8 millimètres; diamètre : 4 millimètres. Th. Sc.

(135) *Nassa dispar*, Millet. Variété de la dernière espèce et qui n'en diffère

qu'en ce qu'elle n'est pas acuminée, ses tours de spire se succédant d'une manière uniforme et qu'elle est plus effilée. Elle parvient à 10 millimètres. Th., Sc., Ren.

(136) *Nassa insolita*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée, ventrue et aiguë au sommet; composée de 8 tours de spires bombés, couverts de petites côtes verticales, croisées par un grand nombre de *stries enfoncées* placées transversalement. L'ouverture qui est en ovale aigu au sommet, présente sur le bord droit interne un rang de petites dents. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 7-8 millimètres. Saint-Michel.

(137) *Buccinum inflatulum*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée, aiguë au sommet, composée de 7 à 8 tours de spire renflés, le dernier présentant une espèce de bourrelet sur le bord droit. Tous les tours sont lisses et la suture qui est assez profonde laisse voir un petit filet bien distinct. L'ouverture qui est ovale, aiguë au sommet, est terminée inférieurement par un canal très-court, légèrement recourbé. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 6 millimètres. Th., Sc., Ren.

(138) *Buccinum pungens*, Millet. Coq. de moyenne taille, fusiforme, diminuant progressivement en pointe aiguë vers le sommet; composée de 9 à 10 tours de spire aplatis, si ce n'est le dernier qui est bombé et présente un renflement ou bourrelet sur la partie extérieure du bord droit. Tous les tours sont lisses, si ce n'est le dernier qui montre quelques stries transversales ou obliques sur la partie du bord gauche qui avoisine l'ouverture, laquelle est allongée, aiguë au sommet et terminée inférieurement par un canal court, droit et légèrement recourbé. Le bord interne du bord droit présente un rang de petites dentelures. Longueur : 15 millimètres; diamètre : 7 millimètres. Th., Sc., Ren.

(139) *Buccinum tenuistriatum*, Millet. Coq. petite, ou de moyenne longueur, composée de 9 tours de spire, à peine bombés, couverts de stries qu'on ne peut voir qu'à l'aide d'une forte loupe; le dernier tour, qui à lui seul fait la moitié de la longueur de la coquille, présente sur le bord droit extérieur de l'ouverture un petit bourrelet qui se prolonge jusqu'à la partie supérieure du canal, qui est court et largement ouvert. L'ouverture, qui est allongée, présente quelques denticules sur la partie interne du bord droit. Longueur : 10 millimètres; diamètre : 3 millimètres. Sc., Th.

(140) *Buccinum Bertrandianum*, Millet. Coq. fusiforme, de moyenne grandeur, composée de 9 à 10 tours de spire, bombés et couverts, jusqu'au penultième, de petites côtes verticales qui disparaissent complétement sur les deux derniers; tous ces tours sont garnis de fines stries transversales de diverses grosseurs et en tel nombre qu'elles semblent se toucher. L'ouverture qui est très-ample, allongée, lisse, munie d'un sinus aigu, présente un pli sur le bord droit, qui est tranchant et sans que ce pli paraisse à l'extérieur. Canal court, droit et largement ouvert. Longueur : 18-22 millimètres; diamètre : 6-7 millimètres. Sc., Th.

(141) *Buccinum occultatum*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée, aiguë au sommet, composée de 9 tours de spire bombés et garnis de côtes verticales élevées, lisses comme tout le reste de la coquille. Ouverture ovale terminée inférieurement par un canal droit, court et très-ouvert. Longueur : 16-17 millimètres; diamètre : 6 millimètres. Saint-Michel. Tr. R.

(142) *Buccinum uniplicatum*, Millet. Coq. allongée de moyenne taille, lisse, composée de 9 tours de spire à peine bombés, si ce n'est le dernier qui plus renflé, présente à son sommet un léger rebord et vers sa base quelques stries transversales. Cette coquille en outre, est munie d'un pli oblique sur la columelle, et le bord droit est sillonné intérieurement. Longueur : 15-16 millimètres; diamètre : 5 millimètres. Genneteil. Tr. R.

(143) *Buccinum defrancioides*, Millet. Coq. allongée, de moyenne taille, aiguë au sommet; composée de 8-9 tours de spire, assez bombés, couverts de petites côtes verticales rapprochées, si ce n'est sur le dernier tour où ces côtes ne se

montrent pas ; elles y sont remplacées par un grand nombre de stries fines comme sur le reste de la coquille. Ouverture en ovale aigu, portant, sur la partie interne du bord droit, un rang de dents contiguës ; ce bord, en outre, est garni d'un bourrelet extérieur ; le canal est court, ouvert et légèrement recourbé. Longueur : 15 millimètres ; diamètre : 8-9 millimètres. Sc., Th.

(144) *Buccinum lamellosum*, Millet. Coq. petite, ventrue, aiguë au sommet ; composée de 6-7 tours de spire, marqués de petites côtes lamellaires, largement espacées et croisées par des stries saillantes très-prononcées. L'ouverture, qui est ovale, est terminée inférieurement par un canal droit, assez long et légèrement arqué en dessus. Longueur : 7 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sc., Th.

(145) *Buccinum dispar*, Millet. Coq. petite, fusiforme, ventrue sur le dernier tour ; composée de 7 tours de spires : les deux ou trois premiers lisses et sans côtes, les autres marqués de côtes verticales croisées par des stries bien prononcées. Ouverture ovale, garnie de denticules sur le bord droit et terminée inférieurement par un canal presque droit. Longueur : 9-10 millimètres ; diamètre : 4-5 millimètres. Sc., Th.

(146) *Buccinum hordeaceum*, Millet. Coq. fusiforme, composée de 7 tours de spire, légèrement renflés, tous marqués de côtes verticales ou obliques, coupées par des stries transversales. Ouverture étroite, allongée, marquée sur le bord droit de quatre dents arrondies et terminée par un canal étroit, légèrement arqué en dessus. Longueur : 9-10 millimètres ; diamètre : 4 millimètres. Sc., Th.

(147) *Buccinum alternatum*, Millet. Coq. petite, fusiforme, plus ou moins effilée ; composée de 6-7 tours de spire, surmontés de petites côtes aiguës, croisées par des stries qui souvent alternent en grosseur. Ouverture petite, terminée inférieurement par un canal court et légèrement oblique. Longueur : 7 millimètres ; diamètre : 2 millimètres. Sc., Th.

(148) *Buccinum asperum*, Millet. Coq. très-petite, comme fusiforme, aiguë au sommet ; composée de 6 tours de spire bien séparés par une suture profonde, et garnis de côtes verticales faisant angle au sommet de chacun : ces côtes, très-rapprochées, comme lamellaires, finissent en pointes aplaties, irrégulières et très-âpres au toucher. L'ouverture qui est un peu allongée se termine en un canal droit. Longueur : 5 millimètres ; diamètre : 3 millimètres. Sc., Th.

(149) *Buccinum collyratum*, Millet. Coq. petite, comme fusiforme, aiguë au sommet, composée de 8-9 tours de spire bombés et non séparés par la suture ; mais tous clathratés par la position de côtes minces, verticales, qui se croisent avec des stries transversales de même épaisseur, d'où résulte un travail gaufré et granulé des plus agréables ; le bord droit, en outre, présente extérieurement un petit renflement ou bourrelet très-prononcé, et intérieurement un rang de denticules marquées ; le canal est droit et légèrement retourné. Longueur : 12 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sc., Th.

(150) *Buccinum festivum*, Millet. Coq. petite, comme fusiforme, aiguë au sommet ; composée de 8-9 tours de spire, légèrement bombés, couverts de petites côtes verticales arrondies, ainsi que de stries transversales, mais celles-ci bien marquées sur les deux derniers tours seulement. Le bord droit porte extérieurement, un bourrelet très-prononcé et à l'intérieur 4-5 petites dents d'inégale grosseur. L'ouverture en ovale-allongé, est terminée par un petit canal droit ou à peine recourbé. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Th., Sc.

(151) *Terebra rugosula*, Millet. Coq. très-longue, subulée ; composée de 20 tours environ de spire, aplatis et couronnés chacun par un cercle prenant le tiers de chaque tour, cercle bien détaché par une ligne enfoncée comme celle de la suture qui la touche également ; chacun de ses tours, en outre, est orné de petites côtes verticales ou arquées, plus ou moins bien prononcées, et qui se prolongent sur le cercle en question où elles forment des denticules. Deux plis obliques se font remarquer sur la columelle. Longueur : 6 centimètres ; diamètre du dernier tour : 8-9 millimètres. Sc., Ren. Tr. r.

(152) *Columbella globosa*, Millet. Coq. moyenne, ovoïde, rétrécie à ses extrémités et légèrement striée à sa base; composée de 7-8 tours de spire, le dernier plus grand que tous les autres ensemble. Bord droit renflé intérieurement et couvert de petites lignes ou denticules saillantes, très-rapprochées les unes des autres ; bord gauche lamellaire portant quelques dents peu prononcées. Longueur : 15-16 millimètres ; diamètre : 9-10 millimètres. Sc., Th., Saint-Michel, Ren.

On rencontre des individus dont la spire est très-courte.

(153) *Columbella picturata*, Millet. Coq. de la forme et présentant la majeure partie des caractères de la précédente, dont elle se distingue surtout par la dépression que montre le dernier tour, et en ce qu'elle présente des exemplaires portant des bandelettes longitudinales, ondulées, rouges ou rougeâtres. Longueur : 15-20 millimètres ; diamètre : 19 millimètres. Genneteil. Rare.

(154) *Columbella oblonga*, Millet. Coq. de moyenne taille, allongée et comme fusiforme, légèrement striée à sa base ; composée de 8-9 tours de spire presque plans, bord droit renflé intérieurement, et couvert, en partie, de dents bien prononcées ; bord gauche lamellaire, portant quelques dents peu marquées. Longueur : 19-20 millimètres ; diamètre : 8 millimètres. Th., Sc., Ren.

FAMILLE DES CRÉPIDULIDÉES.

(155) *Capulus cucullatus*, Millet. Coq. en cône irrégulier dans sa périphérie, par rapport à ses tours d'accroissement, et ayant sa pointe placée et inclinée sur un des côtés plutôt qu'au centre. Hauteur et diamètre à sa base : 30 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Michel.

(156) *Capulus corrugatus*, Millet. Coq. mince, irrégulière et conoïdale ; terminée en pointe recourbée en forme de griffe et placée sur un des côtés de la coq. dont elle est bien détachée ; sous cette pointe ainsi que sur ses côtés, l'on remarque de gros plis arrondis, sans formes bien déterminées. Diamètre : 20 millimètres ; hauteur : 18-20 millimètres. Sc., Th.

(157) *Capulus obliquatus*, Millet. Coq. de moyenne taille, en capuchon, dont la pointe fortement recourbée, touche à peu près la coquille, qui du reste est lisse ou présentant quelques plis irréguliers ; et dont l'ouverture qui est ample, ovale, se trouve placée obliquement par rapport à la position de sa pointe. Longueur : 15-16 millimètres ; diamètre : 12 millimètres. Sc., Th.

(158) *Capulus striatus*, Millet. Coq. en ovale, terminée en une pointe aiguë, recourbée sur elle-même comme dans la précédente, mais bien éloignée du corps de la coquille, laquelle est couverte de stries fines, longitudinales et bien marquées. Longueur : 15 millimètres ; diamètre : 10 millimètres. Sc., Th.

(159) *Caliptrœa mamillaria*, Millet. Coq. mince, orbiculaire, plus ou moins aplatie, quelquefois bombée, parsemée de pointes rugueuses ou marquée de quelques stries et terminée au sommet par un petit bouton mamillaire. Partie inférieure concave, garnie d'une lame spirale, souvent brisée. Diamètre : 10-12 millimètres ; hauteur variable. Sc., Th., Ren., Genneteil.

(160) *Caliptrœa æquæstroides*, Millet. Coq. conique, lisse, garnie intérieurement d'une lame disposée en cornet. Diamètre : très-variable. Sc., Th., Ren., Genn.

(161) *Crepidula mutabilis*, Millet. Coq. lisse, ovale, oblongue, etc., bombée et terminée en pointe mousse. Très-variable pour la forme comme pour la taille. Sc., Th.

Ordre des scutibranches.

FAMILLE DES FISSURELLIDÉES.

(162) *Fissurella exorata*, Millet. Coq. en cône très-surbaissé, étant très-élargie et aplatie à sa base et dont la circonscription est ovale. Le sommet est ter-

miné par une ouverture étroite, en forme de trou de serrure, d'où partent, en rayons divergents, un grand nombre de grosses stries imbriquées, entre lesquelles l'on remarque trois stries moins épaisses, également imbriquées; et de telle sorte, que ces stries en s'alternant ainsi, couvrent toute la surface de la coquille. La partie inférieure est concave, bordée de denticules et un petit bourrelet triangulaire entoure l'ouverture supérieure. Longueur : 30-33 millimètres; diamètre dans sa plus grande étendue, 20-22 millimètres. Ren., Sc., Th., Saint-Clément.

(163) *Fissurella labiatoides*, Millet. Cette espèce diffère de la précédente par sa forme plus étroite, et aussi en ce qu'elle est voutée et que les stries divergentes dont elle est ornée sont plus minces, moins saillantes et toutes à peu près d'égale épaisseur. Sa longueur diffère peu de la précédente. Th., Sc., Ren., Genn.

(164) *Emarginula ornata*, Millet. Coq. moyenne, de forme elliptique, voutée et terminée en pointe mousse penchée à l'opposite de la fente marginale, mais sans atteindre l'aplomb du bord extérieur. Fente marginale surmontée d'un canal rempli de grains lamelliformes imbriqués. Cette coq. est en outre couverte de stries ou petites côtes rayonnantes, dont l'intervalle qui les sépare est garni par de très-fines stries transversales. Longueur : 10-11 millimètres; diamètre : 7 millimètres; hauteur : 6 millimètres. Ren., Sc., Th., Saint-Clément.

(165) *Emarginula proclinata*, Millet. Coq. petite, elliptique à sa base, comprimée sur les côtés et en forme de capuchon, dont la pointe, qui se penche vers le bord extérieur, dépasse l'aplomb de ce bord. Fente marginale, suivie d'un canal élevé et en partie comblé par de petites écailles concaves et recouvrantes. Cette coquille, en outre, est couverte de stries ou petites côtes rayonnantes, séparées par des stries transversales plus fines encore. Longueur : 9-10 millimètres; diamètre : 5-6 millimètres; hauteur : 5 millimètres.

(166) *Emarginula rostrata*, Millet. Coq. très-petite, en ellipse raccourci à sa base, et formant un cône dont la pointe qui se courbe en bec, ne dépasse pas dans son aplomb, le bord postérieur. La fente marginale est suivie d'un canal très-petit et lisse. Cette coquille, en outre, est couverte de très-petites côtes, séparées par de très-fines stries transversales, et qui disparaissent vers sa pointe. Longueur : 5 millimètres; diamètre : 4 millimètres; hauteur : 4 millimètres. Ren., Sc., Th., Saint-Clément.

(167) *Emarginula imbricata*, Millet. Cette espèce, la plus grande de Maine-et-Loire, se distingue encore de celles-ci, en ce qu'elle présente à sa base plutôt un ovale qu'une ellipse, que son sommet, qui est à peine courbé, est placé aux deux tiers de la longueur totale de la coquille, que la fente marginale n'est pas suivie d'un canal et que toutes les stries ou très-petites côtes rayonnantes qui la couvrent sont imbriquées. Longueur : 13 millimètres; diamètre : 10 millimètres; hauteur : 8 millimètres. Sc., Th., Ren.

FAMILLE DES PATELLIDÉES.

(168) *Patella alternata*, Millet. Coq. de moyenne taille, en cône surbaissé et à sommet excentrique, d'où partent des côtes en rayons divergents, inégales en grosseur comme en longueur et alternant ainsi entre elles; toutes arrivent à l'ouverture, dont la circonscription est ovale et légèrement anguleuse. Longueur : 10-12 millimètres; diamètre : 9 millimètres. Sc. Rare.

Ordre des gastéropodes tectibranches.

FAMILLE DES BULLIDÉES.

(169) *Bulla uniplicata*, Millet. Coq. petite comme cylindrique et légèrement ventrue, lisse, présentant un pli oblique à la base de la columelle; bord gauche renflé; bord droit comme vertical légèrement sinué et très-rapproché du bord

gauche ; ouverture très-étroite, arrondie et dilatée à sa base. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Ren., Sc. Rare.

(170) *Bulla cylindracea*, Millet. Coq. très-petite, cylindrique, lisse, avec un pli à la base de la columelle, ce qui la distingue du *B. convoluta*, Brocc., qui ne présente pas ce caractère. Ouverture très-étroite et également ouverte dans toute son étendue. Longueur : 5-6 millimètres ; diamètre : 2 millimètres. Reneauleau. Très-rare.

CLASSE DES LAMELLIBRANCHES ou ACÉPHALES.

Ordre des orthoconques sinupalléales, Dorb.

FAMILLE DES MYACIDÉES.

(171) *Panopœa producta*, Millet. Coq. épaisse, grande, allongée, baillante et arrondie à ses extrémités ; légèrement courbée en-dessus à partir des sommets, lesquels sont contigus et placés non loin de la partie antérieure. Un grand nombre de bandelettes et de stries d'accroissement se fait remarquer sur toute la coquille, qui, du reste, présente une hauteur à peu près égale dans toute son étendue. Hauteur : 40-45 millimètres ; longueur : 9 centimètres. Sc. Tr. r.

(172) *Panopœa extensa*, Millet. Cette espèce, plus forte, mais moins allongée que la précédente, avec laquelle elle a de grands rapports, s'en distingue surtout par le grand développement qu'elle acquiert vers sa partie antérieure et au-dessous des sommets (50-55 cent.). Saint-Michel.

FAMILLE DES SAXICAVIDÉES.

(173) *Gastrochœna ampulloides*, Millet. Coq. petite, ovale-oblongue, ampullacée ; à valves minces, terminées vers la charnière, par un petit sinus, en forme de bec et placé obliquement. Elle présente en outre des stries irrégulières d'accroissement peu marquées. Longueur : 10 millimètres ; diamètre : 5 millimètres. Sc, Tr. r.

FAMILLE DES MACTRIDÉES.

(174) *Mactra oblonga*, Millet. Coq. transversale, grande, oblongo-triangulaire et arrondie à ses extrémités. Cette coq. lisse à partir de ses crochets et jusqu'au tiers de son étendue, présente ensuite des stries d'accroissements, qui augmentent en étendue jusqu'à son bord inférieur, et ainsi par séries couvertes de stries des plus tenues. Longueur : 46 millimètres ; diamètre ou hauteur : 28 millimètres. Sc. Rare.

(175) *Mactra sulcata*, Millet. Coq. moyenne, bombée et comme triangulaire, mais dont la base est arrondie. Elle est en outre couverte de bandelettes semicirculaires qui se touchent et sont le résultat de l'accroissement de la coquille. Hauteur : 20 millimètres ; diamètre : 25 millimètres. Sc. Rare.

(176) *Mactra neglecta*, Millet. Coq. moyenne, transversale, ovalaire, couverte de fines stries transversales. Hauteur : 19-20 millimètres ; diamètre : 25-26 millimètres. Sc. Rare.

FAMILLE DES TELLINIDÉES.

(177) *Tellina pretiosa*, Millet. Coq. allongée, comme elliptique, couverte en partie par des stries fines, rayonnantes et qui disparaissent plus ou moins sur le côté postérieur ; des stries d'accroissement, plus ou moins saillantes, croisent les premières. Hauteur : 9-10 millimètres ; diamètre : 20-22 millimètres. Sc. Très-rare.

(178) *Tellina debilis*, Millet. Coq. petite, lisse, fragile, ovale-oblongue; côté postérieur anguleux, oblique, moins allongé que le bord antérieur et terminé en pointe. Hauteur : 6-7 millimètres ; diamètre ou longueur : 15-17 millimètres. Sc., Ren.

(179) *Tellina subelegans*, Millet. Coq. moyenne, comme elliptique, couverte de fines stries, tellement rapprochées qu'elles semblent se toucher. Hauteur : 15 millimètres ; diamètre : 20 millimètres. Ren., Sc.

(180) *Tellina intermedia*, Millet. Coq. moyenne, semi-orbiculaire, couverte de stries élevées, arrondies, semi-circulaires, croisées par des stries rayonnantes, très-fines, qu'on ne peut voir qu'à la loupe. Hauteur : 24-25 millimètres ; diamètre : 30-32 millimètres. Ren. Rare.

(181) *Tellina inflata*, Millet. Coq. petite, lisse, bombée, semi-orbiculaire ; présentant à peine le pli flexueux du bord inférieur. Hauteur : 11-12 millimètres ; diamètre : 15-16 millimètres.

(182) *Tellina jucunda*, Millet. Coq. petite, transversale, oblongue, brillante, lisse ou à peine marquée de stries d'accroissement ; mais le petit côté, légèrement strié, présente un pli atténué en pointe courte. Hauteur : 15-18 millimètres ; longueur : 16-18 millimètres. Genneteil.

(183) *Tellina ovalis*, Millet. Coq. moyenne, ovale, couverte de très-petits sillons, croisés par de très-petites stries saillantes. Ces sillons sont séparés les uns des autres par un mince filet saillant. Hauteur : 25 millimètres ; longueur : 35 millimètres. Genneteil.

(184) *Donax sulcata*, Millet. Vu son état de mauvaise conservation, la coquille de cette espèce n'a pu servir à la caractériser.

FAMILLE DES LEDIDÉES.

(185) *Leda venustula*, Millet. Coq. petite, à sommet placé au tiers de sa longueur totale ; arrondie antérieurement et terminée en pointe falciforme du côté opposé. Des stries arrondies, bien apparentes, se font remarquer plus particulièrement vers le bord inférieur et un ou deux sillons peu profonds et dans le sens des stries, séparent quelquefois celles-ci par séries. Longueur : 9-10 millimètres ; hauteur : 5 millimètres. Ren., Sc., Th.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le Leda striata, d'Orb. (*Nucula striata*, *Lam.*).

FAMILLE DES VENUSIDÉES.

* Venus, Lam.

(186) *Venus Pallasiana*, Millet. Coq. de moyenne taille ; comme triangulaire, marquée de lames concentriques, épaisses à leur base, formant gouttières, et dont les 5 ou 6 dernières recouvrent presque toute son étendue. Elle a quelques rapports avec la *Venus casinoides*, Lam., que l'on trouve aussi à Genneteil, dans ce département, mais dont les lames concentriques, moins épaisses, sont en plus grand nombre. Hauteur : 20 millimètres ; diamètre : 18-20 millimètres. Ren., Sc., Saint-Michel, Genneteil.

** Cytherea, Lam.

(187) *Venus puellula*, Millet. Coq. petite, moins haute que longue, légèrement bombée et couverte de petits sillons régulièrement espacés. Hauteur : 7 millimètres ; longueur : 10 millimètres.

(188) *Venus splendida*, Millet. Coq. grande, ovalaire, transversale, brillante, lisse et seulement marquée de stries d'accroissement d'autant plus apparentes que son accroissement est plus développé. Hauteur : 30-40 millimètres ; diamètre : 36-50 millimètres. Saint-Michel.

(189) *Venus striatellata*, Millet. Coq. petite, mince, comme triangulaire, bombée, paraissant lisse, mais couverte de stries concentriques extrêmement fines et qu'on ne peut bien distinguer qu'à la loupe. Hauteur : 12-13 millimètres; diamètre : 14-15 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Michel.

(190) *Venus sulcatella*, Millet. Coq. moyenne, comme orbiculaire, couverte de petits sillons concentriques séparés par autant de petits cercles légèrement saillants et tranchants, formés par une agglomération de stries extrêmement fines. Ces sillons, en outre, sont croisés, sur le côté antérieur, par un assez grand nombre de stries verticales. Hauteur et diamètre : 20 millimètres. Sc., Th., Ren., Saint-Michel, Genneteil.

Elle présente une variété sous le nom de *V. sulcostriata*, Millet.

(191) *Venus lamellata*, Millet. Coq. assez grande, comme triangulaire, bombée, couverte de lames minces, concentriques et très-rapprochées les unes des autres. Hauteur : 28-30 millimètres; diamètre : 30-32 millimètres. Ren., Sc., Th., Saint-Michel.

Nota. Sous le nom de *V. lamelloides*, Millet, se présente une variété d'âge de *V. lamellata*, Millet.

(192) *Venus intexta*, Millet. Coq. de moyenne grandeur, comme orbiculaire, bombée; couverte par des stries concentriques qui semblent se toucher et que croisent des stries rayonnantes très-rapprochées, avec lesquelles elles forment un réseau très-serré. Hauteur : 20-25 millimètres ; diamètre : 25-30 millimètres. Ren., Sc.

(193) *Venus circinata*, Millet. Coq. assez grande, comme orbiculaire, fragile, quoiqu'assez épaisse; couverte de cordonnets ou cercles concentriques, arrondis en dessus, et séparés les uns des autres par un espace plan de même diamètre. Parmi ces cordonnets, il s'en trouve quelquefois de plus minces que les autres. Au reste, toute la coquille est lisse. Hauteur et diamètre : 30-36 millimètres. Sc., Ren. Tr. r.

(194) *Venus fallax*, Millet. Coq. épaisse et très-grande lorsqu'elle a pris tout son développement. Dans ses premiers tours, comprenant la moitié environ de la coquille entière, elle est couverte de stries concentriques assez irrégulières, croisées par des stries rayonnantes très-rapprochées les unes des autres comme les premières. Ces stries rayonnantes et transversales en suivant, dans leur progression, l'accroissement de la coquille, dessinent des carreaux ou des perles mal définies vers sa partie moyenne, et jusqu'au bord inférieur, mais qui, sur les côtés, représentent d'autres formes. Ces derniers carreaux atteignent deux millimètres environ de diamètre. Hauteur : 10 centimètres; diamètre : 11 centimètres. Sceaux. Rare dans son état adulte.

FAMILLE DES ASTARTIDÉES.

(195) *Astarte rustica*, Millet. Coq. moyenne, comme triangulaire, épaisse, solide, recouverte par des sillons concentriques rapprochés et lisse au reste. Hauteur et diamètre : 17-18 millimètres. Sc., Th., St-Mich., Ren., Genneteil.

(196) *Astarte ovalaria*, Millet. Coq, très-petite, transverse, ovalaire, couverte de petites stries concentriques. Hauteur et diamètre : 6 millimètres. Sc., Th.

(197) *Astarte intermedia*, Millet. Coq. petite, comme triangulaire, assez épaisse, bombée et couverte de stries concentriques. Hauteur et diamètre : 6 millimètres. Sc., Th.

(198) *Astarte distans*, Millet. Coq. petite, comme elliptique, mince, couverte de stries concentriques, très-fines. Sc., Th.

199) *Crassatella subrotunda*, Millet. Coq. moyenne, à valves comme triangulaires et arrondies inférieurement, bombées et couvertes de stries concentriques,

rapprochées les unes des autres. Hauteur : 14 millimètres; diamètre : 15 millimètres. Ren., St-Clém., Th., Sc.

Cette espèce présente une variété dont les stries sont plus arrondies que dans le type de l'espèce.

FAMILLE DES CARDITIDÉES.

(200) *Cardita gibbosa*, Millet. Coq. moyenne, oblique, très-irrégulière dans son contour, présentant au-dessous des crochets une gibbosité ou renflement arrondi, qui, en dépassant la ligne du bord inférieur, imprime à celui-ci une espèce de sinus très-allongé. Chaque valve porte 12 côtes radiantes que recouvrent des écailles imbriquées. Hauteur : 12-13 millimètres; diamètre ou longueur : 15-16 millimètres. Th., Sc., Ren.

(201) *Cardita proxima*, Millet. Coq. moyenne, renflée, à natèces saillantes; chaque valve est couverte de petites côtes radiantes, au nombre de 28-30, très-rapprochées les unes des autres et qui semblent se toucher. Ces côtes sont recouvertes par de petits filets transversaux, disposés en forme d'anneaux qui se touchent de manière à ne laisser aucun intervalle entre eux. Hauteur et diamètre : 19-20 millimètres. Th., Sc.

(202) *Cardita imbricatella*, Millet. Coq. moyenne, bombée, à valves comme orbiculaires, portant 22-23 côtes radiantes, légèrement arrondies en-dessus, et couvertes de très-petites écailles imbriquées. Ces valves, en outre, sont fortement dentées ou crénelées sur leurs bords. Hauteur et diamètre : 25 millimètres. Th., Sc., Ren.

(203) *Cardita obliqua*, Millet. Coq. moyenne, oblique et comme rhomboïdale, portant 15 côtes radiantes, très-saillantes et couvertes d'écailles relevées, imbriquées et plus ou moins rapprochées. Hauteur : 18-20 millimètres ; diamètre, 21-22 millimètres. Th., Sc.

Elle présente une variété moitié moins grande, aussi haute que large, trapue, mais ayant un plus grand nombre de côtes que dans le type de l'espèce.

(204) *Cardita rostrata*, Millet. Coq. petite, oblique, arrondie inférieurement et terminée au sommet en une pointe courte et recourbée. Toute la surface est couverte de petites côtes radiantes que recouvrent des écailles imbriquées, dont la longueur détermine et d'une manière régulière, des stries concentriques plus ou moins distantes les unes des autres. Hauteur et diamètre : 7-8 millimètres. Sc., Th.

Elle présente une variété plus grande (hauteur : 10 millimètres; diamètre : 9 millimètres), et dont les côtes radiantes sont moins imbriquées.

(205) *Cardita minutissima*, Millet. Coq. très-petite, comme orbiculaire, et terminée au sommet, par une pointe courte. Les valves sont couvertes par des stries concentriques coupées par des stries verticales, et les bords intérieurs sont crénelés. Hauteur et diamètre : 5 millimètres. Sc., Th.

Nota. Les six dernières espèces du genre *Cardita* n'ont point été mentionnées dans la Paléontologie de Maine-et-Loire.

FAMILLE DES LUCINIDÉES.

(206) *Lucina costellata*, Millet. Coq. petite, transverse, légèrement oblique, arrondie dans ses deux côtés, couverte de petites côtes rapprochées, radiantes et remarquables en ce qu'elles sont bifurquées ou trifurquées non loin du bord inférieur. Ces côtes sont en outre croisées par des stries très-fines et comme étagées, d'où résulte une espèce de granulation qu'on remarque sur toute l'étendue de la coquille. Hauteur : 8 millimètres; diamètre : 9 millimètres. Sc., Th.

(207) *Lucina incerta* (*Loripes*). Millet. Coq. petite, irrégulière et comme orbiculaire dans son contour, et terminée, au sommet, en pointe légèrement courbée. Ses valves sont lisses et marquées seulement de bandes d'accroissement plus ou moins régulières. Hauteur et diamètre : 11-15 millimètres. Sc.

FAMILLE DES CARDITIDÉES.

(208) *Cardium discordium,* Millet. Coq. de moyenne taille, assez mince, comme orbiculaire, presque lisse, ne présentant que sur un côté seulement quelques stries irrégulières, minces, légèrement saillantes et placées obliquement. Elle est en outre finement dentelée dans son bord inférieur. Hauteur et diamètre 30 à 34 millimètres. Sc., Th., Ren., St-Clément.

(209) *Cardium lepidum,* Millet. Coq. petite, quasi orbiculaire, mince et couverte de stries radiantes des plus tenues et peu apparentes. Des denticules extrêmement fines garnissent la tranche du bord inférieur. Hauteur et diamètre : 10-12 millimètres. Sc.

(210) *Cardium cuneolarium,* Millet. Coq. petite, mince, suborbiculaire, et un peu cunéiforme, lisse, brillante; mais lorsqu'elle est excoriée, l'on remarque qu'elle est couverte de très-fines stries rayonnantes, fortement rapprochées entre elles, et croisées par des stries transversales qu'on ne peut bien voir qu'à la loupe. Le bord inférieur est garni intérieurement de denticules un peu allongées. Hauteur et diamètre : 15 millimètres. Sc., Reneauleau.

(211) *Cardium elucubratum,* Millet. Coq. petite, mince, comme orbiculaire, couverte de côtes minces, tranchantes, lisses d'abord, puis sur les deux tiers restant de la coquille, ces côtes sont garnies de petites pointes coniques, acérées et déjetées sur le côté. Le bord inférieur est garni sur sa tranche de dentelures allongées. Hauteur et diamètre : 13-14 millimètres. Ren., Sc., Thor.

(212) *Cardium lacrymiferum,* Millet. Coq. grande, fragile, couverte de côtes rayonnantes, arrondies, entre lesquelles l'on remarque de petits corps arrondis et allongés en forme de larmes; chacun d'eux est suspendu par un mince filet dans la direction du bord inférieur de la coquille, lequel, dans sa tranche, est régulièrement crénelé. Indépendamment de ces petits corps, l'on remarque encore sur cette coquille, mais sur les côtes mêmes, de petites écailles voûtées et imbriquées, et particulièrement sur la jonction de ses parties d'accroissements. Rarement entière, mais d'après certains fragments, l'on peut croire qu'elle peut parvenir au delà de 5 centimètres. Sc., Reneauleau.

(213) *Cardium simile,* Millet. Coq. mince, globiforme, marquée de 16-17 côtes radiantes, arrondies et garnies chacune de deux ou trois papilles tubuleuses vers le bord inférieur et assez éloignées les unes des autres. L'intervalle qui sépare chacune des côtes est garni de stries fines, saillantes et contiguës. Hauteur : 15 millimètres ; diamètre : 16-18 millimètres. Elle a de grands rapports avec le *C. echinatum,* L. Genneteil.

FAMILLE DES ARCACIDÉES.

(214) *Pectunculus orbiculoides,* Millet. Coq. grande, comme orbiculaire, étant légèrement surbaissée au sommet. Ses parties d'accroissements sont indiquées par des stries concentriques que croisent des stries verticales, très-minces, et rapprochées on ne peut plus les unes des autres, et son bord intérieur est marqué de denticules aiguës très-prononcées. Elle atteint 6 centimètres et plus de diamètre. La lunule est cordiforme. Ren., Sc., Th., St-Mich., St-Clém., Genn.

(215) *Pectunculus maximus,* Millet. Cette espèce, qui par sa forme, ressemble beaucoup à la précédente, en diffère d'abord par sa grande taille, et ensuite par les stries rayonnantes ou verticales dont elle est ornée, qui sont bien apparentes et distantes les unes des autres de 2-3 millimètres. Hauteur et diamètre : 9 centimètres. Sc. Rare.

(216) *Arca barbatuloides,* Millet. Coq. moyenne, oblongue, légèrement bosselée à sa surface, allongée en bec d'un côté, arrondie de l'autre, et marquée d'un léger pli sinueux sur le bord inférieur. De petites stries verticales ou rayonnantes,

saillantes et pressées les unes contre les autres sont, à partir de sa moitié et jusqu'au bord inférieur, croisées par des stries transversales très-rapprochées, et ne laissant voir qu'une granulation serrée qui recouvre ainsi toute cette partie de la coquille. Hauteur : 15 millimètres ; diamètre ou longueur : 25-27 millimètres. Ren., St-Clém., Sc., Th., St-Mich., Genneteil.

Cette coq., qui se rapproche de l'A. barbata, Lam., varie tellement, qu'il est rare de rencontrer deux individus qui se ressemblent.

(217) *Arca lepida*, Millet. Coq. petite, de forme rhomboïdale, très-bombée, couverte de fines stries rapprochées. Ces stries sont coupées transversalement par cinq ou six sillons qui indiquent autant de bandes d'accroissement. Hauteur : 10-11 millimètres ; diamètre ou longueur : 15-18 millimètres. Avec la précédente.

FAMILLE DES MITYLIDÉES.

(218) *Pinna dovœi*, Millet. Coq. mince, très-allongée et de forme triangulaire ; marquée de côtes longitudinales irrégulières, peu élevées, et dont la base semble avoir été recouverte d'écailles assez larges. Au reste, les individus qu'on rencontre sont tellement défectueux, qu'il est assez difficile de les bien caractériser. Longueur : 15-18 centimètres ; diamètre : 7-8 centimètres. Doué, Soulanger.

(219) *Lima cuvata*, Millet. Coq. moyenne en ovale oblique, comme tronquée au sommet par l'élargissement que lui donne une petite oreille de chaque côté ; elle est de plus bombée et couverte de petites stries saillantes très-rapprochées, et alternant de grosseur sur sa partie médiane. Des stries d'accroissement se font en outre remarquer vers la base de la coquille. Hauteur : 3 centimètres environ ; diamètre : 2 centimètres. Ren., Sc.

Ordre des pleuroconques.

FAMILLE DES PECTINIDÉES.

* **Valve inférieure plus bombée que la supérieure.**

(220) *Pecten decemradiatus*, Millet. Coq. moyenne, cunéiforme, à oreilles inégales, dont une très-petite. Chaque valve porte dix côtes arrondies, radiantes, munies de 3-4 stries longitudinales, et séparées par un intervalle creusé en gouttière, de même diamètre que celui des côtes, mais lisse en apparence, car cette partie vue à la loupe, de même que les côtes, présente un tissu croisé par des stries extrêmement fines.

Cette espèce se distingue du *P. Aldrovandy*, Defr., avec lequel elle a quelques rapports de forme, ainsi que par le nombre de ses côtes, qui dans le P. Aldrovandy sont aplaties, divisées longitudinalement par un sillon qui les sépare en deux parties égales, enfin, par l'intervalle de chaque côte qui présente une petite strie saillante dans sa longueur. Hauteur : 22-24 millimètres ; diamètre : 19-20 millimètres. Sc. Rarement entière.

(221) *Pecten costellinatus*, Millet. Coq. moyenne, ovale, bombée, couverte de stries rayonnantes, petites, au nombre de 60 au plus ; ces stries sont couvertes, surtout vers la base, de petites écailles papilleuses, relevées et recouvrantes. L'une des oreilles est grande, l'autre est petite. Hauteur : 3 centimètres ; diamètre : 2 centimètres 1/2.

Elle se présente soit unicolore, soit avec une ou plusieurs bandes transversales noires ou de nuances différentes. St-Georges, Ren., Aub., Sc., Genneteil.

(221 bis) *Pecten alternatus*, Millet. Coq. assez grande, ovale, couverte d'un grand nombre de fortes stries rayonnantes, alternant, plus ou moins régulièrement, avec des stries fines, filiformes.

Cette espèce, qui ressemble à la précédente par sa forme, s'en distingue par sa taille plus grande, et en ce qu'elle est moins bombée et que les stries rayonnantes

qui la recouvrent, sont alternativement grosses et petites. Ces stries, en très-grand nombre, comme chez la précédente, sont également couvertes de petites écailles papilleuses, relevées et recouvrantes. Hauteur: 5-6 centimètres; diamètre : 4-5 centimètres. Les mêmes lieux que là précédente.

(222) *Pecten fasciculatus*, Millet. Coq. assez grande, ovale, couverte par une grande quantité de stries rayonnantes, mais celles-ci, pour le plus grand nombre, sont rassemblées par faisceaux saillants que séparent quelques stries enfoncées. Ces stries comme dans l'espèce précédente, sont couvertes de petites écailles papilleuses, relevées, recouvrantes ; mais souvent effacées par le frottement qu'elles ont éprouvé. Hauteur : 5-6 centimètres; diamètre : 4 1/2-5 centimètres. Brigné. Rare.

Cette espèce, qui a beaucoup d'analogie avec la précédente, s'en distingue néanmoins aussitôt par ses stries rayonnantes, fasciculées, réunies en forme de côtes.

(223) *Pecten multilamellatus*, Millet. Coq. de moyenne taille, comme orbiculaire, munie d'une moyenne et d'une petite oreille. Valves couvertes de 21-22 côtes; chacune d'elles formée de stries fines, disposées par faisceaux, est garnie de très-petites écailles lamellaires, recouvrantes et que l'on retrouve sur les stries intercostales. Hauteur : 34-36 millimètres; diamètre : 35-37 millimètres. Saint-Georges-Châtelaison, Chav., Doué.

(224) *Pecten assimilatus*, Millet. Coq. petite, comme orbiculaire, avec une petite et une moyenne oreille et portant 23-24 côtes radiantes, arrondies, lisses; mais vues au foyer d'une très-forte loupe, on reconnaît que ces côtes, sont recouvertes d'écailles serrées et extrêmement fines. Elle présente une variété *Pallida*. Hauteur et diamètre : 19-20 millimètres. Ren., Saint-Michel., Sc., Th., Aubigné, Saint-Georges, Chav., Gonnord, Joué. Elle a quelques rapports avec les *P. plebeius* et *infumatus*, Lamk.

(225) *Pecten monotos*, Millet. Coq. petite, comme orbiculaire, sans côtes, et ne présentant à sa surface que quelques stries transversales d'accroissement ; mais ce qui la distingue aussitôt de toute autre espèce c'est la disproportion qui existe entre ses oreilles ; l'une étant de taille moyenne et l'autre tellement exiguë qu'elle semble ne pas exister. Hauteur et diamètre; 15-16 millimètres. Sc., Ren.

(225 *bis*.) *Pecten modestus*, Millet. Coq. petite, bombée et comme orbiculaire, munie de deux oreilles inégales. Valves couvertes de 20-21 côtes radiantes, légèrement tranchantes; couvertes de petites lamelles imbriquées et serrées les unes contre les autres. Ces côtes se terminent en formant une crénelure sur le tranchant du bord inférieur. Hauteur: 20 millimètres; diamètre : 20 millimètres. Sc., Th.

(226) *Pecten turgidulus*, Millet. Coq. de moyenne taille, comme orbiculaire; chaque valve également bombée, porte 16-18 côtes couvertes de petites écailles granuleuses et recouvrantes ; l'intervalle qui les sépare montre un rang d'écailles semblables. Hauteur et diamètre : 32-34 millimètres. Genneteil.

Elle fournit une variété dont les petites écailles sont lamellaires.

(227) *Pecten parabilis*, Millet. Coq. petite, quasi-orbiculaire, légèrement bombée, couverte de 22-24 côtes légèrement revêtues de stries, plus ou moins lamelliformes, mais souvent effacées, de même que sur l'intervalle qui les sépare. Elle atteint rarement 19-20 millimètres de diamètre. Genneteil.

(228) *Pecten auritissimus*. Coq. de moyenne taille, comme orbiculaire, légèrement aplatie, portant de 20-21 côtes arrondies, couvertes, ainsi que l'intervalle qui les sépare, de stries transversales légèrement lamellaires, mieux prononcées sur les côtés. L'oreille très-allongée, de la valve supérieure, fait la moitié du diamètre de la coq. Elle est en outre marquée de 4-5 petites côtes longitudinales, couvertes en partie par de petites écailles noduleuses. Diamètre : 25 millimètres. Genneteil.

**** Valve inférieure bombée, la supérieure plus ou moins aplatie. (Jauira, d'Orb.)**

(229) *Pecten maximoides*, Millet. Cette coquille d'assez grande taille, qui comme le *P. maximus*, L., présente des rayons arrondis et striés longitudinalement, en diffère surtout par l'espace lisse qui sépare ces rayons.

(230) *Pecten inflatus*. Coq. grande, à valve inférieure très-bombée, couverte par de larges côtes *aplaties*, et d'un diamètre double de l'espace qui les sépare. Ces côtes sont marquées transversalement par des stries d'accroissement assez rapprochées. Les oreilles sont égales entre elles et de moyenne taille. La valve supérieure est presque plane et garnie de côtes comme la valve inférieure. Hauteur : 7 centimètres 1/2 ; diamètre : 8 centimètres. Saint-Georges-Châtelaison. Cette espèce plus grande que le *P. benedictus*, Lam., auquel il ressemble pour la forme, s'en distingue facilement par ses côtes aplaties ; le P. benedictus ayant ses côtes arrondies.

(231) *Pecten recurvatus*, Millet. Coq. grande, à valve inférieure légèrement bombée vers le centre, couverte par 20 côtes rayonnantes, aplaties, séparées les unes des autres par un espace plan de moitié moins large que les côtes. Valve supérieure comme aplatie, mais se recourbant légèrement vers le sommet et portant seulement 14 côtes arrondies. Les oreilles sont petites et vont en diminuant de largeur. Cette coquille atteint plus de 9 centimètres de diamètre. Aubigné, Chavagnes, Martigné, Saint-Georges, Doué, Machelle, Gonnord, Joué-Etiau.

(232) *Spondylus muricatus*, Millet. Coq. assez mince, de moyenne taille; de forme plus ou moins arrondie; couverte sur l'une et l'autre valve, de petits corps granuleux disposés par rangées rayonnantes plus ou moins apparentes, étant entremêlées d'excroissances foliacées, irrégulières, quelquefois très-développées. Elle arrive à 4 centimètres de diamètre. Ren., Gonnord, Sceaux.

(233) *Plicatula Roissioides*, Millet. Coq. petite, comme cunéiforme et légèrement comprimée, couverte de plis ou côtes aiguës en éventail et plus ou moins rugueuses ou écailleuses. Longueur : 11-12 millimètres; diamètre : 9-10 millimètres. Th., Sc., Ren.

(234) *Plicatula rugosula*, Millet. Coq. petite, comme orbiculaire, comprimée, sans côtes mais couverte de rugosités. Longueur : 12-15 millimètres; diamètre : 10-12 millimètres. Th., Sc.

FAMILLE DES CHAMACIDÉES.

(235) *Chama laminosa*, Millet. Coq. petite, comme orbiculaire, ses crochets tournés de gauche à droite. Elle est en outre recouverte de lames transversales, minces, irrégulières, ondulées et assez largement espacées. Ces lames présentent quelquefois de fines stries qui les coupent transversalement. Diamètre : 32-35 millimètres. Sc., Th., Saint-Clément, Ren.

(236) *Chama inversa*, Millet. Coq. petite, comme orbiculaire et très-bombée en dessous; ses crochets sont tournés de droite à gauche. Comme la précédente elle est couverte de lames transversales, mais elle s'en distingue aussitôt par la position inverse de ses crochets. Diamètre : 33-36 millimètres. Th., Sc.

(237) *Cleidothærus falunierorum*, Millet. Coq. assez grande, inéquivalve, adhérente. Valve inférieure en ovale irrégulier, très-élevée dans l'un de ses bords, lequel est fortement et irrégulièrement ridé par des stries d'accroissement et terminé, au sommet, par un commencement de spirale. Valve supérieure comme operculaire, de forme ovalaire, légèrement convexe en dessus et couverte de rugosités très-prononcées, qui lui donnent l'aspect d'une valve supérieure de *Chama*. Longueur de la valve inférieure : 40-50 millimètres. Longueur de la valve supérieure : 30-35 millimètres; diamètre : 20-25 millimètres. Genneteil. Tr. r.

FAMILLE DES OSTRIDÉES.

(238) *Ostræa variabilis*, Millet. Coq. de moyenne taille. Valve inférieure irrégulière, variant dans sa forme, tantôt aussi large ou plus large que longue, ou bien fort allongée, portant d'un côté des côtes plus ou moins écailleuses qui se terminent en dentelures ou crénelures ondulées. Le sommet, terminé en talon plus ou moins allongé et rayé transversalement, s'abaisse en dehors de la coquille. Valve supérieure, variée également dans sa forme, qui est plus ou moins allongée et plus ou moins arquée, est intègre dans ses bords ; et le dessus est marqué par ses accroissements plus ou moins espacés. Longueur : 40-45 millimètres ; diamètre : 30-35 millimètres : Aubigné, etc., etc., etc.

(339) *Ostræa flabelloides*, Lam. C'est par erreur que cette espèce a été indiquée dans la Paléontologie de Maine-et-Loire comme fossile du terrain tertiaire marin de ce département.

(240) *Ostræa gryphæoides*, Millet. Coq. de moyenne taille, ordinairement ovale, quelquefois plus ou moins orbiculaire. Valve inférieure couverte de lames ou de plis écailleux, laissant une ondulation ou quelques lames plus grandes sur l'un de ses bords ; partie supérieure courbée et terminée en bec au dessus de la charnière. Valve supérieure légèrement bombée et irrégulière en dessus, couverte par des stries d'accroissement. Longueur : 35 millimères ; diamètre : 25 millimètres. Th., Sc.

(241) *Ostræa cubitoidea*, Millet. Coq. étroite, allongée, arquée ou pliée en coude ; valve inférieure, marquée sur un de ses côtés, de côtes arrondies portant des lames rapprochées, recouvrantes et formant crénelure sur la tranche de son bord externe ; valve supérieure entière. Longueur prise dans tout son développement : 55 millimètres ; diamètre : 10-12 millimètres. Aubigné, Sceaux. — Cette espèce, qui a beaucoup d'analogie avec l'*ostræa cubitus*, Desh., s'en distingue en ce qu'elle est uniformement plus étroite et crénelée ou dentelée sur un de ses bords seulement. Rare.

(242) *Ostræa affinis*, Millet. Coq. moyenne. Valve inférieure en ovale-aigu, légèrement arquée d'un côté et marquée de plis couverts de stries ondulées, écailleuses. Ces plis se terminent en une dentelure ondulée, dont une d'elles se prolonge en une espèce de bec. Longueur : 25 à 28 millimètres ; diamètre : 20 millimètres. Valve supérieure aplatie, lisse, mais couverte de stries d'accroissement. Genneteil.

(243) *Anomya cymbiformis*, Millet. Coq. moyenne ; valve supérieure comme elliptique par la courbure de ses côtés ; à peine striée en-dessus. Saint-Georges-Châtelaison.

(244) *Anomya deformis*, Millet. Cette coq. de moyenne taille qui ne présente rien de bien tranché, comme caractères, n'est peut-être qu'une variété de la précédente. Th. Sc.

(245) *Anomya varians*, Millet. Coq. moyenne, très-variable dans les formes qu'elle présente, étant tantôt de forme orbiculaire ou bien elliptique, tantôt en cabochon ou bien triangulaire, tantôt lisse ou montrant quelquefois des rayons noduleux sur la valve supérieure. Genneteil.

CLASSE DES BRACHIOPODES.

Ordre des brachiopodes brachidés.

FAMILLE DES CRANIDÉES.

(246) *Crania antiquoides*, Millet. Coq. petite, suborbiculaire. Valve inférieure plane et légèrement creusée et percée de trois trous inégaux ; valve supérieure convexe et rugueuse en dessus, munie à l'intérieur de deux corps allongés, saillants et placés obliquement. Sc., Rare.

Ordre des brachiopodes cirrides.

FAMILLE DES THÉCIDÉES.

(247) *Thecidea dedalea,* Millet. Coq. petite. Valve operculaire, réniforme, convexe et raboteuse en-dessus; aplatie et légèrement creusée en-dessous : cette partie, en outre, est garnie de petits filets labyrinthiformes. Longueur : 5 millimètres; diamètre : 4 millimètres. Sc. Rare.

CLASSE DES MOLLUSQUES BRYOZOAIRES.

FAMILLE DES ESCHARIDÉES.

(248) *Lunulites porosita,* Millet. Corps conique, à parois minces. creusé en entonnoir, et couvert à l'extérieur de très-petits pores disposés régulièrement et tellement rapprochés, qu'ils semblent se toucher. Vus au foyer d'une forte lentille, tous ces petits pores paraissent entourés de rayons divergents. Le plus ordinairement l'on ne rencontre que les noyaux, dont la taille varie, mais dépasse rarement 28-30 millimètres à la base. Aubigné, la Prévière.

(249) *Cupularia doma,* Millet. Corps globuloïde, voûté en forme de dôme, légèrement terminé en cône et couvert extérieurement de très-petits pores placés régulièrement et séparés les uns des autres par des cloisons qui se croisent obliquement. L'on voit aussi les tours d'accroissement qui se font remarquer par autant de petites bandes circulaires, légèrement indiquées. Hauteur : 10-12 millimètres; diamètre : 10-11 millimètres. — Aspect du *Lunulites urceolata,* Lamk. Reneauleau. Rare.

(250) *Cupularia crenulata,* Millet. Corps orbiculaire, convexe et couvert de pores d'un côté, concave et crénelé sur son bord extérieur du côté opposé. Diamètre : 5-6 millimètres. Reneauleau.

(251) *Cupularia distincta,* Millet. Corps plus ou moins conique et à peine cupuliforme. La partie concave est couverte de rayons divergents, et la partie convexe de pores superposés par rangées circulaires et se touchant régulièrement. Diamètre : 8-10 millimètres. Rare. Genneteil.

(252) *Vincularia lepidula,* Millet. Petit corps allongé, cylindrique, couvert d'impressions quadrangulaires, obliques et comme gaufrées, portant au sommet d'un de ses angles rentrants, un petit corps saillant tubuliforme. Longueur variable; diamètre à peine de 2 millimètres. Sa couleur est ordinairement d'un roux-canelle. Rare. Sceaux, Noyant (arr. de B.).

(253) *Tilesia expansa,* Millet. Expansions plus ou moins foliacées ou bien dendroïformes, couvertes de très-petits pores granuleux. Aubigné, Genneteil.

(254) *Hornera ramosula,* Millet. Polypier dendroïde, à rameaux minces (1-2 millimètres), plus ou moins comprimés, disposés sur le même plan et présentant la forme dichotomique. De petits pores anguleux, placés régulièrement, se montrent sur un des côtés seulement. Longueur variable; diamètre : 1-2 millimètres. Chavagnes, Ren., Sc., Th., Gennet., Noyant (arr. de B.).

FAMILLE DES CELLEPORIDÉES.

(255) *Escharina pararella,* Millet. Expansion aplatie ou tabulaire, couverte de petits pores lunulés, placés chacun au fond d'une espèce d'alvéole quadrangulaire, formée par des lignes élevées, parallèles et des cloisons semblables placées transversalement. Ces pores, en outre, sont plus ou moins bien disposés par lignes qui se croisent obliquement. Noyant (cant. de B.), Genneteil. — *Obs.* L'Escharina, indiquée à Genneteil sous le nom d'*E. obliquata,* n'est à bien prendre qu'une variété de cette espèce.

FAMILLE DES RÉTÉPORIDÉES.

(256) *Retepora micropora,* Millet. Expansion foliacée, couverte de pores ou petites ouvertures plus ou moins arrondies; l'intervalle qui les sépare ou les entoure, est criblé de très-petits pores visibles au foyer seulement d'une très-forte loupe. Variable en étendue. Noyant (c. de B.). Rare.

(257) *Keratophytes gorgonioides,* Millet. Aspect d'une gorgone. Expansion formée de petits rameaux arrondis, disposés sur le même plan, rapprochés ou réunis ou bien séparés les uns des autres en laissant sur quelques points des jours arrondis de différentes formes. Sur l'un des côtés de ces rameaux seulement, l'on remarque de petits losanges, dessinés par des stries légèrement saillantes qui se croisent obliquement. Sc., Aubigné, Genn., Noyant et Chavaignes (arr. de B.).

FAMILLE DES CRISIDÉES.

(258) *Spiropora elegans*, Millet. Petits corps menus, dendroïdes, sur lesquels on remarque les ouvertures saillantes d'un grand nombre de polypiers, disposés en spirales.

Vues à la loupe, on reconnaît que ces ouvertures reposent sur des renflements produits par des polypiers qui partent d'un renflement à l'autre, en s'élevant progressivement jusqu'à l'ouverture saillante qui les termine. Le sommet de chaque petit rameau présente un grand nombre de ces ouvertures. Diamètre : 1 millimètre. Sc., Ren. Rare.

(259) *Crisina unilateralis*, Millet. Polypier très-branchu, à rameaux déliés, comprimés et anguleux, dichotômes, mais disposés sur le même plan; lisses d'un côté et portant de l'autre un double rang de filets courts en forme de brosse. Les rameaux nombreux de cette espèce et qui atteignent 7-8 centimètres de longueur, ne dépassent pas 1 millimètre de diamètre. Sceaux. Très-rare.

FAMILLE DES MYRIOZOUMIDÉES.

(260) *Aspendesia foliacea,* Millet. Corps mince, foliacé, plus ou moins arrondi, fixé verticalement, et couvert de très-petits pores plus ou moins saillants. La partie supérieure de ces corps, formant crête, est terminée par un mince filet qui en suit le contour et sépare en deux parties distinctes, un grand nombre de petits pores on ne peut plus rapprochés les uns des autres, et formant bordure de chaque côté du mince filet en question. Variable dans son étendue. Sceaux. Très-rare.

(261) *Aspendesia fasciculipora,* Millet. Corps de diverses formes, placés sur une base quelconque et réunis en espèces de faisceaux, dont le sommet présente plusieurs rangs de pores bien distincts. Ren. Très-rare.

(262) *Lichenopora boletiformis*, Millet. Corps épais, élipsoïde ou orbiculaire, comme lenticulaire, à bord tranchant; couvert en dessus de petits pores très-rapprochés les uns des autres, et comme sont ceux d'un bolet, avec cette différence de position que ces pores sont placés en dessus au lieu d'être en dessous du chapeau comme dans les bolets. Diamètre: 8-10 millimètres. Petite espèce. Très-rare.

(263) *Ceriopora microstoma*, Millet. Corps plein, allongé, plus ou moins arrondi, et plus ou moins branchu, couvert de pores qu'on ne peut voir qu'au foyer d'une très-forte lentille. Diamètre : 5 millimètres. Aubigné, Mâchelle, Doué, St-Georges, Genneteil.

(264) *Ceriopora ramosissima,* Millet. Corps divisés et subdivisés en rameaux buissonneux, plus ou moins comprimés ; couverts de petits pores régulièrement placés par lignes qui se croisent. On rencontre de ces buissons qui atteignent 7-8 centimètres de diamètre. Saumur, Doué.

(265) *Ceriopora spongiosa,* Millet. Corps simple ou branchu comme certaines petites éponges, couvert de petits pores irrégulièrement placés. Espèce variable dans sa forme et l'étendue qu'elle présente. Sceaux, Reneauleau. Rare.

(266) *Ceriopora cornigera*, Millet. Corps dendroïforme, arrondi, légèrement comprimé et ordinairement divisé en deux branches; couvert de pores très-marqués mais inégaux dans leur diamètre. Reneauleau. Rare.

(267) *Polytrema amorpha.* Masse informe, formée de couches plus ou moins bien indiqués, et dont les pores sont extrêmement petits. Ces masses sont ordinairement percées de trous arrondis, lisses et comme fistuleux, qui ont dû servir à loger des animaux vermiformes.

(268) *Monticulipora tegularis,* Millet. Follicule mince, encroûtant de préférence des corps arrondis couverts de petites élévations lenticulaires de 3-4 millimètres de diamètre. Toutes ces petites lentilles, ainsi que l'espace qui les sépare, sont couverts de très-petits pores qu'on ne peut voir qu'avec une très-forte loupe.

(269) *Nullipora florea-brassica*, Millet. Corps plus ou moins sphérique, composé de fascicules arrondis, plus ou moins rapprochés les uns des autres et imitant en quelque sorte une petite tête de chou-fleur. Aubigné, Mâchelle, Sceaux.

4e EMBRANCHEMENT DU RÈGNE ANIMAL

OU ANIMAUX RAYONNÉS OU ZOOPHYTES.

CLASSE DES ECHINODERMES.

FAMILLE DES NUCLÉOLITIDÉES.

(270) *Ecchinolampas elongatula*, Millet. De moyenne taille et légèrement allongé, en forme de bouclier épais, ovalaire, et comme triangulaire vers son orifice latéral qui est proboscident. Le dessus, qui est légèrement aplati, présente cinq ambulacres non fermés à leur sommet; le dessous légèrement concave, montre une ouverture pentagonale. Longueur variable.

CLASSE DES POLYPIERS ou ZOOPHYTES.

Ordre des zoanthariés.

FAMILLE DES TURBINOLIDÉES.

(271) *Sphenotrochus triqueter*, Millet. Corps allongé, triangulaire, diminuant insensiblement vers sa base qui se courbe légèrement, et présente à moitié de sa longueur, une espèce de coche qui le sépare en deux parties distinctes. Des stries longitudinales occupent toute la surface; tandis que la troncature triangulaire de son extrémité supérieure est garnie intérieurement de filets lamellaires rayonnants. Longueur : 8-9 millimètres; diamètre de chacun des trois côtés, 4 millimètres. Sc., Ren. Très-rare.

FAMILLE DES RHIZANGIDÉES.

(272) *Cryptangia stellatissima*, Millet. Corps plus ou moins allongé, épais, couvert d'étoiles nombreuses, assez rapprochées les unes des autres, et dont le diamètre peut atteindre au plus 2 millimètres. Genneteil

(273) *Cryptangia astrelioides*, Millet. Corps ordinairement allongé, amorphe et dans lequel sont encastrés de petits corps cylindriques, stellifères, saillants au dehors et de 4 millimètres environ de diamètre.

FAMILLE DES UPSAMMIDÉES.

(274) *Dendrophyllia gemmata*, Millet. Corps dendroïde, plus ou moins allongé, d'où partent plusieurs protubérances plus ou moins saillantes et terminées en étoiles informes. Th., Sc., Genneteil.

(275) *Dendrophyllia cariophyllata*, Millet. Corps dendroïde, strié, plus ou moins branchu, variable en grosseur et longueur, quelquefois obconique, mais toujours terminé par une étoile rentrée, fonguiforme. TH., Sc., Genn.

FAMILLE DES MADREPORIDÉES.

(276) *Madrepora polymorpha*, Millet. Corps polymorphe, ne présentant aucun caractère assez prononcé pour pouvoir le rapporter à aucune espèce ni en constituer une nouvelle. Tous les dépôts de falun de ce département.

FAMILLE DES OCULINIDÉES.

(277) *Astrelia rugosula*, Millet. Polypier coralloïde, formé de petits corps cylindriques, de 3-4 millimètres de diamètre, réunis en une espèce de fascicule, et chacun d'eux terminé par une troncature renfermant de petits fibres disposés en étoile. Ces petits corps sont couverts extérieurement de pointes tuberculeuses ou autres rugosités, surtout à la base ainsi que sur les intervalles qui les séparent. Sc. Très-rare.

(278) *Astrelia lævigata*, Millet. Cette espèce diffère de la précédente, en ce que chaque petit corps stellifère, qui est moins allongé, semble s'être implanté sur un corps principal de plus grande taille, qui les reçoit plus particulièrement, et que toutes leurs parties extérieures sont parfaitement lisses. Sceaux. Très-rare.
Cette espèce a quelques rapports avec le *Dendrophyllia gemmata*.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

	Pages.
Allonnes	271
Ambillou	189
Andigné	467
André-de-la-Marche (Saint-)	103
Andrezé	6
Angrie	406
Antoigné	221
Armaillé	491
Arrondissement de Cholet	1
— de Saumur	139
— de Segré	401
Artannes	307
Aubigné-Briand	364
Aubin-du-Pavoil (St-). Voy. *Segré*	564
Aubin-de-Pouancé (Saint-). Voy. *Pouancé*	522
Aviré	541
Bagneux	308
Baugé-Ménuau. Voy. *Brossay*	226
Beaupreau	7
Beausse	85
Bégrolles	11
Belle-Fontaine. Voy. *Bégrolles*	11
Bessé. Voy. *Saint-Georges-le-Toureil*	197
Blouère (la). Voy. *Villedieu*	21
Bois-de-la-Forêt. Voy. *La Pommeraye*	101
Boissière (la)	120
Botz	86
Bouillé-Ménard	494
Bourg-d'Iré	542
Bourg-l'Evêque	495
Bourgneuf. Voy. *Saint-Laurent-de-la-Plaine*	93
Bournan. Voy. *Distré*	316
Boutouchère (la)	89
Bouzillé	24
Brain-sur-Allonnes	273
Brain-sur-Longuenée	468
Breille (la)	274
Brezé	223
Brigné	142
Brossay	226
Butte de Bournan	316
Candé	410
Canton de Beaupreau	6
— de Candé	406
— de Champtoceaux	24
— de Châteauneuf	421
— de Chemillé	38
— de Cholet	52
— de Doué	142
— de Saint-Florent-le-Vieil	85
— de Gennes	189
— du Lion-d'Angers	466
— de Montfaucon	103
— de Montreuil-Bellay	220
— de Montrevault	120
— de Pouancé	490
— de Saumur nord-est	270
— de Saumur nord-ouest	264
— de Saumur sud	306
— de Segré	540
— de Vihiers	363
Carbay	496

	Pages.
Cernusson	372
Cerqueux-de-Maulévrier (les)	53
Cerqueux-sous-Passavant (les)	373
Chacé	310
Chambellay	469
Champigné	424
Champigny-le-Sec. Voy. *Souzay*	351
Champteucé	426
Champtoceaux	27
Chanteloup	53
Chapelle-Aubry (la)	137
Chapelle-du-Genet (la)	12
Chapelle-Hullin (la)	497
Chapelle-Rousselin (la)	38
Chapelle-Saint-Florent (la)	88
Chapelle-sous-Doué (la)	149
Chapelle-sur-Oudon (la)	543
Châteauneuf	428
Châtelais	545
Chaudron	121
Chaussaire (la)	122
Chazé-Henri	501
Chazé-sur-Argos	415
Chemellier	191
Chemillé	39
Chemiré-sur-Sarthe	432
Chenehutte-les-Tuffeaux	192
Chenillé-Changé	434
Cherré	435
Chétigné. Voy. *Distré*	316
Cholet	54
Christine (Sainte-)	43
Christophe-du-Bois (Saint-)	73
Christophe-de-la-Couperie (Saint-)	29
Cisay ou Cisay-la-Madeleine	230
Clément-des-Levées (Saint-)	265
Cléré	374
Combrée	504
Concourson	147
Contigné	436
Cornu. Voy. *Martigné*	169
Coron	376
Cossé	44
Coudray-Macouard (le)	233
Courchamps	232
Coutures	195
Crespin (Saint-)	104
Cumeray. Voy. *Saint-Georges-le-Toureil*	197
Cunault. Voy. *Trèves-Cunault*	216
Cyr-en-Bourg (Saint-)	234
Dampierre	312
Denezé	148
Distré	316
Divatte (la), rivière	35
Doré (le). Voy. *Puiset-Doré (le)*	134
Douces ou Doulces	159
Doué-la-Fontaine	149
Drain	29
Epieds	238
Erdre (l'), rivière	488
Etang de Marson	345
Evre (l'), rivière	7, 55, 82, 123
Ferrière (la)	546
Fief-Sauvin (le)	123
Florent (Saint-). Voy. *Saint-Hilaire-Saint-Florent*	336
Florent-le-Jeune (Saint-)	341
Florent-le-Vieil (Saint-)	89
Fontaine-d'Avor ou d'Avort	211
Fontaine de Joannet	169
Fontevrault	323
Forêt du Breil-Lambert	55, 76
— de Chanteloup	54
— de Châtillon	388
— de Cholet	52, 55
— de Fontevrault	324
— de la Foucaudière	29
— ou bois de Leppo	129, 135
— du Longeron	106
— de Longuenée	468
— d'Ombrée	509
— ou bois de Saint-Paul	386
— du Parc	27, 31
— ou bois de Rhortot	386
— de Vezins	54
Forges	161
Fosse de Tigné (la)	378
Fourneux. Voy. *Dampierre*	312
Freigné	413
Fuilet (le)	126
Gardes (les)	45
Gemmes-d'Andigné (Sainte-)	552
Gené	471
Gennes	203
Georges-Chatelaison (Saint-)	162
Georges-des-Mines (Saint-)	162
Georges-du-Puy-de-la-Garde (St-)	45
Georges-des-Sept-Voies (Saint-)	197
Georges-le-Toureil (Saint-)	197
Germain (Saint-)	105
Gesté	13
Grésillé	213
Grez-Neuville	472
Grugé-l'Hôpital	513
Hilaire-du-Bois (Saint-)	379
Hilaire-Saint-Florent (Saint-)	336
Hôpital-de-Bouillé (l') (1). Voy. *Grugé-l'Hôpital*	513
Hôtellerie-de-Flée (l')	548

(1) Ancienne commanderie de Malte.

Pages.

Hyrôme (l'), rivière 39
Jaillette (la). Voy. *Louvaines* 550
Jaille-Yvon (la)................ 475
Jallais......................... 14
Jubaudière (la)................. 15
Jumellière (la)................. 47
Just-sur-Dive (Saint)........... 239
Juvardeil 438
Lambert-des-Levées (Saint-) 266
Landemont 30
Laurent-des-Autels (Saint-)..... 31
Laurent-du-Mottay (Saint-)...... 94
Laurent-de-la-Plaine (Saint-) 93
Layon (le). Voy. *Cléré*......... 374
Léger (Saint-).................. 18
Lézin (Saint-) 48
Lion-d'Angers (le).............. 476
Liré 32
Loiré........................... 417
Longeron (le)................... 106
Louerre 214
Louet (le), rivière 149, 166
Louresse-Rochemenier............ 166
Louvaines....................... 550
Macaire (Saint-)................ 109
Macaire-du-Bois (Saint-) 241
Maligné. Voy. *Martigné* 169
Marans 553
Marigné 439
Marillais (le).................. 94
Marson. Voy. *Rou-Marson* 345
Martigné-Briand 169
Martin-de-la-Place (Saint-)...... 267
Martin-de-la-Salle (Saint-) 137
Martin-du-Bois (Saint-) 554
Maulévrier 73
Maur (Saint-). Voy. *St.-Georges-le-Toureil*.................. 197
May (le) 16
Mazières........................ 76
Meigné.......................... 179
Melay 49
Méron........................... 243
Mesnil (le)..................... 96
Michel-et-Chanveau (Saint-)..... 514
Milly-le-Meugon. Voy. *Gennes*,.. 203
Mimerolle (la). Voy. *Chenehutte*.. 192
Miré 414
Moine (la), rivière 2, 54, 116
Montfaucon 111
Montfort........................ 180
Montguillon..................... 556
Montigné 113
Montilliers..................... 381
Montjean 97
Montreuil-Bellay................ 246
Montreuil-sur-Maine............. 479
Montrevault 129
Montsoreau 342
Motte-de-Bourbon (la) 243
Neuillé......................... 277
Neuvy 49
Noëllet......................... 517
Noyant (arr. de S.)............. 215
Noyant-la-Gravoyère............. 557
Nuaillé 77
Nueil-sous-Passavant 382
Nyoiseau 561
Observations 577
Paléontographie................. 577
Parnay 344
Passavant....................... 385
Paul-du-Bois (Saint-) 386
Philbert-en-Mauges (Saint-)..... 18
Pierre-de-Chemillé (Saint-) 40
Pierre-de-Montlimart (Saint-) ... 131
Pierre-en-Vaux (Saint-) 197
Pin-en-Mauges (le) 19
Plaine (la) 388
Pocé. Voy. *Distré* 316
Poitevinière (la) 21
Pommeraye (la).................. 101
Potherie (la) 418
Pouancé......................... 522
Pouëze (la)..................... 481
Prévière (la) 529
Pruillé 484
Puiset-Doré (le)................ 134
Puy-Notre-Dame (le) 256
Quentin-en-Mauges (Saint-)..... 135
Querré 442
Remy-en-Mauges (Saint-)......... 136
Renaudière (la) 114
Riou-Marson. Voy. *Rou-Marson*. 345
Riou (château de). Voy. *Tigné*... 392
Rochemenier. Voy. *Louresse-Rochemenier*.................... 166
Romagne (la).................... 115
Rosiers (les) 268
Rou-Marson...................... 345
Roussay 116
Russé. Voy. *Allonnes* 271
Salle-Aubry (la) 137
Salle-de-Vihiers (la) 389
Sanguaise ou Sanguèse (la), rivière 117, 120, 122
Saumoussay. Voy. *Saint-Cyr-en-Bourg*......................... 234
Saumur.......................... 279
Saumur (monuments divers) 291
Sauveur-de-Flée (Saint-) 563
Sauveur-de-Landemont (Saint-).. 35

Pages.

Sazée (la), rivière 540
Sceaux.......................... 446
Segré 564
Séguinière (la).................. 78
Sèvre-Nantaise (la), rivière.... 2, 118
Sœurdres 464
Somloire 390
Soulangé ou Soulanger.......... 181
Souzay 351
Supplément (arrondt de Cholet). 138
Supplément (tome IIe)........... 577
Suzon, rivière 277
Tancoigné 390
Tessoualle (la)................. 80
Thorigné 456
Toureil (le). Voy. *St-Georges-le-Toureil*...................... 197
Tigné 292
Tilliers........................ 117
Torfou 118
Tour-Landry (la)................ 50
Toutlemonde. Voy. *Maulévrier*... 73
Trappistes 11
Trappistines................... 46
Tremblay (le).................. 535
Trémentines........... 81

Pages.

Trémont........ 395
Trézenne (le), rivière. 120, 126, 137
Trèves-Cunault 216
Tuffeaux. Voy. *Chenehutte-les-Tuffeaux* 192
Turquant 358
Ulmes (les).................... 185
Varenne (la) 36
Varennes-sous-Montsoreau 302
Varrains....................... 359
Vaudelnay-Rillé............... 261
Verchers (les)................. 183
Vergonnes 537
Vern. 485
Verrie......................... 360
Verzée (la), rivière ... 504, 540, 564
Vezins......................... 82
Vihiers 396
Villebernier 303
Villedieu et la Blouère......... 21
Villeneuve. Voy. *le Fief-Saurin*. 123
Villeneuve. Voy. *Martigné* 169
Vivy 304
Voide (le)..................... 399
Yzernay......... 83

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

INDICATEUR

DE

MAINE ET LOIRE

—

PLANCHES

ANGERS. — IMPRIMERIE COSNIER ET LACHÈSE.

INDICATEUR
DE MAINE ET LOIRE

OU

INDICATION PAR COMMUNES

DE CE QUE CHACUNE D'ELLES RENFERME

**Sous les rapports de la Géographie,
des Productions naturelles, des Monuments historiques,
de l'Industrie et du Commerce**

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

DANS LAQUELLE SONT ÉTABLIS DES FAITS ET RAPPELÉES DES CONSIDÉRATIONS DE PLUS D'UN GENRE, SE RAPPORTANT, SOIT A L'ENSEMBLE DE CE DÉPARTEMENT, SOIT A SA TOPOGRAPHIE, SON HYDROGRAPHIE, AINSI QU'A LA MÉTÉOROLOGIE, LA CLIMATOLOGIE, ET DANS CETTE DERNIÈRE CATÉGORIE SE PRÉSENTENT LES GÉOGRAPHIES BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE MAINE ET LOIRE.

Ouvrage accompagné de 86 planches, se rapportant à près de 500 objets dessinés en grande partie par l'auteur

PAR M. P.-A. MILLET DE LA TURTAUDIÈRE

Membre de l'Institut des provinces; des Sociétés : géologique et entomologique de France, impériale et centrale d'agriculture de France, française de statistique universelle, linnéenne de Paris, impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers; de la Commission royale de pomologie belge.
Président honoraire du Comice horticole de Maine et Loire et de la Société d'horticulture du même département.
Correspondant des Sociétés : philomatique de Paris, philomatique de Normandie, académique de Nantes, d'émulation, d'agriculture, lettres, sciences et arts de l'Ain; des Sociétés d'horticulture de la Gironde, du département de Seine-et-Oise, du Mans, d'Ille-et-Vilaine, etc.
Membre honoraire des Sociétés : linnéenne de Bordeaux, impériale et centrale d'horticulture, d'horticulture de l'Aube, etc

---

PLANCHES

ANGERS
LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE
Chaussée Saint-Pierre, 13

1865

ATLAS

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANTES

PLANCHE 1re.

Carex pulicaris, L.
— intermedia, Good.
— disticha, Huds.
— divisa, Huds.
— vulpina, L.
— muricata, L.
— divulsa, Good.
— remota, L.
— paniculata, L.
— canescens, L.
— stellulata, Good.
— ligerica, Gay.
— pseudo-arenaria, R. H.
— schreberi, Schrk.

PLANCHE 2.

Carex leporina, L.
— ovalis, Good.
— vulgaris, Fries.
— cæspitosa, L.
— præcox, Jacq.
— pilulifera, L.
— stricta, Good.
— tomentosa, L.
— filiformis, L.
— gynobasis, Vill.
— Halleriana, Asso.
— acuta, L.

PLANCHE 3.

Carex humilis, Leyss.
— flava, L.
— hornschuschiana, Hop.
— fulva, Dc.
— fulva, Good.
— panicea, L.
— pallescens, L.
— lævigata, Sm.
— biligularis, Dc.
— depauperata, Good.
— monilifera, Thuil.

PLANCHE 4.

Carex punctata, Gaud.
— strigosa, Huds.
— sylvatica, Huds.
— drymeia, Ehrh.
— pseudo-cyperus, L.
— æderi, Ehrh.
— maxima, Scop.
— pendula, Good.
— binervis, Sm.

PLANCHE 5.

Carex hirta, L.
— glauca, Scop.
— riparia, Curt.

Carex paludosa, Good.
— nutans, Host.
— kochiana, Dc.
— vesicaria, L.
— ampullacea, Good.

PLANCHE 6.

Eriophorum vaginatum, L.
— gracile, Roth.
— angustifolium, Roth.
— latifolium, Hopp.
{Cladium mariscus, R. Br.
{Schænus mariscus, L.
— nigricans, L.
{Rhynchospora alba, Vahl.
{Schænus albus, L.
{Rhynchospora fusca, Rœm.
{Schænus fuscus, L.

PLANCHE 7.

Cyperus flavescens, L.
— fuscus, L.
— longus, L.
Scirpus sylvaticus,
{— palustris, L.
{Eleocharis palustris, R. Br.
{Scirpus uniglumis, Coch.
{Eleocharis uniglumis, Koch
{Scirpus multicaulis, Dietr.
{Eleocharis multicaulis, Desv.
{Scirpus ovatus, Roth.
{Eleocharis ovata, R. Br.
{Scirpus acicularis, L.
Eleocharis acicularis, R. Br.
Scirpus pauciflorus, Lightf.
— cæspitosus, L.
— fluitans, L.
— setaceus, L.
— lacustris, L.
— tabernœmontani, Gmel.
— Rothii, Hopp.
— maritimus.
— Michelianus, L.
{— compressus, Pers.
{Blysmus compressus, Panz.

PLANCHE 8.

Nardus stricta, L.
Anthoxanthum odoratum, L.
— puelii, Lecog. et Lam.
Alopecurus fulvus, Sm.
— pratensis, L.
— agrestis, L.
— bulbosus, L.
Alopecurus geniculatus, L.
Leersia oryzoides, Swartz.
{Mibora minima, Adans.
{Chamagrostis minima, Bork.
{Cryspis schœnoides, Lam.
{Anthoxanthum aculeatum, Merl.
Cryspis alopecuroides, Schrad.
{Baldingera arundinacea, Kunth.
{Phalaris arundinacea, L.

PLANCHE 9.

Setaria verticillata, Pal. Beauv.
— viridis, P. B.
— glauca, P. B.
{Echinochloa crus-galli, P. B. et var. cristata.
{Panicum crus-galli, L.
Digitaria filiformis, Kœl.
— sanguinalis Scop.
{Phleum bœhmeri, Wibel. P. B.
{Phalaris phleoides, L.
Phleum pratense, L.
Tragus racemosus, Desf.
Cynodon dactylon, Pers.
Milium effusum, L.
Andropogon ischæmum, L.

PLANCHE 10.

Milium scabrum, Rich.
Agrostis setacea, Curtis.
— interrupta, L.
— spicaventi, L.
— stolonifera, L.
— canina, L.
— vulgaris, With. et var. aristata, Schr.
Calamagrostis lanceolata, Roth.
— epigeios, Roth.
Gastridium lindigerum, Gaud.
Melica uniflora, Retz.
{— nutans, Desv.
{— nebrodensis, Parlat.
{— ciliata, Merl.
Stipa pennata, L.

PLANCHE 11.

Aira præcox. L.
— uliginosa, Weih.
— canescens, L.
— caryophyllea L.
— cæspitosa, L.
— flexuosa, L.
— aggregata, Timeroy.
Airopsis agrostidea, Dc.

Avena sulcata, Gay.
— strigosa, Schreber.
— fatua, L.
— ludoviciana, Durieu.
— barbata, Brot.

PLANCHE 12.

Avena pubescens,
— tenuis, Mœnch.
— flavescens, L.
— pratensis, L.
Holcus lanatus, L.
— mollis, L.
{Arrhenatherum elatius, Gaud.
{Avena elatior, L.
Danthonia decumbens, Dc.
Kœleria cristata, Pers.
Cynosurus cristatus, L.
Dactylis glomerata, L.
— hispanica, Roth.

PLANCHE 13.

{Poa megastachya, Kœler.
{Briza eragrostis, L.
Poa pilosa, L.
— annua, L.
— compressa, L.
{— rigida, L.
{Festuca rigida, Kunth.
Poa nemoralis, L.
— serotina, Ehrhart.
— bulbosa, L. et var. vivipara.
— fertilis, Host., n'est peut-être qu'une var. du *P. serotina*, Ehr.
— trivialis, L.
— pratensis, L.

PLANCHE 14.

Echinaria capitata, Def.
Briza media, L.
— minor, L.
{Glyceria spectabilis, Mert. et Koch.
{Poa aquatica, L.
{Glyceria fluitans, R. Br.
{Festuca fluitans, L.
{— myuros, L.
{— ciliata, Gou. L.
— pseudo-myuros, S. Wilm.
} — myurus, L.
{— sciuroides, Roth.
{— bromoides, Smith.
{— bromoides, L.-S. W.
{— uniglumis, Ait.
{Molinia cærulea, Mœnch.
{Festuca cœrulea, Dc.

PLANCHE 15.

Festuca ovina, L.
{— glauca, Lam.
{— duriuscula, var. C. Bor.
— duriuscula, L.
— rubra, L.
{— heterophylla, Hænk.
{— nemorum, Reich.
— arundinacea, Schreb.
{— elatior, L.
{— pratensis, Huds.
{— gigantea, Vill.
{Bromus giganteus, L.
— inermis, L.
— erectus, Huds.
— asper, L.
— sterilis, L.

PLANCHE 16.

Bromus tectorum, L.
— rigidus, Roth.
— maximus, Desf.
— madritensis, L.
— arvensis, L.
— mollis, L.
— racemosus, L.
— pratensis, Ehrh.
— commutatus, Schrad.
— secalinus, L.
Brachypodium sylvaticum, B. et Sch.
— pinnatum, P. B.
— tenellum, P. B.

PLANCHE 17.

Brachypodium Halleri, Rœm.
Gaudinia fragilis, P. B.
Lolium perenne, L.
{— linicola, Sond.
{— arvense, Schrad.
— temulentum, L.
— multiflorum, Lam.
— rigidum, Gaud.
Hordeum murinum, L.
— nodosum, Bich.
} — secalinum, Schreb.
{Triticum caninum, Huds.
{Agropyrum caninum, R. et S.
{Triticum repens, L.
{Agropyrum repens, P. B.
{Phragmites communis, Trinius.
{Arundo phragmites, L.

PLANCHE 18.

Juncus glaucus, Ehrhart.
— effusus, L.

Juncus conglomeratus, L.
— squarrosus, L.
— capitatus, Weigel.
— ericetorum, Poll.
— pygmæus, Thuil.
— uliginosus, Meyer.
— bufonius, L.
— hybridus, Brot.
— insulanus, Viv.
— tenageia, L. Sp.
— compressus, Jacq.
— bulbosus, L. Sp.
— Gerardi, Lois.

PLANCHE 19.

Juncus anceps, Laharpe.
— acutiflorus, Ehrhart.
— lampocarpus, Ehrhart,
— articulatus, L. Sp.
— obtusiflorus, Ehrhart.
— heterophyllus, L.
Luzula Forsteri, Desv., Dc.
— campestris, Dc.
— multiflora, Lej.
— pilosa, Wild.
— maxima, Dc.

PLANCHE 20.

Narthecium ossifragum, Huds.
Anthericum ossifragum, L.
Abama ossifraga, Dc.
Acorus calamus, L. Sp.

PLANCHE 21.

Ranunculus hederaceus, L.
— tripartitus, Dc.
— cœnosus, Guss.
— Lenormandi, Schultz.
— Petiveri, Coss. et Koch.
— ololeucos, Lloyd.
— aquatilis, L. Sp., var. Heterophyllus.

PLANCHE 22.

Ranunculus aquatilis, L. Sp. var. heterophyllus, Hoff. — subpeltatus, Ric.
Ranunculus aquatilis, L. Sp. var. capillaceus, Thuil.
— aquatilis, L. Sp. var. terrestris heterophyllus.
— aquatilis, L. Sp. var. homophyllus.

PLANCHE 23.

Papaver argemone, L. Sp.
— hybridum, L. Sp.
Papaver rhæas, L. Sp.
— dubium, L. Sp.
— collinum Bogenh.
Rœmeria hybrida, Dc.
Chelidonium hybridum, L.

PLANCHE 24.

Helianthemum umbellatum, Mill.
— polifolium, Koch.
— pulverulentum, Dc.
— procumbens, Dunal.
— fumana, Mill.
— alyssoides, Vent.

PLANCHE 25.

Viola canina, L. Sp.
— lancifolia, Thore.
— hamata, Millet.
— Riviniana, Reich.

PLANCHE 26.

Galium cruciatum, Smith. (Cruciata, Scop.)
Valentia cruciata, L. Sp.
Galium mollugo, L.
— elatum, Thuil.
— verum, L. Sp,
— sylvestre, Poll.
— uliginosum, L. Sp.
— palustre, L. Sp.
— saxatile, L.

PLANCHE 27.

Galium divaricatum, Lam.
— aparine. L. Sp.
— spurium, L. Sp.
— constrictum, Chaub.
— debile, Desv.
— anglicum, Huds.
— parisiense, Thuil.
— tricorne, With.
— saccharatum, All.
Crucianella angustifolia, L. Sp.

PLANCHE 28.

Asperula arvensis, L. Sp.
— odorata, L. Sp.
— cynanchica, L. Sp.
— longiflora, W. Kit.
Sherardia arvensis, L. Sp.
Rubia peregrina, L. Sp.

PLANCHE 29.

Calluna vulgaris, Salisb.
Erica cinerea, L. Sp.
— tetralix, L. Sp.
— ciliaris, L. Sp.
— scoparia, L. Sp.
— vagans, L. Mant.
{Dabœcia polyfolia, Don.
}Erica dabœci, L. Sp.
(Menziezia dabœcia, Dc.
Vaccinium myrtillus, L. Sp.

PLANCHE 30.

{Monotropa hypopithys, L. Sp.
{Hypopithys multiflora, Scop.
Adoxa moschatellina, L. Sp.
Androsace maxima, L. Sp.
Lonicera xylosteum, L. Sp.
{Armeria plantaginea, Wild.
} — sabulosa, Jord.
(Statice plantaginea, L.

PLANCHE 31.

Lysimachia nemorum, L. Sp.
— nummularia, L. Sp.
Littorella lacustris, L. Mant.
Centunculus minimus, L. Sp.
Anagallis tenella, L. Mant.

PLANCHE 32.

{Vincetoxicum officinale, Mœnch.
{Asclepias vincetoxicum, L. Sp.
{ — cornuti, Decais.
{ — syriaca, L. Sp.
{Microcala filiformis, Link.
{Gentiana filiformis, L. Sp.

PLANCHE 33.

Chlora perfoliata, L. Sn.
{ — imperfoliata, L. F.
{ — sessilifolia, Desv.
{Erythræa pulchella, Fries.
{Chironia pulchella, Dc.
{Cicendia pusilla, Griseb.
{Exacum pusillum, Dc.
Gentiana germanica, Wild.
— pneumonanthe, L. Sp.

PLANCHE 34.

Menyanthes trifoliata, L.
{Limanthemum nymphoides, Link.
{Villarsia nymphoides, Vent.
Samolus Valerandi, L.
Hottonia palustris, L.

PLANCHE 35.

Plantago arenaria, Walds.
— intermedia, Gilib.
— lanceolata, L.
— major, L.
— media, L.
— coronopus, L. var. a, b, c, d.
— carinata, Schrad.

PLANCHE 36.

Paris quadrifolia, L.
Cerastium brachypetalum, Pers.
— semidecandrum, L.
Hypericum pulchrum, L.

PLANCHE 37.

Anthericum liliago, L. Sp.
{Phalangium liliago, Schreber.
{Scilla bifolia, L. Sp.
{Adenoscilla bifolia, Gren. et Godr.
Tulipa sylvestris, L.
— celsiana, Vent.

PLANCHE 38.

{Muscari racemosum, Dc.
{Hyacinthus racemosus, L. Sp.
{Muscari botryoides, Dc.
{Hyacinthus botryoides, L. Sp.
Muscari Lelievrii, Bor.

PLANCHE 39.

Gagea bohemica, Schult.
— stenopetala, Reich.
— arvensis, Schult.
Ornithogalum tenuifolium, Reich.

PLANCHE 40.

Tubercules palmés, ou racines fibreuses.

Orchis incarnata, L. Sp,
— maculata, L. Sp.
— conopsea, L. Sp.
— odoratissima, L. Sp.
— viridis, All.
— latifolia, L. Sp.
— bifolia, L. Sp.
— sambucina, L. Sp.

*

Orchis montana, Schmidt.
— chlorantha, Cust.

PLANCHE 41.

Tubercules arrondis ou ovoïdes, indivis.

Orchis purpurea, Huds.
— fusca, Jacq.
— militaris, Dc.
— militaris, L. Sp.
— galeata, Lam.
— hybrida, Bonngh.
— cercopitheca, Bor. Fl. cent. 2e éd.
— simia, Lam.
— pyramidalis, L. Sp.
Aceras pyramidalis, Reich.
Orchis pallens, L. Sp.
— ustulata, L. Sp.

PLANCHE 42.

Tubercules arrondis ou ovoïdes, indivis.

Orchis mascula, L. Sp.
— laxiflora, Lam.
— morio, L. Sp., et var. miranda, Millet.
— hircina, S.
Satyrium hircinum, L. Sp.
Aceras hircina, Lindl.
Ophrys anthropophora, R. Br.
Aceras antropophora, R. Br.
Ophrys muscifera, Huds.
— myodes, Jacq.
— aranifera, Sm.
— arachnites, Reich.
— apifera, Sm.
Serapias cordigera, L. Sp.

PLANCHE 43.

Limodorum abortivum, Swartz.
Orchis abortiva, L. Sp.
Spirantes autumnalis, Richard.
— æstivalis, Richard.
Epipactis nidus avis, All.
Ophrys nidus avis, L. Sp.
Neottia nidus avis, Richard.
Epipactis ovata, All.
Ophrys ovata, L. Sp.
Neottia ovata, Richard.
Epipactis latifolia, All.
Serapias latifolia, L.
Epipactis microphylla, Swartz.
Serapias microphylla, Ehrh.

PLANCHE 43 *bis*.

Epipactis rubra, All.
Serapias rubra, L. Mant.
Cephalanthera rubra. Rich.
Epipactis ensifolia, All.
Cephalanthera ensifolia, Rich.
Epipactis pallens, Swartz.
Epipactis palustris, Crantz.
Serapias longifolia, L. Syst.
Liparis Lœselii, Richard.
Ophrys Lœselii, L. Sp.
Orchis sambucina, L. Sp.
Ophrys fusca. Link. var.

PLANCHE 44.

Poire Duchesse d'Angoulême.

PLANCHE 45.

Froment de Saint-Laud, près Angers.
Phallus impudicus, L. F. 1, 2, 3.
Clavaria ametistea, Bull.

ANIMAUX

PLANCHE 46.

Genre vespertilio.

Vespertilio murinus, L.
— serotinus, L.
— noctula, L.
— auritus, L.
— emarginatus, Geoff.
— barbastellus, L.
— pipistrellus, L.

PLANCHE 47.

Genette (Vivera genetta), L.
Marte minck (Mustela lutreola), Pall.
Chat sauvage (Felis catus), L.

PLANCHE 48.

Jean-le-Blanc (Circaetus albidus), Viell.
Aigle botté (Falco pennatus), Lath., Gmel.

Balbuzard (Falco haliætus), L.
Buse patue (Buteo lagopus), Viell.
Faucon hobereau (Falco subbuteo), L.
— émérillon (Falco æsalon), Temm.

PLANCHE 49.

Casse-noix (Nucifraga caryocacactes), Briss.
Chouc (Corvus spermologus), Frisch.
Jaseur de Bohême (Bombycilla garrula), Briss.
Martin roselin (Pastor roseus), Temm.
Rolier vulgaire (Coracias garrula), L.
Pie-grièche à poitrine rose (Lanius minor), L.
Gobe-mouche gris (Muscicapa grisola), L.
— à collier (Musc. albicollis), Temm.
— bec-figue (Mus. luctuosa), Tem. (1).

PLANCHE 50.

Fauvette phragmite (Sylvia phragmitis).
— aquatique (S. aquatica), Lath.
— effarvatte (S. arundinacea), Lath.
— verderolle (S. palustris), Bechst.
— locustelle (S. locustella), Lath.
— pitte-chou (S. provincialis), Gmel.
— gorge-bleue (S. suecica), Lath.
— Orphée, M. (S. Orphea), Temm.
— — F. (S. Orphea), Temm.
Pouillot siffleur (S. sibilatrix), Bechst.
Mésange moustache, M. (Parus biarmicus), L.
Bergeronnette flavéole (Motacilla flaveola), Gm.

PLANCHE 51.

Fig. 1. Hippolyte Desmarestii, Millet.
Fig. 2. Triton marmoratus, Latr.
Fig. 3. Lacerta bilineata, Daud.

FOSSILES

PLANCHE 52.

Fossiles des ardoisières.

Fig. 1. Portion de Trilobite.
Fig. 2. Jeune Trilobite contracté.
Fig. 3. Sans détermination.
Fig. 4. Sans détermination.
Fig. 5. Illænus giganteus.
Fig. 6. Pinus primigenus, Millet; dans le charbon de terre.

PLANCHE 53.

Fossiles des ardoisières.

Fig. 1. Sans détermination.
Fig. 2. Ogygia Guettardi, Brong.
Fig. 3. Calymène ?
Fig. 4. Le même ? contracté.
Fig. 5. Le même, jeune.
Fig. 6. Sans détermination.

PLANCHE 54.

Dents de poissons et autres, dans le terrain tertiaire marin (Miocène supérieur).

Fig. 1. Dent de.....
Fig. 2. Dent de.....
Fig. 3. Carcharodon megalodon.
Fig. 4. Dent palatine du même poisson.
Fig. 5. Dent de. ...
Fig. 6. Dent de.....
Fig. 7. Dent de.....
Fig. 8. Dent de.....

PLANCHE 55.

Fossiles des grès.

Fig. 1. Feuille de.....
Fig. 2. Feuille de.....
Fig. 3. Feuille de.....
Fig. 4. Feuille de Banksia Brongniartiana, Millet.
Fig. 5. Feuille de.....
Fig. 6. Feuille de Flabellaria latania, Rossm.
Fig. 7. Steinhauera subglobosa? Sternb. Fleur avant son épanouissement.
Fig. 8. Eurite (roche) avec dendrites superficielles, des bois de Vaillé.

(1) Dans un mémoire adressé le 30 mars 1861 à la Société italienne des sciences naturelles de Milan, par M. Lanfossi, ce savant ornithologiste démontre que les oiseaux connus sous les noms de Gobe-mouches ou *Muscicapa albicollis, luctuosa et speculigera*, ne forment qu'une seule et même espece.
Voy. aussi le nº 1er, année 1863 de la *Revue et magazin zoologique*, par M. Guérin-Méneville, rapportant le même fait.

MONUMENTS ROMAINS

PLANCHE 56.

Fig. 1. Tuba, ou trompette romaine, à l'échelle d'une ligne pour pouce (5 pieds ou 1m,66 de longueur). Voy. t. II, *Saint-Just-sur-Dive*).

Fig. 2. Portion de grandeur du modèle.

Fig. 3. Figurine en bronze, de grandeur du modèle, représentant un *Antinoüs*, ou bien le Faune flûteur.

MONUMENTS CELTIQUES

PLANCHE 57.

La Pierre-Césée (dolmen), commune de Soucelles. Hauteur : 1m,66; longueur . 8m,30; largeur : 2m,66 à 3m,33.

PLANCHE 58.

Pierre-Couverte de Montbeneau, commune de Beaulieu.

Pierre-Couverte de Riou. Longueur : 2 mètres.

La Pierre, commune de Villevêque.

Pierre-Couverte de la Colterie, commune de Saint-Lambert-la-Potherie. Longueur : 7m,66 ; largeur : 3m,33

PLANCHE 59.

Dolmen de Fessine, commune de la Meignanne. Longueur : 5 mètres; largeur : 2 mètres.

PLANCHE 60.

Dolmen de Pontigné. Hauteur : 2m,33; largeur : 4m,42.

PLANCHE 61.

Dolmen de la Bajoulière, commune de Saint-Remy-la-Varenne.

PLANCHE 62.

La Grande-Pierre (peulvan). Hauteur : 4m,42. Ce monument n'existe plus, ayant été réduit en macadam.

La Pierre-du-Coq (*stonhatched*), commune d'Echemiré-Rigné. Hauteur : 2m,60; et petit peulvan à côté.

Pierre du Moulin-Neuf (peulvan), commune du Fief-Sauvin.

Pierre du Château-des-Hommes (peulvan), commune de Coron.

PLANCHE 63.

Pierre-Fiche de l'archambaut (peulvan), commune de Trémentines. Hauteur : 4 mètres ; circonférence : 7 mètres.

PLANCHE 64.

Pierre-Levée de la Bretaudière (peulvan), commune de la Renaudière. Hauteur : 4 mètres; circonférence 5m,60.

Pierre-Levée de la Bretellière (peulvan), commune de Saint-Macaire. Hauteur : 7m,33; circonférence : 7 mètres.

PLANCHE 65.

Peulvan de la Pochetière, commune de Cholet. Hauteur : 2m,30; circonférence : 4m,50.

PLANCHE 66.

Pierre-Levée du Guil-au-Boin (peulvan), commune de Cholet. Hauteur : 3m,50.

PLANCHE 67.

Pierre de la Garde (peulvan), commune de Cholet. Hauteur : 3m,60; circonférence : 6m,50.

PLANCHE 68.

Peulvan de Villedieu, situé entre cette commune et celle de Montfaucon.

PLANCHE 69.

Pierre-Branlante de la Davière (rouler), commune de Saint-Germain, canton de Montfaucon. Hauteur : 2m,60 ; circonférence : 10m,45.

PLANCHE 70.

Rouler ou Pierre-Tournice de Torfou, située sur la métairie de la Pennedère, commune de Torfou. Hauteur : 9 mètres ; surface supérieure : 30 mètres.

PLANCHE 71.

Pierre-Levée de Nidevelle et du Bois-David (peulvan), commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Hauteur : 6 mètres ; largeur : 1m,75 ; épaisseur : 1 mètre.

PLANCHE 72.

Grosse-Pierre de la Rigaudière (peulvan), commune de la Tour-Landry. Hauteur : 3m,55 ; circonférence : 5m,30

Pierre-Fiche de Chazé (peulvan).

Peulvan du Toureil.

Fig. 1. Carneioux, ou dolmen du Bois-Brard, près Saumur. Longueur : 8 mètres.

Fig. 2. Plan par terre.

Fig. 3. Casse-tête en silex. Demi-grandeur.

Fig. 4. Flèche en silex. De grandeur du modèle.

Fig. 5. Poignard celtique. Demi-grandeur.

Obs. Les objets représentés fig. 3, 4, et 5 ont été trouvés gisant dans le carneioux, fig. 1.

PLANCHE 73.

La Grande-Pierre-Couverte (allée couverte) de Bagneux. Longueur : 20 mètres ; largeur : 7 mètres ; hauteur : 2m,50 à 3m,25.

La Petite-Pierre-Couverte (dolmen) de Bagneux. Longueur : 7 mètres.

Peulvan de Bagneux.

Pierre-Couverte (dolmen) de la Roche-Thibault, commune de Jarzé. Longueur : 5m60.

PLANCHE 74.

1. Dolmen d'Avort, situé vis-à-vis la cour d'Avort, commune de Gennes. Longueur : 4m,50 ; hauteur : 1m,75 ; largeur : 2 mètres.
2. Dolmen de la Madeleine, commune de Gennes. Longueur : 12 mètres ; largeur : 5 mètres ; hauteur : 3 mètres.

PLANCHE 75.

Dolmen de la Pagerie ou du Bois-Gilbert, commune de Gennes. Longueur : 10 mètres ; largeur : 5m,40 ; hauteur : 2 mètres.

PLANCHE 76.

Dolmen de la Forêt, situé près le village de Bouchet, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Longueur : 6m,10 ; largeur : 3 mètres ; hauteur : 2m,50.

PLANCHE 77.

La Pierre-Frite (peulvan), située commune d'Armaillé, arrondissement de Segré. Haut. : 5m,50.

MONUMENTS RELIGIEUX

PLANCHE 78.

Eglise de Béhuard, vue du côté de la Loire.

PLANCHE 79.

Eglise de Grez-Neuville.

PLANCHE 80.

Peinture murale de l'église du Lion-d'Angers, réduite et représentant un diable à sept têtes.

PLANCHE 81.

Croix en pierre calcaire et telle qu'on en voit dans les cantons de Doué, Vihiers, etc.

PLANCHE 82.

Crosse abbatiale, réduite d'un tiers environ, attribuée à Pétronille de Chemillé, première abbesse de Fontevrault.

PLANCHE 83.

Croix en pierre, au bourg de Vergonnes, éclairée par la comète de Donati, et vue ainsi le 6 octobre 1858.

Au XIXe siècle, est apparu un certain nombre de comètes, parmi lesquelles il s'en est trouvé de plus remarquables les unes que les autres ; et sous ce dernier rapport les astronomes citent seulement les comètes de 1811, 1823, 1843, 1858 et 1861.

Bien que la comète de 1858, désignée aussi sous le nom de *Comète de Donati*, dont nous donnons ici (*pl.* 83) la figure, ait été citée comme étant la plus belle de toutes celles qui avaient paru jusqu'à cette époque ; néanmoins celle de 1861, qui s'est montrée dans toute l'Europe le 30 juin de ladite année, et que l'on observait dans le ciel entre les deux Ourses, l'efface ou la surpasse par sa grandeur ou son éclat.

Quoique la matière des comètes, ou plutôt celle de la traînée de lumière qui constitue leur queue, soit tenue et transparente, l'on n'a pas eu l'occasion, pour cette dernière, de remarquer son passage devant une étoile, comme ce fait s'est présenté pour la comète de Donati, qui, le 6 octobre 1858, se montra ainsi devant *Arcturus*, étoile de la constellation du Bouvier, sans diminuer en rien l'éclat de cet astre.

PORTRAITS ET MONUMENTS HISTORIQUES

PLANCHE 84.

Portrait de Louis XI, d'après un tableau placé dans l'église ou chapelle de Béhuard, à l'époque où ce roi y faisait de fréquentes visites.

PLANCHE 85.

Portrait de Rabelais (François), qui fut moine (bénédictin), médecin et enfin curé de Meudon.

Né à Chinon, vers l'an 1483, il mourut en 1553.

Au reste, voy. *La Baumette*, t. I[er], p. 259.

PLANCHE 86.

La Pyramide.

Ce monument, connu sous le nom de *la Pyramide*, est situé au village de ce nom, commune de Trelazé.

PLANCHE 87.

La tour Guilloux.

Des fortifications qui défendaient la ville d'Angers, avant le décret impérial qui les fit disparaître, il ne reste debout que le château fort de la cité, ainsi que l'élégante tour Guilloux, située près le pont de la Haute-Chaîne, et que nous reproduisons ici : petit monument, devenu magasin à poudre, et que préserve de la foudre le paratonnerre qui le surmonte.

Cet Atlas se compose de 87 planches, dessinées, pour le plus grand nombre, par l'Auteur et lithographiées par MM. Cosnier et Lachèse.

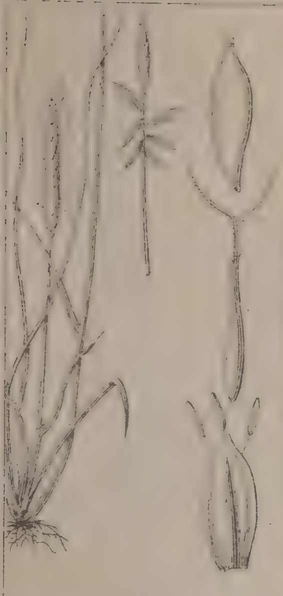
Ces planches, divisées par catégories, représentent 480 objets, savoir :

45 pl.	consacrées	à la botanique et donnant les figures de		359 plantes.
6 pl.	—	à la zoologie	—	40 espèces d'animaux.
4 pl.	—	aux fossiles, etc.	—	28 espèces.
1 pl.	—	aux monuments romains	—	3 objets.
21 pl.	—	aux monuments celtiques		40 monuments.
6 pl.	—	aux monuments religieux		6 objets.
4 pl.	—	aux portraits et monuments historiques		4 objets.
			Total..........	480 objets.

FIN DE L'ATLAS.

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

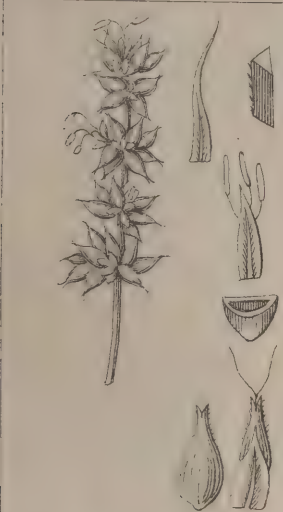
Pl 1


Carex pulicaris, L.


C. Intermedia, Good.


C. divisa, Huds.

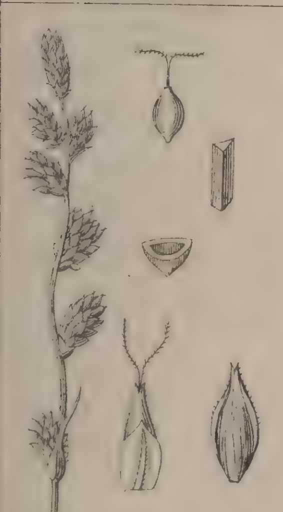

C. Vulpina, L


C. muricata L.


C. divulsa, Good.


C. remota, L.

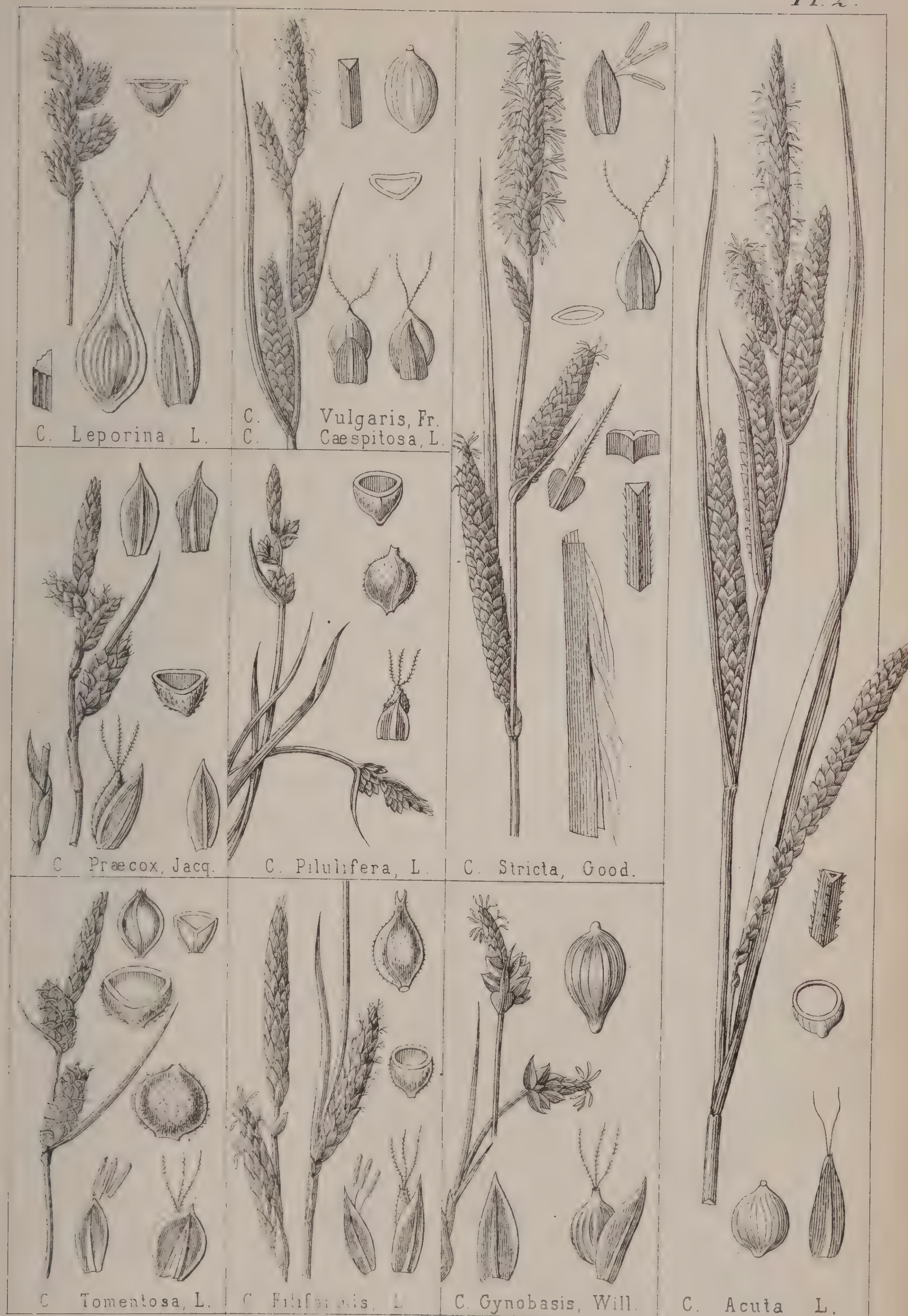

C. paniculata, L.


C. canescens. L.


C. stellulata, Good.

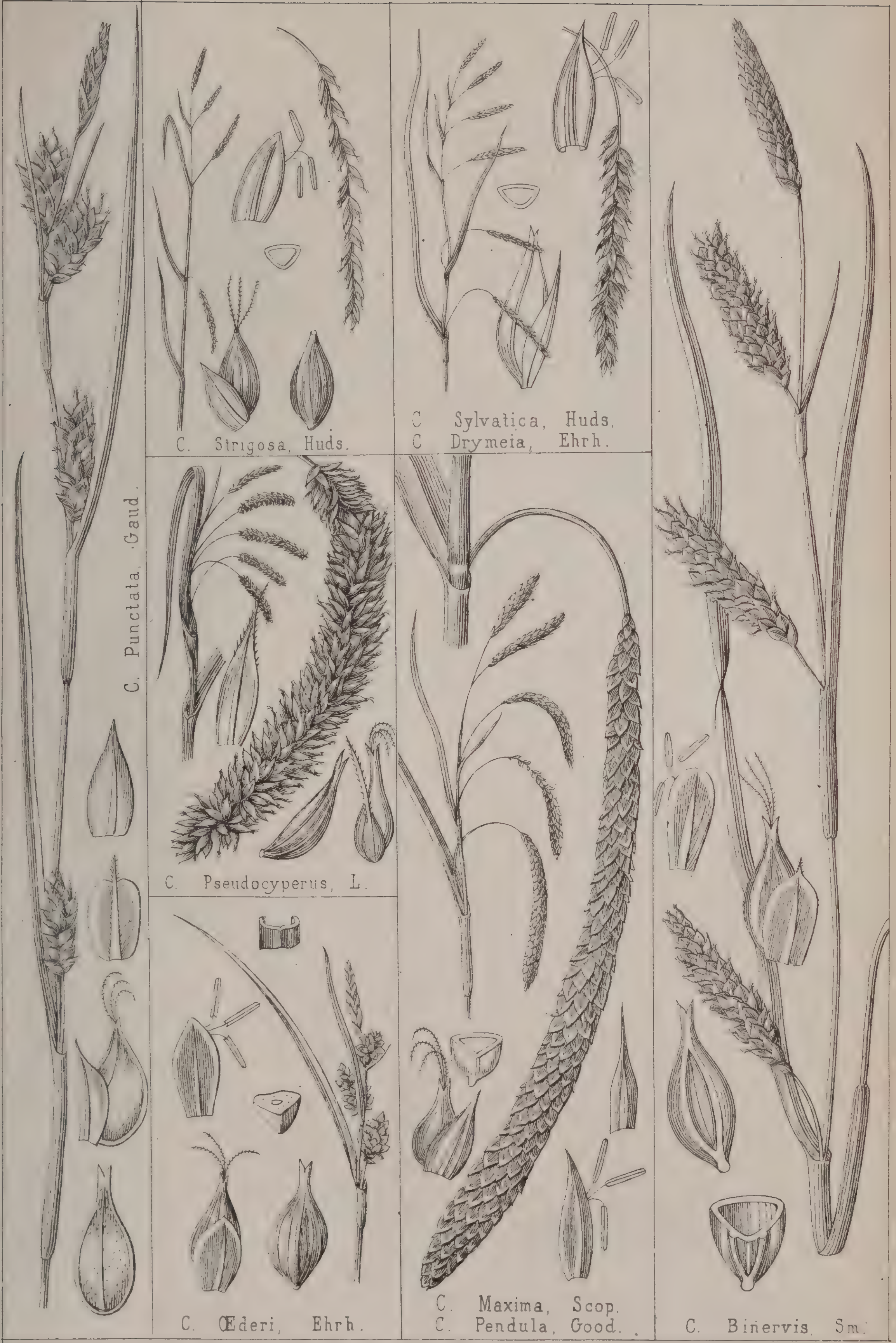

C. Ligerica, Gay.
C. pseudo-arenaria, R.h.

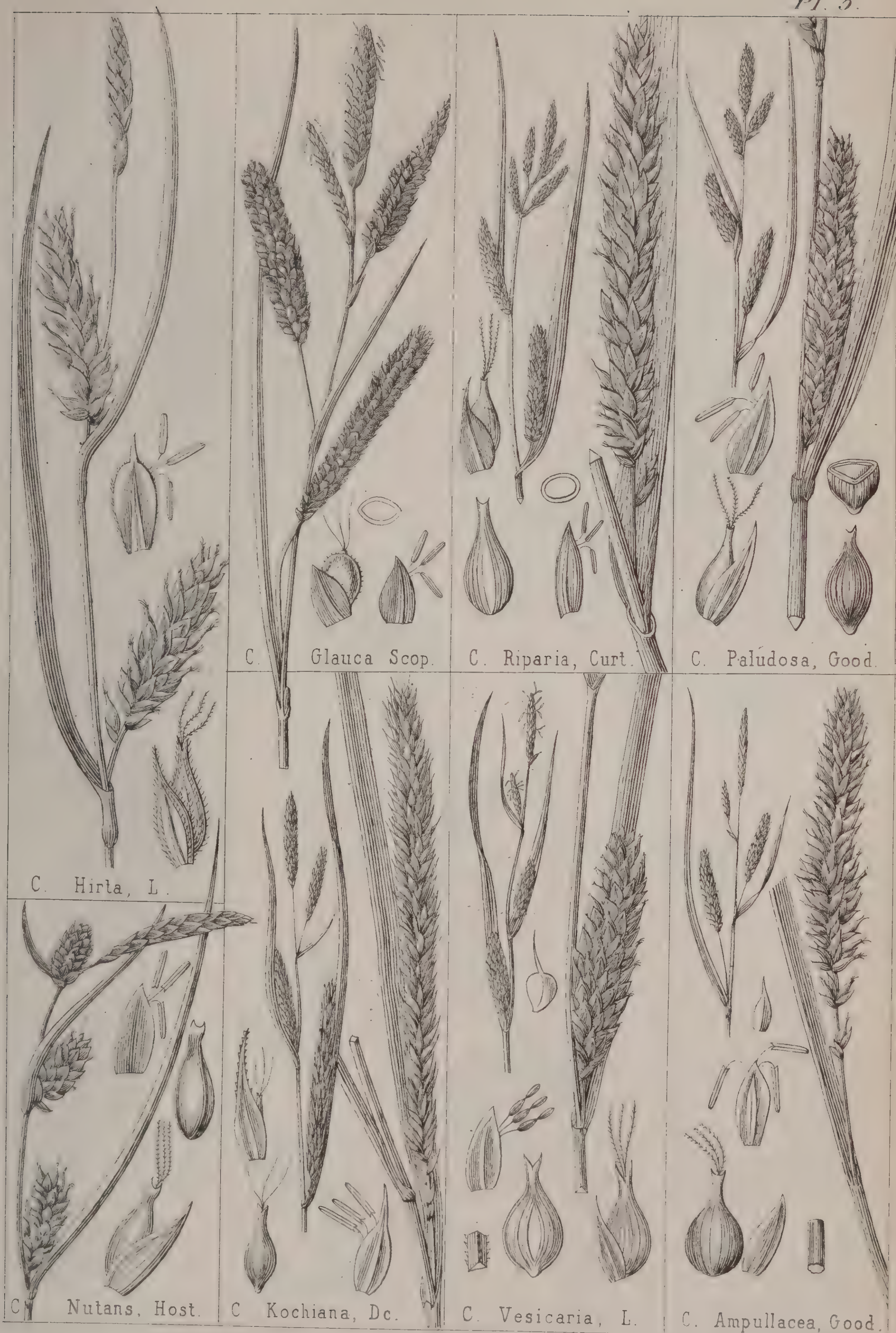

C. Schreberi, Schrk.


C. Leporina, L.
C. Vulgaris, Fr.
C. Cæspitosa, L.
C. Præcox, Jacq.
C. Pilulifera, L.
C. Stricta, Good.
C. Tomentosa, L.
C. Filiformis, L.
C. Gynobasis, Will.
C. Acuta L.

Pl. 3.


Carex humilis, Leyss
C Hornschuchiana, Hopp.
C. Fulva, Good
C Distans, L
C. Depauperata, Good
C. Monilifera, Thuill.
C Flava, L.
C Panicea L
C Pallescens, L.
C. Laevigata, Sm.


C. Punctata. Gaud.
C. Strigosa, Huds.
C Sylvatica, Huds.
C Drymeia, Ehrh.
C. Pseudocyperus, L.
C. Œderi, Ehrh.
C. Maxima, Scop.
C. Pendula, Good.
C. Binervis. Sm.


C. Hirta, L.
C. Glauca Scop.
C. Riparia, Curt.
C. Paludosa, Good.
C. Nutans, Host.
C Kochiana, Dc.
C. Vesicaria, L.
C. Ampullacea, Good.


Eriophorum.
Vaginatum. L.


gr.
E. Gracile Koch.


E. Angustifolium, Roth.


Cladium
Mariscus, R. Br.


Schœnus
Nigricans, L.
E. Latifolium, Hopp.


gr.n.
Rhynchospora alba, Vahl.
Schœnus albus, L.


gr n
Rhync, Fusca, Roem.
Schœn. Fuscus, L.

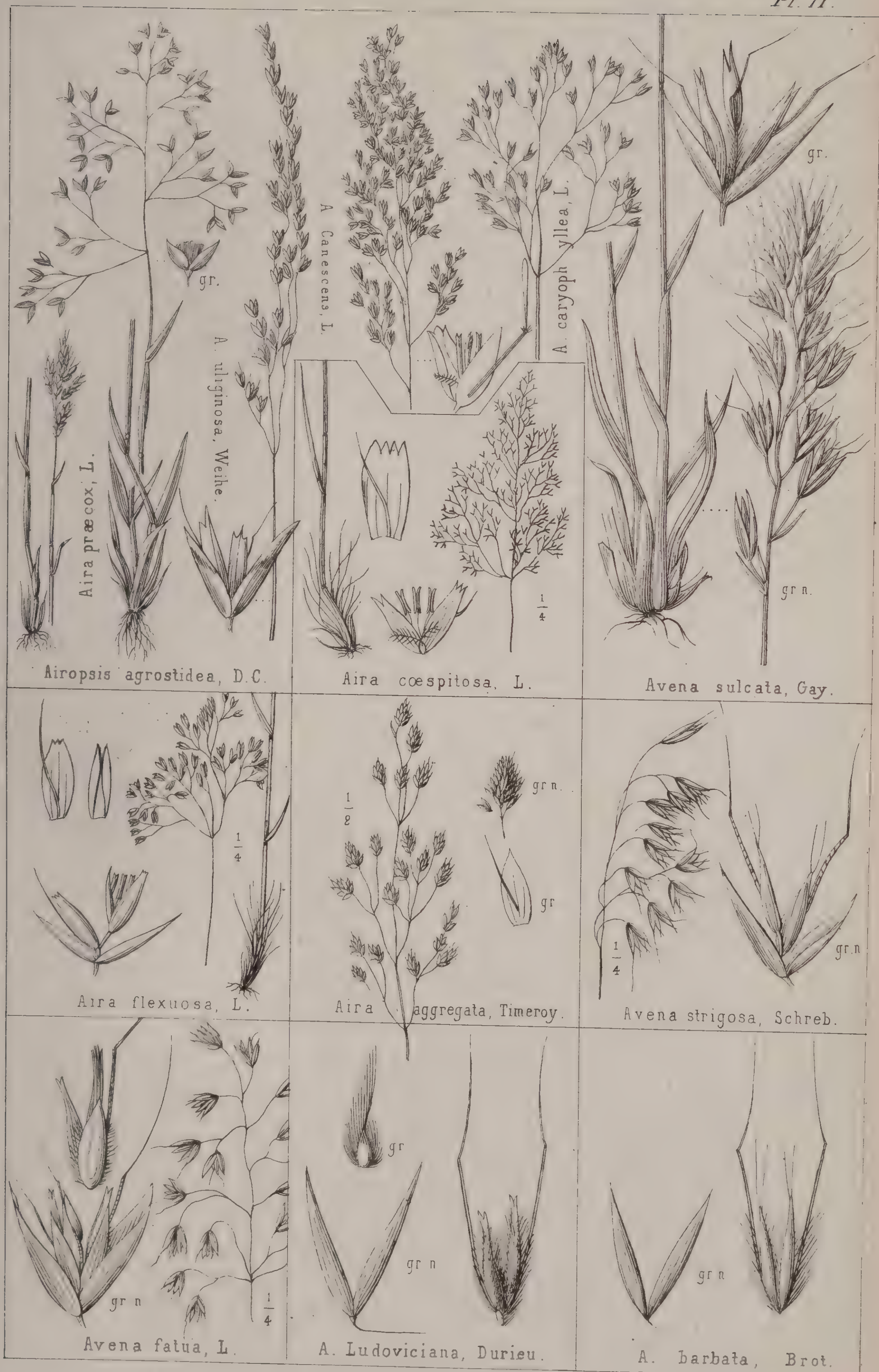

Cyperus Flavescens, L.
C. Fuscus, L.
C. Longus, L.
Scripus Silvaticus, L.
S. Palustris, L.
S. Uniglumis, Coch.
S. Multicaulis, Dietr.
S. Ovatus, R. Br.
S. Acicularis, R. Br.
S. Pauciflorus Ligh
S. Cæspitosus, L.
S. Fluitans, L.
S. Setaceus, L.
S. Lacustris, L.
S. Tabernæ-montani, Gmel.
S. Rothii, Hopp.
S. Maritimus, L.
S. Michelianus, L.
S. Compressus, Pers.
Blysmus Compr, P. Z.


Nardus Stricta, L.
Anthoxanthum Odoratum, L.
Leersia Oryzoides, Sw.
Alopecurus Fulvus, Sm.
Al. Pratensis, L.
Al. Agrestis, L.
Mibora Minima, Ad.
Al. Bulbosus, L.
Al. Geniculatus, L.
Crypsis.
Schœnoides Lk
Alopecuroides, Sch.
Baldingera, Arundinacea, Kun.
Anthoxanthum Puelii Lecoqet, L.


Setaria verticillata, P.B.
S. Viridis, P.B.
S. Glauca. P.B.
Echinochloa crus-galli, P.B.
Var. b. Cristata.
gr.
gr.
gr.
gr.
Digitaria Filiformis, Kœl.
gr.
gr.
Phleum Bœhmeri P.B.
Tragus racemosus, Desf.
Cynodon dactylon, Rich.
Phleum pratense, L.
Milium Effusum, L.
gr.
Digitaria, Sanguinalis, Scop.
Andropogon ischæmum, L.

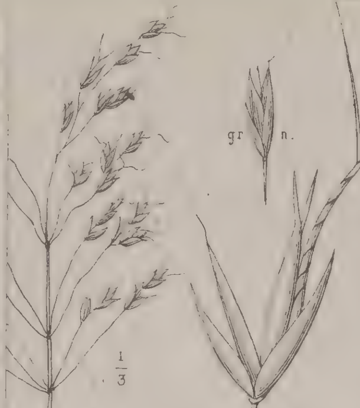
Pl. 10


Milium Scabrum, C, Rich. gr. n.
Agrostis Setacea Curtis.
Agr. interrupta, L.
Melica uniflora, L.
Melica Nebrodensis, Parlat.
Stipa. pennata, L.
Gastridium lendigerum, Gaud.
Agrostis spicaventi. L.
Agr. Stolonifera, L.
Calamagr. Lanceolata, R
Agr Canina. L.
Calamagr. epigeïos, Roth
Agr. Vulgaris, With.
var aristata Schr.


gr.
A. uliginosa, Weihe.
Aira præcox, L.
A Canescens, L.
A. caryophyllea, L.
gr.
1/4
gr n.
Airopsis agrostidea, D.C.
Aira cœspitosa, L.
Avena sulcata, Gay.
1/4
1/8
gr n.
gr
1/4
gr.n
Aira flexuosa, L.
Aira aggregata, Timeroy.
Avena strigosa, Schreb.
gr
gr n
1/4
gr n
gr n
Avena fatua, L.
A. Ludoviciana, Durieu.
A. barbata, Brot.



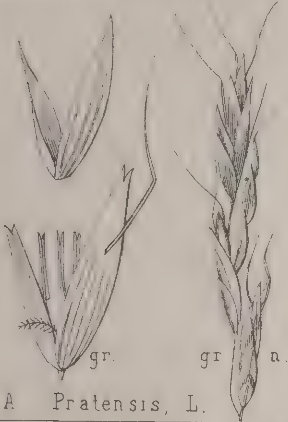
Avena pubescens, L



A. Tenuis, Mœnch,



A Flavescens, L.



A Pratensis, L.



Holcus lanatus, L.



Holcus mollis, L.



Arrhenatherum elatius, Gaud.



Danthonia decumbens, Dc.



Kœleria cristata, Pers.



Cynosurus cristatus, L.



Dactylis glomerata, L.

Dactylis hispanica, Roth.



Poa megastachya, Kœler.



Poa pilosa, L



Poa rigida, L. (Festuca rigida, Kunth)

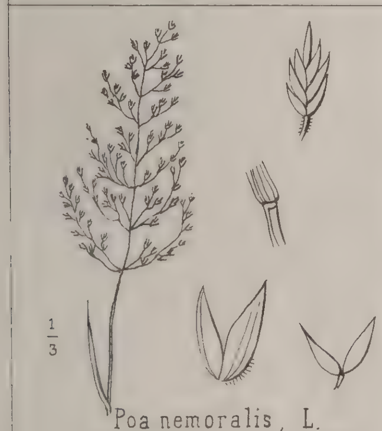
Poa bulbosa, L



Poa annua, L.



Poa compressa, L.



Poa nemoralis, L.



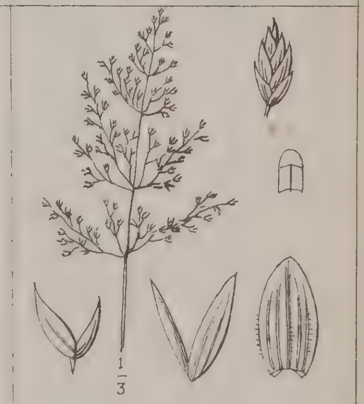
Poa serotina, Ehrh.



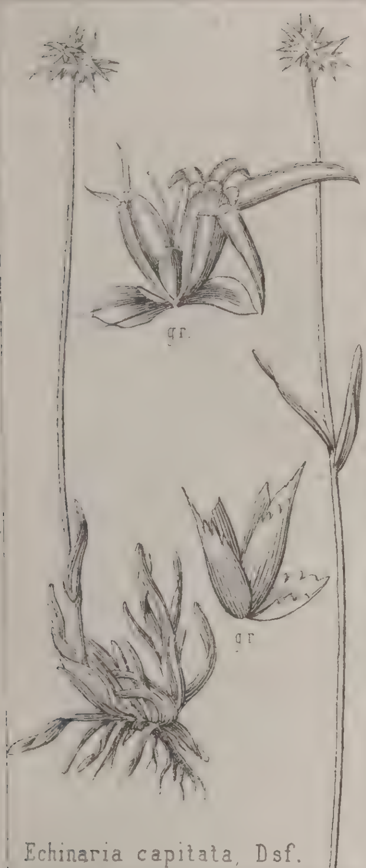
Poa fertilis, Host.



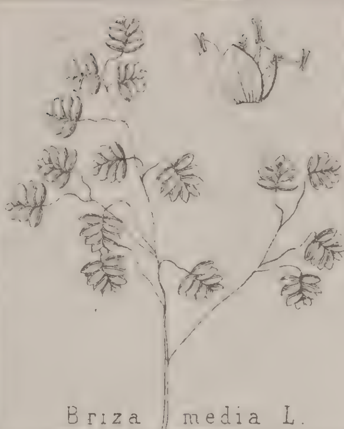
Poa trivialis, L.

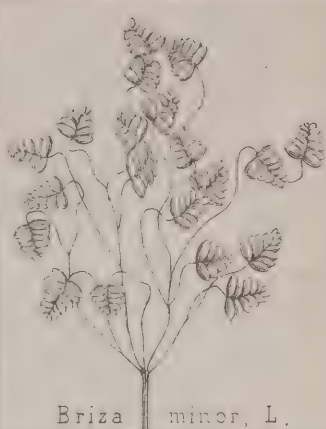


Poa pratensis, L.



Echinaria capitata, Dsf.


Briza media L.

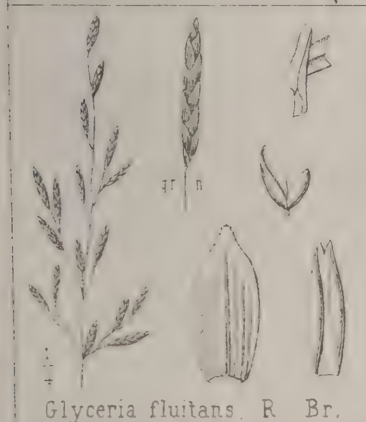

Briza minor, L.



Glyceria spectabilis, M. K.



Glyceria plicata, Fries.



Glyceria fluitans, R. Br.



Molinia cœrula, Gaud.



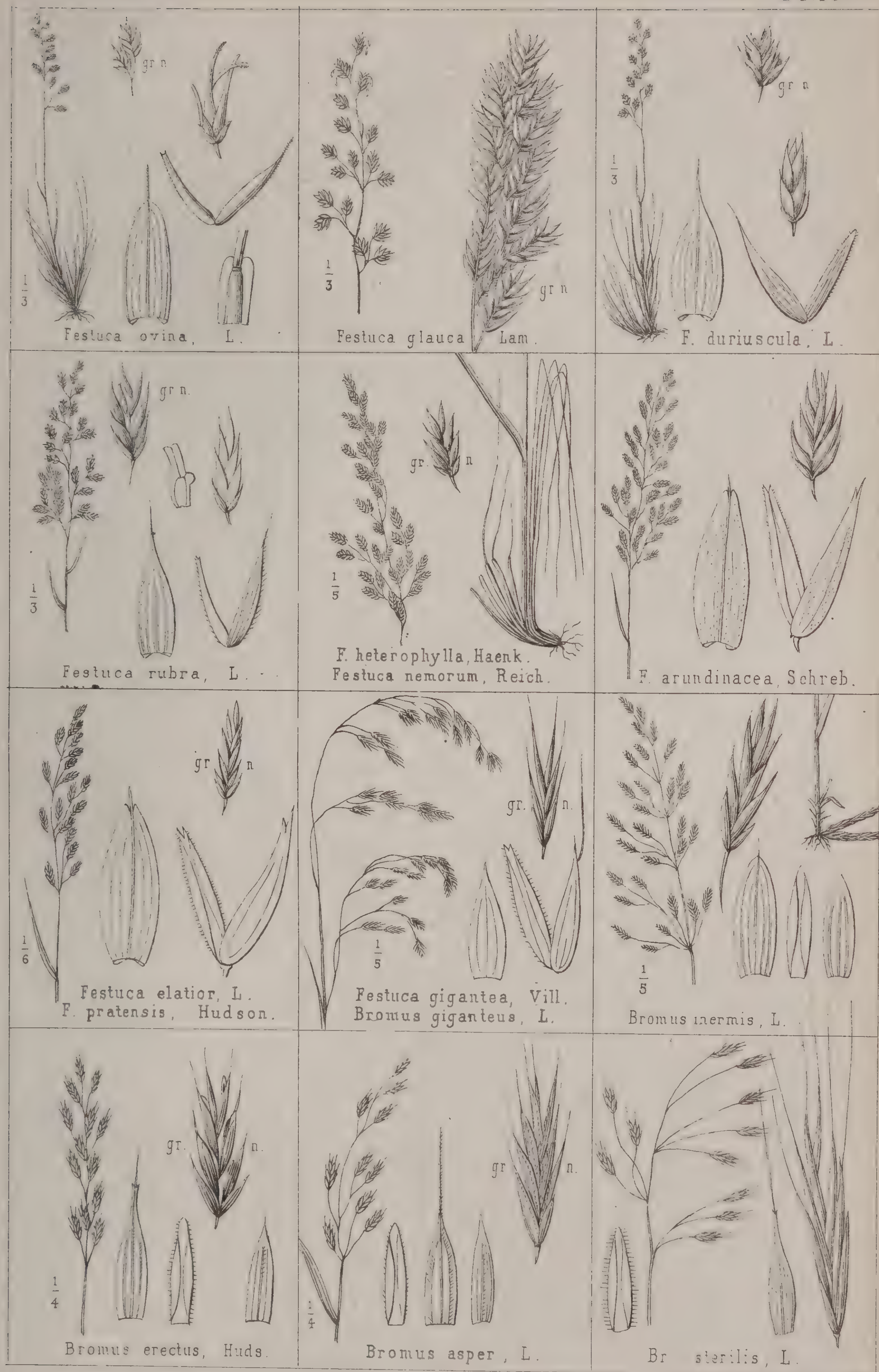
Festuca myuros L.
F. ciliata, L. K.

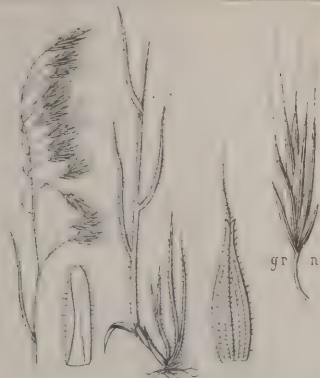


Festuca pseudomyuros, S. Wilm.

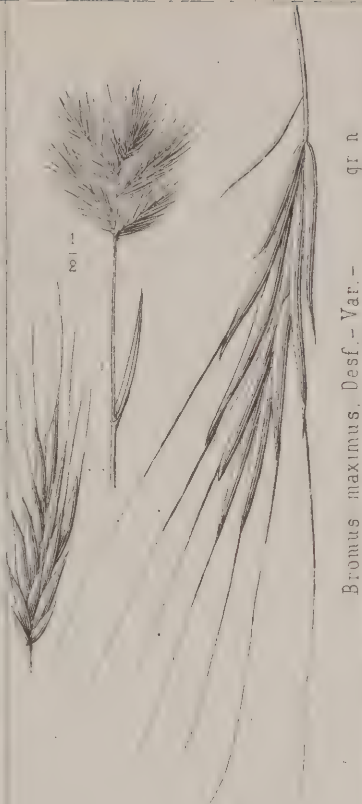
F. sciuroides, Rhot.

F. bromoides, L.
F. uniglumis, Ait.


gr n
1/3
Festuca ovina, L.
1/3
gr n
Festuca glauca, Lam.
1/3
gr n
F. duriuscula, L.
gr n.
1/3
Festuca rubra, L.
gr. n
1/5
F. heterophylla, Haenk.
Festuca nemorum, Reich.
F. arundinacea, Schreb.
gr n
1/6
Festuca elatior, L.
F. pratensis, Hudson.
gr. n.
1/5
Festuca gigantea, Vill.
Bromus giganteus, L.
1/5
Bromus inermis, L.
gr. n.
1/4
Bromus erectus, Huds.
gr n.
1/4
Bromus asper, L.
Br sterilis, L.



Bromus tectorum, L.





Br. madritensis, L.



Bromus arvensis, L.


Bromus rigidus, Roth.



Bromus mollis, L.



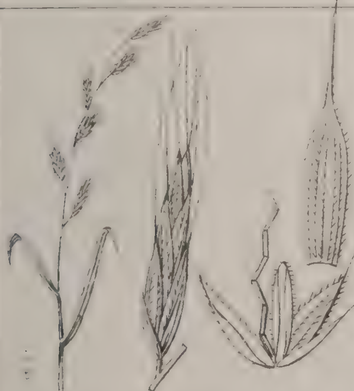
Bromus racemosus, L.



Bromus pratensis, Ehrh.
(Br. commutatus, Schrad).



Br. secalinus, L.


Brachypodium sylvaticum, R. et Sch.



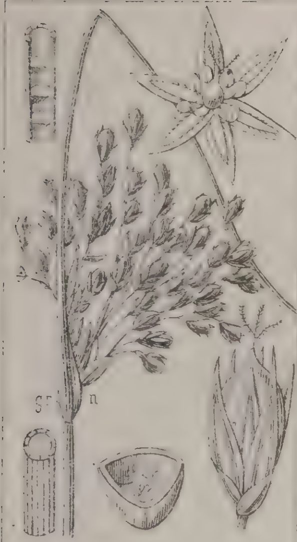
Brachy. pinnatum, P. B.



Brachy. tennellum, P. B.

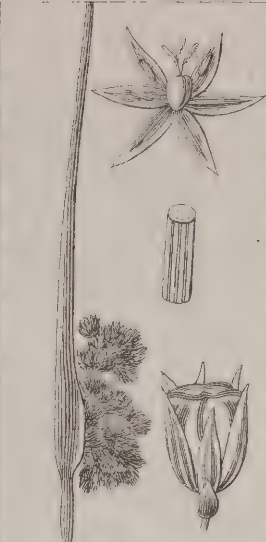


Lith. Coanier & Lachèse. Angers.



Juncus glaucus, Ehrh.


J. effusus, L.


J. conglomeratus, L.



J. squarrosus, L.



J. capitatus, Weig.



J. pygmæus, Thuill.



J. uliginosus, Meyer.



J. bufonius, L.


J. hybridus, Brot.
J. insulanus, Viv.



J. Tenageia, L, fils.



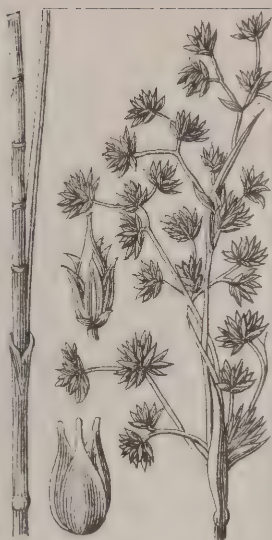
J. compressus, Jacq.
J. bulbosus, L. spec.


J. Gerardi, Lois.

Anvers, Lith. Coosier & Lachèse



J. anceps. Laharpe.


J. acutiflorus, Ehrh.

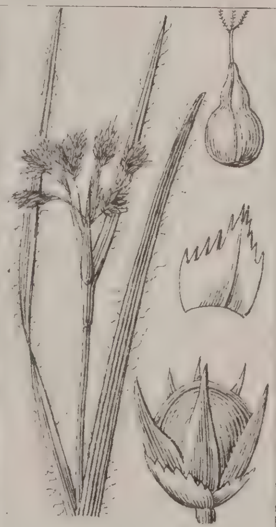

J. lampocarpus, Ehrh.
J. articulatus, L.


J. obtusiflorus, Ehrh.


J. heterophyllus. L. Duf.


Luzula Forsteri, Desv. Dc.


L. campestris Dc.


L. multiflora, Lej.


L. pilosa, Wild.


L. maxima, Dc.

Lith. Cosnier et Lachèse.



Lith. Cosnier et Lachèse


gr.
gr.
gr.
Ranunculus hederaceus, L.
R. Tripartitus, DC.


gr
R Cœnosus, Guss. – R.
Lenormandi, Schultz.
R Petiveri, Coss. et Koch.


R. aquatilis, L.
V. heterophyllus.



R. aquatilis, L.
Var. heterophyllus, Hoff. — Subpeltatus, Reich.

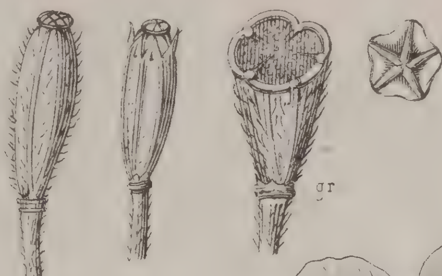


R. aquatilis, L.
Var. terrestris heterophyllus.

R. aquatilis, L.
Var. homophyllus.

Angers Lith. Cosnier et Lachèse





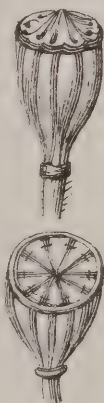
Papaver argemone, L.





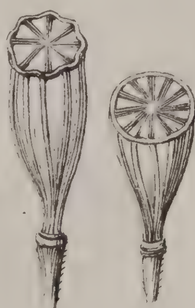
Papaver hybridum, L.





Papaver rhœas, L.



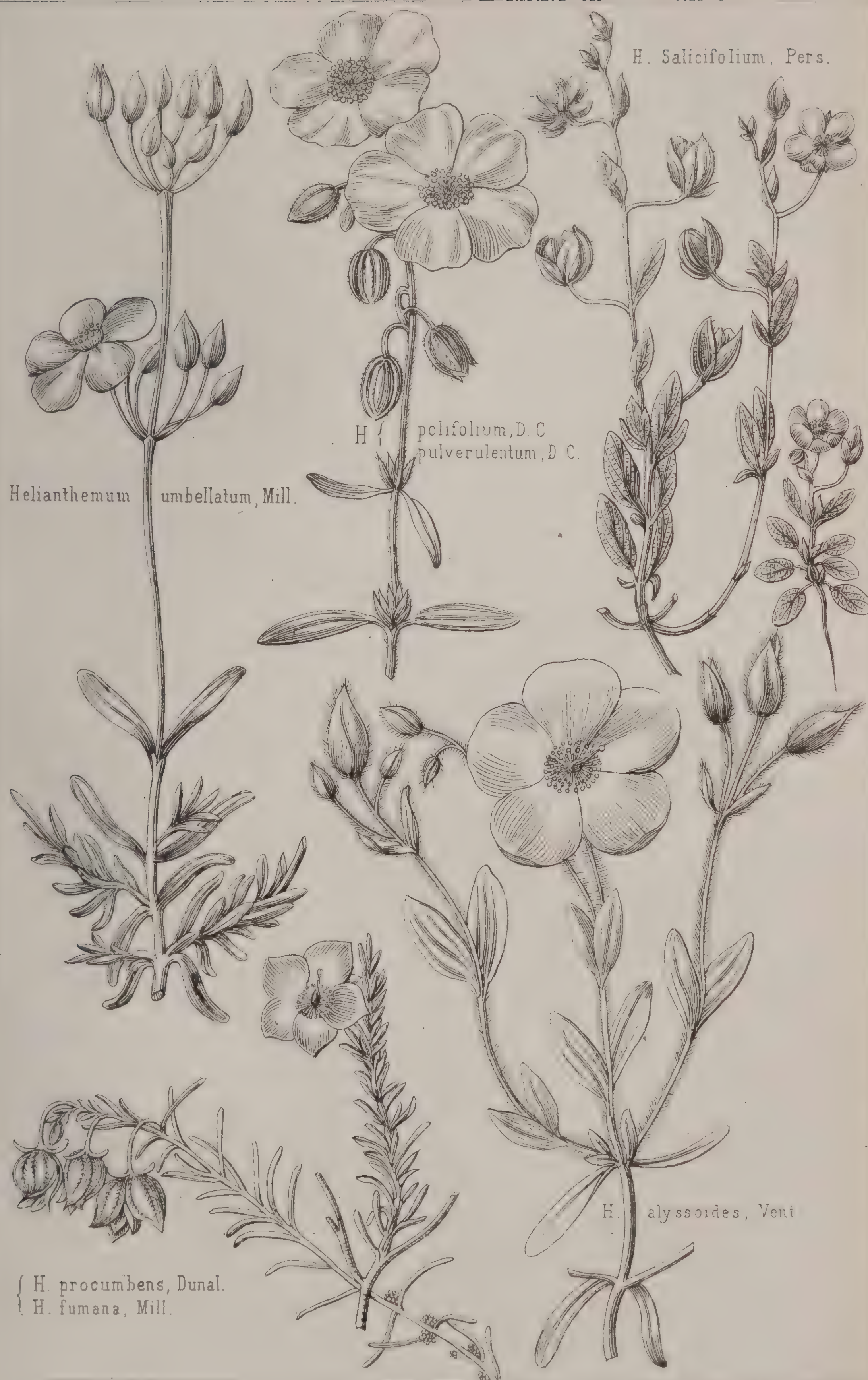


Papaver dubium. L.



Rœmeria hybrida, D.C.

Lith. Cosnier et Lachèse.



Lith. Constant Lachose

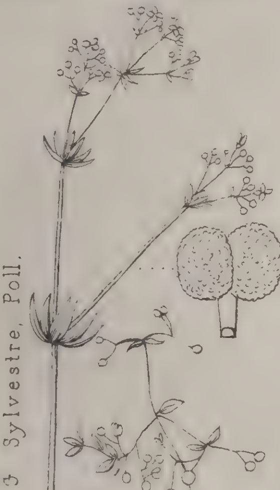

Viola canina, L
V. lancifolia, Thore.
V. hamata, Millet.
V. Riviniana, Reich.

et Lachese.



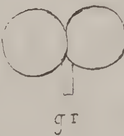


G. verum, L.











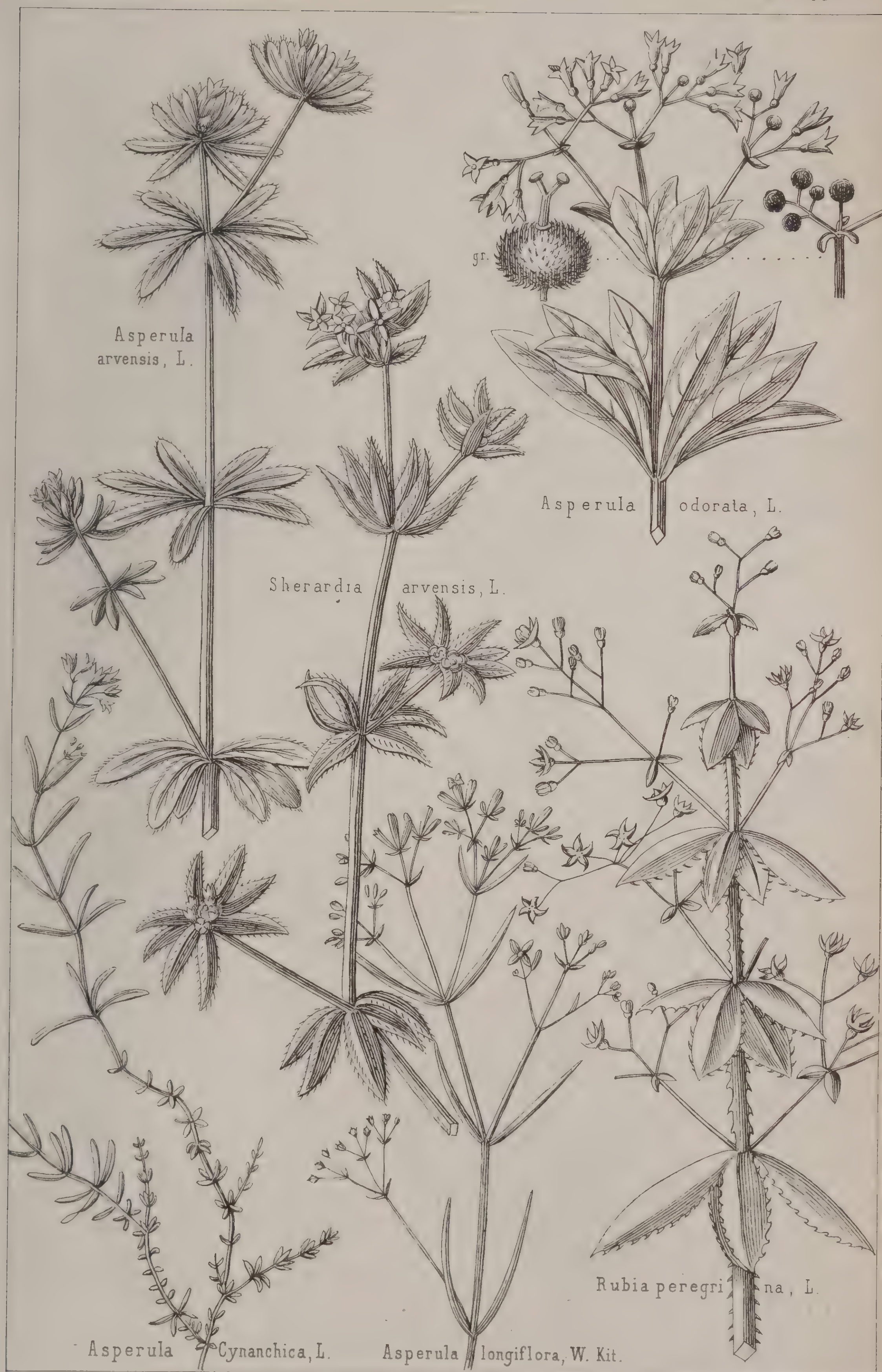




Lith. Cosnier et Lachèse.



Lith. Cosnier et Lachèse



Lith Losnier et Lachèse.















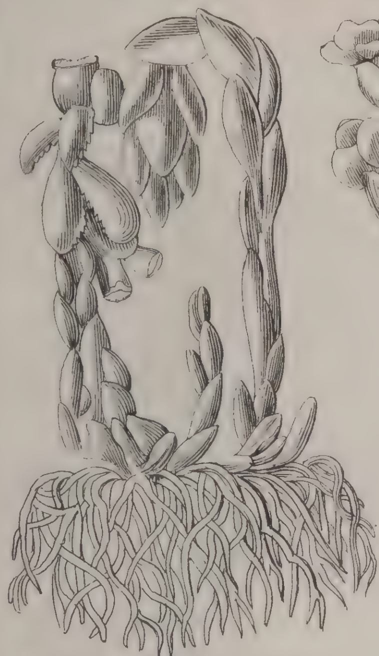




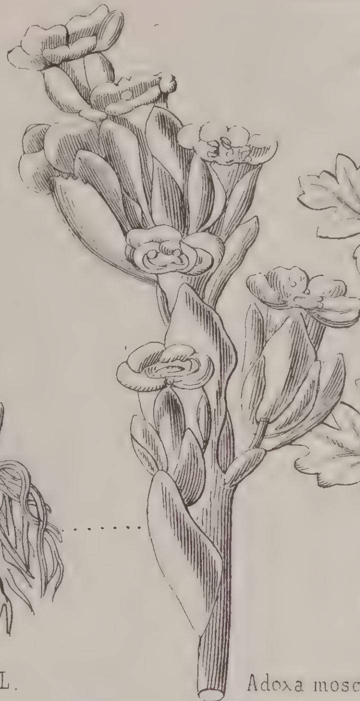




Lith. Cosnier et Lachèse.



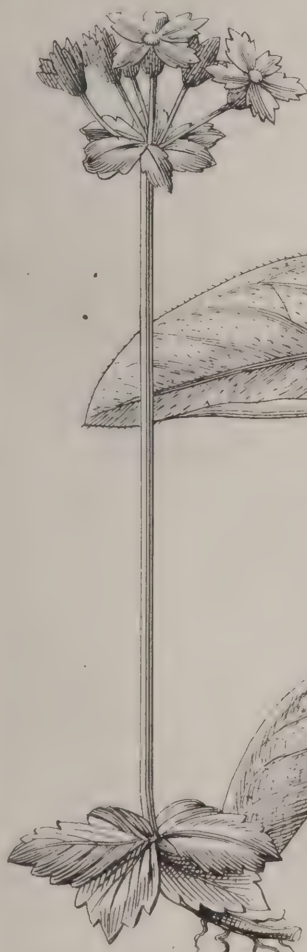
Monotropa hypopithys, L.





Adoxa moschatellina, L.

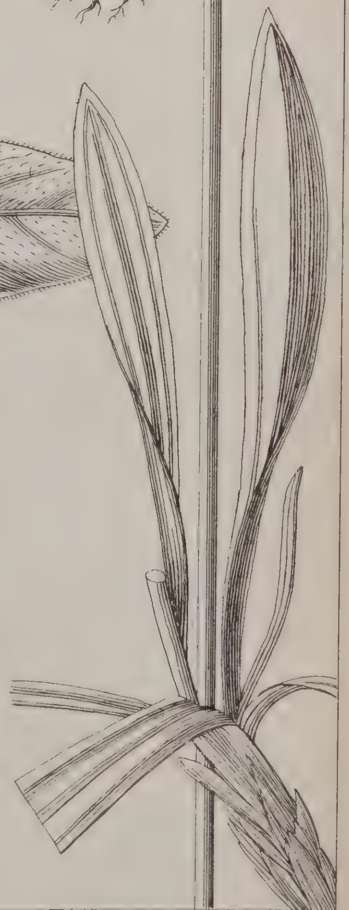
Armeria plantaginea, Willd.



Androsace maxima, L.



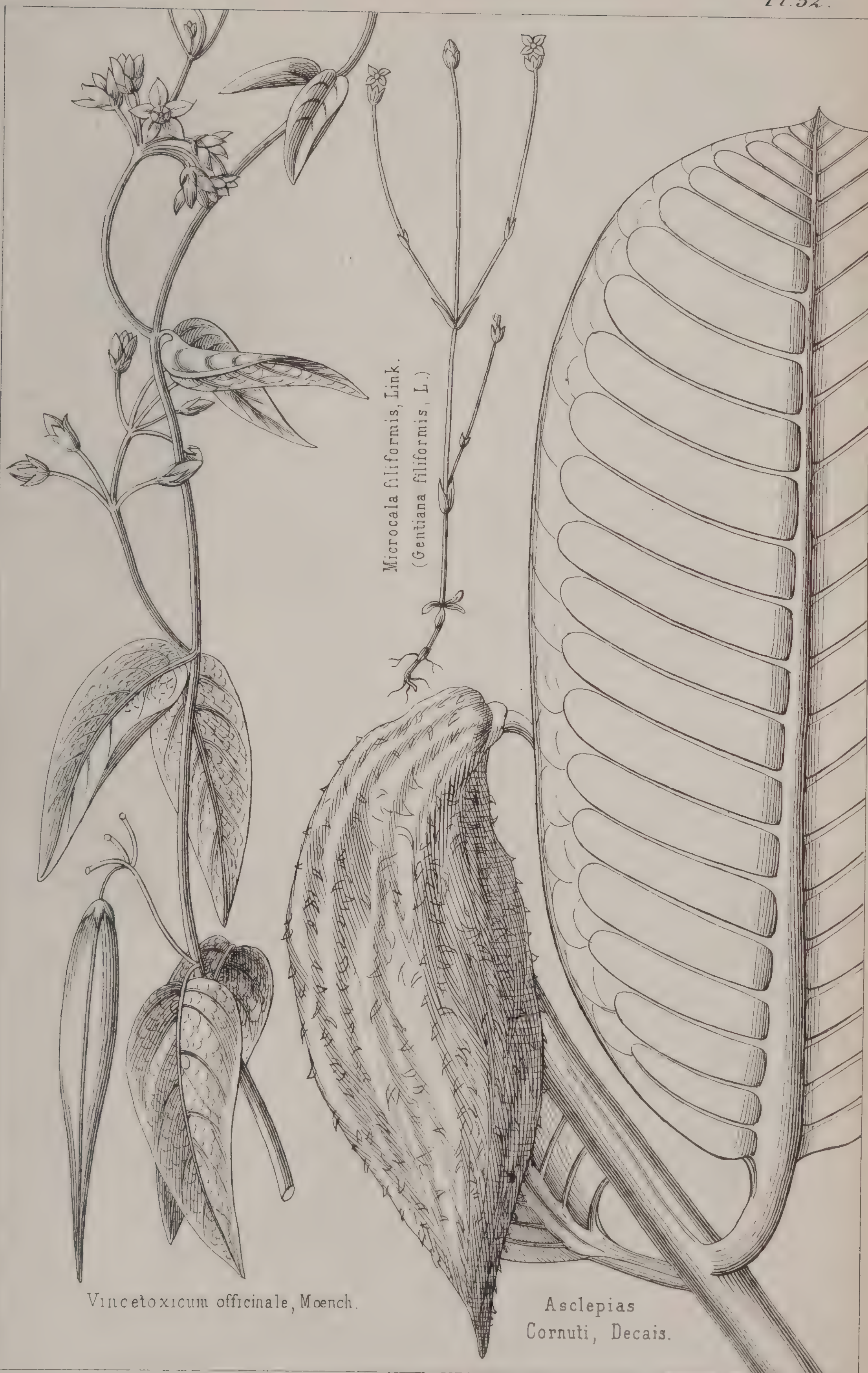
Lonicera xylosteum, L



et Lachèse.



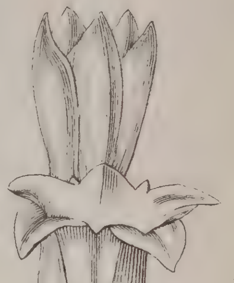
Lith. Cosnier et Lachèse



Lith. Cosnier et Lachèse



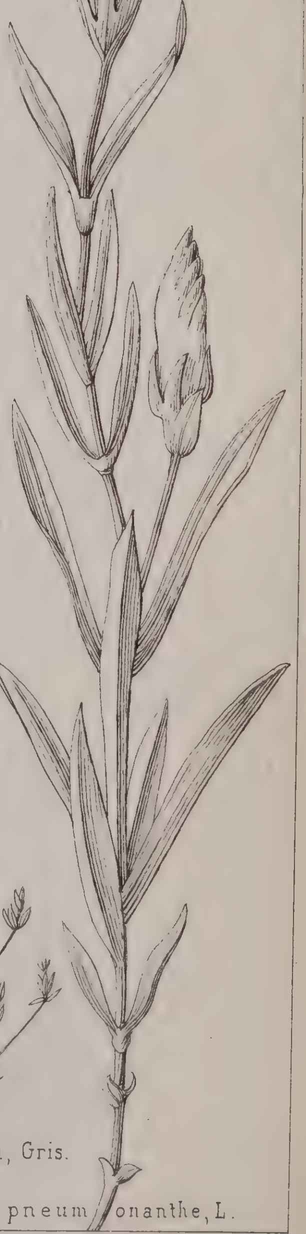




Chlora perfoliata, L.



Chlora imperfoliata, L, fils.





Erythræa pulchella, Fr.
(Chironia pulchella, D).

Cicendia pusilla, Gris.

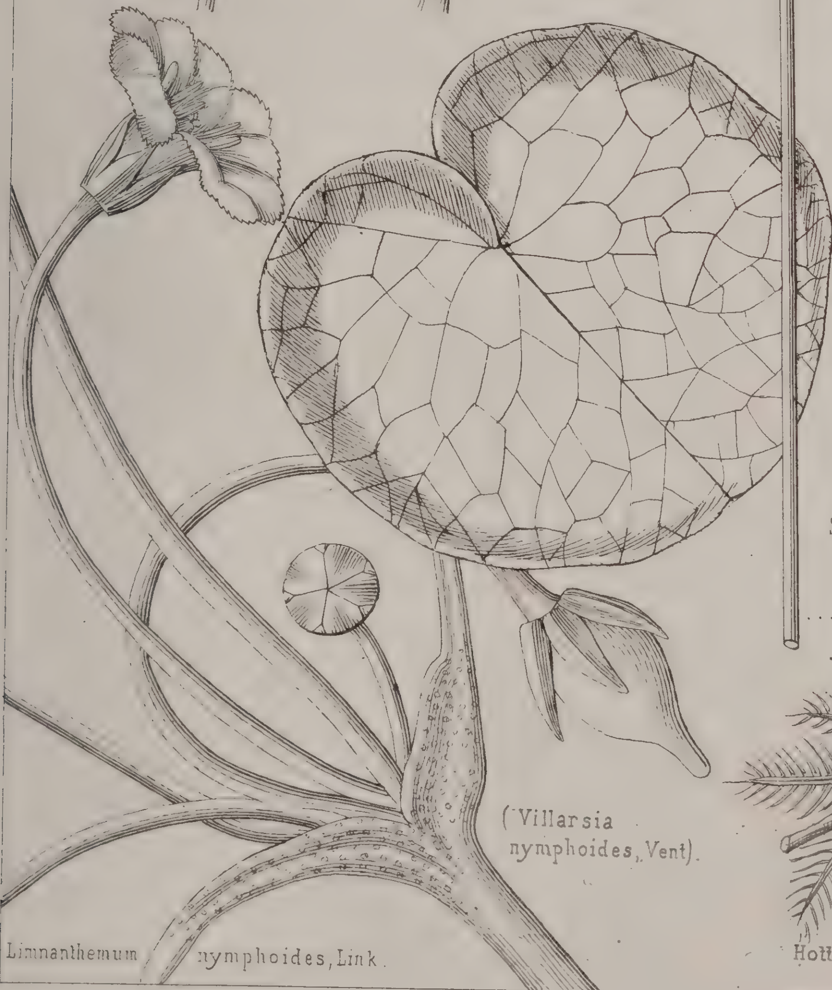
Gentiana germanica, Willd.

G. pneumonanthe, L.

Lith. Cosnier et Lachèse.





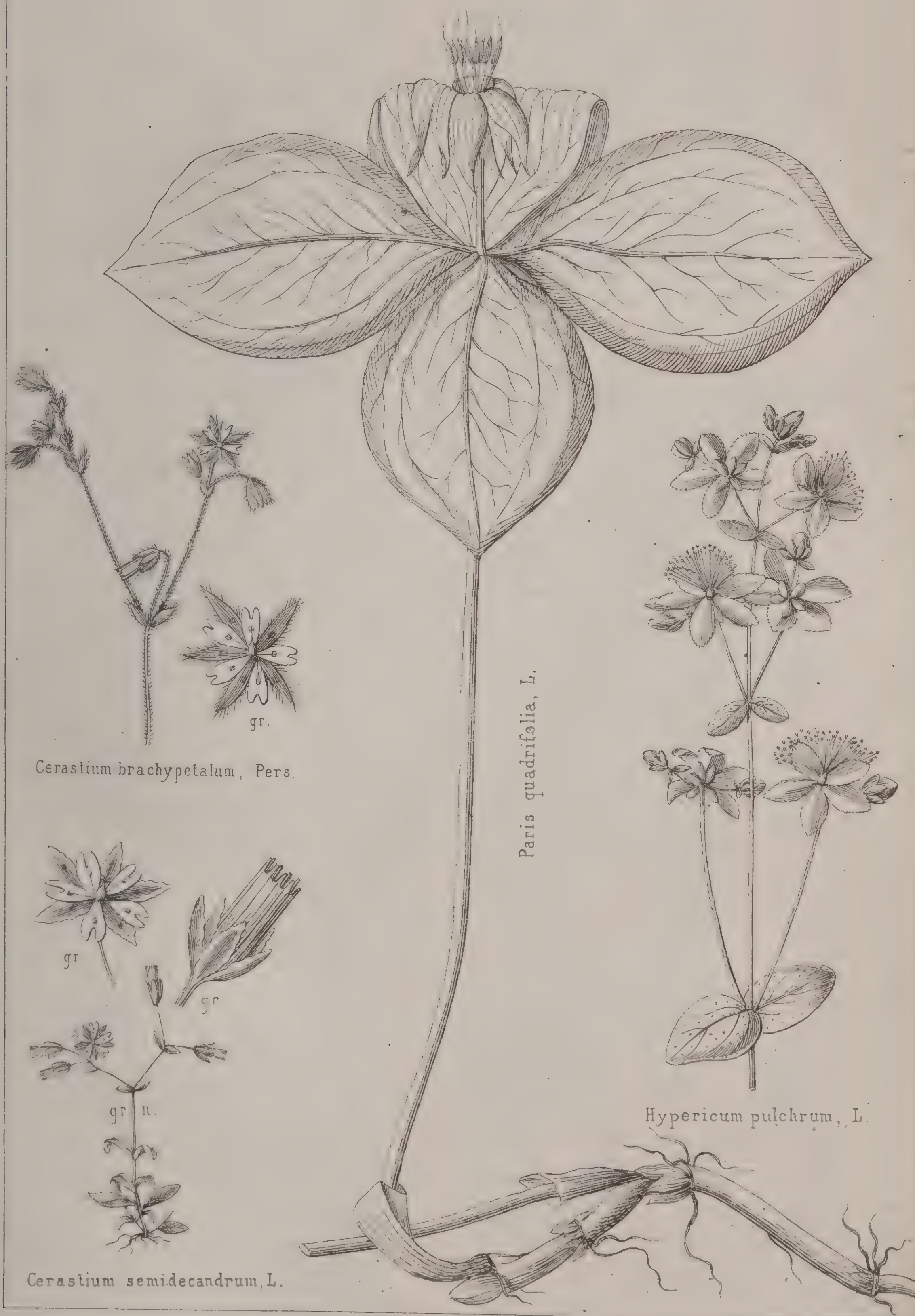





Lith. Cosnier et Lachèse



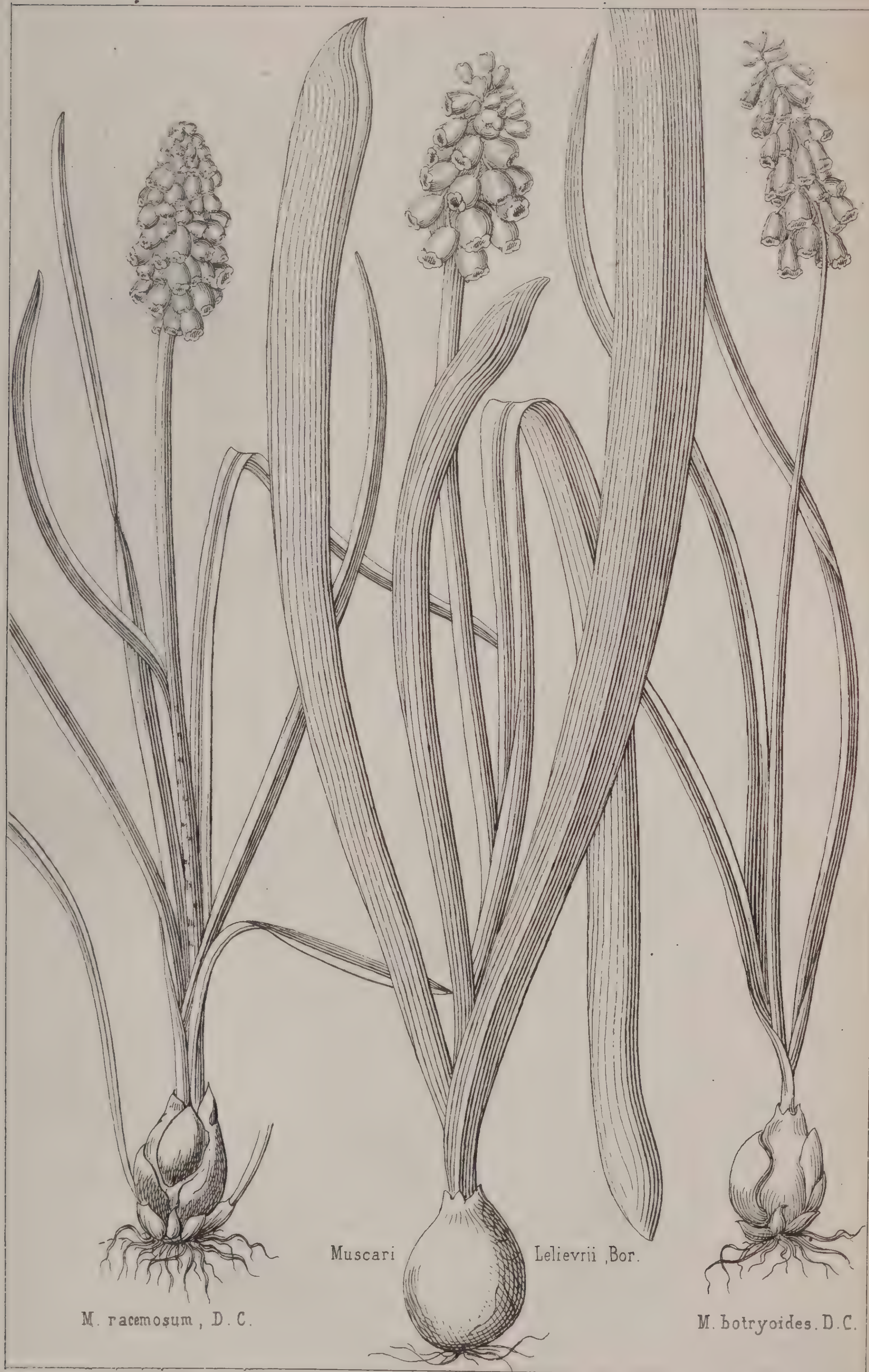
Lith. Cosnier et Lachèse.



Lith. Cosnier et Lachèse.



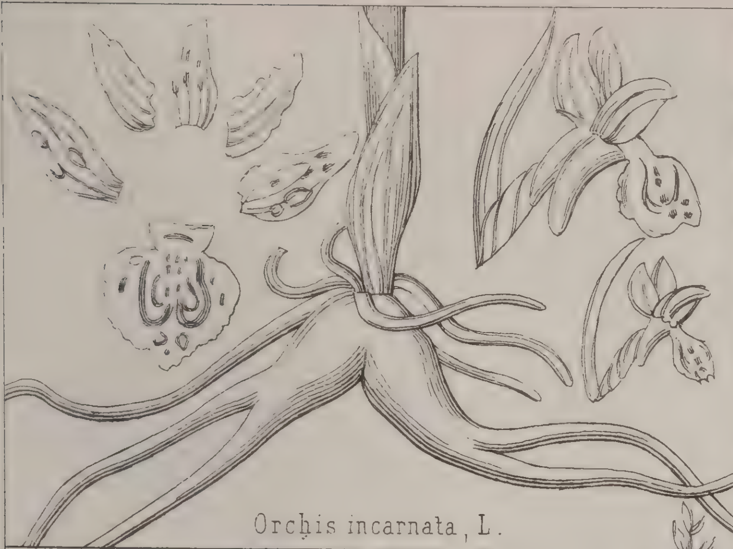
Lith. Locnier et Lacrese



Lith. Cosnier et Lachèse.



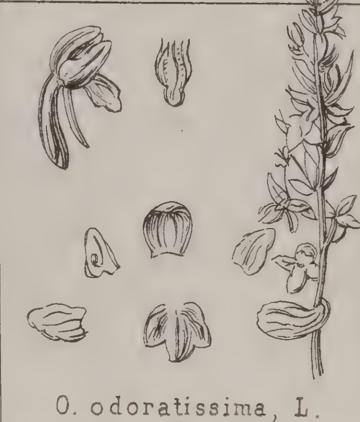
Lith. Cossier et Lachèse.


Orchis incarnata, L.


Orc. maculata, L.



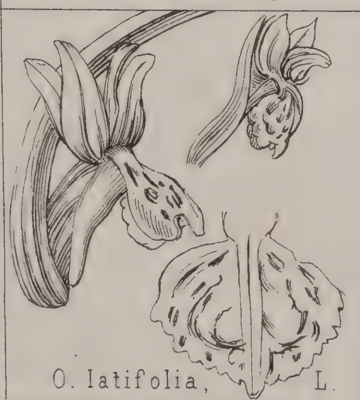
Orc. conopsea, L.


O. odoratissima, L.

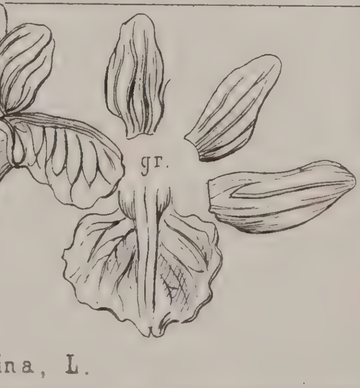


O. viridis, All.

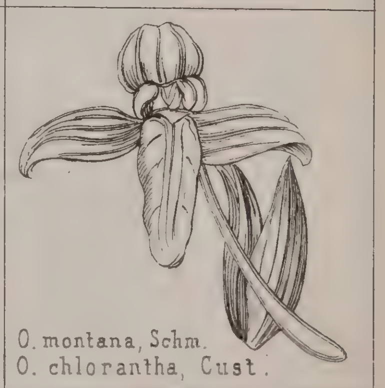



O. latifolia, L.

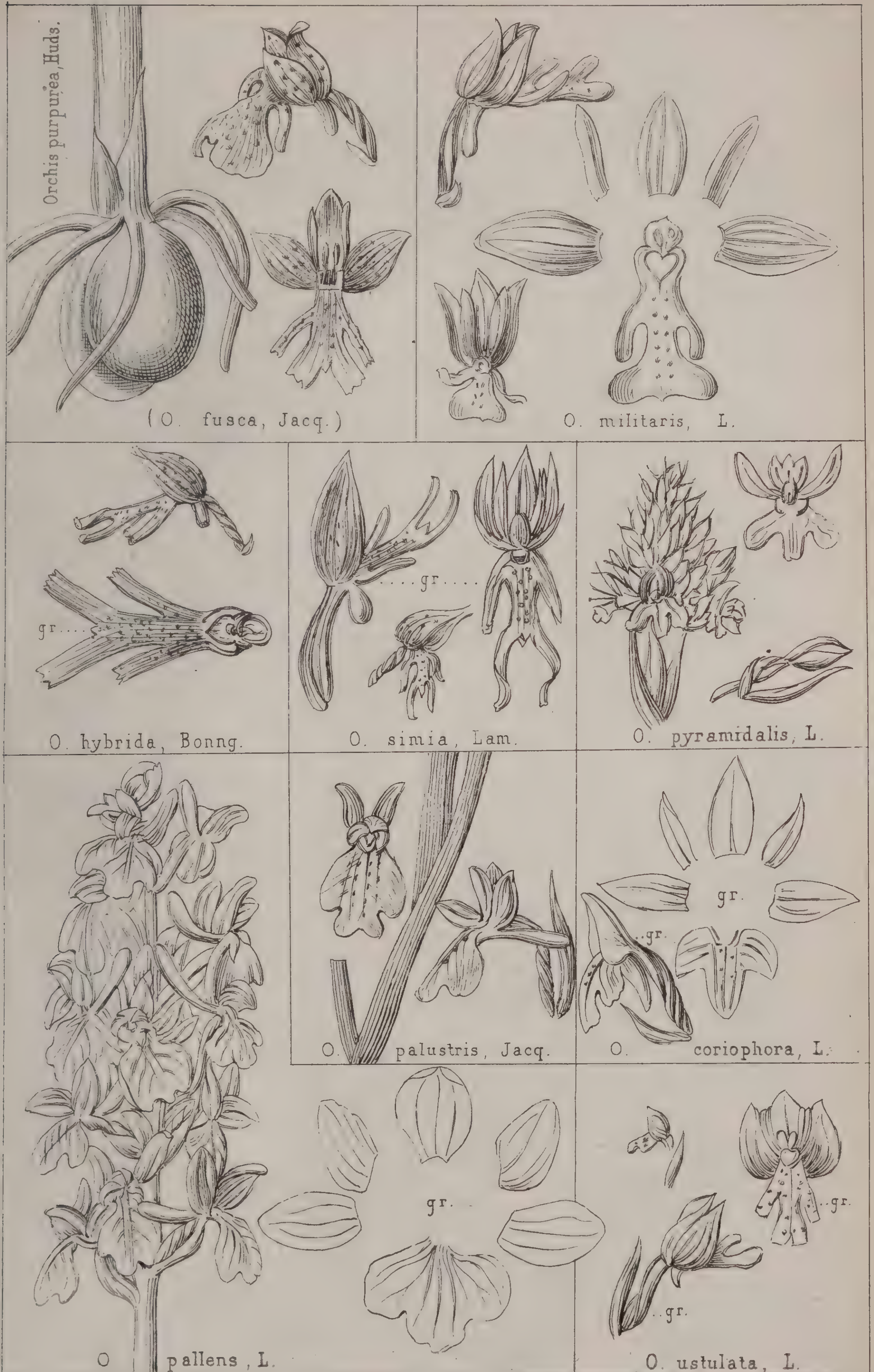

O. bifolia, L.



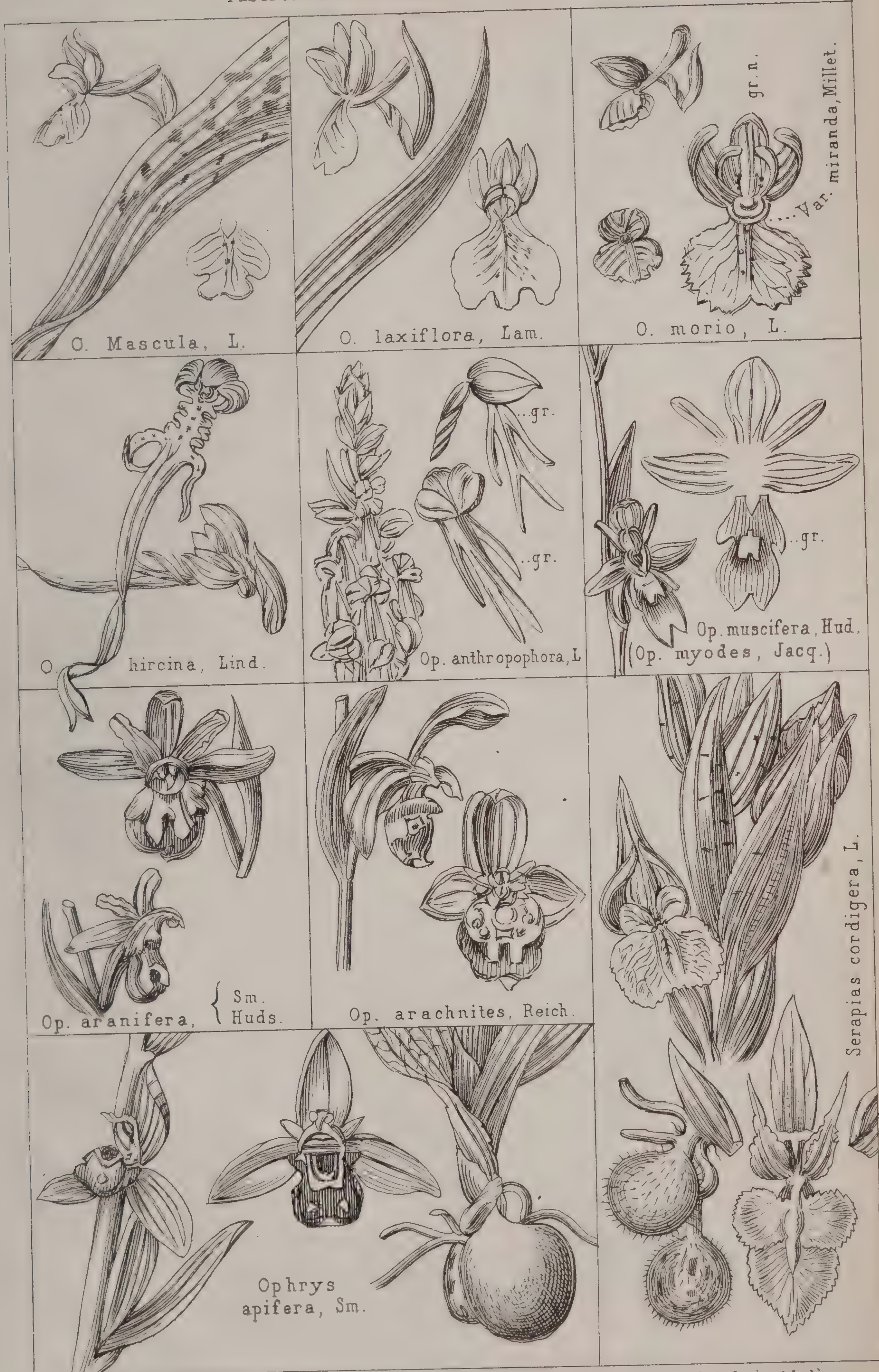
O. sambucina, L.


O. montana, Schm.
O. chlorantha, Cust.

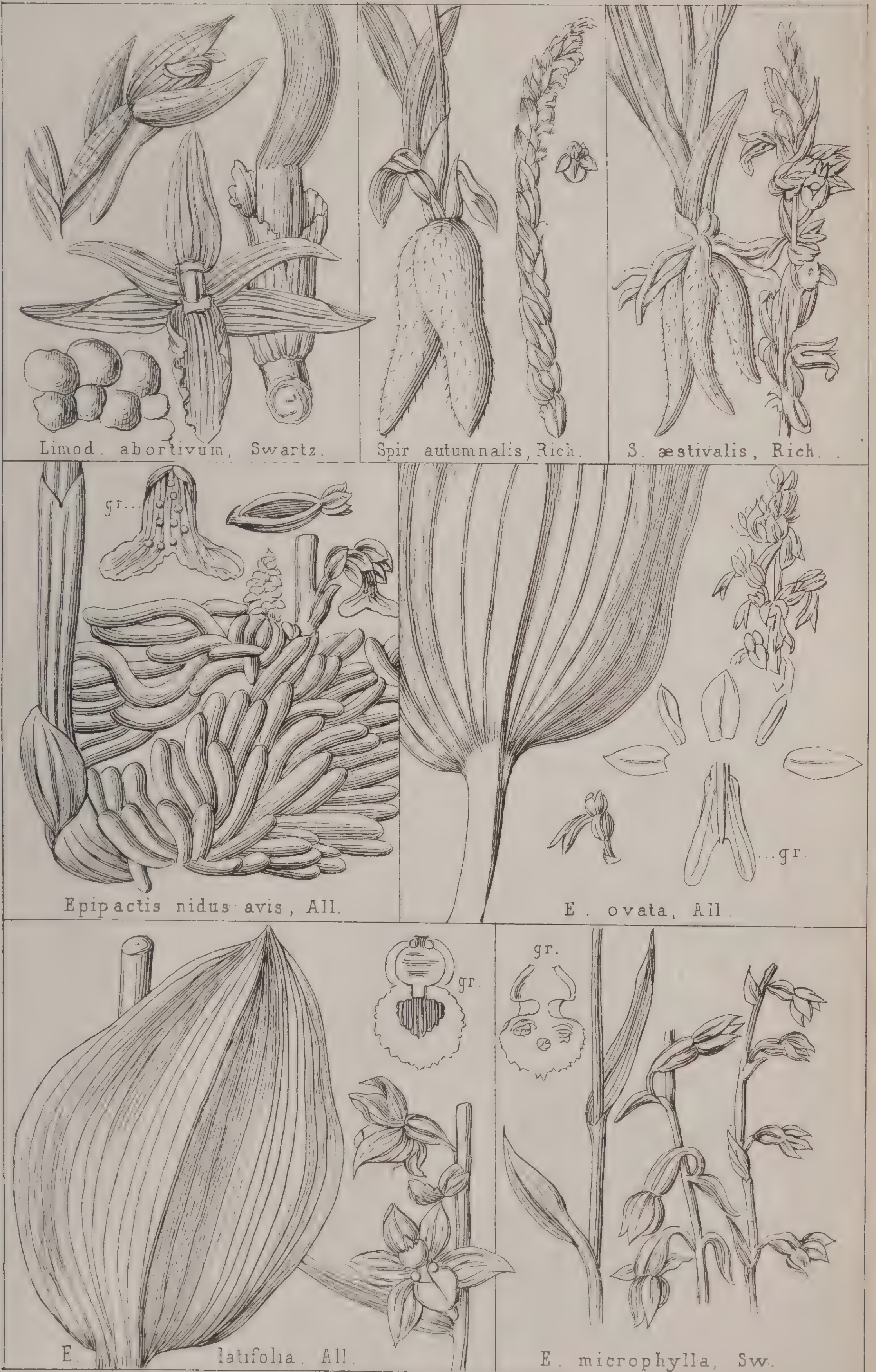
Lith. Cosnier et Lachèse.



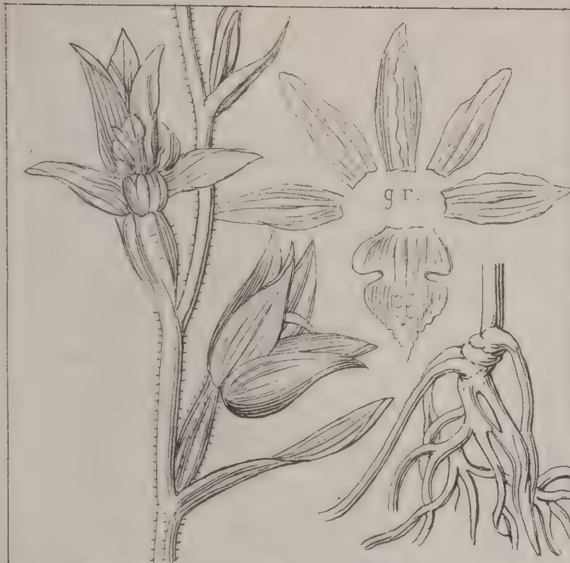
Lith. Cosnier et Lachèse.



Lith. Cosnier et Lachèse.



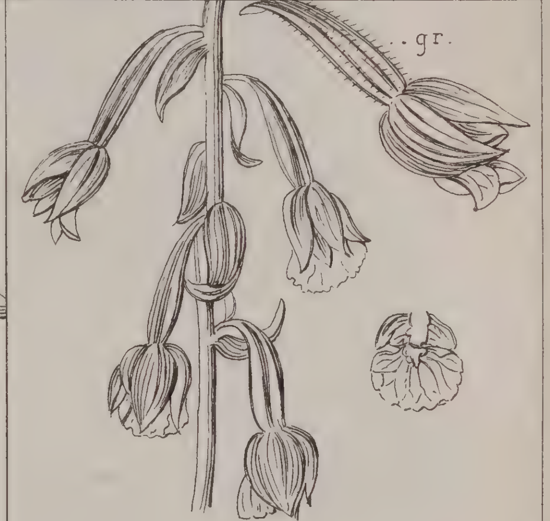
Lith. Cosnier et Lachèse.



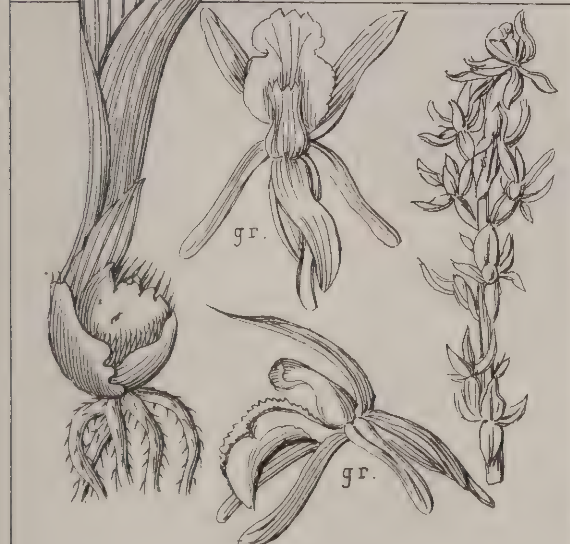
Epipactis rubra, All.


Epipactis ensifolia, All.

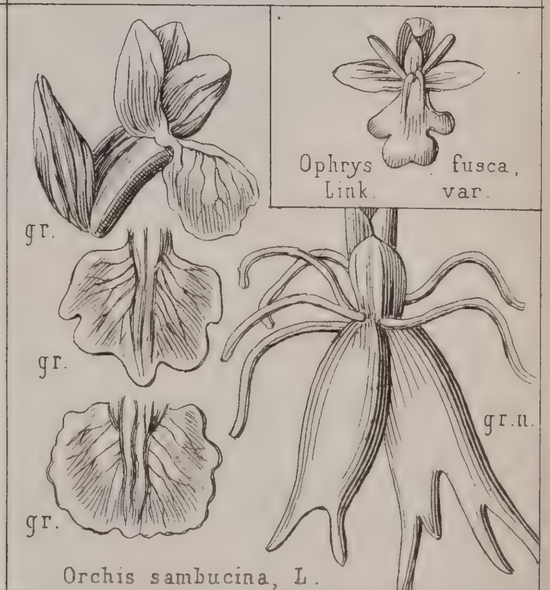

E. pallens, Sw.



Epi. palustris, Crantz.



Liparis Lœselii, Rich.



Orchis sambucina, L.

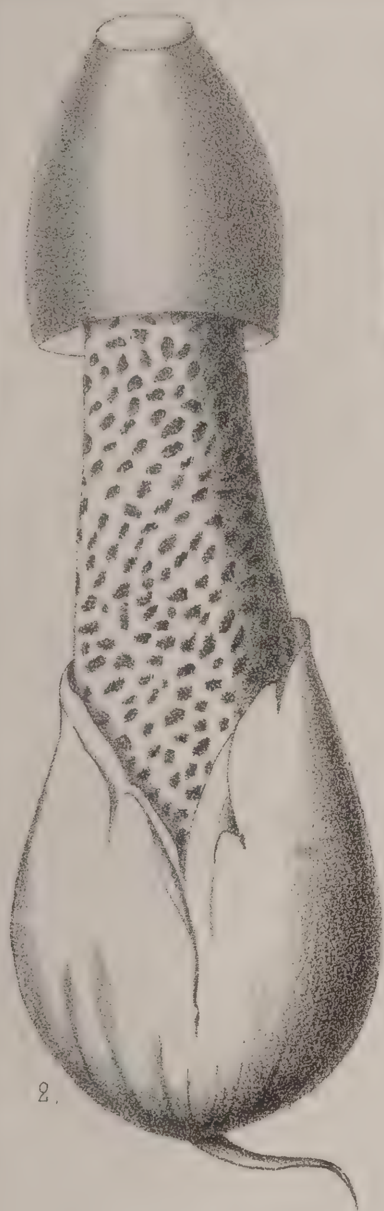
Lith Cosnier et Lachèse.

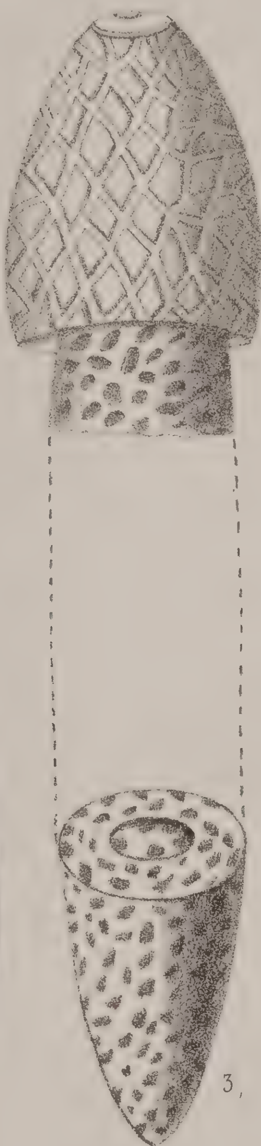


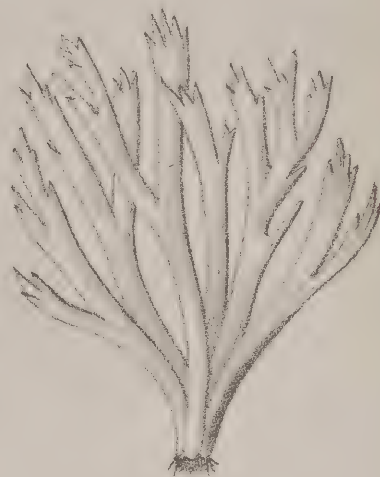
DUCHESSE d'ANGOULÊME

Millet pinx^t

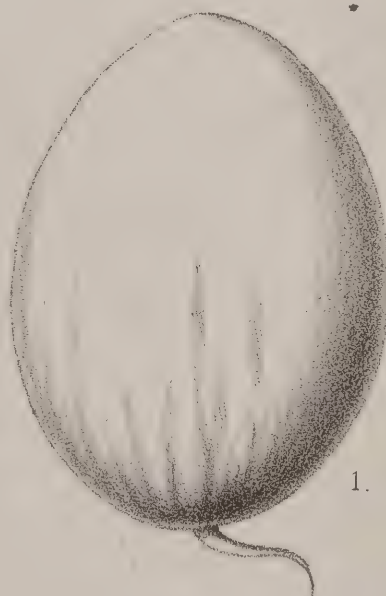
Lith. de E. Barassé, Angers.



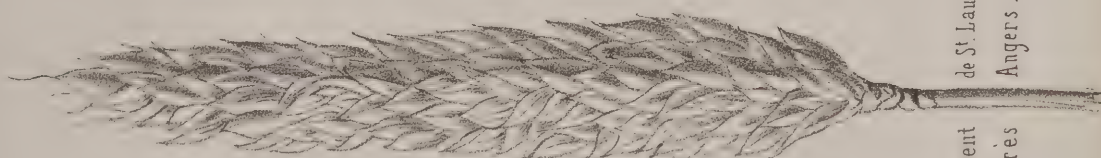




Clavaria amethystea, Bull.



1, 2, 3, Phallus impudicus, L.

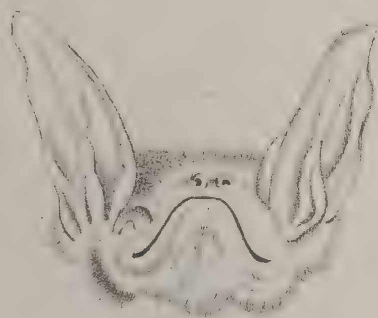


Froment de St Laud, près Angers.

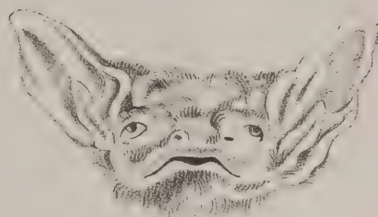
Millet, del. nat.

Lith. Cosnier et Lachèse.

G. VESPERTILIO, L.



V. Murinus, L.



V. Serotinus, L.



V. Noctula, L.



V. Auritus, L.



V. Emarginatus, Geoff.



V. Barbastellus, L.



V. Pipistrellus, L.

Millet, del. d'après une pl. des Ann. d'hist. Natu^{les}

Angers Lith. Cosnier et Lachèse.



Genette. Viverra genetta, L.



Marte Mink. Mustela lutreola, Pall.



Chat sauvage - Felis catus, L.

Millet, del. d'après nature.

Lith. Cosnier et Lachèse.

Pl. 48.

1/5



Jean-le-blanc.
Circaetus albidus, Viell.

1/4



Aigle botté
Falco pennatus, Lath, Bm.

1/5



Balbuzard
Falco haliætus, Lin,

1/4



Buse patue. — Buteo lagopus, Vieill.

2/5



Faucon hobereau
Falco subbuteo, L.

1/2



Faucon émerillon,
Falco æsalon, Temm.

Millet, del, d'après nature et divers dessins.

Lith. Cosnier et Lachèse.



Casse-noix
Nucifraga caryocacactes, Briss.

Chouc,
Corvus spermologus, Frisch.

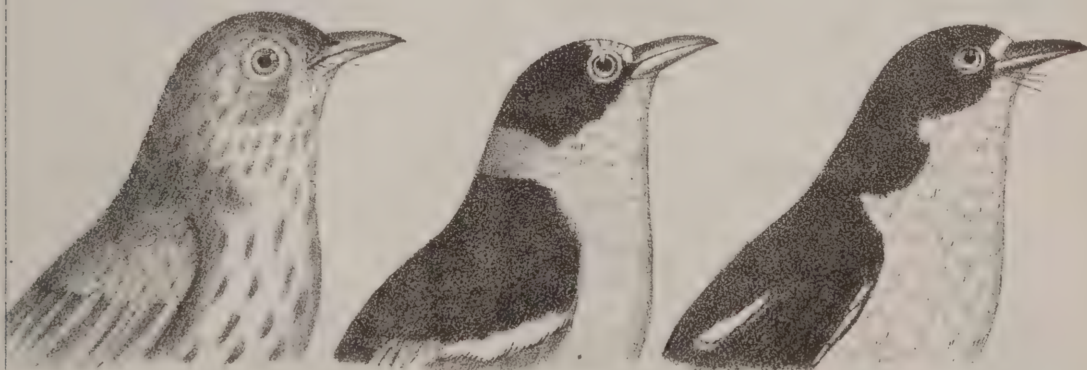
Jaseur de Bohême
Bombycilla garrula, Briss.



Martin roselin,
Pastor roseus, Temm.

Rollier vulgaire
Coracias garrula, Linn.

Pie-grièche à poitrine rose,
Lanius minor, Linn.



Gob-mouche gris
Muscicapa grisola, Linn.

Gob. a collier
Musc. albicollis, Temm.

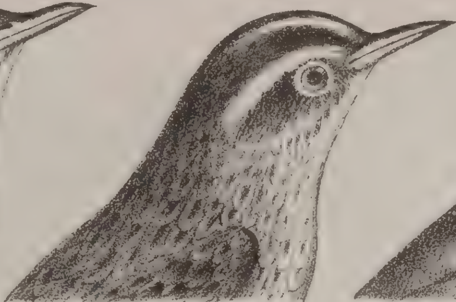
Gob. Bec-figue.
Musc. luctuosa, Temm.

Millet. del. d'après divers dessins.

Lith. Cosnier et Lachèse.



Fauv. phragmite
Sylv. phragmitis, Bechst.



Fauv. aquatique
Sylv. aquatica, Lath.



Fauv. effarvate
Sylv. arundinacea, Lath.



F. verderolle
S. palustris, Bechst.



Fauv. locustelle.
Sylv. locustella, Lath.



Fauv. pitte-chou.
Sylv. provincialis, Gmel.



Fauv. gorge bleue
Sylv. suecica, Lath.



Fauv. orphée, M.
Sylv. orphea, Tem.



Fauv. orphée, F.
Sylv. orphea, Tem.



Pouillot siffleur.
Sylv. sibilatrix, Bechst.



Mésange moustache, M.
Parus biarmicus, L.

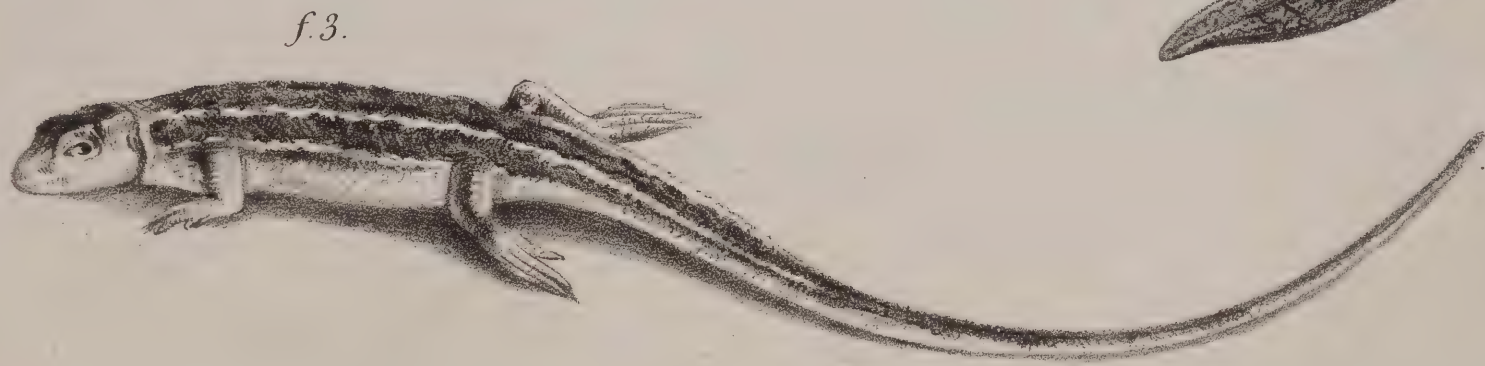


Bergeron flavéole
Motacilla flaveola, Gm.

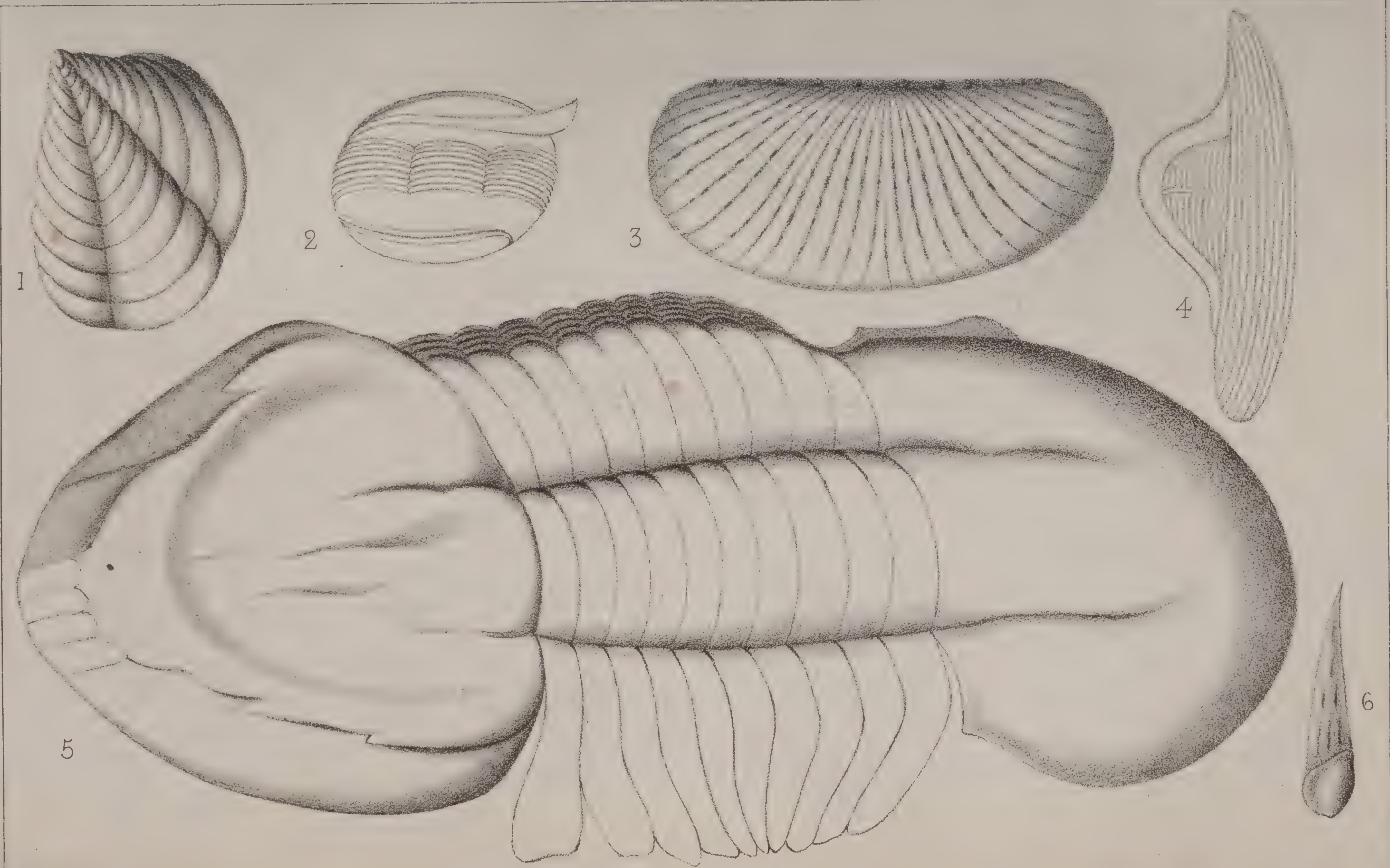
Millet del. d'après nature. Lith. Cosnier et Lachèse.





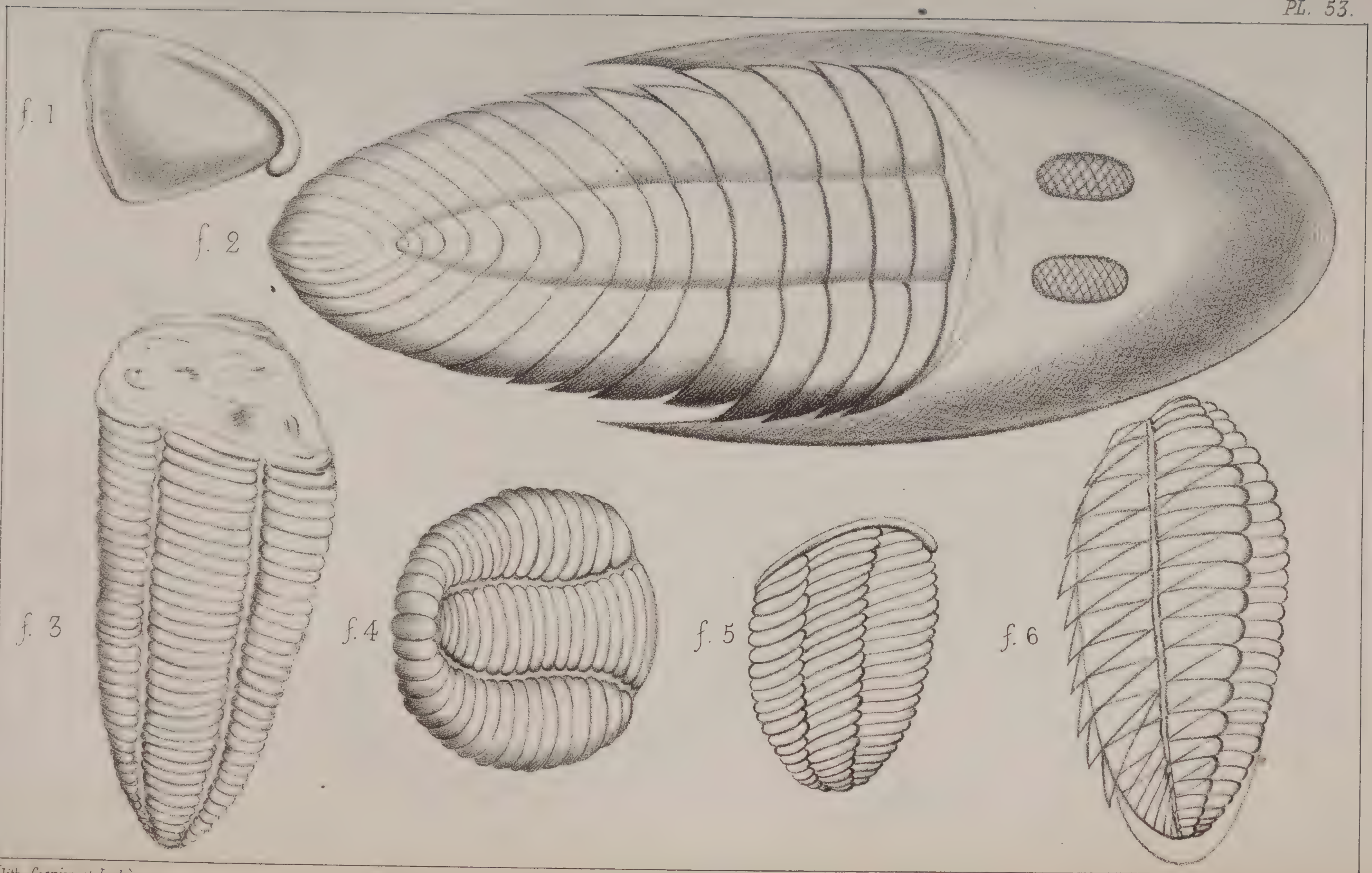


Millet, del.



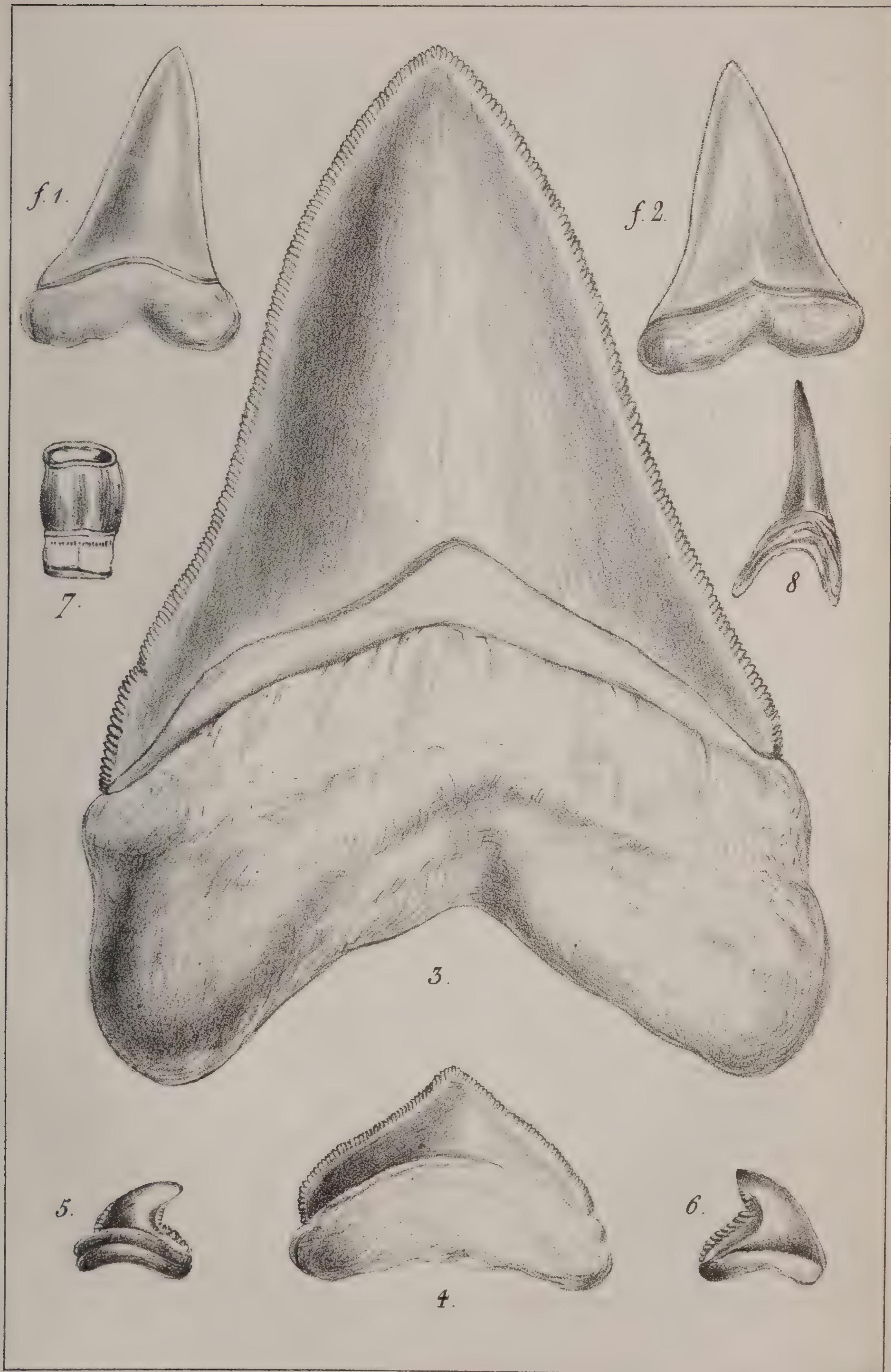
Lith. Cosmier et Lachèse. Millet del.

1, 2, 3, 4 et 5, Fossiles des Ardoisières de Trelazé. 6 Foss. des Houillières.



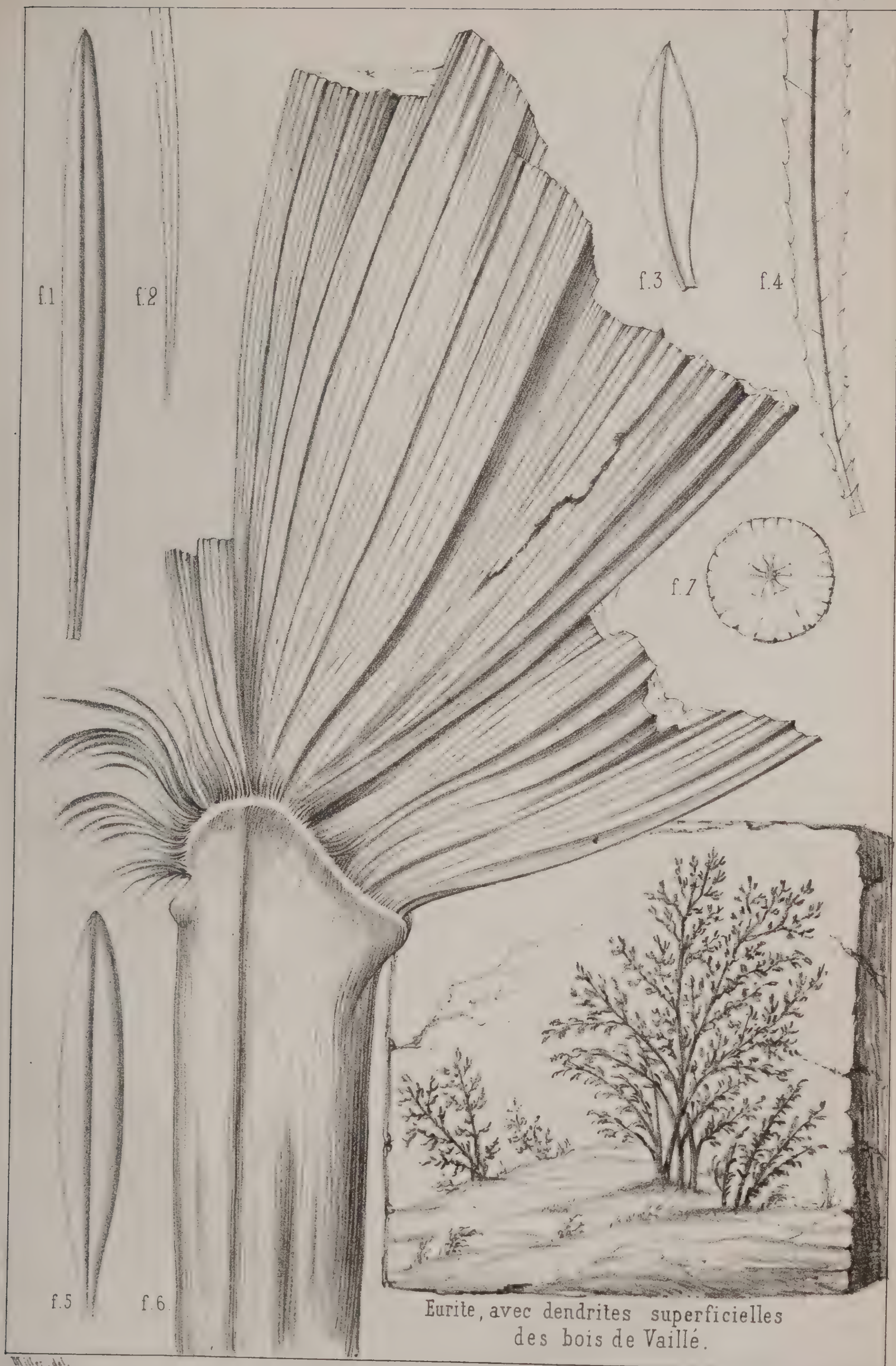
Lith. Cosnier et Lachèse. Millet del.

Fossiles des Ardoisières de Trelazé.



Millet, del. Lith. Cosnier et Lachèse.

Fossiles du terrain tertiaire marin.



Grès des landes de Cheffes, avec empreintes végétales.

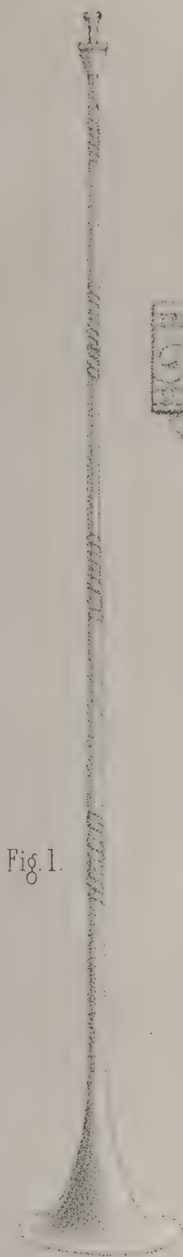


Fig. 1.

TUBA
ou
Trompette romaine
représentée sur une échelle
d'une ligne pour pouce
(5 pi. ou 1m. 66c.)

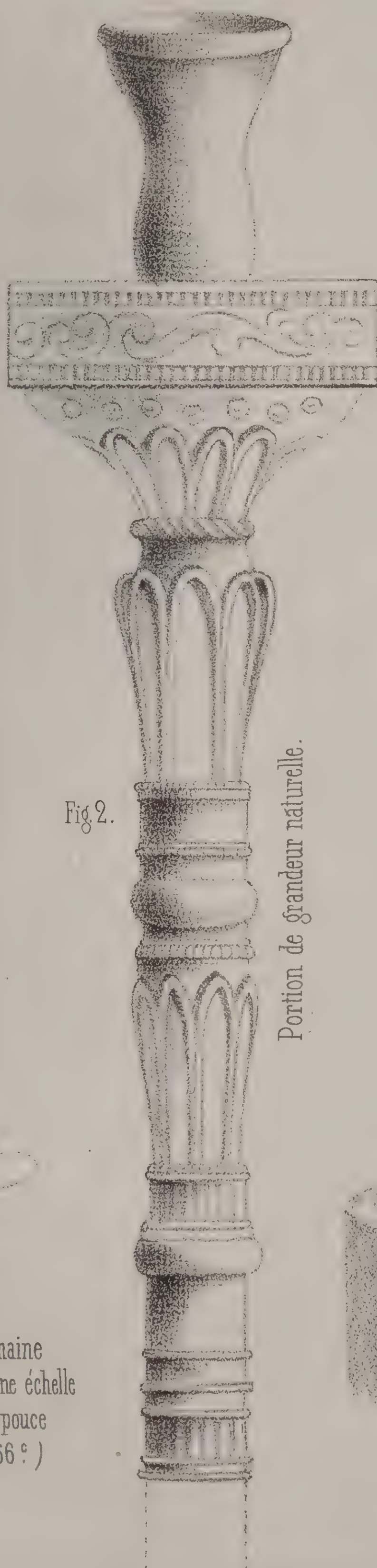


Fig. 2.

Portion de grandeur naturelle.

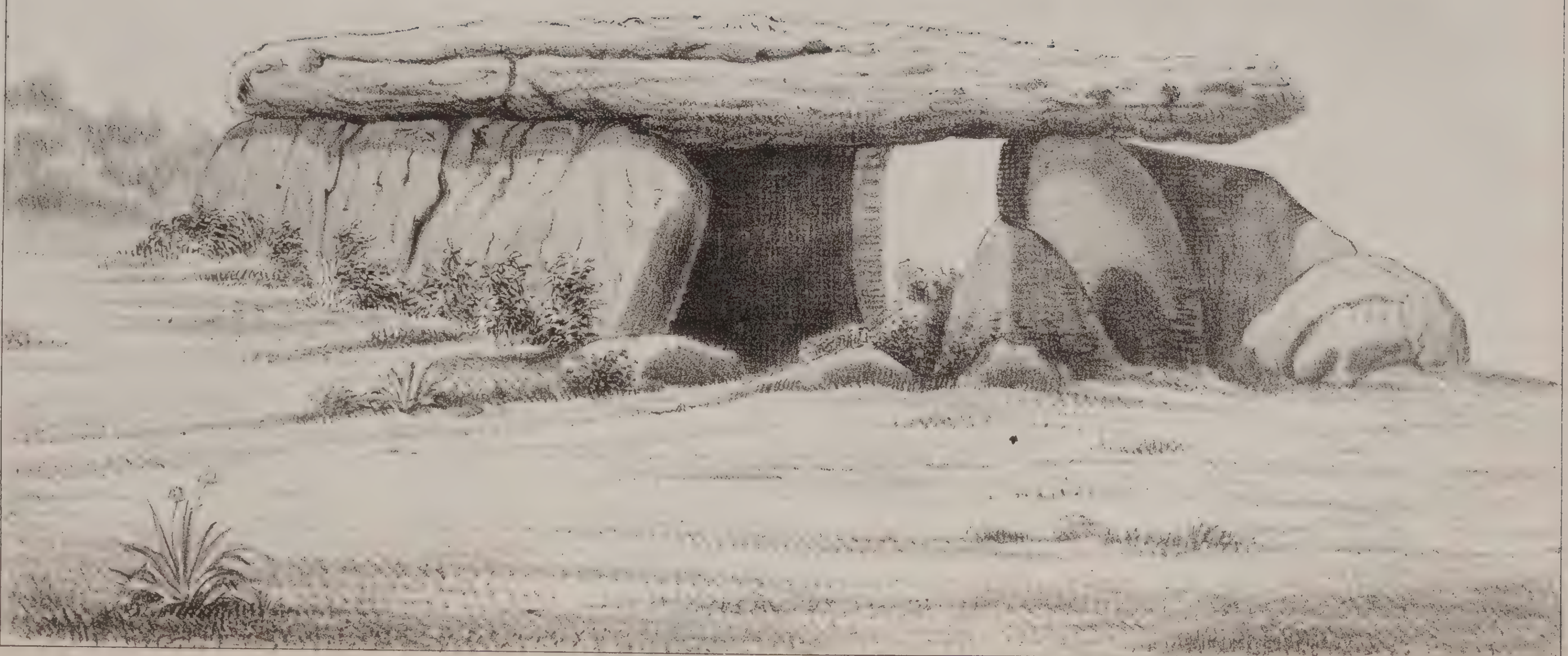


Fig. 3.

Figurine en bronze
de grandeur du modèle.

Lith. Cosnier et Lachèse, Angers.

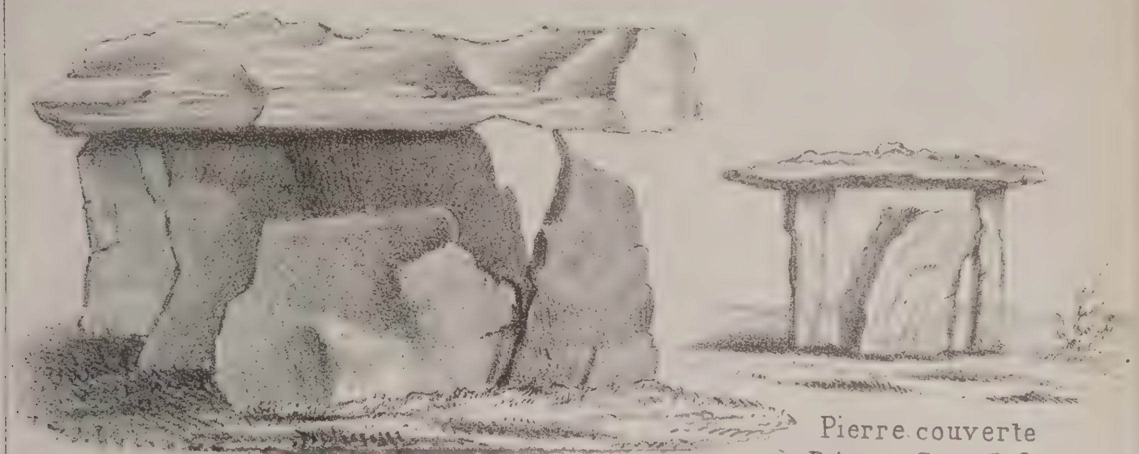
Pl. 52.



de Joannis, del.

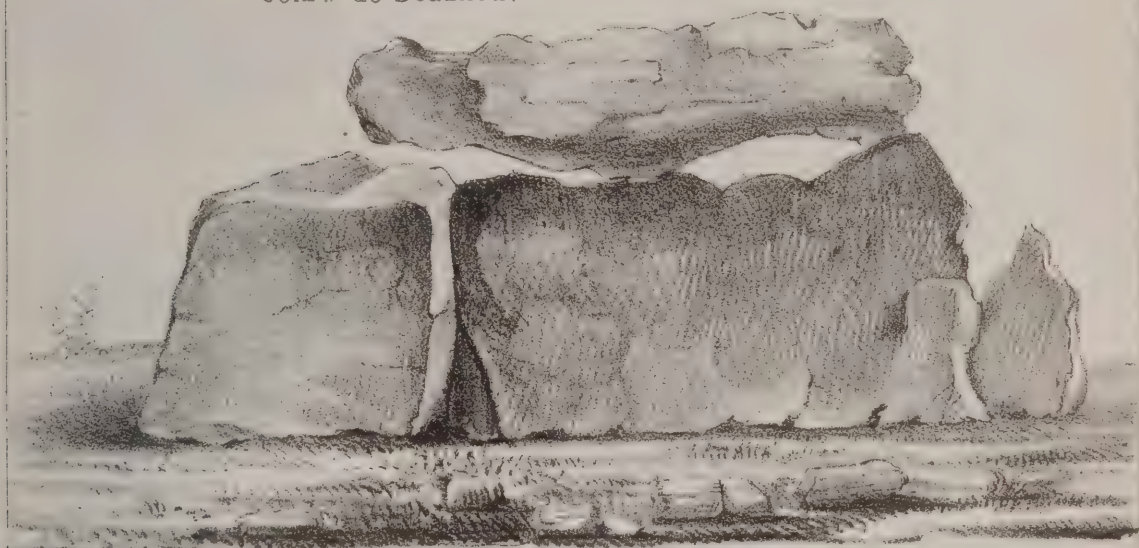
Lith. Cosnier et Lachèse.

Pierre Cesée à Soucelles.

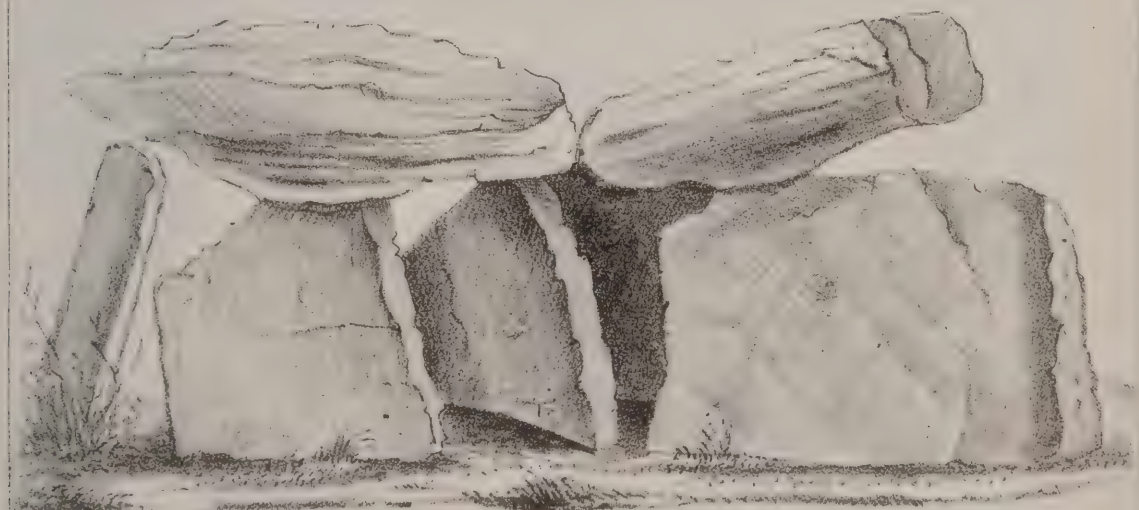


Pierre couverte de Montbeneau, Comne de Beaulieu.

Pierre couverte à Riou. Longr. 2m.



La Pierre, Comne de Villevêque.



Pierre couverte de la Colterie, comne de St. Lambert de la Potherie. Longr. 7m 66c. Largr. 3m 33c.

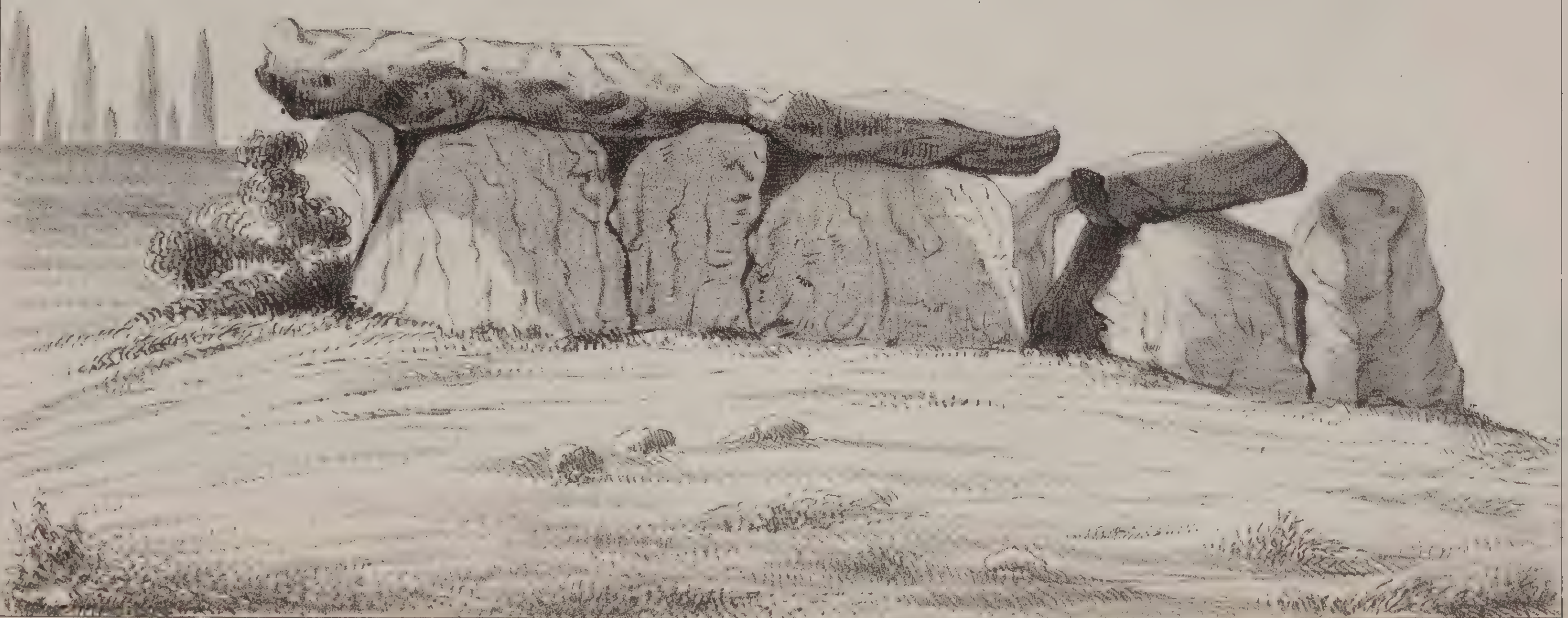
Lith. Cosnier et Lachèse.



de Joannis del.

Lith. Cosnier et Lachèse.

Dolmen de Fessine, (Comne. de la Meignanne)



de Joannis, del. Lith. Cosnier et Lachèse.

Dolmen à Pontigné.



Godard fils, del.

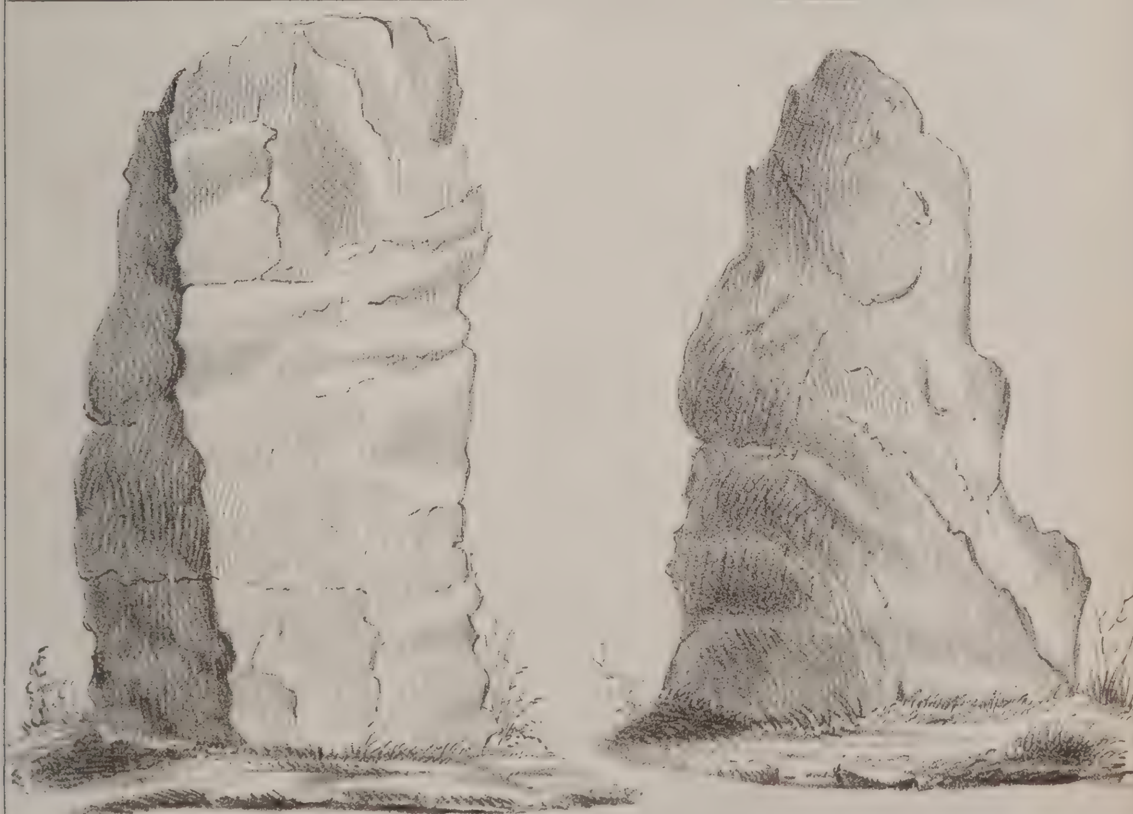
Lith. Cosnier et Lachèse.

Dolmen de la Bajoulière, Cne de St-Remy-la-Varenne.



La Grande Pierre à Pontigné,
Hautr. 4m. 42c.

La Pierre du Coq à Echemiré,
Hautr. 2m. 60.c



Pierre du Moulin-neuf.
au fief-Sauvin.

Pre du Château des Hommes,
à Coron.

Lith. Cosnier et Lachèse.



D'après un dessin de M. E. Gaston. — Mus. arch. d'Ang.

Lith. Cosnier et Lachese

Pierre Fiche du Parchambaut, C.ne de Trémentine.



d'après un dessin de Mr. Gaston. — Mus. arch. d'Ang.s

Lith. Cosnier et Lachèse.

Pierre levée de la Brétaudière, (Peulvan),

Pierre de la Bretellière (Peulvan),



Millet del.

Lith. Cosnier et Lachèse

Peulvan de la Pochetière, Com.ne de Cholet.



[illegible] dessin de M. E. Gaston. -Mus. arch. d'Angs.

Lith. Cosnier et Lachèse

Pierre Levée du Guil-au-Bouin, Cne. de Cholet.

Hautr. 3 m. 50.



D'après un dessin de Mr. Gaston. Mus. arch. d'Angs. Lith. Cosnier et Lachèse.

Pierre de la Garde (Peulvan) Cne. de Cholet.

Hauteur 3m 60, circonf.ce 6m. 50.



D'après un dessin de Mr. G. de Cacqueray. — Mus. arch. d'Angs.

Lith. Cosnier et Lachèse

Peulvan de Villedieu.



D'après un dessin de M. E. Gaston. — Mus. arch. d'Angers.

Lith. Cosnier et Lachèse.

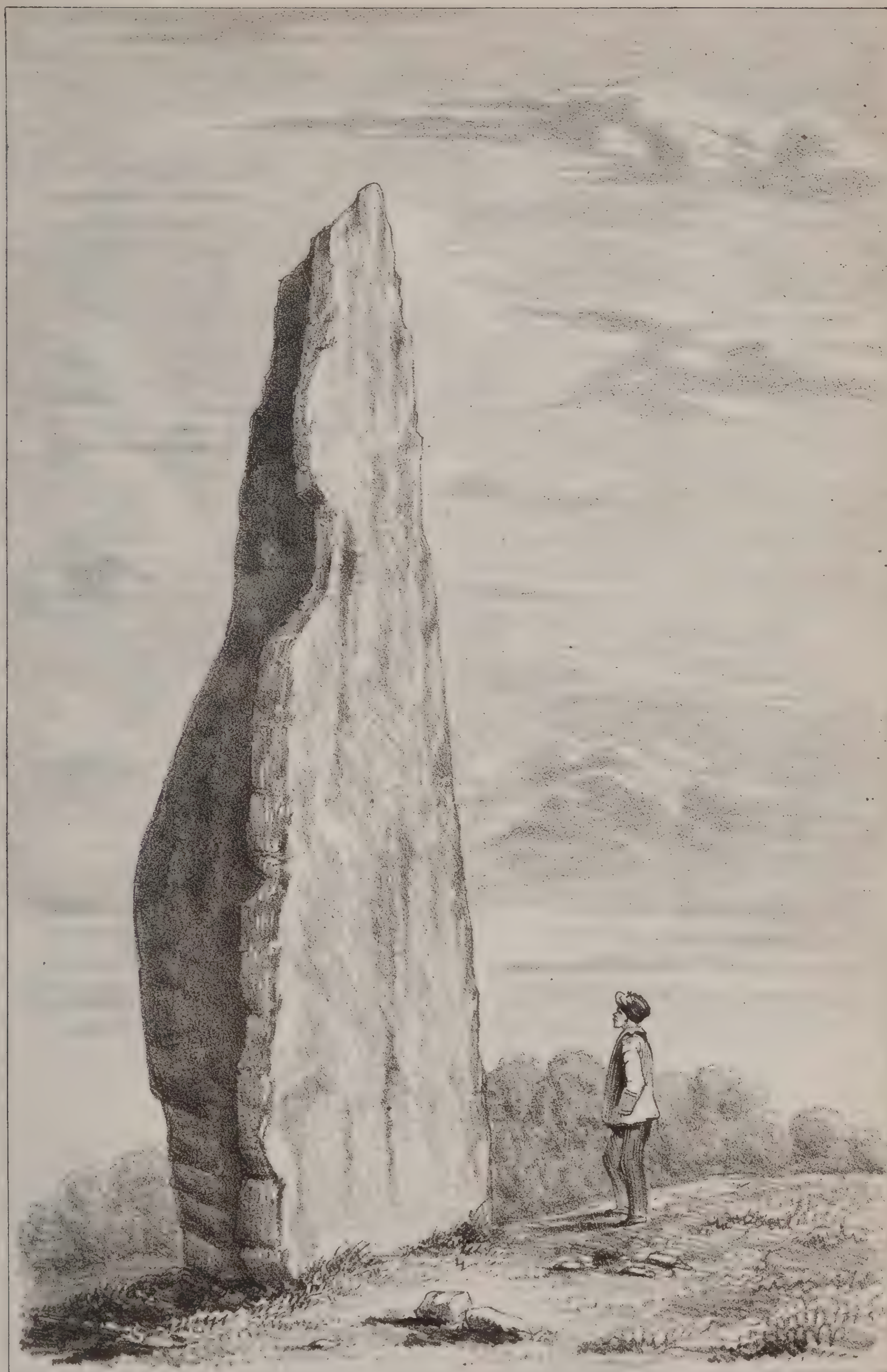
Pierre branlante de la Davière, Com.ne de St Germain.



D'après un dessin de Mr. E. Gaston. — Mus. arch. d'Angers. Lith. Cosnier et Lachèse.

Rouler ou Pierre Tournice de Torfou.

Haut.^{r} 9^{m} 50^{c}, circonf.^{ce} 30^{m}.



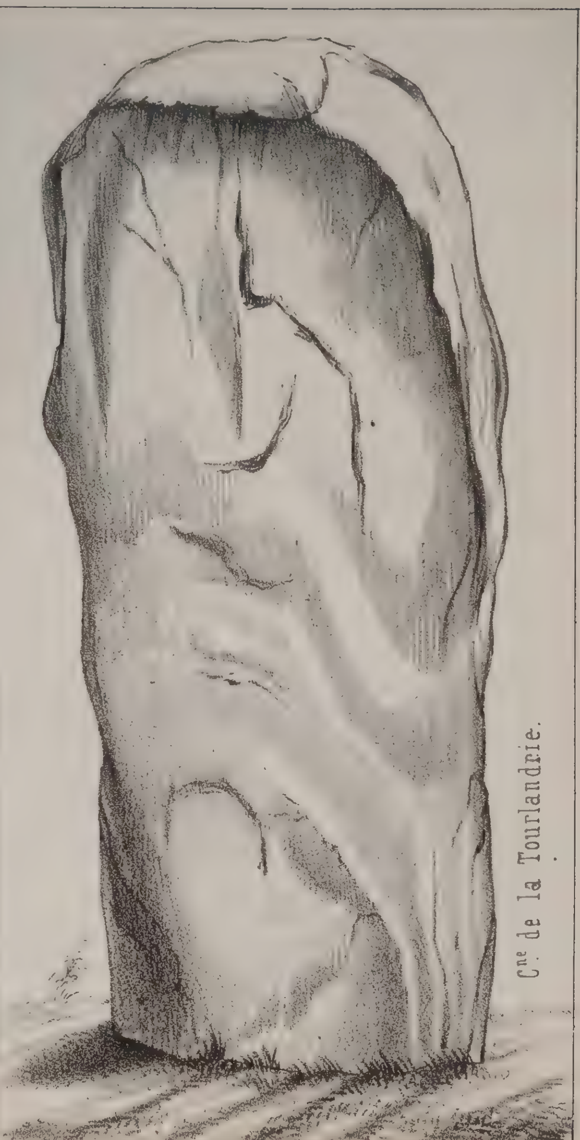
D'après un dessin de Mr. L. de Lorière. — Mus d'Ant. d'Angs.

Lith. Cosnier et Lachèse.

Pierre levée de Nidevelle,

Comne de St Georges-des-sept-voies.

hautr 6m, largr 1m 75, épaisr 1m

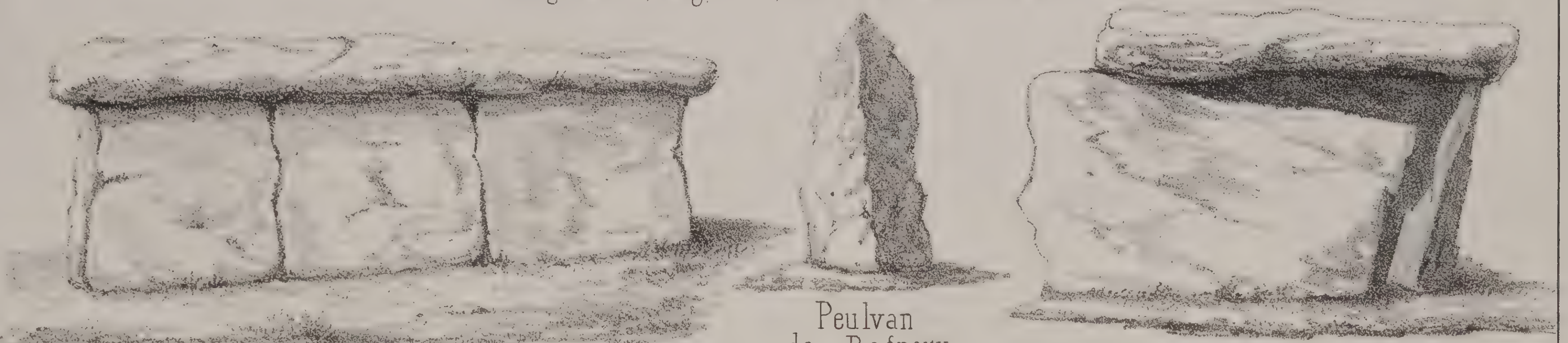


1, 2, 3, 4, 5, Dolmen du Bois-Brard, près Saumur, et ses accessoires.
1. Longueur du Dolmen 8m. - 2 coupe transversale.

Grosse pierre de la Rigaudière,
Haut 3m 55c, circonfce 5m 30c.



La Grande Pierre-couverte (Allée-couverte), Com^{nc} de Bagneux.
long^{r} 20^{m}, larg^{r} 7^{m}, haut^{r} 2^{m} 50 à 3^{m} 25.



La P^{te} Pierre couverte (Dolmen), Com^{nc} de Bagneux
long^{r} 7^{m}.

Peulvan
de Bagneux.

La Pierre couverte, (Dolmen)
de la Roche-Thibault, Com^{ne} de Jarzé.
longueur 5^{m} 60.

Millet del.

Lith. Cosnier et Lachese.





D'après un dessin de M. L. de Lorière. — Mus. d'Ant. d'Ang.s

Lith. Cosnier et Lachèse.

1. Dolmen d'Avort, vis-à vis la cour d'Avort.
2. Dolmen de la Madelaine, près Gennes.

Pl. 75.



D'après un dessin de Mr. L. de Lorière. — Mus. d'ant. d'Angers.

Lith. Cosnier et Lachèse.

Dolmen de la Pagerie, Cne de Gennes.



D'après un dessin de Mr L. de Lorière

Lith. Cosnier et Lachèse.

Dolmen de la Forêt, près le Village de Bouchet, C^ne de St Georges-des-sept voies.

Long^r 6^m 10, larg^r 3^m haut^r 2^m 50.



Millet del

Lith Cosnier et Lachèse

La Pierre Frite (Peulvan) C^ne d'Armaillé.
Haut^r 5.50. Circonf^ce 6 à 7^m.



Mme P. de Leon, del. Lith Comier et Luchese

Eglise de Béhuard.



Lith. Cosnier et Lachèse.

Eglise de Grez-Neuville.



D'après un dessin de Mr Diot, Mus. arch. d'Angers. Lith. Cosnier et Lachèse.

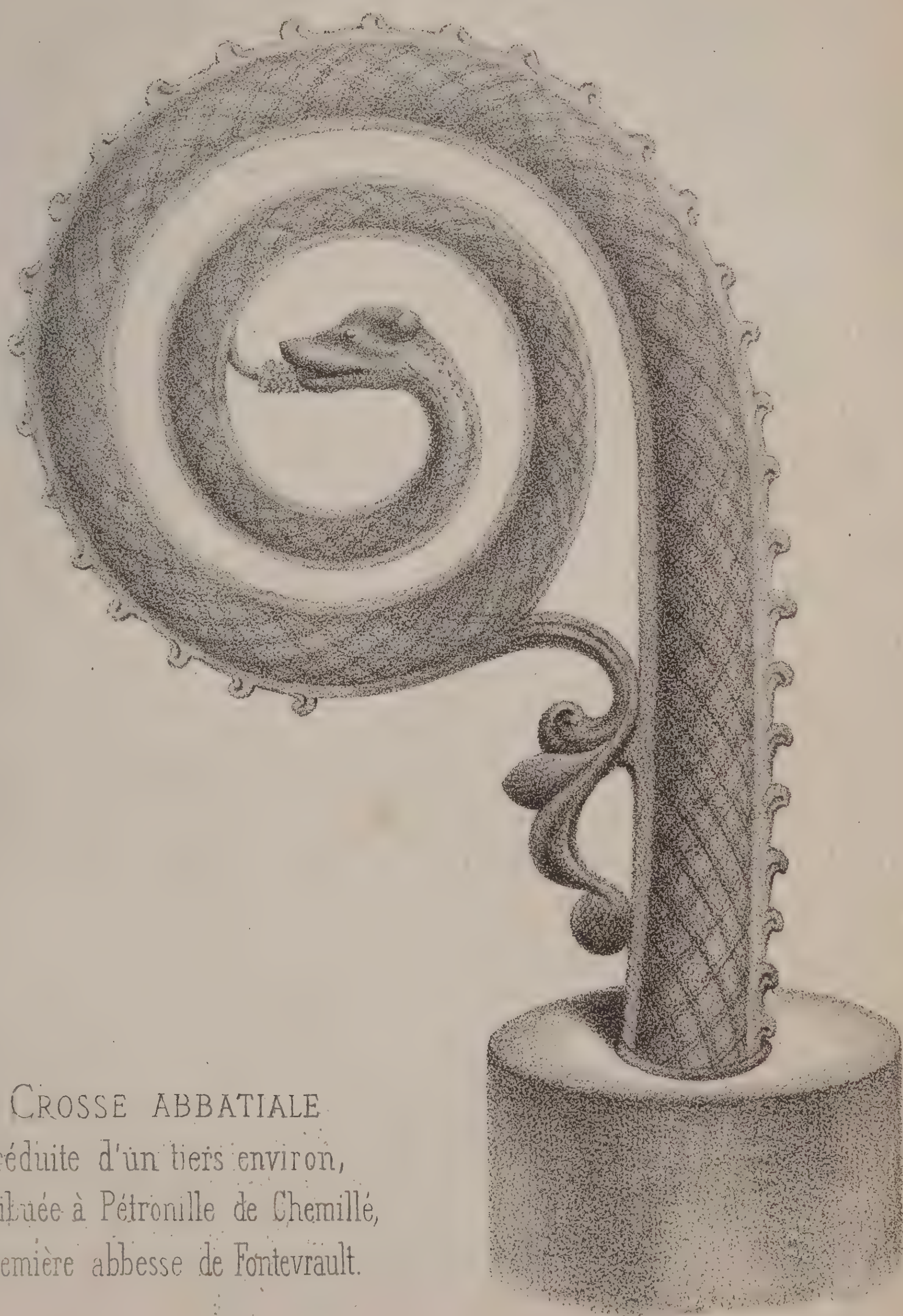
Peinture murale de l'église du Lion d'Angers, représentant un diable à sept têtes.



Millet, del. 1864.

Lith. Cosnier et Lachèse.

Croix en pierre, et telle qu'on en voit dans les cantons de Doué, Vihiers, &a.



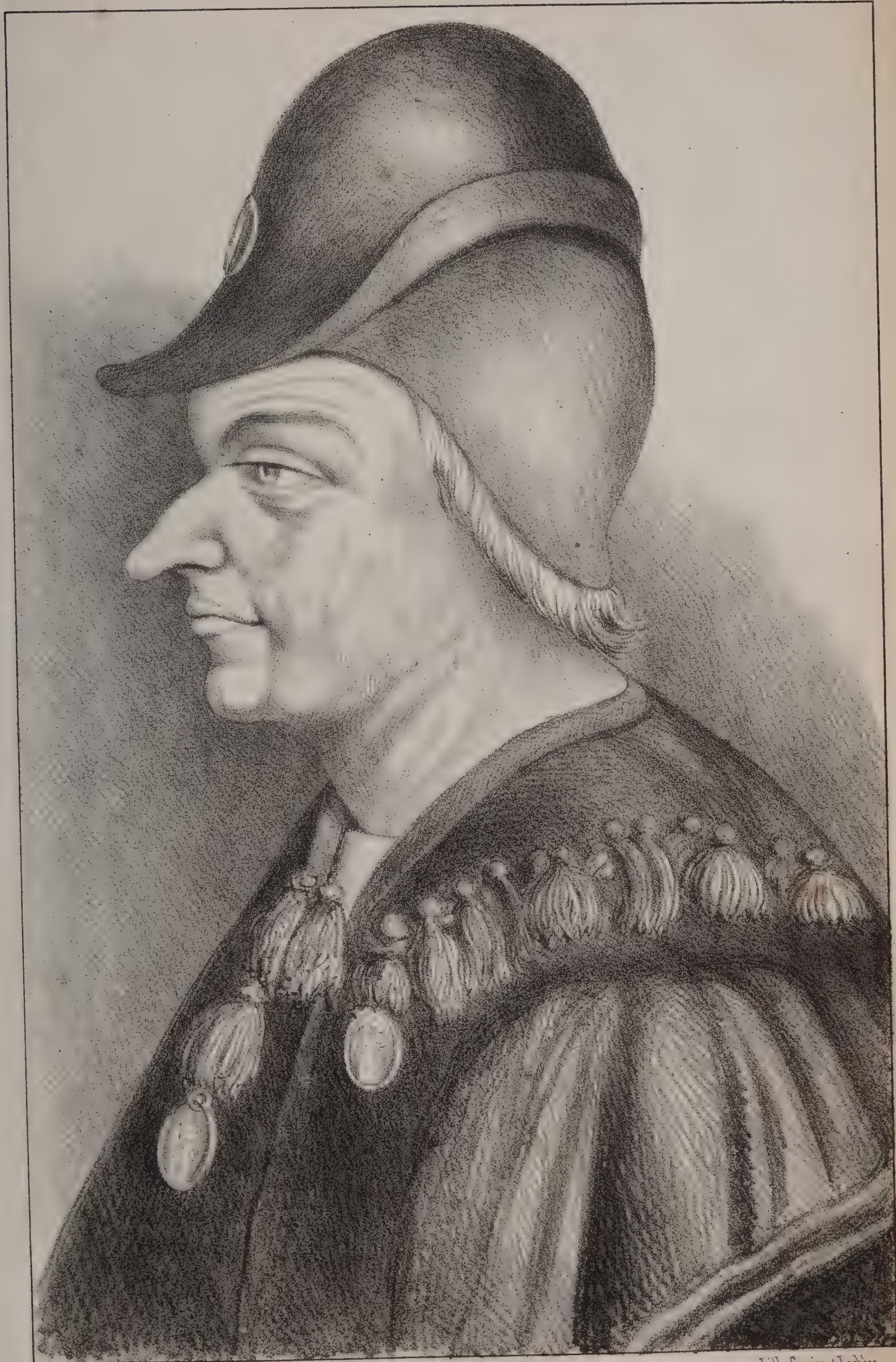
CROSSE ABBATIALE
réduite d'un tiers environ,
attribuée à Pétronille de Chemillé,
première abbesse de Fontevrault.

Lith. Cosnier et Lachèse.



Millet del. lith. Cosnier & Lachèse

Croix en pierre, au bourg de Vergonnes, éclairée par la Comète de Donati,
et vue ainsi le 6 Octobre 1858.



Millet del, d'après un portrait à l'huile.

Lith Cosnier et Lachèse.

LOUIS XI.



Lith. Cosnier et Lachèse.

RABELAIS (François.)



Lith. Cosnier et Lachèse.

La Pyramide. (Voy. Trelazé)

PL. 87.



Millet del.

Lith. Cosnier et Lachèse.

La Tour Guilloux, vue du pont de la Haute-chaîne.

